REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BADJI MOKHTAR –ANNABA UNIVERSITY
UNIVERSITE BADJI MOKHTAR ANNABA

جامعة باجي مختار- عنابة

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT D'AMENAGEMENT
LABORATOIRE ARCHITECTURE ET URBANISME

Année 2020

THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES

En URBANISME

THEME

L'URBANITE DES VILLES DU SUD, ENTRE FORMES SPATIALES ET PRATIQUES SOCIALES. CAS DE TIMIMOUN

Présentée par :

SAMIA MOUKHENACHI

DIRECTEUR DE THESE :	**Kaddour BOUKHEMIS**	Professeur	Université Badji Mokhtar Annaba

DEVANT LE JURY

PRESIDENTE	**Anissa BOUKHEMIS**	Professeur	Université Badji Mokhtar Annaba
EXAMINATRICE	**Nadia MESSACI**	Professeur	Université de Constantine 3
EXAMINATEUR	**Messaoud AICHE**	Professeur	Université de Constantine 3
EXAMINATEUR	**Saïd MAAZOUZ**	Professeur	Université de Oum El Bouaghi
EXAMINATEUR	**Fateh AMARA**	Professeur	Université Badji Mokhtar Annaba

DEDICACES

Ce travail est dédié à :

Mes chers Parents

Ma Famille

Mes Ami (e)s

Timimoun la mystérieuse, ses habitants et particulièrement :

Ma Zohra, Ba Hammou et Kada Fardjouli.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de thèse, Monsieur Boukhemis Kaddour pour tous les efforts déployés afin que cette recherche puisse voir le jour. Qu'il reçoive toute ma gratitude pour toute sa patience durant toutes ces longues années.

Tous mes remerciements vont aussi aux membres du jury (Pr Boukhemis A ; Pr Messaci N ; Pr Maazouz S, Pr Aiche M et Pr Amara F), qui m'ont honoré par leur acceptation de bien vouloir lire ce travail et de l'enrichir par leurs critiques.

Je tiens aussi à remercier Messieurs : Toufik Souami (IFU), Bouziane Semmoud (Vincennes Paris 8), Guy Burgel (Nanterre Paris X) pour leurs différentes orientations et Ferdjouli Kada (Ex directeur de l'agence foncière de Timimoun), Moulay Timi Moulay Slimane, pour toutes les informations fournies sur la ville de Timimoun.

Mes remerciements s'adressent aussi au personnel administratif : CDU (Paris), les archives de Vincennes (Paris), APC de Timimoun, SUCH Timimoun, *Zaouia Sidi* Mhamed ou Othmane et l'Agence foncière de Timimoun.

Je tiens aussi à remercier Mr Salhi Oussama de Delta Copy Centre pour tous ses efforts.

Et mes grands remerciements vont à tous les habitants de Timimoun, particulièrement aux familles : Lebgaa, Fardjouli, Hamou Zine, Sebgag, Selkh et Daoui El Hadj.

RESUME

La réflexion sur la question des urbanités est orientée dans notre travail de thèse sur les urbanités des villes du Sud sous sa double dimension spatiale et sociale. Nous nous inscrivons, ici, dans la lignée des travaux qui traitent de l'importance des notions d'espace, de lieu et de territoire (en tant que contenant) et de leurs impacts sur l'identité de l'individu, sa façon d'aborder l'espace et de s'en approprier pour en produire des pratiques qui s'intègrent dans l'espace et répondent au mode de vie des habitants.

La recherche sur les urbanités des villes du Sud, en général et celle de Timimoun, en particulier, est fondée sur l'analyse de la forme (matérialité) de l'espace public et des pratiques sociales sous le spectre des temporalités spatiales et individuelles. Dans une perspective diachronique, ils permettent de comprendre la résistance des espaces publics traditionnels face aux différentes évolutions sociales et spatiales émanant de différentes politiques urbaines (coloniales et post indépendance).

Pour découvrir les mécanismes ayant conservé les pratiques sociales au sein des anciennes *Rahbetes*, et l'abandon des nouvelles Places ou bien la transformation de leur vocation d'origine, une hypothèse principale suggère que la construction des urbanités au sein des territoires du sud se réfère dans ses expressions formelles (vocation, échelle d'appartenance et position) aux structures sociales qui les font. C'est de manière approfondie que nous avons voulu étudier la façon dont les habitants de Timimoun abordent l'espace public (*Rahbetes* et Places), tant au niveau formes bâties qu'au niveau pratiques quotidiennes ou événementielles.

Pour ce faire, nous présentons l'intérêt d'une approche dynamique et multidisciplinaire associant à l'architecture l'urbanisme, la sociologie et l'anthropologie afin de nous permettre d'investir et de comprendre à travers les différents axes la relation en termes de liens entre la forme spatiale et les pratiques sociales.

L'axe anthropologique nous permet, à partir d'observation directe et d'investigation de documents archivés, d'étudier la ville de Timimoun en vu de déceler sa genèse et son évolution, de comprendre l'origine, la structure et le fonctionnement des lieux, pour ainsi décortiquer tous les secrets de la ville, entre le *Ksar* en tant que territoire originel, le village colonial, un espace ouvert et structuré par la voirie, et les opérations post indépendances en tant qu'étalement fonctionnel.

L'axe urbano-architectural étudie la ville, son évolution ainsi que les Places, dans leurs réalités matérielles et leurs formes physiques en se basant sur des analyses typo-morphologiques. Les données exploitées sont essentiellement graphiques, des plans archivés, des cartes et des photos. Cet axe nous permet de caractériser l'architecture des différentes places, leurs échelles d'appartenance et les différents aménagements suggérés.

L'axe socio-spatial nous a permis d'étudier la manifestation des pratiques urbaines au sein des Places, s'appuyant sur la lecture des usages et pratiques depuis les temporalités spatiales et individuelles. Ce travail a été effectué sur la base d'entretiens avec les habitants de Timimoun et des questionnaires soumis aux différentes catégories d'usagers des Places.

L'étude de la Place en tant qu'espace public à travers ses différentes périodes de construction et d'évolution, en faisant ressortir ses traits morphologiques, organisationnels et pratico-symbolique, met en lumière une certaine adéquation entre les formes spatiales des *Rahbetes* et les pratiques sociales au sein du *Ksar* et du village colonial et l'affectation de nouveaux usages (exogènes aux usages de la Place traditionnelle) aux nouvelles Places datant de la période postcoloniale.

Ces nouveaux usages pratiqués par les habitants des nouveaux quartiers affectés aux différentes Places, qui sont d'ordre fonctionnel (de transitions et de raccourcis), l'attirance envers les anciennes *Rahbetes* et la participation (parfois uniquement par la présence) aux différents usages de ces dernières témoignent de la véritable concordance entre le mode de vie (social, culturel, ethnique, fonctionnel et environnemental) et l'espace physique sur lequel se projette toutes les pratiques sociales. De ce fait, l'urbanité des villes du Sud entre *un savoir faire* la ville et *un savoir vivre* la ville, entre formes spatiales et pratiques sociales doit se lire dans un contexte socioculturel dynamique qui nous fait constater que la différence entre les *Rahbetes* et les Places réside dans le contenu social, la vocation de la Place et son échelle d'appartenance, pour en faire ou pas un lieu.

A ces égards, il est affirmé l'importance de l'aspect ethnique, historique, social et culturel et leurs insertions dans la pratique urbanistique. Ce besoin de hausser au rang de modèle la relation entre formes spatiales et pratiques spatiales s'accorde à notre volonté d'introduire l'urbanité en tant qu'élément de connaissance supplémentaire pour les professionnels de l'espace public et de la ville qui pourrait contribuer à produire des espaces potentiellement utilisables, vivables et aimables.

Mots clés : Urbanités – formes spatiales – pratiques sociales – Timimoun

ABSTRACT

The reflection on the question of urbanities is oriented in our work of thesis on the urbanities of the South's cities under its double space and social dimension. Here, we join the line of work that deals with the importance of notions of space, place and territory (as a content) and their impact on the identity of the individual, his or her way to approach the space and to appropriate it to produce practices that fit into the space and respond to the way of life of the inhabitants.

Research on the urbanities of southern cities, in general and that of Timimoun, in particular, is based on the analysis of the form (materiality) of public space and social practices under the spectrum of spatial and individual temporalities. In a diachronic perspective, they help to understand the resistance of traditional public spaces to the various social and spatial evolutions emanating from different urban policies (colonial and post-independence).

To discover the mechanisms that have preserved the social practices within the old *Rahbetes*, and the abandonment of the new places or the transformation of their original vocation, a main hypothesis suggests that the construction of urbanities within the southern territories refers to in its formal expressions (vocation, scale of belonging and position) to the social structures that make them. It is in depth that we wanted to study the way in which the inhabitants of Timimoun approach the public space (Rahbetes and Places), as much at the level of built forms as at the level of daily practices or events

To do this, we presenting the interest of a dynamic and multidisciplinary approach associating architecture, urbanism, sociology and anthropology in order to allow us to invest and understand through different axes the relationship in terms of links between spatial form and social practices

- The anthropological axis allows us, from direct observation and investigation of archived documents, to study the city of Timimoun in order to detect its genesis and its evolution, to understand the origin, the structure and the functioning places, to dissect all the secrets of the city, between *Ksar* as an original territory, the colonial village, an open space structured by roads, and post-independence operations as a functional spreading.

- The urban-architectural axis studies the city, its evolution as well as the Places, in their material realities and their physical forms based on typo-morphological analyzes. The exploited data is essentially graphics, archived plans, maps and photos. This axis allows us to

characterize the architecture of the various places, their scales of membership and the various suggested developments.

- The socio-spatial axis allowed us to study the manifestation of urban practices within Places, based on the reading of uses and practices from spatial and individual temporalities. This work was carried out on the basis of interviews with the inhabitants of Timimoun and a survey submitted to the different categories of users of the Squares.

By conforming to the methodological framework elaborated and referring to the social, urban and architectural specificities of the city of Timimoun, this research proposes to invest the Place as a public space through its different periods of construction and evolution. , highlighting the morphological, organizational and practico-symbolic features of Places.

The study highlights a certain adequacy between the spatial forms of the *Rahbetes* and the social practices within the *Ksar* and the colonial village and the assignment of new uses (exogenous to the uses of the traditional place) to the new Placees dating from the postcolonial period.

These new uses practiced by the inhabitants of the new districts assigned to the various places, which are of a functional nature (of transitions and shortcuts), the attraction towards the old *Rahbetes* and the participation (sometimes only by the presence) with the different uses of the latter testify to the true concordance between the way of life (social, cultural, ethnic, functional and environmental) and the physical space on which all social practices are projected. As a result, the urbanity of southern cities between know-how of the city and knowing how to live the city, between spatial forms and social practices must be read in a dynamic socio-cultural context that makes us realize that the difference between the *Rahbetes* and the Places resides in the social content, the vocation of the Place and its scale of belonging, to make it or not a place.

In this aspect, it is affirmed the importance of the ethnic, historical, social and cultural aspect and their insertions in the urbanistic practice. This needs to elevate the relationship between spatial forms and spatial practices to a model that fits with our desire to introduce urbanity as an additional element of knowledge for professionals in the public space and the city that could help create potentially usable, liveable and friendly spaces.

Keys words: Urbanites – spatial forms – social practices - Timimoun

ملخص

إن التفكير في مسألة الحضر المقدمة في بحثنا هذا هي موجهة نحو الحضر في المدن الجنوبية في شكلها المزدوج؛ الفضائي والاجتماعي. في عملنا هذا إننا نندمج ونشترك مع أصحاب الأعمال التي تعطي اهمية لمصطلحات، الفضاء المكان والإقليم (كحاوي) ومدى تأثيرهم على شخصية الفرد، طريقة تعامله وتخصيصه للفضاء حتى يتمكن من إنتاج ممارسات تندمج مع الفضاء وتلبي نمط حياة الفرد.

إن البحث في، حضر مدن الجنوب بصفة عامة ومدينة تيميمون بصفة خاصة، يرتكز على شكل الفضاءات العامة والممارسات الاجتماعية من خلال الزمانية الفضائية والفردية. من خلال المنظور الإزدواجي نتمكن من فهم مقاومة الفضاءات العامة القديمة مقارنة بالتطورات الاجتماعية والفضائية الناتجة عن السياسات العمرانية المختلفة.

وحتى نتمكن من اكتشاف الميكانيزمات التي مكنت من المحافظة على الساحات القديمة، وترك الساحات الجديدة أو تغييرها عن منشأها الاصلي، قمنا بوضع فرضية شاملة تقترح أن أبناء الحضر في المجالات الجنوبية مرجعتيها هي التعابير الشكلية (المنشأ-سلم الانتماء وموقعها) والهياكل الاجتماعية التي تقوم عليها.

في هذا المجال، قررنا البحث بشكل معمق بدراسة الطريقة التي يتعامل بها سكان مدينة تيميمون مع الفضاء العام (الساحات التقليدية والساحات العامة) وذلك على المستويين: الجانب البنائي المادي، والممارسات الاجتماعية كما سخرنا منهجية ديناميكية متعددة المجالات تجمع بين الهندسة المعمارية التعمير علم الاجتماع والأنثروبولوجيا وذلك حتى يتسنى لنا فهم العلاقات الاجتماعية.

-الجانب الأنثروبولوجي يمكننا عن طريق الملاحظة الميدانية والاطلاع على الأرشيفات التمكن من فهم نشأة المدينة وتطورها وفهم هيكلة ووظيفة الأماكن حتى نتمكن من كشف أسرار المدينة ما بين القصر العتيق كإقليم مثالي والمدينة الاستعمارية كفضاء مفتوح وخاضع لهيكلة الطريق وفضاءات ما بعد الاستقلال وتوسعها الوظيفي.

-الجانب الهندسي المعماري سوف يَدرس المدينة وتطورها وذلك بالتدقيق في نشأة الفضاءات العامة وتطورها من الجانب الفزياءي اعتمادا علي الدراسات المرفلوجية و النمطية ان المعطيات المدرجة في هدا الجانب من البحث جلها رسومات خرائط وصور حتى نتمكن من كشف النمطية المعمارية للفضاءات العامة سلم انتمائها العمراني والهياكل العمرانية المقترحة لتهيئتها.

- الجانب الفضائي الاجتماعي سوف يمكننا من ابراز الممارسات العمرانية في المجالات العامة وذلك بقراءة مختلف الاستعمالات والممارسات على مرار الزمنية الفضائية والاجتماعية انجز هذا العمل من خلال الحوارات والاستجوابات التي أقمناها مع مختلف شرائح سكان مدينة تيميمون.

اندراسةالساحةالعموميةلمدينةتيميمونخلالكلمراحلبناءهاوتطورهاابرزتخصائصهاالمورفولوجياالتنظيميةوالممارساتالرمزية وبالتالي اتضحت المطابقة بين الشكل المادي والممارسات الاجتماعية للساحة العمومية القديمة وساحة المدينة الاستعمارية وخلق وظائف جديدة مختلفة عن الوظائف الأصلية لساحات فضاءات ما بعد الاستقلال.

ان الوظائف الجديدة التي انتسبت للساحات العامة الجديدة (العبور و تقصير الطريق) و الجاذبية نحو الساحات القديمة من اجل المشاركة(و لو بالحضور فقط) لمختلف نشاطات الساحات العمومية هو دليل علي التوافق الموجود بين نمط الحياة (الاجتماعي الثقافي العقائدي الوظيفي و المحيط) و الفضاء المادي الذي تطبق عليه كل الممارسات الاجتماعية و بالتالي فان حضر المدن الجنوبية بين تعرف كيف تفعل المدينة و تعرف كيف تعاش المدينة بين الأشكال المادية للفضاء و الممارسات الاجتماعية يجب حتما ان يقرا من الجانب الاجتماعي التفافيي الذي برهن بان الفرق الموجود بين الساحات العمومية القديمة و الجديدة يكمن في اعتبار جانبها الاجتماعي ماهية وجودها سلم انتماءها العمراني حتى يكون او لا يكون المكان.

لكل هذا تبين لنا أهمية الجانب العقائدي التاريخي الاجتماعي الثقافي وإدماجهم في الممارسات العمرانية حتى نجعل من العلاقة بين الشكل والممارسة الاجتماعية نمط يجب الاقتداء به.

إننا نقترح إدماج الحضر كمعرفة إضافية لدي مهنيو المدينة من اجل إنتاج فضاءات وأماكن تحلو فيها الحياة.

الكلمات المفتاحية: التحضر – الأشكال الفضائية – الممارسات الاجتماعية – تيميمون

TABLE DES MATIERES

DEDICACES I

RESUME III

ABSTRACT V

ملخص VII

TABLE DES MATIERES IX

PREFACE……..1

INTRODUCTION GENERALE…….3

PROBLEMATIQUE…….6

Construction d'une méthode de travail ……11

Structure de la thèse……15

PREMIÈRE PARTIE…….18

L'URBANITÉ : D'UNE THÉMATIQUE À LA CONSTRUCTION D'UN OBJET DE RECHERCHE

Introduction…….19

CHAPITRE 1……...21

D'UNE DISTINCTION D'APPROCHES DE L'URBANITE, ENTRE *UN SAVOIR FAIRE* LA VILLE ET *UN SAVOIR VIVRE* LA VILLE

Introduction…….21

1-1- L'urbanité et le *savoir-faire* la ville……22

1-1-1 L'espace ; une réalité physique et immatérielle……..22

1-1-2 De l'espace de vie à l'espace vécu : la construction du lieu ? ……25

1-1-3 De l'espace au lieu : vers la construction du territoire……...27

1-2- L'urbanité et le *savoir-vivre* la ville……32

1-2-1 De l'espace perçu à l'espace vécu : l'appropriation……...32

1-2-2 De l'appropriation à la construction des identités (individuelle et spatiale) ……...34

1-2-3 De l'appropriation à l'identification : habiter pour exister pleinement...37

1-2-4 Distinction de l'habiter en tant qu'*être dans l'espace* et *faire avec de l'espace*……..40

1-3- Urbanité et/ ou citadinité ? ……44

Conclusion……48

CHAPITRE 2……...50

L'ESPACE PUBLIC, SCÈNE ET MISE EN SCÈNE DE LA VIE URBAINE : GENÈSE, ÈVOLUTION ET BOULEVERSEMENTS…….50

Introduction…….50

2-1- L'espace public : un système socio-spatial complexe et évolutif……..52

2-2- L'espace public, miroir des sociétés créatrices…….57

2-2-1 L'espace public, un espace de communication et d'interrelations sociales……..…63

2-3- Espace public dans le monde arabe.....65

2-3-1 Organisation des cités traditionnelles (villes musulmanes)……...…67

2-4- Les lieux d'urbanité dans la cité musulmane……70

2-4-1 Le M*esdjed* ou la mosquée…….71

2-4-2 Le M*eydan, Rahba* ou Place……..72

2-4-3 Le *Souk* ou le marché…….75

2-4-4 *Zkak,* ou la rue……...77

2-5- Prise en charge des espaces publics dans la ville musulmane : réalités et limites d'une responsabilité officielle.....79

2-6- L'avènement colonial : transformations et bouleversements de la ville traditionnelle……82

Conclusion 87

CHAPITRE 3……...89

URBANITÉ EN ALGÉRIE : UNE COLONISATION, UNE ACCULTURATION ET UN RETOURNEMENT SPATIAL 89

Introduction…….89

3-1- L'Algérie, et l'urbanisation de ses mœurs…….90

3-1-1 L'école et l'imposition d'une nouvelle histoire……...92

3-1-2 Changement de la société par le changement des moyens de communication…….94

3-1-3 La modernisation induite par les colons……..98

3-2- L'Algérie ; de l'urbanisation des mœurs au changement spatial…….102

3-2-1 Le retournement du territoire algérien par le savoir et la logistique militaire……...103

3-2-2- La régularité, un savoir technique……108

3-2-3- Le génie militaire et sa conception de la ville……...113

Conclusion……. 121

Conclusion première partie……..122

DEUXIEME PARTIE……...125

TIMIMOUN ENTRE PERCEPTION ET PRATIQUE DE LA PERCEPTION…….....126

Introduction.....126

CHAPITRE 4…….128

L'HISTOIRE RACONTE LES LIEUX DE TIMIMOUN : PERIODE PRE-COLONIALE……128

Introduction……...128

4-1- Timimoun : une situation, des conditions d'existence et un peuplement complexe130

4-1-1 Situation……130

4-1-2 Conditions d'existence…….131

4-1-2-1- L'eau : la *Foggara*……132

4-1-2-2 La palmeraie……..135

4-1-3 Timimoun : un peuplement complexe……136

4-2- Timimoun ; une spatialité typique……...140

4-2-1 Timimoun : de l'espace au lieu ; construction d'un lien entre spatialité et temporalité…….140

4-2-1-1 Période intra-muros : les *Ighamawen* ; appropriation de l'espace et construction d'un territoire……..141

4-2-1-2 Période extra-muros : au-delà des remparts de l'A*gham* ; construire et habiter le *Ksar*……150

4-2-1-3- Construction du *ksar* de Timimoun : miroir du monde du *ksourien* et traduction du rapport communauté/spatialité……154

4-3- La *Rahba* : une expression suprême de l'urbanité « savoir-faire/savoir vivre » des *ksourien*……..169

4-3-1 La *Rahba* à l'échelle de l'*Agham*…….172

4-3-1-1 *Rahbete Agam Sidi* Brahim……..172

4-3-2- La *Rahba* au seuil de l'*Agham*……...174

4-3-2-1 *Rahbete Akhbou Nathghouni* (trou de la *Seguia*)……..….174

4-3-3 La *Rahba* au sein des quartiers……...177

4-3-3-1 *Rahbete Ezzargua* (Tafriet) …….178

4-3-3-2 *Rahbete* Tadmait……..180

4-3-4 La *Rahba* à l'échelle du *Ksar*…….....181

4-3-4-1 *Rahbete Aharach*……182

4-3-4-2 *Arhoubete* (pluriel de *Rahba*) …….183

4.3.4.3 *Rahbete Souk Sidi* Moussa……184

4.3.4.4 *Rahbete El Mechouar*……187

4-3-4-5 *Rahbete Aghlad N'Takasrit*……...189

Conclusion……..191

CHAPITRE 5…….192

LA CONSTRUCTION DU VILLAGE DE TIMIMOUN DURANT LA PERIODE COLONIALE ; UNE PERCEPTION POLITICO-MILITAIRE…….192

Introduction……...…192

5-1- Le Sahara entre 1830 - 1900 ; découverte et reconnaissance de ces territoires…...193

5-1-1- 1830-1845; ou la négligence des territoires du sud.....193

5-1-2- 1845-1880 ; Le Sahara un territoire militaire 196

5-1-2-1 Description de ces territoires ; un nouveau regard……...198

5-1-2-2 Gestion de ces territoires…….201

5-1-3- 1880-1900, des appréhensions aux inspirations spatiales……203

5-2- 1900-1957 ; construction du village de Timimoun par les militaires……...205

5-2-1- 1900–1930 ; L'occupation de Timimoun par les militaires…….207

5-2-1-1- 1900-1903 ; Construction du territoire colonial ou domination de l'espace autochtone ? ……209

5-2-1-2 Description de la ville de Timimoun par les colons……..215

5-2-1-3- 1903-1930 ; Vers une nouvelle politique de construction des territoires du Sud……...220

5-2-1-4- 1930-1957 ; Le maintien de la politique militaire dans les territoires du Sud…….232

5-3- La place ; l'expression d'une politique coloniale……249

5-3-1 La place Laperrine……...249

5-3-2 La place du Marché…….251

5-3-3 La place Civile (Place *Dar El Kadi*) : ……253

Conclusion…….255

CHAPITRE 6……257

L'ALGÉRIE INDEPENDANTE : APPROCHES, STRATEGIES ET DEVELOPPEMENTS URBAINS……...257

Introduction……...257

6-1- Les différentes politiques de la planification urbaine après l'indépendance…..….258

6-2- Le devenir du Sahara après l'indépendance……..263

6-2-1 Le Sahara, une spécificité au sein de l'Algérie indépendante…….263

6-2-2- 1980, et le nouvel Eldorado Algérien……268

6-2-2-1 L'habitat et le système de quotas depuis 1980 au Sahara……269

6-2-3- 1990, et les nouveaux dispositifs……271

6-2-4- Le Sahara et les politiques urbaines des années 2000…….273

6-3- Timimoun, urbanisation et projection de nouvelles urbanités……..276

6-3-1- 1962-1980, un nouvel ordre spatial……...276

6-3-1-1- 1962-1970, et le maintient de Timimoun dans la spécificité saharienne……...276

6-3-1-2- 1970-1980, ou les prémices d'une ville par addition…….280

6-3-2- 1980-1990 : l'évolution administrative et son impact spatial…….283

6-3-3- 1990- 2010, et les nouvelles orientations spatiales……...286

6-3-4- Timimoun, véritable mosaïque sociale et spatiale……...290

6-4- Lecture des places au sein des nouvelles extensions, pour quelle échelle d'appartenance ? ……..292

6-4-1- 1960-1970, un essai d'adaptation au tracé colonial…….292

6-4-2- 1970-1980, vers un essai de contextualisation 295

6-4-3- 1980-1990, vers une nouvelle spatialité et la perte de la convivialité.....297

6-4-4- 1990-2010, de nouveaux dispositifs, pour la perpétuation des mêmes conceptions…….300

6-4-5- Timimoun et la consolidation des disparités spatiales……302

Conclusion……..305

CHAPITRE 7 : …….306

VERS UNE RECONCILIATION ENTRE LE SAVOIR FAIRE LA VILLE ET LE SAVOIR VIVRE LA VILLE……...306

Introduction……...306

7-1- La Place, une configuration spatiale……307

7-1-1 Définition du corpus de l'étude……...307

7-1-2 Construction de l'échantillon……..308

7-1-3 L'enquête ; outils, moyens et références pour la lecture des Places……309

7-1-3-1- Interprétation de la lecture morphologique des différentes Places……...328

7-2- La Place, entre spatialités et temporalités……...329

7-2-1- Cadre méthodologique pour le recueil d'information concernant les usages des Places.....…..330

7-3- L'influence des temporalités urbaines sur les pratiques sociales……..332

7-4- Interprétation des résultats……..346

Conclusion …….356

Conclusion deuxième partie…….357

CONCLUSIONGENERALE……...358

BIBLIOGRAPHIE……368

LISTE DES FIGURES…….386

LISTE DES TABLEAUX…….391

ANNEXES……..392

PREFACE

Le travail que nous soumettons aux lecteurs est le fruit d'une aventure scientifique qui dure depuis 1989, date à laquelle nous avons abordé au sein de l'atelier Architecture de 2ème année l'Habitat *Chaoui* cas du village rouge (*Dechra El Hamra à El Kantara,* Willaya de Biskra). Un atelier où nous avons pris goût et saisi la portée de cette thématique dans des milieux, certes austères mais d'une grande richesse naturelle et humaine. Depuis il était tout à fait naturel pour moi de porter une affection particulière pour ces milieux sahariens.

Cette affection s'est renforcée avec le travail de fin d'étude (1992) sur la ville de Kenadsa à Béchar ; une fois de plus le contact au désert est saisissant. Comment ne pas affectionner cette partie de l'Algérie aux savoirs et pratiques humaines séculaires ? Kenadsa haut lieu du *savoir faire* humain et de sagesse avec *Cheikh Sidi* M'Hamed Ben Bouziane (16ème siècle) qui a donné naissance à un établissement humain fondé sur des croyances soufies ; une perpétuelle recherche de soi où le respect des religions et des ethnies devient la trame sur laquelle s'est tissée une structure spatiale, un argument pour l'établissement des différentes limites spatiales où leur transition reflète un *savoir faire* minutieux ne laissant aucun détail au hasard.

Ce second contact fût riche en connaissance et fort en émotion ce qui fait naître en nous plus d'une vocation une détermination pour la découverte du Sahara algérien, ses populations et le décryptage du puzzle spatial.

Emportée par cet enchantement du Sahara, Timimoun l'enchanteresse, tant vantée par ses visiteurs de différentes origines et différents profils, m'était destinée. C'était l'occasion pour réaliser un mémoire de magistère. Presque 1600 kms me séparent de cette ville à l'extrême Sud-Ouest de l'Algérie, mais une étape cruciale dans mon errance scientifique afin de satisfaire ma curiosité : Quel secret recèle cette ville pour rester captivante des étrangers et maintenir ses habitants sur place ? Aussi nous avons abordée ce questionnement sur un plan spatial et architectural, cherchant à comprendre la genèse et l'évolution de la ville, entre permanences et changements des formes spatiales. Cette approche nous a révélée l'existence d'une alchimie entre les habitants et leur environnement (matériel et immatériel) et que pour toute inscription dans cet environnement l'être humain doit s'intégrer spatialement et s'insérer socialement. Car le spatial en tant que contenant et le social en tant que contenu, sont deux facettes d'une même pièce.

Malgré, l'intérêt de nos résultats scientifiques, ils restent modestes devant la grandeur de Timimoun. Le doctorat est le moment propice de plonger dans les profondeurs d'âme de cette ville.

A travers ce chantier, nous avons essayé de comprendre par quel biais (et malgré toutes les vicissitudes politiques qu'a connu le Sahara depuis la colonisation jusqu'à nos jours) le *ksourien* est resté toujours égal à lui-même, fidèle à son territoire (le *Ksar*), qui lui sert de support matériel, de lieu d'identification et de savoir.

La stabilité sociale relative de ces populations devenue une fascination pour les autres (même à petite échelle) est un modèle d'adaptation, qui nous interpelle à plus d'un titre pour la compréhension de ce ***savoir faire l'espace*** en parfaite harmonie et adéquation avec ***le savoir vivre l'espace.***

Cette question posée dans ce sens englobe plusieurs aspects de l'espace et de la vie, que nous cherchons à étayer à travers l'adéquation ou la non adéquation entre la forme physique d'un espace et les pratiques sociales sous le spectre des temporalités spatiales et individuelles.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La ville, en tant que territoire, renferme la vie culturelle, sociale, politique et rend possible une intégration civique des individus. Elle inspire nos corps et nos esprits car elle a pour finalité de dessiner une sorte d'*idéal-type*[1] de la condition urbaine, qui donne à voir, à agir et à penser. Elle renvoie à la fois au matériel à travers le bâti en tant que formes et fonctions et à l'immatériel par le biais des relations entre les individus qui, peuvent former ou pas un unique sujet collectif. C'est un mélange de mental et de bâti, d'imaginaire et de physique. « *La ville se situe au confluent de la nature et de l'artifice. Elle est à la fois objet de nature et sujet de culture ; individu et groupe ; vécue et rêvée ; la chose humaine par excellence* » (Lévi-Strauss C., 1958, 29). Elle est un symbole de l'affranchissement et de l'émancipation.

La mondialisation a projeté la ville dans l'« après-ville, dans le post-urbain », exprimé à travers des métropoles gigantesques, des territoires sans limites et le surgissement d'entités globales en réseau coupées de leur environnement ; où les flux l'emportent sur les lieux (Mongin O., 2002). L'après- ville, ou le post-urbain, marque la rupture historique avec la ville que chacun embrassait d'un seul regard, une ville sortie de ses limites, avec le chemin de fer, les activités industrielles et l'automobile. Avec la ville de la modernité, née en Europe au XIX^{ème} siècle commence l'ère des métropoles, puis des conurbations et des mégalopoles et enfin de l'urbain généralisé. *La révolution urbaine* annoncée par Henry Lefebvre, en 1970, s'accomplit sous nos yeux dans les pays du Tiers monde, alors même qu'elle s'achève dans la plupart des pays industriels et post-industriels. Dans un article décisif, à l'impressionnant retentissement, rédigé à l'occasion d'une grande exposition, *La Ville, 1870-1993,* à Beaubourg en 1994, Françoise Choay déclarait « *le règne de l'urbain et la mort de la ville », non pas pour annoncer avec regrets que la ville était morte, alors même que de nombreuses villes font preuve d'une énergie débordante et d'une vitalité jamais égalée, mais pour pointer la disparition- dont on n'a pas assez pris conscience- d'une certaine manière locale de vivre institutionnellement ensemble, qui fut le*

[1]*Idéal-type* : depuis la traditionnelle définition du mot « ville » que les dictionnaires répètent (le Furetière datant de 1690 au dernier *Larousse* ou *Petit Robert* annuel), elle représente un rassemblement de populations en un même endroit, une agglomération relativement importante et dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées. Elle est homogène et compacte territorialement, continue dans son parcellaire, ses échelles et ses volumétries, mesurée dans sa densité, sa centralité et sa polarité.

propre de ces entités dotées d'une identité et qu'on appelait les villes » (Paquot T., 2012, 5).

Ainsi entre la ville d'hier et l'urbain d'aujourd'hui le contraste est frappant. La première est devenue une solennité, une nostalgie, une empreinte, quant à la ville d'aujourd'hui (l'urbain), elle s'étend sans limites, s'étale ou bien se réduit et se replie pour mieux se connecter aux réseaux mondiaux. « *Or, si l'urbain oscille entre (déplie) et (repli), l'expérience urbaine se caractérise par sa capacité de produire des (plis) ; des plis entre dedans et dehors, entre privé et public, entre intérieur et extérieur. C'est-à-dire des milieux sous tensions et des zones de frictions. Ainsi cette expérience spécifique valorise t- elle les seuils et les espaces qui mettent en rapport un intérieur et un extérieur, ainsi se défend-elle à la fois contre un déplie illimité qui correspond à un Dehors sans dedans, et contre un repli autarcique qui correspond à un Dedans sans dehors ?* » (Mongin O., 2005, 5)

Avec ces deux représentations de la ville, on est passé d'un monde marqué par la discontinuité à un monde marqué par la continuité ! Or quand règne le continu on passe d'un lieu à l'autre en le hasardant, en assistant à une mutation rapide des territoires, à savoir une « reterritorialisation », une « reconfiguration » des territoires qui se décline au pluriel, où il faut se demander si les lieux formatés par la reterritorialisation peuvent permettre un habiter et favoriser les pratiques des habitants (Mongin O., 2005). « *On passe alors d'une première contradiction de l'urbain ; où on trouve des pratiques illimitées dans un espace limité, à une seconde ; qui rend possibles des pratiques limitées et segmentées dans un espace illimité* » (Mongin O., 2005, 9).

Par exemple, la société industrielle de la période de la Révolution industrielle va donner naissance à l'urbanisme, modifier les systèmes urbains traditionnels et bouleverser la forme de la ville héritée du Moyen âge et de la Renaissance. La ville subit au cours du XIX^{ème} siècle de profondes modifications qui vont provoquer à la fois son bouleversement interne et son éclatement spatial. Avec la dimension nouvelle des villes, le développement des banlieues augmente les distances et le tissu urbain y est continu, assez dense ; les usines et les entrepôts voisinent sans ordre les logements populaires qui sont souvent de construction médiocre (Mumford L., 1964 ; Merlin P., 1994). Cependant, à la fin de ce siècle, la dégénérescence des conditions de vie et d'habitat dans les cités

commence à être dénoncée. C'est à cette période qu'ont émergé différents courants contestataires, dont le *culturaliste* (représenté par Ruskin J. ; Morris W. ; Michelet J., etc.) et le *progressiste* (représenté par Fourier C. ; Godin J.B., etc.). Les *villes progressistes*, selon Françoise Choay (1965, 23), « *contrastent avec les villes médiévales traditionnelles et les centres des villes industrielles. Elles ne constituent pas une solution dense, massive et plus ou moins organique, mais un établissement éclaté ou atomisé* ».

Par conséquent, de profondes transformations de la société urbaine sous l'impulsion de l'industrialisation se sont opérées d'abord à l'échelle de l'Europe puis transposées géographiquement à d'autres continents (Asie, Amérique Latine et en Afrique), faisant de cette nouvelle dynamique urbaine un phénomène observable à l'échelle planétaire mais très différenciable selon les contextes géographiques, socioéconomiques et socioculturels.

L'environnement urbain devient alors le réceptacle des germes des dysfonctionnements sociaux d'une société devenue essentiellement urbaine évoluant dans un milieu qui influe considérablement sur ses modes de vie et ses pratiques ; car les conditions de vie définies par les formes urbaines en tant que politiques spatiales ignorent ces derniers ou bien ne sont pris en considération, qu'en dernière instance.

L'espace, ainsi produit, représentes-en quelque sorte une marchandise à travers le processus d'entassement du capital générant une contradiction spatiale fondamentale entre production ou agencement ponctuel, et organisation ou configuration globale (Lefebvre H., 1974). Il est défini sans la prise en compte des individus qui y vivent et qui, par leurs activités mêmes, construisent continuellement cet espace. Désormais l'espace est euclidien[2] (chez les professionnels ; les architectes et les urbanistes), homogène et isotrope, au principe d'une représentation à l'échelle des édifices dans le dessin, apportant un gain occurrent de séparation et de maitrise de l'espace en général. « *Le temps et*

[2] L'espace euclidien et la représentation systématique des lieux à diverses échelles. Ces représentations ont un fondement toutefois quelque peu différent de ce que les images donnent à voir de prime abord. Si l'on échappe au fétichisme de l'objet figuratif et que l'on s'attache au fait même de faire des plans, on découvre que cet espace de représentation qu'est l'espace architectural sert plus à régler des rapports entre les édifices qu'à statuer sur leur emplacement ou sur leurs conformations particulières (Boudon Ph., 1971). Derrière chaque édifice se cache le contexte urbain de son insertion future, de la même façon que derrière chaque lieu figurant sur une carte se cache ce qui le distancie des autres. Faussement neutre parce qu'il correspond au support vierge du dessin, le fond de tout plan permet de préjuger d'un état plus global des lieux que ne le laissent entendre les objets figuratifs qui y sont représentés (Lefebvre H., 1974).

l'espace, l'écriture et la comptabilité deviennent des instruments de l'hégémonie de cette classe sur l'ensemble de la société. L'individualisme, affirmation de l'ego stimulé par un humanisme d'entreprise échappant aux contraintes de représentations collectives que l'on commence sérieusement à profaner, libère les esprits qui se doivent d'être méthodiques pour arriver à leurs fins » (Braudel F.,1985, 13).

Avec de telles réductions, durant le dernier cinquantenaire, nous avons égaré les sens fondamentaux de l'urbanité et de l'architecture ; autrement dit la spatialisation des êtres humains en tant que savoir vivre ensemble, en associant plusieurs échelles : La famille, l'immeuble, la rue, le quartier, la commune et l'agglomération.

PROBLÉMATIQUE

A travers tous les problèmes qu'endure la ville par rapport au post-urbain, nous constatons que ceux de l'urbanité se lisent dans la mobilité de la société le long d'unités formelles en opposition à la fixité d'hier au sein du territoire et d'une centralité.

Cette situation est davantage renforcée par le clivage opposant les pays développés aux pays du Tiers monde et pays émergents. La colonisation confrontait les sociétés européennes dont le dynamisme urbain était associé, depuis plusieurs siècles, au développement du capitalisme, à d'autres sociétés à la fois peu urbanisées et peu marquées par le capitalisme. Cette disparité de niveaux de développement s'est renforcée durant toute la période, et a transformé les différences civilisationnelles en inégalités socio-spatiales. De cette manière, la projection de l'urbanisme occidental dans les pays dominés a produit une dualité morphologique, démographique et fonctionnelle qui porte le dualisme à l'échelle intra-urbaine ; ville coloniale d'un côté, bidonvilles et économie informelle de l'autre. La réalité s'est largement complexifiée ; avec la production de singularités nouvelles sans liens ni insertions dans les anciennes localités.

Durant la période post-indépendance, les villes traditionnelles marquées par la continuité, l'appropriation spatiale et la cohésion sociale, se trouvent bouleversées et marginalisées par la projection de villes nouvelles et un réseau routier urbain qui participent dans la volonté de dé-densifier et de favoriser l'automobile, sans égard excessif au tissu préexistant, qui est, par ailleurs, largement laissé à l'abandon et qualifié de précaire, de désordonné et de chaotique. En voulant dessiner des villes idéales, les architectes de cette

période de la construction, ont imposé un ordre schématique émanant de la pureté esthétique d'un géométrisme (qu'ils pensent aisément transposables à une autre échelle) tendant parfois à l'anormal, suscitant de la violence par la réaction des exclus, de la censure et de l'exclusion (Frey J-P., 1983).

Face à ces dysfonctionnements urbains, on note peu d'études sur la sociologie de l'espace humanisé en général et plus particulièrement sur la perception, l'usage et la représentation de l'espace social, du cadre de vie ; des notions qui renvoient à un véritable sens de l'urbanité à travers les modes de vies, et les espaces de vie et de socialisation. Les contributions dans ce domaine portent principalement sur tout ce qui peut être ramené à du mesurable et à du quantifiable dans l'ordre de l'humain. « *II est vrai que l'on n'appréhende pas aussi facilement une identité, une mémoire, des valeurs, une solidarité collective locale, régionale ou nationale, un sentiment d'exclusion ou un sentiment d'appartenance à un quartier, à une cité, à un pays ou à une patrie comme on le ferait pour un réseau routier, pour des trames d'assainissement, pour des modes de circulation et de transport, etc.* » (Mouline S.,2004, 9). Aussi, malgré la production de connaissances chiffrées sur les croissances urbaines et sur ses effets négatifs, les solutions préconisées, les stratégies mises en œuvre n'ont pas été à la mesure des défis que constitue la croissance urbaine à l'échelle de la planète et que malgré bien des efforts, la compréhension des rapports humains à l'espace et à l'urbanité, reste le maillon faible de la réflexion sur l'espace humanisé et que les efforts de nombreux pays en voie de développement restent entravés par un manque de vision conceptuelle.

L'Algérie, est l'un des pays ayant connu le passage de différentes civilisations et colonisations où chacune d'elles a marqué le territoire par sa propre vision et gestion spatiales. Ces interventions exogènes et brutales ont mis à mal les repères et les fonctionnements sociaux traditionnels car le savoir et la production conventionnelle (vernaculaire, traditionnel, culturel) de l'espace ont été ébranlés. L'insuffisance de connaissances sur les phénomènes de spatialisation et sur le rapport de l'habitant à son espace a conduit à des interventions inadaptées qui se perpétuent sous l'effet d'une accélération du processus d'urbanisation depuis le début du XX^{ème} siècle, conduisant à des mutations prenant l'expression d'une crise urbaine claire (Sidi Boumedine R ; Taïeb M., 1996).

Dans le contexte algérien, la crise urbaine est le résultat d'une série de stratégies de planification urbaine adoptée depuis son indépendance. Au début, pour la gestion des grands pôles urbano-industriels naissant à partir de la nationalisation des hydrocarbures (1971) et de l'industrialisation, l'État algérien a reconduit des textes issus de la colonisation. A partir de

1974, on a commencé à introduire les prémices d'une préoccupation urbaine et les mesures relatives à « la décentralisation et à l'aménagement du territoire et les travaux de programmation urbaine pour les grandes villes », comme on a eu recours aux multiples outils (PUD, PUP, PDAU, POS, …etc.), tous caractérisés par la transplantation mécanique de plans uniformisé à travers tout le territoire produisant un espace inadapté à la culture, au mode de vie de la population locale et offrant un cadre de vie de pauvre qualité. En plus, le boom démographique et l'exode rural ont amplifié les difficultés de maitrise de la croissance urbaine et celles de contrôle de l'urbanisation anarchique.

La crise de l'urbanisation en Algérie s'est exprimée à l'échelle locale par la concrétisation d'opérations urbaines importées, stéréotypées et d'une grande rigidité dans la prise en charge des problèmes des villes et notamment celles à noyaux traditionnels où les extensions se font ex-nihilo tout en ignorant ces tissus anciens dans les plans d'aménagement ou d'extension. Les opérations aboutissent à une fragmentation spatiale doublée d'un éclatement des références socioculturelles globales caractérisées par un important affaiblissement de la convivialité et d'une reconfiguration des formes d'urbanité. Les exemples sont multiples et variés, ils vont des lotissements « modèles » jusqu'aux « plans types » qui n'ont cessé de gommer les spécificités locales par une standardisation généralisée de l'est à l'ouest et du nord au sud où habitats et habitus finissent à terme, par prendre la norme technique, pour la norme sociale.

Le rejet du modèle compact associé systématiquement à des images de convivialité, de citoyenneté, d'urbanité, menacerait d'extinction l'ensemble de ces valeurs et les pratiques de la ville par l'inscription de nouvelles pratiques dans un espace donné constituant des particularités socioculturelles érigées en contre culture en référence à la ville. « *Ces approches finissent soit par inverser l'ordre d'apparition des positionnements de ces populations, mettant en avant le repli et le désir d'être ensemble concrétisé par la force de l'ancrage territorial et considérant comme secondaire les mécanismes de relégation qui les ont précédés, soit concluent à des reconstitutions communautaires passéistes ou expressives d'un refus d'intégration là où il faudrait plutôt faire des hypothèses sur les stratégies d'intégration et sur le caractère peu spécifiquement (communautaire) et généralement complètement recomposé par rapport au milieu d'origine* »(Navez-Bouchanine F., 2012, 55).

Dans les villes du sud algérien et surtout les villes à noyau traditionnel (*Ksour*), les réactions à ces nouvelles manières de faire la ville et de vivre la ville éclairent sur la crise des procédés officiels (en tant que formes spatiales), ouvrent des perspectives de solutions mais

suscitent des inquiétudes de marginalisation de ces nouveaux territoires[3]qui sont déficients en emplois, en services d'encadrement, de loisirs et de rencontres déclenchant la réappropriation des espaces publics des nouveaux territoires (reterritorialisation) avec des formes architecturales et urbaines en totale rupture les unes avec les autres. Tous ces phénomènes participent à la production par les individus de nouvelles relations mais qui restent impacter par l'image de leur sociabilité, typique de leurs territorialités, de leurs rapports au territoire et de leurs rapports entre eux à travers le territoire. D'où l'on constate que les pratiques des individus et des familles qui s'installent dans les nouvelles périphéries sont fortement déterminées par les modes d'appropriation de leurs nouveaux territoires, tant à l'échelle du logement que des espaces publics (Chikhaoui-Berry I., 2000).

Les premiers constats issus des différentes lectures sur les anciens établissements ou les villes traditionnelles mettent en évidence une forte contradiction entre le projet de fabrique de nouvelles villes ou d'extensions d'anciennes villes en nouvelles périphéries (répondant aux normes de l'urbanisme réglementaire moderne, établies de façon unilatérale par les publics engagés dans l'urbain), et par les distensions des liens sociaux dans les quartiers résidentiels (marquées par des appropriations non réglementaires, des replis sur l'espace domestique, des problèmes d'insécurité, d'incivilité et de etc.) (Boumaza N., 2006). Mais au sein des recherches établies sur les espaces urbains qui traitent en majorité des pratiques de l'appropriation des espaces urbains, nombreuses sont les zones d'ombre sur l'étayement de la question d'urbanité elle-même.

En plus, quand la question des urbanités apparait, elle est traitée en termes de relations qui lient l'habitant à son espace de vie et néglige entièrement l'étude de l'urbanité dans le sens où on essaye de comprendre la notion et sa représentation dans les anciens établissements afin d'assurer son articulation (en tant que formes spatiales ou interactions sociales) avec l'actuel et avec les futures extensions. Car la majorité des réalités dont les manifestations se vivent, se sentent et se ressentent témoignent ; la mal vie, la détresse et l'exclusion dans des univers urbains sans liens, de plus en plus éclatés, de plus en plus fragmentés, qui ne permettent plus de constituer des cadres de vie adaptés à une coexistence communautaire.

[3] Les processus de territorialisation en œuvre dans les nouvelles périphéries, ne peuvent être interprétés sans la référence aux multiples formes de mobilité spatiale : mobilité migratoire, mobilité résidentielle, mobilité quotidienne matérielle et immatérielle. La mobilité intra-urbaine est étroitement lié aux effets des distances sur le fonctionnement de la ville dans son ensemble et sur les pratiques des citadins à différentes échelles spatiales : de la micro-mobilité de proximité à la mobilité pratiquée à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération et jusqu'à une mobilité non matérielle de plus en plus accrue par les nouvelles technologies de télécommunication (Boumaza N., 2006).

Justement, pour éviter les clichés et les fréquentes fausses certitudes :

- Ne faudrait-il pas revenir à l'essentiel, c'est-à-dire de cesser de confiner l'être humain dans des grandeurs mesurables et quantifiables, des politiques d'urbanisation restrictives, qui reposent trop souvent sur des conceptions technicistes et mercantiles, qui réduisent les habitants à des ratios de densité à l'hectare ou à des coefficients d'occupation des sols ?
- Ne faudrait-il pas mettre en valeur un ensemble de coutumes, de comportements, d'attitudes et de sentiments d'appartenance communautaire pour comprendre ce qu'est un cadre de vie, ce qu'est un lieu d'urbanité (dont la caractéristique principale est d'être un espace social de partage, d'identité et d'émotion qui renvoie aux traits de culture, de loisir, de convivialité et de solidarité) ?

L'objet de cette recherche sur un plan théorique est alors un essai de lecture de l'urbanité en tant que mode *de faire la ville* (sur un plan formel) et *d'être dans la ville* (en tant que construction collective d'interrelations et d'interprétations des nouvelles périphéries), à travers l'observation des dynamiques de territorialisation et de fabrique des habitants. Et, sur un plan pratique, cette recherche prend comme territoire d'étude la ville de Timimoun, une ville située au sud-ouest de l'Algérie, qui est formée par un noyau traditionnel (le *Ksar*), le village colonial et des périphéries fabriquées par des acteurs publics où l'émergence de nouvelles urbanités met en lumière les mutations du monde urbain et de l'ensemble de la société *ksourienne*. Si certaines de ces mutations découlent du contenu social spécifique, les urbanités en émergence dans les périphéries nécessitent alors la mobilisation d'une grille de lecture pour lire et comprendre l'articulation entre l'individu, l'espace public en tant que contenant, ses usages de l'espace public et ses pratiques des lieux, à travers la dimension temporelle et la position de l'individu dans la trajectoire de vie et ses connaissances des lieux (Cattedra R., 2002).

Les questions qui se posent alors autour de la construction des territoires et des urbanités entre l'expérience des agents qui les construisent en tant que politiques, fonctions et formes et les structures sociales qui les font (Berry-Chikhaoui I., 1994 ; Depaule J-C., 1995), nous amène à se demander :

- Quelles sont les différents usages que développent les individus dans ces différents espaces publics (autoproduits ou conçus par les professionnels) ?

- Et quels types de relations sociales (pratiques) développent-ils dans ces espaces ?

Il s'agit, alors, de montrer si ce sont les caractéristiques physiques de l'espace public, et notamment celles de la place publique en tant que diversité de formes, d'usage et de

fonctions (l'urbanité en tant que *savoir-faire la ville*) qui font l'urbanité ; ou si ce sont les pratiques en termes de relations et de liens (l'urbanité en tant que *savoir- vivre la ville*) qui donnent sens et influencent l'urbanité.

Aussi, nous posons l'hypothèse générale de l'existence de lien(s) entre les configurations des lieux et les pratiques des individus en termes de relations qui expliqueront en effet la relation de l'urbanité en tant que *savoir faire la ville* et *savoir vivre la ville* ; et que ces liens ne sont pas figés dans le temps mais plutôt évolutifs à travers les temporalités des lieux et des individus.

Ces deux hypothèses servent de guide au présent travail de recherche et structurent la réflexion et l'analyse sur deux principaux volets :

- La confrontation entre formes spatiales et pratiques sociales en relation avec les temporalités des lieux et les temporalités des individus permet de mettre en évidence les tendances d'évolution dans le rapport de l'urbanité entre un *savoir faire la ville* et un *savoir vivre la ville.*
- Les tendances d'évolution dans le rapport des formes et des pratiques de l'espace public permettent d'apprécier la force du lien des individus à leurs espaces au point de faire corps avec ces derniers.

CONSTRUCTION D'UNE MÉTHODE DE TRAVAIL

La place publique, cet espace public accessible à tous et à tout moment, conçu et aménagé pour recevoir une diversité d'usages et de pratiques des individus et des groupes sociaux qui se l'approprient, sera le support matériel de cette recherche qui en traitant de l'urbanité à l'échelle de la ville saharienne de Timimoun tente d'apporter une pierre à l'édifice de la connaissance de l'urbanité, à travers le décryptage des différents types de relations qui naissent entre l'espace public et ses usagers et qui s'inscrivent dans les temporalités historiques, urbanistiques, sociales et culturelles. La place publique de Timimoun, traduction de l'histoire et de la mémoire collective de ladite ville, est l'expression de complexité par le recouvrement de nombreuses réalités et d'échelles, la concentration d'une grande diversité d'usages et d'usagers, la réalisation de la mixité sociale et sa participation à l'attractivité économique. Elle est porteuse de l'urbanité depuis l'Antiquité.

Ainsi, le modèle d'analyse, pour lequel nous optons, propose une lecture des lieux et des pratiques des individus dans ces lieux à travers les différentes périodes de leurs évolutions historiques, urbanistiques et fonctionnelles car la matérialité de l'espace et l'historicité de

l'individu affichent des interrelations continues conditionnant l'urbanité de l'individu dans sa manière d'habiter l'espace. A cet effet, la notion de temps dans ces lectures socio-spatiales est très importante car elle coïncide avec les différentes temporalités des lieux au travers de leur histoire, des pratiques et des usages qu'ils ont occasionnées, et qui ont évolué au cours des années. La temporalité quotidienne peut être considérée comme le temps vécu par l'individu en même temps qu'elle est aussi un temps perçu et imposé par une société (Baudelle G. et Regnauld H., 2004), dépendant selon Paquot T. (2001) et Hall E-T. (1984) d'une culture temporelle. Dans cette perspective, l'urbanisme de la chronotopie[4]constitue une approche pertinente dans la mesure où toute ville représente un environnement unique, authentique et sensible avec un chronotope propre à lui et singulier (Bonfiglioli S., 1999). Cette approche permet de cerner les rapports entre le temps des villes et le temps des individus qui sont pensés comme un enjeu pour le « *quotidien urbain* » des villes (Gwiazdzinski L., 2009), et de décrypter la possible faiblesse d'articulation entre les temporalités des lieux et celles des individus que de Certeau Michel (1980, 1990) avait identifié les « *arts de faire* » comme ces ruses et tactiques développées pour contrecarrer les temps et les rythmes imposés dans la pratique des lieux.

La chronotopie nous permettra aussi de comprendre les temporalités des politiques urbaines et celles des hommes dans leurs pratiques spatiales (la réception sociale de l'urbanisme abordée par Semmoud N. (2007), pour contribuer dans l'orientation de l'urbanisme vers une conciliation de l'histoire urbaine et des changements intrinsèques à l'évolution des villes, vers un équilibre entre permanences et mutations, entre sédimentation et modernité.

Cette approche convoque alors l'implication de plusieurs disciplines (architecturale, urbaine et sociologique) afin d'éclairer le rapport entre la configuration spatiale, les modes de vie et les dynamiques spatiales qui en découlent (les transformations passées et à venir).Il s'agit alors d'effectuer une triple lecture ; la première concernera l'axe anthropologique, la seconde investira l'axe urbano-architectural et le troisième traitera de l'axe socio-spatial.

[4] L'urbanisme de la chronotopie proposé par Masboungi A. (2001), appréhendé auparavant par Lefebvre H. (1992) en tant que rythmanalyse des lieux depuis l'espace public, à l'espace domestique (Audas N. 2012). La chronotopie, est une notion introduite par Mikhail Bakhtine (1895-1975) qui désigne par chronotope, l'espace-temps fictionnel.
Le mot ''temps'' vient du latin *tempus* (fraction de la durée), qu'il faut distinguer d'*aevum*, lequel contient l'idée d'une continuité d'un âge. Les grecs avaient deux termes, *alon et chronos. Alon*, correspond à fluide et vital, exprime aussi un temps sans temps, celui de toute une existence, et s'approche de la notion d'éternité ; et *chronos*, correspond à notre temps en général, où l'on pourrait ajouter *kairos*, le temps propice (ou opportun), mais ces subtilités ne nous parlent plus guère et l'on doit se contenter d'un temps peu précis, qui tour à tour désigne le moment, la période, l'instant, la durée, la saison, la succession, la conjugaison, l'histoire, le quotidien.

* L'axe anthropologique nous permet, à partir d'observation directe et d'investigation de documents archivés, d'étudier la ville de Timimoun en vu de déceler sa genèse et son évolution, de comprendre l'origine, la structure et le fonctionnement des lieux, pour ainsi décortiquer tous les secrets de la ville, entre le *Ksar* en tant que territoire originel, le village colonial, un espace ouvert et structuré par la voirie, et les opérations post indépendances en tant qu'étalement fonctionnel.

*L'axe urbano-architectural de l'espace public est investi par les approches architecturale et urbaine qui se fonderont sur une analyse, morphologique et urbaine pour ainsi saisir sa réalité matérielle et ses formes bâties. C'est alors la caractérisation diachronique de l'espace public qui va nous permettre de :

-déterminer les différents espaces publics propres à chaque entité spatiale (Ksar, village et extensions postindépendance) ;

-comprendre la structuration de ces espaces au niveau de chaque organisation spatiale ;

-déterminer les configurations spatiales et architecturales qui les préfigurent et saisir les modalités de transformations.

Les données nécessaires à de telles analyses sont essentiellement graphiques, cartographiques et photographiques (des plans, des cartes ou des photos), et pour les obtenir, on a eu recours à des relevés sur terrain, des cartes empruntées à différentes administrations (DUCH, SUCH, etc.), des documents archivés (archives de Vincennes de Paris), comme nous avons eu recours aux documents d'ordre iconographiques (Les manuscrits de la Zaouïa de *Sidi* Ahmed ou Othmane, descendant de *Sidi* Othmane, le fondateur de Timimoun).

*Quant à l'axe socio-spatial, il s'appuie sur des approches sociologiques et ethno-anthropologiques. Ce qui nous permettra de saisir l'expression des usages et des pratiques socio-spatiales des habitants.

L'étude des usages et des pratiques s'effectue sur la base de relevés ethno-urbain-élaborés à partir de plans, de photos, de films réalisés lors de l'investigation des parcours commentés et aussi des enregistrements réalisés lors des entretiens. Comme, nous avons aussi eu recours au questionnaire auprès d'un échantillon d'usagers pour une meilleure précision de l'information.

En définitive, il est question d'établir une généalogie des Places publiques de la ville de Timimoun, pour approfondir les connaissances sur leurs créations, leurs mutations et les modes de leurs productions actuelles, de déterminer les facteurs, qui génèrent leur architecture (valeurs communautaires, normes culturelles, caractéristiques techniques, données

existentielles, …) et favorisent leurs usages ; et de recenser les pratiques propres à chaque espace-temps.

Les formes d'urbanités se dégageront du croisement des données des dimensions spatiales et sociales. Aussi, le relevé et le récit nous permettent de saisir la transcription spatiale (matérialisée dans les dispositions et dispositifs de l'espace), de justifier les usages et les liens qui se créent avec la place publique en termes de pratiques, de rejet ou bien de ré-appropriation.

Les analyses croisées sur les différentes places en tant que support des usages et des pratiques repérées vont nous permettre de ***savoir faire*** des espaces qui intègrent d'une part les besoins et les attentes des usagers, habitants, commerçants, etc. et d'autre part permettre l'expression d'un ***savoir vivre*** ces espaces à travers l'appartenance et l'appropriation de ces lieux, pour ainsi développer certaines potentialités (nouveaux usages, vocations nouvelles, évolutions possibles, etc.).

Déchiffrer tous les codes de la société et de son espace a nécessité plusieurs séjours à différentes périodes de l'année, afin d'assister et de partager les différentes fêtes et usages des habitants de la ville. Effectuer ces séjours (Annaba-Timimoun/ 1600 Km) était pour nous et dans notre situation sociale (mariée et enseignante, sans aucune prise en charge financière) une tâche très délicate. Cet éloignement a impacté la fréquence de déplacement causant ainsi un étalement de la période de recherche et rendant difficile la collecte de l'information auprès des établissements publics et des structures locales traditionnelles (Zaouia, Mosquées, …, etc).

L'autre difficulté à laquelle nous avons été confronté est l'inexistence de documents officiels concernant la période coloniale au niveau de Timimoun, chose qui nous a aussi poussée à effectuer plusieurs déplacements en France et consulter les archives de Vincennes (plusieurs séjours).

A ces difficultés logistiques nous fûmes confrontés à une difficulté culturelle de taille, la communication face aux différents groupes ethniques et sociaux, pratiquant différents dialectes comme les Zénètes.

L'objectif de cette recherche est de montrer que la forme physique de l'espace n'est pas une donnée universelle que l'on peut attribuer et transposer à toutes les sociétés, mais plutôt varie d'un contexte à un autre en fonction de chaque société, de son histoire, de sa culture et de son mode de vie.

STRUCTURE DE LA THÈSE

Le présent travail de recherche qui porte sur l'urbanité des villes du Sud est organisé en deux grandes parties englobant sept (07) chapitres.

Après une Introduction Générale où sont définies la problématique, les hypothèses et la méthodologie, la première partie, composée de trois (03) chapitres, est d'ordre théorique ; elle développe les fondements théoriques qui se rapportent à la thématique de la recherche et définit son terrain d'application et son contexte géo-historique et socioculturel. La deuxième partie est d'ordre empirique ; elle s'articule sur quatre (04) chapitres : les trois premiers présentent la ville de Timimoun à travers les trois grandes phases historiques de la construction de son territoire, l'organisation spatiale et la structuration sociale de chacune des trois entités qui la compose.

Quant au dernier chapitre (Chapitre 7), il propose une analyse des places publiques à Timimoun dans une double perspective de confrontation de leurs formes spatiales aux pratiques et représentations sociales, et d'éclairage sur le fonctionnement socio-spatial des différentes places soumises à l'investigation en mettant au cœur de l'analyse le rapport des temporalités des différents lieux et à celles des individus. La Confrontation des résultats des deux parties du chapitre nous permettra de répondre à notre questionnement à savoir : est-ce que la forme physique de la place qui construit et structure l'urbanité, ou bien est-ce les pratiques des habitants et usagers qui lui donnent essence et sens ?

Présentations des différents chapitres :

Chapitre 01 focalise sur les aspects en relation avec l'urbanité en tant que *savoir faire la vill*e et *savoir vivre la ville*. Le *savoir faire la ville,* qui a une relation directe avec la matérialité de la ville et sa présentation en tant que contenant nous pousse à développer les notions d'espace, de lieu et de territoire, pour enfin saisir l'urbanité dans sa matérialité. Le *savoir vivre la ville,* se rapporte à l'aspect immatériel de la ville, et les mécanismes investis pour faire corps avec la ville : l'appropriation, l'identité (du lieu et de l'individu) et l'habiter. De même, ce chapitre soulève dans sa dernière partie, la question de la relation entre l'urbanité et la citadinité, pour enfin éviter toutes confusions entre les deux notions.

Chapitre 02 traite de l'espace public en tant que support matériel et lieu de pratique de l'urbanité, en insistant sur son approche épistémologique, les sens qu'il peut représenter et acquérir au sein de chaque culture (occidentale et orientale), ses multiples formes d'existence

(Rues, Places, jardins, Mosquée, *Hammam*, *Meydan*, *Rahba*, *Souk*,….etc.), ses propres dimensions en tant qu'espace de médiation et de communication et sa prise en charge dans chaque culture. Comme, il traite aussi du bouleversement des sociétés traditionnelles par la colonisation et des reconfigurations d'ordre social, politique architectural et urbanistique de l'espace public.

Chapitre 03 aborde la question de l'urbanité dans le contexte algérien en insistant tout particulièrement sur les impacts de la colonisation sur la société en place et sur ses lieux de vie. Il dévoile le processus par lequel la colonisation a tenté de changer l'algérien à travers le changement de ses mœurs ; par l'introduction de nouvelles conceptions liées au temps (l'horloge), à la vitesse (le train et la voiture) et à l'histoire (imposer une nouvelle histoire à la société par le biais de l'école). Comme il démontre comment le savoir et la logistique militaire, la marginalisation du tissu traditionnel et le déni d'une histoire millénaire ont participé aux déstructurations et recomposition spatiales des territoires algériens. Un volet est consacré aux nouvelles stratégies du génie militaire dans la conception des villes (à savoir la régularité et l'alignement), le redressement du tracé des cités traditionnelles et l'implantation de nouveaux espaces et équipement pour la confirmation de la domination, du prestige et des nouveaux symboles de la nouvelle société.

Chapitre 04 est consacré à la présentation de la ville de Timimoun durant la période précoloniale : sa situation, ses conditions d'existence, son peuplement, sa spatialité et la construction de son territoire avec, dans un premier temps, *les Ighamawen* en tant qu'appropriation intra-muros et par la suite le développement du *Ksar* en tant que cité à partir du 7ème siècle. Il met en lumière les stratégies déployées par le ksourien pour structurer son espace, l'apprivoiser et enfin l'habiter dans une finalité de symbiose entre la forme matérielle du lieu et les pratiques sociales.

Chapitre 05 : aborde d'abord la perception des militaires envers les territoires du sud (description des lieux, des populations, de leur habitat) et leur gestion de ces territoires. Il aborde aussi la construction du village de Timimoun en passant par la domination de l'espace autochtone, la création du village en tant que parallèle spatial et enfin l'aboutissement à la cohabitation spatiale et sociale tout en préservant la séparation entre les deux populations au sein du même village. Puis, il présente aussi la nouvelle structure spatiale et les nouvelles formes de l'expression de l'urbanité sur un plan spatial et social.

Chapitre 06 retrace, dans le contexte de l'Algérie indépendante, les différentes phases de développement urbain liées au développement des structures, des politiques urbaines, des stratégies économiques et des outils appropriés à l'aménagement du territoire et du développement de la ville. Ce chapitre traite aussi du développement de la ville de Timimoun, à travers la lecture des opérations liées aux développements économique, social et spatial et nous renseigne sur d'autres aspects de l'urbanité, sa conception et sa pratique.

Chapitre 07 synthétise les différentes étapes du travail de terrain à partir du croisement et de la confrontation des différentes techniques utilisées pour la lecture de l'impact des formes spatiales et des pratiques sociales sur l'urbanité de la ville de Timimoun. La première section présente la lecture morphologique des différents types de Places en fonction de leur échelle d'appartenance ; Places déterminées à partir d'une recherche cartographique (archives et services techniques) et placées dans leur contexte à partir des parcours commentés et réalisés avec les habitants de la ville. La deuxième section concerne en premier lieu la détermination de l'échantillon de population à entretenir (réalisation d'entretiens) et à questionner (le questionnaire), selon les différentes catégories sociales. L'entretien et l'observation directe nous servent en deuxième lieu de support pour la compréhension du fonctionnement social et spatial des différentes Places. En troisième lieu, le questionnaire permet de lire le contenu des différentes temporalités (lieux et individus) et d'investir tous les aspects (matériels ou immatériels) qui permettent à l'individu et à la société de vivre pleinement leur (s) urbanité (s).

Une Conclusion Générale vient résumer succinctement l'objet de la recherche, la méthodologie et les résultats pour Timimoun et ses places et suggérer quelques axes pour de futures recherches, et notamment quelques précautions à prendre pour éviter la discordance formes spatiales / pratiques sociales.

PREMIÈRE PARTIE

L'URBANITÉ : D'UNE THÉMATIQUE ÀLA CONSTRUCTION D'UN OBJET DE RECHERCHE

INTRODUCTION

Cette première partie du travail de thèse a pour objectif de proposer une présentation de l'objet de notre recherche par des resserrements thématiques progressifs. En partant d'une interrogation sur ce que le concept urbanité représente ou au contraire ne représente pas (par rapport à la ville, au mode de faire la ville ou bien d'être dans la ville) suscitée par la consultation de différents travaux menés par des chercheurs des différentes disciplines, nous essaierons de cerner les contours de ce concept et sa relation à d'autres concepts qui pivotent autour, à savoir la ville, l'espace public et la société, afin de s'inscrire dans des considérations réfléchies.

Selon Wirth Louis (1938, 262) et les chercheurs de l'École de Chicago (Ezra Park Robert et Burgess William), la ville est définie comme « *un établissement important, dense et permanent d'individus hétérogènes [...] ; une densité qui multiplie les occasions de rencontres, et c'est aussi le lieu de processus d'agrégation et de ségrégation des populations qui se regroupent selon des aires morales* ». Donc, la ville n'est pas seulement une entité spatiale « *mosaïque d'aires naturelles* », elle est également le rassemblement de cultures et d'univers différents, qui fait d'elle un lieu de brassage et de métissage des modes de vies. Son façonnement et son évolution procèdent de « *processus sociaux* ». En référence à cette définition, la ville pourrait se décomposer en deux sphères : l'une correspondant à la constitution physique et matérielle représentée par ses rues, ses places, ses quartiers …, et l'autre composée des rapports sociaux, et de l'individu en tant qu'attitudes, usages et pratiques qui évoluent en fonction des rapports entretenus avec ces lieux. Dans ce sens, Park R-E., (1915, 583) précise qu'« *au cours du temps, chaque secteur et chaque quartier de la ville assimile une partie du caractère et de la qualité de ses habitants* » ; et Lévy J., (1994-1999) et Lussault M., (1996) qualifient la ville de « *dispositif spatial* » configurant les substances sociétales, pour devenir un état qu'on peut analyser et un processus dont il importe de comprendre l'archéologie. Ce dispositif spatial représente la spatialité qui, est l'un des modèles explicatifs construits par la géographie pour expliquer la différenciation dans l'occupation de la surface de la terre par les sociétés humaines (Levy J., 2007). Elle constitue une interprétation par des relations " horizontales ", qui complète les explications fondées sur les relations " verticales " des sociétés avec la diversité des conditions et des ressources offertes par les milieux naturels. La spatialité réunit l'ensemble des conditions et des pratiques de la vie individuelle et sociale qui sont liées à la position des individus et des groupes relativement les uns aux autres. Chaque société organise son territoire selon une spatialité qui

lui est propre et qui dépend de ses valeurs, de ses normes, de ses choix d'activités et de sa maîtrise technique. On l'analyse à partir des principales composantes du fonctionnement des territoires que sont l'appropriation, l'habitat, la circulation, l'exploitation (ou production) et l'administration (ou gestion). Le dimensionnement, l'espacement, les densités et les formes (configurations) varient ainsi d'une société à l'autre. Comme elle dépend de l'organisation de l'espace dans le sens d'action (projet), de sa forme (configuration), de sa perception (représentation), de sa structuration, des expressions d'organisation spatiale, et de système (Lefebvre H., 1974).

Ce sont ces aspects divers en tant que contenant (l'espace public) en relation étroite avec le contenu (la société) que l'on doit mettre à jour pour essayer de comprendre les réelles conditions pour l'accomplissement de l'urbanité ; d'où l'apport incontournable de l'approche sociologique.

CHAPITRE 1

D'UNE DISTINCTION D'APPROCHES DE L'URBANITE, ENTRE *UN SAVOIR FAIRE* LA VILLE ET *UN SAVOIR VIVRE* LA VILLE

Introduction

L'urbanité définit comme les qualités de l'homme de la ville, que sont la politesse et les manières affables (affabilité que donne l'usage du monde), recouvre un sens commun, comme « civilité » et représente un ensemble de traits liés aux comportements positifs impliquant courtoisie, respect de l'autre, bonnes mœurs et usages (que l'on atteste être le propre des citadins par opposition aux habitants de la campagne) (Le Robert., 1996).

Elle représente le fait de vivre en ville ou en cité, elle implique une pratique continuelle de la vie sociale marquée par l'élégance, la générosité, la spontanéité et suppose le respect de l'autre, la volonté d'éviter tout ce qui serait choquant pour lui (Bourdin A., 2004). C'est de l'intensité de cette dernière que vient le savoir vivre en ville, qui offre à l'urbanité l'une des formes de la relation qui exclut la brutalité des rapports de force.

L'urbanité devient donc, un mode d'être en ville. Elle est « *l'art de rendre les relations agréables, entre pairs ou entre inférieurs et supérieurs* » (Bourdin A., 2004, 173). A ces égards, elle interroge les moyens d'une vie sociale paisible faite de relations harmonieuses entre les individus, qui ne se réduiraient pas aux simples règles de la coexistence des citadins, mais se trouveraient interrogées par le développement et l'affirmation des individualités, des identités et évoqueraient la redéfinition des espaces (communs et/ ou publics et des relations espace/ individus) lorsque cette finalité de l'urbanité tend à s'éloigner, lorsque les relations sociales tendent à devenir anonymes, superficielles et éphémères en milieu urbain.

La notion d'urbanité prend tout son sens lors de la Biennale de Paris intitulée : « A la recherche de l'urbanité : *savoir faire la ville, savoir vivre la ville* » (Paquot T., 2005).

Le *savoir faire la ville*[5], évoque en premier lieu la relation de l'homme à l'espace en termes de « *géographicité* », (Dardel E., 1952), pour dépasser le cadre de l'ontologie et comprendre la construction du lieu et l'établissement du territoire (Heidegger M., 1958).

[5]*Asty* : ville, cadre territorial, le lieu géographique.

Quant au *savoir vivre la ville*[6] ; il renseigne sur les pratiques de l'espace nommées modes d'habiter (Mathieu N., 2006), en tant qu'expression spatiale de la manière dont l'individu mobilise l'espace, à travers les relations qui se tissent entre l'individu et son environnement spatial, ou bien entre les individus eux-mêmes découlant des logiques d'appropriation et d'identification des espaces dits publics.

Pour Augustin Berque (1993), l'urbanité traduit une composition entre la forme (matérialité de la ville) et la substance (ensemble des relations entre les hommes et les espaces), où les unes et les autres entrent en résonance pour que la ville devienne une entité, exprimée par la relation écouménale qui n'est autre que la jonction et l'articulation entre l'ontologie et la géographicité. En ce sens toute idée de distinction entre l'espace urbain et les habitants de la ville se dissipe pour que l'un et l'autre forment un tout, un sujet collectif qu'il convient justement d'analyser.

1-1- L'urbanité et le *savoir-faire* la ville.

Le développement de la relation entre le spatial en tant que support matériel de l'urbanité nous aide à expliquer les sens changeants que peut acquérir ce couple (espace/urbanité) à travers les disciplines, les situations et les temporalités. Certaines interprétations de la relation (espace /urbanité) la présentent en tant que caractéristiques physiques et conditions matérielles de l'espace favorisant un quelconque « *être – ensemble* » (Dolle J-P., 1993). Et Afin de cerner cette relation entre l'espace et l'urbanité, un retour théorique sur le concept d'espace est nécessaire pour lever toute ambigüité avec ses corollaires (lieu et territoire), et aussi pour explorer toutes les définitions originelles qui font de l'espace une réalité physique permettant l'aménagement de relations immatérielles accédant ainsi à la subjectivité et la sensibilité humaine qui conditionnent l'empiricité des objets et la concrétisation de l'urbanité.

1-1-1 L'espace ; une réalité physique et immatérielle

La notion d'espace initiée par tous, permet de nous positionner comme être au monde, de localiser les objets par des coordonnées et de placer les choses entre elles. Mais aussi

[6]*Polis* : la cité, le lieu de la délibération, et des interrelations.

simple qu'elle puisse apparaitre, elle reste complexe, variée et évolue à travers les périodes et les disciplines.

Généralement, l'espace est abordé par sa dimension topologique ; comme étant un espace physique à deux ou trois dimensions (plan ou volume) dans lequel sont définis les courbes, les droites, les distances et les angles (Di Méo G., 1998). Cet espace-support est souvent nommé espace euclidien qui affirme la réalité physique de l'espace et est défini par l'occupation d'une place en certains points par les choses qui, par conséquent nous permet de les localiser et de les mesurer à travers une conception ordinaire du monde ; sa structure, ses distances et les trois dimensions de longueur, de largeur et de hauteur qui la gouvernent (Di Méo G., 1998). C'est ce qui nous renvoie à la définition de l'espace absolu chez Newton comme étant un espace qui demeure toujours le même puisqu'il n'est pas en relation avec l'extérieur ; donc considéré comme rigide et immuable, il sert de cadre de référence pour définir le mouvement ou le repos.

Par la suite Kant introduit la dimension subjective à l'espace, qui permet à l'homme d'accéder à son monde à travers l'intuition sensible (donnée relative à l'existence humaine) opinant ainsi la faisabilité des expériences. « *L'espace est donc une représentation a priori indispensable à la compréhension des phénomènes extérieurs, elle est présente en nous avant toute perception d'un objet, elle est une intuition pure et non empirique (l'intuition se rapportant à une sensation*) » (Kant E., 1869), d'où une définition qui annonce le dualisme espace-matière afin de distinguer l'espace des phénomènes extérieurs à l'individu et à sa manière de les interpréter par la raison. L'espace est ainsi donné à la conscience, non par une construction de l'esprit mais en tant que mode selon lequel les objets apparaissent aux individus, soit comme une intuition présente chez l'individu a priori. Il évoque l'espace, non pas comme une donnée mais comme une forme a priori de la sensibilité. L'idée développée est celle d'un espace comme disposition mentale, forme et cadre de toute perception des objets et du monde par les sens (Riquier C., 2007).

Donc, d'une considération isotropique et homogène dans les sciences physiques, il acquiert le sens d'espace interprété et subjectif avec une dimension sensitive, imaginative et symbolique, car il est vécu et est schème mental qui résulte d'une prédisposition de l'esprit à recevoir ce qui est extérieur à l'être humain. Il passe alors d'une forme euclidienne (au sens métaphysique du terme) à une substance spatiale et support des activités humaines en tant qu'actes à partir desquels se forgent les représentations des hommes.

Cette distinction de l'espace entre celui décrit par la géométrie euclidienne et l'espace substrat de l'existence humaine faisait déjà figure dans des théories très anciennes entre un

espace immuable (parce qu'indépendant de la chose : le topo aristotélicien), et un espace où la chose lui est liée (la chôra de Platon) (Audas N., 2012). Conjuguées ensemble les notions de topos et de chôra forment ce qu'Augustin Berque (2000, 2005) nomme l'écoumène en tant que dynamique qui s'enclenche entre l'identité statique de la substance (topicité) et la dynamique attributive de l'existence (la chorésie) afin d'expliquer la relation humaine à l'étendue terrestre. Selon Augustin Berque (2005), l'écoumène est constitué d'un milieu existentiel (la chôra) et d'un lieu substantiel (le topo).

Cette relation acquiert une dimension géographique et nous renvoie à sa perception par les relations sociales et socio-spatiales, que l'espace abrite et conditionne. De ce fait, l'espace n'est plus considéré comme simple support d'activités et de phénomènes dont on cherche à modéliser la distribution, ni comme concept scientifique qui sert à la projection des diverses instances de la société, mais plutôt devient une structure active, productrice de la société autant qu'elle était produite par elle-même. L'espace apporte alors des valeurs, des qualités, des outillages et un vocabulaire que ne lui fournissent pas les concepts fondateurs antérieurs (entre autres l'approche scientifique), mais plutôt une spatialisation, c'est-à-dire une mise en espace par humanisation (Lecourtois C., 2004).

L'espace, devient alors continu, fini, unique, réel et résulte d'une série de transformations opérées par l'homme sur la surface terrestre. Sa production à partir d'un milieu passe en effet par une série d'actions humaines à savoir : une action d'identification et de dénomination, une action de dimensionnement, une action de polarisation et une action d'organisation (Raymond H., 2000).

Cette autre définition de l'espace pousse Hall E.T. (1971) à entreprendre des démonstrations « *La dimension cachée* » où il tente de montrer que la culture et le vécu de l'individu influent directement les conceptions de l'espace-contenu et du temps perçu, pour ainsi se libérer des conceptions de l'espace chez Kant[7], Galilée et Newton. La pensée kantienne présente l'espace comme un contenu qui révèle une réalité vécue, hétérogène et qualifiée et un contenant abstrait, homogène et quantitatif. Quant à la conception Galileo-newtonienne, elle appréhende l'espace-contenant par son caractère de neutralité, comme un cadre réel, absolu qui existe indépendamment des objets qui s'y trouvent ou des événements qui s'y passent (Hall E-T., 1971).

[7] La pensée kantienne présente l'espace comme un contenu qui révèle une réalité vécue, hétérogène et qualifiée et un contenant abstrait, homogène et quantitatif. Quant à la conception Galileo-newtonienne, elle appréhende l'espace-contenant par son caractère de neutralité, comme un cadre réel, absolu qui existe indépendamment des objets qui s'y trouvent ou des événements qui s'y passent (Hall E-T., 1971).

L'espace est donc un système en soi, où son appréhension change de sens selon que l'on s'intéresse à l'espace des sociétés (comme le fait la géographie), ou bien à la société dans l'espace. Donc, si l'analyse du « *système spatial* » est importante, il ne faudrait surtout pas ignorer l'analyse du « système spatialisé » car c'est le système social qui produit un espace pour durer. Pour Henri Lefebvre (1974-2000), *la production de l'espace* est le résultat de la trilogie (espace perçu, conçu et vécu) constituant un « tout » pour l'unité productive et permettant de basculer d'un espace « *objectivement* » perçu (espace de vie)[8] comme une donnée *a priori* à un espace « *subjectivement* » conçu[9], perçu[10] et vécu[11].

L'espace vécu nous intéresse particulièrement (utile dans les problématiques de l'urbanité selon (Di Meo G.1990) « *géographies tranquilles du quotidien* ») car il exprime la relation existentielle, forcement subjective, que l'individu socialisé, seul ou collectivement, établit avec la terre et avec ses lieux, en s'imprégnant des valeurs culturelles reflétant pour chacun l'appartenance à un groupe localisé. Sa connaissance (l'espace vécu) passe par l'écoute des acteurs, par la prise en compte de leurs représentations et de leurs imaginaires spatiaux, tout en incarnant les pratiques et usages des individus, où les expériences d'espace pratiquées à longueur de journée par les individus traduisent parfaitement l'ajustement de leur emploi du temps à la réalité spatiale qui s'offre à eux.

Une autre entrée pour essayer de comprendre la relation de l'homme à son environnement et ainsi apporter des éclaircissements à l'urbanité en tant que *savoir-faire la ville*, serait alors la différenciation entre l'espace pur (matériel) et l'espace qu'organisent les hommes en créant des lieux.

1-1-2 De l'espace de vie à l'espace vécu : la construction du lieu ?

La construction du lieu qui permet l'exercice de l'urbanité en tant que *savoir-faire la ville* est le résultat de recherches successives dans différentes disciplines permettant ainsi de dépasser les considérations physique et mathématique de l'espace pour introduire les

[8] Espace où s'inscrivent la vie quotidienne et l'univers relationnel des citadins. La place des quartiers urbains comme espace d'encrage et de référence des habitants est aujourd'hui l'objet de débats (voir quartiers et territorialités urbaines).

[9] Espace conçu : c'est l'espace qui nait par la force du pouvoir de décision des professionnels qui sont à l'origine de son orientation, de sa forme, de sa ou ses fonctions, imposant à ceux qui le pratiquent un ordre et par là des connaissances, des signes, des codes (Lefebvre H., 1971).

[10] Espace perçu : L'espace perçu relève de la pratique spatiale et s'avère être la combinaison qui s'instaure entre la réalité quotidienne (l'emploi du temps) et la réalité urbaine (les compétences spatiales des individus) au point que la première produise la seconde (Lefebvre H., 1971).

[11] Espace vécu : L'espace vécu recouvre la réalité physique de l'espace en lui adjoignant la symbolique liée aux pratiques de la vie quotidienne (Lefebvre H., 1971).

considérations sociales qui révèlent à leur tour que l'espace, dans la réalité humaine est relatif à l'existence, à l'histoire et au milieu de vie (Berque A., 2005).

C'est une première introduction à la notion de lieu considérée par TuanYi-Fu, (1977) en tant qu'espace stabilisé par l'étendue de la connaissance ou de l'expérience[12], alliant à la fois les notions de maîtrise et de pratique de l'espace (Dumont M., 2007). Ces deux notions (la maitrise et la pratique) laissent s'instaurer une certaine familiarité en termes d'échanges qui se produisent entre l'individu et l'espace lui procurent un caractère émouvant (ce qu'il est et ce qu'il représente) pour ainsi devenir lieu. « *L'espace se transforme en lieu lorsqu'il acquiert une définition et un sens* » (TuanYi-Fu.1977). Autrement dit, c'est l'expérience intime en termes d'usage, de pratique et de représentation de l'espace qui fait le lieu.

Dans cette acception, la notion de lieu renvoie simultanément à deux dimensions : l'une physique (l'individu est situé sur un point de l'espace physique, il occupe une position) et l'autre sociale (l'individu est situé dans un espace social, il occupe une place dans un rang, dans un ordre), où la ville par ses formes délimite, suggère, contraint ou libère certaines pratiques et les individus tout autant que la ville, par leurs pratiques font la ville. C'est alors, que Di Meo G. (2012) avance l'idée que les hommes ont besoin de l'espace pour habiter des lieux où ; ces derniers peuvent concerner tous les types d'espace du moment qu'ils peuvent créer les conditions de l'intimité avec l'espace sous forme d'interactions entre l'espace et l'individu expliquant les mutations qui peuvent concerner l'espace de vie pour en faire un espace vécu par la pratique concrète et quotidienne à la manière dont les individus se le représentent.

Ici, la représentation s'exprime en termes de symbolisation, qui contribue à donner une cohérence à l'espace vécu de l'individu et devenir un haut lieu de l'expression réelle de l'urbanité en tant que co-présence[13] d'individus et d'objets sociaux, où la proximité et le contact entre individus sont une condition indispensable. Quant aux concepts de limite et de distance, ils sont de l'ordre du champ de visibilité qui permettent de définir une unité spatiale (composée, délimitée, nommée et identifiée) qui peut nous renseigner sur « *ce qui s'y passe, s'y est passé, ou pourrait s'y passer.* » (Dumont M., 2007). Comme, il (le lieu) peut aussi dépasser tout fondement physique pour devenir un mythe, une croyance, un principe (propre à

[12]Tuan Yi-Fu (1977), considère que l'expérience désigne les différentes manières par lesquelles les individus appréhendent la réalité. Cette connaissance se fait selon deux voies qui se situent aux extrémités d'un continuum que sont la pensée et l'émotion en tant qu'elles constituent les filtres de l'expérience de l'espace (Audas N., 2012)

[13] Lussault M considère effectivement que cet effet de coprésence possible des individus et des choses maîtrisé par la vue, la marche brève ou le déplacement rapide confère aux lieux une dimension singulière forte : « *les lieux les plus forts ne sont-ils pas ceux, d'ailleurs, que le regard peut intégralement embrasser et où les repérages visuels des limites sont les plus aisés ?* » (Lussault M., 2003,27)

chaque civilisation et à sa vision spécifique de l'espace à construire), une figure à construire, un espace à vivre et à gérer dans le temps.

A partir de ces deux conceptions du lieu, nous retenons le caractère dual de la notion en tant que réceptacle[14] des activités humaines et actant[15] dans la mesure où il agit tout autant que les individus sur les événements qui s'y passent. De ce fait, l'espace en tant que lieu dépasse toute idée de contenant et devient un acteur actif avec une histoire particulière, du fait de sa réalité singulière qui puise des habitudes et des rythmes des individus (contenu) sous forme de pratiques (Lévy P.2003).

À ce propos, Nathalie Audas (2012) propose d'analyser les façons dont les individus s'imprègnent des divers lieux urbains dans leurs pratiques comme dans leurs représentations et s'associe avec Henri Gaudin pour la prise en considération du phénomène de réciprocité, assimilable au processus qui installe une relation entre l'individu et l'espace par la voie phénoménologique et aussi par le rôle de la corporéité en tant que processus d'inscription dans le temps. Cette inscription transforme les manières d'être dans le lieu en un véritable *savoir-faire* des individus à qui on confère par la suite le statut d'habitants actifs (ils construisent leur habiter) et non plus d'utilisateurs passifs (à qui on impose d'habiter de telle ou telle façon). C'est ainsi que Henri Gaudin (2000) introduit la notion de boucle rétroactive entre les choses de l'extérieur et son corps qui, ensemble, forment un lieu.

Le lieu apparait alors comme un espace chargé de valeurs communes où les individus s'y reconnaissent et établissent des habitudes et comportements par leurs pratiques au sein de lieux chargés d'histoire et ayant un devenir (Tuan Yi-Fu., 1977). Il possède alors une architectonique fixe et des registres changeants selon l'intensité de la présence de ces ingrédients à différents moments (Lévy P., 2003), qui lui confèrent une portée «identificatoire» (Levy P ; Lussault M., 2003).

Cette dernière dimension affirme que le lieu imprimé d'une identité nommée « *place identity* » (Proshansky H., 1978), possède une dimension spatiale pour devenir générateur d'identité pour les individus tout comme les individus dans leurs pratiques et représentations concourent à signifier les lieux. Comme il (le lieu) contribue dans son association avec d'autres à former le territoire tant concrètement que symboliquement.

1-1-3 De l'espace au lieu : vers la construction du territoire.

[14] Le lieu est réceptacle car ; reçoit les activités humaines.
[15] Le lieu est actant car ; agit tout autant que les individus sur les événements qui s'y passent.

L'individu habite, travaille, se récrée, se déplace dans des lieux multiples et ce sont ces lieux pris ensemble à l'image d'un réseau qui forment désormais leur territoire. Toutes les caractéristiques du lieu précédemment établies ne sont pas sans liens avec le concept de territoire, car les principes édictés par de nombreux auteurs (Di Méo G ; Lévy P., 2004) au lieu, peuvent s'appliquer au territoire mais à une grande échelle géographique. Et c'est ce qui justifie la nécessité et l'emploi croissants de la notion de territoire en plus des notions d'espace et de lieu, tout en évoquant de multitudes réflexions autour de son utilisation, de sa convenance dans le contexte actuel et de sa bonne définition.

À partir de ces constatations plusieurs débats et critiques autour de ce vocable permettent de mettre en évidence l'importance et les enjeux qui se trouvent derrière, ainsi que l'aboutissement à un éclairage sur sa relation à l'urbanité. En interrogeant certaines recherches et études concernant la notion de territoire, cette notion s'atteste très ancienne, et naîtrait du latin *territorium,* lié à celui de la terre (*terra, -ae*) et au pouvoir de la protéger par la menace (*terrere*) (Digeste[16]). Vers le XIIIème siècle, elle devient synonyme de Région, Contrée ou Province, mais son utilisation dans le vocabulaire géographique et dans d'autres sciences sociales reste très récente.

Le vocable de territoire apparaît vraiment dans la littérature académique francophone à partir de 1982 dans l'édition des rencontres Géopoint, « *les territoires de la vie quotidienne* », Lévy, J. (2003), quant à sa première importante utilisation en géographie humaine elle est allouée à Raffestin Claude en 1980, dans son ouvrage « *Pour une géographie du pouvoir* ».

Au départ, cette notion est exclusivement réservée aux animaux, particulièrement aux oiseaux, tout en soulignant que son existence pour le monde animalier est entièrement subjective. La subjectivité découle du fait que le territoire n'existe que dans leur esprit et ne sauront le délimiter physiquement, malgré l'existence de territoires naturels délimités par des frontières physiques ou d'autres marqueurs. C'est à ce niveau précis de la définition que se trouve la difficulté à apporter un éclaircissement dans l'intersection des frontières physiques et mentales du territoire, de par la division classique du savoir entre les sciences physiques d'une part et les sciences humaines d'autre part.

Par la suite les biologistes[17] donnent le ton à un équilibre entre les deux domaines (physique et mental) et plusieurs disciplines (géographie, psychologie, l'ethnopsychiatrie,

[16] Digeste : recueil de jurisprudence civile, élaboré en 533 après J.-C. par Justinien, qui constitue l'un des fondements du droit moderne.

[17] Les biologistes définissent l'homme à travers une nature et une histoire et que l'évolution humaine a deux composantes, l'une biologique ou organique, l'autre culturelle. Ces composantes ne sont ni exclusives l'une de l'autre, ni indépendantes, elles sont corrélatives et solidaires.

psychanalyse…etc)[18] tentent alors de définir cette notion. Parmi les approches les plus nuancées nous avons l'approche anglo-saxonne et l'approche française. Pour la première, le comportement territorial humain[19] est semblable à celui des animaux (un phénomène d'écologie éthologique) ; car se manifeste instinctivement à propos des espaces plus ou moins exclusifs délimités par des frontières, espaces que les individus occupent émotionnellement et où ils se déploient afin d'éviter la venue d'autres individus ou groupes. Quant à la deuxième approche (l'approche française), émanant essentiellement des géographes et sociologues, elle définit le territoire par l'appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes humains qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité. Ces territoires humains peuvent être un espace villageois, un espace urbain, ou un espace géographique, prenant en compte les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles, tout en supposant l'existence de frontières, pour un territoire politique ou administratif, et de limites pour un territoire naturel. La notion de limites est d'autant importante en géographie politique, alors que la géographie humaine met l'accent sur les facteurs historiques et culturels pour parler de territoire.

L'implication de différentes disciplines dans l'étude du territoire contribue à son évolution : d'une conception définie par les rapports de pouvoir et leurs transcriptions dans l'espace en géographie politique, (« [...], *le territoire désigne à la fois une circonscription politique et l'espace de vie d'un groupe qui cherche à en maîtriser l'usage à son seul avantage* [...] » (Jaillet M-C., ….) à une conception plus ouverte et humaine en sociologie où le territoire sera qualifié par une appartenance juridique (territoire national) et défini par une spécificité naturelle ou culturelle(George P. et Verger F., 1996).

Nous retenons à travers toutes ces approches (essentiellement pour Lévy J. et Lussault, M (2003) ; FerrierJ-P et Le Berre M., (1992), … etc) que le territoire englobe trois niveaux de considération :

[18] Si la géographie est la science maitresse de tout ce qui se rapporte à l'espace, la psychologie est la discipline principale qui traite les phénomènes du comportement, discipline incontournable, de ce fait, pour l'étude de la notion de territoire. Mais, mis a part les études sur le comportement des animaux, ce domaine a été longtemps négligé par les psychologues et ce n'est qu'à partir des années 1970 que les manuels de psychologie ont commencé à faire référence à la territorialité humaine, notamment aux États-Unis. A l'heure actuelle, l'ethnopsychiatrie s'intéresse directement à la notion de territoire. Les implications de la psychanalyse et de la psychiatrie ont soulevé des questions importantes dans le domaine de la relation du comportement des individus et des groupes avec l'environnement social. C'est pourquoi les sociologues se sont intéressés à leur tour à ce phénomène.

[19] Le comportement humain territorial est un système cognitif et comportemental qui a comme objectif l'optimisation de l'accès d'un individu ou d'un groupe aux ressources de manière temporaire ou permanente.

- Le territoire comme « *espace à métrique topographique, donc existentiel* » ; où la métrique est tributaire de la continuité et de la contiguïté, incarnant la dimension physique, qui est en perpétuel mouvement en raison de l'existence de différents phénomènes géomorphologiques. Il est aussi traduit en tant qu'entité identifiable notamment par son nom qui marque la première relation de dépendance vis-à-vis du lieu en signifiant en même temps aux autres la marque de son appropriation.
- Le territoire comme « *une portion humanisée de la surface terrestre* », illustrant l'interface entre nature et culture tout en étant le décor où se déroulent les activités humaines. Ce sont les lieux qui possèdent des propriétés physiques spécifiques, naturelles ou matérielles que les individus s'approprient ou non en fonction de leurs besoins et de leurs usages. C'est le point de convergence entre différentes approches, qui partagent l'idée que le territoire n'est pas donné mais qu'il est construit socialement. Guy, Di Méo (1996, 35), le définit comme étant «*l'appropriation à la fois économique, idéologique et politique (social donc) de l'espace*[20] *par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité* ».
- Et nous avons aussi le territoire en tant que « *dimension organisationnelle* » qui correspond à la logique territoriale. Cette logique se dessine en fonction des flux d'informations, de produits, d'argent et des hommes pour devenir un agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu ou ce collectif sur sa propre identité.

Ces approches du territoire confortent l'urbanité dans son aménagement des relations qui puissent exister entre le territoire en tant que matérialité et les interactions avec ses occupants. Il fonctionne en tant que système spatial, selon une boucle de rétroaction avec la société, influence cette dernière et s'influence à son tour par son aménagement, sa gestion et son organisation. Il devient alors une réalité (Raffestin C. et Bareil Y., 1980) faisant appel à la matérialité en tant que frontière ou délimitation d'une aire et, à l'immatérialité en tant qu'appropriation symbolique de cette aire par un groupe social.

[20] La notion d'espace en géographie s'appuie sur trois grands systèmes de référence ; l'espace de localisation, l'espace perçu ; vécu ou représenté par les individus (comporte des variations subjectives et culturelles, une organisation assez systématique, très souvent centrée sur la personne et la manière dont chaque individu se présente son espace de vie). Cet espace exprime le rapport existentiel que l'individu socialisé établit avec la terre. Et l'agrégation de ces espaces individuels ; où la composition de leurs interactions réitérées dans la durée produit un espace hétérogène, constitué de nœuds et d'axes hiérarchisés qui organisent les flux de circulation dans des territoires inégalement maillés. Quant à la relation à l'espace, elle est tributaire du comportement de l'individu dans la société urbaine, des caractéristiques physiques de l'espace et enfin des interrelations sociales.

Le territoire, ce concept polysémique, consolide aussi la relation culturelle d'un groupe avec le maillage de son espace, comme étant un mode de relation à l'espace formé par un groupe singulier ayant ses propres faires avec l'espace (ChivallonC., 1998). Une singularité qui soutient l'urbanité dans ses propos en attribuant à chaque groupe d'individus une urbanité donc une manière d'être, qui fait que le territoire en termes d'espace de vie s'apprend, se défend, s'invente et se réinvente. Il est le lieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens et se dote lui-même de sens, met en route un processus identificatoire et identitaire. Il devient le lieu d'enracinement et est au cœur de l'identité car favorise l'expression culturelle à travers la convivialité qui lie les hommes entre eux et à leur terre.

Essayer de comprendre le territoire pour mieux vivre son urbanité nécessite une mise en évidence des interactions entre les différentes composantes et non pas les considérer comme des couches successives dont la totalité constituerait un ensemble appelé territoire. Car le territoire est constitutif des processus d'interaction entre société et espace. Cette interaction est analysée en anthropologie, en tant que processus d'organisation territoriale qui se compose de deux niveaux distincts : celui de l'action des hommes sur les supports matériels de leur existence et celui des systèmes de représentation, qui doivent fonctionner en interactions (Raffestin C., 1986, 76).

Le territoire serait donc un édifice conceptuel reposant sur deux piliers complémentaires : le matériel et l'idéel ; d'où la nécessité de prendre en compte de façon simultanée le caractère objectif, subjectif et conventionnel du territoire ; car ce qui fait « *la nature objective du territoire est qu'il est à la fois le produit, le support et l'objet* » (Raffestin C., 1986, 71). Di Méo, G. (2000) l'exprime sous forme de combinaison entre les notions d'espace de vie, d'espace vécu et d'espace social. Cette troisième dimension est issue de représentations qui contribuent dans la reconnaissance d'un territoire désigné par un nom et la définition d'une territorialité.

La territorialité esquissée à partir des expériences du vécu et des pratiques que constitue chaque acteur social, renvoie aux rapports qu'entretient l'individu social au monde, tentant par la suite d'affecter, d'influencer ou de contrôler d'autres personnes, phénomènes ou relations pour imposer son contrôle sur le territoire. Et depuis les dimensions matérielle, psychologique et sociale, elle dessine ses contours et s'exprime comme la résultante de l'intégration et de l'articulation de tous les lieux d'appartenance auxquels s'identifie l'individu dans ses pratiques spatiales aux échelles variées.

La territorialité use donc des répertoires physiques, mémoriels, symboliques et culturels pour devenir le reflet de «la multidimensionnalité[21] du vécu territorial » (Raffestin C., 1980*In*Audas N., 2012), évoquant l'acte d'appropriation[22] de l'espace en tant que partie intégrante du soi. De ce fait, elle (la territorialité) incarne l'expression des gestes du quotidien, des pratiques et usages de l'espace, pour devenir le fruit des processus d'appropriations et de marquages de lieux (Debarbieux B., 2009).

1-2- L'urbanité et *le savoir-vivre la ville*

La deuxième partie de ce chapitre qui définit l'urbanité en tant que *savoir-vivre la ville*, convoque les processus d'appropriation et d'identification de l'espace en tant que dimensions principales de la construction d'une territorialité. L'objectif consiste ainsi à réfléchir au rapport que nouent les individus avec l'espace, de clarifier la façon dont l'homme reçoit les choses présentes sur terre, de comprendre comment se fait le marquage de l'espace en mobilisant des dimensions multiples : matérielle et idéelle, pour enfin aboutir à l'habiter comme valeur garante de l'urbanité.

1-2-1 De l'espace perçu à l'espace vécu : l'appropriation

Que veut dire approprié ? Brunet Rogery voit deux sens : propre à soi et propre à quelque chose. Si le premier sens va de soi, le second sens conduit à s'interroger sur la manière dont est affecté l'espace : « *il s'approprie à des activités, se spécialise, s'équipe, se travaille, se recompose* », pour en constituer l'usage social qui témoigne d'une relation étroite entre les hommes et l'espace, satisfaisant différents besoins (exhibition, contestation, sociabilité, revendication…). Cette satisfaction des besoins pousse Lefebvre H. (1974) à exprimer l'appropriation en tant que transformation d'un espace naturel afin de servir les besoins et les possibilités d'un groupe ; une idée souvent utilisée en anthropologie pour caractériser l'action des populations en vue de garantir l'accès, le contrôle et l'usage des

[21] La multidimensionnalité inclut les dimensions identitaires des rapports entre l'espace et l'individu qui peuvent être de diverses natures : existentielle, psychologique et socioculturelle, d'où le recours à la notion d'identité spatiale (Di Méo, 2003). L'identité spatiale amène à penser que la territorialité en tant que construction de liens d'ordre psychologique entre l'individu et les lieux recouvre les formes d'un *chez-soi* transposé à l'extérieur (Audas N., 2012).

[22] Le processus d'appropriation est de l'ordre du faire et du retentissement de ce faire sur soi (Serfaty-Garzon P., 2003) car il est défini par l'ensemble des pratiques et en particulier des marquages qui lui confèrent les qualités d'un lieu personnel.

ressources contenues dans une portion d'espace (Godelier M.,1984). De cette définition découle une conception du territoire assimilable au résultat d'un processus de production, incluant des stratégies d'organisation, mais aussi de domination et d'exclusion. C'est le façonnement d'une relation particulière entre l'individu et l'espace appelée appropriation qui peut se traduire par des processus d'appartenance, d'attachement, d'ancrage et d'enracinement, mettant en relation trois éléments essentiels à savoir l'espace, l'individu psychologique et l'individu social.

GuyDi Méo (1991), présente ces éléments par l'objet réel de la perception, le sujet psychologique avec ses déterminations propres et le sujet dans sa dimension sociale avec ses apprentissages et ses codes sociaux. Ces éléments contribuent directement et fortement dans la manière de « *faire la ville* » et de se comporter avec l'espace en tant que « *savoir vivre l'espace* », surtout s'agissant de l'espace conçu du côté de ceux qui par leurs professions en sont à l'origine, de ceux qui ont le pouvoir de décider de son orientation, de sa forme et de ses fonctions.

Cet espace pensé comme dominant, impose à ces utilisateurs un ordre, et par là des connaissances, des signes et des codes (Henri Lefebvre) où les habitants essayent par le biais de leurs adaptations de se l'approprier, de le mettre en cohérence avec leurs désirs en faisant travailler leurs imaginations. « *Il est plus juste d'affirmer que ce sont les hommes qui font les lieux, et par conséquent l'espace, et non l'inverse, même si chaque lieu à sa matérialité propre* » (Frémont A., 2005, 38).

L'appropriation exprime alors un processus psycho-spatial collectif, qui reflète une forme de liberté de disposer d'un espace, de détenir une pseudo-propriété selon des usages propres (c'est-à-dire des formes d'occupation des lieux) et des signes culturels spécifiques.

Dans ce sens, l'appropriation du territoire par des acteurs sociaux permet de rendre compte de la façon dont sont structurées les relations entre les sociétés et aussi de la cohabitation des individus d'un même groupe social dans le cadre des jeux sociaux internes qui se traduisent dans le territoire (Boudon PH., 2019).

Cette complexité autour du processus d'appropriation, renvoie plusieurs auteurs (Semmoud N., 2007 ; Moles A. et Rohmer E., 1998 ; Lévy P., 2003 ; etc.) à la création de plusieurs répertoires pour pouvoir la cerner à savoir une présentation en trois stades successifs : *l'appropriation perception*, *l'appropriation-identification* et *l'appropriation-signification* de l'espace.

- *L'appropriation-perception* est la relation qui s'établit entre l'individu et l'espace où il aborde l'espace depuis ses perceptions, ses pratiques et ses représentations (formées par l'image

que l'individu se fait de lui dans la vision qu'il se crée de l'espace) ; que l'espace à son tour dicte également par sa réalité physique les perceptions de l'individu en tant que condition de possibilité des pratiques et des représentations (Moles A et Rohmer E., 1998).

- *L'appropriation-identification* implique que l'individu s'identifie à l'espace depuis les dimensions sociales et spatiale de son identité. Où il s'agit d'un double processus d'identification du lieu permettant de le distinguer parce qu'il est repéré et reconnu par certains signes qui lui sont propres, et aussi d'identification de l'individu en prenant appui sur l'espace reconnu, délimité et nommé pour la réalisation du soi. « *Ce processus d'identification par le lieu et au lieu est le signe d'un ancrage en ce que celui-ci est symbolisé par des liens qui se créent alors entre les individus et les lieux ainsi déterminés.* » (Lévy P., 2003).
- *L'appropriation-signification* de l'espace est le processus par lequel l'individu entend donner du sens à sa relation avec l'espace. Par la confrontation entre l'identité du lieu et l'identité individuelle, l'espace est signifié par l'individu tout autant que l'individu l'est par sa relation à l'espace. Les individus se lient ainsi à un espace et expriment dans ce rapport d'identification un sentiment d'attachement à l'espace qu'il s'agisse d'un sentiment d'appartenance, d'une forme d'ancrage ou d'enracinement (Semmoud N., 2007).

Ce dispositif d'appropriation déterminé par les processus de perception, d'identification et de significations accordées à l'espace permet à l'individu de s'identifier et de se représenter lui-même dans l'espace à travers ses souvenirs et ses aspirations en lui attribuant des significations symboliques et affectives. C'est ainsi que l'on peut se questionner sur la construction des territorialités de l'individu depuis les processus d'appropriation et d'identification qu'il identifie comme étant sa spatialité, que comme des marqueurs idéels référant aux significations symboliques. En effet, ces deux processus (appropriation et identification) nous intéressent particulièrement en ce que leurs différentes dimensions se présentent comme les conditions nécessaires pour que l'individu s'attache, s'ancre et se sente appartenir à un espace.

1-2-2 De l'appropriation à la construction des identités (individuelle et spatiale)

Afin de comprendre cette appartenance à l'espace depuis les rapports que nouent les individus avec, il est impératif à notre sens de clarifier la façon dont l'homme reçoit les choses présentes sur Terre et le type de relations qu'il entretient avec elles. « *La relation de l'homme à l'espace doit être envisagée en précisant les mécanismes d'un rapport signifiant*

entre l'homme et le monde » (FischerG-N., 1981, 47). Ces mécanismes contribuent également dans l'explication du rapport de l'individu à l'espace ; s'il est inné ou s'il est le résultat d'une construction individuelle liée aux phénomènes perceptifs et/ou de l'expérience. Depuis ces considérations s'enclenche le processus d'identification où il s'agit alors de considérer l'espace tant dans la façon dont il est transformé par l'individu que par la manière dont l'individu l'est par sa relation à l'espace.

La question de l'identité (qu'elle soit liée à l'individu ou à l'espace) est alors aussi importante que l'appropriation dans le processus du *savoir vivre la ville.*

Tout d'abord, le concept d'identité comme présenté par plusieurs auteurs (Lussaults M.., 2003 ; Guy D-M., 2000) résulte lui-même d'un double processus à savoir l'identification de l'individu par l'espace et l'identification de l'espace par l'individu.

Pour ce qui est de l'identité spatiale, elle est définie par la possibilité d'être dans un espace et des liens de rattachement qui se créent entre l'individu et l'espace. Elle est comprise entre l'identité d'un espace et l'identification de l'individu à l'espace, qui nous permet d'approcher la (les) manière(s) dont l'individu se lie (ent) à un espace à travers le sentiment d'appartenance à ce lieu (Di Méo G., 2008). Ce sentiment d'appartenance à un lieu fait référence aux diverses natures du lien (attirance, rejet) qui peuvent se construire et informer sur la territorialité[23] de l'individu ou du groupe d'individus.

Seulement de nos jours l'identification est contrainte de se réaliser dans plusieurs territoires autres que le lieu de naissance car les parcours résidentiels sont plus complexes, la mobilité est de plus en plus croissante et que les espaces de vie sont plus diversifiés. L'identité spatiale acquiert alors plusieurs dimensions où les individus déclinent leur(s) identité(s) en fonction de leur lieu de naissance, de vie et de travail (Di Méo G., 2004). En d'autres termes, ils forgent leur(s) identité(s) à partir de leur ancrage familial aussi bien que par leur ancrage spatial. Ces différentes composantes de l'identité aboutissent à créer un ensemble de lieux attachés à l'individu que ce soit des lieux qu'il a fréquentés, qu'il fréquente ou même des lieux imaginaires, qui constituent dans leur ensemble « *le patrimoine identitaire géographique de chacun qui pourra être mobilisé ou non dans divers moments de la vie* » (Guérin-Pace F., 2006, 300).

Et c'est bien l'intérêt majeur d'une telle connaissance, car au-delà de la détermination des lieux qui concourent à faire que l'individu se sente être de quelque part, il importe de

[23] La territorialité, est par définition la conception des phénomènes d'ancrage ou d'attachement (une figure suprême de l'appartenance à un lieu), permettant la reconnaissance des lieux à forte représentation symbolique (espace à dimensions historiques) qui contribuent dans la construction identitaire de l'individu.

comprendre le sens qu'il met au cœur de ces multi appartenances (Lahire B., 1998 ; Stock M., 2006 ; Audas N., 2012).

À partir de ce processus d'identification à l'espace, se dégage la notion d'espace au sens d'une psychologie (Moles A. et Rohmer E., 1972), qui dépend des valeurs individuelles ; où chaque être a sa propre représentation de l'espace depuis ses propres informations en plus de son ancrage au fonctionnement social dans sa perception des diverses composantes de l'environnement qui l'entoure. Il s'agit alors de l'identification de l'espace par l'individu. Cette dernière est alors tributaire de la perception de l'espace qui dépend de la personnalité de l'individu, de ses connaissances, de ses valeurs, de ses préférences, de ses expériences passées, de son apprentissage et de son insertion dans le milieu social et culturel qui le caractérisent et conditionnent son espace géographique (Brunet R., 1974). Elle (personnalité de l'individu) permet à l'individu de construire sa propre spatialité à travers laquelle nous pouvons comprendre ses agissements sur l'espace comme marqueurs entre autres des sentiments éprouvés. De cette vision, on peut alors approuver que l'identité individuelle soit le fruit des émotions, la subjectivité personnelle (données personnelles et relationnelles) et la façon qu'a l'individu d'interpréter les affects qui surgissent au cours de sa relation à l'espace (Raulin A et al, 2008). Elle (personnalité de l'individu) est aussi un phénomène social qui permet à l'individu de bâtir une représentation de lui-même par des appartenances sociales et spatiales, et d'être en mesure de décliner une identité socio-spatiale, où il (l'individu) se met en jeu en tant que soi, qu'*être-dans-le-monde* qui *fait avec le monde (*Raulin A et al,2008).

L'intérêt de saisir la manière dont l'homme ressent et pratique son environnement contribue dans l'explication du *faire avec l'espace* en tant que système vécu et système perceptif qui se complète dans l'accomplissement du *savoir vivre la ville*. Seulement, le système vécu (les lieux que l'individu parcourt, utilise et habite) et le système perceptif qui façonnent l'identité individuelle en tant que fruit des émotions et de la subjectivité personnelle, se trouvent aussi confrontés à des relations sociales et au fonctionnement sociétal.

Cette deuxième approche de l'identité individuelle[24] en tant qu'inscription dans la culture sociale, développe la relation de l'urbanité à l'identité individuelle en tant que dimension sociale qui prend des significations très variables selon les modalités sociales et

[24]« *L'identité ne posséderait finalement une dimension individuelle qu'en ce qu'elle se décline comme une expression de la subjectivité d'un individu, soit la façon dont il se voit dans ce lien qu'il crée avec les lieux qui ne peuvent qu'être uniques car dépendant de son histoire personnelle et de sa manière d'appréhender et de mobiliser plus que d'autres, voire pas du tout, les lieux qui jalonnent son existence* » (Gervais-Lambony, 2004).

culturelles appropriées. Cependant, tous ces travaux confirment que l'identité individuelle n'est pas à nier mais reste un construit social influencé par sa culture de référence et d'autres dont il a eu connaissance ; il intègre nécessairement des normes et des valeurs liées à ses expériences intime, sociale et spatiale. C'est ainsi que Jacques Lévy et Michel Lussault (2003) reconnaissent alors à l'espace une dimension multidimensionnelle pour signifier que l'espace est un sous-système d'un Tout, Tout qui réside aussi dans la partie. En d'autres termes, l'espace fait partie de la société qui elle-même fait partie de l'espace.

L'idée fondamentale derrière ce raisonnement est bien d'affirmer que l'espace exprime notamment dans sa réalité matérielle, un « *principe de réalité sociale* ». Il (l'espace) est un formidable catalyseur de spatialités en ce qu'il les rend visibles et permet d'évoquer l'espace comme « *un régime de visibilité des substances sociétales* » (Lévy J. et Lussault M., 2003).

Quant aux psychologues de l'environnement, ils voient dans le phénomène d'identification à un espace le signe d'un ancrage, qui constitue autant de liens alimentant la boucle rétroactive dans le sens où l'individu créé des liens, ces liens parfois créent des territoires et en retour ce même territoire donne de l'identité à l'individu (Filippova E., 2008). Ainsi, elle montre que les identités collectives et individuelles cohabitent dans des territoires qui représentent des espaces appropriés collectivement mais contribuant dans la distinction entre soi et autrui.

Le phénomène d'appropriation et le processus d'identification sont alors fortement liés, permettant à l'individu de définir sa territorialité par ses pratiques spatiales et ses perceptions confrontant ainsi les deux identités (l'identité de l'individu et l'identité du lieu). « *La confrontation doit être pensée comme un phénomène d'appropriation orchestrée continuellement par les pratiques, les sensations, les perceptions, les représentations dans leur dimension essentiellement affective puisqu'il s'agit de faire sien, d'amener en correspondance un lieu et une identité* » (Audas N., 2012, 249).

Le lieu et l'identité permettent alors à l'individu de fonder son être-au-monde, mais donnent à l'individu la possibilité de faire des choix, de façonner des préférences, en bref de construire son habiter entendu comme se « *faire avec l'espace* ».

1-2-3 De l'appropriation à l'identification : habiter pour exister pleinement

Le *faire avec l'espace* en tant qu'appropriation et identification implique impérativement le *savoir vivre* l'espace en tant qu'habiter (Heidegger M., 1958 ; Bachelard

G., 1984 ; etc.…) qualifié par une forme d'inscription à la fois dans l'espace et dans le social urbain, une forme d'être au monde et d'inscription dans l'espace ; la manière dont les mortels sont sur la terre (Heidegger M., 1958).

Le concept d'« habiter » est aussi présenté comme l'une des conditions fondamentales de l'existence humaine sur Terre qui interroge la relation de l'homme à son milieu par l'expression identitaire de l'individu et comme cet *être-au-monde* qui n'existe que par le monde et que le monde à son tour n'existant lui-même que par l'individu. « *L'être de l'homme ne peut être considéré en dehors du monde, il lui est consubstantiel* » (Heidegger M., 1958, 181).

Afin d'investir cette notion d'*habiter,* un retour aux origines s'impose. Et selon Thierry Paquot (2012) le verbe « habiter » emprunté au début au latin *habitare exprimait* « avoir souvent » ou bien comme le précise son dérivé *habitudo* donne en français « habitude ». Mais ce verbe veut aussi dire « demeurer », une action équivalente à celle de « rester » ou de « séjourner », comme l'atteste l'adage médiéval « il y a péril en la demeure », qui en français contemporain peut être traduit par : « il y a danger à rester dans la même situation ».

Et vers 1050 le verbe « habiter » indiquait le fait de rester quelque part, d'occuper une « demeure », pour que vers la fin du XV^{ème} siècle « habiter un pays » devient le synonyme de peupler un pays. On déduit alors que la notion d'« habiter » est restée longtemps comme concept sans grande importance, qui renvoyait principalement au fait de vivre dans un habitat (une résidence) donné. Et à partir de 1960, les approches de l' « habiter » ont connu une actualité scientifique pour conférer à cette notion une véritable légitimité.

Par la suite, le concept d'« habiter » commençait par se préciser avec les travaux de Radkowski G-H et Hubert G., (2002) (en dehors des anciennes conditions de l'espace communautaire), à travers le travail des couples riches de leurs contradictions tels que : station et mouvement, pays et œkoumène, lieu et mobilité, territoire et réseau où ; les deux chercheurs saisissent l'émergence d'une relation nouvelle à l'espace (post-sédentaire), appuyée sur la mobilité.

Quant à la contribution d'Henri Lefebvre à partir de 1960 avec un groupe de chercheurs concernant l'« habiter », ils commencent d'abord par remettre en cause l'ordre classique de la ville qui est bouleversé par l'apparition de l'urbain et l'affirmation de la société bureaucratique de consommation dirigée, expliquant que ce bouleversement (grandes procédures et opérations de l'urbanisme opérationnel) affecte la conscience habitante et les

pratiques spatiales des résidents à travers un espace étranger aux formes de la vie quotidienne « spontanée » et vécue d'où la nécessité de revisiter la notion d' « habiter ».

Depuis ces remises en cause, la notion d'« habiter » est passée de la simple manière dont les mortels sont sur la terre exprimant « un fondement de l'être-là humain » pour le différencier du fait de « se loger » (un simple acte fonctionnel) (Heidegger M.), à une manière souple d'appropriation, aussi bien à l'échelle de la vie privée qu'à celle de la vie publique, de l'agglomération et du paysage. Une telle appropriation fait partie de l'espace social comme du temps social (Bachelard G., 1958), qui inscrivent les concepts d'« habitat » et d'« habiter » comme instruments d'appréhension à la fois de l'organisation de l'espace des sociétés et de la spatialité, c'est-à-dire du rapport des individus à la ressource que constitue l'espace (espace ici considéré comme l'ensemble des expressions matérielles et idéelles de la relation des sociétés humaines aux faits de distances). De Certeau montre l'importance de prendre en compte les habitants dans la diversité de leurs usages, que ceux-ci soient langagiers ou non, et ainsi dépasser l'idée du simple contenant de la vie sociale, pour devenir une organisation spatiale qui *offre du répondant* à la pratique (Pacquot T., 2012). « Habiter » devient alors une compétence acquise culturellement et insérée dans des habitus (Bourdieu P., 1980),

Cette relation établie entre les hommes et leurs espaces reflète une inscription au monde qui est une idée ancestrale définie par Platon en tant que nécessité de localisation dans l'espace des êtres humains et des choses qui est reprise par Augustin Berque, pour dire que cette inscription est à la fois nature et culture, produisant des lieux qui figurent l'« ordre général du monde ». Ces lieux différents attestent que la question de l'habiter ne peut se traiter comme une question à une seule modalité d'*être avec l'espace*, mais plutôt à multiples rapports avec l'espace, mis au jour selon les intentionnalités et les pratiques. Donc, une vision qui met en exergue la question du *faire avec l'espace* pour comprendre les sociétés contemporaines dont les individus pratiquent une multiplicité de lieux dans des situations variées et dans des intentionnalités différentes. « *Le rapport au lieu n'existe donc pas en soi, de façon indépendante, mais est toujours relié à la question des pratiques. On peut définir les pratiques des lieux rapidement comme étant ce que font les individus avec les lieux, étant entendu que ce sont - les manières de pratiquer les lieux- qui retiennent notre attention, non la question de la localisation ou la fréquentation* » (Stock M., 2004, 19). C'est ainsi que s'introduit l'idée de l'habiter en tant que *la spatialité*[25] *typique des acteurs individuels*

[25] En effet, pour Foucault M. (2012), la spatialité est la constitution de soi-même comme « *sujet moral* » à savoir, un individu capable d'intégrer et de se placer au regard d'un code moral collectif (un ensemble prescriptif de règles et de valeurs), un individu capable aussi de définir des pratiques convenables ou dissonantes par

(Foucault M., 2012 In Audas N., 2012), caractérisée par une forte interactivité entre les individus et l'espace dans lequel ils évoluent.

A travers les différentes manières de pratiquer les lieux on pointe alors sur les diversités possibles de l'habiter qui ne réduisent pas la question du lien humanité/terre, la demeure ou la proximité (Stock M., 2008), mais qui fondent plutôt cette question de l'habiter sur la pratique (un aspect qui nous intéresse directement dans ce travail), renvoyant à l'urbanité (en tant que pratique) et à la distinction entre un habiter en tant que :*faire avec de l'espace* au lieu de le (habiter) considérer en tant qu'*être dans* l'espace. Donc une conception de l'espace en tant que condition et ressource de l'action.

Ces approches de l'habiter sont au cœur du *savoir vivre la ville* en tant qu'actes[26], actions[27]et acteurs[28] de l'espace.

1-2-4 Distinction de l'habiter en tant qu'*être dans l'espace* et *faire avec de l'espace*.

Habiter *comme être dans l'espace ;* signifie avoir des habitudes dans le quotidien, construire tout en étant en rapport avec la terre, limiter et cultiver son espace donc créer des lieux et des espaces sur une terre pourvue d'emplacements (Stoch M., 2004)[29]. *Etre dans l'espace* est un « trait fondamental de l'être » pour Heidegger. M, (1958, 181) ; car : « l'espace n'existe qu'en tant que l'homme est un être spatial, c'est-à-dire créant de l'espace et développant de l'espace autour de soi ». Cet espace est le lieu et la sphère (le rond

rapport à ce code et d'élaborer un savoir sur soi, un souci de soi, un rapport du sujet à lui-même qui se construit dans la pratique de soi. Ainsi, la spatialité donne la part belle au rôle de l'individu, du langage, des réalités idéelles ; mais on n'oubliera pas que rien dans l'espace et la spatialité n'échappe à la société et à l'historicité.

[26] L'espace comme « *espace d'actes* » est pour Lussault M. (2001), le fait que l'espace intervient dans la manière de faire des individus, donc devient condition et ressources de l'agir en fonction de la qualité des lieux, l'accessibilité des lieux, leur disposition et agencement. (Audas N., 2012)

[27] L'espace en tant qu'*actions* "épreuve", explique que ce *faire avec de l'espace* ne se déroule pas sans heurts, sans problème ; car ; franchir des limites, accéder à un lieu, se déplacer sont ainsi des actions conçues comme "épreuves" que l'individu doit "passer". C'est ainsi que de l'espace peut être appréhendé comme épreuve engagée qui peut aussi échouer. (Audas N., 2012)

[28] L'espace comme *acteurs* introduit le déploiement des compétences géographiques déployées par les individus exprimant un savoir-faire de l'espace concernant l'espace-gestion de l'ici, de l'ailleurs, des distances, du paysage etc. - est ainsi mobilisé lors de l'effectuation de l'action (Werlen B., 1997) explique aussi que les acteurs dans leurs pratiques quotidiennes sont considérés comme acteurs de leur biographie, de leur histoire et de leur géographie. (Audas N., 2012)

[29] Stoch, M. (2004), propose une autre traduction/conceptualisation des deux termes platoniciens-heideggériens *chora/Ort* et *topo/ Stelle* que celle d'Augustin Berque (1997) et dans ce livre, au lieu d'utiliser les termes français « milieu existentiel » et « lieu », je propose 'lieu » comme traduction de *chôra* et 'endroit » ou « emplacement » comme traduction de *topos.* (Audas N., 2012)

intérieur, approprié et partagé)[30] que les habitants habitent, en tant qu'ils réussissent à devenir êtres humains.

Mais cette approche si elle présente un certain éclaircissement concernant *l'être dans l'espace*, elle présente aussi des limites qui se résument dans une conception substantialiste de l'espace (en tant qu'étendue et contenant) comme matérialité qui l'empêchent d'appréhender les configurations dynamiques et les dimensions spatiales de l'engagement des individus dans l'action. Donc une conception qui ne peut permettre à l'espace comme concept de gérer un certain nombre d'opérations (agencer, espacer, synthétiser, localiser, distancier, paysager, englober, délimiter, qualifier, se placer), et de comprendre comment est-ce que l'espace se mobilise dans la compréhension des actions des êtres humains, c'est-à-dire leur enracinement et leur identification par rapport à ce dernier (Stock M., 2008) qui nécessite une conception renouvelée, de l'habiter comme pratique des lieux : à la question de l'*être-là* se substitue celle du *faire-avec l'espace.*

Il est alors indispensable de voir que le *faire avec l'espace* en tant qu'*épreuve spatiale* trouve sa source dans l'existence de la séparation, c'est-à-dire de l'impossible confusion des réalités sociales en un même point. Et être à l'épreuve de l'espace consiste pour les individus comme pour les groupes, à trouver les moyens pour conjurer la distance, qui disjoint les choses et les êtres, afin de rassembler celles-là et ceux-ci dans un agencement pertinent, un ordre de réalités coexistantes permettant l'existence et autorise l'action en même temps qu'il en procède.

Pour ce faire, les êtres humains ont dû élaborer des *technologies de la distance* afin d'organiser les réalités sociales matérielles et idéelles, de les agencer en des arrangements spatiaux qui servent leurs objectifs individuels et collectifs. Ces arrangements (à savoir : les espaces géographiques qui fixent les valeurs sociales) constituent des matrices à partir desquelles d'autres actions seront disponibles.

Cette conception élargie qui pose le problème de l'être ensemble et explore la dimension relationnelle de l'habiter, déplace la question de *l'être-là à l'être-avec*, pour ainsi formuler la crise de l'urbanité, qui révèle le problème posé par la coprésence d'objets dans un même espace (Audas N., 2012). Cette coprésence renvoie directement au lien entre urbanité et habiter afin d'expliquer et donner sens aux variations et variabilités liées aux pratiques de l'espace, en tant que manières d'être dans l'espace, comme elle peut (dans le cas où l'espace

[30] Vivre dans des sphères signifie d'engendrer les dimensions dans lesquelles les êtres humains peuvent être contenus

ne préexiste pas à la pratique) à partir de situations[31] (à travers lesquelles l'espace se manifeste) mener une réflexion et comprendre les logiques des acteurs (Dris N., 2004). Ces logiques vont permettre à l'être humain d'habiter en poète comme le précise Henri Lefebvre dans la *Révolution urbaine*, et que même si on ne lui donne pas, comme offrande et don, une possibilité d'habiter poétiquement ou d'inventer une poésie il la fabrique à sa manière.

Par conséquent, et selon Paquot (2005) l'« habiter » n'est pas le résultat d'une « bonne » architecture, d'un « bon » urbanisme, il doit être considéré comme source, comme « fondement » ; c'est de lui que dépend la qualité de la sphère privée, de l'habitat entendu comme le logement et tous les parcours urbains qui y mènent. Il écrit aussi : « *Avant l'habitat, l'habiter était une pratique millénaire, mal exprimée, mal portée au langage et au concept, plus ou moins vivante ou dégradée, mais qui restait concrète, c'est-à-dire à la fois fonctionnelle, multifonctionnelle, transfonctionnelle.* », où il fait de l' « habiter », un concept et un mode opératoire dans le domaine de la fabrique du logement et de la ville. Et dans ce sens M. Heidegger (1958) considère l'« habiter » comme une action qui possède une dimension existentielle, où l'habitat comprend l'habitation et tous les itinéraires du quotidien urbain.

C'est ce qui rend la notion complexe et fait qu'il n'existe pas de recette pour « bien » habiter, pas de manières, de façon, de modes qui conseilleraient à n'importe quel individu de les adopter pour aussitôt, comme par enchantement, il puisse habiter. Donc, habiter ne s'ordonne pas et ne s'apprend pas, c'est plutôt l'apprentissage qui donne à habiter un peu de sens, et que par opposition inhabité ressemble à un manque, une absence, une contrainte, une souffrance, une impossibilité à être pleinement soi.

L'habiter serait donc, la possibilité de penser l'évolution contemporaine de la gouvernabilité, c'est-à-dire le gouvernement de soi, et le gouvernement des autres et surtout la rencontre entre les techniques de domination exercées sur les autres et des techniques de soi.

Toutes ces considérations de l'habiter le placent du côté de l'urbanité, une vision consolidée par les travaux d'Augustin Berque (1992) liés à l'espace et à la relation de l'espace avec le temps et la culture (culture japonaise), associant à l'urbanité la cohabitation entre l'espace urbain et les habitants de la ville, un lien tant analysé afin de rendre à la ville ses

[31] Plus qu'un cadre temporel, la situation est un *événement*, un moment au cours duquel de l'espace apparaît à travers les activités des individus (Lussault M, 2000 ; Lussault M & Stock M., 2007). « *Il s'agit de moments particuliers au cours desquels les individus se saisissent de l'espace, engageant leur intentionnalité. L'approche par les situations permet ainsi de saisir comment ce qui se passe avec des lieux peut aussi être fonction des relations sociales, de statuts différenciés qui font, par exemple, que l'espace qui apparaît à travers la pratique d'un lieu* » (Stock M., 2006, 13 In Audas N., 2012, 183).

véritables sens. À ce propos, Levy J. (1996) dépasse le cadre physique et concède à l'urbanité les caractères de l'espace urbanisé en termes de situation productive[32], « *mise en co-présence du maximum d'objet sociaux dans une conjonction de distances minimales* ». Ces situations dépendent essentiellement du dimensionnement, de l'espacement (proximité), des densités et des formes (configurations, structures) propres à chaque société, qui reculent par moment au profit des concepts de perception, de représentation, de production (Lefebvre H., 1974), de structuration de l'espace, des expressions de l'organisation spatiale[33] et de système.

C'est ainsi que s'explique l'idée que toutes les villes ne présentent pas le même degré d'urbanité, c'est-à-dire la même capacité à mettre en présence, à créer l'improbable, la surprise et la rencontre. Elles (les villes) sont le siège et le repère de relations plurielles, de témoignages historiques, sociaux et, émotionnels. Comme elles sont le témoignage de l'urbanité et le vecteur de pratiques et de valeurs culturelles qui s'y archivent et s'y sédimentent d'une certaine façon dans le temps. Donc, elle est le vecteur d'un esprit qui l'habite et qu'elle transmet de génération en génération.

Cette transmission est définie par les différents faisceaux de relations que les citadins tissent entre eux à travers la ville, dans le respect des règles qui organisent la vie en société ; une moralité urbaine du respect du vivre ensemble qui renseigne sur le déploiement (développement) de l'espace public depuis les comportements collectifs des habitants.

Ces comportements collectifs, sont analysés par Corrali M. (2003), dans son travail de recherche sur Koungheul (une ville africaine, située à 350 kilomètres de Dakar, au Sénégal), où on essaie de prendre des notions normatives d'espace public et d'urbanité en tant que structure matérielle et substance, et ne se donne pas comme objectif de connaître des sites urbains mais des pratiques citadines (elle exprime avec force que son intérêt ne va pas à l'organisation matérielle de l'espace public mais, va surtout au comportement de la population qui en use).

[32] Par situation productive, nous entendons, un « *espace mental* » (Arendt H., 1983), qui rend possible des liens entre des groupes et des individus, et qui n'est pas nécessairement et obligatoirement identifiable à un territoire.

[33]Cette relation à l'espace est tributaire du comportement de l'individu dans la société urbaine, des caractéristiques physiques de l'espace et enfin des interrelations sociales. Un postulat fondamental de la géographie est que ces positions relatives ou situations géographiques déterminent, en probabilité ou en partie, la forme et l'intensité des interactions sociales. Celles-ci, à leur tour, reconstruisent, en les déformant de manière incrémentale, les grandes structures de l'espace géographique (Foucault M, 2003).

Elle dit que « .., *l'espace public à Koungheul n'est pas une place ni même un espace bien défini, localisable, à la forme fixe, mais un rassemblement de gens qui ont l'habitude de se retrouver et délimitent de ce fait même une place, la leur, mais commune, c'est-à-dire sensiblement différente de celle qu'ils occupent dans leur habitation familiale (bien que la distinction privé-public ne soit pas aussi décisive que dans nos régions). Et que ce qui importe est le désir de ville, c'est-à-dire de vivre ensemble d'une certaine manière, désir qui ne s'arrime pas à une localisation aussi précise que le lieu ville ; en effet ce n'est pas d'abord un assemblage de constructions et de voies de communication -du bâti et des réseaux- mais le désir des citadins de s'assembler* » (Coralli M., 2003, 105). La morale de la (belle) histoire que nous raconte Coralli M. (2003), est que dans la ville sénégalaise comme dans l'Agora Athénienne, la place communale de Sienne ou le marché de toutes les villes libres se manifeste toujours la même aspiration de l'homme-animal politique (comme le caractérisait Aristote) à commercer et à échanger avec l'autre qu'il considère alors comme son semblable.

Autrement dit, le territoire qu'est un système complexe permet à chaque société d'organiser son espace selon une spatialité[34] qui lui est propre et qui dépend de ses valeurs et de ses normes ainsi que de ses choix d'activités et de sa maîtrise technique.

La sensibilité, la culture, la mémoire des individus et des groupes sociaux, leur relation affective, conflictuelle ou encore revendicative à la ville, les conduisent à préférer certains lieux plutôt que d'autres, à défendre un espace public ou un quartier en voie de mutation fonctionnelle, architecturale ou sociale et à occuper des lieux symboliques de pouvoirs et de représentation.

Donc, toutes ces définitions et perceptions renvoient la ville à une combinatoire de pratiques et d'espaces, et font de l'urbanité le lieu où le désir et le plaisir de vivre avec les autres peut se donner libre cours. Alors qu'en est-il de la citadinité en termes de la construction des pratiques et des représentations sociales dans l'espace public ?

1-3- Urbanité et / ou citadinité ?

[34] La spatialité réunit l'ensemble des conditions et des pratiques de la vie individuelle et sociale qui sont liées à la position des individus et des groupes relativement les uns aux autres. Un postulat fondamental de la géographie est que ces positions relatives (ou situations géographiques) déterminent, en probabilité ou en partie, la forme et l'intensité des interactions sociales. Celles-ci à leur tour reconstruisent, en les déformant de manière incrémentale, les grandes structures de l'espace géographique. La spatialité constitue une interprétation par des relations " horizontales ", qui complète les explications fondées sur les relations " verticales " des sociétés avec la diversité des conditions et des ressources offertes par les milieux naturels (Elissalde B., 2000).

De prime à bord la distinction entre urbanité et citoyenneté n'est pas aussi facile car si dans certains contextes les deux notions ont un sens approchant (le cas de la majorité des textes français) et dans d'autres contextes elles renvoient à des significations différentes (généralement chez les anglo-saxons).

Pour ce qui est du couple (urbanité/citadinité) dans un sens approchant, il est lié selon Lakjaa A., (2009) au suffixe en " ité" ; qui exprime dans la langue française l'état et la qualité ; pour devenir par transposition l'état et la qualité de politesse, de courtoisie et de savoir vivre en compagnie, des traits typiques des gens de la ville, et aussi du fait que les deux notions dérivent du concept « Cité », en se référant au « *mode d'être à la ville, comme système de représentation et comme construction collective qui rend possible la convivialité entre différents groupes, et différentes populations usant d'espaces communs* » (Berque A., 1994, 213).

Pour dissiper toutes confusions et ambigüités essayons alors de visiter le registre de la citadinité ; la définir et interroger ses différentes utilisations afin de distinguer entre les deux notions et surtout de déterminer dans quel cas utiliser « l'un ou l'autre », ou bien « l'un et l'autre » des deux concepts ?

En consultant Le Robert (1996), la citadinité est tirée de « citadin », défini comme « *l'habitant d'une ville, l'urbain* », et en tant qu'adjectif « *tout ce qui se rapporte à la ville, ce qui est de la ville* ». La notion de citadinité en elle-même a fait son apparition dans les villes du Sud (par opposition aux villes du nord où on utilise le terme de citoyenneté) avant même que le terme ne soit encore employé pour renvoyer aux « *pratiques urbaines* »[35](Maximy R., 1984). Ici, citoyenneté est tiré de « citoyen » auquel est attribuée une dimension politique et des droits civiques (avoir des droits politiques, participer à la vie démocratique, être protégé par la loi) ; des attributs que ne possède pas nécessairement le citadin. Mais certains chercheurs en font des synonymes car elles s'appliquent toutes les deux à la « Cité » en renvoyant à une forme de citoyenneté urbaine (c'est-à-dire que le citoyen appartiendrait à la cité en tant que société politique organisée, peut aussi se définir comme l'appartenance à une communauté qui confère des droits et des obligations incluant le paiement d'impôts locaux, le droit au vote, la revendication de droits au logement et aux équipements urbains. Elle engage tous les domaines de l'existence individuelle et le rapport à l'espace urbain n'en est qu'une dimension (Maximy R., 1984).

[35] René de Maximy parle du « *jeu de la citadinité* », mais pour désigner seulement les pratiques urbaines. Ces pratiques sont certes décrites comme essentielles, mais seulement parce qu'elles contribuent à sécréter « l'urbanité », expérience tentée dans la recherche de l'identité des Kinois (habitants de Kinshasa), une identité qui déjà diffère de celle de leur peuple d'origine.

De ce fait, si citoyen renvoie à une dimension politique, le terme citadin renvoie à l'urbanité et au lien social qui unit les habitants d'une ville (Maximy R., 1984).

Quant aux pratiques urbaines, elles sont essentielles car elles font du citadin un acteur de la ville qui s'en approprie l'usage dans une relation dialectique traduisant « l'art de vivre dans la ville », à travers ses propres pratiques et représentations (Safar Zitouni M., 2010). Cet « *art de vivre dans la ville* », est interprété comme processus de citadinisation des habitants des villes, introduisant par là une définition de la société urbaine (implicitement par opposition à la société rurale) « …, *une société dans laquelle les individus adoptent des pratiques '' formes d'existence'' et des représentations '' valeurs '' qui sont celles de la ville (et pas celles de la campagne). Cela ne signifie pas que les influences rurales disparaissent…, mais plutôt que ce qui vient du rural est modifié par une société différente, car il ya une adhésion et adéquation des hommes à la ville, à ses formes d'existences et ses valeurs* » (Sautter G., 1973, 7).

Chikhaoui-Bery I. (2009), affirme aussi de l'émergence de la citadinité en tant que réflexion avant son institutionnalisation, lors d'un colloque franco-britannique à Londres (1984), pour évoquer les problèmes de la ville arabe d'aujourd'hui (complexe, diverse, éclatée, en pleine mutation […], affectée par l'afflux des migrants, les poussées sociales, les courants culturels nouveaux et un contenu urbanistique singulièrement élargi) (Troin J.F., 1985). Lors de cette manifestation scientifique les chercheurs ont centré leurs réflexions sur les citadins, leurs rapports à la ville et surtout au contenu urbain. Ceci ne veut pas dire que la ville arabe n'a pas été étudiée, mais comme nous le rappelle Naciri M. (1985), la ville arabe et l'idée de la citadinité (en tant que pensée) ont été traitées par certains chercheurs (Berque Jacques en 1972 et André Adam en 1968) dans la fin des années soixante-dix mais, visant surtout à apprécier l'évolution quantitative des villes plus que les transformations qualitatives de leur contenu. Dans cette visée, il (Naciri. M) propose de renouer avec la citadinité, en termes d'existence[36], et de processus[37] (néanmoins, l'auteur refuse de qualifier de « citadins » les « nouveaux » habitants des villes, réservant ce terme aux seuls citadins de souche, afin

[36] Existence : renvoie à l'existentialisme, qui veut dire pour Naciri. M, (1985) « *on nait citadin quand on appartient à une famille engoncée dans la cité* ».

[37] Processus : les habitants, qualifiés de nouveaux venus/résidents, et d'abord identifiés à travers leur origine rurale, peuvent éventuellement — et au mieux — devenir de « *vrais urbains* », et évoque par là leur « *insertion dans la société urbaine* » ou leur « *intégration urbaine* », mais cette « intégration » est principalement mesurée à partir de critères renvoyant aux caractéristiques et au fonctionnement des sociétés citadines traditionnelles : capacité à se « *représenter la totalité de l'espace urbain* », d'en identifier les repères et les « *recoins les plus cachés* », « *possibilité de reconnaître les gens rencontrés, de les situer socialement, de savoir à quelles familles, corps de métier ou fractions ils appartenaient, à quelle zaouïa, et quel était le degré de prestige et de considération dont ils jouissaient parmi leurs pairs et l'ensemble de la population* » (Naciri M., 1985, 49).

d'expliquer les recompositions socioculturelles, spatiales et politiques des villes non seulement dans leurs manifestations mais aussi dans leurs mécanismes (ChikhaouiI-Bery I., 2009).

Une fois formalisée dans le Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés, la citadinité exprime une relation dialectique entre la ville (organisme mouvant et changeant) et ses habitants **(**quelles que soient leur appartenance sociale, leur origine géographique et leurs conditions d'habitat, de travail et mode d'habiter[38]) en tant qu'acteurs[39], à qui il faut donner la parole, y compris aux plus pauvres d'entre eux, souvent en provenance des campagnes et habituellement considérés comme des non-citadins (Lussault M.; Signoles P., 1996).

La réflexion est donc orientée sur les rapports que les habitants construisent autour des espaces urbains et sur leur citadinité perçue comme représentations des espaces urbains, appropriation et ancrages culturels dans la ville (ChikhaouiI-B., 1996), à différentes échelles spatiales et dans différents types d'espaces (quartiers centraux, périphériques, planifiés, non réglementaires, riches, populaires, etc.).

Nous déduisons de ces sens attribués à la notion de citadinité, que cette dernière interpelle l'espace de vie qui renferme la vie quotidienne, l'univers relationnel des citadins et les quartiers[40] urbains comme lieux d'ancrage et de référence pour les habitants (Gervais-Lambony P. (2001).

Et en 2003, le dictionnaire spécialisé de géographie (Lévy J ; Lussault M, 2003), définit la citadinité comme pratiques et représentations des individus et des groupes, appréhendés comme des acteurs sociaux. Elle est « .... , *une relation dynamique entre un acteur individuel (individuel au premier chef mais aussi collectif) et l'objet urbain. La citadinité constitue un ensemble - très complexe et évolutif - de représentations nourrissant des pratiques spatiales, celles-ci en retour, par réflexivité, contribuant à modifier celles-là* » (ChikhaouiI-B., 2009, 7). Elle concerne donc, les hommes et les femmes habitant dans un espace plutôt, que l'espace et ses potentialités, tout en distinguant dans le concept lui-même

[38] « *La citadinité renvoie à l'utilisation des pratiques et représentation de l'espace, car le citadin s'approprie l'espace et l'usage de l'espace, il ornemente l'espace non bâti de son habitat, étend son action sur la rue, et nomme les lieux... L'appropriation de l'espace ne se limite donc pas à la propriété du logement. Il a donc des représentations fondées sur une connaissance effective de la ville* » (Chikhaoui I-B., 2009, 5).

[39] Les habitants sont des acteurs sociaux de la ville, au moment où leurs comportements peuvent se lire comme des messages qui peuvent être décryptés et renseigner sur leur territorialité.

[40] Quartier : délimitation administrative à l'intérieur d'une ville. Partie d'une ville ayant une physionomie propre, liée à son histoire, à son paysage, à sa localisation dans la ville, aux spécificités éventuelles de son peuplement et de sa culture, lui conférant une certaine unité. Partie d'une ville où une culture territorialisée structure la vie sociale : l'étude du sentiment d'appartenance des habitants montre que des quartiers administratifs et quartiers « *vécus* » ne coïncident pas toujours (……)

Baby-Collin V (2005, 13) « *ce qui est fait de pratiques (être dans la ville) et ce qui est fait de représentations (être de la ville*) ».

Pratiques et perceptions caractérisent à la fois le citadin, informe sur l'espace vécu des habitants, leurs parcours, leurs relations de voisinage ou d'interconnaissance (Lambony G., 2004) ; elles entrainent tous les domaines de l'existence individuelle. « *Elle ne désigne pas une essence immuable mais une relation dynamique entre un acteur individuel (individuel au premier chef mais aussi collectif) et l'objet urbain […]. La citadinité constitue un ensemble — très complexe et évolutif — de représentations nourrissant des pratiques spatiales, celles-ci en retour, par réflexivité, contribuant à modifier celles-là* » (Lussault M., 2003, 334). Elle reste fortement liée à l'identité de l'individu et du groupe par rapport à un espace physique et surtout à la représentation de cet espace par les propres habitants de la ville. Comme elle renvoie à une catégorie d'acteurs et à l'analyse des constructions identitaires pour comprendre les manières *d'être de la ville,* et donc, des systèmes de représentations, plutôt que des manières d'*être dans la ville*, définies, quant à elles, comme urbanité (Sidi Boumedinne R., 2006).

Si l'urbanité renvoie donc à la dimension spatiale de la vie en ville, « *les pratiques de la ville procèdent (découlent, résultent) de la citadinité et, en même temps, en sont des quasi-énoncés, qui la mettent en forme et l'infléchissent* » (Lussault M., 2003, 336).

Les rapports entre urbanité et citadinité sont donc étroits : les pratiques spatiales des citadins, nourries de représentations et de valeurs et médiatisées par des signes, sont les déterminants de l'urbanité des lieux pratiqués par eux. Les usages, les arts de faire, les compétences et les performances des citadins fondent donc, à la fois, les liens sociaux de leur sociabilité et de leur citadinité et l'urbanité des lieux qu'ils fabriquent. « *La spatialité urbaine (l'ensemble des pratiques des opérateurs considérées en tant qu'elles agencent des espaces) est ainsi articulée à la citadinité* » (Lussault M., 2003, 338).

Conclusion

La construction de l'urbanité en une thématique de recherche nous révèle sa forte relation et dépendance de la notion de territoire. Ce dernier est de nos jours faiblement délimité, moins chargés d'identification collective que de significations individuelles et démultipliées rendant quelque peu caduc le paradigme du territoire en tant qu'il renferme les notions de limites précises et d'appropriation collective (Cailly L., 2009).

Et par le biais de l'appropriation du territoire en terme de spatialisation par le collectif (le comportement du groupe d'habitant toujours lié à l'espace en termes d'interrelations sociales), pour devenir le propre de la ville et de l'espace urbain en termes de détermination « *ce qui fait d'une ville une ville* » et de la remise « à la dimension spatiale la vie en société » (Lévy J., 1999), l'urbanité se définit alors dans un double répertoire : celui lié à la forme physique matérielle et l'autre en relation avec l'immatériel, le symbolique et le sensoriel.

C'est ainsi que l'urbanité exprime la vision sociologique de l'urbain, en insistant sur l'analyse des situations et des interactions urbaines liées à l'hétérogénéité, à la densité et à la mobilité. La démarche serait donc, la distinction entre l'urbanité *a priori* (un potentiel offert par une configuration spatiale donnée) et l'urbanité *a posteriori* (ce que fait une société urbaine de ce potentiel), entre l'urbanité relative (intensité des interactions indépendante de la taille) et l'urbanité absolue (masse des interactions).

Cet état des connaissances ne peut être que partiel et partial au vu de la variété dans le choix des critères retenus et des indicateurs (la densité, le degré de mixité sociale résidentielle, l'existence d'espaces publics… etc.) et des outils d'observation et d'analyse pour étudier les espaces vécus des habitants (par exemple sous l'angle de leurs itinéraires résidentiels, leurs relations de voisinage ou d'interconnaissances, etc.) et pour mesurer la diversité des formes d'urbanité dans une ville. La difficulté réside également dans le fait que les places publiques des villes sont aujourd'hui des lieux de sociabilité ouverte facilitant la rencontre éphémère, dans l'anonymat, de personnes issues de groupes sociaux, de professions, d'ethnies, de confessions différentes (Ghorra Gobin C., 2001). Comme, il (l'espace public) suppose aussi réunir trois principes élémentaires : une accessibilité maximale, un fort potentiel de rencontre de l'autre, une mise en scène de l'altérité (différence et distance) (Berdoulay V ; Morales M., 1999).

Dans le cadre de ce travail de recherche nous avons fait le choix de sélectionner l'espace public comme type de lieu particulier sur lequel porteraient les questionnements que nous venons d'évoquer précédemment. Mais avant de s'attarder aux manières dont les individus habitent l'espace public, il est nécessaire de faire un détour sur la définition du concept d'espace public, la polysémie dont il fait l'objet aujourd'hui prêtant à confusion.

CHAPITRE 2
L'ESPACE PUBLIC, SCÈNE ET MISE EN SCÈNE DE LA VIE URBAINE : GENÈSE, ÈVOLUTION ET BOULEVERSEMENTS

Introduction

L'espace de la vie collective (habitants, commerçants, artisans, etc.) et ses formes locales se matérialisent dans l'espace public (un espace collectif par essence) de manière changeante selon les ambiances qui s'y découlent, les aménagements qui le matérialisent et les activités qui s'y déroulent, tout en préservant à des degrés différents le code social et l'anonymat de chacun.

Cet espace, même s'il change de forme avec le temps et les civilisations (depuis l'agora antique, en passant par les formes imaginées au XIXe siècle, ou bien son absence tel définit par les occidentaux durant les périodes byzantine et ottomane en tant qu'espace à forme particulière), son rôle reste pleinement joué à travers la forte tradition de la vie publique et l'expression de l'urbanité. Quelque soit sa mise en forme, son existence reste indispensable dans la vie des sociétés à travers toute l'histoire urbaine de l'humanité et son aménagement devient un élément fondamental de conception et d'articulation du tissu urbain.

Comprendre cet espace, revient à la prise en compte de son caractère polysémique, de sa structure complexe et évolutive et du sens lui étant affecté par les sociétés dites traditionnelles et organiques. Par exemple, Habermas T. en 1961 considère l'espace public comme l'espace de la publicité (rendre public les faits et actions de l'État) et de l'expression de la démocratie à l'image de la notion de sphère publique. Cette approche Habermassienne[41] qui aborde l'espace public dans sa dimension politique, qui permet l'expression du peuple face au pouvoir de l'État, ne sera que brièvement abordée en comparaison de l'approche constitutive se démarquant par un glissement de sens de la « *sphère publique* » vers « *l'espace public* » (Habermas Tomas., 2001).

Ce glissement autorise d'aborder la dimension matérielle, les pratiques sociales et les manières dont les individus habitent l'espace public, et d'approcher une réalité phénoménale,

[41] Chez Habermas T. (2001), la réalisation d'un espace public qui tient toutes les promesses que le discours démocratique y a investies suppose, en dernier ressort, la moralité des citoyens, leur adhésion rationnellement motivée aux principes démocratiques et leur acceptation délibérée des procédures de l'éthique de la discussion mises au jour par les philosophes.

une réalité qui advient, et qui se manifeste comme phénomène sensible (Goffman E., 1963 ; Arendt H., 1986).

Ces configurations spatiales feront l'objet d'une lecture de l'évolution historique de l'espace public en tant que fil conducteur selon lequel est décrite l'histoire urbaine, l'archéologie, et les écrits théoriques qui ont repéré les principaux modèles, où chacun présente ses propres figures. La configuration physique de l'espace public s'est aussi adaptée aux évolutions techniques, aux modes de déplacement (tel le chemin de fer, le tramway ou le métro et l'automobile) et à la modélisation des schémas post-haussmanniens, des théories modernistes (séparation des 4 fonctions urbaines, indétermination de l'espace public) pour enfin réduire l'espace public (dans le cas extrême des grandes villes) à un espace monofonctionnel et technique.

Par ailleurs, nous allons aussi voir que l'espace public en plus d'être une configuration spatiale, il est aussi « *un champ de libertés beaucoup plus larges que la liberté de circuler : liberté de manifestation, de parole, d'expression (musicale par exemple), de commercer. Ce champ se définit constitutionnellement par les corps des lois, règlements et pratiques, il forme le théâtre de l'opposition au pouvoir, de la plupart des conflits politiques et sociaux (sit-in, occupations de carrefours, dérives de fêtes collectives, volontés de s'identifier -repli identitaire par ex.-), de s'approprier les espaces publics d'une ville ou d'une zone.* » (Toumi S. ; Vidal R., 2011, 3).

Les pratiques d'appropriation de l'espace public et les différents usages (Rorty R. ; Taylor C., 1994) impriment alors un mode de vie, une identité individuelle et une autre sociale, qui sont introduites par des approches phénoménologique et anthropologique[42], interprétant les états internes, la vie mentale et les formes symboliques partagées ou observables de l'individu ou bien du groupe d'individus. « *Cette sortie de l'épistémologie par une anthropologie de l'espace public a des implications importantes pour l'analyse sociologique. Elle permet aussi de concevoir une approche réellement praxéologique des états internes ou de la vie mentale. Au lieu de supposer que le sujet dispose d'un accès immédiat, préalable à toute activité, à ses états intentionnels (intentions, désirs, croyances, etc.), du fait qu'ils sont internes, on réintroduira un certain nombre de médiations entre lui et son intériorité : celle de formes symboliques partagées et observables ; celle du langage ; celle de l'accomplissement temporel de cours d'action dans le monde, celle, enfin, d'une*

[42] Ainsi l'espace public dépasse l'hypothèse des sciences sociales et introduit la problématique anthropologique en tant que courants de pensée qui, nécessite, en plus d'une explicitation théorique, des comparaisons historiques et interculturelles sur la relation qu'il pourrait y avoir entre des conceptions et des pratiques des espaces publics urbains.

activité d'élucidation et d'appropriation de ces actions rendues manifestes dans le monde public par leur accomplissement situé. » (Quéré L., 1992, 86)

Il s'agit alors de déterminer le contexte dans lequel peuvent s'exercer les instructions directives pour l'institution du commun, d'individualisation et de socialisation des entités sociales à travers des opérations de mise en forme, de mise en scène et de mise en sens. Et à travers le développement de l'usage du concept, nous effectuons un arrêt sur sa définition, et la polysémie dont il fait l'objet aujourd'hui qui prête à confusion et nécessite un éclaircissement. Par cette entrée en tant qu'espaces physiques, pratiques et outils d'interventions politiques, des éclairages de l'expression deviennent essentiels afin de saisir les différents domaines de sens et d'usages qui concernent ; la morphologie, la propriété du foncier, l'accessibilité, les pratiques qui s'y déroulent, le mode de production et le mode de gestion.

2-1- L'espace public : un système socio-spatial complexe et évolutif

"*Espace public*", une expression française à manier avec précaution comme l'introduit Thierry Paquot (2007), dans son ouvrage, où il mentionne la distinction à saisir entre la notion d'« espace public » au singulier qui relève de la philosophie politique, et de la notion au pluriel « *les espaces publics* » qui ne correspond aucunement à son singulier et convoque le domaine de l'urbanisme. Il paraît alors opportun d'en relater la genèse, d'établir les liens historiques qui se nouent entre ces deux dénominations et de lever quelques équivoques quant à leurs divers usages dans des champs théoriques et des pratiques professionnelles totalement distincts.

Cette genèse définit de prime à bord, « l'espace *public* » comme étant la partie non bâtie d'un espace, affectée à des usages publics. Mais la notion elle-même, malgré qu'elle touche fondamentalement l'espace, a d'abord été abordée par la philosophie dans l'ouvrage (*Offentlichkeit,* "*L'espace public*"1963) de Jürgen Habermas plutôt que par l'aménagement.

En 1962, le philosophe Habermas Tomas (1962) définit l'espace public dans un contexte socio-politique, comme le lieu de la publicité de la gestion de l'État (rendre public les faits de l'État à un ensemble de personnes privées) permettant un débat critique de l'État par l'opinion publique en tant que contre-pouvoir. « *Ceux-ci portaient sur la constitution progressive, au cours du XVIIIe siècle, d'une sphère de la publicité (Öffentlichkeit) fondée sur l'usage libre et public de la raison, et s'autonomisant par rapport à la sphère du pouvoir. Si*

les lieux ont leur importance dans ce processus (cafés, théâtres, etc.), le terme d'espace public désigne alors davantage un espace abstrait et changeant, prenant la forme du rassemblement qui le fait naître. » (Gremmo J-C., 2002, 56). Mais en 1997, Habermas Thomas (1997, 23), revient sur sa définition et dit : « l'espace *public ne peut pas se concevoir comme une institution, ni, assurément, comme une organisation [...]. Il ne constitue pas non plus un système ; il admet certaines frontières intérieures, mais, vis-à-vis de l'extérieur, se caractérise par des horizons ouverts, poreux et mobiles* », pour ainsi le présenter comme un espace argumentatif ; où des sujets respectant le principe de la discussion échangent des arguments rationnels dans le but de parvenir à un consensus.

L'usage du terme « *espaces publics* » par les urbanistes est apparu explicitement en 1977 dans les textes officiels relatifs à la création du Fonds d'Aménagement Urbain (FAU) et du groupe interministériel Habitat et Vie Sociale (HVS). Il est désigné au pluriel dans un train de réformes des politiques d'aménagement (Contrat Villes Moyennes, OPAH, procédure HVS), pour s'inscrire dans une logique d'accompagnement et de coordination des interventions publiques. « *En feuilletant quelques dictionnaires on s'aperçoit qu'elle n'apparaît pas dans les 323 citations sur l'urbanisme de Robert Auzelle, Jean Gohier et Pierre Vetter* » (Paquot T., 2007, 5). À partir des années 1980 de plus en plus de professionnels (architectes, urbanistes, personnes élues, fonctionnaires territoriaux ou municipaux, sociologues…) utilisent l'expression "*espaces publics*" comme synonyme de réseau viaire, de voirie. Quant à Pierre Merlin et Patrice Noisette ils définissent la notion "espaces publics" dans le "Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement" : « *D'usage assez récent en urbanisme,…, la notion d'espaces publics est considérée comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. Il est formé par une propriété et par une affectation d'usage. [...] C'est aussi l'ensemble des espaces ouverts à la fréquentation du public (par opposition aux espaces privés, privatifs ou collectifs), et à des activités multiples (poly-fonctionnalité), mais qui ne reste pas sans restriction.* » (Toumi S. ; Vidal R., 2011, 8).

Comme l'atteste Gremmo J-C, (2002), ce sont ces caractéristiques qui attribuent à l'espace public le caractère opérationnel et lui permettant de recevoir, à tout moment, des corrections et des améliorations pour répondre aux besoins des usagers, et même de les anticiper et de concevoir les instruments d'orientation des comportements, intégrant souvent la concertation et le contact organisé avec les usagers potentiels.

L'espace public n'est donc pas réductible à son caractère foncier (l'*espace public*–n'est pas le *domaine public)* ; il est défini plutôt par la diversité des usages qui y sont pratiqués. Cette diversité d'usages est l'essence même de l'espace public qui reste tributaire des

réglementations, formelles ou informelles et varie considérablement d'une culture à l'autre. Il (l'espace public) est alors indissociable de l'idée d'un espace de liberté, qui diffère selon les contextes et les régions géographiques du monde.

En urbanisme contemporain, le terme est aussi utilisé sous son angle politique, esthétique, culturel et technique (construction, entreprises, entretien, éclairage, plantations, matériaux, etc.) signifiant que dans sa définition générale[43] sont inclues les considérations de domaine public, d'autorités qui le gèrent et des réglementations ou restrictions qui encadrent le statut ouvert et anonyme de l'espace public.

Les autres domaines qui s'intéressent à cette notion et surtout juridiques insistent sur le caractère juridique du "*public*" et ne considèrent pas que des endroits privés puissent avoir un usage collectif qui pourrait se qualifier de « *public* ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle plusieurs auteurs proposent des classifications plus poussées permettant de caractériser les "*espaces créés de toutes pièces dont le caractère privé est présent dès le départ*", "*espaces privés accessibles au public*" et "*espaces privés (communautaires) d'allure publique*" (Dessouroux C., 2003. 43). Par la suite, ils intègrent à leurs définitions divers espaces publics tels les espaces minéraux (rues, places, boulevards, passages couverts), les espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières…) et tous les espaces ouverts et extérieurs qui s'opposent au sein du domaine public, aux édifices publics (Lussault M., 2001) propose alors les modalités d'organisation possibles de l'interaction sociale, tout en démontrant que c'est la normativité habituelle de l'espace public qui détermine l'espace privé, puis ils opposent l'intime à l'extime et appuient la dépendance de l'individuel au social, du moins à sa norme intériorisée. Et en se basant sur les travaux de recherches d'ordre historique, Paquot T. (2007, 39) définit l'espace public comme : « *un territoire appartenant à la collectivité, comme un lieu traversé par des usages et marqué par des stratégies collectives et/ou individuelles d'appropriation et de cohabitation.* ».

En ce sens l'espace public est d'abord un espace collectif (ouvert à la fréquentation du public par opposition aux espaces privés, privatifs ou collectifs), le lieu dans lequel s'expriment les opinions publiques ; les usages sont les faits de l'expression même. « Il *est l'étendue ouverte au public et entretenue ou équipée à cette fin : place, espace vert, jardin,*

[43] La définition générale de l'espace public présentée par Toumi S. (2011), met en valeur le foncier et les voiries, forme la structure spatiale des voiries, favorise leur relation et leurs commerces, leur subsistance, leur densification, ou codifie leurs statuts à travers un vocabulaire formel basé, sommairement, sur la rue et la place. Simultanément à ces fonctionnalités, il favorise l'expression de la vie et des libertés publiques, et par nature constitue le champ des conflits sociaux (places publiques). Comme structure, il détermine le développement naturel des villes et s'adapte au site et aux flux de déplacement.

square, promenade, parc. » (Brunet R., 1997, 13). Cette ouverture au public fait réagir Jacques Lévy et Michel Lussault (2013) dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* pour introduire la virtuosité de la citoyenneté pour en faire de l'espace public un porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel et opérer un glissement sémantique pour désigner à la fois l'aspect imagé et matériel de l'espace public.

En tant qu'espace matériel (forme physique, topos et substance), il correspond à des espaces de rencontres et d'interactions sociales, aux espaces géographiques ouverts et à une catégorie d'action, donc un contenant, une forme qui résulte de l'organisation de la ville (Rossi A., 1981), structuré et limité par les façades urbaines et apprécié avec ses trois dimensions : le sol, la façade et le ciel. À ces égards, l'architecture, l'urbanisme et la géographie se partagent le point de vue selon lequel l'espace public regroupe tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles, et qui de surcroît sont aménagés et entretenus à cette fin. Le terme vient se substituer à celui d'espace libre, jusque-là utilisé pour désigner ces lieux en insistant sur leur caractère non bâti, et correspond donc d'une part au réseau viaire (rues, places, boulevards) et d'autre part aux espaces verts (parcs, jardins, squares) (Bahri N., 2002).

Le contenu de l'espace public, un champ d'intérêt et d'étude de la sociologie urbaine[44] (abordée par E. Goffman en 1973 et bien d'autres auteurs) et de la psychologie Thiberge, C. (2002), correspond à l'espace de rencontres socialement organisées par des rituels (d'exposition ou d'évitement), renfermant des expériences, renvoyant aux interactions qui se nouent dans l'anonymat de la ville. Une telle définition n'est pas du tout nouvelle puisqu'elle figurait déjà dans les écrits d'Emmanuel Kant[45] parus en 1784, où l'espace public était défini comme étant un espace de médiation politique au fondement de la démocratie. Une telle conception se fonde sur la portée du lien social qui se noue dans des solidarités primaires endogènes à un groupe culturel et aussi dans des solidarités secondaires entre individus appartenant à des groupes culturels différents. Cette solidarité ainsi que la mise en relation des personnes forment l'une des spécificités de l'espace public en termes de garantie et de liberté d'accès, au proche comme à l'étranger, au connu comme à l'anonyme.

[44] L'espace public est une notion très utilisée en sciences humaines et sociales depuis la thèse de Jürgen Habermas intitulée Dans cet ouvrage (1962, 76), Habermas décrit « *le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État.* ». Habermas montre comment les réunions de salon et les cafés ont contribué à la multiplication des discussions et des débats politiques, lesquels jouissent d'une publicité par l'intermédiaire des médias de l'époque (relations épistolaires, presse naissante) (Toumi S., 2011).

[45] « *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* » et « *Réponse à la question, qu'est-ce que les lumières ?* »

Jacques Lévy (1994) se place sur un autre plan et fait de l'accessibilité la qualité première d'un espace public et de l'extimité la garantie de se frotter à autrui sans brader son intimité ni l'exposer au regard des publics. Il note alors que « *Le caractère 'public' de l'espace, vient de ce que, peu ou prou, du politique y circule, le plus souvent sous forme de civilité, c'est-à dire sous la figure de la retenue silencieuse et de l'évitement circonspect plutôt que de la 'publicité' citoyenne* » (Lévy J., 1994, 333). Ces précisions effectuées, Jacques Lévy affirme que « *l'existence et le fonctionnement effectif d'espaces publics constituent un enjeu urbanistique et, au-delà, un point nodal des modèles d'urbanité* » (Jebrac Y ; Barbara J., 2008, 16). Là, nous retrouvons l'échelle des urbanités chère à Jacques Lévy et surtout son opposition entre le « *modèle d'Amsterdam* » qui ne cesse d'améliorer ses espaces publics, de les requalifier, et le « *modèle de Johannesburg* » dépourvu d'espaces publics dignes de ce nom.

De ce fait, l'espace public sous sa forme matériel devient porteur de caractéristiques propres en termes de formes et d'usages, concomitant leur transformation en catégorie d'actions qui deviennent le support des différentes politiques urbaines. Mais, une fois ces supports sont négligés et le terme lui-même banalisé (comme c'est le cas au cours des années 1990 et 2000 où on a fait de l'espace public un objectif opérationnel, un espace monofonctionnel, et par la suite une dilution totale dans l'urbain), l'obligation d'appeler à leur correction et leur amélioration devient plus qu'une nécessité afin de répondre aux besoins des usagers (Fleury A., 2014).

En somme, il faudrait comprendre l'espace public comme espace de savoirs et le définir, comme « *..., espace de visibilités et d'énoncés, qui assure une visibilité des corps qui évoluent et des sens qui sont ainsi mis en éveil si bien que les lieux sont reconnus non pas seulement parce qu'ils sont le reflet d'une fonction mais parce qu'ils détiennent des qualités et une valeur d'usage.* » (Michel Foucault In Audas N., 2012, 131).

Ces différentes définitions de l'espace public font que ce dernier soit au cœur de débats et de controverses sur les diverses façons de le définir. Néanmoins ainsi que note Fleury A. (2014), la notion garde toujours une portée heuristique au point qu'il est intéressant de confronter les lieux et leurs évolutions à cet *idéal-type* de l'espace public. Un *idéal-type* qui ne concerne pas uniquement la poly-fonctionnalité de l'espace public, mais demande (avec la notion relative de pratique sociale collective) à être repensé dans le contexte historique actuel des sociétés occidentales et appelle à une grande prudence de la part des urbanistes (Paquot T., 2007).

2-2- L'espace public, miroir des sociétés créatrices

L'expression « *espace public* » n'a été intégrée dans le vocabulaire de l'urbanisme et dans le discours normatif des urbanistes qu'au cours des années 1970, alors que cet espace (un constituant essentiel de la ville) a existé bien avant et que la mise en usage de son expression est très ancienne. Mais alors sous quelles formes l'espace du public existait-il dans les villes anciennes ?

Avant d'y apporter des éléments de réponse, il faudrait rappeler que le développement de ces espaces en occident à différentes époques du pré-urbanisme, ne pourrait être compris qu'en les rapportant à la société qui les a élaborés, qui les a utilisés ainsi que la compréhension des rapports de pouvoir, de domination, de dépendance et de soumission qui s'expriment dans ces espaces. En effet, les époques et les civilisations ont fait naître des lieux singuliers répondant à des besoins d'ordre politique, religieux, commercial ou fonctionnel (circulation, accès à l'eau …). Leur forme en a évidemment été influencée et c'est la raison pour laquelle quand on parle de « *place publique* » parmi d'autres espaces potentiellement publics, puis quand on évoque « *l'espace public* », la démarche essentielle sera sans doute de préciser ce que l'on entend par « *public* », entre le public institué par le prince et celui qui naît de la société et de son souci d'exister. Ces espaces vont donner naissance à plusieurs lieux, tous fondamentaux pour la vie de la cité et seront à l'origine de la formation des espaces publics à travers l'histoire et selon les différentes civilisations. Parmi ces espaces nous avons :

L'***Agora* :** en grec moderne désigne le lieu du marché. En grec ancien le terme est associé au mot *plateia ;* un adjectif qui se place devant le mot rue *-odos-* et qui indique une rue large, face à une rue étroite qui s'appelle *stenopos.* La langue latine incorpore le mot *plateia – plateau* avec le même sens. Il deviendra plus tard *place, piazza, plaça, plaza, platz, plein, plads* dans les langues européennes, à l'exception de l'anglais qui préfèrera (plusieurs siècles plus tard) *square,* assimilant la fonction de ce lieu urbain à une forme géométrique établie dans la pratique (Toumi S., 2011). Aristote traita les barbares de non-civilisés car ils n'avaient pas d'Agora. Par la suite, l'*Agora* désignait pour les grecques (en plus de la fonction de marché) le lieu de rassemblement, un lieu essentiel de la *polis*[46] ; pour sa représentation

[46] Polis : Par polis (en grec ancien/ *polis ; « cité »* dans l'étymologie latine « civitas » ; au pluriel *poleis)*, on désigne la cité Etat en Grèce antique, c'est-à-dire une communauté de citoyens libres et autonomes. Dans la pensée grecque antique, la cité préexiste à l'homme. À titre d'exemple, la cité d'Athènes n'existe pas en tant que telle : c'est la cité des Athéniens, tout comme Sparte est la cité des Lacédémoniens.
La notion de *polis* peut ainsi recouvrir trois réalités superposables et peut apparaître comme :

également des institutions démocratiques. Il s'y dressait le *bouleutérion* (où siégeait la *boulè*, chargée de rédiger les lois votées à l'Assemblée), la *tholos* accueillait un dixième des *Bouleutes* jour et nuit pour assurer une permanence, le tribunal populaire (*Héliée*), des bâtiments politiques mais aussi religieux comme le temple dédié à Héphaïstos. L'*Agora* était le centre de la vie sociale, la place principale de la ville, le lieu de rendez-vous des flâneurs. Il faisait bon de s'y promener, philosopher entre amis, notamment à l'ombre de la Stoa Poikilè[47]. À l'époque homérique l'*Agora* renfermait le *cercle sacré* où se réunissaient le roi, les ancêtres et le peuple, en conservant dans certaines villes le nom d'*Agora sacrée.* Au V^{ème} siècle av. J-C, l'*Agora* se trouvait au point le plus bas de l'*asty*, formait le carrefour des axes de communication dans la cité d'Athènes, et devenait le point à partir duquel on calculait toutes les distances pour implanter les autres composantes de la cité. C'est le lieu par excellence des rites religieux, des procédures de justice, de la fonction politique et de rencontres et d'échanges.

Par la suite, plusieurs auteurs (Ananiadou M., 2007 ; Gremmo J-C., 2002 ; Mumford L., 1964) attestent que l'*Agora* devient un espace dégagé, régularisé par une géométrie précise, ceinturé d'un double rang de colonnes, au fond desquelles sont disposés des locaux affectés à des affectations diverses. C'est un espace qui est intensément vécu comme le lieu d'expression, fortement lié à son paysage support et dont sa conception dépend surtout de la compréhension du site support et de la connaissance de l'esprit du lieu. L'esprit du lieu accorde à la place le privilège d'être un lieu urbain civique qui rappelle et renvoie aux aspirations politiques prônant l'égalité, le civisme, le discours et l'échange idéologique ; il encourage la vie conviviale et constitue un précieux patrimoine d'espace de vie et de civisme quotidien.

Le ***Forum romain***, étymologiquement signifie l'enclos, la tombe, aussi bien pour les bœufs que pour les morts. Il devint ensuite le cœur de la ville renfermant les différentes festivités ; mariages, jeux, combats de gladiateur, cérémonies ; ce fut le centre vivant de la ville. Sur un plan matériel Le *forum* représente un espace construit non bâti en plein air, pavé avec de grandes dalles et entouré par des colonnes et des statuts, dotée d'une vaste tribune en pierre permettant aux hommes politiques de s'adresser directement au peuple. En termes de

-une donnée sociale, comprise comme une communauté d'ayants droit, libres et autonomes, fortement structurée : le corps des citoyens. La polis est alors comprise comme une entité politique et même comme le cadre de l'émergence du politique.
-une donnée spatiale, un site qui noue de manière insécable une ville à son territoire et un écosystème. Le poli est alors compris comme une entité physique.
-un État souverain, doté de pouvoirs régaliens, qui joue un rôle sur la scène internationale.

[47]*Stoa Poikilè* : un portique où se succédaient des peintures racontant scènes historiques, épisodes mythologiques et où étaient arborés les boucliers pris aux ennemis.

fonction, le *forum* était semblable à l'*Agora* de la Grèce antique, il représentait l'espace d'expression et de pouvoir, et est resté pendant longtemps la principale place de Rome ayant une importance historique, religieuse et politique. Son importance s'est accentuée pour devenir par la suite le centre théorique de la fondation de Rome (le cercle *Mundus*), la place autour de laquelle toute la vie politique (Sénat romain, Comice, Curie) romaine s'articulait, et rassemblait des temples de grande importance (*Aedes Saturni*…). Son importance est renforcée par la présence d'édifices publics (la Curie, la Régie, le *Tabularium* et les basiliques) qui l'entourent et les rôles qu'ils accomplissaient tels que la tenue des réunions des sénateurs et des pontifes (rôle politique), le classement des archives de l'État et des documents officiels (gestion administrative), le déroulement des procès publics. En plus de ces rôles cités pour le *forum*, il se devait de posséder une fonction économique matérialisée par ses nombreuses boutiques et ses marchés. De ce fait, l'espace du forum était non seulement investi par les hommes politiques mais également par une foule dense "d'avocats et de plaideurs, de prêtres et de marchands". Par ailleurs, le caractère nettement commercial permettait aux habitants de se retrouver pour s'exprimer et discuter, acheter et accomplir la plupart de leurs activités de citoyens de la ville. Par conséquent, le *forum* est le centre politique, commercial et religieux de la cité, un lieu sacré et un centre monumental, qui renforça la communication et les interrelations sociales. Toutes les opérations entreprises durant ces périodes vont s'inscrire dans le cadre de l'idéologie officielle qui aspire à exprimer les idéaux d'égalité et de citoyenneté dans l'espace tout en construisant une continuité historique associant le nouvel État aux traditions byzantines et antiques, dont il se veut l'héritier (Ananiadou M., 2007).

Et, suite à l'établissement de l'Empire Est Romain-Byzantin, surtout après le IV^{e} siècle de notre ère et la christianisation forcée du monde oriental, la fonction politique de l'*Agora* s'éclipse lentement, en même temps que l'espace urbain correspondant. À Thessalonique par exemple, l'espace de l'*Agora* est rempli d'ateliers et de boutiques, il est même arrivé que cet espace joue le rôle de citerne d'eau pour la ville (Ananiadou, 2007). Le caractère politique disparaît et le mot A*gora* signifie simplement le marché et l'acte d'achat. Le pouvoir politique s'exerce depuis le palais et les activités sociales dans les temples (chrétiens, juifs et musulmans). La capitale byzantine, Constantinople, en offre l'exemple le mieux étudié où la vie citadine s'établissait autour des rues (aucune 'place' n'est mentionnée) et la vie économique et commerciale s'organisaient autour de la *Mésé* (mot grec qui signifie Médiane), appelée aussi *Platea*et *Agora*. L'avenue principale de la capitale, bordée de portiques, traversait la ville sur une longueur de quelques kilomètres et d'imposants

ensembles d'édifices religieux pourvus de grandes cours entourées de galeries se construisaient pendant les premiers siècles qui transformaient ainsi le tissu urbain.

- Au **Moyen-âge**, l'espace public devient la rue par excellence. Elle (la rue) renferme l'activité commerciale représentée par les boutiques et les ateliers pour renfermer par la suite toutes les communications et les échanges sociaux. Lorsqu'elle (la rue) s'élargit un peu, elle accueille les fêtes, les processions et les marchés. À l'époque de la Renaissance, les cours intérieures des habitations se sont transformées en des espaces collectifs, semi-publiques pour accueillir certaines fonctions publiques, surtout quand elles permettent l'accès à l'eau, etc. Ainsi, la forte tradition de vie publique exprimée pendant l'Antiquité dans l'espace de l'*Agora* s'affaiblit et disparaît pendant les longs siècles de l'empire byzantin, de même que pour les espaces urbains ouverts et affectés aux activités civiques qui se voyaient diminuer et périr graduellement leur affirmation du pouvoir politique et leur expression de la citoyenneté et de l'urbanité.

Avec **la période néo-classique** (deuxième quart du XIX^{ème} siècle), nous assistons à une résurgence de l'expression des idéaux d'égalité et de citoyenneté : *l'espace public* reprend la forme de la *place publique* au sein de laquelle une activité urbanistique intense se développe avec la création de villes nouvelles, reconstruction, restructuration ou extension des villes existantes. Dans ce contexte *la place* devient un élément majeur d'articulation et de restructuration de l'espace urbain, au-delà des nécessités de fonctionnement de la ville et du souci de création d'un espace qui encourage la citadinité (espace de convivialité, de sociabilité, d'échanges), tout en mettant en valeur le caractère symbolique accordé à la place qui prédomine : un seul lieu unificateur des citadins qui exprime les notions de liberté, d'égalité et de participation politique.

Qu'il s'agisse de sites réaménagés et transformés en *places* pendant la restructuration et l'expansion des villes existantes ou de places entièrement nouvelles créées selon les impératifs de l'urbanisme occidental, cette forme urbaine innovante (la place) -par rapport au passé récent- symbolise et transcrit la sphère publique dans ses dimensions physiques, politiques et sociales. Cette *place* publique qui incarne le prestige des *places royales* (le centre politique du peuple et l'espace d'échange et de vie sociale) reçoit des aménagements d'arbres, de fontaines d'eau, de magasins et de cafés, et prend des formes géométriques claires ; elle est délimitée par les bâtiments publics de style architectural néo-classique. Elle devient de nouveau assimilée et vécue, en forme de système de trois places en disposition triangulaire où la première est aménagée sur le site du vieux marché en plein air, la deuxième sur la cour d'une mosquée démolie et la troisième sur l'aire de battage du blé. « *On peut y déceler la*

triple démarche, le triple service que rend l'urbanisme : la place urbaine est la réponse proposée aux aspirations de modernisation, de reconquête et d'extension de l'espace urbain » (Ananiadou M., 2007).

Quant au **XIX^{ème}** siècle, on relève un essai d'adaptation de la ville à la société qui l'habite à travers l'éclatement des anciens cadres, souvent juxtaposés de la ville médiévale et de la ville baroque, avec l'ouverture de l'espace public et une rupture totale avec les anciens espaces. Les lieux publics sont renouvelés avec les passages, les avenues, les squares ou jardins et les parcs publics. L'aménagement de l'espace public devient, dans les plans élaborés durant cette période l'élément fondamental de conception et d'articulation du tissu urbain.

Le **XX^{ème} siècle** est marqué par le développement d'une urbanisation « violente », et d'un accroissement urbain rapide qui a impacté la pratique de la planification. Les urbanistes se limitent au traçage des îlots de forme régulière, généralement implantés selon une grille orthogonale simple, les places sont rares, petites et dans certains cas elles se limitent aux nœuds d'articulation des axes principaux. *« Elles étaient le plus souvent aménagées ad hoc sur des parcelles dont l'acquisition était plus facile (terrains publics ou expropriés), ainsi que dans les zones tampon entre les anciens noyaux et les extensions* » (Ananiadou M., 2007, 19).

Cette approche issue de la Charte d'Athènes (Le Corbusier, 1942) et dont les principes sont fondés sur le zonage et sur la séparation des modes de circulation, a conduit à la réduction de l'espace public aux rues et aux places de circulation ou de stationnement, un phénomène accentué par le modèle de développement et d'expansion urbains de l'après-guerre qui favorisait l'extension démesurée de la plupart des villes et qui s'est matérialisé par l'éruption de lotissements sauvages au-delà des limites du plan approuvé. Au vu de l'accroissement du trafic, l'*espace public* dans sa forme de *place publique* s'est vu réduire son accessibilité et aussi son envahissement graduel par des aménagements inappropriés (tables et chaises de cafés). Les *places publiques* ont perdu leur sens et leur fonction originels. Désormais, elles ne fonctionnent plus que comme nœuds de circulation ou comme espace interstitiel du quartier. Elles font l'objet d'aménagements en béton et la plupart des arbres disparaissent. Ainsi, l'espace urbain se reconstruit densément et s'étale ; il est dépourvu d'espaces publics et d'infrastructures techniques et sociales (Augé M., 1994).

Quant à la rue, en tant qu'espace public, elle tend à disparaitre car ; devient dangereuse avec l'importance accordée à l'automobile par les urbanistes du mouvement moderne et l'organisation de bâtiments sur de vastes surfaces qualifiées d'espaces verts ou libres. On voit

progressivement apparaître des organisations plus complexes imbriquant stationnement, équipements et logements en reconstituant un sol artificiel (la dalle).

La distinction des notions d'*espace public* et privé disparaît car tout devient public (sauf l'intérieur des immeubles). L'utopie sous-jacente supposait qu'en abattant les clôtures, on abattait symboliquement les barrières physiques et sociales : chacun pouvait rencontrer l'autre sans obstacle.

Dorénavant, *l'espace public* contemporain ne laisse plus libre cours, ni aux rêveries (puisque l'espace est normé, théâtralisé), ni aux envies, étant donné que l'imprévu non plus ne trouve plus sa place dans la ville qui se voulait comme un spectacle continu. La modernité a eu tendance à créer davantage de non-lieux, ôtant toute perspective de flânerie (Augé M., 1994 In Audas N., 2012). « *La lenteur et la gratuité sont effectivement les plus mal loties car les individus payent pour occuper l'espace public et avoir l'usage d'une terrasse de café plutôt que de s'installer sur des bancs publics qui sont pensés et conçus pour que les personnes n'y demeurent pas trop longtemps. La conception architecturale et urbaine s'oriente davantage vers des lieux de passage où l'on ne prend pas le temps, tout doit aller vite, la lenteur est en somme une donnée proscrite de la société urbaine actuelle* » (Ghorra-Gobin C., 2001, 13).

Avec les critiques des post-modernistes, ces principes sont réfutés et de nouvelles représentations de la ville émergent, que ce soit dans le champ des politiciens que des sciences sociales, plus sensibles aux rites de la vie ordinaire et aux formes de la socialité, au sein des milieux professionnels, où se déploie un urbanisme culturaliste, une « *nouvelle culture urbaine* » (Choay F., 2001,80), qui reconnait l'intérêt des espaces publics. Dès lors, naissent de nouvelles tentatives de réaménagement, de réhabilitation, de mise en valeur de sites, de conception paysagère et urbaine prônant l'importance de la qualité des espaces sur celle de la quantité normative. De cette manière, ré-apparaît la rue piétonnière qui exclut totalement ou partiellement l'automobile dans nombreuses villes. Par exemple, Munich, Vienne, Paris, Lyon, et Nancy ont suivi très tôt cette démarche, pour accorder une importance à l'expérience et au plaisir de l'espace libre dans la ville à travers le mouvement, la vie quotidienne et les activités en plein air. Il en va de même pour la conception de l'espace de la ville en tant qu'expression visible et structurée des changements sociaux et culturels, changements liés à l'histoire, à la nature et aux traits particuliers locaux. Ces lieux (que sont les rues, les places ou les jardins et parcs) sont progressivement réaffectés de caractéristiques communes qui leur sont propres : telles que la médiation pour permettre la vie sociale et des valeurs spatiales comme signes de la culture urbaine, donc, reconnaitre aux lieux non plus une

fonction mais aussi des qualités, une valeur d'usages et un sens. Chemin faisant, il est recherché à ce que ces nouveaux espaces publics s'intègrent petit à petit dans leur contexte géographique et socioculturel en mettent en valeur le paysage culturel de la ville, en respectant le cadre architectural et en cherchant l'authenticité et la particularité que le site recèle, plutôt que le recours au rapport aux grands tracés urbains, et aux modèles et paysages urbains uniformes, dans un monde qui désormais se voit vite globalisé, malgré la diversité de ses paysages. Dans cette idéalisation (qui dissimule à la fois la diversité des usages et la complexité des systèmes d'acteurs) de l'espace public, ce dernier est considéré comme un « *espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel* » (Lussault M., 2001), et comme un système de lieux et d'acteurs qui se reconfigure indéfiniment. « *Le débat actuel oppose ainsi les tenants d'une renaissance, qui attirent en particulier l'attention sur un renouveau dans les pratiques des espaces publics centraux ou sur des politiques de requalification avec un objectif de mixité sociale, aux tenants de leur déclin, qui dénoncent quant à eux le développement d'espaces privés ouverts au public, le renforcement du contrôle et la multiplication des restrictions d'accès* » (Fleury A., 2007, 71). Cette dynamique nous pousse à comprendre et définir les dimensions de l'espace public, qui restent complexes et encore à définir.

2-2-1 L'espace public, un espace de communication et d'interrelations sociales

A travers la lecture des différentes approches de l'espace public nous soulignons que cet espace est en étroites relations avec la société qui le produit et dépend de ses évolutions multiples sur les plans économique[48] (la mise en valeur des ressources), politique[49] (l'élaboration des normes) et symbolique[50] (la construction du croire). Ces trois aspects (économiques, politique et symbolique) doivent remplir des conditions nécessaires et

[48] L'ordre économique est celui de la mise en valeur des ressources afin que les sociétés puissent s'épanouir, organiser la production, la circulation et la consommation des ressources naturelles (faune, flore, etc.) humaines et artificielles (objets, savoirs scientifiques, etc.) (Ricoeur P., 2003).

[49] L'ordre politique comme définit par Quéré L., (1986), représente la mise en œuvre du pouvoir, donc la « *mise en forme* », c'est-à-dire « *la mise en scène et la mise en sens* », qui institue le social. Il est la construction de la norme.

[50] La dimension symbolique représente la circulation du croire dans une société, qui lui donne sens. « *Plus précisément, le symbolique est la société qui se comprend elle-même, qui prend conscience d'elle-même. Le symbolique est donc un réseau de significations que l'individu va intérioriser au cours de la socialisation, une structure sociale inconsciente qui va déterminer sa manière de comprendre le monde* » (Dubois J., 2015, 29).

importantes quelques soient la taille, la situation (locale, nationale, internationale) ou la configuration spatiale de l'espace public et parmi ces conditions nous avons :

- **La médiation de l'espace public**

L'espace public est un espace de médiation (Tassin E., 1991) car il autorise la communication en forgeant un cadre symbolique commun. Il doit favoriser l'interaction des trois sphères (le système étatique, la société civile et le système économique), tout en évitant leur fusion (Lefort C., 1986) ; il est à la fois un facteur d'homogénéisation et de différenciation sociale, le lieu d'affrontement symbolique entre les acteurs aux intérêts différents et le lieu où se diffuse une vision commune. Il est recélé une tension dialectique structurante qui évite le repli communautaire et la désaffiliation sociale. *« C'est également cette tension dialectique entre fragmentation et homogénéisation, qui explique, selon nous, la force dynamique de l'espace public* » (Ricoeur P., 2003, 72)

- **L'espace public garant de la communication**

L'espace public est un espace de communication et d'interrelations sociales ; il est le théâtre de l'exercice d'une réflexion critique, du renforcement des relations de la société à travers l'esprit de consolidation et d'harmonisation. Il est un espace communicationnel dédié aux questions de la société dans ses usages à travers un débat à la fois intégrateur et conflictuel. Il permet aussi aux différents acteurs de la société (des acteurs institutionnels, des acteurs économiques et des acteurs issus de la société civile), qu'ils soient individuels ou collectifs, d'effectuer des échanges consensuels ou logiques (Floris B., 2003).

L'espace public apparaît donc comme un véritable enjeu par les interrogations qu'il suscite sur les relations étroites qui existent entre la matérialité de l'espace public donnée par son histoire qui se laisse observer, par les transformations de la morphologie urbaine, par les divers projets urbains qui ont sous-tendus sa construction et l'interprétation qu'en font ses usagers tant par leurs expériences que par leurs pratiques et représentations, lesquelles, traduisent (entre autres, et c'est ce qui fera l'objet de notre analyse) l'investissement des pratiques qui s'y déroulent. C'est ce qui donne à l'espace public le caractère changeant, dépendant de son évolution en rapport avec son histoire qui diffère selon les régions géographiques en laissant apparaitre des réglementations formelles ou informelles, qui varient considérablement d'une culture à l'autre pour son encadrement. La transformation, le passage d'un état à un autre, s'effectue souvent de manière implicite et imperceptible (à voir dans le développement des espaces publics à travers l'histoire) qui laisse à comprendre que ce dernier existe par l'événement qui réunit une collectivité, par la surprise qui renouvelle la relation entre l'habitant et la ville.

A travers tous les aspects visités de l'espace public, nous relevons l'étroite relation entre l'espace public et l'urbanité, qui révèle le passage du territoire collectif à l'espace public définit par la fonction sociale des citoyens et l'action politique, une scène partagée, accueillant échanges et sociabilités. Par essence, il s'agit d'une entité qui n'est pas figée dans un état permanent, mais bien au contraire une composante sociale et urbaine sans cesse redéfinie. Alors qu'en est-il des espaces publics dans le monde arabe ?

2-3- Espace public dans le monde arabe

Aborder l'urbanité dans le monde arabe impliquerait d'abord la définition de la notion d'espace public dans les sociétés dites traditionnelles (arabe ou musulmane) car la question de ces espaces est souvent qualifiée par un rarissime ou une absence avant l'introduction des formes modernes occidentales. Cette notion "*d'espace public*" dans les villes du monde arabe depuis l'époque médiévale et jusqu'aux temps actuels reste l'un des sujets les plus durs à aborder, du fait notamment de l'enjeu qu'elle a représenté dans la définition du modèle classique de la ville "*arabo-islamique*". « *La littérature orientaliste s'est en effet abondamment servie du thème de l'empiétement sur la voie publique, et de l'ambiguïté apparente du statut même de l'espace public dans le droit musulman, pour imposer l'idée d'une ville "arabo-islamique" dénuée de tout idéal d'urbanisme, parangon d'anarchie face au paradigme de l'ordre urbain que l'on voulait voir dans la ville romaine* » (Sauvaget J., 1952, 434). Cette situation est le fait, d'une part que les idées et les concepts développés dans le monde occidental sur la forme, le rôle et le sens de l'espace public, n'apparaissent pas dans l'espace de la ville "arabo-islamique », et d'autre part, elle est aussi due à la méconnaissance de ces villes et l'application d'une lecture comparative fondée sur des critères trop universels et intemporels entre des contextes différents.

Ce n'est qu'au début du XX^{ème} siècle et sur la base des travaux de Sauvaget J. (1934, 1949) et ceux de Brunschvig R. (1947) (basés sur l'étude historique et archéologique de plusieurs villes syriennes pour le premier, et l'établissement pour la première fois du lien entre formes urbaines, règles juridiques et pratiques des usagers chez le second) que l'on a pu établir la comparative entre une cité antique spacieuse et de plans réguliers à une autre ville, arabe, tortueuse et compacte, par l'action continue de l'empiétement par les particuliers et l'érosion progressive des espaces publics. Comme, nous avons aussi déterminé que la perception fondamentalement négative de la médina médiévale, "résultat d'une somme

d'intérêts privés", est le résultat d'une série de présupposés sur les villes du monde arabe et musulman d'époque médiévale.

Par la suite, la multitude des travaux auxquels se sont livrés historiens, urbanistes et archéologues, leurs ont permis de se débarrasser de ce modèle achevé de la ville "arabo-islamique" proposé par leurs prédécesseurs, afin de définir un nouveau champ de réflexion portant sur le même objet. « *L'intégration à leur analyse de nouvelles approches, celles proposées notamment par la sociologie et l'anthropologie urbaines, leur a également permis de commencer à rendre compte, pour l'époque médiévale, des logiques sociales et des mécanismes spécifiques d'appropriation qui, tant au niveau familial qu'à celui de groupes sociaux plus amples, contribuent à la production et à la reproduction des structures matérielles de la ville et des paysages urbains qui la composent. Cette nouvelle approche permet ainsi d'envisager enfin la sortie du carcan idéologique d'une problématique de l'ordre (exprimée notamment par l'orthogonalité) et du désordre fortement - et forcément – connotée culturellement* » (Van Stevel J-P., 2002, 228).

Donc, la lecture de la cité traditionnelle sera particulière du fait de ses fondements particuliers à savoir une différenciation fondamentale entre « *la sphère du privé, fermée et la sphère du public ouverte au monde* »[51]. Ces deux entités vont matérialiser des formes spatiales spécifiques ; d'une part les quartiers et les maisons (espaces familiaux et féminins), d'autre part le réseau principal de circulation et les souks (espaces essentiellement masculins). « *Cependant, la planification de vastes secteurs, bâtis ou non, qui se laisse deviner dans l'implantation raisonnée des maisons, des systèmes d'approvisionnement ou d'évacuation de l'eau, des voies de circulation, reste malheureusement difficilement saisissable car, fruit de l'expérience d'hommes de terrain, cette pratique d'arpenteurs et d'architectes n'a jamais fait l'objet d'une consignation par écrit, et les sources de seconde main ne nous sont guère utiles pour tenter de cerner la conception d'ensemble qu'avaient de ces espaces leurs commanditaires et leurs constructeurs* » (Van Staevel J-P., 2002, 231).

En l'absence d'une documentation historique conséquente émanant des cercles du pouvoir politique, Brunschvig. R, (1947) se tourné vers les sources juridiques[52], et notamment vers celles qui ont conservé le souvenir des conséquences de ce processus d'urbanisation, d'extension puis de saturation progressive du bâti. La visite de la ville de fondation

[51] Partant de cette constatation, l'espace du privé est un élément-clé pour comprendre non seulement la morphologie urbaine, mais également, à un niveau d'analyse plus global, la "formation sociale islamique" dans sa globalité.

[52] C'est en effet, un juriste nommé 'îsâ b. Mûsâ Ibn al-lmâm al-Tutîlî (m. en 990 ou 996), au terme d'un voyage d'études mené à Cordoue puis à Kairouan qui a composé un ouvrage tout à fait exceptionnel.

musulmane est alors plus qu'indispensable afin de déterminer les espaces publics extérieurs ainsi que les usages qui s'y déroulent et les pratiques qui s'y développent.

2-3-1 Organisation des cités traditionnelles (villes musulmanes)

Après son apparition et son installation dans les pays du *Hidjaz*, l'Islam va s'imposer par vagues successives dans l'ensemble du *Machrek* et du *Maghreb* où les cités étaient toutes islamiques[53] et une véritable culture urbaine[54] s'installe avec l'islam en favorisant les marchands, les grands propriétaires, les artisans, les fonctionnaires, les guerriers et les religieux. « *L'organisation des villes arabes et musulmanes s'est élaborée progressivement pendant les premiers siècles de l'Islam, sur des fonds culturels divers, profondément marqués par l'héritage gréco-romain christianisé d'un empire byzantin relativement hétérogène. Malgré cette diversité aux origines, des caractères communs existent, qui sans doute n'apparaissent pas dès le début de l'islam, mais qui se perpétueront dans la longue durée* » (David J-C., 2000, 235).

Parmi les caractères communs que l'on peut relever dans la ville de fondation islamique, notons que la ville ou plutôt la cité est organisée autour d'une aire centrale, appelée ''*Sahn*'', de forme carrée (480 m de côté), renfermant le ''*Mesjed*'' (espace sacré interdit au non-musulman) et le ''*Ksar*'' (palais du calife), qui contient aussi ''*Dar El Imara*'' ; espaces exprimant le pouvoir religieux et politique. Ce noyau sacré de la cité est protégé de toute construction privée, et reste distinct de l'aire résidentielle profane où s'exprime la diversité clanique et tribale du tissu arabe.

Cette aire résidentielle est composée par « *..., des lots tribaux d'habitation, les Khitat, distribués de façon régulière le long des voies rectilignes normalisées sur ordre du calife Umar à 30, 20 et 7 mètres. La Kufa primitive est une ville hyper réglementée, dessinée comme du papier, dont l'ordonnancement superbe ne laisse pas de doute quant à la rationalité politique du pouvoir médinois* » (Abdeldjalil H., 2006, 51).

Physiquement, la cité reste rarement entourée par une enceinte protectrice, elle articule de multiples pôles autour des mosquées et est caractérisée par une fonction (et/ou) une

[53] La cité islamique traditionnelle, liée au concept du monde urbain, n'est autre que la ville dite arabo-islamique, qui est définie par des formes physiques et sociales très distinctes (Msefer D., 1984).

[54] « *Bien que né dans le désert, l'islam reste une religion urbaine. C'est dans la ville qu'il trouve ses fidèles. C'est là qu'il se répand et, quand les soldats d'Allah conquièrent un nouvel espace, ils y édifient des villes comme pour marquer physiquement la présence et la suprématie de la pensée d'Allah et de son prophète Mahomet* » (Missoum S., 2003, 21).

institution. « *Elle est traditionnellement accompagnée d'une ville satellite, qui accueille les fonctions urbaines non islamiques, le cas le plus typique étant le quartier commerçant juif, que l'on identifie encore clairement à Sanaa* » (Abdeldjalil H., 2006, 63). Par ailleurs, la Médina n'est pas qu'une trame urbaine ou un espace matériel mais également un lieu de vie dont il importe de connaître qui y habite (être de la ville) et qui s'en réclame (être dans la ville).

À travers les diverses lectures sur le mode de vie et des pratiques spatiales dans la cité musulmane, notons qu'au début de la fondation de la cité islamique, les musulmans n'accordaient pas encore d'importance à l'espace public, il était assimilé à l'espace communautaire par rapport à un mode de vie particulier, et que l'unique distinction entre les quartiers est principalement basée sur l'appartenance ethnique (qui ne laissait au départ que peu de flexibilité et d'espace pour une évolution physique et sociale de ladite cité ; car l'indépendance de la cité représentait une menace pour une société dominée par un système tribal).

Quant à l'organisation de la société sur un plan politique et sociale, elle reste indépendante des tribus environnantes et de l'espace rural (*El Badia,* exclus du concept de l'urbanité, ne faisant pas partie de la cité) qui dans cette période se trouve basée selon Mermier J-C. (2011) sur la hiérarchisation sociale et les origines ancestrales de la famille ; (être de la cité ou de El *Badia).* Cependant cette idée d'urbanité dans la société traditionnelle musulmane est déjà abordée chez Ibn Khaldun dans sa *Mukadima*[55], en termes de (*Hudur*) pour les citadins, et (*Badw)* pour les ruraux. « *Une autre distinction fondée sur le triple plan social, idéologique et spatial était celle opérant entre citadins de souche (beldiyya), les habitants du faubourg (rabtiyya) et étrangers (barraniya*) » (Montserrat V-R., 2000, 56). Ces derniers (*barraniya),* provenaient de l'extérieur de la ville (*barrâ*) et se répartissaient entre les bédouins (*badw*) des tribus environnantes et les éléments provenant des contrées voisines, ils concernaient aussi les juifs et *Akhdam*[56].

L'espace urbain connait donc une division spatiale reflétant la division ethnique et sociale composée de diverses catégories de populations urbaines où la filiation, la

[55] La force du paradigme (règle, modèle) khaldûnien est d'avoir non seulement pensé la relation entre la ville et le pouvoir de l'État mais également l'interaction incessante entre les citadins qui l'habitent et les bédouins qui y affluent et s'y installent. Il est vrai que l'image khaldûnienne (et musulmane) des bédouins est fort négative par suite des effets, réels et supposés, des désordres causés par ces « intrus » et, pour le Maghreb en particulier, en raison de l'invasion hilalienne (XIe siècle) qui aurait été un point de rupture catastrophique dans l'histoire des villes et de la civilisation urbaine (Montserrat V-R., 2006).

[56] Les *akhdam* : « sont des citoyens à part entière, mais leur marginalisation sociale et économique n'a pas disparu pour autant et ils constituent le groupe le plus atteint par une extrême pauvreté » (Destremau B., 2000, 491).

descendance et le métier exercés vont esquisser de nouvelles spatialités produisant de nouveaux territoires et définissant de nouvelles pratiques citadines qui contribuent tous au développement d'une nouvelle approche de l'urbanité. Comme le précise (Montserrat V-R., 2000, 61) « *Au sommet de la hiérarchie sociale, il y avait les nobles (ashrâf) et les notables (cayân) appartenant à l'aristocratie du pouvoir (makhzen), de l'argent (kasb) et du savoir (ilm). Ces privilégiés constituaient une élite (khâssa) qui se distinguait du commun du peuple (cammâ, sawâd …) dont la majeure partie exerçait dans les métiers (çanaîc — nobles ou vils —, distribués au sein d'un bazar composé de souks spécialisés par corporations ; tisserands, parfumeurs, libraires, forgerons, menuisiers, peaussiers… etc, et contrôlés par une police urbaine* ».

Cet espace se présente alors selon Jean Claude David en réseau, côtoie les quartiers et est défini par la **mobilité**, l'**accessibilité**, l'**ouverture**, et une forte dominante masculine. Deux pôles matérialisent alors une centralité double et proche dans l'espace, mais de nature différente : la grande mosquée, espace public ou communautaire des musulmans, ancrage de l'existence de la ville comme musulmane ; et les souks[57], lieu de l'ouverture, de l'échange, où les appartenances communautaires ne sont pas mises en avant. « *Par leur complémentarité professionnelle, les différentes communautés donnent sens à la ville. Le réseau donne accès à une multitude de lieux qui font partie du public, parfois au service des quartiers, mais qui ne se situent pas dans les quartiers et constituent une interface, petits souks, lieux religieux musulmans, fontaines publiques, bains publics, latrines publiques, [……]. Certains de ces équipements sont destinés seulement aux musulmans, d'autres sont utilisés par tous les groupes* » (David J-C., 2000, 239).

Cela atteste de la force de structuration de certains des principaux lieux et espaces "publics", tels que la Grande Mosquée, les souks principaux qui l'entourent, les éléments principaux de la voirie et d'autres édifices publics, les mosquées de quartier ou les bains ; qui ne nous sont plus connus que par des mentions textuelles. Dans ce sens, Grangauld I. (2013) insiste sur l'apport inestimable de témoignages d'ouvrages juridiques qui offrent des clés de lecture pour déceler les modalités de langages politiques et de fondements institutionnels susceptibles d'orienter les questionnements relatifs à la connaissance des sociétés du passé. Selon elle, les sources historiques sont aussi importantes que les traces laissées par les

[57] La zone des *Souks* ne contient pas, en général, d'habitat permanent pour les citadins, mais des logements pour les voyageurs et même des espaces domestiques permanents pour des étrangers, dont la durée du passage est devenue une installation (Jean Claude David, 2000).

institutions du pouvoir qui permettent d'entreprendre une lecture renouvelée de cette documentation.

2-4- Les lieux d'urbanité dans la cité musulmane

Afin d'aborder correctement les urbanités et leurs évolutions à travers les périodes de la civilisation islamique nous devons d'abord définir d'une façon générale *l'espace public*, qui est changeant en fonction des conjonctures sociales, politiques et économiques de la cité et de la civilisation. De prime à bord et comme on l'a déjà vu dans la première période islamique, *l'espace public* au sens propre du terme n'existait pas dans la perception des musulmans, et la seule distinction spatiale au sein de la cité concernait l'espace du sacré (qui englobe la mosquée, et *Dar El Khilafa*, et l'espace privé de l'habitation), et l'espace profane (l'espace public). De ce fait, les espaces extérieurs dits publics dans la cité musulmane et porteurs d'une urbanité vont se réduire aux réseaux de rues, de places et de marchés, où ces derniers vont devenir un signe distinctif et remarquable des villes musulmanes. « *A. Raymond ajoute à ceci que c'est le rôle des fonctions économiques et en particulier, commerciales, qui détermine l'origine et l'organisation des villes arabes.* » (Missoum S., 2003, 33).

Dans le monde arabo-musulman, *l'espace public* des villes traditionnelles est sans doute particulier, et selon Evliya Celebi, cet espace représentait dans la capitale ottomane les espaces libres tout en renfermant les lieux de plaisance et les espaces spacieux, *hass*[58] et *âmm*[59]. Ces deux termes (*hass* et *âmm)* correspondent alors aux deux notions opposées de privé et public où ; le second pouvant être traduit aussi comme ouvert à l'utilisation générale. « *Indépendamment de leur appartenance – au sultan, à la famille impériale, aux fondations pieuses, vakıfs, ou à la communauté–, ce sont des espaces ouverts, des meydan ou des lieux de plaisance ou jardins aux libres accès. Ils sont tous des espaces libres caractérisés par leur qualité d'être spacieux. Ce sont des espaces libres ouverts à l'utilisation générale, indépendamment de leur statut de propriété privée ou non, situés dans la ville intra-muros ou en pleine nature.* » (Bilsel C., 2007, 81).

Par la suite l'espace public de la ville musulmane devient par définition pour les géographes, les architectes et les urbanistes, un espace matériel regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles, et qui de

[58] *hass* : privés, appartenant au sultan.
[59] *âmm* : publics, qui sont ouverts à l'utilisation générale sans nécessité d'invitation dans les quatre coins d'Istanbul.

surcroît sont aménagés et entretenus à cette fin. Le terme vient donc se substituer à celui d'espace libre, jusque-là utilisé pour désigner ces lieux en insistant sur leur caractère non bâti, et correspondant d'une part au réseau viaire (rues, places,…etc.), et d'autre part aux espaces verts (parcs, jardins, squares). Comme il est porteur de caractéristiques propres en termes de formes et d'usages, permettant les rencontres et les interactions sociales par des rituels, il peut aussi être abstrait et changeant, prenant la forme du rassemblement qui le fait naitre. Le terme désigne alors un espace d'expériences et renvoie aux interactions qui se nouent dans l'anonymat de la ville.

2-4-1 Le M*esdjed* ou la mosquée

La ville islamique est surtout caractérisée par la mosquée, un lieu sacré qui se tient au centre d'un maillage de rues, de ruelles, d'impasses et de placettes ; c'est incontestablement l'épicentre de la Médina. Elle est associée aux nombreux lieux de dévotion, de savoir (*zaouïas, école coranique)* et de propreté (le *hammam*[60]*)*. Elle constitue l'espace public de la cité et est l'épicentre de la ville où les souks environnants, forment la zone économique et les quartiers d'habitation se prolongent au-delà des remparts, par des faubourgs (*r'bats*)[61].

Plus qu'un simple édifice, la mosquée avait un rôle des plus importants. En effet, la vie sociale dans la ville de l'Islam se passe dans la mosquée où la vie politique (dont les femmes sont exclues) se met en scène (surtout dans les grandes mosquées) au sein des grandes foules qui se rassemblent pour la prière du vendredi et où les hommes échangent leurs informations. Et en plus du rôle de l'adoration, la mosquée était aussi l'Académie du savoir, où s'enseignaient les sciences religieuses telle une université populaire. Elle était également une demeure pour les voyageurs et un centre administratif dirigeant la société musulmane en unifiant les différentes tribus la constituant. Elle est le centre de la politique et de la diplomatie[62]. Ces rôles vont se restreindre durant l'époque des Abbassides et Omeyades, pour ne conserver que le statut de lieu d'adoration, d'accueil et d'apprentissage. Et durant la période ottomane les mosquées ne gardent que la fonction de l'adoration, la méditation et la

[60] *Hamam :* bain ; l'hygiène corporelle est indispensable à la pratique religieuse. On ne peut se purifier l'âme-c'est-à-dire prier dieu- qu'après s'être lavé le corps d'où l'importance des ablutions.
[61] *R'bat :* lieux de résidence populaire et d'activités professionnelles.
[62] Pour exemple, dès l'arrivée de Mohammed, prière et salut sur lui, à Médine, il convint d'un traité avec les Chrétiens et les juifs leur garantissant la liberté de croyance et leur accordant les mêmes droits et obligations que ceux dont les musulmans jouissaient.

pratique du culte car le pouvoir politico-militaire est recentré sur le palais du Calife ou au sein d'antennes locales dédiées à ces taches.

Selon Doğan Kuban, les grandes mosquées où les foules se rassemblent sont *–des forums des villes de l'Islam –*[63], occupent le plus souvent les forums anciens de la ville byzantine, ou bien sont situées sur les grandes artères ainsi que des centres préexistants de commerce de la ville. C'est ainsi que l'on peut également suggérer que ces mosquées et leurs cours destinées à être des lieux de rassemblement, remplacèrent les anciens *forums* byzantins. Au sein de ces cours qu'elles soient à l'intérieur ou bien à l'extérieur de la mosquée, elles forment les espaces construits et ouverts où se passe la vie sociale et politique de la société musulmane. Durant la période ottomane, la place extérieure à la mosquée reçoit plusieurs bâtiments à fonctions variées tels les hospices, la cuisine publique et écoles qui sont tous destinés au bien de la société et peuvent être considérés comme des établissements ''*publics*'' de la Cité musulmane. « *Mais un monde où les pratiques religieuses se mêlent à l'activité politique et dominent la vie sociale, et les actes de bienfaisance ne se distinguent pas des services publics, est évidemment assez loin de la conception d'une sphère publique bourgeoise*[64] *telle qu'elle est apparue au XIX*ème *siècle* » (Bilsel C., 2013, 93).

2-4-2 Le M*eydan, Rahba* ou Place

Pour parler de la notion de place proprement dite dans la ville de fondation islamique il faudrait soulever que cette notion n'existait pas dans le sens occidental. D'une façon générale et jusqu'au XIIe siècle les villes orientales ignoraient l'existence de telles pratiques et donc l'utilité des lieux publics dédiés à leur exercice.

Selon Toumi S. (2011), nulle place « *publique* » ou « *civique* » ne venait composer le paysage urbain de la ville islamique et même dans les villes antiques transformées, comme en Syrie ; l'espace de l'agora héritée de l'époque hellénistique s'est trouvé affecté à d'autres usages. À Alep par exemple, la grande mosquée fut construite sur son emplacement, à Damas elle n'est plus qu'un enchevêtrement de ruelles car le lieu de rassemblement du peuple était la mosquée (c'est là que le souverain ou le gouverneur faisaient leurs proclamations politiques à l'occasion de la prière de vendredi).

[63] D. Kuban attire l'attention sur le fait que la mosquée d'Atik Ali Paşa et plus tard la mosquée de Nuruosmaniye ont été situées près du *Forum* de *Constantin*, la mosquée de Beyazıt et son complexe ont été bâties sur le *Forum Tauri*.

[64] La sphère publique étant une notion laïque, les espaces publics de la ville sont également des espaces où se manifeste la vie civique de la société. La séparation de la sphère publique laïque du domaine religieux étant faite très tôt en Occident, alors qu'une telle distinction n'existe pas dans la ville de l'Orient et ce jusqu'au XIXème siècle.

Ici, on cite l'inexistence de place en tant qu'espace à rôle précis dans le fonctionnement politique de la cité, cependant la place à dimensions réduites existait dans certaines villes comme Damas, mais ne semblent pas avoir joué de rôles précis, en tout cas dans le fonctionnement politique de la ville.

La place était désignée par une variété de vocables dont R*ahba, Maydan, Arsa*… etc. qui apportaient des nuances dans leur importance et dans leur rôle.

La *Rahba* désigne un large espace, un lieu où se tient un marché lorsque le mot est suivi du nom d'un produit. « *On retrouve également ces places appelées Rahba dans les villes fondées par les Arabes, comme Kairouan ou Fès, mais elles étaient probablement liées au quartier occupé par un groupe tribal lors de la fondation de la ville et elles ne jouaient pas le rôle de places centrales* » (Toumi S., 2011, 5).

La A*rsa*, désignant également la place, s'applique à des endroits utilisés pour des marchés permanents ou temporaires, et située le plus souvent à l'extérieur des villes comme à Alep.

Plus tard et avec la civilisation ottomane, la Place devient le *Maydan*[65], un terme à usage plus large et plus vague. Le *Maydan* est un espace libre, spacieux et ouvert, laissé à l'état naturel, alors que la *place* de la ville européenne est un enclos contrôlé, dont les contours sont bien définis. Il signifie aussi l'espace libre qui peut accompagner différents édifices et occuper plusieurs positions dans la ville (peut être situé à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville). Comme il renferme différentes fonctions telles un champ de manœuvre, une place de marché, une cour extérieure d'une mosquée[66], un espace ouvert devant une porte de la ville ou près d'un port pour l'embarquement ou le débarquement des marchandises, ou simplement un élargissement d'espace au croisement des rues à l'intérieur d'un quartier. Cette variété de fonctions que couvre l'ouverture de cet espace *Maydan*à dimensions variées montre en effet l'ambivalence du concept (Çelebi E., 2004).

[65] Le *Meydan*selon M. Cerasi dans son ouvrage, *La Cittàdel Levante* où il étudie la ville ottomane des XVIII[e] et XIX[e] siècles, est d'abord un mot persan, qui représente une place pouvant avoir une forme voulue, alors qu'en turc c'est uniquement un terrain vague, inoccupé et non construit, comme étendue spacieuse. M. Cerasi rejoint l'argumentation de D. Kuban sur le fait que les espaces ouverts de la ville ottomane sont presque toujours accidentels et privés de fonctions spécifiques. Les « *Meydan* » sont des étendues dont les bordures faites d'éléments disparates sont non définies.

[66] Les cours intérieures et extérieures des grandes mosquées, faisant partie intégrante de l'architecture d'ensemble des complexes monumentaux, constituent l'exception à cette conception de l'espace (Çelebi E., 2004). Elles constituent le seul type d'espace libre ayant une forme géométrique et des bordures préconçues dans la ville ottomane (en cela elles se rapprochent des places de la ville européenne).

Pour Stéphane Yérasimos (1991), le *Meydan* à l'origine est plus proche de « campo » (champ de manœuvre)[67] que de « piazza » (place). Les *Maydan* consacrés aux manœuvres et au jeu de *cirit* (polo) sont généralement des terrains situés à l'extérieur des portes de la ville. Mais dans certains cas le *Meydan* peut se situer sur les artères principales de la ville pour recevoir les cérémonies de l'État et ses spectacles. C'est l'une des places de la ville où le pouvoir impérial se présente au peuple en spectacle (cas du *Maydan* d'Istanbul), comme dans les cérémonies de circoncision du XVII[ème] siècle auxquelles les corps de métiers participaient, chacun exposant son art.

Quant à Doğan Kuban le *Meydan ;* une notion orientale est –la place occidentale–[68] car sa (*Meydan)* signification et son utilisation dans la période ottomane par les différentes couches sociales en tant qu'espace ouvert au public a permis d'accueillir les activités conviviales des habitants (marchés, cérémonies religieuses, conseils locaux, fêtes). « *Les champs de manœuvres militaires constituent une autre catégorie de Maydan. Ce sont des espaces ouverts consacrés aux manœuvres de différents corps militaires comme la Place des Archers, la Place de l'Artillerie, où les manœuvres des archers, les tournois de lutte se pratiquent dans les espaces réservés à cet usage et strictement contrôlés par le corps d'armée concerné. Ces espaces, normalement interdits d'accès, sont ouverts au public à l'occasion des cérémonies* » (Çelebi E., 2004, 136).

Les *meydan*, sont aussi appelés le *harem*, un espace aussi sacré (comme le parvis d'une église) qui correspond dans certains cas à l'ensemble du domaine sur lequel le « *külliye* » est bâti (cas à Fatih ou à Süleymaniye). L'historien d'art Mustafa Cezar défend l'idée que les « *külliye* » avec leurs mosquées et les bâtiments publics qu'ils comprennent forment des espaces publics par excellence dans la mesure où la mosquée et sa cour forment un espace construit, non seulement pour la prière, mais pour les rassemblements de la communauté musulmane entière : les « mekteb » et « medrese » qui sont des écoles de différents niveaux, « l'*imaret* » destiné à prendre soin des pauvres et de les nourrir, le « *tarüşşifa* », l'hospice destiné à soigner les malades sont tous des équipements conçus pour le bénéfice de la société, et peuvent donc être considérés comme des bâtiments publics..

[67] Yérasimos Stéphane (1991), introduit le terme « *campo-meydan* » pour désigner ce type originel de « *meydan* » et le distinguer d'autres types de « *meydan* » à l'intérieur de la ville.

[68] Ces places ont vite constitué les noyaux centraux des petites agglomérations. Il semblerait que leur forme originelle soit dérivée des surfaces plates des aires de battage du blé lesquelles, en raison de leur localisation et de leur disposition, constituaient les espaces les plus appropriés à l'échange de produits agricoles et d'élevage. D'autres espaces progressivement transformés en places étaient des petits cimetières désaffectés, initialement en dehors des limites des agglomérations et graduellement englobés par de nouveaux quartiers. Dans tous les cas le périmètre de la place demeure informel. À cause du relief souvent accidenté, des niveaux et des gradins sont aménagés, créant un espace théâtral sous les platanes

Ce qui caractérise la ville islamique donc, sont la mosquée, la place mais aussi le bazar. N'oublions pas ce qu'aurait dit le calife Omar Ibn El Khatab: « *En tout, le bazar marche d'accord avec la mosquée…, etc.* ».

2-4-3 Le *Souk* ou le marché

Le souk est sans doute l'espace public par excellence. Etymologiquement le mot « *Sûq* viendrait de l'akkadien *Suqu* qui désignait assez vaguement les rues et l'ensemble des voies publiques. Il aurait été repris en araméen sous la forme *Suq* pour signifier **rue et place** ainsi que pour traduire « *le concept hellénistique et romain d'agora-forum* » (Mermier F., 1989). Historiquement, sa genèse, dans les villes du Moyen-Orient est bien antérieure à l'islamisation de la région.

En arabe, ce terme aurait été utilisé pour désigner « *à l'origine, le lieu où l'on conduisait (saqa, yasuqu), les animaux que l'on désirait vendre* ». Dans l'Arabie préislamique les *Aswaq al arab* désignaient des foires périodiques qui se déroulaient parfois simultanément durant les mois sacrés dévolus aux pèlerinages.

Durant la période islamique, le *Souk* par définition est l'espace commercial formé par les divers métiers installés dans des rues marchandes tout autour de la mosquée, où la proximité de tel ou tel métier dépend de son degré d'impureté et de pureté tout en épousant le mouvement concentrique de l'organisation spatiale de la cité islamique. Ainsi les marchands de parfum et d'encens jouxteront le lieu de prière, puis viendront les tisserands de soie, les orfèvres, et par la suite sont repoussés aux limites de la ville les métiers polluants et bruyants comme les forgerons, les selliers les teinturiers…etc.

Le *Souk*, possédait une grande importance et la décision de sa création peut induire toute une opération d'urbanisation. Pour Massignon L. (1924, 311), « *l'élément initial de la ville musulmane n'est pas une comice ou un oppidum (forteresse), c'est un marché, né à la croisée d'un chemin, soit avec un autre chemin, soit au gué d'un Oued* ».

Quant à sa position dans les villes de création musulmane, elle peut être centrale regroupant la grande mosquée et la résidence palatine comme à Koufa (638) ou Foustat (642), excentrée comme à Basra (634) ou bien dans les faubourgs comme à Bagdad (762).

Mais pour ce qui est de la centralité des souks comme c'est le cas de Médine du temps du prophète, cette position a été remise en question, vu les problèmes de sécurité induits et la transgression de la sacralité de la cité par les étrangers, car les *souks* formaient cependant (au

contraire de la mosquée accessible aux seuls musulmans) un espace public ouvert à tous, hommes et femmes, musulmans et non musulmans.

Vers le milieu du VIII^{ème} siècle de l'hégire, « *le souk devient le quartier central des activités économiques possédant généralement une unité architecturale constituée par des ruelles bordées d'échoppes et de caravansérails et associant le commerce de gros et le commerce de détail. Il se différenciait en outre des quartiers d'habitation par la présence fréquente d'artères relativement larges menant aux portes de la ville et permettant le passage des marchandises et des montures* » (Mermier F., 1989, 84).

Des transformations similaires voient le jour dans l'Empire ottoman et des glissements de sens se reflètent aussi sur les mots utilisés dans les langues appropriées à chaque région et chaque civilisation. « *En turc, le mot tcharchi (çarşı, čaršija en serbe et en bulgare) était utilisé pour indiquer les lieux commerciaux depuis le XIV^{ème} siècle, en même temps que le mot pazar (ou bazar, en persan). Au début le mot pazar prévalait mais, après la fin du XVI^{ème} siècle, le mot çarşı l'a emporté et des nuances ont été apportées à leurs significations, le mot pazar se limitant plus ou moins à indiquer les marchés se tenant en plein air aux abords de la ville. Il est considéré que le mot çarşı provient du mot perse Cihar Suk (quatre rues), qui devient çarşı, pour indiquer au début (XIV^{ème} siècle) une rue bordée de deux rangs de boutiques, ouverte ou ayant une toiture, et/ou une place rectangulaire (ayant quatre côtés) avec des boutiques* » (Van Staëvel J-P., 2002, 228). Ainsi le lieu du marché est le seul lieu public qui ressemble à la place et provient du commerce.

Cette évolution dans le sens, la conception architecturale et la structuration urbaine reflètent l'importance de l'espace dans la fonction des rencontres intercommunautaires, et le développement du système de pratiques commerciales et sociales spécifiques. De fait, en plus d'acquérir une forme urbaine (par sa position, sa structure et son architecture), le *souk* représente aussi une institution sociale et économique, qui informe sur les pratiques et les représentations dans la cité. Il est « *l'échantillon représentatif d'une société* »[69] et le microcosme qui résumerait le monde qui l'entoure en exprimant à la fois sa culture matérielle et son système de valeurs.

Du système du Souk, on pourra donc passer aisément au système social et normatif soit pour rendre compte de la ville comme société particulière avec ses modes d'organisation spatiale et sociale, soit même de la société tout entière. Dans ce dernier cas, la ville et sa partie supposée la plus urbaine, le Souk, sont perçus comme des lieux exemplaires où

[69] Dalton Potter, in Franck Mermier (2011)

s'entrecroisent les différents dispositifs institutionnels qui régissent la production voire la reproduction de l'ordre social. Du « *dédale des Souks* », figure obligée d'une certaine littérature de voyage on peut donc être conduit à des interprétations du monde social que celui-ci se différencie ou s'actualise voire s'accomplisse dans l'urbain.

C'est l'un des principaux vestiges de la citadinité traditionnelle dont il aurait représenté la forme, tout en symbolisant l'ordre social et le modèle de l'échange économique à travers l'ancrage spatial. Dépassant ou non les limites de l'urbain, le Souk apparait donc comme une institution dont la centralité référait paradoxalement à sa fonction d'espace liminaire (initial). Tout autant carrefour des mobilités, celle des hommes, des marchandises mais aussi des idées que de leur intégration à la ville et à la société, le Souk symboliserait ainsi de manière exemplaire ce qui constitue peut-être la fonction principale de la ville, celle d'être un lieu de médiation culturelle entre les différentes échelles du local et du global.

En tant que contenu, le *souk* est l'espace public par excellence des villes arabes traditionnelles et reste le lieu privilégié où se dissipaient la différence sociale, ethnique, confessionnelle et autres, incarnant ainsi certains critères de l'urbanité : l'hétérogénéité sociale, la concentration et la différenciation des activités.

2-4-4 *Zkak*, ou la rue

Les rues, la voirie ou le réseau de voies qui constituent l'ossature de l'espace public urbain de la ville musulmane ou traditionnelle n'est autre que le prolongement dans la ville des routes qui la relient avec d'autres villes et convergent au croisement central où se sont développés les souks. Leur statut (selon le droit malikite) revient à leurs destinations et le degré de leur affectation à l'usage des passants et l'effectivité qui se développe depuis cet usage. Selon la même référence (Ibn al-Imam, X^{ème} siècle), et toujours concernant le statut du réseau viaire, ce dernier ne relevait pas d'emblée du ''*domaine public*'' mais du bien commun et, à ce titre théoriquement, il était ''non sujet à l'appropriation individuelle''[70] du moins distinguait-on les voies passantes utilisées par tous, de celles, ruelles ou impasses, fréquentées par les seuls riverains. « *Dès lors qu'une voie n'avait d'usagers que ses riverains, ceux-ci étaient en mesure, de solliciter l'accord de l'autorité juridique en vue de disposer ensemble de cet espace, pour peu qu'ils s'entendissent sur ses nouveaux usages* » (Van Staëvel J-P 2002, 234). C'est alors, que le droit juridique musulman et particulièrement le droit malikite

[70] « Ce qui autorisait des propriétaires d'immeubles voisins à installer une porte à l'entrée de l'impasse qui les desservait était l'usage effectif et de même pour ce qu'il en était des constructions depuis les immeubles mordant sur une voie passante » (Van Staëvel J-P., 2002, 237).

ôtait à la voie publique toute relation avec le domaine public ainsi que la propriété de l'État ou du Prince ; elle ne relève pas non plus d'un statut de copropriété réelle (*milkmushtarak*), comme l'impasse.

La voie est alors considérée comme un "*bien sans maître*", de la "*terre commune*", elle n'est ni appropriation par vivification (*ihyâ*), ni possession privative (Qadâ' d'Ibn al-lmâm X^{ème} siècle in Van Staëvel Jean-Pierre (2002).

En dehors de l'impasse qui est destinée à la desserte des habitations et est réservée à l'usage restreint, spécifique, de la communauté de ses riverains ; les rues et les ruelles assuraient la circulation des personnes et des biens, elles sont mises à la disposition de l'ensemble de leurs ayants-droit, "les musulmans" et plus généralement "les passants", sans restriction confessionnelle, acquérant par là même un statut de voie publique par affectation, et ce à titre perpétuel ni propriété de l'État, ni propriété de la communauté d'habitants qui a sur elle un simple droit d'usage, il est de l'essence même de la rue d'appartenir à tous, sans distinction ni préférence. De ce fait, la rue en tant qu'espace destinée à l'usage du public, appartenant à toute la communauté musulmane, elle est exclue de toute opération commerciale ou privative, personne ne peut donc s'en approprier[71] une partie, ni en revendiquer l'usage exclusif et rejoint alors le sens de "bien de mainmorte" (*habous*)[72](Santillana, 1922). « *En effet, les rues de la ville se divisent en deux catégories selon la loi islamique : tarik-i 'amm : rue commune/ communautaire, « copropriété de tous les musulmans » ; tarik-i hass : rue privative, « copropriété de ses propres riverains seuls* » (Van Staëvel J-P., 2002, 235).

Pour ce qui est des usages que l'on y faisait, ils sont variés et seules les grandes artères sont animées et ambiantes avec les différents commerces ainsi que les flux de circulation piétonne de populations très variées de toute catégories socio-économiques, de différents âges et sexes, un mélange entre les habitants des lieux et d'autres venus de partout, essentiellement pour faire le marché. Conjuguée au marché, la rue est aussi le lieu des mélanges et des

[71]L'appropriation dans la médina est une affaire d'usage, de rentabilité, d'utilisation de l'espace à des fins commerçantes. Les espaces publics bien structurés n'offrent aucune possibilité d'appropriation physique, tous les espaces sont déjà affectés à quelque chose, rien n'est laissé au hasard (Qadâ' d'Ibn al-lmâm Xe siècle in Van Staëvel J-P., 2002).

[72]*Habous*, selon Ibn 'Abd al-Ra'ûf, (Xe s.) "On doit empêcher quiconque voudrait s'approprier une portion des *habous* pour son usage personnel, s'en octroyer le profit exclusif, ou bien les détourner de leur destination première, comme c'est le cas pour les routes *ituruq*), les grandes artères (*mahâhij*), les espaces attenant aux voies de circulation (*afniya*) et les terrains constitués en biens de mainmorte (...).Tout ceci doit être l'objet d'une surveillance et d'une inspection, afin que nul ne s'en empare, ne s'en approprie une portion pour son usage personnel, ou ne détourne les *habous* de leur destination première, (...) car ce sont des fondations pieuses (*ahbâs*), lesquelles ne doivent être modifiées en aucune façon et en aucun cas" (Ibn 'Abd al-Ra'ûf, éd. Lévi-Provençal, 1955).

rencontres, une conception qui fait de la ville musulmane une ville aussi faite d'espaces de proximité sur lesquels, en vertu de l'activité de voisinage, de circulation, des droits d'usage, de la vie quotidienne et sociale. La rue est ainsi plus qu'un espace collectif, où des individus se regroupent afin de poursuivre des objectifs convergents, c'est une interface entre les sphères publique et privée, car c'est là que cohabitent, ou plutôt coexistent, dans un respect mutuel des individus entretenant ou pas des relations (amicales, commerciales…). Donc, espace de civilité.

Ainsi, la voie publique aux dépens de laquelle s'exerce l'action dissimulée des particuliers reçoit un traitement portant la marque d'une logique sociale propre, qui articule en fonction de choix culturels bien arrêtés les notions d'usage effectif des espaces de circulation et de préjudice causé à autrui, elle permet donc la communication, au double sens de l'accessibilité et des rapports inter-personnels. Elle (la voie publique) dépasse alors le simple cadre de l'espace commun, dans la mesure où il s'agit de rendre possibles des relations entre des personnes dissemblables. Et c'est ainsi que s'entame le processus d'appropriation de la rue par un groupe, pour devenir ensuite un enjeu en termes d'appropriation spatiale et de marquage territorial, ce qui l'apparente à un territoire, c'est-à-dire un espace de contrôle mais surtout de construction des rapports d'appartenance réciproque entre les individus et l'espace qu'ils occupent (Delage A., 2004).

2-5- Prise en charge des espaces publics dans la ville musulmane : réalités et limites d'une responsabilité officielle

La prise en charge de l'espace public dépend de son statut et de la jurisprudence qui le régit car, dans la ville de droit musulman existe des espaces communs possédés collectivement par la communauté ; qui sont la copropriété de tous les musulmans – *djemaa*–.

Selon Stéphane Yérasimos dans son article « *la limite et le passage dans l'espace musulman* », les citadins pris dans de multiples réseaux d'appartenance communautaire, locale, confessionnelle et professionnelle savaient organiser une gestion autonome de la cité, qui faisait que les espaces publics de la ville musulmane se construisaient « *de l'intérieur* » et « *en marge du pouvoir central* ». Aussi, il faut prendre en considération le fait que l'espace communautaire change de caractère « *du plus commun au plus privé* » et qu'il est en situation de « *transition perpétuelle* » gérant ainsi les intérêts particuliers des individus qui sont mis en avant pourvu qu'il n'y ait pas de gêne pour les autres. Par conséquent, les principes de gestion de l'espace libre se basent sur la notion de la gêne et de la jouissance qui importent dans la loi musulmane. « *Les droits des individus, c'est-à-dire les droits des riverains priment sur ceux*

de la communauté s'il n'y a pas de gêne » (Yérasimos S., 2005). C'est ce qui explique le changement du statut de l'espace public à chaque pas et en fonction de sa proximité des propriétés des riverains dans le droit musulman de la gestion des espaces publics. Cependant cela n'exclut pas définitivement l'existence de textes réglementaires étatique concernant l'espace public car l'État ottoman a légiféré par de nombreux décrets et réglementations (entre XVI^{ème} et XIX^{ème} siècles) pour mettre de l'ordre dans l'espace urbain en proscrivant les constructions illégales dans les friches urbaines qui sont source d'accroissement urbain anarchique (Cânâ Bilsel, 2009).

Et bien avant la période ottomane la doctrine mâlikite a aussi traité de la gestion de l'espace public, en signifiant que « *la question de la voie publique est inséparable de celle de l'empiétement réalisé à ses dépens, de par l'état de tension généré par les intérêts contradictoires des riverains, à qui revient de droit la faculté d'user des espaces attenants à leur maison, et des usagers, qui exercent leur droit de passage en vertu de l'affectation de la rue* » (David J-C., 2000, 219).

Certains juristes (Ibn al-lmâm, in Van Staëvel Jean-Pierre (2002)) manifestent carrément leur volonté d'assurer au mieux le libre passage des hommes et des marchandises et le maintien de l'affectation publique des voies de circulation, (notamment celle des voies principales, menant des portes de la ville aux grands souks centraux) en condamnant avec force l'empiétement qui gêne la circulation. Cette politique répressive à l'égard des empiétements gênant la circulation était également, de manière plus ponctuelle, le fait du Prince[73]. « *C'est alors que l'usage du bien commun, tempéré par l'interdiction générale de nuire et de priver autrui de son propre droit d'usage, constitue dans la pensée juridique mâlikite le critère de décision prépondérant, qui combine usage de type communautaire et usage particulier, afin d'expliquer, quand les droits des uns (les passants) et des autres (les riverains) peuvent être conciliés* » (Van Staevel J-P., 2000, 237).

L'expropriation pour utilité publique, au nom de l'utilité sociale et de la primauté de l'intérêt public sur l'intérêt privé devient pour le Haut Moyen Age un critère déterminant pour évaluer du degré d'effectivité à un moment donné de la maîtrise foncière et aussi sa reconnaissance comme licite dans la gestion et la prise en charge des espaces communs.

[73] Au début de l'année 972, lors d'une sortie solennelle, le calife al-Hakam vint à passer par Furn Burriel, l'un des faubourgs orientaux de Qurtuba ; la chaussée, rétrécie par les boutiques attenantes, ne tarda pas à être complètement obstruée par le cortège, la presse risquant de provoquer la chute des uns ou des autres dans le fossé qui longeait la rue en question ; dès son retour au palais, le calife fit donc acheter ces boutiques pour les faire démolir et rendre ainsi le passage plus aisé. Un mois plus tard, accompagné d'Ahmad ibn Nasr, préfet de la police et du marché, le souverain ordonnait la destruction des boutiques qui obstruaient l'axe principal du souk de Qurtuba, afin de faciliter la circulation des passants et d'éviter tout encombrement en ce lieu (Ibn Hayyân 1076 In David J-C., 2000).

La prise en charge de l'espace public concernait aussi la surveillance de la voirie et la défense de l'intégrité des rues commerçantes qui dépendait alors en partie du magistrat en charge du marché (*sâhib al-sûq*) qui avait pour mission de surveiller que les vendeurs n'encombrent pas la chaussée de paniers, ou que les éventaires des boutiques ne soient pas construits dans la rue même (Ibn 'Abd al-Ra'uf, 1955). Cette institution, susceptible d'intervenir à titre préventif ou répressif, était doublée par l'initiative même des particuliers qui pouvaient actionner en justice les auteurs d'aménagements inopportuns sur la chaussée.

C'est ainsi que vont s'installer des codes séculaires (que tous les habitants connaissent et respectent) qui vont réguler l'espace public chargé de symboles et de signes laissant croire à une production réfléchie qui connote un projet social admis et assimilé. « *À l'intérieur de la ville, la notion de l'espace public dont le contrôle, la sécurité et l'entretient reviennent à l'autorité publique, n'englobe que les principales rues, le marché central et les mosquées. Dans les quartiers résidentiels par contre ce sont les habitants qui sont tenus pour responsables du maintien de l'ordre dans les ruelles et les espaces vides de leur quartier. Dans ce but, ils étaient même encouragés à se protéger par la construction d'une clôture munie d'une porte donnant sur la rue qui mène à chaque quartier. Des dispositions de protection de ce type peuvent être retrouvées sur les plans de Jannina, Veria, Serrès etc. de la fin du XIX^e^ siècle* » (Ananiadiou M., 2003,29)

Tout cela contribue à faire de l'espace public de la Médina un lieu positif où l'exiguïté ne semble pas avoir de répercussions négatives (les bousculades dans les lieux de commerce sont tolérées et l'espace personnel rétréci sans problèmes) et que la codification de la pratique des espaces urbains conduit à une parfaite opposition entre espace public et espace privé, ainsi qu'à une forte tendance à la ségrégation spatiale en quartiers homogènes, disposant d'équipements de proximité (mosquée, hammam, commerces). Cette codification exclut également les étrangers (le principe d'introversion familial et de la structuration en quartiers homogènes), d'où l'apparition de bâtiments réservés aux voyageurs et aux marchands, lieux de passage et d'entrepôts qui se rapprochent des souks, des bazars et des portes de la ville, et remplace l'organisme municipal par l'autorité des ulémas et par l'existence d'organisation verticale (famille, quartiers, corporations, *amines, mouhtassibes*,…).

Cette homogénéité s'est constituée beaucoup plus sur une base religieuse (musulmans, juifs, chrétiens) et ethnique (arméniens, kurdes) que sur des clivages sociaux.

Les quelques réflexions développées sur l'espace public dans la ville du monde arabe médiéval restent bien sûr partielles car ne prétendent aucunement à donner une vision générale de ce qu'est l'espace public et partiales car elles ont pour but d'essayer de s'inscrire à

contre-courant d'un certain nombre de stéréotypes, qui permettent en effet de relativiser " l 'image réductrice d'une ville "arabo- anarchique, telle qu'elle a été longtemps véhiculée par la littérature orientaliste et aussi pour pouvoir juger des transformation subies par ces villes durant la période coloniale, agissant ainsi sur un mode de faire la ville et un nouveau mode de vivre la ville totalement différent des époques pré-modernes dans le monde arabe et musulman.

2-6- L'avènement colonial : transformations et bouleversements de la ville traditionnelle

Plusieurs siècles sont passés mais les espaces et les pratiques des usagers dans les villes du Moyen- Orient et du Maghreb semblent fixes ou affectés seulement par des changements imperceptibles. Mais, avec le XIX^{ème} siècle une rupture profonde s'accomplit en introduisant de nouveaux principes de production réglementée et planifiée de l'espace, que l'occident a produit pour son propre usage et qui s'est progressivement imposé aux autres pays et villes.

Cependant les pays qui le reçoivent "*clés en mains*" par divers processus en rapport avec la domination coloniale sont passés par des situations conflictuelles violentes faisant de l'espace une double représentation ; l'une, traditionnelle, originaire et authentique cachée par une autre représentation aux signes modernes ; nouvelle et imposante; fait perdre aux premiers établissements leur réalité pour devenir contrée perdue, utopique finissant par se détacher et se transformer en un espace ouvert sans intériorité. C'est ainsi que les villes du Maghreb ne peuvent plus se réduire dans leur développement au modèle de la cité musulmane car elles sont devenues franchies, complexes, changeantes et en pleine mutation dues à l'afflux des migrants, les poussées sociales, des courants culturels nouveaux, et un contenu urbanistique singulièrement élargi, émanant de différentes politiques d'aménagements intervenant dans la production de différents types d'espaces urbains (quartiers centraux, planifiées, non réglementaires, riches, populaires, etc.) (Troin J-F., 1985).

Et le grand changement que subit l'espace maghrébin fut introduit avec la colonisation française, où l'intervention du génie militaire sur l'espace a touché l'essentiel des villes traditionnelles par l'application de modèles issus de théories exogènes concrétisant l'hygiénisme, la spécialisation fonctionnelle des zones et surtout la composition et l'intégration de l'automobile au sein de la composition urbaine qui ignore les tissus urbains hérités des développements d'idéologies ou de positions d'ordre esthétique.

Cette pratique concerne pratiquement toutes les villes du Maghreb colonisées par les Français où l'on passe d'un modèle de ville basé principalement sur les valeurs humaines à un mode de structuration fondé sur la rationalité normative, un urbanisme de type prévisionnel et sécuritaire. À partir de 1914, l'administration coloniale, à travers la réglementation[74] et la planification de nouveaux plans, a limité l'extension des tissus traditionnels et a encouragé la naissance de plusieurs villes européennes. Ces villes européennes sont projetées généralement en face de la médina avec une zone tampon pour une séparation nette entre ces deux entités. La projection de la ville occidentale en face de la Médina, n'est pas en elle-même la seule atteinte au développement de cette dernière, mais la marginalisation de cette dernière a été accentuée par la production de plusieurs lois pour gérer et concevoir ces nouvelles entités sans l'insertion des entités anciennes.

La violence est alors matérialisée par la transformation d'un urbanisme « d'intimité » (présentant une forte cohésion entre le public et le privé, marquée par les usages individuels et collectifs), en une urbanisation rapide provoquant le déséquilibre du rapport public / privé, et l'émergence de divers types d'espaces publics, inconnus auparavant. C'est avec la colonisation que s'est enclenché le processus de désintégration de la société traditionnelle et de déstructuration de l'espace médinois, repris, aménagé, approprié et transformé, exprimant ainsi la volonté du pouvoir colonial et maints symboles de la modernité, et des modèles occidentaux. « *Ce métissage ne s'est pas toujours opéré d'une façon consensuelle entre les autorités coloniales et les populations colonisées. Ainsi, les différentes formes de privatisation des ruelles et des impasses ont été considérées comme abusives par les autorités du Protectorat qui, par la vertu du décret du 19 février 1932, ont mis fin à cette situation en incorporant les sanqa-s (impasses) au domaine public. Outre l'affirmation du champ de contrôle des autorités coloniales, il s'agissait aussi de s'inscrire en porte-à-faux par rapport à une tradition juridique différente en matière d'urbanisme, celle du fiqh* » (Toumi S., 2011, 9).

En effet, dans un contexte de guerre brutale et en l'absence de toute familiarité avec les préceptes de la société colonisée, l'autorité coloniale s'est vue entrain de formaliser de nouvelles issues décisives et rationalistes telles l'intervention sur le réseau viaire afin de

[74] Avec le *Dahir* du 23 novembre 1917, l'administration coloniale s'est facilité l'acquisition de terrains et d'immeubles pour réaliser ses projets, mais en interdisant toute construction à l'intérieur des villes, au niveau des voies et des places. Par la suite et à travers l'adoption de plusieurs *dahirs* dans les années trente, l'urbanisme colonial devient stratégique dans toutes ses colonies et recherche davantage de cohérence entre la conception et l'exécution de ces projets. Pour finalement aboutir aux *dahirs* du 30 juillet 1952 qui marquera l'urbanisme et se veut un élargissement du champ d'application dépassant même le cadre de la ville européenne, pour contenir, les centres délimités, et les zones périphériques (Jelidi C., 2010).

pouvoir contrôler, maitriser et se repérer dans un espace dont on ne sait rien, dont on ne comprend pas l'organisation et les langages, et pour lequel, les noms et les numéros de rues font office de véritable fil d'Ariane. À partir de 1830, l'énumération apparaît aux conquérants comme le système le plus rapide, le plus efficace et le plus naturel pour pénétrer et contrôler les territoires occupés. Alger, par exemple, a été le théâtre de toute une série de mesures visant à assimiler la ville à travers de vastes percées opérées sur le tissu urbain où la grande place née de la destruction de toute la partie se trouvant en contre bas de la ville est aménagée pour donner par la suite naissance au théâtre ; un équipement d'exhibition et symbole de domination à travers le programme des réjouissances annoncé (y seront joués des ballets et des opéras italiens).

Et, à travers le processus de la nomination des rues nous avons la mise en place d'une nouvelle façon de pratiquer l'espace urbain (radicalement différente de l'ancienne) sur un plan matériel, social et aussi politique et par défaut d'analyse de l'ancien processus, qui efface le sens même d'un tel retournement et le rend naturel. « *Ces transformations qui vont littéralement défigurer la ville, sont menées pour une grande part avant la fin de l'année 1830, et, signe relatif d'une certaine précipitation, avant même l'établissement des premiers relevés par le service du génie de l'armée de la topographie initiale. En tout état de cause, avant même de répondre aux enjeux raisonnés du contrôle, il s'agit de transformer en un espace praticable ce qui apparaît comme un non-lieu* » (Grangaud I., 2008, 113).

C'est ainsi que les trop-pleins de violence sont atteints dans des états de guerre dont un des objectifs avoués ou non, est la table rase, la destruction matérielle des espaces urbains, l'anéantissement combiné des fonctionnements, des identités, des symboles, des valeurs qu'ils représentent, valeurs du passé, vestiges d'organisations sociales représentatives d'une gestion des appartenances communautaires et des groupes remise en question pour diverses raisons.

Cette situation s'accentue davantage après les années 1950 et l'indépendance de la majorité des pays à villes de fondation arabo-musulmane où ; les tissus urbains hérités sont considérés comme de l'espace disponible pour toutes les formes de spéculation et de rénovation urbaine. « *Dans cette perspective, les politiques urbaines peuvent être interprétées comme étant des tentatives de réduire cette autonomie relative, autonomie de fonctionnement à l'égard des acteurs en ville et de l'environnement socioéconomique et politique. Cette autonomie [...] permet [à la ville] d'assurer sa propre reproduction, quelles que soient la volonté et la détermination manifestées pour s'en assurer la maîtrise* » (David J-C., 2002, 223).

Le cas des villes du Maghreb est représentatif de ces pratiques (coloniales et post coloniales) abusives où l'on constate à Tunis que si son aménagement moderne s'est fait en préservant la médina, cette dernière est assimilable pour le pays à un fonds de commerce qu'il faut se garder d'amoindrir et qui fait la renommée de Tunis, Toumi S. (2011). Quant aux extensions de la ville durant la période coloniale elles se sont faites sur un plan orthogonal, appliquant ainsi des principes haussmanniens ; avec de larges avenues, des places urbaines et des jardins, qui composaient un ensemble d'espaces publics adaptés aux usages occidentaux et pas du tout aux traditions urbaines maghrébines.

Après l'Indépendance, l'urbanisation au-delà des remparts de la médina s'est faite sans planification, au sens où Amor Belhedi (2006) la définit comme l'établissement d'un programme en fonction d'objectifs précisant les moyens, les étapes, les agents et les structures dans le but de maîtriser la reproduction et d'assurer le développement d'une collectivité. Reprenant les principes de l'urbanisme colonial, peu adapté aux modes de vie locaux, l'urbanisme « de rattrapage » engagé après 1956 et mis en œuvre par des bureaux d'études étrangers n'a fait que diffuser plus largement le modèle occidental. Les espaces publics se sont trouvés ainsi transposés d'un côté à l'autre de la Méditerranée sans une réelle réflexion sur la mise en adéquation de la forme de la ville avec les attentes sociales spécifiques du monde maghrébin.

C'est aussi le cas des villes du Maroc à antécédents historiques particuliers, qui sont marquées par l'impact lourd de la colonisation (comme Casablanca, Marakech…, etc.) et une histoire de la modernisation profondément différente à travers l'expression de leur forme matérielle, leur composition démographique et sociale, leurs fonctions économiques et les valeurs dominantes qui ont évolué d'une manière extravagante. Avec la colonisation française le Maroc présente une situation particulière car "Pacifiés" dès 1907/1908 où l'on introduit le système du Protectorat en 1912 qui permet à Lyautey et Prost d'introduire des actions sur les villes marocaines très novatrices[75]. Le Maroc devient alors terre d'expérimentation par excellence pour la toute nouvelle discipline qu'est alors l'urbanisme, que sont mises en place dans ce domaine de nouvelles législations qui devanceront celles de la France jusqu'en 1918-1919 et « *c'est précisément parce que le problème de Casablanca a été le plus compliqué*

[75] Cela explique probablement que les solutions marocaines de Prost serviront directement de référence lors de la rédaction en France de la loi de 1919, complétée de celle de 1924, ce "retour" en métropole de l'expérience coloniale marocaine passant par le biais du Musée social dont l'influence sur la législation en France en matière d'urbanisme n'est plus à démontrer (Cohen J-L ; Eleb M., 1988).

parmi ceux que les urbanistes ont rencontré au Maroc, que sa solution en devient plus démonstrative » (La Casinière H., 1924, In Garret P., 2002, 248).

Avec l'indépendance au XX^{ème} siècle les médinas marocaines ainsi que les villes dites européennes sont greffées d'une multitude de nouveaux quartiers où s'alternent les faubourgs pauvres, les banlieues aisées et le programme étatique de villes nouvelles. Toutes ces opérations urbaines constituent de nouveaux centres et produisent de nouvelles centralités à caractères différents accélérant le déclin des médinas entamé par le conquérant dominateur à travers une perception dichotomique (religieux/laïc, public/privé, ouvert/fermé), accentué par la citadinisation des ruraux et achevé par la pénétration de l'économie mondiale dans la moindre ruelle de la plus reculée des cités.

De ce fait la ville Marocaine se trouve ainsi composée d'entités hétérogènes ; une Médina en tant qu'entité urbaine différenciée, une ville coloniale imposée qui tentait de l'encercler et de l'étouffer progressivement et par la suite d'une urbanisation massive. « *Cependant le système urbain s'avère doté d'une pérennité plus grande et d'une résistance plus tenace que celle qu'autorise la possession de la force physique par l'État" et les interventions de l'urbanisme qui peuvent aussi être au service de l'État ou d'intérêts de groupes* » (Gremmo J-C-D. 2002, 27). Et les violences sont le plus souvent gérées, tant bien que mal, par les usagers, capables, par leurs pratiques, de donner du sens aux espaces, ils sont les acteurs de la prise de possession des nouveaux espaces et du développement de fonctions adéquates aux formes, aux besoins et aux pratiques. Ils sont capables de construire une continuité fonctionnelle et visuelle à partir des juxtapositions architecturales les plus hétéroclites.

Les changements opérés sur l'espace public nous permettent alors d'expliciter les logiques de la création volontaire et l'aménagement d'espaces destinés à des usages publics, réalisés dans la praxis de l'aménagement urbain ainsi que les logiques d'appropriation sociale qui font en sorte que l'usage dominant de certains lieux les convertit et les requalifie en espaces publics. « *Dans une telle perspective, l'autonomie qui configurerait la nature des territorialités urbaines et des pratiques prenant place dans l'espace public - ou plus concrètement dans certains espaces publics, déclinés au pluriel en tant que lieux saillants et symboliques de l'action et de l'interaction sociale - , serait le révélateur de l'autonomie conjoncturelle de l'action du corps social par rapport aux normes, aux codes ou aux injonctions instituées et inscrites dans l'espace par le pouvoir politique, en vue d'en assurer la maîtrise, le contrôle et la reproduction* » (Navez-Bouchanine F., 2007, 188).

Quant au cas des villes algériennes notons que les transformations d'envergure subies par Alger (en premier lieu et par la suite à l'ensemble du territoire algérien) ont été plus tard sévèrement dénoncées suite aux bouleversements causées par les percées et l'introduction de nouvelles conceptions spatiales telles la rue[76] en tant que lieu de promenade pour les passants et de spectacle pour les habitants des nouveaux quartiers (Santos M., 1971). L'« *absence initiale de curiosité à propos de l'Algérie, fait que le savoir colonial se formalise avec un décalage de dix ans, une absence de trace laissée par ces transformations majeures de l'espace urbain et une mise à nu des grandes brutalités de la conquête : celle-ci ne réside pas dans des intentions plus ou moins bonnes ni dans la mise en œuvre raisonnée de réformes mais dans la nécessité des conquérants de se faire une place là où il n'y a pas de place pour eux* » (Grangaud I., 2008,117).

Les violences sociale et politique ont été exacerbées par les incompatibilités fonctionnelles et esthétiques résultant de l'application généralisée de modèles architecturales et urbanistiques exogènes. Ainsi, les villes algériennes, quelle que soit leur localisation géographique, sont devenues des mosaïques socio-spatiales manquant fortement d'unité, d'originalité et même de fonctionnalité. C'est pourquoi « *Il s'agit bien de s'interroger, selon la formulation d'Isaac Joseph, sur le mode de mise en place "des dispositifs" (des opérateurs ou des programmes) qui élaborent ou instituent des "normes d'usages", et des "dispositions" (des compétences sociales et techniques) qui ajustent ou redéfinissent ces normes d'usages au sein d'espaces urbains spécifiques, ou même dans une ville toute entière* » (Cattedra R., 2002, 261).

Conclusion

La conception de l'espace public dans deux contextes séparés par leurs culture, politique, économie et mode de vie, nous révèle que l'un est définit par son cadre physique, son statut juridique et son rendement économique, alors que l'autre reflète la concentration d'une multitude de réalités sociales, est par excellence le lieu générateur d'urbanité et le lieu d'exercice de l'urbanité, c'est-à-dire un lieu collectif qui est traversé par des usages, façonné par des d'interactions sociales impliquant la mise en œuvre de stratégies collectives et/ou individuelles d'art de faire, de ruses, un territoire dont la structure, le fonctionnement et la

[76]Cette nouvelle organisation de l'espace, imposée par l'ignorance des occupants et la nécessité pour eux de ne pas se perdre, eut pour conséquence l'oubli d'une institution urbaine aussi centrale que la *hawma*.

dynamique sont le résultat d'une coproduction d'acteurs usant de stratégies d'appropriation, de cohabitation et/ou de domination et de mise en scène.

Ces espaces, ne sont donc pas caractérisés par l'ouverture formelle de l'espace et sa somptuosité (monumentalité) pour une mise en scène du pouvoir, mais plutôt caractérisés par leurs adéquations à des pratiques et à des comportements des usagers. Dans ce sens, nous nous inscrivons dans la lignée des travaux de sociologie urbaine initiés par Erving Goffman (1973) et repris ensuite par Isaac Joseph (1984).

De fait, l'acception du terme espace public que nous retenons tient davantage à sa concentration et la condensation d'une multitude de réalités sociales qu'il réalise, il constitue un objet d'étude pertinent pour décrypter les interactions qui s'opèrent entre un lieu matériel et la société en place, il tient aussi à l'expérience et aux pratiques des individus qu'à son statut juridique qui en fait un lieu ouvert et accessible à tous. Donc, l'espace public se définit moins par sa matérialité et son statut juridique que par ses pratiques ; il recouvre en plus de sa fonctionnalité des qualités, une valeur d'usage et un sens.

Cette notion prend toute sa teneur dans le chapitre suivant (Chapitre 3) qui propose de relater le lien entre la nature et l'intensité de l'évolution spatiale et du changement social de la ville algérienne et la temporalité des actions spatialisées et spatialisantes. Un regard particulier est porté sur la relation dialectique entre les individus et la ville, à différentes échelles spatiales et dans différents types d'espaces, dans un but d'essayer de comprendre comment les habitants s'inscrivent-ils socialement et spatialement dans ces espaces urbains, comment agissent-ils dans et sur l'espace, comment le qualifient-ils à travers leurs pratiques, comment le parcourent-ils, s'y déplacent-ils, etc. ?

CHAPITRE 3

URBANITÉ EN ALGÉRIE : UNE COLONISATION, UNE ACCULTURATION ET UN RETOURNEMENT SPATIAL

« L'on ne peut circuler en Algérie sans être frappé par la non concordance entre certains traits de l'espace actuel, et la société qu'il porte […]. Cet espace est dans une large mesure la création de deux sociétés : la société précoloniale et la société coloniale. Les forces d'inertie ont été telles que des pans entiers de l'espace actuel en restent marqués » (Cote M., 1983, 8).

Introduction

Parler de l'urbanité en Algérie en tant qu'ancrage aux lieux ; d'un *savoir faire* l'espace en tant qu'appropriation et d'un *savoir vivre l'espace* en tant que partie intégrante de la société, c'est parler des caractéristiques physiques de l'espace algérien à travers une connaissance approfondie de cet espace en termes de spatio-temporalité. C'est aussi essayer de comprendre comment, et à quel prix, les "indigènes" parviennent à s'approprier les objets et les usages de ce nouvel espace (espace de la ville coloniale) pour faire partie de cette nouvelle société dite « moderne", comment ils en incorporent la logique et les effets, tout en inventant, à leurs conditions, au terme d'une imitation innovante, de nouvelles manières d'être au monde et dans le monde. Nous essayons aussi de comprendre comment ils en viennent à se connaître et à se reconnaître pour agir ensemble, comme unité historique capable d'affronter et adopter-adapter la modernité occidentale.

L'espace algérien est marqué par des rythmes, des glissements de fonction (Cote M, 1996, 2005 ; Sari M, 1993 ; Kateb, 1998, 2003 ; Souami T, 1999, Redjimi S, 2000, Sidi Boumedinne R, 1985, 2011 ; Saidouni M, 2010) voir même des retournements massifs

(Cote M., 1998) ; où il devient un laboratoire des variables temporelles et spatiales Carlier O, (2014), entamé par une -*urbanisation des mœurs*-[77], avant même celle des territoires.

Cette urbanisation des mœurs nous renvoie selon Paquot T, (2005) à la société actuelle, véritable société de mouvement dans laquelle l'individu qu'il nomme « *Homo urbanus*» vit à plusieurs temps, alors que chaque individu a sa propre vision du temps mais contraint de vivre à un temps universel auquel il se plie par « obligation » puisque la société dominante fonctionne ainsi, et dans certaines situations se trouve au centre des mutations sociales et spatiales entamées par l'acculturation de la société pour en fin aboutir à des retournements du territoire.

3-1- L'Algérie, et l'urbanisation de ses mœurs

En Algérie, l'urbanisation des mœurs s'est entamée avant celle de son territoire à travers le changement de la société "indigène" par la colonisation française. Une société rythmée par le cours des saisons, les heures des prières, les calendriers religieux[78] et agraire[79], se trouvait alors bousculée dans son historicité par l'introduction de l'année civile, du temps linéaire (pleinement laïcisé et désacralisé) de la vie coloniale (qui gouverne déjà la fluctuation des cours et la discipline des horaires) et de l'horloge mécanique qui prend le dessus et dicte à tous les habitants un temps laïc et un nouvel emploi du temps, dans un calendrier entièrement exogène à la société.

Le temps laïc, est le temps colonial, imposé aux musulmans sous forme de calendrier social ; le passage à l'agenda suppose aussi une prise en charge de la mesure même du nouveau temps social. L'adoption de l'horloge, du réveil et de la montre sont autant d'indices de la socialisation qu'elle suppose. L'horloge, a-t-on souligné, est entrée la première dans les mœurs, elle qui avait naguère défié les croyants. Rien n'est changé pour l'homme ordinaire qui ne sait pas lire l'heure et n'en a pas besoin, puisque son rythme social et biologique est gouverné par le soleil et la prière ; par contre tout est

[77] Urbanisation des mœurs : Concept fondé sur une recherche élaborée par Paquot T, (2005), où il essaye d'expliquer que l'urbanisation ; un phénomène qui touche les sociétés industrielles au niveau spatiale est aussi suivi ou précédée par l'urbanisation des mœurs, et que ses origines remontent au cours des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, où l'Europe va conquérir le monde et établir des comptoirs marchands le long des côtes africaines, indiennes et américaines. Ainsi le voyageur d'aujourd'hui se promenant dans Goa, Bombay, Madras, Bahia, Pointe à Pitre, Saint Louis du Sénégal et quantités d'autres villes est-il surpris de constater les marques urbaines des Hollandais, Espagnols, Portugais, Anglais ou bien encore Français. Au-delà des formes architecturales, des couleurs utilisées propres à chaque culture, les villes ressemblent à des camps militaires, délimitées comme un damier sur lequel se joue une histoire écrite bien loin de là. Cette époque est celle où s'impose le capitalisme marchand.

[78] Calendrier religieux : réglé par le mois lunaire oriente toute la vie collective

[79] Calendrier agraire : réglé sur l'année solaire, qui gouverne les travaux et les jours du monde rural.

changé pour celui qui est directement confronté au nouvel ordre du temps, rythmé par les heures de marché, de bureau et de travail.

La substitution du calendrier grégorien au calendrier hégirien marque une rupture symbolique de la vie collective des populations musulmanes en imposant officiellement le temps des chrétiens au temps de Muhammad. Si elle avait peu d'effet sur la vie même des Algériens au début, ce n'est plus vrai en fin de siècle, avec l'interaction des activités et l'interdépendance des communautés. Ce qui était formel finit par devenir réel. De la sorte, le temps colonial ("chrétien" ou "athée"), à la fois déconnecté du divin et désolidarisé du groupe, contraignant et actuel, est pesant parce qu'il n'accorde que peu d'égard pour le rituel et parvient à remodeler la vie quotidienne de la population en place.

À partir de 1870, l'horloge traverse tout le pays et gagne l'intérieur par le chemin de fer. Elle devient le symbole de la cité, métronome de la vie publique, et règle maintes pratiques et espaces[80] (Figure n°01).

Figure n°01 : L'insertion de l'horloge dans la vie des indigènes

L'horloge, un point de repère dans le quartier



Source : http://www.pressealgerie.fr/news/wp-content/uploads/2013/06/alger- quartier

L'horloge au sein du minaret de la grande mosquée d'Alger



Source : http://www.pressealgerie.fr/news/wp-content/uploads/2013/06/alger-mosquee-1899.jpg

Le temps, devient alors à la fois unité de mesure et moyen d'enrichissement, qui initiera de nombreux changements des comportements des indigènes. À l'espace-temps ancien se substitue une nouvelle combinaison qui, en faisant de la *vitesse* une valeur économique, suggère la recherche de la rentabilité, de la productivité, du profit.

[80] Le marché va d'ores et déjà se constituer à la jonction des mentalités nouvelles et de l'émergence d'un salariat d'employés et de fonctionnaires (astreints à la ponctualité, assujettis à un horaire).

Le temps et la vitesse sont alors les prémices d'un nouveau monde en création qui, octroie à la ville le nouveau mode de vie, initié par le colonisateur et imposé aux indigènes. Conjugué à ces facteurs, l'argent prend par la suite sa place dans la ville et en plus d'être un moyen d'échange, il imprime avec lui un nouveau mode de pensée. « *La raison entre en ville, triomphalement, et s'oppose aux vieilles croyances sur lesquelles elles avaient établi son royaume. À des logiques inspirées des symboles et des mythes se superpose une logique raisonnable du calcul* » (Carlier O., 2007, 325).

3-1-1 L'école et l'imposition d'une nouvelle histoire

Le premier changement intelligemment introduit par le sens que l'on attribue à la notion de temps, est suivi par d'autres innovations et intrusions qui contribuent cette fois-ci à rehausser le temps et l'espace des Algériens. Parmi ces interventions opératrices des changements culturels et des mœurs, la scolarisation présente un signe particulier qui nous permet de distinguer une implication multiforme dans les nouveaux rapports à l'espace, au temps, à la culture et à l'histoire.

L'école publique commence d'abord par s'établir dans l'espace, elle est séparée de la mosquée et de l'église ; elle diffère de l'école coranique par son architecture, ses espaces, et son enseignement : « *L'école publique se présente d'abord comme un local qui diffère du msid (école coranique) par son bâti, la taille de la salle, le nombre des élèves, l'ouverture des fenêtres, l'accès à la cour et au jardin, les objets et les outils de travail, la posture induite par le pupitre, mais aussi par la disposition du groupe, la relation au maître et la teneur de ce dernier est inverse de celle du marabout et du Imem (maître coranique) »* (Kadri A., 2006, 49).Elle est aussi l'école du temps car ; définie la durée de la scolarité ‘‘fin d'étude’’, l'organisation, la gestion, et le contrôle de la classe (Figure n°02). L'enfant est tenu par le temps, « …, s*a présence est vérifiée par l'appel, rythmée par l'alternance du cours et de la récréation, de la semaine et du dimanche, ordonnée par la succession des vacances et des rentrées. Son temps ordinaire est daté, enregistré sur un cahier qui en indique le jour, le mois et l'année* » (Carlier O., 2010,205), sa progression est évaluée à travers la lecture, l'écriture et le calcul. Ces savoirs seront des armes à double tranchants, même, si au début l'école n'a pas été facilement acceptée par la société indigène.

« *Dès 1870 deux sections d'enseignement furent créées en Algérie : l'enseignement primaire des européens (section A) et l'enseignement primaire des indigènes (section B) qui*

adaptait les programmes et les méthodes de l'enseignement métropolitain aux besoins particuliers des milieux musulmans. Mais, vingt ans plus tard, en 1889, à peine 2 % des enfants musulmans en âge d'être scolarisés avaient accès à l'école contre 84 % des enfants européens » (Kadri Aissa., 2006,36). Au début, « l'école indigène », ne faisait pas beaucoup le poids devant « l'école gourbi[81] » ; jusqu'en 1870, l'administration n'arrivait pas à rassembler 500 élèves dans l'enseignement primaire. « *Le scepticisme de la part des musulmans envers l'école française pouvait mettre un véritable frein à la scolarisation. Pour certains, l'école représentait l'étranger, le colonisateur, celui qui avait envahi leur pays. Les indigènes se voyaient inondés par une culture, une histoire et une langue qui n'étaient pas la leur. Nombreux étaient les parents indigènes qui refusaient que leurs enfants aillent à l'école* » (Lacheraf M., 1976, 23).

La réforme Ferry des années 1880 rencontre, au contraire, dans la dernière décennie du siècle, et pas seulement en ville ou en Kabylie, les premiers signes d'une réponse positive : « *le nombre d'élèves algériens est passé de 3 172 en 1882, à 11 206 en 1890, à 24 465 en 1900, et à 41 224 en 1920* » (Kadri A., 2006, 31). Cette évolution rapide de jeunes algériens scolarisées atteste que l'école s'installe au sein de la société (Figure n° 02).

Figure n°02 : L'école : changement d'espace et changement d'histoire

Ecole coranique à Bou Saada



Source : www.algerie-verite.com/photos-decoles.php

Ecole indigène en Kabylie



Source :www.algerie-verite.com/photos-decoles.php

L'installation des écoles commence par la reconstitution et la réorientation du cadre d'exercice et de représentation de la vie collective en passant par la volonté de transmission de valeurs républicaines aux jeunes indigènes. Ainsi, depuis 1881, l'accès à l'école, en se généralisant et en concernant toutes les catégories de la société et toutes les régions sans

[81]« L'école gourbi » : concept utilisé par Jules Ferry

exception, devient indicateur d'une intégration progressive de l'école coloniale à une stratégie autochtone d'adaptation et de reclassement.

L'école devient alors, l'instance qui donne à l'espace-temps la dimension conceptuelle susceptible de fonder un nouveau rapport au monde par le passage de *l'espace-temps pratiqué à l'espace-temps représenté*. Elle ouvre un nouveau terrain à une assimilation[82], à une expérience collective et à de nouveaux outils pour observer le monde. L'école institue un lieu autonome, objectivé par l'exercice de l'esprit, jetant de nouvelles passerelles entre l'espace et le temps, de nouveaux modes de liaison entre le concret et l'abstrait, tout en réalisant une séparation physique et mentale entre le sacré et le profane, entre un plan spatial et culturel ; où le savoir des hommes devient une vérité révélée. À ce niveau d'intervention, scolariser, devient le synonyme d'acculturation mais c'est aussi ranimer les consciences et courir le risque de mettre en cause le rapport colonial.

Cette ambivalence semblait distinctive du projet colonial et essentiel au type même de colonisation. Car, les jeunes lettrés vont servir d'intermédiaires pour la communication avec l'extérieur, ils seront à l'origine des revendications politiques et permettront l'articulation de l'élite avec la masse, ainsi que le passage du concret à l'abstrait. D'une manière partielle, c'est la nature même de l'"indigène" qui est enjeu, dans son rapport au temps, au corps et à Dieu en désacralisant le temps humain. L'histoire de la politique scolaire coloniale apparaît alors comme un processus profondément contradictoire dont les déterminants sont à rechercher aussi bien chez les émetteurs de cette politique qu'au niveau de ses récepteurs. Elle est captée, interprétée et assimilée à partir des caractéristiques propres de la société réceptrice. C'est alors que l'on constate sa contribution dans les changements que connait la société "indigène" à travers la diversité des effets induits par son intrusion dans le corps social algérien.

3-1-2 Changement de la société par le changement des moyens de communication

Les colons vont par la suite changer les moyens de transport (Figure n°03), introduire de nouveaux moyens de communication[83] (la lettre, le télégramme et le téléphone) et d'information (le journal, le livre…etc.), qui vont accélérer la vitesse, rapprocher les hommes,

[82] « L'assimilation se définit comme la pleine adhésion par les immigrés aux normes de la société d'accueil, l'expression de leur identité et leurs spécificités socioculturelles d'origine étant cantonnée à la seule sphère privée » (Dossier publié sur le site internet de la Documentation française, 22.07.2011 In Toryl Mirene (2013)).

[83] Avec les mandats, l'argent peut en quelque sorte arriver sans partir et que le télégramme permet lui aussi de vaincre la distance et le temps. Le téléphone reste certes difficile, et son installation individuelle chose rare, mais l'appel en cabine opine de tourner l'obstacle du prix, et de faire face à l'impératif.

augmenter le volume des communications et moduler les logiques et les circonstances des relations. « *Ce sont à présent les idées et les nouvelles, l'argent et les sentiments, les décisions privées et publiques qui circulent et se transmettent autrement* » (Carlier O., 2007, 333).

Figure n° 03 : Changement des modes de transport ; du portage à la charrette

Le moulin militaire d'Oran	Le tram du Boulevard Seguin d'Oran
	
Source : WWW.delcampe.net	Source : WWW.delcampe.net

Une autre fois on a essayé de changer la nature même de l'Algérien, de son répertoire du privé, et de sa dimension de l'intime. *« La poste, elle aussi, a changé la perception de l'espace et du temps, tout en modifiant l'usage et le style de l'écriture, car en 1900, la lettre est devenue chose courante pour nombre de lettrés, et en 1920, elle est banalisée pour nombre d'émigrés, de conscrits, de militaires, de petits commerçants et artisans, tous illettrés ou incapables d'écrire dans l'une des deux langues. Point n'est besoin d'être savant soi-même. Il suffit de connaître et reconnaître l'utilité et la nécessité de la lettre* » (Carlier O., 2007, 336). À travers la lettre[84], le journal, le livre et les nouveaux modes de transport (Figure n°04), une nouvelle vie s'ouvre aux élites et aux spécialistes de l'écrit, esquissant ainsi le quotidien de tous ceux qui s'engagent dans une nouvelle vie publique[85] avec de nouvelles relations. « *La presse met le lecteur algérien en contact quotidien, hebdomadaire ou mensuel avec Paris et Londres, Tunis et Le Caire ou Istanbul ; elle fait passer les nouvelles couches*

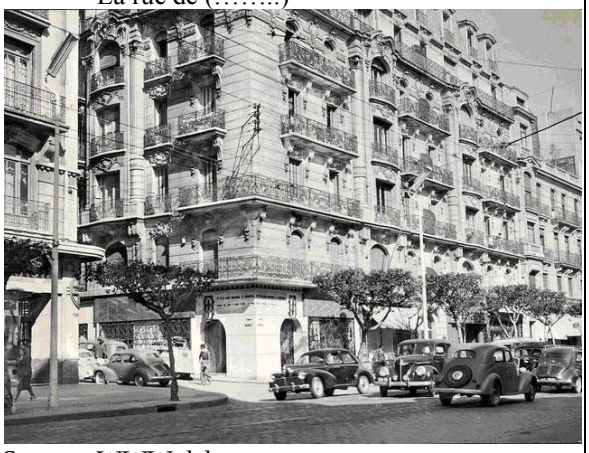
[84] La question est celle du courrier comme fait social. On a peine à imaginer l'effet produit sur le lettré traditionnel par la vue du timbre et le toucher du pli sous enveloppe, à Alger comme au Caire ou à Istanbul. Cela tient peut-être à la force cumulée de l'objet comme outil et comme signe, qui redouble celle de l'imprimé.

[85] Le mouvement associatif, fondent des journaux et des cercles, des sociétés sportives ou musicales, des amicales et des mutuelles, soit des hommes qui, sans nécessairement faire métier d'écriture.

urbaines de la communication à l'information, et les inscrit dans le temps du monde » (Carllier O., 2007, 241).

De ce fait, communications[86], écriture[87] et courrier s'accordent pleinement (mais sans se mélanger) à offrir aux algériens l'accès à un nouvel espace et à une nouvelle dimension du temps[88] (même si la mesure de ce temps leur reste extérieure et étrangère) ; où le sacré commence par cesser de coordonner l'ascension (le rendez-vous religieux cesse d'envelopper intégralement la vie) au regard des termes scolaires, économiques, politiques, et culturelles.

Figure n°04 : Changement des modes de transport : du roulage à la mécanisation

Le Tram de la rue Michelet à Alger	La rue de (……..)
	
Source : WWW.delcampe.net	Source : WWW.delcampe.net

Très tôt, on voit en effet les "indigènes" utiliser les routes et chemins, les cafés maures de route et les caravansérails, que l'administration aménage à cette fin (Voir Figure n°05). Tous sont des éléments d'acculturation, voire de socialisation partielle dans le cadre "français", qui se mettent insensiblement en place, au prolongement d'une interaction

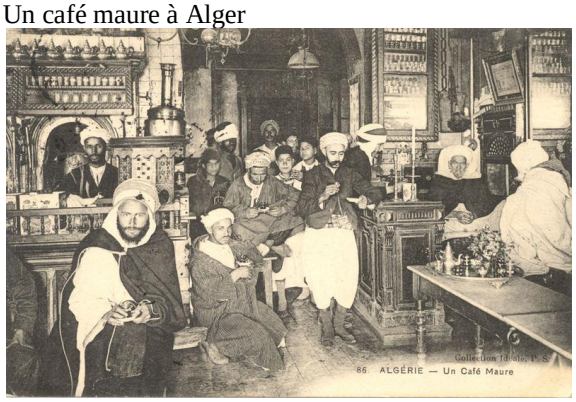
[86] Le télégramme et le téléphone sont en phase avec les changements économiques, sociaux et culturels à l'œuvre dans la société musulmane, et avec l'affirmation de nouvelles couches moyennes rurales et urbaines.

[87] L'écrit se sécularise et se fraie à présent un chemin jusque dans le monde rural, entre les mains de l'instituteur et du facteur. Il revient plus précisément à l'écrivain public de régler, pour les couches populaires, l'ajustement du social, de l'intime et du médium.

[88] On dira avec Braudel que l'Algérie change de moteur ; car avec l'ouverture des grandes lignes ferroviaires (1871), une masse beaucoup plus élevée de personnes, de biens et de services est à même de voyager par tous les temps, toute l'année et au moindre coût, au moins dans l'espace conquis par l'étranger sur la terre indigène. Aux 3 800 kilomètres du réseau routier, il faut ajouter les 900 kilomètres de lignes télégraphiques. Dès 1842, on a commencé à substituer le câble électrique au système optique. Six ans plus tard, 47 postes jalonnent une ligne de 532 kilomètres reliant Alger à Tlemcen, par Blida, Miliana, Orléans ville, Mostaganem, Oran et Bel-Abbés, sans compter les embranchements méridiens (Carlier O., 2010).

inexorable, même s'ils n'auront d'effet, sur la masse autochtone, qu'à long terme et de manière indirecte.

Figure n°05 : Changement des lieux de rencontres

Place du marché arabe à Blida	Un café maure à Alger
 Source :http://www.pressealgerie.fr/news/wp-content/uploads/2013/06/	 Source :http://www.pressealgerie.fr/news/wp-content/uploads/2013/06/

Avec le génie civil, qui rend la route carrossable, le télégraphe, qui donne l'information instantanée, la voie maritime, qui substitue le vapeur à la voile sur des lignes régulières entre Marseille, Oran, Alger et Bône, et plus encore avec la malle-poste, qui transmet l'écrit au quotidien, c'est l'ensemble du système des moyens d'information, de communication et d'échange qui change de nature. La multiplication des moyens de transports et de communication, font que l'indigène soit agressé dans son rapport à l'espace (un espace structuré par des pistes où s'embranchent les itinéraires flottants des chemins muletiers). La mise en place d'une nouvelle structure obéissant au roulage, et à la vitesse (le Kilomètre à l'heure ; une notion qui triomphe avec le train, la voiture et le transport public la route carrossable et le transport public) est totalement exogène à l'indigène, à sa conception mentale et à son univers dans lequel il compte en étapes, en journée de marche et que, « …, son heure*(sâ'a)* est réglée sur la prière ou sur la position du soleil, jamais sur la montre, que seule une très mince élite connaît et collectionne, mais n'utilise pas (Carlier O., 2010, 243).

Même, si la société parait mobile, fluide et vivace, chaque groupe social, si ajusté soit-il à son voisin ou à son partenaire, reste soucieux de la totale maîtrise de son espace et de son temps. Les conséquences de cette mosaïque sociale (arabes, français, juifs, espagnols, etc.) et spatiale (percement de nouvelles voies, créations de nouveaux centres et de nouvelles villes, etc.) ne sont pas négligeables, quand il s'agit de mettre en rapport et en cohabitation cette

mosaïque de terroirs et de groupes sociaux, si différents soient-ils. « *Mais, ce temps laïcisé ne pouvait complètement soustraire le temps des Algériens (à l'ordre du divin), car, seulement une poignée d'Algériens vit pleinement dans cet ordre-là, et le temps agraire demeure contraignant pour le plus grand nombre, et tendanciellement le calendrier du sacré s'est seulement aligné sur l'agenda, car ce dernier ne pouvait que déplacer l'emprise et diminuer la portée* » (Carlier O., 2010, 203).

3-1-3 La modernisation induite par les colons

A partir de 1880 et suite aux premiers changements induits par la scolarité et les moyens de communication, le changement et la modernité de la société indigène s'opèrent lentement, selon un étagement complexe à l'intérieur de toute la mosaïque sociale, dans une sorte de révolution silencieuse, dont bien des aspects sont à peine perçus par les contemporains et dont bien des traits demeurent ignorés des historiens (Yvonne Turin note subtilement l'acceptation de la vaccination ; un indice discret, et pourtant majeur, du changement socioculturel qui s'annonce).

Mais, si inégale soit-elle, la "modernisation induite" par les colons dissimule pour les lettrés algériens deux défauts majeurs à savoir ; un "progrès" exogène pour les autochtones (émane dans une société différente et dans des conditions autres que les leurs où il devient porteur d'agression, de domination et de marginalisation) et ce même "progrès" reste pour les lettrés limité, car les efforts d'industrialisations déployés restent minimes (*le chemin de fer à voie unique qui contourne les montagnes et ignore la transversale sud*) et servent surtout les intérêts du colonialisme en premier lieu.

La modernisation de la société algérienne s'initie aussi avec l'apparition de nouveaux métiers et de nouvelles pratiques, exercés par les indigènes venus pour beaucoup de l'intérieur et s'affairent les petits boulots dont garçons de courses, mini-transporteurs et micro-revendeurs. Avec ces nouveaux métiers, les indigènes circulent autrement entre les villages et les marchés. Beaucoup vont encore à pied, mais certains empruntent dans un premier temps la charrette et dans un second temps ils prennent la diligence ou le train[89].

Quant à la nouvelle élite algérienne (journalistes, maitres de medersa, instituteurs, médecins et des religieux réformistes), elle réussit à devancer les limites du rôle qui leur a été

[89] A Mitidja, dès l'avant-guerre, les familles utilisent le tramway, ou plus exactement les CFRA, accessibles aux couches populaires. Voilà vingt ans que l'axe Blida-Alger est encombré. De la carriole à la diligence et au rail, l'afflux s'est banalisé. Avec la ligne Oran-Colomb-Béchar, ouverte en 1904, les jardiniers oasiens remontent vers le nord et participent à la refonte de tout l'Ouest algérien, acteurs encore insouciants de la régionalisation en cours.

dévolu par le pouvoir colonial (réguler la relation inégale entre Européens et indigènes en formant des intermédiaires sociaux) et à être l'initiatrice et l'inventrice de la société civile musulmane moderne. Cette même élite s'est habituée aux différents itinéraires et aux horaires de trains, de voitures et de bateaux ; elle est parvenu à faire siennes certaines des pratiques et des représentations nouvelles de l'espace et du temps (Voir Figure n°06).

Figure n°06 : L'intégration de l'élite algérienne dans les centres urbains coloniaux

Marché arabe de la Place Rondon à Alger	Rue des trois horloges, commune mixte
 Source : www.pressealgerie.fr/news/wp-content/uploads/2013/06	 Source :www.pressealgerie.fr/news/wp-content/uploads/2013/06

« *A portée de la ville, attirés par elle, ils créent un nouvel espace de relation, entre le rural et l'urbain. D'autres s'installent à meilleur compte, et peuplent les menus métiers des petits centres, intermédiaires obligés entre ville et campagne, salariat agraire émergeant et petite bourgeoisie foncière ascendante. Bouchers et boulangers, épiciers et tailleurs, gargotiers et cafetiers, ils sont eux aussi les agents d'une nouvelle mise en ordre du monde rural, et les passeurs privilégiés des mots, des objets, des usages entre les deux mondes. Les plus cossus, avons-nous dit, portent le gilet et la montre, les plus instruits lisent le journal, et prennent le train, où ils retrouvent les militaires, et même les notables, sans partager il est vrai la même classe* » (Carlier O., 2010, 225). Les meilleurs artisans participent aux expositions universelles. Ils vont jusqu'à Bruxelles ou Londres, sans oublier leurs attaches avec Fès, Istanbul ou Damas. Ils reçoivent des articles de Paris, mais aussi des revues, des images et des nouvelles du Caire.

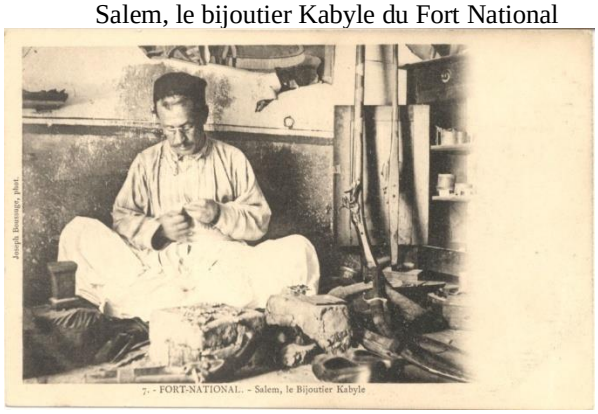
L’ascension de l’élite et son enrichissement lui permettent d’acquérir des logements et acheter même de belles voitures.

Viennent enfin les femmes. À la veille de 1914, elles commencent tout juste à remplacer les Espagnoles : domestiques à Alger, cigarières à Blida. La Grande Guerre a assuré l'entrée des musulmanes sur le marché du travail salarié. « *Tous ces hommes et ces femmes se rapprochent ainsi des 3 à 4 % restés en ville, sans trop se mélanger avec ces derniers, citadins de vieille souche. Artisans, commerçants, jardiniers et maraîchers, religieux et petits lettrés, les héritiers de la médina s'accrochent à l'art de vivre d'autrefois, mais sans tourner le dos à la nouvelle citadinité* » (Carlier O., 2007, 249).

Avec l’accès des femmes au monde du travail extérieur, beaucoup de nouvelles pratiques exogènes à la société vont s’introduire dans cette dernière (Figure n°07).

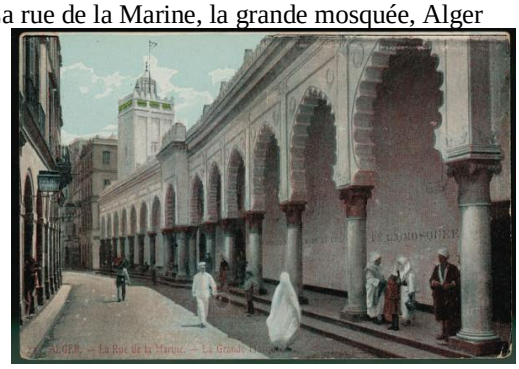
Figure n°07 : Développement du marché de travail

Salem, le bijoutier Kabyle du Fort National



Source :www.pressealgerie.fr/news/wp-content/uploads/2013/06

La rue de la Marine, la grande mosquée, Alger



Source : www.pressealgerie.fr/news/wp-content/uploads/2013/06

Le processus de modernisation fut accéléré par l’afflux massif de populations venues de toutes parts contribuant ainsi aux changements de la société et de son espace. D'un côté, il donne le signal d'une véritable révolution démographique. « *Pour la première fois de son histoire, en effet, la société algérienne entre dans une lente mais régulière progression démographique (3 270 000 habitants en 1886, 3 770 000 en 1898, 4 800 000 en 1906, 5 150 000 en 1926, 5 580 000 en 1931*) » (Maison D., 1979, 1080). Cette évolution démographique est le résultat de l’effet combiné d’une croissance naturelle des Algériens et de migrants (français, espagnols portugais et juifs) venus s’installer en Algérie après les encouragements

présentés par la République française. La diversité des origines géographiques des populations participe à la construction d'une mosaïque sociale (Figure n°08).

Figure n°08 : La mosaïque sociale

Le quartier Juif à Oran



Source : www.pressealgerie.fr/news/wp-content/uploads/2013/06/oran-le-quartier-juif.jpg

L'accroissement démographique conjugué à la refonte rurale, à la circulation sans précédent des hommes, des idées et des biens, prédisposent la société à une modernisation forcée par la culture de l'écrit, insérée dans la circulation du livre, la lecture du journal, l'échange de courrier, le commentaire de la nouvelle et aussi celle de la prédication laïque.

La multiplication des métiers, des rôles sociaux et des situations d'expérience, jointe à l'inscription commune dans une nouvelle chaîne de dépendance et à la perception d'une nouvelle historicité existentielle, favorise l'émergence presque simultanée d'un nouvel ordre de socialité. Mais tous ces changements n'ont pas fait oublier aux lettrés et aux hommes de savoir leur appartenance à la communauté des croyants. « *Au contraire, ils prennent la mesure de leur autochtonie au regard d'un nouvel état du monde, à partir d'une nouvelle vision du monde, ils se mettent à l'écoute d'une nouvelle histoire, leur histoire, écrite par leurs plumes et racontée par leurs voix. Précisément, c'est leur familiarité croissante avec la diversité des temps sociaux qui fait de tous ces hommes les ouvriers et ingénieurs sociaux du temps.* » (Carlier O., 2014,51)

Leur ingéniosité leur permet de conjuguer leur savoir économique, technique et politique (résultats d'un temps homogène, linéaire et vide) à la patience d'hier, à la lenteur répétitive des pratiques et des rites pour en expérimenter et répandre en pratique un nouvel *ordre de temporalité et* "une formulation savante de l'expérience du temps qui, en retour, modèle leurs façons de dire et de vivre leur propre temps". « *Ces hommes nouveaux sont pris, on l'a vu, dans les nouvelles normes de l'espace et du temps, mais ils endossent en retour, à leur rythme et à leurs conditions, les structures et la logique de relation sous-jacentes à ces normes, qui induisent, ou favorisent, une nouvelle identité de groupe et de nouveaux registres d'action. En construisant une nouvelle relation dialogique avec les Européens, tout à la fois conflictuelle et mimétique, ils expérimentent et contribuent à développer une formation sociale inédite, une configuration socio-historique nouvelle* » (Cote M., 1996,).

L'identité musulmane a très peu de valeur aux yeux de Français et est facilement repoussée par l'identité dominante : l'identité républicaine. Le multiculturalisme devient un terme péjoratif pour les autorités françaises, qui souhaitent que seuls les indigènes fassent l'effort de s'assimiler aux Français. En effet, en devenant citoyen français, l'indigène est forcé à abandonner toute trace d'une autre culture. « *En effet, l'enseignement de la religion était une partie aussi importante de l'éducation des indigènes que l'acquisition des savoirs de base. Cette finalité religieuse se heurte à l'école française, qui est d'abord marquée par le catholicisme, et ensuite laïcisée en 1883, ce qui fait disparaître la religion de l'enseignement public* » (Isnard I., 1949, 1009).

3-2- L'Algérie ; de l'urbanisation des mœurs au changement spatial

« *L'espace physique est justiciable d'analyses objectives permettant d'atteindre un premier niveau de signification. Ce niveau est spécifique de l'architecture. Il peut former la base stable sur laquelle viendront s'articuler d'autres contenues accessibles par d'autres lectures* » (Castex J. et al, 1989, 6).

L'urbanisation des mœurs et les processus de modernisation entamés par le colonisateur à travers la –sédentarisation et la salarisation-[90], ne sont pas restés sans conséquences sur l'espace algérien ; ce dernier subit le développement dual des deux

[90] Depuis 1890 jusqu'à 1914, la sédentarisation et la salarisation ont transposé le monde rural à l'urbain. Ces deux indicateurs psychologiques et culturels (que sont la transition à la sédentarité et au salariat) doivent être replacés dans une phase décisive, et pourtant presque invisible de l'évolution du monde rural, à peine entrevue à l'époque, soit dans un mouvement social qui prépare la reprise urbaine et met les élites nouvelles en position d'initiative.

compositions urbaines (l'une traditionnelle l'autre moderne coloniale), où le rapprochement des espace-temps va fournir les bases de l'interaction ultérieure. « *Dans un territoire où le marché, le savoir et le pouvoir sont agencés et distribués autrement, sous l'œil d'un pouvoir central qui a vocation à tout contrôler, à l'intérieur de strictes frontières de souveraineté, les jeunes musulmans découvrent et s'approprient un nouvel ordre de territorialité. Inchangé dans sa géographie physique, l'ancien territoire de la Régence est bouleversé dans sa géographie humaine, comme espace économique et politique administré, comme matrice physique d'un système ordonné de relations sociales, tant internes qu'externes* » (Carlier O., 2014,109).

Ce même système place les indigènes dans les vieilles Casbah, les villages rapprochés des bourgs ; *une fois arrachés de leurs terres par la force du pouvoir* ; qui vont commencer par se fixer près des fermes européennes ou bien de rejoindre la ville afin de gagner leur vie : *dans la maintenance du rail, la manutention du commerce, ou la logistique des ports et des docks.* Cette ville commence à prendre de l'ampleur et de l'importance tout en imposant une cohabitation urbaine à *minima,* entre les deux entités.

3-2-1 Le retournement du territoire algérien par le savoir et la logistique militaire

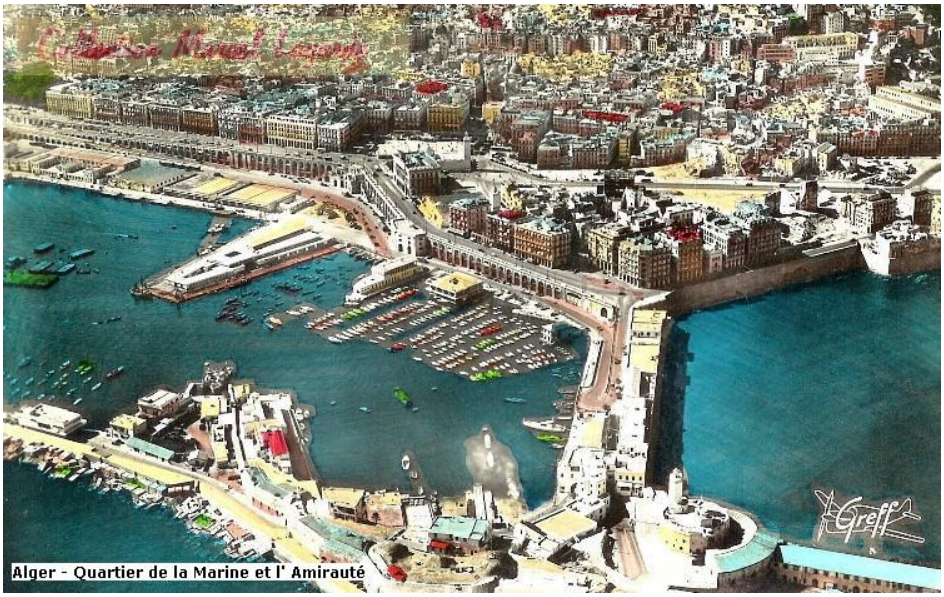
L'histoire urbaine nous éclaire sur la désintégration et la marginalisation de la structure urbaine traditionnelle, les lourdes et profondes mutations, comme elle nous renseigne sur le heurt entre ville musulmane et ville coloniale ainsi que les différents plans d'urbanisme et les différentes stratégies déployées afin de contenir cet espace tout en lui faisant subir un retournement depuis 1837. « *La colonisation a déplacé le centre de gravité du pays vers le nord, elle le met à présent sous le commandement de la ville, le reconstruit dans ses bases mêmes, quelles que soient les limites objectives et les faiblesses intrinsèques de ce mouvement inexorable. Si fortes que demeurent les périphéries d'altitude et de steppe, toute la richesse du pays est tirée vers le nouvel ordre territorial induit par la refonte des réseaux* » (Carlier O., 2014,139). L'espace algérien est "littoralisé", l'armature urbaine présente le produit d'une colonisation venue de la mer dont les distributions spatiales des villes est très dense au niveau du littoral, il est recentré vers les plaines et la mer, et soumis au commandement de la ville (Figure n°09).

L'État colonial a aussi introduit dès la fin du 19ème siècle des modes de vies différents et des méthodes marquées par la révolution industrielle en Europe, où il a créé entre 1848 et 1928, 631 périmètres de colonisation dont 475 villages édifiés pour abriter les nouveaux

colons. L'intervention coloniale est donc au principe d'une reprise urbaine à la fois puissante et inédite. « *Quelque quatre cents villages européens naissent sur la terre algérienne, égrenés par vagues successives entre le littoral et les hauts plateaux, tissant ainsi un nouvel espace sur la trame des équilibres antérieurs* » (Isnard H., 1949, 1082).

Figure n°09 : Un pays tourné vers le littoral

Alger, une nouvelle structuration et une orientation vers le littoral



Source : www.pressealgerie.fr/news/wp- content/uploads/2013/06

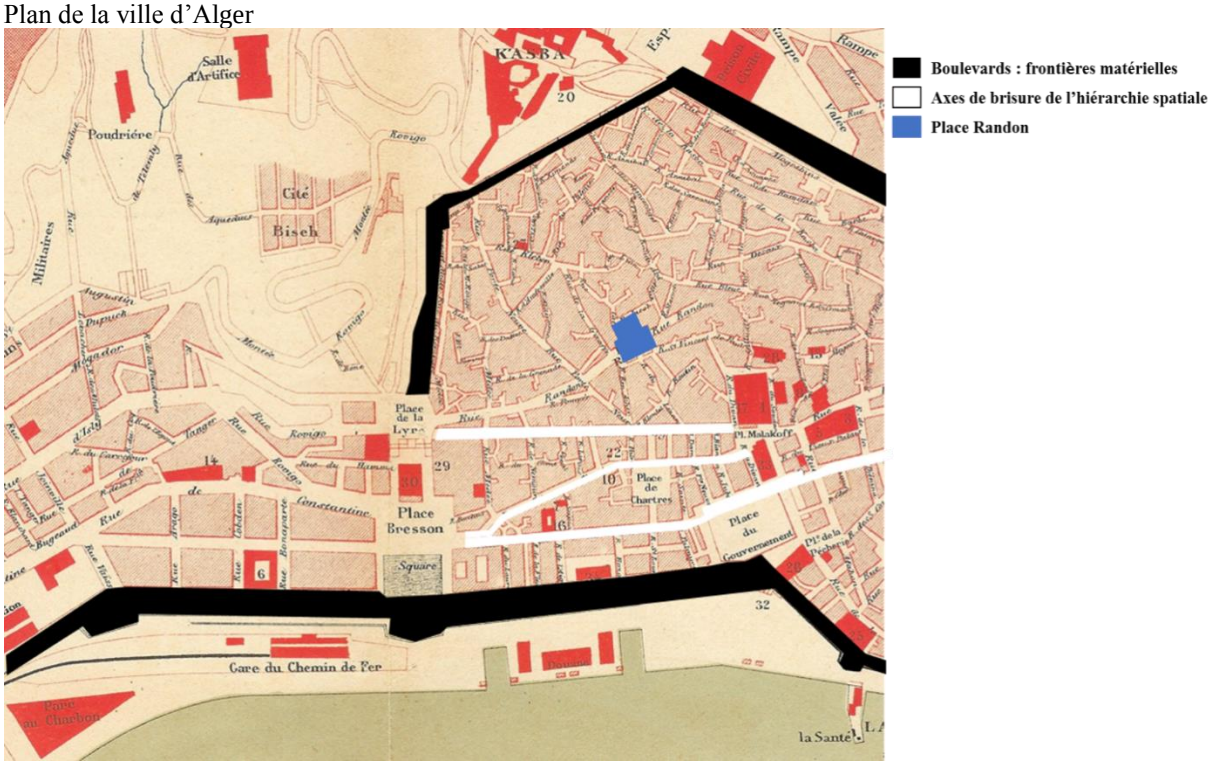
Cette urbanisation est passée outre la volonté des algériens (qui ont connu l'expropriation) pour le tracé des routes, l'aménagement des sols et des travaux hydrauliques, la mise en réseau d'un système de communications multistandard et le maillage du terroir sur le *continuum* ville-campagne.

À travers l'acte de construction des villes, la colonisation ne fait pas seulement naître de nouveaux centres urbains, notamment dans le Tell ; elle bouleverse le statut des anciennes médinas ; (certaines périclitent ou y meurent, mais la plupart s'insèrent dans le nouveau cours) et bouleverse la société autochtone très affectée par le resserrement dans ses parcours et par la rupture de ses équilibres socio-économiques séculaires suite à l'établissement de "frontières" (matérielles ou immatérielles) qui signifie que l'espace est administré, que les hommes sont contrôlés et que cette "frontière" devient une démarcation entre un intérieur et un extérieur qui, avec le temps s'accentue, prend toutes les caractéristiques techniques et juridiques d'une territorialisation (Figure n°10). « *Même libéral et hostile à tout dirigisme économique et*

culturel, l'État moderne veut connaître individuellement tous ceux qui vivent sur son sol, et nommément toutes les communautés qui l'habitent. Il exige, entre administration et administrés, une transparence minimale dont l'état civil et le statut communal constituent l'expression juridique. Bien plus que son prédécesseur, il produit du territoire en resserrant d'un même mouvement son contrôle sur les hommes et son emprise sur l'espace » (Carlier O., 2007,335)

Figure n°10 : La mise en marginalisation de tissu traditionnel et l'aliénation d'une histoire millénaire

Plan de la ville d'Alger



Source : Babzman –Information historique et socioculturelle sur l'Algérie – Transformation d'Alger par la colonisation…. Vers 1900.
Figure traitée par l'auteur

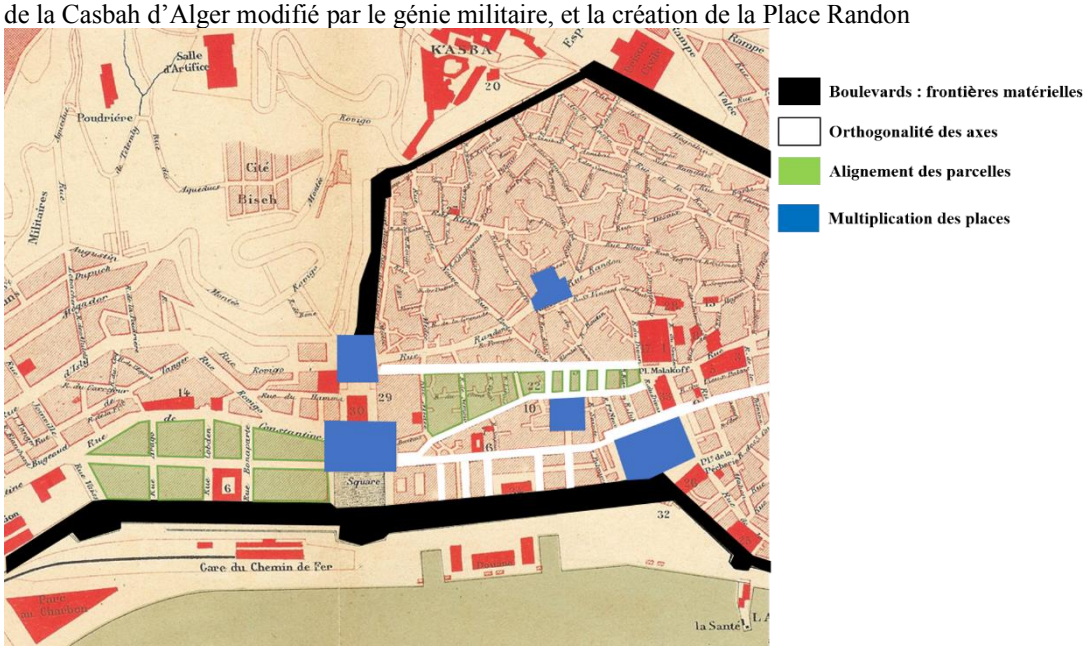
La nouvelle armature urbaine instaurée en Algérie, nous permet de distinguer les métropoles (Alger, Constantine et Oran), les villes moyennes (des agglomérations à prédominance algérienne de création arabo-musulmane adaptée aux fonctions nouvelles de la colonisation), les petites villes côtières du Nord (des villages nouveaux, points d'appui de l'espace colonial, structurés en damier, assurant des fonctions d'échanges et d'administration), les villes de garnison et d'administration (des villes constituant des antennes administratives, assurant le rôle de relais militaires) et les villes du Grand Sud (les oasis qui desservent de grandes régions par la fonction administrative et commerciale) (Bezghiche L., 2012).

Cette armature urbaine renferme en elle une similitude simple entre les plans de campement et ceux des villes coloniales (composées de rues, ruelles, places, esplanades et boulevards), mais incarne surtout la capacité des ingénieurs militaires à répartir des hommes et leurs abris sur un territoire tout en empruntant l'outil mathématiques et une démarche unique dans l'élaboration des plans, faisant varier uniquement la surface de la ville en fonction du nombre d'habitants, la taille des parcelles, la largeur des rues et la dimension de la place d'armes. C'est ainsi que l'on passe du terroir agricole au village, puis à la ville (Figure n°11). « *La ville est considérée comme une organisation spatiale sur laquelle on agit ; une fonction d'objectifs stratégiques précis. La structure générale de la cité doit y plier : les limites, les portes, la place centrale, le réseau des rues* » (Malverti Xavier., 1994, 231).

Figure n°11 : Le (re)façonnement des villes algériennes par le génie militaire

Concernant la structuration des villes en bordure de mer, ou bien la transformation des Medina en face de la mer, le génie militaire opte pour un plan orthogonal et perpendiculaire à la côte. Et pour la Casbah d'Alger, un projet tente, malgré les contraintes importantes du relief, de créer le croisement à partir des percements réalisés sur des anciennes rues turques afin de projeter la place d'armes centrale, aménagée sur un plateau dominant la mer.

Plan de la Casbah d'Alger modifié par le génie militaire, et la création de la Place Randon



Source : www.pressealgerie.fr/news/wp- content/uploads/2013/06,
Figure traitée par l'auteur

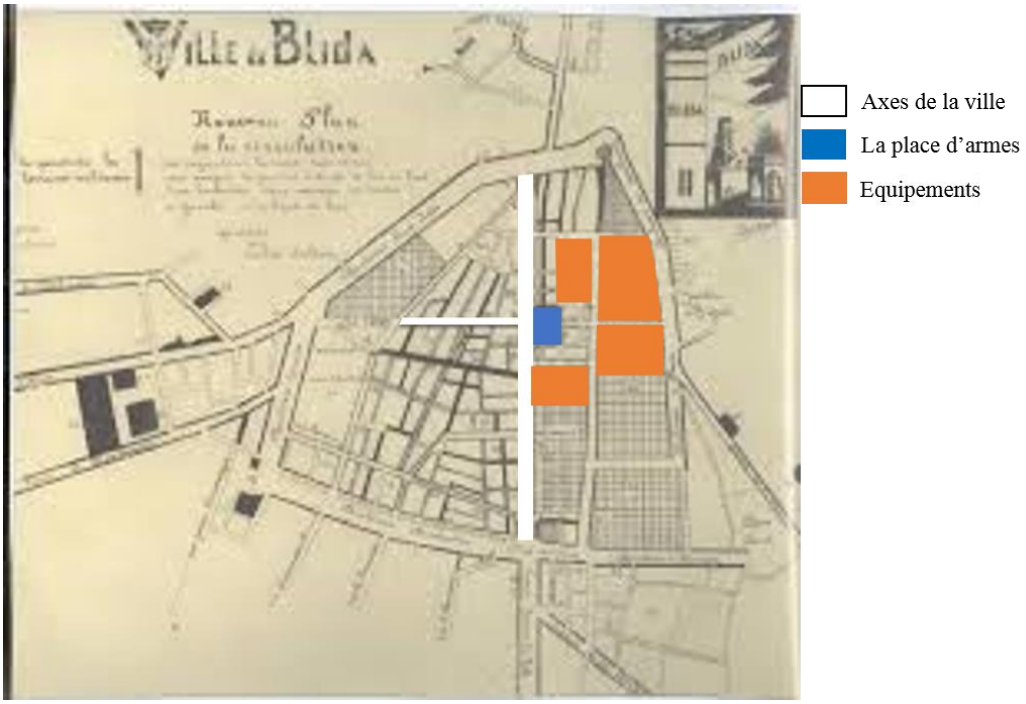
Ce nouveau monde est basé en premier lieu sur une occupation militaire des cités à fondation intramuros ; par la récupération de l'ancienne structure à l'intérieur des remparts,

l'expropriation des autochtones et la reconversion fonctionnelle des constructions structurantes de la période antérieure (Figure n°12).

Figure n°12 : l'intervention du génie militaire sur la Medina de Blida

Blida, comme nombreuse d'autres villes (qui ne sont pas en bordure de la mer), illustre un exemple lisible, avec les deux principales rues de la ville turque régularisées par le génie militaire, qui se croisent sur la place de la grande mosquée, agrandie afin de recevoir la place qui est agrandie et dont la forme est modifiée afin d'en faire la place d'armes.

Plan de l'ancien tissu urbain avec le croisement des deux percements du génie militaire pour l'imposition de la Place d'Arme.



Source : www.pressealgerie.fr/news/wp- content/uploads/2013/06,
Figure traité par l'auteur

Les villages de colonisation sont structurés selon le même schéma, deux rues perpendiculaires se coupant sur la place centrale qui accueille les équipements : église, école, mairie, gendarmerie et presbytère.

La ville se différencie du village par sa taille et surtout par le nombre et le type d'équipements, et en second lieu par une occupation extramuros d'où la création d'un nouveau tissu à l'extérieur des remparts. Le franchissement de la muraille est l'œuvre du génie militaire qui, après avoir effectué le relevé topographique de la Medina exécute une dissection au sein de cette dernière dans un esprit haussmannien afin de réaliser son damier.

L’occupation et l’appropriation du territoire commence d’abord par l’installation d’une caserne ou bien d’un fort pour assurer la sécurité, par la suite on place le siège de l’administration coloniale et cela en occupant des sites fonctionnels et symboliques occupés précédemment et réaménagement à coup de démolitions des équipements hautement symboliques (cette destruction le long des voies élargies est la conséquence directe de l’alignement et de la régularité). Et puis, on essaye de placer la population civile européenne dans une série de lotissements vierges alors, que la population autochtone se trouve dépossédée de ses biens.

3-2-2 La régularité, un savoir technique

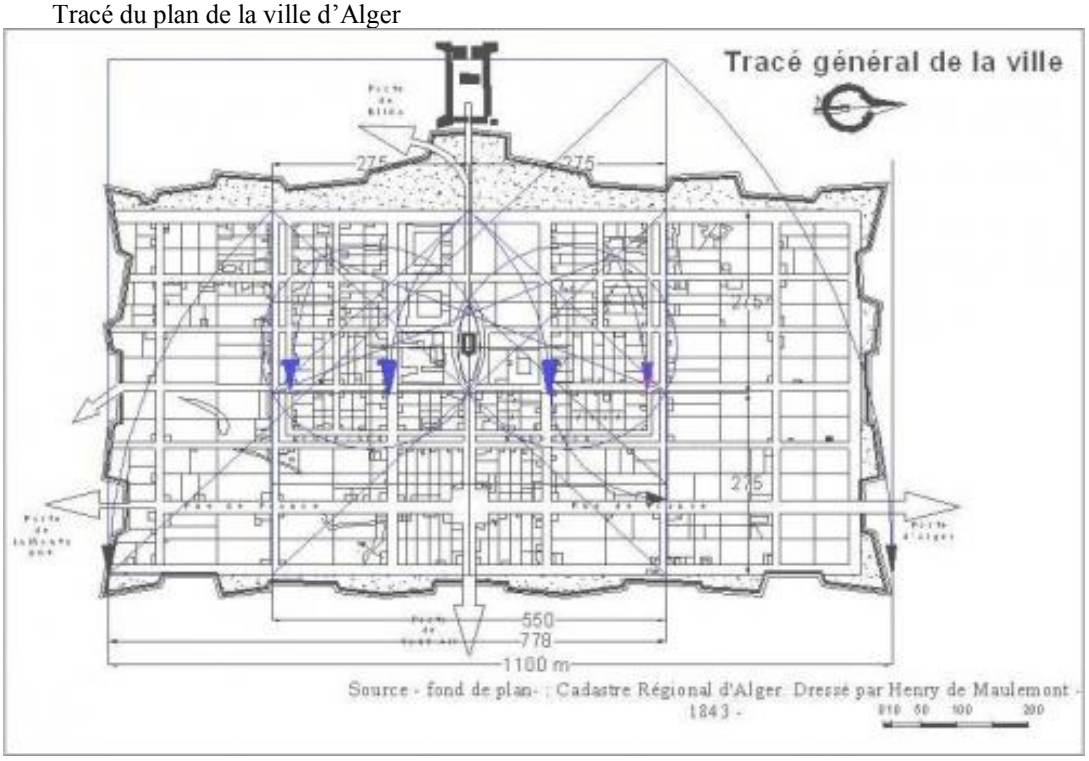
D’un tracé irrégulier, et d’un territoire organiquement construit, l’urbanisation coloniale du territoire algérien est rendue orthogonale et largement ouverte, les réseaux de communication l'intègrent et la norme administrative la rend homogène. Cette homogénéité offre à l’état colonial la possibilité de contrôler les hommes et de maitriser l’espace en même temps. « *On dispose les tentes par files perpendiculaires au front de bandière. Les files extrêmes sont simples et toutes les files intermédiaires sont accolées deux à deux. Ces files doubles ou jumelles ne sont séparées que par une ruelle de 2 m ou de 1,30 m, nécessaire pour dresser et manœuvrer les tentes. Cet arrangement par files accouplées a pour objet de conserver le plus de largeur possible aux grandes rues, dans lesquelles les troupes se rassemblent d'abord pour se porter de là en avant du front. C'est vers l'intérieur de ces rues que sont dirigées les ouvertures des tentes. Le nombre des files de tentes et la largeur des rues dépendent l'une de l'autre, ainsi que du nombre et de la force des compagnies. Chaque file de tentes doit contenir une demi-compagnie ou une compagnie entière* » (Malverti X., 1994, 231).

Dans cet esprit de constructions militaires l’espace algérien est reconstruit aux normes militaires, obéissant à la culture européenne et à la logique capitaliste où ; la "régularité" et l’"orthogonalité" sont les deux moyens ayant contribué au retournement de son espace (Figure n°13).

Figure n°13 : La régularité et l'alignement sont la stratégie du génie militaire

L'extension des tissus et l'agrandissement des villes s'effectuent par le franchissement des limites de la ville où ces dernières deviennent des moments articulateurs, entre un centre et une périphérie, au lieu de la notion du dedans / dehors. Quant à la direction de la croissance des villes à l'extérieur des remparts elle est dictée par le relief, et le tracé agricole qui détermine le tracé urbain et sa subdivision donne par la suite la naissance des îlots. « *Ces ilots sont entourés par des voies de circulation, supposant une administration et un budget, une norme hiérarchique de classement, un programme d'aménagements et d'entretiens, un arbitrage sans cesse repris entre acteurs sociaux, ainsi qu'entre voies et moyens, par niveau et par secteur, soit une politique publique.* » (GoddartJ., 1954, 49). L'organisation et la production de tous ces éléments sont le résultat d'une géométrisation

Tracé du plan de la ville d'Alger



Source : www.pressealgerie.fr/news/wp- content/uploads/2013/06

En tant que principe la régularité s'est répétée dans toutes les implantations coloniales sans aucune prise en considération de la nature du site ; l'irrégularité est corrigée par la géométrie, le moyen magique qui sert au dessin des villes depuis la reconstruction de Paris. « *Si aucune raison ne s'y oppose, on adopte une symétrie et une régularité indiquant qu'une idée d'ensemble a présidé à la création de l'établissement. On aligne les façades en créant*

des cours réguliers même si le terrain est irrégulier, ce qui a lieu le plus souvent. Les angles aigus sont placés dans les arrières cours où l'on place les bâtiments accessoires » (Le capitaine Garnier, 1950 In Malverti X., 1994, 241).

Selon Xavier Malverti la régularité recouvre la notion de symétrie, d'orthogonalité et d'égalité. Elle est efficacité car, se base sur la géométrie[91], la simplicité et la comptabilité[92]. La régularité dépasse même ces aspects matériels et devient une éthique et un comportement et donc une gestion du souci de l'économie. « *Les officiers du génie sont soucieux des finances publiques comme des dépenses privées. Ils sont sensibles aux capacités financières des populations civiles et à leurs besoins en espace* » (Boulfani W., 2010, 6).

Sur un plan opérationnel, l'usage de la régularité obligeait les ingénieurs du génie de rapprocher le plan le plus possible d'une figure régulière afin de dessiner le périmètre de la ville. La régularité est utilisée comme une solution technique simple et rapide à mettre en œuvre afin d'accueillir avec facilité des programmes complexes (la juxtaposition d'équipements militaires et civils, et la construction sur le même espace d'immeubles urbains comme de maisons rurales) (Figure n°14).

Figure n°14 : Généralisation de la régularité à l'ensemble des villes algériennes

Avenue de Saint Eugène à Oran	Avenue à Mascara
	
Source : WWW.delcampe.net	Source :WWW.delcampe.net

La transformation des villes anciennes tout comme la création des villes nouvelles respecte quelques règles communes :

[91] Sur l'efficacité géométrique, Malverti et Picard (1994, 9) ont dit : « Seul un plan de ville régulier permet en cours de réalisation de modifier la position de chaque édifice sans perturber le tracé d'ensemble, et d'obtenir la meilleure implantation répondant aux besoins des différents acteurs ».

[92] Pour mieux gérer les projets, l'ingénieur doit vérifier à tout moment plusieurs facteurs à savoir : la surface occupée par chaque construction, le linéaire de mur d'enceinte, le nombre de logement, et même le nombre des arbres à planter. « C'est l'efficacité comptable car le tracé irrégulier ne facilite pas tous ces éléments cités ci-dessus En troisième niveau, la régularité comme efficacité de simplicité rend les plans compréhensibles, donc la transmission facile des projets d'un ingénieur à un autre » (Malverti X ; Picard A., 1989, 237).

- La première règle, pour les ingénieurs du Génie, est de se rapprocher le plus possible d'une figure régulière pour tracer le périmètre de la ville. Ce choix doit permettre de donner à l'assiette de la ville, au tracé des rues, et ainsi aux plans des maisons, la même régularité. Une figure géométrique régulière offre un ratio correct entre la surface et le périmètre d'enceinte. « *Seule une meilleure défense peut justifier le choix de l'irrégularité pour s'adapter au site. Le schéma de la croix Nord-Sud et Est-Ouest domine dans la totalité des plans, tant dans ceux des villes transformées que ceux des centres créés* » (Malverti X., 1994, 249). Un tracé régulier permet de maîtriser au mieux le rapport entre la surface de l'espace public et celle des concessions privées. Il s'agit ainsi d'une efficacité comptable.
- La deuxième étant de limiter la longueur des rues et par moment même la largeur, d'offrir des lots de forme simple facile à construire et de proposer des parcelles dont la façade à clore soit modérée (Figure n°15).

Figure n° 15 : Respect des normes des voies

Le marché couvert d'Annaba



Source : WWW.delcampe.net

Le Boulevard Seguin à Oran



Source : WWW.delcampe.net

Les ingénieurs proposent en 1847 de réduire à Orléans ville, la largeur des rues (Figure n°16), qui sont « *de grandes rues se coupant à angle droit, présentant toute une largeur de 20 m et trois intermédiaires de 10 m. Fortement frappé de l'exagération de pareilles proportions, M. le Commandant Supérieur du Génie a calculé que les 2/3 de la superficie d'agrandissement seraient envahis par la voirie. Il propose de les réduire de 10 m à 8 m et d'en supprimer certaines* » (SHAT, 1847).

Figure n°16 : Redressement du tracé de la ville par le génie militaire

Plan de la ville : Orléans ville



Source : www.pressealgerie.fr/news/wp- content/uploads/2013/06

Quant au classement des îlots, il dépend de la fonction (résidentielle ou équipement), de la forme géométrique et de la taille de l'îlot. L'acquisition de façades le long des alignements est en fonction du coût de la parcelle (Ferron A., 1848).

Pour ce qui est des parcelles, elles sont aussi régies par la régularité, elles sont toutes perpendiculaires à la voie de circulation (principe haussmannien), de taille relative à la nature de l'utilisation affectée (résidence, équipement) et de forme généralement rectangulaire, obéissant à un outil géométrique et répondant à une idée simple de projet : la ville régulière. A la ville régulière, une trame régulière, qui permet de modifier, en fonction des négociations, l'emplacement de chaque édifice public, de répartir avec égalité les colons et de hiérarchiser les différents espaces publics de la ville par la largeur des rues, l'utilisation des plantations ou des arcades. En fait, la colonisation change radicalement l'articulation même du mouvement urbain, par la mutation de ses liaisons et la refonte de ses hiérarchies, à l'intérieur d'un ensemble fait de nouveau système, mais sur une tout autre échelle, et dans un tout autre monde.

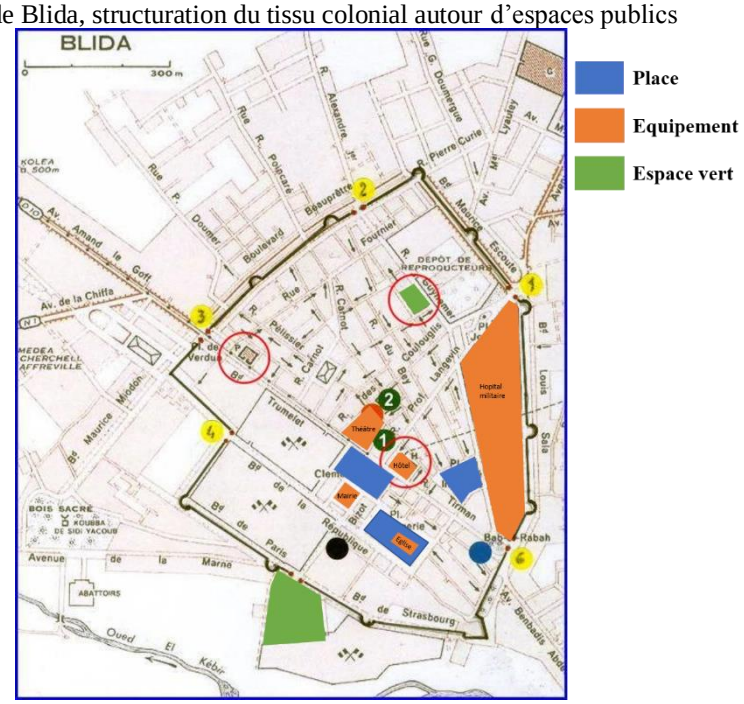
3-2-3 Le génie militaire et sa conception de la ville

L'exécution des plans des villes, l'organisation administrative de l'Algérie et sa législation urbaine sont en tous points conformes à ceux de la métropole, et il ne parait pas nécessaire d'adopter des dispositions spéciales. La loi sur les plans d'aménagement et d'embellissement des villes du 14 mars 1919 modifié le 19 juin 1924, a été rendue applicable à l'Algérie par les décrets du 5 juillet 1922 et octobre 1925.

Concernant la structuration et l'organisation de la ville, toutes les deux sont réalisées autour d'espaces publics en forme de places, de rues et de jardins. A ce niveau de la construction de la ville, la régularité s'accompagnait d'une pensée pragmatique pour gérer les travaux nécessaires et en évaluer les coûts. L'ingénieur du génie doit à tout moment pouvoir dénombrer la surface des espaces publics, la surface occupée par les différents équipements, le nombre de logements qui peuvent être réquisitionnés, le nombre d'arbres à planter, etc. (Franc J., 1928), (Figure n°17).

Figure n°17 : Les espaces publics ; éléments structurants de la ville

Plan de la ville de Blida, structuration du tissu colonial autour d'espaces publics



Source : www.pressealgerie.fr/news/wp- content/uploads/2013/06,
Figure traité par l'auteur

Dans la conception coloniale, l'espace public est le support privilégie de toute la vie urbaine qui favorise la vie sociale par la création de places, parcs, jardins et qui répond également aux aspects fonctionnels (tels les exhibitions militaires, culturelles et sociales...) et

à certaines normes d'esthétiques dans le traitement des façades et son aménagement par le mobilier urbain et la végétation. Cette dernière est matérialisée par les jardins, les parcs et aussi par des alignements d'arbres respectant la régularité du plan et renforçant la qualité paysagère et architecturale. Il reste que l'image du paysage urbain est relative au type d'arbre, les espacements, leurs formes et leurs dispositions sur le plan (Franc J., 1928).

Quant aux places au sein de la ville, elles sont tracées perpendiculairement à la voie principale, de taille proportionnelle à la taille de la ville et à l'activité qu'elle renferme à savoir ; militaire, commerciale ou civile (Figure n°18). Généralement elles sont entourées de portiques, d'arbres et renferment une fontaine.

Figure n°18 : La Place du Gouvernement : Symbole de pouvoir et de prestige.

La place du Gouvernement à Alger, primitivement place d'Armes, symbole d'autorité d'une ordonnance très équilibrée, le boulevard de l'Impératrice avec ses immeubles obéissant à un tracé d'ensemble qui réhabilite devant la juridiction de l'urbanisme ceux qui en ont imposé les lignes….

Les réalisations resteront pendant longtemps esclaves de la nécessité, pour un gouvernement d'occupation, d'abriter d'abord l'armée et les administrations et de favoriser le développement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie.

Place du gouvernement, cathédrale et la Casbah à Alger



Source : WWW.delcampe.net

A Ténès par exemple, l'ingénieur de la ville insiste pour déplacer un certain nombre d'édifices militaires afin de créer une promenade le long du front de mer et permettre une traversée continue (de direction Nord-Sud) perpendiculaire au bord de mer. La pratique de la fortification et des levés topographiques forment ces ingénieurs à mieux occuper un terrain et à profiter du relief pour organiser un paysage : promenade bordant l'enceinte dominant la

campagne, rampes, escaliers ou places et boulevards en balcon au-dessus d'un port (Figure n°19); on peut ainsi évoquer le front de mer d'Alger, la place de la Brèche de Constantine (avec sa rampe d'accès à la ville construite d'immeubles et de magasins), la place de Bougie (Béjaïa) ou de Philippeville (Skikda) en terrasse au-dessus du port (Voir Figure n°19).

Figure n° 19: Aménagement d'espaces publics

La promenade de Ténès face à la mer



Source :WWW.delcampe.net

vue sur la promenade de Ténès



Source : WWW.delcampe.net

La Place de la Brèche à Constantine



Source : WWW.delcampe.net

La Place de Philippeville

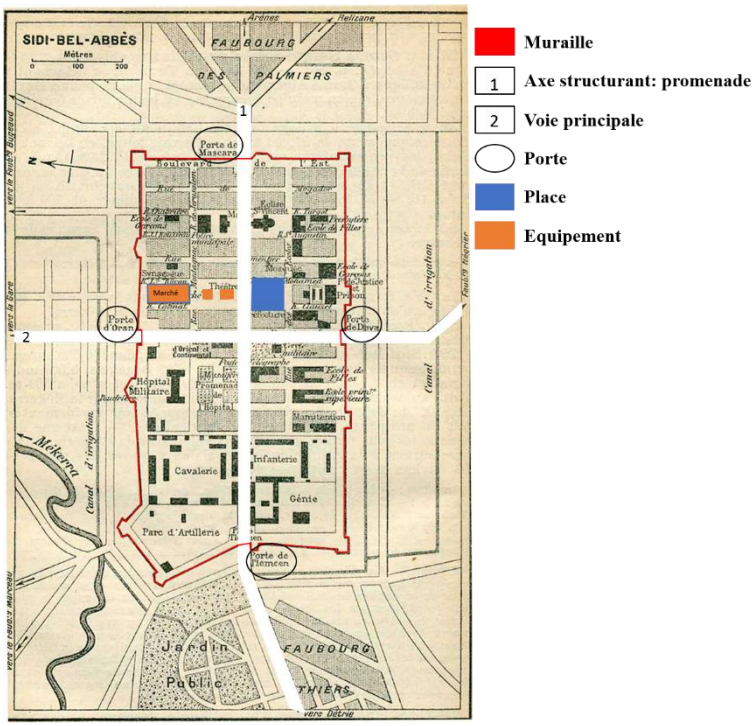


Source : WWW.delcampe.net

Quant aux édifices publics, notons que les plus importants et qui doivent impérativement exister sont la mairie et l'église (implantés, le plus souvent, à proximité de la place), le palais de justice, l'école et l'hôpital. Leur répartition dans l'espace est faite en relation avec sa fonction, le boulevard et la place publique. Il peut s'ajouter par la suite et selon l'importance de la ville d'autres équipements tels : le théâtre, la gendarmerie et le marché (Figure n°20).

Figure n°20 : Construction de la ville de Sidi Bel Abbes et ses équipements

Plan de la ville de Sidi Bel Abbes



Source : www.pressealgerie.fr/news/wp- content/uploads/2013/06
Figure traitée par l'auteur

« *Le tracé de l'enceinte permet de donner une grande régularité au tracé des rues et des places : une rue large de 25 m plantée d'arbres et formant promenade traverse longitudinalement de l'est à l'ouest la ville par son milieu reliant les deux quartiers civil et militaire. Une grande place d'armes s'implante dans le quartier militaire, deux plus petites dans le quartier civil sont tracées d'équerre sur cette rue qui se confond avec elle en les traversant. Cette communication principale se trouve sur la route de Mascara à Tlemcen. Ses extrémités aboutissent à deux portes respectivement correspondantes aux deux directions qui mènent à la ville. Dans une direction perpendiculaire règne une autre rue principale de 10 à 12 m de largeur. C'est par elle que s'effectuera la traversée de la place. Les autres rues longitudinales ou transversales sont toutes parallèles aux deux rues principales. Elles sont réparties de manière à constituer une ville bien percée aux communications faciles dans toutes ses parties. [...] Les rues transversales ne présentent 10 m de large que dans le quartier militaire dans la prévision d'une circulation fréquente par des troupes en armes. Les voies auront 8 m de large dans le quartier civil* » (SHAT 1847).

Concernant les caractéristiques architecturales, nous pouvons dire qu'elles obéissent aussi aux normes françaises établies en 1844 par la commission chargée de la construction qui avait émis quelques conseils sur le meilleur système de construction à adapter en Algérie, et parmi ces normes nous avons :

*L'utilisation des matériaux locaux à savoir ; la pierre et la brique au nord (Figure n°21) et la terre au sud.

* Les maisons doivent comporter au moins deux niveaux, et leur orientation doit se faire dans la bissectrice des points cardinaux afin d'éviter l'exposition aux vents dominants et au soleil (Figure n°21).

* Orienter toujours la façade principale des édifices parallèlement à la voie principale (Figure n°21).

* Le respect de la régularité et l'inscription dans le principe d'homogénéité tels ; le respect du prospect ou bien le respect de la hauteur maximale des immeubles fixée à 12.50m (Figure n° 21).

Figure n° 21: Le respect de certaines normes d'architecture traditionnelle

La rue d'Alger à Blida



Source : WWW. Delcampe.net

* Le respect dans les nouvelles constructions de certains principes de distribution à savoir la centralisation du patio (Figure n° 22).

* Une distribution à l'intérieur des édifices, hiérarchisée selon l'ordre : rue, hall, escalier, logement, ou bien : rue, hall, escalier, coursive, logement.

Figure n°22 : Conception de maisons à patios par le génie militaire

Plan d'habitation à Orléans ville, 1931



Source : WWW.pressealgerie.fr/news/wp-contenu/uploads/2013/06,
Figure traitée par l'auteur

* Eviter l'orientation Nord-sud pour les rues, mais si elles sont inévitables, essayer d'apporter quelques ondulations, installer des portiques, des arcades ou bien inscrire des toits saillants afin d'apporter une protection contre le soleil (Figure n°23). « *Les constructions de la première période de la colonisation française ne comportaient ni balcons, ni saillies, ni stores, ni auvents, de même que le tracé des rues évitait soigneusement les lignes brisées. Ce n'est pas bien plus tard que l'on vit apparaître les colonnes, pilastres, corniches, les bas-reliefs floraux, les balustres inspirés du classicisme européen* » (Pelligra D., 2004, 34).

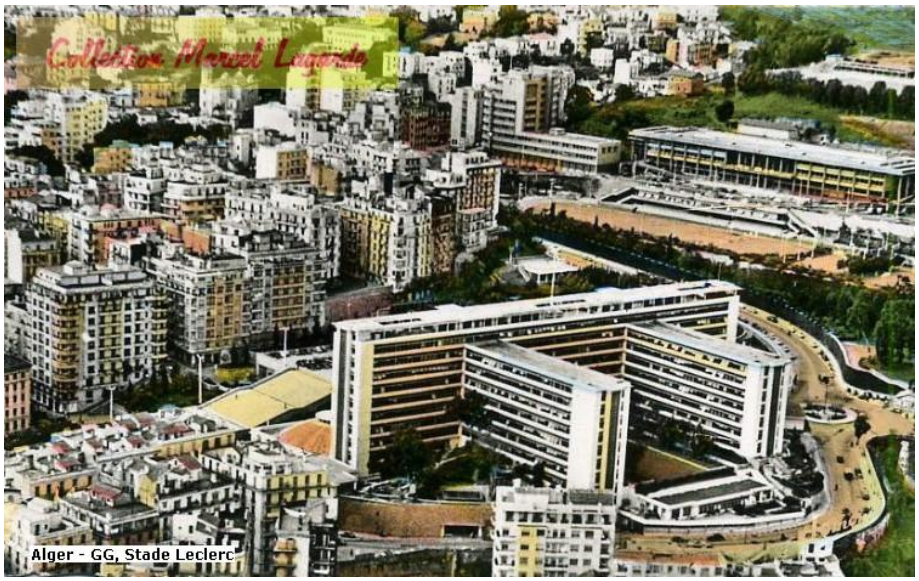
Figure n°23 : L'application du prospect et l'aménagement d'arcades

Place d'Alger	Saint-Eugène- Avenue Malakof à Alger
	
Source : WWW.delcampe.net	Source : WWW.delcampe.net

* La construction des barres doit se faire sur les traces des remparts, le long des voies de circulation avec un regroupement autour d'une cour (Figure n° 24).

Figure n° 24: Les barres et l'alignement des immeubles sont le nouveau paysage urbain

Alger ; la nouvelle mosaïque urbaine



Source : WWW.delcampe.net

La progression du salariat favorise la transformation de l'habitat et l'évolution de la maison des indigènes. « *Un peu partout avant le siècle, et pas seulement sur les grands axes, des groupes de tentes se transforment en douars périphériques construits en dur, tandis que certaines familles s'installent en lisière des villages européens, formant ainsi les premiers*

noyaux des futurs "quartiers indigènes", sans s'éloigner pour autant des santons du lieu. Séparés et inégaux, mais rapprochés et de plus en plus interdépendants, les uns et les autres évoluent de conserve. Au-delà du bourg, la mutation rurale se prolonge dans les rues de la nouvelle médina et rejoint le reclassement des citadins (beldî) » (BelouediL., 2016, 29).

Figure n°25 : Le parallèle spatial : domination et résistance

A Oran, par exemple, l'emplacement de la "ville nouvelle", qui deviendra plus tard le quartier général de la population musulmane, est fixé par le général Lamoricière à bonne distance du vieux site, en 1845. Un demi-siècle plus tard, les conseillers municipaux musulmans y font leurs classes, travaillant discrètement à consolider leurs biens, leurs familles et leurs clientèles, entre Sidi el-Houari (la vieille ville) et MdinaJdida (la ville nouvelle).

Dans la stratification de ses quartiers, à la fois séparés et reliés par le *derb*(quartier juif) De l'un à l'autre, elle tisse un espace "mixte", à la fois ouvert et fermé, avec ses impasses à l'ancienne donnant sur des voies droites, et ses boutiques minuscules, ajustées à son plan quadrillé. Ses rues sont moins étroites, sa mosquée décentrée, tout est distribué de part et d'autre de 1'"esplanade" *(tahtaha),* qui tient lieu de grande place ou de *ramblas.*

Mosquée de Sidi Boumedienne à Oran



Source : WWW.delcampe.net

Ainsi, entre les hommes et les lieux, un autre espace-temps se dessine. La ville musulmane conserve son autonomie et sa personnalité, continue de vivre à l'heure de sa

mosquée et de son marché. Mais elle a changé d'assiette et de dynamisme. « *La ville musulmane déploie maintenant son activité entre le port du bas et le marché du haut, ordonnant son mouvement aux nouveaux lieux de l'offre et de la demande. L'esplanade devient le nouveau centre musulman, le point de jonction du rural et de l'urbain, dans un va-et-vient incessant entre beldî (néo-citadins) et ouroubî (campagnards), entre gherbî (de l'Ouest) et cherguî (de l'Est). Elle dépend à la fois du dock et du douar, et vit déjà à l'heure de la gare et du journal* » (BelouediL., 2016, 34).

Elle polarise le retournement de l'espace et du temps. C'est ainsi que « *Le mutisme des indigènes exprime la distance maximale qui sépare deux sociétés n'ayant rien à se dire et à partager, sinon à échanger, parce que la force de l'une se nourrit de la réduction de l'autre* » (Cote M., 1998, 37), (Figure n° 25).

Conclusion

L'urbanité en Algérie est marquée par le passage d'une ère marquée par la performance de l'âne, le chameau et le portage, à une ère aux roues et au pavé, puis à la machine à vapeur (maritime et terrestre) et au transport public, qui ont radicalement transformé le cadre et l'échelle des performances de la vie ordinaire circonscrite à l'intérieur des limites de l'espace-temps. « *A l'homme tranquille de la médina et de l'oasis s'oppose le vif-argent du cavalier chasseur et guerrier, aux petits pas de l'homme à l'âne les prouesses du pisteur saharien et de son méhari, à la nonchalance des caravanes la rapidité de la rumeur. La lenteur relative du tempo social n'en ressort que davantage »* (Carlier O., 2007, 351).

A l'intérieur de ce nouvel espace-temps, tout oppose ces deux sociétés, tous les sépare : la religion d'abord, la langue ensuite, mais surtout les mœurs (le vêtement, la cuisine, le statut des femmes) et tout ce qui donne corps à la vie quotidienne ; valeur et saveur à la culture ordinaire. A chacun ses stéréotypes.

Sur un plan spatial, le territoire algérien est marqué par des hommes, militaires et civils, qui ne sont plus au temps du coq, alors qu'en regard les autochtones restent gouvernés par la répétition de l'usage et l'amplification des représentations. L'espace est double opposant deux systèmes où l'un est marqué par une organisation organique, introvertie, basée sur la simplicité, le respect du site, de l'environnement et surtout du mode de vie et l'autre est basé sur une géométrie euclidienne, extraverti, laissant apparaitre la domination, le prestige, le symbole et la fois au progrès.

En réalité, c'est le mode même de la domination, dans tous ses registres (économique et militaire, normatif et symbolique), qui est bouleversé, sans reconduction, comme ailleurs, du *caïdat* et de la *djemaa*. Les anciens habitants paraissent effacés du paysage. Dans les faits, ils sont toujours là, mais autrement, transformés en ouvriers agricoles, en jardiniers et en hommes de peine. Ils sont les nouveaux contemporains par le rapport commun au temps simultané du monde. Ils essayent de s'insérer dans le rapport de travail et d'argent capitaliste, hors des cadres de la tribu, dans un nouveau terroir, et selon un nouvel échange social, linguistique et culturel. Le centre de colonisation, le nouveau bourg et le premier faubourg constituent ici, plutôt et plus qu'ailleurs, les nouveaux lieux et cadres de socialisation de la nouvelle Algérie musulmane. Ce groupe social devient le principal vecteur de l'acculturation indigène et l'un des principaux agents d'une forme d'intégration nouvelle. Par son mode de vie, en effet, il est le premier à incorporer la discipline de l'horaire, à se familiariser avec les nouvelles techniques de communication et de déplacement, à prendre la pleine mesure du territoire et de la frontière, et, pour certains d'entre eux, à avoir une vision géographique, sur carte, de l'Algérie nouvelle.

Conclusion première partie

Le présent travail, dans son premier volet d'aspect théorique, nous aide à comprendre dans un premier chapitre la question de l'urbanité entre *un savoir faire la ville* et un *savoir vivre la ville,* et donc, nous invite à faire la distinction entre l'espace en tant que contenant et l'espace en tant que contenu.

Son développement en écoumène (Berque, 2000, 2005) laisse apparaitre les notions de lieux et de territoires qui ne sont que la simple perception de l'espace à travers les relations sociales et socio-spatiales. Ces relations socio-spatiales deviennent la sève ou bien le contenu par lequel les individus arrivent à le coder en fonction de leur vécu et de leur culture pour en devenir un *système spatial* et *spatialisé*.

Le *système spatialisé*, est alors l'espace vécu et interprété par l'appropriation depuis des objets réels ou imaginaires (représentations liées à des expériences sensibles des lieux) et les codes sociaux, qui nous permettent de constituer une identité spatiale et sociale. Cette identité est alors le garant de la familiarité, la solidarité et l'appartenance à l'espace, au lieu ou bien au territoire. Cette appartenance contribue dans l'établissement de relations chargées

de valeurs, de savoirs et de *savoir-faire* permettant à l'individu de faire corps avec l'espace, donc d'habiter cet espace.

Evoquer l'espace par la façon dont les êtres l'habitent convoque ainsi son habitabilité (qui est alors *fonctionnelle, multifonctionnelle et transfonctionnelle) (*Paquot, 2005) en tant que dimension existentielle (Berque, 1994).

Ces valeurs de l'espace en tant que contenant et contenu contribuent alors dans l'éclaircissement de l'urbanité en tant que *savoir faire la ville* et *savoir vivre la ville,* dans un sens formel en tant qu'expression de l'organisation spatiale mais aussi et surtout d'être en relation avec l'espace dans une unité de vie et de survie.

Une fois ces concepts d'urbanité, et d'espace sont éclaircis en tant que forme et matière, qui restent propres à chaque société (authentiques et singulières), le deuxième chapitre de cette première partie a alors traité de l'espace public en tant que support de l'urbanité. Il a été démontré que la notion d'espace public est aussi propre à chaque société et qu'elle peut renfermer des sens qui ne figurent pas ou bien ne cadrent pas aux sens que peut contenir la notion d'espace public dans les sociétés occidentales, dites sociétés modernes. De ce fait et une fois les ambivalences dissipées, nous avons essayé de cerner les sens de ces espaces au sein des sociétés dites traditionnelles et de comprendre comment est-ce que des espaces libres non bâtis et sans architecture précise peuvent donner naissance à des pratiques diverses (rencontres, activités commerciales et célébrations de fêtes). Ainsi, à partir de la lecture des différentes expériences relatives à ces sociétés dernières, les espaces publics sont moins caractéristiques de leur statut juridique que des expériences et de pratiques des individus. Avec l'avènement de la colonisation, ces espaces propres à la culture et au mode de vie de chaque société ont connu des bouleversements et notamment un processus d'acculturation et de mutations spatiales.

Ces mutations ont défiguré la ville et imposé à la société un nouvel ordre social et spatial car, les nouveaux faiseurs de la ville considéraient ces établissements comme un non-lieu, qu'il faut adapter.

Dans un troisième chapitre, il est traité de la question de l'urbanité sous l'angle du lien entre *un savoir faire la ville* et *un savoir vivre la ville,* un lien pas toujours évident car ; on peut *faire la ville* et même *bien la faire* à partir d'une stratégie bien déterminée (militaire, économique, … etc.), mais il n'est pas toujours évident que l'on va *bien la vivre*.

En Algérie la question de l'urbanité ne peut se lire dans un seul répertoire, elle est dépendante des différentes périodes historiques par lesquelles elle est passée, laissant

apparaitre différents comportements des individus face à l'organisation précoloniale, coloniale et post-indépendance (cette phase sera abordée au sein du chapitre 06).

Au niveau de ce chapitre on a pu voir que *le savoir faire la ville* en tant qu'émanation populaire propose un cadre à l'échelle des performances de la vie ordinaire de ces habitants, mais une fois ce rapport est rompu par la stratégie militaire française, les lieux et liens ont changé, dans un système profondément remanié. Les habitants subissent une acculturation aux contraintes de la société nouvelle et le nouvel espace-temps se dessine ; la colonisation change radicalement l'articulation du mouvement urbain, par la mutation de ses liaisons et la refonte de ses hiérarchies, à l'intérieur d'un ensemble qui de nouveau fait système, mais sur une tout autre échelle et dans un tout autre monde. Donc, la société se trouve désintégrée et son espace retourné.

DEUXIEME PARTIE

TIMIMOUN ENTRE PERCEPTION ET PRATIQUE DE LA PERCEPTION

TIMIMOUN ENTRE PERCEPTION ET PRATIQUE DE LA PERCEPTION

Introduction

A travers cette deuxième partie nous passerons à la lecture de la ville de Timimoun afin de comprendre comment les premiers habitants arrivaient à s'approprier des espaces dénués de tout confort, à construire tout autour de leurs objets des usages de l'espace, à en incorporer la logique et les effets, tout en inventant, à leurs conditions, de nouvelles manières d'être au monde et dans le monde. Ces conditions ont contribué dans la formation d'établissements humains avec des structures fonctionnelles assurant à leurs habitants une suffisance alimentaire, une cohésion sociale et un véritable équilibre entre la construction, la terre cultivable et l'eau.

Cette lecture induit implicitement la lecture des territoires du Sahara et du sud-ouest, vu les étroites relations (historique, géographique, climatique, … , etc.) développées entre ces territoires et ces facteurs sans oublier leurs influences sur l'implantation des établissements humains, qui nous aideront aussi à comprendre comment la connaissance de soi et la reconnaissance de ses semblables contribuent ensemble dans la formation d'une histoire commune et authentique capable de faire face à une modernité exogène, à l'adopter en premier lieu et l'adapter par la suite.

Le deuxième volet de cette partie aborde les différentes occupations qu'a connu la ville de Timimoun et surtout la françaises d'entre elles, qui impose les premiers signes des changements sociaux et spatiaux, dus à une dynamique économique et démographique marquée par la sédentarisation des nomades et la découverte des richesses nouvelles de son sous-sol.

Et après l'indépendance, les changements d'ordre social, spatial et économique, menés par l'Etat algérien vont s'accentuer avec les investissements attribués à ces territoires et les différentes politiques telles les découpages administratifs de 1974 et 1984 ainsi que la promotion des différents secteurs (éducation, santé, …etc.). Tous ces changements seront marqués par une urbanisation massive et rapide de ces territoires (Territoires du Sud), seront accompagnés par de nombreuses ruptures, tant spatiales que sociales.

Cette chronologie historique, nous permet ainsi de réaliser une lecture continue de l'espace, de ses formes et de ses pratiques durant les différentes époques (précoloniale, coloniale et actuelle). « *Puisqu'une société construit son espace, chacune des trois sociétés qui se sont succédé*

en terre algérienne a bâti sur le même support physique un espace à son image, différent du précédent. Il est rare qu'en moins de deux siècles l'histoire fasse ainsi succéder sur le même cadre physique des espaces aussi différents, avec des ruptures historiques aussi brutales » (Cote M.., 1998, 3).

A travers ces différentes époques, au Sahara comme dans les villes du nord, on assiste à un bouleversement de la structure et de l'organisation spatiale ; d'un espace introverti, cloisonné, et structuré (selon une succession de seuils et de limites), on passe à un espace extraverti, éclaté, marqué par la régularité et l'alignement, constituant un répertoire précis des modes d'être (formes d'urbanités) dans ces lieux. « Deux *visions du monde, deux systèmes de valeurs : l'un avait pour lui l'enracinement au terroir et la solidarité d'un groupe, l'autre la puissance économique, l'ouverture au monde, la fois dans le progrès. Dans ces deux sociétés aux rationalités si différentes, il n'est pas étonnant que la seconde, quoique minoritaire numériquement, mais conquérante et dominante, ait marqué fortement le pays* » (Cote M.., 1998, 8).

De la régularité et de l'alignement afin d'assurer la sécurité de la communauté coloniale, on passe après l'indépendance à l'urbanisme du *tout planifié*, caractérisé par la prédominance de la fonctionnalité, de la programmation (grilles d'équipements) d'un rythme soutenu de l'urbanisation et de l'importance du développement économique, afin d'aboutir à un hygiénisme et une équité sociale. L'espace subira des programmations disparates, et une multiplication infinie d'un même type de construction sans aucune prise en charge de ces lieux.

A travers cette deuxième partie, on essayera d'éclaircir quelques points forts ayant orienté le développement urbain de la ville de Timimoun, tout en mettant en lumière les importantes mutations sociales ayant contribué à la mise en scène d'une nouvelle urbanité, où l'ancienne fait figure d'exception à travers une remarquable pérennité. C'est ce que nous allons tenter de comprendre en nous interrogeant sur les dimensions pérennes de cette urbanité (à travers le dernier chapitre de cette partie), afin de saisir les changements générés par les différentes politiques spatiales mettant en exergue de nouvelles pratiques spatiales.

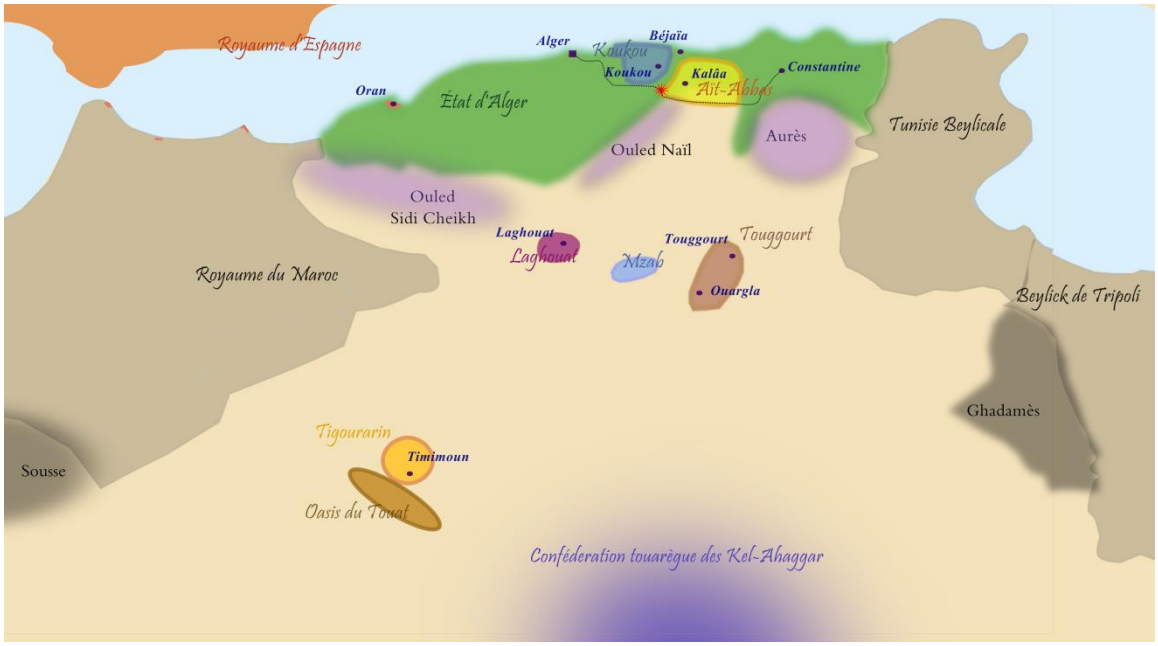
CHAPITRE 4

L'HISTOIRE RACONTE LES LIEUX DE TIMIMOUN : PERIODE PRE-COLONIALE

Introduction

La lecture des territoires du sud algérien dépend en premier lieu des limites de ces territoires qui, à priori ne sont pas très claires vu les différents pouvoirs qui se sont succédés, en plus de la rareté de documents graphique et littéraire qui font état de ces lieux et déterminent clairement leurs limites (Figure n°26). Ce constat concerne aussi l'époque de la Régence d'Alger qui ne possédait pas de délimitation précise au sud.

Figure n°26 : Limites des territoires maghrébins lors de la régence Turque.

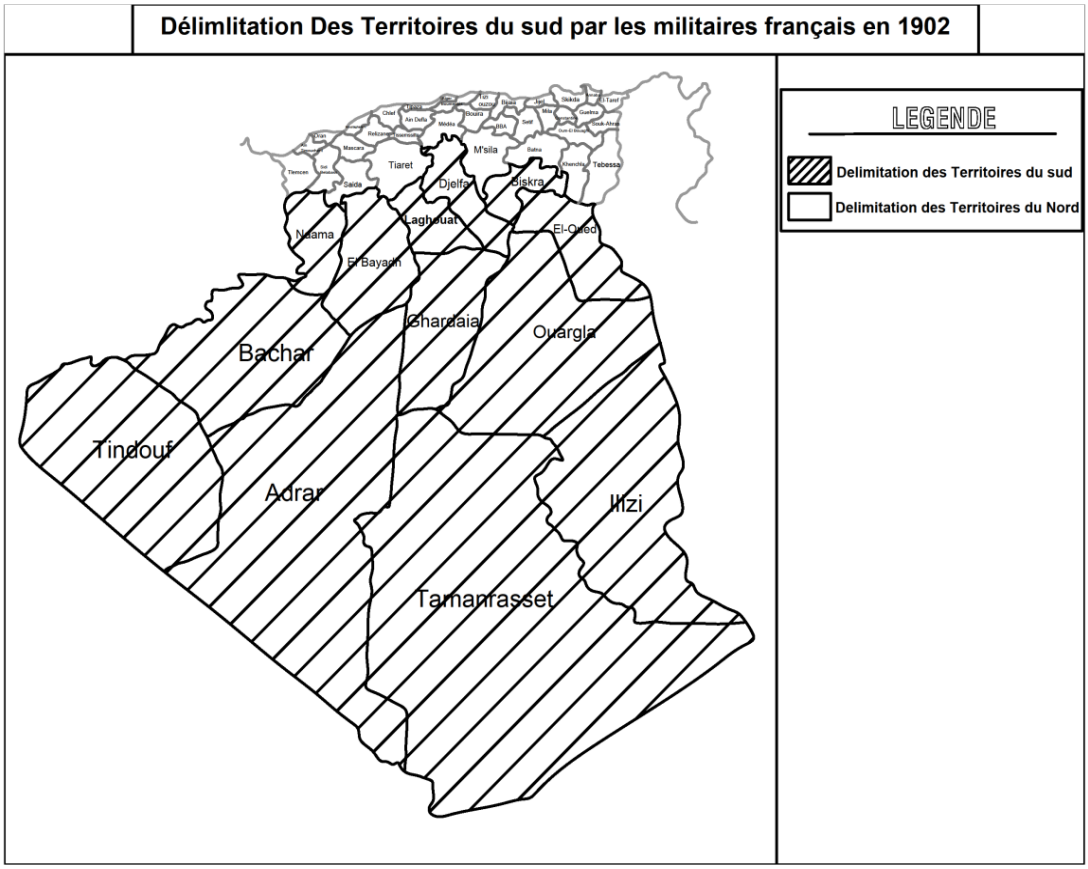


Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Sahara_algérien

Les limites des territoires du sud vont se concrétiser durant la période coloniale au XIX^{e} siècle, après la conquête définitive de la partie septentrionale du Sahara. Cette conquête du Sahara ne s'est pas rendue facile, car la colonisation avait buté sur la résistance des tribus (Emir Abd El Kader, 1846, El Mokrani, 1837, Cheikh Bouamama, 1886, etc…) et a enregistré plusieurs échecs tels ; l'échec de la mission Flatters. Mais, toutes ces missions ont fini par

conquérir ces territoires du sud au début du XX^{ème} siècle par la conquête définitive du Touat, du Tidikelt, du Gourara et du Hoggar, et en dernier lieu les territoires de Tindouf en 1934[1]. À la suite de la victoire du détachement du corps expéditionnaire français commandé par le lieutenant George Guillo Lohan sur la confédération Touareg *KelAhaggar*en 1902, les territoires du Sud créés en 1902[2] et placés sous administration militaire deviennent les départements français du Sahara jusqu'en 1962, année de l'indépendance de l'Algérie. La délimitation du Sahara algérien fut définie avec la convention de Niamey signée le 20 juin 1909 (Figure n°27).

Figure n°27 : Le partage de l'Algérie en deux zones : la zone Nord et la zone Sud.



Source : ministère de Sahara, 1902
Carte traitée par l'auteur

En vu de ce qui précède, les limites définies par les autorités coloniales des territoires du Sud depuis 1902 constituent le Sahara algérien et se composent d'est en ouest par : El Oued, Ouargla, Illizi, Tamanrasset, Ghardaïa, Laghouat, El Bayadh, Naama, Bechar, Adrar et

[1] https://fr.wikipedia.org/wiki/Sahara_algérien
[2] Annales de la chambre des députés, séance du 25 mars 1902, pp 1904-1911, p 1908. In Souami T., (1999).

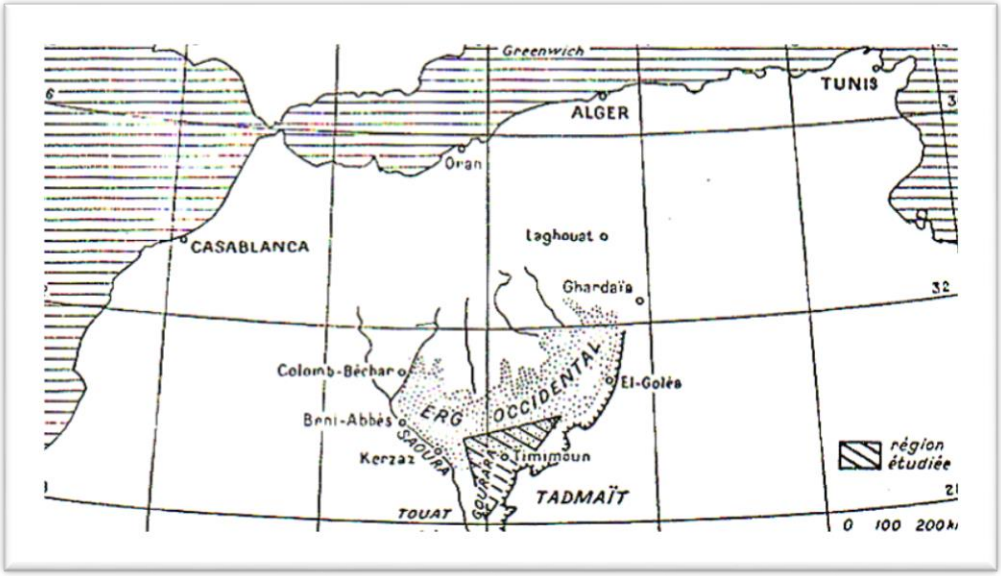
Tindouf. Ces territoires ont toujours gardé l'Atlas saharien comme principale limite du côté Nord.

4-1- Timimoun : une situation, des conditions d'existence et un peuplement complexe

4-1-1 Situation

Distante de 1400 Km de la capitale Alger, la *Sebkha*[3] de Timimoun s'étend entre le Reg du Meguiden à l'Est et la *Hamada* d'*Ouled* Aissa à l'Ouest (éléments morphologiquement différents) sur 80 km de long et de 2 à 15 Km de large. Son chef-lieu, Timimoun, se situe approximativement au centre de ce triangle, par 29°15' de latitude Nord et 0°10' de longitude Est (Greenwich) (Figure n° 28). Le cadre de notre étude s'intéresse au chef-lieu de la commune de Timimoun.

Figure n° 28 : Situation du Gourara



Source : Bisson J., (1954)

Le Gourara, s'étend dans le triangle formé par la frange méridionale de l'Erg Occidental, la bordure nord-occidentale du Plateau du Tadmaït et l'Oued Saoura-Messaoud à l'Ouest. C'est un plateau de plus de 100 Km de large dans lequel s'inscrivent de nombreuses dépressions de type *Sebkha*, le tout plus ou moins parsemé de massifs dunaires, parfois même

[3]Le terme de *sebkha* désigne un sol salé, impropre à toute culture de céréales ou de légumes, seuls les palmiers peuvent s'en accommoder. Il faut aussi remarquer que la *Sebkha* ne présente jamais d'étendue d'eau saumâtre, sauf dans la région d'*El Hadj* Guelmane et au Deldoul où apparaissent en hiver de petites mares dues à une remontée de la nappe phréatique à l'époque où l'évaporation est la plus faible (Bisson J., 1954).

totalement recouvert par des Ergs. Ce sont surtout les *Sebkhas* qui attirent l'attention dans cet ensemble, elles ne sont pas rares au Sahara, mais ici (au Gourara) elles sont particulièrement nombreuses, c'est donc une première originalité ; cette constellation de *Sebkhas* (Bisson J., 1954).

La *Sebkha* de Timimoun se substitue vers le Sud par une succession de petites *sebkhas* au bord desquelles sont établies les palmeraies. Elle représente alors une forte dépression, encaissée de 60 à 70 m dans les plateaux qui l'environnent décrite par l'historien Ibn Khaldoun (début XV^{ème}) en tant que « …, *bourgades appartenant au Tigourarine... couronnant le bord d'une rivière qui coule de l'Ouest à l'Es*» (AttilioG., 1993, 316). « *La Sebkha apparaît alors comme le trait majeur de la géographie du Gourara* » (Bisson J., 1954, 123) (Figure n° 29). Ses oasis se partagent en deux Caïdats (groupement de *Ksour*), l'une essentiellement arabophone, celle d'El-Hadj-Guelmane ; la seconde berbérophone, celle de Timimoun.

Figure n°29 : La *Sebkha* de Timimoun: une limite naturelle

La Sebkha de Timimoun



Source : Cliché Moukhenachi S, (2007)

La Sebkha de Timimoun



Source : Cliché Louafi K, (2006)

4-1-2 Conditions d'existence

Dans ces territoires du sud, les éléments de subsistance (la sécurité, l'eau et la terre nourricière) sont les conditions premières pour s'y installer. Afin de les percevoir il faut une bonne investigation de l'espace définie par Fischer en tant qu'exploration[4] qui nous permet (une fois la relation à l'espace est assimilée) par la suite de qualifier l'espace et de mettre en valeur ses dimensions symboliques. A Timimoun, l'exploration de l'espace s'est d'abord entamée par la recherche de l'eau et de la terre nourricière.

[4]- « *L'exploration est la première forme d'action sur l'espace pendant laquelle les individus cherchent à identifier des repères* » (Fischer G-N., 1981, 57).

4-1-2-1 L'eau : la *Foggara*

Dans les villes sahariennes la nature jouit de droits spécifiques et non équivoques. Chaque élément, est sacralisé dans son usage. L'eau revêt une grande importance, elle est considérée comme un bienfait de Dieu, qui donne et entretient la vie, purifie l'humanité et la planète. Etant donné sa rareté l'eau ; élément existentiel, dans le désert devient un élément précieux, prend tout son sens où son captage, son usage et son partage nécessitent un traitement et un savoir aussi développé qui relèvent du génie de l'homme dans ses régions.

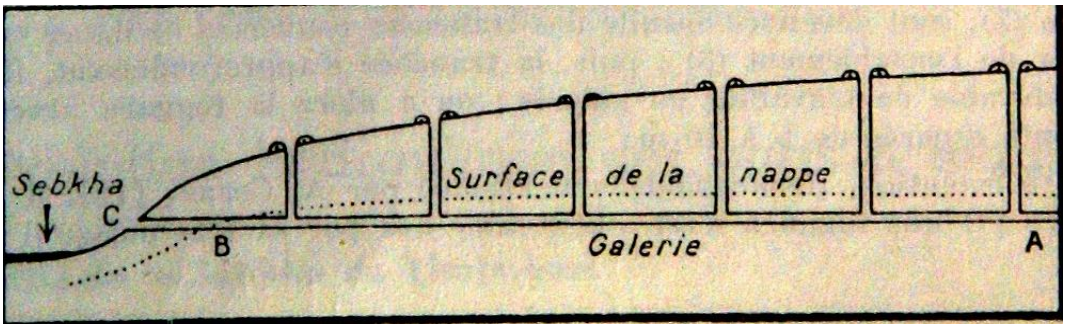
A Timimoun la *Foggara* est l'unique moyen de captage des eaux, elle est le symbole de l'eau qui s'est rendue disponible grâce à la nappe de I 'Erg et de la nappe Albienne. « *Les formations tertiaires continentales et la dalle hamadienne qui viennent grossir ou fossiliser les formations primaires et celles du Continental Intercalaire au Gourara n'ont pas seulement une importance morphologique leur rôle hydrologique est tout aussi grand puisque c'est en empruntant les alluvions du Piémont sud-atlasique que les eaux météoriques tombées sur l'Atlas saharien parviennent à alimenter les nappes phréatiques du Gourara* » (Bisson J., 1954, 81). C'est ainsi que pour une utilisation efficace de la nappe phréatique qui affleure à faible distance de la surface topographique, la région des grès du Continental Intercalaire a le plus attiré les oasis à *Foggaras*, au total, une cinquantaine de palmeraies du Gourara sont alimentées par la nappe albienne (Bisson J., 1954).

La *Foggara*, est une technique ancestrale utilisée par plusieurs peuples généralement dans des milieux arides. Elle change de nom selon les régions (*Qanat* en persan, *Khettara* au Maroc et *Foggara* dans les régions du Gourara et d'Adrar), mais signifie pour tout le monde un système d'irrigation souterrain permettant de récolter les eaux d'infiltration (MoukhenachiS., 2012). La *Foggara*, qui donne aux oasis (du Touat, Gourara, Tidikelt) leur spécificité, est un système d'irrigation venu de l'Iran actuel, vers le 7ème siècle par l'intermédiaire des arabes (les *Barmaka* : descendants des *Barmecides* de l'Iran) (Martin A-G-P., 1923). « *C'est une galerie drainante creusée en ligne droite de l'amont en aval, qui capte et amène de l'eau souterraine vers le terrain à irriguer et ce, grâce à une pente appropriée. L'arrosage se fait par écoulement gravitaire, il est favorisé par les conditions topographiques favorables, dont le niveau du sol est inférieur au niveau piézométrique de la nappe du continental Intercalaire* » (Bisson J., 1954, 57).

La partie drainante ou essentielle de la *Foggara* est la partie poreuse du canal, appelée également galerie drainante, elle est creusée en sorte qu'elle puisse faire circuler l'eau et permettre le passage de l'ouvrier en phase de réalisation (Khadraoui A., 2007).

Son fonctionnement répond au schéma ci-dessus (Figure n°30), où au niveau de la partie amont, A B, la galerie pénètre sous la surface de la nappe phréatique et la draine, tandis que la partie aval BC permet grâce à une légère pente l'écoulement des eaux vers la surface à irriguer.

Figure n° 30: Schéma de fonctionnement d'une *Foggara*.



Source: Cornet A, In Bisson J., (1954)

Leur tracé est jalonné par un chapelet de puits (aussi appelé bouches d'aération) qui, après avoir servi à la construction (évacuation des déblais), permettent ensuite l'entretient de la galerie (Figure n°31). La longueur des *Foggaras* varie de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres (5à6 Km) avec un débit variable.

Sur un plan de la propriété, la *Foggara* appartient à ceux qui ont participé à son forage. L'eau est distribuée au prorata des investissements de chacun. Pour se répartir cette eau issue de la *Foggara,* les oasiens du Gourara ont mis au point un système aussi efficace qu'esthétique. La mesure de l'eau dépend de la technique du partage, qui devient l'art de la mesure (mesure de l'eau, de la terre, du produit et calcul des équivalences) (Guillermou Y., 1997).

Il s'agit d'une économie qui détermine les règles attribuant à chaque ayant-droit la part qui lui revient, en fonction de son apport, ou de son droit, la mesure de l'eau devient symbole d'un *savoir-faire* qui va se transmettre de génération en génération.

Figure n° 31 : Bouches d'aération de la *Foggara Amghair* à Timimoun.

Bouches d'aération de la *Foggara* : reprise symbolique de la forme du M'Quam



Source : Archives A.P.C de Timimoun (1974)

Bouches d'aération ; un repère dans le territoire



Source : Cliché MoukhenachiS, (2011)

Cette mesure selon Grand Guillaume, Gilbert (1997) se fait au moyen d'une planche de cuivre (d'où le nom de "*el-kîl al-asfer*» la mesure jaune), une plaque de jauge percée de trous (unité), multiples et sous-multiples. Les dimensions des trous du peigne correspondant au débit calculé d'après la plaque de jauge percée de trous correspondant à la "*habba*" et à ses subdivisions (Figure n°32).

Figure n°32 : Peigne répartiteur des parts de l'eau.

Le grand peigne de la *Foggara Amghair* : période de floraison



Source : Petit A, (1953)

Abaissement du niveau de l'eau : réduction du peigne



Source : Cliché Moukhenachi S, (2007)

Il existe des multiples et sous multiples de cette mesure « 1/2, 1/3, 1/4, 1/6, 1/12, (1/24 = *qîrât*), (1/96= *dirham*), (1/144 = dit *kharrûba*), (1/576 = *qîrât-al-qfrâf*, ou "*mûzûna*") »

(Guillermou Y., 1993), qui reflètent surtout l'importance accordée à l'eau, sa rareté, et sa sacralité dans ces territoires du désert.

Le spécialiste chargé de confectionner les "*Hallâfa*" et de procéder aux mesures s'appelle le "*kiyâl El Ma*" (mesureur). Il mesure le débit qui passe entre chaque dent et refait l'opération chaque fois que la foggara est recreusée, entretenue ou quand un propriétaire terrien achète le droit à l'eau d'un autre (Mercadier M., 1920). « *Quand une Foggara est terminée, il est ouvert un livre (tenu par un membre de l'assemblée des notables) de la Foggara sur lequel sont inscrits ; le débit origine, la part de chacun, les divers achats ou ventes effectués, les travaux entrepris et les nouveaux débits obtenus. L'entretien de ces Foggaras est très onéreux. Elles n'ont pu être construites que par une main d'œuvre peu couteuse ; les esclaves noirs du Soudan* » (Souami T., 1999, 54).

4-1-2-2 La palmeraie

A Timimoun, le terme palmeraie est associé à celui de *Djena* qui veut dire paradis (Figure n°33). Il charrie une charge cultuelle très forte. La symbolique du paradis par opposition à l'enfer émane d'une forte prégnance de la religion musulmane. Mais, aussi d'un certain déterminisme physique où les chaleurs estivales atteignent les 50°C à l'ombre permettent le parallèle avec la représentation du châtiment suprême (enfer). Cet espace né du miracle du jaillissement de l'eau à la surface du sol est source de nourriture, de fraîcheur, et de loisir.

Figure n°33 : Palmeraie de Timimoun

Passage au sein de la palmeraie



Source : Petit A, (1953)

Palmeraie de Timimoun : une oasis de verdure



Cliché : Moukhenachi S, (2007)

Le palmier est un arbre familier, il joue le rôle de témoin et de compagnon culturel, il est un facteur de la vie familiale et communautaire. Il y jouit d'une considération singulière pour ne pas dire d'une affection quasi parentale.

Qui dit palmeraie, dit eau ; dans les zones arides, qui dit palmier, dit vie. L'élection religieuse du palmier parmi tout le règne végétal s'exprime à travers les techniques agraires traditionnelles oasiennes entourant par mille soins l'arbre noble de sa naissance à sa mort.

Le rapport du *Ksourien* à la palmeraie est un rapport empreint de symbolique et de réalisme ; symbolique parce que la palmeraie est perçue comme un système de défense et de lutte contre l'immensité du désert et l'aridité du climat. Réalisme, parce que tout simplement la palmeraie est son terroir de subsistance. La *Djenna* : l'aire écologique fiable, de production, qui se dessine avec l'espace de l'ombre et du ruissèlement en particulier.

C'est la démonstration de l'art du partage (de la terre et de l'eau) et la science de parcellisation. Le rapport du *Ksourien* à la palmeraie est préservé car ; il est d'abord un rapport de défense avec l'immensité du désert et l'aridité du climat. C'est aussi un rapport de vie quotidienne puisque la palmeraie est un lieu de rencontres et de séjours journaliers. C'est aussi un rapport de production puisque les cultures lui permettent d'atteindre l'autosuffisance, cela explique l'appellation de *Djenna* que lui donnent les *Ksouriens*.

4-1-3 Timimoun : un peuplement complexe

Parler du peuplement de la ville de Timimoun, revient à parler du peuplement des oasis du Gourara, qui est une entreprise bien hasardeuse car les renseignements sur cette région sont très rares : les historiens du Moyen Age semblent en effet avoir assez mal connu cette partie du Sahara - conséquence logique de son isolement - alors que la cuvette orientale qui entretenait des relations plus faciles avec le reste de l'Afrique du Nord, leur était plus familière. Parmi les documents disponibles et accessibles nous avons ceux de Desanges J, (1885), La Martinière H-P ; Lacroix N. (1887), Bison J. (1954), Echallier J-C. (1972), Hugot H-G. (1974), Meunié H. (1974), Mezzine L. (1987) et Bellil R. (2003) qui ; s'accordent tous sur le fait que les noirs étaient les premiers habitants de la région.

L'arrivée de l'homme blanc s'est réalisée entre le II^{ème} et IV^{ème} siècle après Jésus Christ, en même temps que l'éclatement des Juiveries[5] en Cyrénaïque (qui aboutit à la construction de la colonie grecque et romaine, laissant le champ libre aux nomades) et l'expansion du chameau venant de Cyrénaïque à travers toute l'Afrique du Nord, permettant la pénétration des étendues désertiques. C'est en Cyrénaïque également que Gauthier E-F, (1927) situe le point de départ de la poussée Zénète sur tout le Maghreb et le Sahara.

Par la suite, vu l'assèchement progressif du Sahara une transformation majeur a touché son peuplement partout au Sahara faisant, que des hommes de couleur vivaient à côté d'hommes blancs.

Concernant le Touat Gourara, bien avant l'islam, ce sont les Libyco-berbères qui arrivent au Touat-Gourara ; parmi eux, les gétules[6] identifiés dès l'Antiquité et que les historiens relient aux Zénata et aux Sanhadja. Quant aux juifs, leur installation dans le Touat Gourara correspond à la période qui s'étale entre le II^{ème} et le IV^{ème} siècle, et à partir du VII^{ème} siècle après J-C, les historiens signalent une nouvelle migration juive dans le Touat Gourara, avec la fondation de colonies juives maintenues jusqu'au 15ème siècle. « *Un petit royaume juif sédentaire, allant de Tamentit jusqu'au Gourara, se maintient jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle, date à laquelle les colonies juives sont détruites ou dispersées. Cette destruction est due à la recrudescence du sentiment religieux musulman, après le triomphe du Christianisme en Espagne en1492* » (Martin A-G- P., 1920, 13).

On peut donc dire (avec beaucoup de précaution) que les Zénètes, nomades chameliers judaïsés, dominaient très tôt le Gourara, en lui donnant un essor agricole et en multipliant les palmeraies, grâce au travail des noirs. La facilité de vie dans les oasis provoquait la sédentarisation d'une partie des nomades, que nous retrouvons encore aujourd'hui au Gourara et au Touat, où ils ont conservé leur langue, le *Zénati*.

Au XIème siècle, l'islamisation du pays est commencée par les Almoravides, la progression des *Banu Hilal* vers l'Ouest, provoque une autre vague de migration de Zénètes vers le Touat-Gourara qui, sera poursuivie par des tribus arabes « *Maqil* » de la seconde invasion, associée à des nomades Zénètes et Sanhadja vers le XIII^{ème} siècle. Les Zénètes

[5] Notons que la présence des Juifs en Cyrénaïque datait des années qui ont suivi la prise de Jérusalem en 70 après Jésus-Christ, et que Les principaux acteurs de la révolte furent des berbères judaïsant, et les nomades (La Martinière et Lacroix 1887).

[6] Gétules (en latin : *Gaetuli*) désignent en français un ou plusieurs peuples berbères de l'Afrique du Nord. Selon l'historien Desanges Johan, (1964), le terme « *Gétules » désignerait plus un mode de vie qu'un peuple précis et homogène, preuve de la « grande souplesse onomastique* » (Mondéran Y., 2003) des peuples berbères dans les sources romaines. Les Gétules sont mentionnés sous ce nom en Afrique du Nord dans l'Antiquité, sur un large territoire au sud des provinces romaines d'Africa et de Maurétanie. Ils étaient selon l'historien grec Strabon le peuple le plus nombreux d'Afrique du Nord, mais également le moins connu (Mondéran Y., 2011).

parcourent le désert jusqu'au biladal-Sudan. Ils seraient des propagateurs de l'Ibadisme. Plusieurs « tribus » Zénètes occupant les hauts Plateaux et l'Atlas saharien effectuent des séjours au Gourara.

En résumé, Bellil R (2003) fixe un ordre de succession dans l'apparition des différents groupes au Sahara et attribue aux *Harratins*[7]la primauté dans l'occupation de ces territoires, qui seront suivi à l'échelle historique par des populations libyco-berbères, ensuite les Juifs de Cyrénaïque et par la suite les Berbères « judaïsés » dont faisaient probablement partie des tribus *Zénètes* (Figure n°34).

Figure n° 34: Portrait de deux *Harratins* transportant l'eau.



Source : Petit A, (1953)

La population saharienne est composée de touareg, des arabes nomades, des sédentaires, des esclaves devenus libres appelés H*artani* et des esclaves vrais. Et tout ce petit monde était hiérarchisé en une multitude de tribus, sous-tribus, castes et familles (Bisson J., 1954).

[7] *Hartani* , pluriel *Harratins* :(en zénète : *Asemgh*, pl. *Isemghan*) forment un groupe ethnique connu dans l'ensemble du Sahara pour sa spécialisation dans l'agriculture oasienne. Le terme « *Hartani* » s'appuie sur un découpage du mot en deux, « *har* » et « *tani* » ce qui signifierait « le libre en second » (De La Martinière et De Lacroix., 1897, T.III : 167-168 ; Echallier J-C.,1972), confirment que les jardiniers noirs des oasis sont les *Haratines* qui constituent de véritables fossiles, confirmant l'hypothèse stipulant que les populations néolithiques du Sahara aient étaient noires et repoussées vers le sud par la péjoration croissante du climat. « …Le « *Hartani, cet esclave noir des oasis actuelles, qui est moins le descendant des captifs razziés au sud par les Arabes que le survivant d'une authentique race néolithique* » (Hugot G., 1974,).
Dans son étude sur le Tafilalt, Mezzine L, (1987, 57) fait justice à cette explication et écrit : « *Les populations arabophones du Tafilalt emploient le terme Hartani pluriel Harratins pour désigner le noir asservi.*

La stratification sociale, éminemment hiérarchisée, s'appuie sur une superposition de groupes d'origines différentes. Au sommet de cette pyramide, nous avons la strate des agents religieux qui comprend deux groupes nettement différenciés au plan du statut social et de l'autorité. Les *Chorfa*[8] qui prétendent descendre du Prophète et les *mrabtine*[9] qui constituent des lignages rattachés à un ancêtre reconnu par tous comme *wali* (saint). Ensuite la strate des hommes libres (*hrar*[10]) composée aussi de deux entités distinctes, les Zénètes berbérophones, sédentarisés depuis longtemps, fondateurs d'oasis et bâtisseurs de nombreuses forteresses qui ont évolué pour former les ksour. Le second groupe est formé des descendants de nomades arabes qui se sont progressivement sédentarisés eux aussi. Enfin, la partie des dominés constituée par deux groupes différents. Les *Harratins* qui sont de statut libre mais attachés au travail de la terre, sans en être propriétaires. L'autre groupe de dominés est constitué par les esclaves[11] appelés en zénatiyya : *ijemjan* (sing. *Ajemj*). Ces derniers sont les descendants des noirs ramenés du *biladal-sudan* et qui étaient propriété des maitres roturiers (*hrar*) et des agents religieux. Quant aux types de rapports de travail selon Guillermou Y, (1993), ils sont de sortes à ce que le travailleur peut être :

Un "*Khemmâs*" : métayer, percevant théoriquement 1/5 de la récolte.

Un "*Kherrâz*" : locataire de l'eau et/ou de la terre, moyennant une redevance fixe. On leur ajoutait autrefois les esclaves, dont le travail n'était pas rémunéré.

Les ‘’ *Khdim*’’ : ouvriers salariés à la journée. On aura ainsi la répartition, en pourcentage, selon les diverses catégories sociales (tableau n°01) :

[8] Les "*chorfa*" (pluriel de "*charîf*" : noble) : ce sont les descendants du Prophète et de sa famille. Ils représentent généralement des gens venus d'ailleurs s'installer au Touat, Gourara sur la base d'une célébrité religieuse, renforcée par cette noble ascendance (Bisson J., 1954).

[9] Les "*merabtine*" (pluriel de "*m'râbet* ") : peuvent être arabes ou Zénètes. Autrefois moines et guerriers, sont aussi des gens de religion, qualifiés, par eux-mêmes ou par leurs ancêtres, pour leur "sainteté", mais sans ascendance au Prophète. En principe, ne participent pas à la guerre, sont inviolables dans leurs personnes et leurs biens, se tiennent à l'écart des groupes d'alliance, pour cette raison, ils sont qualifiés pour la "médiation" entre les parties belligérantes. « *Si les shurafa se disent descendants du prophète, les mrabtin établissent un lien généalogique avec un wali. Le wali est un individu qui, après une vie vouée à l'observance des préceptes de l'islam et parfois de longues études auprès d'un maitre ou une action exemplaire auprès des communautés incluant la réalisation de miracles, est reconnu comme saint.* » (Bellil R., 2003, 31).

[10] Les "*Hrar*" maitres roturiers (selon l'expression de Martin) comprennent les Blancs qui n'entrent pas dans les catégories précédentes. C'est ce groupe qui porte les armes, pratique le commerce et contribue aux travaux agricoles (sans qu'il soit possible d'être très affirmatif, le plus probable est qu'il ne s'y adonne qu'indirectement, par l'emploi de main-d'œuvre noire).

[11] Sont tous des noirs amenés du "Soudan" (toute l'Afrique noire sub-saharienne) par les caravanes. Le Touat, Gourara furent, jusqu'en 1900, un centre important dans le commerce des esclaves.

Tableau n° 01 : Répartition des différentes catégories de population de Timimoun

Groupes	*Chorfa*	*Merabtine*	Roturiers (Arabes et Zénètes)	*Harratines*	Esclaves
% eau	34	18	32	16	0
% palmiers	36	17	32	15	0

Source : Martin. A-G-P., (1908).

4-2- Timimoun ; une spatialité typique

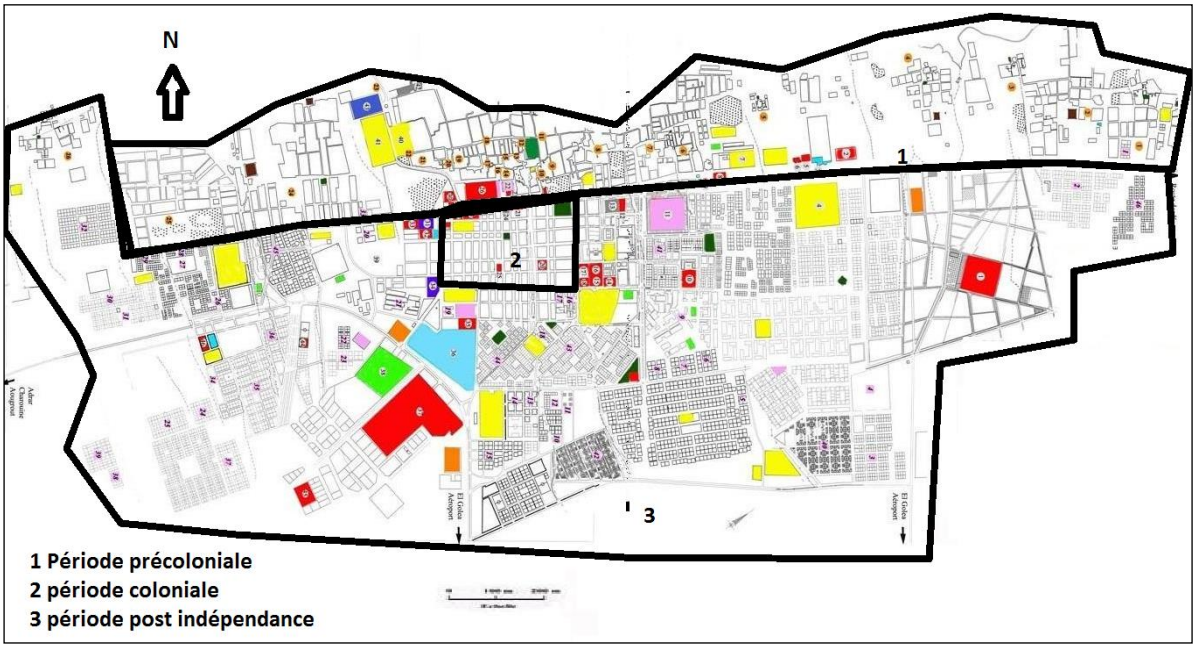
S'intéresser aux différents peuplements qu'a connu le Sahara, dénote d'un intérêt particulier envers l'implantation des établissements humains qui révèle une simplicité, une parfaite adéquation entre le mode de vie, le site naturel et le climat pour ainsi devenir une particularité. Et, s'établir dans le Sahara, signifie une connaissance et une maitrise de ces espaces, que seule leur temporalité nous révélera l'expérience et la connaissance du milieu naturel par le saharien à travers la multitude de formes potentielles et vitales de leurs établissements.

Cette temporalité, nous permettra aussi de constater l'adaptation ou non de chaque individu à son environnement au cours de sa propre histoire de vie, capable de faire de cet établissement une condition d'existence et la concrétisation du concept *existentiel* qui démontre la capacité de symboliser des significations entre l'être (l'homme), son environnement naturel et la société (un véritable système dans lequel tous les aspects de la vie sont liés les uns aux autres) (Lévi-Strauss C., 1958, 1963). C'est ainsi que l'espace géographique sera perçu par les relations sociales et socio-spatiales qu'il abrite parce qu'il les conditionne.

4-2-1Timimoun : de l'espace au lieu ; construction d'un lien entre spatialité et temporalité

Dans sa genèse et son évolution la ville de Timimoun, est passée par plusieurs périodes de construction. Son occupation spatiale est composée de châteaux en ruines avec, aux alentours, des traces de jardins, le *Ksar* (noyau d'habitat traditionnel), le village qui date depuis l'époque coloniale et les différentes extensions réalisées depuis l'indépendance de l'Algérie (Figure n°35).

Figure n°35 : Présentation des différentes entités de la ville de Timimoun.



Source : PDAU Timimoun 2008,
Carte traitée par l'auteur (Tawasol, Juin, 2011)

Ces périodes de constructions ont poussé l'homme de « *faire avec* » cette réalité physique de l'espace à laquelle il ne peut échapper, s'adapte via des stratégies reflétant l'existence d'un minimum de conditions de vie à savoir l'eau (un élément de subsistance et de sacralité dans ces régions du désert), les moyens techniques adéquats -la *Foggara*- pour capter cette eau et l'exploiter à des fins d'irrigation, ainsi que le reflet d'une organisation sociale et spatiale adaptées aux conditions d'hostilité de l'environnement naturel désertique et de l'environnement sécuritaire entaché de violence inter-ethnique (entre nomades et sédentaires) raciale et confessionnel, ordonnant une implantation particulière d'établissements humains, une organisation spatiale singulière et une mobilité inévitable de ces populations. Toutes ces données s'illustrent par leurs « *arts de faire* » (Certeau M., 1990) avec l'espace à travers une occupation intra-muros dans un premier temps (grandes périodes d'insécurité) et une seconde extra-muros suite à la pacification qu'ont connue ces territoires.

4-2-1-1- Période intra-muros : les *Ighamawen* ; appropriation de l'espace et construction d'un territoire

Durant cette période réputée par les conditions difficiles de vie, l'occupation spatiale s'incarnait dans des refuges fortifiés appelés *Ighamawen*. L'*Agham* (singulier d'*Ighamawen),* est une forteresse du désert qui élève haut ses murs pour une protection contre les vents, le soleil, la lumière et les assauts des tribus ennemies. Il est l'espace qui sert d'habitations et

d'entrepôts où se réalise la vie de la famille et de la tribu. L'*Agham* ; l'établissement de l'être dans ces contrées désertiques, fait face à toute cette aridité par sa compacité, sa hauteur, et sa densité. Il est souvent de forme carrée ou rectangulaire, percé d'une porte par laquelle se font toutes les relations avec le milieu extérieur (Figure n°36) (Mahrour K., 1992).

Figure n°36 : L'*Agham* : la matérialité de l'emprise du territoire

Agham Ighzer prés de Timimoun



Source : Cliché Moukhenachi S, (2009)

Agham en ruine aux alentours de Timimoun



Source : Cliché Louafi K, (2006)

Cette porte est unique, offre une entrée unique qui se fait par un pont de pierre ou de bois réservé dans le fossé ; donnant sur le *Taskift* (un espace filtre et de réception).

A Timimoun, on avance la construction des *Ighamawen*, un siècle même avant la naissance du Christ. Les premiers *Ighamawen* construits dans la région seraient ceux d'*Igosten* et de Deldoul (de forme circulaire, occupés principalement par une population Hébraique et de nos jours on a *Agham* Sidi Ali en bas du quartier de *Tahatait* et celui de *Nat Daoud* appelé communément *Amakbor* qui étaient occupés par une population juive).

Au début du VI^{ème} siècle, la fondation d'*Agham Tahatayt* constitue le premier fait urbain important, transformant ainsi le site naturel (le massif rocheux), créant des limites, de nouveaux accès pour des parcelles nouvelles qui sont tracées pour recevoir le même espace et réaliser les mêmes principes ; la force d'un modèle : l'*Agham*. Ce dernier influence la construction de l'ensemble des *Ighamawen* établit sur le territoire de Timimoun qui se dressaient sur des massifs rocheux ''Gours'' ou sur des saillies, de façon à en rendre l'accès difficile, avec souvent un fossé (*hfir*[12]) autour, sinon un rempart percé de meurtries, flanqué

[12]*Hfir* : c'est un fossé dressé le long de l'*Agham* que l'on rempli d'eau lors des razzias (attaques ennemis).

de tours avec un accès unique et autonome, créant un intérieur contrastant avec un extérieur régulier, plat, presque lunaire (Moukhenachi S., 1997) (Figure n° 37).

Figure n° 37 : La symbiose entre les *Ighamawen*et la palmeraie de Timimoun.

Symbiose entre les deux territoires



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

L'art de partage de la palmeraie en parcelles



Source : Cliché Ferdjouli Y, (2014)

Cet ensemble d'*Ighamawen* se dissipe dans la palmeraie ou en bordure, il s'agit là d'un habitat surtout agricole, car ; les jardiniers et les habitants des Ksour ont souvent cherché à rapprocher leurs habitations de leurs jardins (Sous l'effet de l'absence de la sécurité) par le biais de chemins perpendiculaires aux courbes de niveau qui nominent les chemins de la palmeraie (Figure n° 37).

Les emplacements des *Ighamawen* correspondent aussi à l'endroit où débouchent les *Foggaras* ; l'une des raisons qui explique le dispersement et l'autonomie de l'habitat au sein du territoire de Timimoun, mais cette autonomie n'empêchait pas la communication entre les différents *Ighamawen* et aussi le refuge en temps des razzias à travers les ruelles comme nous pouvons le voir jusqu'à nos jours avec *Agham Amellal* et *Agham Sidi* Brahim. Quant à la configuration de l'*Agham*, elle est organisée par un tracé régulateur au sol, relativement orthogonal aux escarpements rocheux et dont les principales directions sont parallèles aux *Foggara* (principalement celle d'*Amghair*[13]la plus grande de toute la ville de Timimoun).

Ces anciennes forteresses vont inspirer par la suite l'implantation de plusieurs autres

[13] La *Foggara Amghair* a été crée par *Sidi* Othman vers le XII[ème] I siècle (J.C) grâce à sa *Baraka* et à son autorité religieuse, en rassemblant autour de lui la population de Timimoun afin de creuser les galerie de cette *Foggara*.

Ighamawen (à proximité des anciennes pour profiter des anciennes *Foggaras*) qui vont suivre la longue ligne de crête surplombant la *Sebkha* de Timimoun, tout en s'alignant le long de la piste caravanière inter ksour et restant toujours en contact avec celle de *Bled Essoudan* (la route de l'or). « Certains *habitants préféraient installer leurs jardins dans la Sebkha, afin de bénéficier d'une importante dénivellation entre la bouche de la Foggara et la cote de leur jardin : ainsi les propriétaires sont-ils assurés d'une longue période de tranquillité* » (BissonJ., 1954, 113).

L'*Agham* contrôle le territoire et son terroir, le structure et dessine les parcours. Il est l'archétype du mode de regroupement dans les régions sahariennes. « *Au carrefour de toutes ces lignes, l'Agham est là, il est le repère existentiel, le lieu de retour quotidien ou saisonnier, mais éternel. […] Proche ou lointain, il est toujours le point de départ de l'action de l'homme, de sa trace construite et éternel »* (MahrourK.,1992, 25). La construction des *Ighamawen* est donc un premier pas dans la construction du territoire de Timimoun en tant que produit signifié par les représentations de l'individu et de la tribu relatives à leurs existences et à leurs expériences dans l'espace. « *Cette construction est alors le résultat d'une appropriation de l'espace basée sur la perception, l'identification et la construction d'une territorialité en tant qu'expression signifiante de la spatialité des individus pour transformer leurs manières d'être dans l'espace en de véritable savoir-faire habitant* » (De Certeau M., 1990,41).

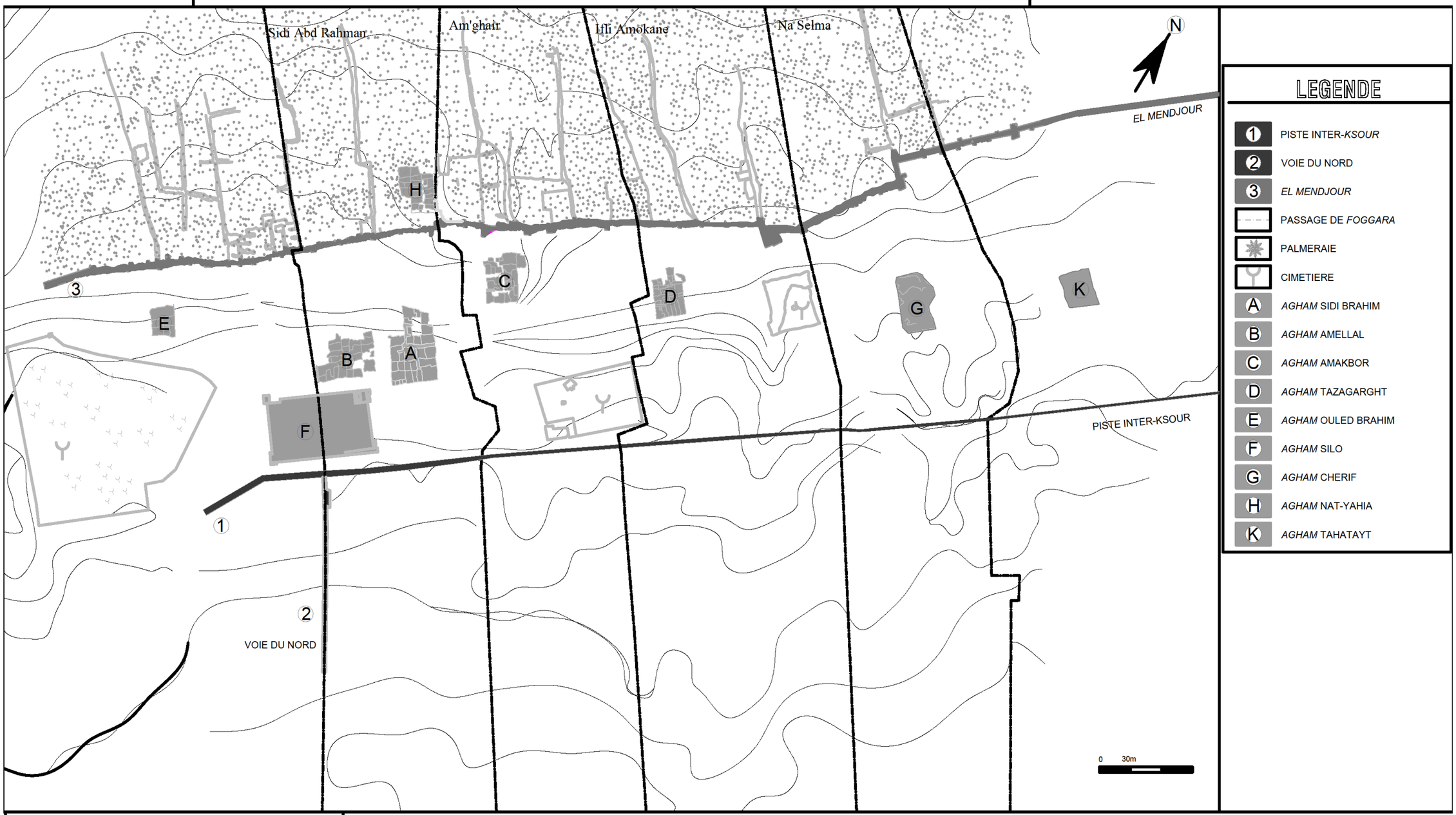
Les différents *Ighamawen* construit à Timimoun sont essentiellement : *Ouled* Brahim[14], *Amellal*[15], *Ama Akbour*, *Ouled* El Mahdi, *Tazaghart*, Charif (en ruine), Suttan (en ruine), Dahou, *El Bali*, *At* Mezline et Bouyahya. Ils peuvent être de forme régulière ou irrégulière mais de configuration intérieure sont ; soit à *Rahba* (place) ou à *Zkak*(rue) (Figure n°38).

[14] *AghamOuled* Brahim : la construction de cet *Agham* est antérieur à son appélation car cette dernière est liée à *Sidi* Brahim, l'un des descendant du Cheikh Sidi Othman, que les habitants de l'*Agham* ont décidé de le donner à *Sidi* Brahim.

[15] *AghamAmellal (le blanc)* : Cet *Agham* est occupé par une population dite blanche (des notables zénètes), l'*Agham* possede *Tidoukanine* l'*Agha*, protégé par un *Asseklou et* est en relation directe avec *Agham* Nat Yahia depuis la ruelle (…….). Le prolongement de cette dernière donne directement sur *Akhbou Nathghouni*, qui depuis on peut aller ver *El Mechouar* et *Souk Sidi* Moussa.

Figure n° 38 : Naissance et structuration d'un territoire ; symbiose entre l'homme et son environnement

IMPLANTATION DES *IGHAMAWEN* : APPROPRIATION ET CONSTRUCTION D'UN TERRITOIRE A PARTIR DU IV SIECLE



Source: Blida 1995
Carte redéssinée et traitée par l'auteur

- **L'*Agham* à *Rahba : Agham Sidi* Brahim**

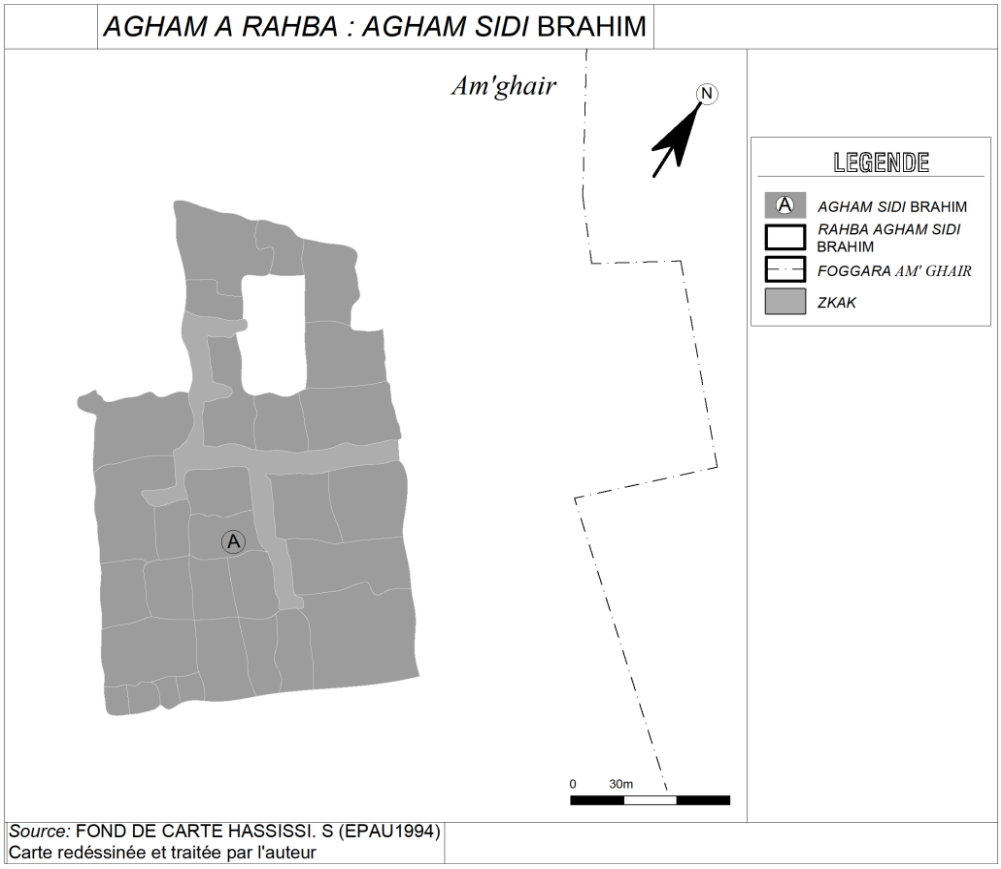
L'*Agham Sidi* Brahim est un ancien *Agham* de Timimoun qui a été légué à *Cheikh Sidi* Brahim (fils de Sidi Ahmed et petit-fils de Sidi Moussa Wa El Massaoud) vers le 16éme siècle, afin d'apporter sa *Baraka* et son autorité. Cet *Agham* s'organise autour d'une *Rahba* (place) qui occupe son centre et ordonne son organisation. Elle est ouverte sur le ciel, desservant toutes les habitations et assure la concentration de la vie communautaire des habitants de l'*Agham* (Figure n°39).

La *Rahba* de forme sensiblement carrée, imprime une forme géométrique prégnante à l'*Agham,* régule les dimensions des parcelles (donc la proportion entre le plein et le vide) et offre un tracé régulier au sol, relativement orthogonal dont les principales directions sont parallèles aux chemins de la palmeraie et orthogonales à l'escarpement rocheux (*El Mendjour*).

La *Rahba* à l'intérieur de l'*Agham* est déterminée par les parois des habitations limitrophes, elle constitue un extérieur intériorisé. Elle est centre, étant l'espace de rencontre et d'aboutissement de tous les parcours (*Zkak*) et en même temps périphérie car les habitations donnent dos à la *Rahba* et que leurs accès se fait à partir de *Zkak* couverts (impasses). C'est un espace ouvert à la communauté, facilite la circulation, un raccourci et un territoire de fraicheur pendant les périodes chaudes de l'année. Un espace réservé aux habitants de l'*Agham*, ressort de cette présentation l'idée d'un lieu dans lequel est privilégiée la rencontre des habitants.

La *Rahba* ne peut être considérée comme un espace public mais conviendrait de la nommer à l'instar de la définition qu'en donne Lussault M, (2003, 966) «…, E*space commun ; un espace censé accueillir du public, un espace de convergences et d'actes, au sens où des individus y convergent (le plus souvent intentionnellement, ce qui ne veut pas dire que les finalités qu'ils poursuivent soient claires) et y agissent, et interagissent avec les autres individus, mais aussi avec des objets, des formes spatiales* ».

Figure n°39 : L'*Agham*, reflet d'une organisation sociale



Muraille et accès *Agham Sidi* Brahim	*Chbarate*, le système défensif de l'*Agham*
	
Source : Cliché Moukhenachi S, (2006)	Source : Cliché Moukhenachi S, (2006)

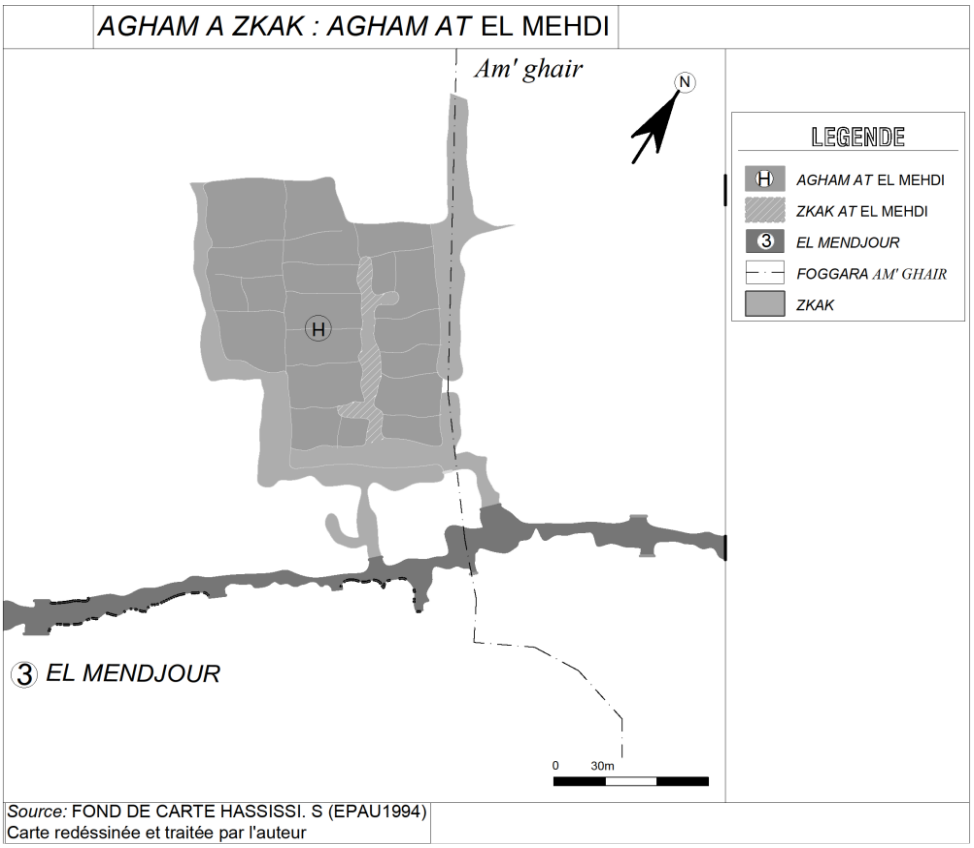
- **L'*Agham* à *Zkak: Agham At* El Mehdi**

Agham At El Mehdi est aussi ancien qu'*Agham Sidi* Brahim, sa configuration spatiale est faite le long d'un *Zkak*. Le *Zkak*(rue) est un parcours à l'intérieur de l'*Agham,* long en fourche finissant le plus souvent en impasse. Il organise l'espace, distribue toutes les habitations et représente un contexte de vie féminine. Sa genèse est le résultat de la densification maximale du noyau à cause du mur d'enceinte qui représente une limite physique à l'extension de l'*Agham* (Figure n°40). D'ailleurs des recherches antérieures (IMESCH 1990, EPAU 1992, Blida 1996, …) supposent que l'introduction de *Zkak* n'est faite que suite à la densification de l'*Agham* à *Rahba.* Ces mêmes travaux ont aussi supposé qu'avec l'atteinte du seuil de saturation, l'extension des *Ighamawen* s'est faite dans le prolongement direct des parties déjà construites (*Agham* à *Rahba*), c'est à dire que les nouvelles constructions viennent se greffer sur le mur d'enceinte de l'ancien noyau. La forme d'origine de l'implantation est conservée avec la perpétuation des propriétés spatiales et structurelles de l'unité morphologique où le *Zkak* vient distribuer la nouvelle partie qui par sa taille et par le nombre d'habitations qu'elle englobe ne peut plus être distribuée par une *Rahba*.

Le *Zkak* est donc, une forme qui résulte des différents problèmes de l'accessibilité et de la transformation du parcellaire. Il divise l'*Agham* en deux parties pratiquement égales, conservant chacune les mêmes propriétés structurels et fonctionnels que l'*Agham*.
Quant à la rencontre et la réunion des hommes de l'*Agham,* elle se faisait désormais uniquement au niveau du *Taskift de l'Agham.*

Qu'ils soient à *Rahba* ou à *Zkak,* les *Ighamawen* ; sites d'habitat à Timimoun étaient donc, dispersés et étagés sur le territoire, avec une concentration autour d'*Aghled N'Takasrit* (la *Seguia* où débouche la *Foggara* d'*Amghair),* sous la falaise au niveau de la partie centrale. Cette dispersion pourrait aussi s'expliquer (Bellil R., 2003) par l'arrivée non simultanée des tribus l'une après l'autre, en s'installant à chaque fois plus loin de la précédente, mais restent tous orientés vers la palmeraie comme premier centre vivrier. A travers ces « modes d'habiter » nous pouvons aussi lire les manières dont les habitants investissent ces lieux et en faire partie de ces lieux en tant qu'interprétation d'une expérience particulière signifiante entre l'individu et l'espace. Comme nous le rappelle Di Méo Guy, (1991, 9) « *L'espace est au départ cette forme euclidienne, cette substance spatiale au sens métaphysique du terme et il devient support des activités humaines, actes à partir desquels se forgent les représentations des hommes* ».

Figure n°40: *Agham*, reflet d'une structuration spatiale

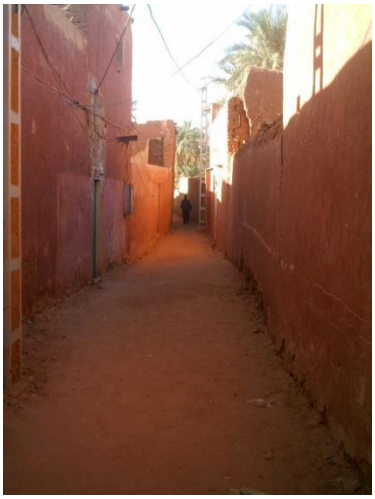


Muraille et accès *AghamAt* El Mehdi



Source : Moukhenachi S, (1997)

Le Zkak, un espace d'articulation et de distribution



Source : Moukhenachi S, (2006)

4-2-1-2 Période extra-muros : au-delà des remparts de l'A*gham* ; construire et habiter le *Ksar*

La pacification des territoires du sud, à partir du XIV siècle est due essentiellement à l'arrivée de personnages religieux (pour la plupart du sud marocain et de la Seguia El Hamra) qui vont contribuer dans l'apparition d'un nouvel habitat et d'une nouvelle organisation spatiale à savoir le *Ksar*. La fondation du *Ksar* est liée, dans la tradition orale des Gourari, à l'action de ces saints qui, essayent de rassembler, unifier les lignages dispersés et souvent engagés dans un processus de rivalité permanente (Figure n°41). Ils fixent, délimitent l'espace de la future cité ; ce faisant, ils tracent la limite entre la communauté qu'ils prennent sous leur protection et le reste de l'espace d'où peut venir l'ennemi.

C'est donc le saint qui préside à la fondation de la cité (le *Ksar*) : « *Au commencement de la cité fondée, il y a l'autorité d'un seul pour dessiner, tracer, organiser la forme première de la nouvelle communauté.* » (Détienne M., 1994,). En plus du rôle religieux qu'ils vont jouer au sein de la société Gourari par l'enseignement du Coran et du *Hadith* au sein de la mosquée ou bien de la *Zaouïa*, leur intégration au sein de la communauté et des territoires se fait à travers l'acquisition de terres et la prise des femmes Gourari comme épouses (Hassissi S ;& al1994).

Figure n° 41 : Mausolée de *Sidi* Hocine à Timimoun



Source : Association « Amis de Timimoun » (2008)

De même que pour la fondation des *Ksour*, la tradition orale relie souvent la création de *Foggara* (souvent la plus importante) à l'action d'un saint, accentuant ainsi le travail de dépossession de toute action des hommes du commun sur la nature car ; ces personnages

religieux avaient des connaissances en matière d'hydraulique. Ils ont dirigé des travaux de creusement de *foggara*, amélioré les techniques d'irrigation et ont répartis les parts de l'eau sur les propriétaires et leurs héritiers.

A leur disparition, ils laissent en général un lignage de *Mrabtin* et parfois de *chorfa* en formation, qui bénéficiera de l'aura et de la *Baraka* du fondateur. Ce dernier reposera sous une Q*uobba* (mausolée) qui sera visitée en termes de *ziara*[16] chaque année par des pèlerins. « *Le Ksar est signalé au loin par la Quobba chaulée régulièrement et qui abrite les restes du saint patron des lieux. Il n'ya pratiquement pas de lieu habité qui ne dispose de la Quobba du wali, ce qui témoigne de l'emprise du sacré sur les ksouriens. Dans les ksour importants formés de la réunion de plusieurs lignages on trouve, en plus de la Quobba qui se trouve à l'entrée du ksar et orientée vers l'est, les mausolées des saints secondaires, patrons des différents lignages. Cette multiplication des Quobba à l'intérieur du Ksar recoupe l'organisation des lieux de culte, en plus de la mosquée principale dans laquelle se dit le prêche de l'imam lors de la prière du vendredi et qui réunit l'ensemble de la communauté, on trouve à l'intérieur de chaque quartier des salles de prières dans lesquelles ne se rendent que les membres du lignage* » (Bellil R., 2003, 231).

Sur le plan spatial la principale caractéristique du *Ksar* est généralement la distinction et la séparation entre l'espace cultivé (la palmeraie) et l'espace habité (purement résidentiel, car auparavant, le lignage s'établissait sur le lieu même où il cultivait ses jardins), mais cette distinction ne s'est pas complètement généralisée au Gourara car ; « *on peut rencontrer le cas de lignages qui cohabitent sur un même espace identifié par un nom commun et qui sont liés par des relations fortes mais qui continuent à vivre dans des habitats séparés par des jardins* »(Bellil R., 2003, 46).

Concernant Timimoun, la fondation de son *Ksar* représente une nouvelle organisation de la société sur le territoire, correspondant à une rupture avec l'ordre d'éparpillement précédent, tout en favorisant les valeurs de solidarité familiale traditionnelle et où la cité devient le cadre de nouvelles valeurs communautaires intégrant les différents groupes sociaux et familiaux. Ces derniers vont constituer les unités de base de la structuration de la nouvelle société, et aussi d'une nouvelle forme d'organisation spatiale. C'est alors que se constituèrent des ensembles de villages refuges (*Ksar*) dont les emplacements étaient décidés d'un commun accord entre les différentes tribus matérialisant les valeurs d'une nouvelle société hiérarchisée avec des manières de faire avec l'espace bien spécifiques.

[16] L'importance de ces *Ziaras* varie selon le statut du wali et peut regrouper uniquement ses descendants.

Cheikh Sidi Othmane[17] est le premier Wali (saint) qui arrive à Timimoun vers le XIII siècle et grâce à sa *Baraka* crée la *Foggara Amghair*[18] la plus importante de Timimoun. Cette dernière traverse le quartier Tadmait (le quartier où s'installent le wali et ses descendants) et son importante *Seguia Aghlad N'Takesrit* qui se trouve au-dessous du quartier. Le quartier de *Tadmait* se trouve sur la continuité du tracé du *H'Fire* de l'*Agham Amakbour*, il est bâti sur un sol rocheux, vierge de tous tracé préalable mais ; suit dans sa configuration, structuration et spatialité l'unité de l'*Agham Amakbour*.

Par la suite et vers le XVI siècle arriva *Sidi* Mousa Wa El Messaoud[19] venu d'*At* Said, s'arrêta devant Tahatayt (un vieux quartier de Timimoun) et annonça qu'il entame l'unification des *Ighamawen* par la création d'un *Ksar* qui portera le nom de Mimoun l'un des enfants de *Tahatayt* ; *Tin Mimoun* ou bien celle de Mimoun, tout en demandant aux parents de Mimoun de bien vouloir quitter *Tahatayt* pour venir s'installer dans le futur centre[20] du *Ksar*, à *El Machwar*. *Sidi*Moussa demanda aussi aux habitants des différents *Ighamawen* de ne plus fréquenter le marché (*souk*) de Tabya et de se rendre à son *souk* (à côté de l'ancienne *Tamesguida* n'*At* Daoud) qui se trouve au centre de la cité située entre *AghamAmakbour* (au-dessus vers *Tadmait*, mosquée et medersa de *Sidi* Othman) et *Agham Amellal* (au-dessus de la mosquée de *Sidi* Boughrib ou *Ighriben*). Au niveau du centre et en plus du *souk*, Sidi Moussa édifia sa mosquée sur les terrains des *At* Daoud (un terrain acheté par Fatma de Tidikelt et légué à Sidi Moussa pour la construction de sa mosquée) qui deviendra *Tamesguida Tammeqqant* (la mosquée de la place), ainsi que sa *Rahba* (place) qui sera appelée communément *Rahbete Sidi* Moussa, un espace public par excellence.

---

[17] *Sidi* Othman appartient à une école ou une tradition mystique, s'installe dans des milieux déjà occupés par des musulmans, et essaye de donner l'exemple d'un comportement qui s'insp*ire de la voie droite. « Sidi Othman, qui s'installe auprès de Harratins. Celui-ci n'est pas, selon les récits le fondateur de Timimoun. Il s'installe dit on, auprès des Harratins habitants Zarga, l'un des quartiers de la future cité.* » (Bellil R., 2003, 213).

[18] Raconté par l'esclave de Timimoun, la *Foggara* d'*Amghair* était longue de sept kilomètres, elle comportait trois cents puits reliés entre eux par un canal souterrain qui amenait l'eau, drainée dans les grès du plateau, jusqu'aux jardins de la ville. Quand les propriétaires décidèrent de remettre en état la *Foggara Amghair*, une fois elle a considérablement baissé par suite de l'obstruction des canaux due sans doute à des effondrements, les propriétaires de la *Foggara*, ne possédant pas suffisamment d'esclaves pour effectuer rapidement les réparations qui s'imposaient, demandèrent une « *Touiza* » ou corvée générale, aux divers quartiers de la ville (Mercadier F.J.G., 1971).

[19] *Sidi* Moussa apparait dans un contexte historique trouble (XVI siècle), où les sociétés maghrébines et sahariennes sont en crise, et les hommes religieux qui font la propagation de la ''*Tarika*'' (confrérie) travaillent sur des registres à la fois religieux et idéologique (Hassissi S ; & al 1994). « *les traditions orales signalent l'arrivée de deux personnages religieux. Le Siyyîd al-Masaûd accompagné de ses tributaires s'installe à Lazura (entre At Said et Hadj Guelman). Il est donné comme originaire de Baghdad, descendant de Sidi abd al-Qadir al-Jilani et en voyage vers le Soudan. Le rôle de Siyyîd al-Masâud est passé sous silence par la tradition orale qui ne se réfère à lui que pour préciser qu'il s'agit du père de Sidi Musa.* »(Bellil R., 2003, 191).

[20] « *Dans l'Islam, le sacré, c'est la présence du centre dans la périphérie, de l'immuable dans le mouvement, la dignité en est essentiellement une expression, car dans la dignité aussi, le centre se manifeste à l'extérieur, le cœur transparaît dans les gestes. Ce sacré introduit dans les relativités une qualité d'absolu, il confère à des choses périssables une texture d'éternité* » (Bellil R., 2003, 137).

Après avoir déterminé les nouvelles limites de la cité de Timimoun qui se fusionna avec les anciens *Ighamawen*, *Sidi* Moussa demanda aux habitants des *Ighamawen* situés dans la palmeraie de venir s'installer sur le site qu'il vient d'édifier, et quitta par la suite Timimoun pour s'installer à Tasfaout dans sa propre *Zaouia*. L'action de *Sidi* Moussa au sein de la fondation du *Ksar* visait le rassemblement des tribus éparpillées et la substitution aux liens de sang (par lesquels chaque tribu se concevait comme une communauté autonome) des liens nouveaux unissant les membres d'une même cité : le *Ksar*. La cohésion se dégage de la soumission des différents groupes à l'autorité de *Sidi* Moussa et aussi de leur disponibilité à accepter son projet. *Sidi* Moussa devient ainsi le *Cheikh* de Timimoun.

Ainsi, on peut associer au premier saint *Sidi* Othmane la fondation de la grande *Foggara Amghair* et un lignage de Mrabtin (At *Sidi* Othman) qui gère les activités sacrées et profanes des habitants de Timimoun : direction de la prière du vendredi (*Imama*), direction de la *Zaouia* de Moulay Tayeb El Wazani (au-dessus d'El Mechouar sur la limite supérieure du noyau central du *Ksar*), la protection des habitants, la négociation avec les tribus ennemis et aussi la rédaction et l'enregistrement des actes de propriétés des habitants.Quant au second (*Sidi* Moussa Wa El Messaoud), on lui associe l'unification du *Ksar*, le rassemblement des différents groupes sociaux éparpillés entre le plateau et la palmeraie. Sa stratégie consistait à occuper l'espace sur un plan symbolique, religieux et économique. « *Les ksouriens attendent en fait des walis, leur installation sur des espaces nouveaux et l'accession sinon à la propriété, du moins à la jouissance de ces terres et de leurs ressources en eau. Le wali ou ses descendants garantissent la protection des Ksouriens contre la violence des nomades et organisent la nouvelle communauté en s'appuyant sur leur autorité. En d'autres termes, ils fournissent à cette nouvelle communauté formée à partir de groupes venus d'horizons différents, une cohésion qui remplacent celle fondée sur les liens de sang. Cette nouvelle cohésion est directement liée à l'acceptation par tous, de l'autorité des Wali et de leurs descendants* » (Bellil R., 2003, 97).

Le *Ksar* de Timimoun ainsi que la majorité des *Ksour* du Gourara sont de véritables cités en raison de la densité de l'habitat et de l'ancienneté de l'installation des lignages qui induisent une tradition dans la gestion des affaires communes et un lien social très fort marqué par une ritualisation très codifiée des échanges et des relations. Cette nouvelle structure

(*Ksar*) est le reflet d'une composition sociale faite de la famille[21] du lignage[22] et de la tribu (Bellil R., 2003).

Au Gourara, la famille a évolué au point d'avoir quasiment disparu comme unité significative. L'organisation des *ksour* s'appuie sur deux institutions civiles : la *Djemaa* et les *soff*. La D*jemâa* est présentée uniquement dans les *ksour* où les Zénètes forment la majorité de la population. Les femmes en sont exclues et les réunions sont restreintes et ne regroupent que les délégués[23] des différentes familles ou lignages. L'assemblée est dirigée par un chef, *amghar* ou *kabir*, qui prend les décisions après discussion avec les autres membres. Les agents religieux n'interviennent pas directement dans les affaires quotidiennes, mais uniquement sur demande des *ksouriens*. Avec l'implantation des *Zawaya* et le rôle important joué par les religieux, le droit coutumier ancien a progressivement été remplacé par le droit musulman ou intégré à lui.

4-2-1-3 Construction du *ksar* de Timimoun : miroir du monde du *ksourien* et traduction du rapport communauté/spatialité

La fondation du *Ksar* est faite au centre du territoire de Timimoun en haut de la plus étendue de ses palmeraies sur un glacis graisseux ; un site défensif. Le *Ksar* est alors entre deux événements spatiaux importants qui l'articulent à l'extérieur à savoir ; *Rahbate Tadmait* (au sein du quartier de *Tadmait*, du *Cheikh Sidi* Othman et ses descendants) au nord-est et *Arhoubet* (une place commerçante, à l'intersection des deux pistes caravanières : celle du Bled Essoudan et la piste inter-*ksour*) au sud-ouest qui le sépare de l'entité des *Ouled* Brahim (un quartier construit au XVI siècle par *Chikh* El Maghili). Ce positionnement entre ces deux *Rahbetes* renforce l'idée de la communion et de l'ouverture aux autres.

Cette formation urbaine qui représente le premier noyau du *Ksar* est implantée sur un piton rocheux entre *Agham Amakbour*, *Agham Amellal* (occupé par les Daoui El Hadj) et *Agham Nat* Yahia (occupé par *Ouled* Yahia). Les habitants de ces deux derniers *Ighamawen* célèbrent tous les deux la *Ziarra* de *Lala* Maroucha (Figure n° 42). Comme il est limité au nord par la ligne de crête ; *El Mendjour* (un axe majeur structurant le *Ksar*) et la *Djenna* (palmeraie).

[21] La famille (*taâwa* en zénète) constitue la cellule de base plus ou moins élargie, avec une filiation patrilinéaire. Les familles sont regroupées dans le lignage (*lqum*) nettement individualisé dans l'espace par son habitat qui peut être soit la forteresse isolée (*agham*) soit le quartier dans le cas des ksour importants.
[22]Le lignage relie les différentes familles à un ancêtre commun. Le sommet de cette pyramide était constitué par la tribu (*taqbilt*) rassemblant plusieurs lignages établis dans des ksours différents.
[23] Ces délégués sont des personnes agées, pieuses et à la moralité irréprochable.

Figure n°42 : *Lal*a Hidja, l'un des symboles du *Ksar* de Timimoun

M'Quam de *Lala Hidja*



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

Fête de *Lala Hidja*



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

El Mendjour est un axe public qui facilite la circulation tout le long du *Ksar*, ponctué par la présence de plusieurs *Dar Ziarates* (chaulées de couleur blanche) et articule toutes les voies secondaires qui distribuent les différents quartiers ainsi que les passages agricoles qui mènent à la palmeraie. Il (une voie de circulation du premier ordre) matérialise aussi la séparation entre les deux strates, structure l'extension extra muros sur un plan spatial et abrite les populations noires (*Harratine* : esclaves et Zénètes : nobles) sur un plan social. Ces deux catégories représentent la population sédentaire du Sahara, la première (*Harratine*) issue du Tipéos c'est-à-dire la population qui a domestiqué la terre à la fin du néolithique (par opposition aux *Hachachine, les* habitants de l'Oued Guir qui cultivent les palmiers à l'est de Biskra, El Oued… etc), et la seconde, se compose de berbères et de guerriers (les nobles de la société).

Cette population noire est donc celle qui va quitter les nobles pour venir s'installer avec les *Cheikhs* (Sidi Othman et Sidi Moussa) au centre de Timimoun le long de l'axe *El Mendjour* à partir de Bab Akabli (la porte de l'est) et *Zkak* (la rue) Akabli qui structure le quartier des Amirouches et des Ali Kassou (les familles responsables de la célébration de *Ziarate* Sidi Abd El Kader El Djilali[24] depuis le 13ème siècle). Le long de cet axe (*El Mendjour*) nous allons voir la construction des autres quartiers avec les descendants des *Cheikh* repérés par les coupoles et les murs chaulés où chaque adepte d'une *Tarika* peut s'orienter vers sa *Zaouia*. A ce propos nous rejoignons Di Méo G., (1991) dans ses propos où il considère que l'espace en tant que substance existe par les interactions qu'il occasionne

[24] La *Ziara* de *Sidi* Abd El Kader El Djilali, est la première *Ziara* de l'année à partir de laquelle vont démarrer le reste des *Ziarates*)

entre des formes sociales qui le façonnent, l'occupent, s'y attachent etc. par un subtil rapport entre les tactiques déployées par les individus et la forme qu'il présente.

De ce fait, nous attestons que l'insertion des *Ighamawen* dans le nouveau tissu, est un acte de respect envers ces tribus et aussi une leçon dans le domaine de la construction et du respect de l'environnement, pris en considération lors de la construction des différents quartiers constituant le future *Ksar*. Ces derniers (nouveaux quartiers) vont s'inscrire entre les axes longitudinaux (Figure n°43) ; axes du parcellaire agricole qui seront les premiers supports de l'urbanisation. Et parmi les quartiers composants le *Ksar* nous avons :

Figure n° 43 : Parcours agricoles ; supports de la future urbanisation

Parcours au sein de la palmeraie de Timimoun



Source : Cliché Louafi K, (2006)

- **Le quartier d'*Ezargua* (la bleu) :** C'est un quartier fondé vers le 7eme siècle en forme d'*Agham* appelé *Agham Akabli* avec une muraille et un *Ahfire* (un sous-sol qui sert pour la protection), il est occupé par les *Harratins* (une population noire). Il abrite *Sidi* Othmane vers le 14éme Siècle avant la fondation de son quartier (*Tadmait*). Une majorité des habitants d'*Ezzargua* deviennent par la suite les serviteurs de *Sidi* Othman appelés communément les *Iknenes*[25](*Harratins* mais de rang social élevé).

Le quartier est limité au nord-ouest par le passage de la *Foggara Ifli Amokane* ainsi que l'*Agham Amellal* (le blanc). Cette proximité de l'*Agham Amellal* peut s'expliquer par le

[25]*Iknenes*, mot d'origine Zénète qui veut dire les bons, par opposition aux *Wiknenes* qui veut dire les mauvais.

fait que les habitants du quartier (noirs) soient des *Haratins* donc ; les serviteurs des habitants d'*Amellal* et aussi constitue une protection pour l'*Agham* lors des razzias. (Tradition orale)
Au sud-est il est limité par la place *Arhoubete*, au nord-est par la palmeraie et au sud-ouest par l'ancien *Agham* Silo (Figure n°44).

A travers cette situation, nous pouvons lire que la relation qui lie le quartier à son environnement est une relation à usage purement fonctionnelle (tâches domestiques, le travail dans la palmeraie, le déplacement vers *Arhoubete* pour l'activité commerciale et au sein de l'*Agham* Silo pour le nettoyage et la surveillance). Son occupation au sol marque une forte densité, comme il renferme la *Rahba* d'*Ezzargua* (communément appelée *Rahba* N'Sidi Othman où ; se tient le *Ahellil* de *Sidi* Othman est ouverte à tous les participants y compris les profanes) et la *Zaouïa* de *Sidi* Abd El Hay.

La particularité de ce quartier est aussi marquée par l'existence d'un espace couvert avec des bancs appelé *Tifahouli* (mieux que la couverture ; une température ambiante confortable) qui sert d'abri aux sans foyers (Figure n°44). Son accès est marqué une porte communément appelé la porte de *Sidi* Othmane, par laquelle sortent toutes les mariées pour y profiter de la *Baraka* du *Cheikh* (Figure n°44).

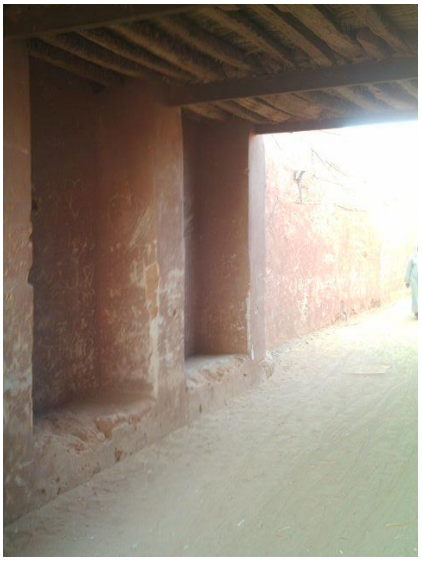
Figure n° 44 : Le quartier reflète une logique spatiale et un vécu social

Porte *Ezzargua*, appelée porte de *Sidi* Othmane



Cliché: Moukhenachi S, (2012)

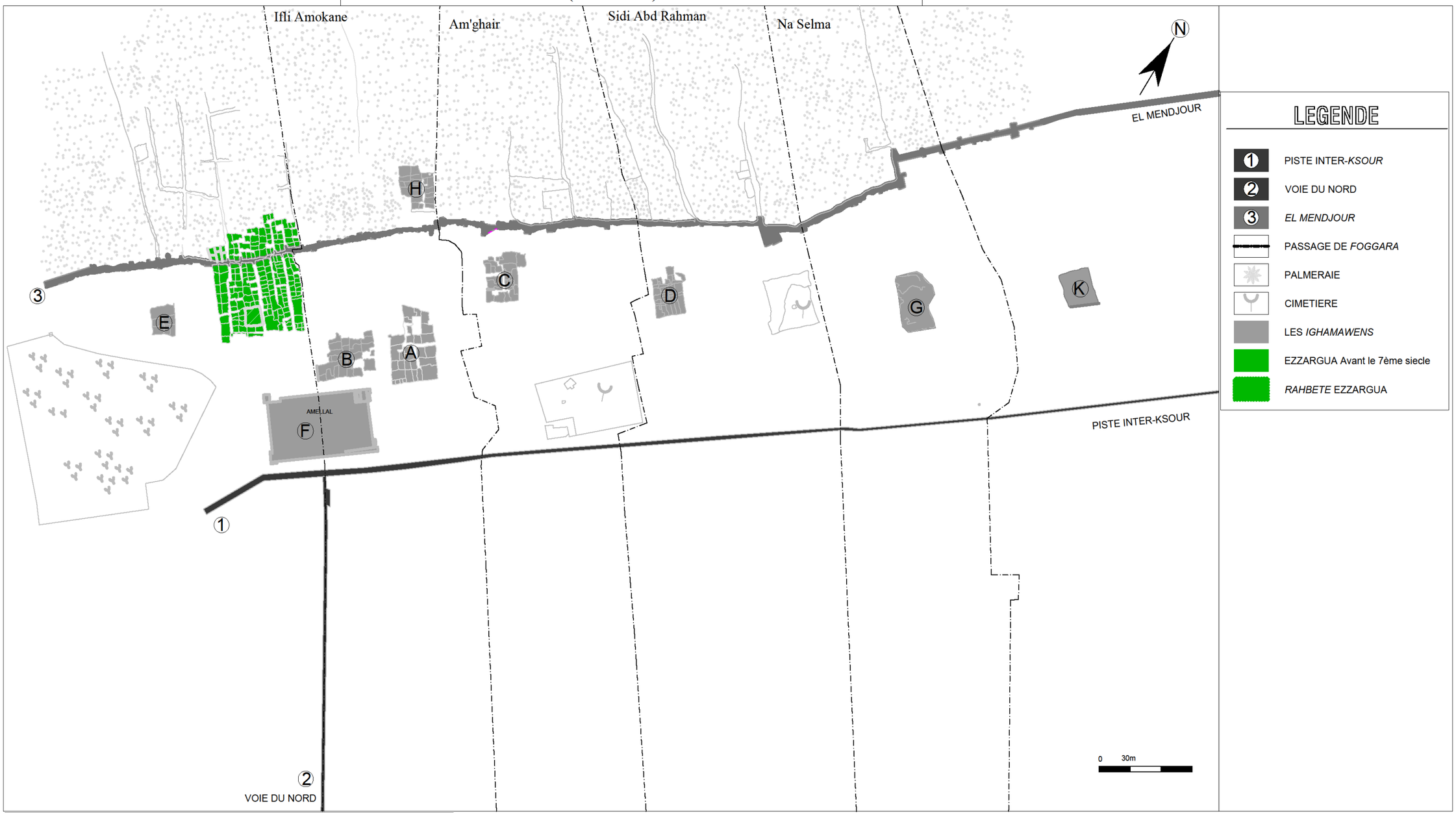
TidoukanineTiffahouli



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

Figure n° 45 : Les *Ighamawen* : source d'imprégnation morphologique pour la morphologie du *Ksar*

CONSTRUCTION DU *KSAR* (IVX siècle): COMMUNAUTE / SPATIALITE



Source: Carte tirée de la photo aérienne INC,1992
Redéssinée et traitée par l'auteur

Le quartier de *Tadmait* (monticule) : construit vers le XIV^{ème} siècle par *Cheikh Sidi* Othmane (après avoir quitté le quartier d'*Ezzargua*), il est occupé jusqu'à nos jours par ses descendants. C'est un quartier installé à la lisière de la piste inter-*Ksour*, pour rester accessible à l'ensemble des pèlerins et des hommes. Il est limité au nord-ouest par le quartier de *Tamasloht*, au sud-est par la *Foggara Amghair*, au sud-ouest par le cimetière de *Sidi* Boughrara ainsi que la piste caravanière inter-Ksour et au nord-est par l'*Agham Amakbour* (Figure n°46).

Sa situation incarne un nouvel esprit celui de l'ouverture (un quartier démuni de toute fortification) et de l'accessibilité facile (accessible depuis la piste inter-*Ksour*) car ; illustre l'incarnation d'une force divine capable de procurer toute la sécurité au *Cheikh*, à sa descendance et à toute la communauté. Cette nouvelle aire ; celle de la paix, marque une nouvelle spatialité ; symbole de sécurité qu'il est primordial de ne pas négliger tant elle participe à donner une cohérence à l'espace vécu de l'individu. Sa *Rahba* (la *Rahba* de *Tadmait*) est excentrique, elle ouvre sur la mosquée, l'école coranique et *Dar Ziara*. Quant au cimetière de *Sidi* Othmane, il est en dehors du quartier de *Tadmait*, face au quartier *Ezzargua* et aussi à la porte ouest (porte des morts) du *Ksar* puisque c'est le cimetière de tous.

Figure n°46 : Genèse et évolution du *Ksar* ; la forme (in)forme la forme

CONSTRUCTION DU *KSAR* (IVX siècle): COMMUNAUTE / SPATIALITE



Source: Carte tirée de la photo aérienne INC,1992
Redéssinée et traitée par l'auteur

A travers la construction de *Tadmait*, on relève que la symbolisation est aussi l'un des critères qui contribue dans la reconnaissance de l'espace (Figure n°47) où ; le processus affecte à des portions d´espace un nom, une identité, une permanence, une raison d´être, une relation particulière avec certaines valeurs et significations, contribuant à l´avènement existentiel des lieux aux yeux de ceux qui les fréquentent ou les imaginent (Monnet J., 1998).

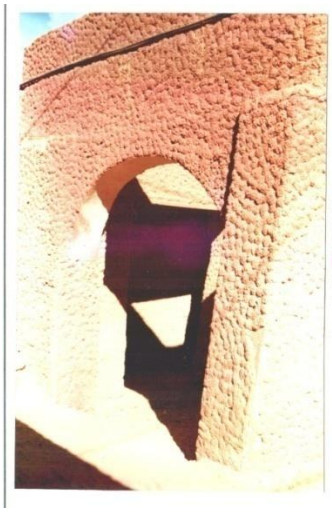
Figure n° 47 : La symbolique un moyen d'orientation et d'identification des lieux

Le cimetière de *Sidi* Othmane



Source : Cliché Moukhenachi. S (2012)

Porte de *Tadmait*



Source : Moukhenachi S, (1997)

- **Le quartier de *Tamasloht* :** (étymologiquement, *Tamasloht* veut dire plat, une dalle bien arrangée). Ce quartier est l'œuvre des dépendants (esclaves et *Harratins*) de *Sidi* Othmane de *Tadmait*, qui ont quitté le quartier d'*Ezzargua* pour venir s'installer au près du *Cheikh*. Il est construit sur un glacis graisseux offrant une dalle bien plate, ces parcelles sont bien aérées. Sa situation exprime une relation de dépendance avec le quartier de *Tadmait* et son *Cheikh.* Le quartier est limité au nord-ouest par la *Foggara Ifli Amokane*, au sud-est par le quartier de *Tadmait*, au sud-ouest par le cimetière de *Sidi* Boughrara et au nord-est par *El Mendjour* et la palmeraie (Figure n°48). Quant à ces proximités elles matérialisent des relations d'usages fonctionnelles au sein de la palmeraie, ou bien le service du Cheikh.

Liés affectivement au quartier d'*Ezzargua* et ses formes spatiales, les habitants de *Tamasloht* ont reproduit la configuration spatiale ancienne car ; faisaient partie de cette dernière, se sentaient être de cet espace, pouvaient se définir à travers ce dernier (*Ezzargua*) et pouvaient aussi s'y identifier : telle est la territorialité à reconquérir que les chercheurs cherchent à retrouver. C'est pour cette raison que le quartier se trouve dépourvu de *Rahba.*

Figure n° 48 : Genèse et évolution du *Ksar* ; respect et obéissance de la morphologie pré-existante.

CONSTRUCTION DU *KSAR* (IVX siècle): COMMUNAUTE / SPATIALITE



Source: Carte tirée de la photo aérienne INC,1992
Redéssinée et traitée par l'auteur

- **Le quartier de *Tazaghart* (la rouge) :** C'est l'un des anciens quartiers de Timimoun, fondé après la venue de *Sidi* Othmane. Il est occupé par une population noire (d'origine esclave), venue des autres *Ksour* pour y travailler au sein de la palmeraie ou bien dans le domaine de la construction (*Foggaras* et habitations).

Le quartier est limité au nord-ouest par *Agham* Cherif (en ruine), au sud-est par le passage de la *Foggara* (….), au sud-ouest par la piste caravanière inter-Ksour et au nord-est par la palmeraie (Figure n° 49). A travers cette position et ces limites, on peut aussi lire l'ouverture du quartier vu le climat de paix, mais aussi son articulation aux pistes caravanières vue leurs relations avec les autres *Ksour* (une relation affective), et aussi une proximité de la palmeraie et de la *Foggara* comme lieu de travail donc ; un usage fonctionnel.

Leur territorialité (en tant que résultat des ressemblances privilégiées des individus envers les lieux) au sein du *Ksar* est largement dépendante de leur culture et de leur vécu (*Ksourien*), conjugués à l'espace-contenu, elle reflète l'interprétation d'une expérience particulièrement signifiante entre l'individu et l'espace aboutissant à la construction d'un chez soi.

Figure n°49 : Genèse et évolution du *Ksar* : la *Foggara,* limite et support de l'extension du quartier de *Tazaghart*

CONSTRUCTION DU *KSAR* (IVX siècle): COMMUNAUTE / SPATIALITE



Source: Carte tirée de la photo aérienne INC,1992
Redéssinée et traitée par l'auteur

- **Le quartier de *Sidi* Moussa (au centre de Timimoun) :** Construit vers le XIV^{ème} siècle par *Cheikh Sidi* Moussa, il est limité au nord-ouest par la *Foggara Amghai*r, au sud-est par le quartier d'*Ezzargua* et le passage de la *Foggara Ifli Amokane*, au sud-ouest par la piste caravanière inter-Ksour et au nord-est par la palmeraie (Figure n°50). Cette situation ainsi que cette délimitation nous révèlent les jalons de la naissance du *Ksar* en tant que cité cosmopolite car ; englobe les établissements humains (*Ighamawen* et quartiers ; depuis le quartier d'*Ezzargua*) et structure le nouveau territoire par le passage de l'eau (*Foggarate*) et la terre nourricière (la palmeraie : la *Djenna*).

Dans sa fondation, *Sidi* Moussa a commencé par la construction de la mosquée (reproduction du schéma du prophète Mohamed), érigée sur les terrains des *At* Daoud (un terrain acheté par une certaine Fatma de Tidikelt) et offert à *Sidi* Moussa (un autre geste pour renforcer l'idée de la création d'une ville cosmopolite). La mosquée de *Sidi* Moussa est construite en système tunnel[26] , elle est à proximité des quartiers de *Baroukh* et Mimoun (l'un des enfants de Timimoun, que *Cheikh Sidi* Moussa attribue son prénom *Ti* Mimoun à la ville qui veut dire celle de Mimoun), par la suite sont venus s'installer à coté de *Baroukh* les *At* Yahia (originaires de Timimoun, de confession juive, sont partis à *Ouled* Issa après la venue de *Cheikh* El Maghoul, mais sont revenus à Timimoun après leur conversion à l'islam) et *At* Hamou Zine.

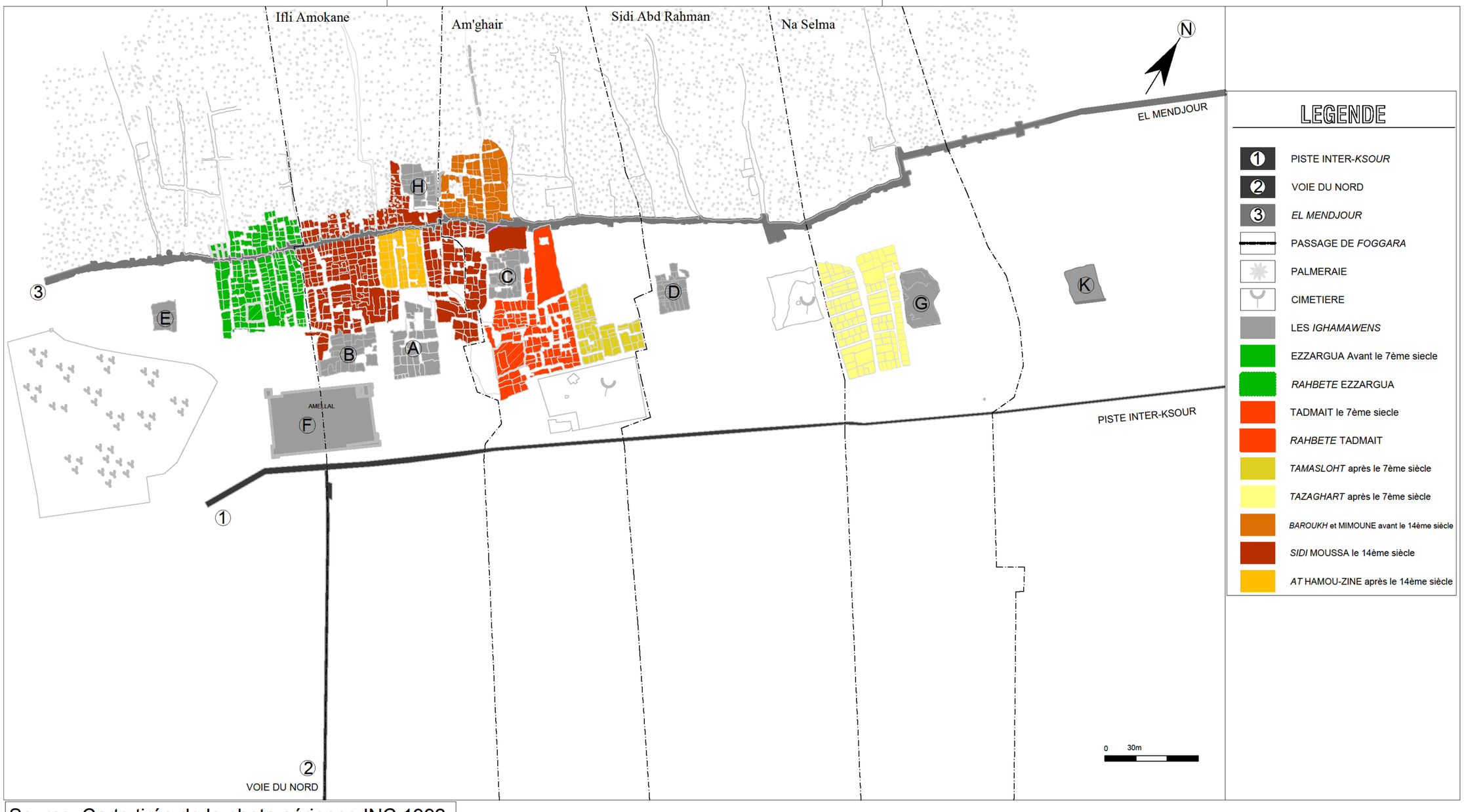
A l'entrée de la mosquée, il y a un cimetière, des *Tidoukanine* abrité par un *Taskifte* permettant à *Tadjmaat* de se réunir à l'abri des grandes chaleurs. La place de *Sidi* Moussa, est en face de la Mosquée *Sidi* Moussa, elle est aussi aménagée de *Tidoukanine*, un *Asseklou*, la salle des ablutions (une *Seguia* qui passe devant), le marché quotidien (boutiques de vannerie, bijoux……) et le marché hebdomadaire ouvert le vendredi aux Ksouriens (Figure n°51).

Le futur centre du *Ksar* de Timimoun renferme *Agham Sidi* Brahim et *Agham Amellal* au sud-est, *Agham* Amakbour au nord-ouest et *Agham At* Yahia au nord-est. La concentration d'autant d'*Ighamawen* au sein du futur *Ksar* est une autre marque de l'unification des *ksouriens* autour d'un seul chef, comme elle (concentration) indique aussi une implantation sur des territoires qui renferment les premiers éléments de subsistance à savoir un site défensif, la présence de l'eau et la possibilité d'irriguer les terres nourricières.

[26] Le tunnel est un système de construction permettant la couverture de grands espaces utilisé quand le tronc du palmier se trouve insufisant, il est réalisé avec Tibchent, un mélange de platre et de pièrre.

Figure n°50 : Genèse et évolution du *Ksar* : une cohérence morphologique

CONSTRUCTION DU *KSAR* (IVX siècle): COMMUNAUTE / SPATIALITE



Source: Carte tirée de la photo aérienne INC,1992
Redéssinée et traitée par l'auteur

Figure n° 51: Le quartier de *Sidi* Moussa, un centre et une centralité

L'*Asseklou* de la mosquée *Sidi* Moussa	La place de Souk *Sidi* Moussa
	
Cliché : Moukhenachi S, (2012)	Cliché : Moukhenachi S, (2012)

Le passage de la *Foggara Amghair* structure le *Ksar* et articule *Rahbete Sidi* Othman, *Rahbete El Mechouar* et *Rahbete* Souk *Sidi* Moussa. Cette articulation est un symbole de reconnaissance d'un ordre anciennement établi et le renforcement de la valeur religieuse déjà présente.

Concernant les autres *Rahbates* (*Rahbete* Moulay Etayab, *Rahbete Akhbou Nathghouni* et *Aharach*) elles vont toutes gardées leurs fonctions d'origines et articulent en plus, les anciens établissements aux nouvelles extensions réalisées lors de la construction du *Ksar*, laissant ainsi une certaine liberté de formation des futurs quartiers.

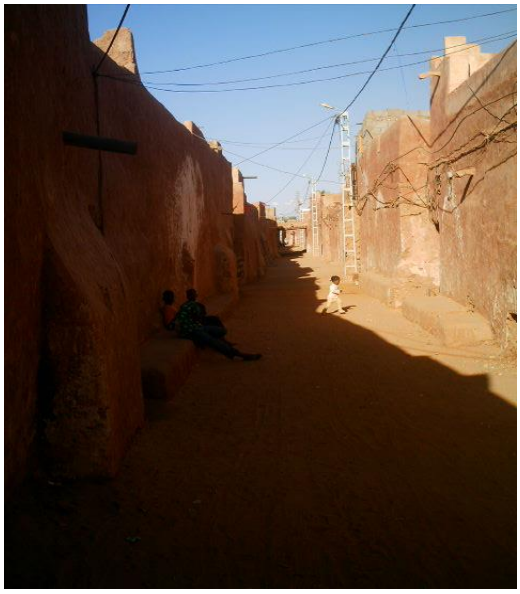
Pour ce qui est de l'axe *El Mendjour* (un axe préexistant la création du *Ksar* et structurant le territoire de Timimoun) son insertion dans le nouveau territoire est aussi importante car la future extension se fera le long de cet axe, elle prendra naissance depuis la porte de *Tmakjete* (la sourde) au nord-ouest (représente l'intersection entre *El Mendjour* et le *Zkak* limitrophe à la mosquée *Sidi* Moussa et *Agham* Amakbour) et se termine par l'*Asseklou*[27] (un espace couvert et aménagé par des bancs adossé aux murs aveugles des habitations) au sud-est qui est à l'intersection de *ZkakTifahouli* (longe *Agham Amellal* et sépare le *Ksar* du quartier d'*Ezzargua* au sud) et l'axe *El Mendjour* (Figure n°52).

[27] L'*Asseklou* est un espace couvert, aménagé de Tidoukanines, il est le lieu où séjourne l'ensemble de *Tadjemaa*t, et le *Wali* protecteur du *Ksar*.

Le système spatial est donc toujours un « compromis entre les intentions des populations et la forme pré-existante de leur espace de vie (Fliedner., 1981). « *Les individus doivent en permanence s'adapter à ce territoire « reçu » d'un héritage dont il porte les empreintes et se le réapproprier selon leur propre dessein, c'est une sorte de recherche permanente à la limite entre la confrontation et le compromis, entre contraintes et opportunités de'' recyclage''* » (Audas N., 2012, 73).

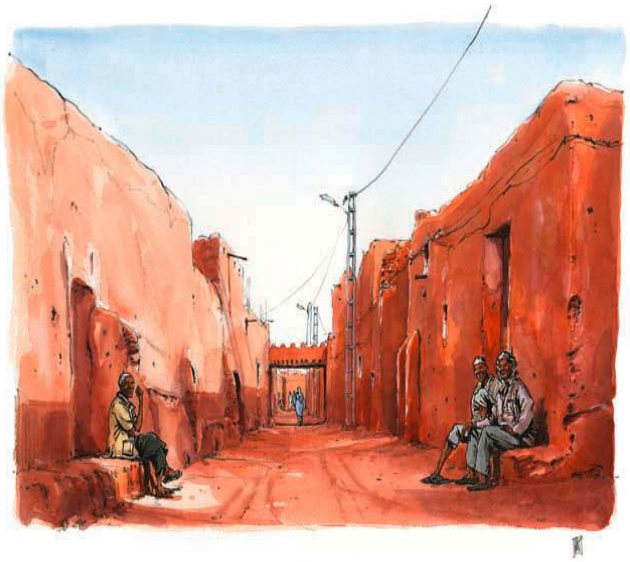
Figure n° 52 : *El Mendjour*, Axe de structuration, d'articulation et de cohabitation

Tidoukanine El Mendjour



Cliché : Moukhenachi S., (2007)

Asseklou El Mendjour



Source : Claire et Reno Marca (2007)

Avec l'action de *Sidi* Moussa sur le territoire de Timimoun, nous pouvons confirmer l'idée de LévyP. ; Lussault M., (2003) qui abordent l'espace comme l'ensemble des relations spatiales sous leurs formes matérielles, immatérielles et idéelles, établies par une société en une temps donné entre tous les objets sociétaux distincts –les individus– constituant bien sûr des objets de société, et que le compromis entre de multiples temporalités varie avec les individus, les sociétés, leurs habitudes et leur culture, devient l'origine de cette territorialité. Le paysage construit devient alors l'illustration suprême de l'appropriation d'un espace qui, selon Moles (psychologue de l'espace) une manière de dominer l'espace en le faisant sien, en s'y fixant et en l'habitant. A travers toutes ces actions, l'espace devient vécu et valorisé mentalement par les sens qui lui sont attribuées.

4-3- La *Rahba* : une expression suprême de l'urbanité « *savoir-faire/savoir vivre* » des *ksouriens*

La spatialité d'un lieu est selon Roncayolo M. (2002) purement temporalité qui permet de déchiffrer les relations qui se créent entre les formes physiques du lieu et les usages qui en sont faits, exprimant ainsi un degré d'adéquation entre formes physiques et relations sociales. Dans le *Ksar* de Timimoun et comme nous venons de le constater à travers l'histoire de ses différents quartiers, une structure d'éléments spatiaux et formels (places et rues) supportent sa structure et mettent en relation les différentes unités qui le compose. Evidemment les rues de cette structure vont correspondre aux parcours des grandes subdivisions agricoles du *Ksar* déterminées par le passage des *Foggaras*, quant aux *Rahbetes*, elles vont se localiser au bout de ces parcours ou en marge de ces derniers ; vu le rôle et la fonction qu'elles auront à accomplir dans le *Ksar.*

La *Rahba*, peut être une étape de voyage et de l'errance, un point de fixation, un centre ouvert ou bien même une frontière. C'est le lieu où s'entrecroisent des significations individuelles comme des significations sociales. Elle permet de questionner les expériences spatiales et leurs évolutions par les interprétations qu'en font les individus au gré des valeurs et de la symbolique[28] qu'ils y attachent. L'intérêt se porte alors sur les pratiques et leurs temporalités comme le souligne Roncayolo M. (2002, 46) « […], *il y a des temps de la fabrication, des temps des usages et des temps des pratiques. Les durées sont multiples, des plus longues aux plus brèves, de la vision patrimoniale à la tentation spéculative. Elles traduisent à la fois les rythmes syncopés de la conjoncture urbaine (stagnation ou exaltation) et les particularismes de durée des éléments qui composent l'ensemble urbain, ce que l'on appelle maintenant des temporalités différentes.*».C'est à travers la superposition des différentes temporalités, que l'on peut déduire les relations qui naissent entre la morphologie physique de la *Rahba* et les pratiques sociales qui s'y développent donnant ainsi un sens et une valeur à la *Rahba* et renforçant sa particularité et son authenticité.

A Timimoun la *Rahba* remplie plusieurs fonctions (rencontres, commerces, passage, célébrations de fêtes, jeux pour enfants, etc….,) et développe autour d'elle plusieurs pratiques, elle peut avoir un ou plusieurs accès, peut être définie par les parcours du *Ksar* ou bien à

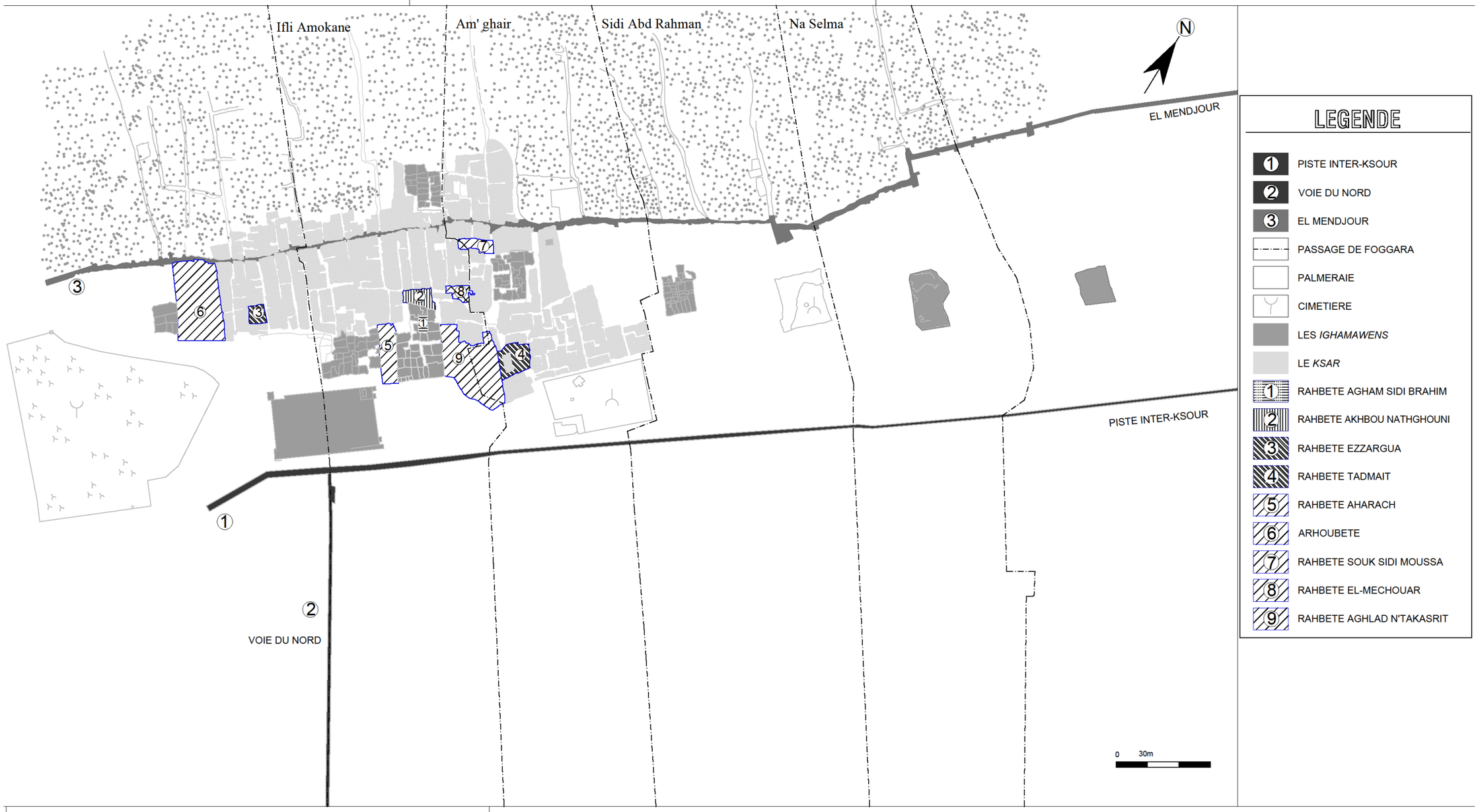
[28] Le terme symbolique réfère à un système de symboles. Les symboles sont compris comme des réalités matérielles (un bâtiment, une rue ou tout autre objet concret) qui communiquent quelque chose d'immatériel (une idée, une valeur, un sentiment). Ainsi un lieu peut être considéré comme symbolique dans la mesure où il signifie quelque chose pour un individu ou un ensemble d'individus, ce faisant il contribue à donner son identité à ce groupe (Monnet J., 1998).

travers le passage de l'eau pour en devenir un espace de lavage et de rencontres pour les femmes du *Ksar*.A ce propos on distingue plusieurs échelles d'appartenances de la *Rahba* :

- La *Rahba* à l'échelle de l'*Agham :Rahbete Agham Sidi* Brahim
- La *Rahba* au seuil de l'*Agham* : *Rahbete N'Tazzou* (*AghamAmellal,* beaucoup de transformations aux alentours de la *Rahba*), *Rahbete Akhbou Nathghouni* (trou de la Seguia, au seuil d'*Agham Sidi* Brahim), *Rahbete Sidi* Ali (*Agham* Cherif, *Agham* en ruine qui ne permet la lecture de la *Rahba* en tant que transition entre l'intra et l'extra muros).
- La *Rahba* à l'échelle du quartier : *Rahbete* Tadmait, *Rahbete Sidi* Othman (Ezzargua).
- L*a Rahba* à l'échelle d*u Ksar* : *Arhoubete*, *Aharach*, *Aghlad N'Takasrit* et *Souk Sidi* Moussa.

Les quatre échelles d'appartenance de la *Rahba* (Figure n°53) sont l'un des facteurs de richesse de la forme spatiale qui suscite notre curiosité car ; incarnent des époques de conception différentes, des usages propres à chaque échelle et les façons dont les individus organisent leurs pratiques ; le « *savoir vivre* » des *Ksourien*, une valeur chère à l'urbanité. Cette lecture sera conjuguée à celle des morphologies des *Rahbetes* en tant que matérialité reflétant le *savoir faire* des ksouriens en tant que support et matérialité de l'urbanité.

Figure n°53 : La *Rahba* au sein du *Ksar* ; une symbiose entre un *savoir vivre* et un *savoir faire*



Source: FOND DE CARTE HASSISSI. S (EPAU1994)
Traitée par l'auteur

4-3-1 La *Rahba* à l'échelle de l'*Agham*

La *Rahba* au sein de l'*Agham* incarne la période d'insécurité (une période très ancienne) où ; la vie de la communauté se déroulait exclusivement à l'intérieur de l'*Agham*. Elle occupe généralement le centre de l'*Agham* et incarne une centralité fonctionnelle et symbolique.

4-3-1-1 *Rahbete Agham Sidi* Brahim

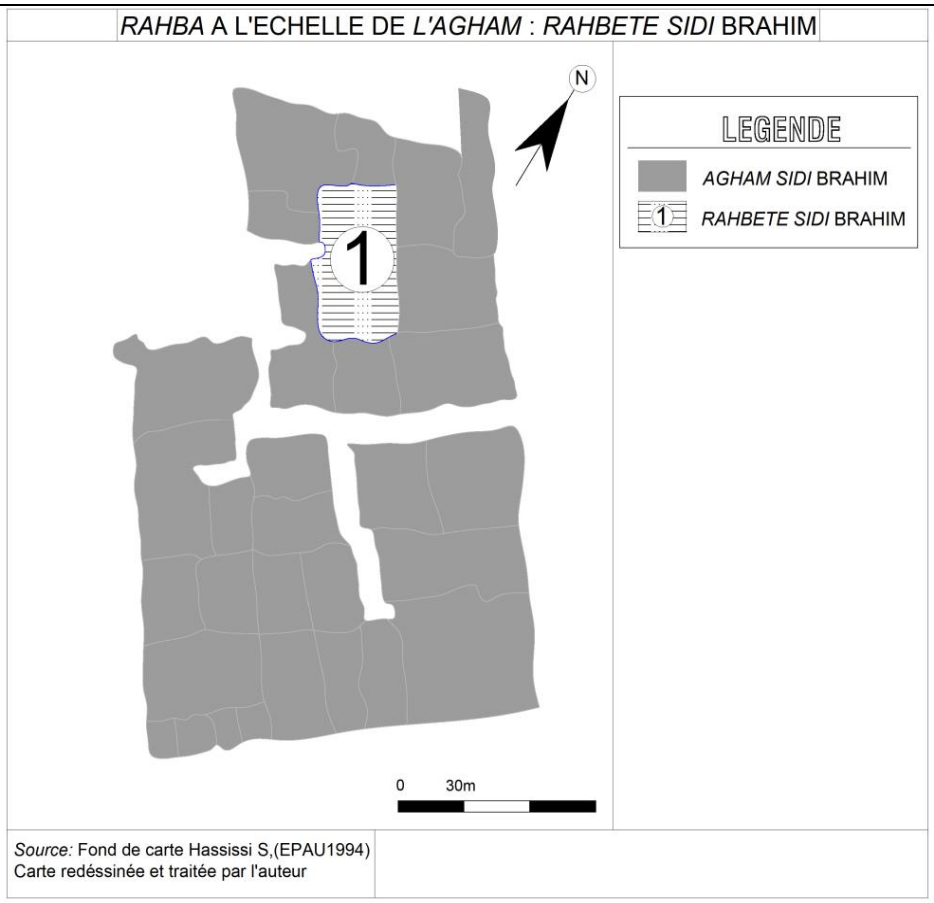
La *Rahba* de *Sidi* Brahim (Figure n° 54), témoigne d'une existence très ancienne et qu'en dépit du temps écoulé depuis son existence sa configuration n'a pas été altérée ni dans ses fonctions ni dans sa forme. Bien évidemment plusieurs périodes se sont écoulées depuis sa formation mais la nature du lieu s'est maintenue en tant qu'espace de communication pour les habitants de l'*Agham*. Et c'est également cette idée d'un lieu qui transcende la durée de vie de tout individu qui a contribué aux arguments en faveur de ce choix.

Rahbete Agham Sidi Brahim remplie jusqu'à nos jours des fonctions journalières (rencontres des hommes de la communauté, espace de jeux pour enfants) et événementielles (lieu où siège *Tadjmaat*[29], célébration des fêtes de mariage et aussi religieuses). Son usage reste uniquement limité aux habitants de l'*Agham*. Pour ce qui est de la réception des hommes étrangers à la communauté, elle se faisait au sein de *Taskift* ; un lieu aménagé juste à l'entrée de l'*Agham* où s'éjourne le chef de la tribu avec les membres de *Tadjmaat*.

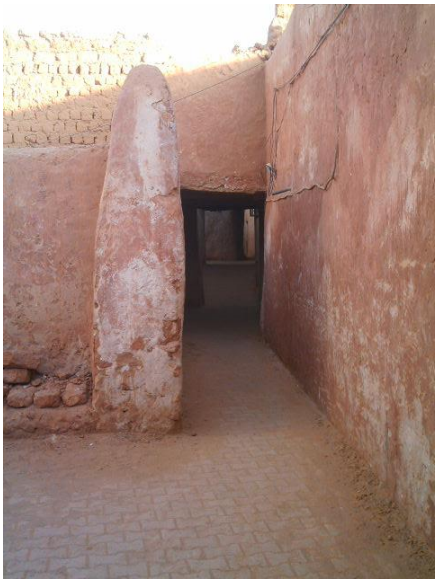
La *Rahba* au sein de l'*Agham Sidi* Brahim est déterminée par les parois des habitations, elle est de forme pratiquement carrée qui imprime à l'*Agham* une forme géométrique prégnante. Elle concrétise le principe du dedans/dehors car ; représente un extérieur intériorisé et aussi le rapport du centre/périphérie car ; correspond au centre géométrique de l'*Agham* et illustre en même temps la périphérie du moment que toutes les habitations donnent dos à cette *Rahba* et que l'accès aux maisons se fait par l'intermédiaire de *Zkak* couverts. Elle est le centre névralgique de l'*Agham*, est accessible depuis trois parcours (*Zkak* au sein de l'*Agham*) d'ordre public, et permet l'exercice des pratiques sans déroger à l'ordre de l'*Agham*. Cette construction matérielle est également construction sociale du fait de la matérialisation judicieuse des pratiques en fonction des préceptes sociales.

[29] *Tadjmaat* : assemblée traditionnelle constituée de sages et de personnes influentes, chargée de la gestion et de l'arbitrage des conflits de la communauté. Elle peut être à la tête d'une tribu ou plusieurs tribus.

Figure n° 54: La *Rahba* ; véritable centre de l'*Agham*



Skiffa Agham Sidi Brahim



Source : Cliché Moukhenachi S, (2006)

Rahba au sein d'*Agham At* Mezline



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

4-3-2 La *Rahba* au seuil de l'*Agham*

La *Rahba* au seuil de l'*Agham* est le reflet de la sécurité qui a accompagné le mouvement des religieux dans les territoires du Touat-Gourara où ; on remarque l'ouverture de l'*Agham* sur le monde extérieur et la transposition de tous les espaces d'ordre publics à son seuil. De ce fait l'édification des mosquées, mausolées et *Medersa* par les *Walis* et les *Mrabtines* au seuil des *Ighamawen* ont aussi généré la transposition de la *Rahba* au-delà des remparts de l'*Agham* pour trouver place devant son seuil.

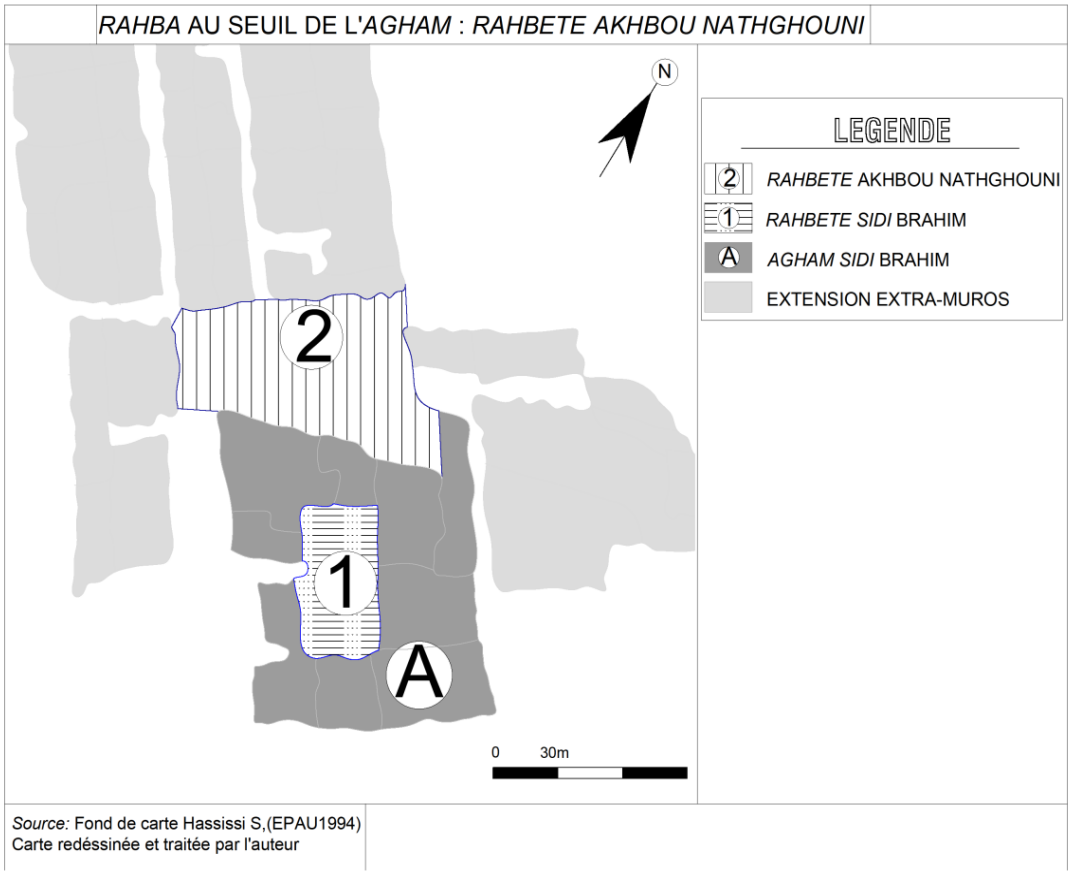
Cet espace communautaire de rencontres devient aussi un espace de jeux pour les enfants et un lieu d'apprentissage artisanal. Il sera délimité par les murs des constructions, offrant ainsi un lieu ombragé, qui prend une signification supérieure étant aussi le lieu des manifestations culturelles et cultuelles (*Ahellil, Ziarates*).

La *Rahba* au seuil de l'*Agham* permet l'exercice des activités des habitants de l'*Agham* et reste aussi accessible aux hommes des différents *Ighamawen*(car se trouve à l'intersection des parcours des grandes subdivisions du territoire) faisant d'elle un lieu exclusivement masculin. Sa position par rapport aux grandes subdivisions du territoire et l'inscription de l'extension de l'*Agham* au sein de la trame du parcellaire agricole, font que sa géométrie et ses dimensions s'inscrivent dans la trame du parcellaire agricole et se calent sur leurs dimensions. La *Rahba* au seuil de l'*Agham* tient sa particularité de la couleur blanche du mausolée qui contraste avec l'ensemble des constructions peintes en rouge et aussi de l'architecture remarquable de la Medersa et de la mosquée (une toiture en forme de dôme).

4-3-2-1 *Rahbete Akhbou Nathghouni* (trou de la Seguia)

Cette *Rahba* est au seuil d'*Agham Sidi* Brahim (du coté Nord-est), elle est retenue afin de faire le parallèle avec la *Rahba* d'*Agham Sidi* Brahim et de relever les changements des usages de la *Rahba* au sein de l'*Agham*, les fonctions transposées au seuil de l'*Agham* et surtout déterminer les nouveaux usages qui lui seront associés (Figure n°55).

Figure n°55 : la *Rahba* : symbole d'ouverture et de sécurité, lieu de cohabitation et de festivités.



A l'origine, la *Rahba* au seuil de l'*Agham* avait comme vocation première son ouverture à tous les habitants des autres *Ighamawen*, la réception de toutes les activités à caractère public (la rencontre avec les hommes des autres *Ighamawens)*, le travail manuel des artisans[30] et le jeu des enfants (Figure n°56).

[30] Les artisans sont d'une facon générale les bijoutiers de *Ouled* Brahim,(leur bijouterie n'est pas d'un fini élégant. Elle consiste surtout en bagues, qui peuvent être recherchées dans le Nord pour leur rusticité, bracelets boursouflés, appelés *débalidjes*, en *kholhkales* larges et génants) et la poterie qui consiste en *kesri* (sert de pétrin dans lequel la famille prend ses repas, en *guelas* (grossier cruchon, pour rafraichir l'eau) en *guedah* (remplace le verre ; en marmites et en tadjines), les *tadaras* (celles à plusieurs fonds ressemblent aux paniers à couture et peuvent avantageusement remplacer ces derniers) et les *tebags* (ustensils de cuisine) (Moussaoui A., 2013).

Figure n°56 : *Akhbou Nathghouni* ; symbole de la pluralité fonctionnelle.

Aménagement de la *Rahba* en amphithéatre



Source : Petit A,(1953)

Rahba, espace de jeu pour enfants



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

La fête d'*El Hadae Akhbou Nathghouni*



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

Ahellil chanté en *Halka*



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

Akhbou Nathghouni, a la particularité d'articuler entre deux échelles ; celle d'être au seuil d'*Agham Sidi* Brahim (du coté nord-est) à l'époque de *Sidi* Othmane et aussi de fonctionner à l'échelle du *Ksa*r suite à la construction du nouveau centre du *Ksar* par *Cheikh Sidi* Moussa. Avec l'évolution du *Ksar* et sa position stratégique par rapport au nouveau centre de Timimoun (articule entre la partie nord et la partie sud du Ksar, entre le quartier de Moulay Tayeb[31] et le quartier des *At* Hamou Zine installés depuis le XV^{ème} siècle à Timimoun), elle est devenue une *Rahba* à l'échelle du *Ksar*, stratégique et articule entre *Rahbetes* Moulay Tayeb, *El Mechouar*, *Souk Sidi* Moussa, *Aghlad N'Takasrit et Aharach*.

[31] Descendant de Moulay Othmane, venu de Ouezane et installé depuis quatorze siècle à Timimoun ; fondateur de la *TarikaTaybiya*, *Kadiria* et *Tijania* à Timimoun.

Figure n°57 : *Akhbou Nathghouni* ; lieu de festivités culturels.

Le *Ahellil*, chanté par les femmes	Le *Ahellil* chanté par les hommes
	
Source : Association « Amis de Timimoun »,(2015)	Source : Association « Amis de Timimoun », (2015)

De nos jours, *Rahbete Akhbou Nathghouni* tire sa révérence de sa proximité de l'*Agham Sidi* Brahim et gagne sa notoriété de son activation des différents usages qu'elle offre aux habitants tels ; la célébration de plusieurs festivités (la tenue de *Ahellil pour les deux catégories :* hommes et femmes) (Figure n° 57), lieu privilégié pour les rassemblements et aussi la célébration du *Baroud de Sidi* Brahim. Transformée en un espace public, de nos jours la *Rahba* d'*Akhbou Nathghouni* est animée par des ambitions culturelles, sociales et commerciales. Elle est un catalyseur de spatialités en ce qu'elle rend visibles les substances sociétales (Lévy P. ; Lussault M., 2003). La visibilité de ces substances sociétales fait que tout objet est à la fois sociétal et spatial et que l'usage du terme socio-spatial devient récurent dans l'interprétation de la relation du *savoir-faire* et le « *savoir vivre* » l'espace.

4-3-3 La *Rahba* au sein des quartiers

L'apparition des *Rahbetes* au sein des entités (quartiers) a accompagné la construction de l'entité *Ksar* donc ; une fois l'unification des populations est devenue concrète autour d'un seul chef qui est l'unificateur et le protecteur du Ksar, des entités en forme de quartiers (sous forme d'ilots) avec des limites bien déterminées ont pris naissance. Les *Rahbetes* au sein de ces différents quartiers vont aussi prendre naissance pour jouer pleinement le rôle d'espaces ouverts aux publics, permettant ainsi l'exercice des différents usages. Ces *Rahbetes*, se

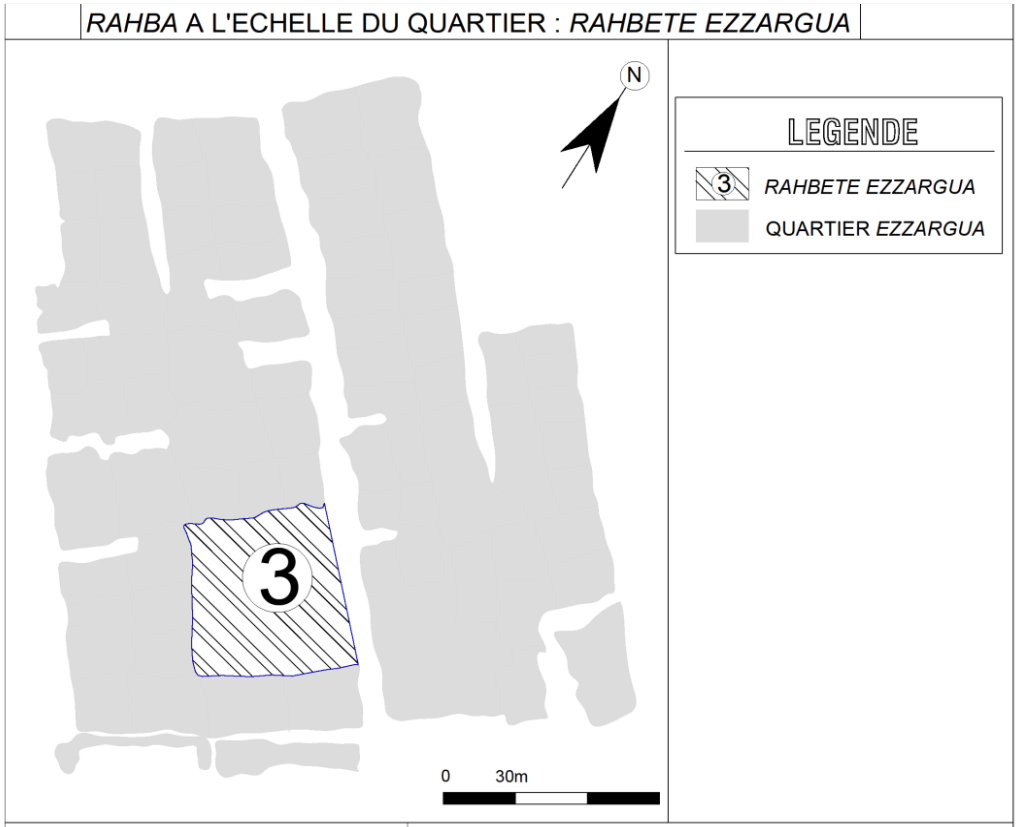
différencient entre elles par les fonctions qu'elles remplissent, l'importance du quartier et son ancienneté.

4-3-3-1 *Rahbete Ezzargua* (Tafriet)

Elle se situe au sein du quartier *Ezzargua* (sa fondation est antérieure à la venue des saints religieux de confession musulmane au sein du Gourara), appelée communément *Rahba* N'*Sidi* Othmane car ; c'est la place du quartier où a séjourné *Sidi* Othman lors de sa venue à Timimoun avant la construction de son propre quartier (*Tadmait*) (Figure n° 58). La *Rahba* est de dimensions réduites, sa relation avec l'extérieur est assurée par un accès en double chicane, elle est propre aux habitants du quartier qui sont exclusivement des hommes de couleur (*Harratins*) et que les blancs (les maitres) ne fréquentent jamais.

Quant à sa morphologie, elle est proche de l'amphithéâtre, on y célèbre l'*Ahellil* tout en permettant aux profanes (*Harratins* et esclaves des autres quartiers) d'y participer à ce chant sacré durant la fête de *Sidi* Othmane. D'après la tradition orale cette pratique de l'*Ahellil* est aussi ancienne que le quartier, elle permettait aux hommes de couleur de s'évader le soir de leur quotidienneté pénible. *« Quand, le soir, notre travail terminé, nous regagnions la maison de nos maîtres. Ces retours étaient joyeux, tous chantaient et riaient* » (Mercadier F-J- G., 1971, 61).

Figure n° 58 : La *Rahba*, un espace de convivialité et d'expression sociale



RahbeteEzzargua



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

Le quartier Ezzargua



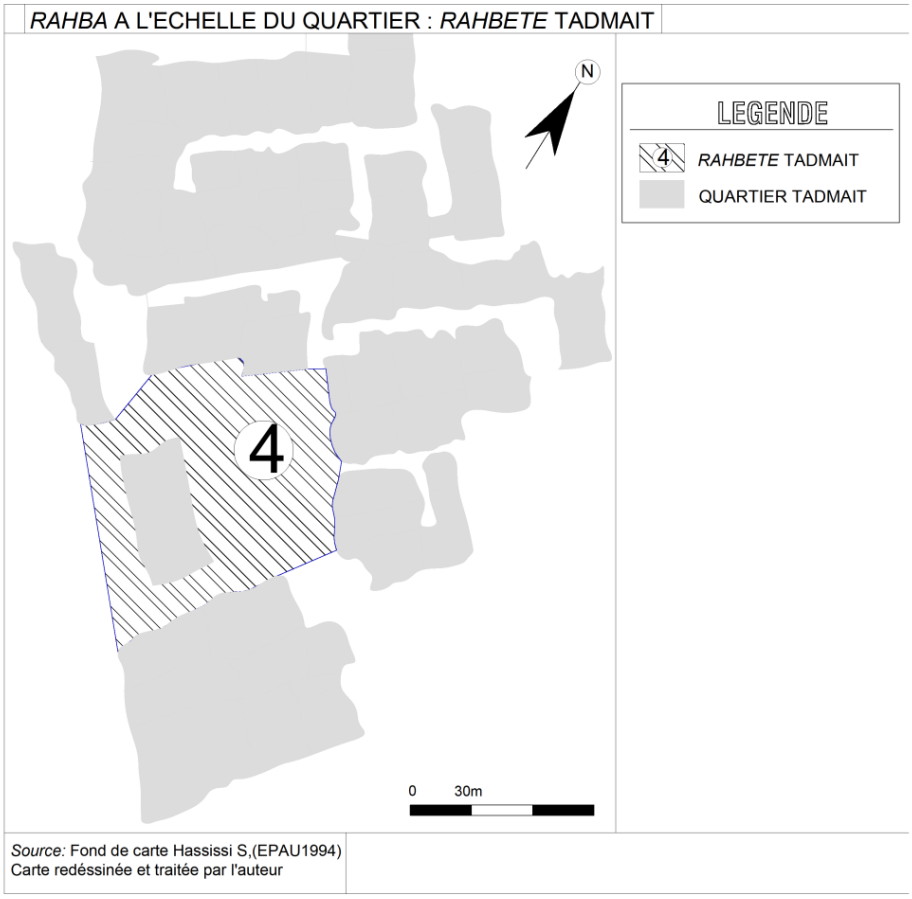
Source : Cliché Moukhenachi S, (2008)

Rahbete Ezzargua, reste jusqu'à nos jours le lieu parfait (vue sa morphologie particulière) pour l'apprentissage et la pratique de l'*Ahellil*, comme elle abrite aussi la *Zaouïa* de *Sidi* Ahmed ou Abd El hey qui s'est installé dans le quartier d'*Ezzargua* plusieurs années après le passage de *Sidi* Othmane par ce dernier (Figure n° 58).

4-3-3-2 *Rahbete* Tadmait

C'est la *Rahba* du quartier de *Sidi* Othmane (fondé vers le XIV siècle avant la fondation du *Ksar* par *Cheikh* Sidi Moussa), elle est de taille très importante, reste facilement accessible par tous les habitants à travers sa grande ouverture. La *Rahba* de *Tadmait* joue aussi les rôles de passage et d'articulation entre la piste inter-*Ksour* et l'ensemble des établissements humains (*Ighamawen* et quartiers) de Timimoun (Figure n° 59). Elle est de forme presque rectangulaire, elle renferme la célébration de la *Hadra*[32] de *Sidi* Ahmed Ou Othmane, une *Ziara* à grande échelle, où tous les habitants du *Ksar* ainsi que ceux des autres *Ksour* y participent (ce qui explique la grande superficie de cette *Rahba*) (Figure n° 59).

Figure n° 59 : *Rahba*, changement de taille et lieu singulier pour la *Hadra*



Elle renferme aussi *Dar Ziara*, la Medersa (*Akabiche*) de *Sidi* Othmane (où l'on apprend le coran et le *Hadith* jusqu'à nos jours) (Voir Figure n°60).

[32]*Hadra* : une fête religieuse célébrée au nom d'un saint chaque année au jour de son deccé.

Figure n° 60 : La *Rahba*, lieu de concentration des équipements

La *Hadra* du *Sbou* de Timimoun



Cliché : Moukhenachi S, (2012)

Mausolée de *Sidi* Othmane



Cliché : Moukhenachi S, (2012)

Akabiche Rahbete Tadmait



Source : Cliché LouafiK, (2006)

Zaouia, Sidi Ahmed ou Othmane



Source : Cliché LouafiK, (2006)

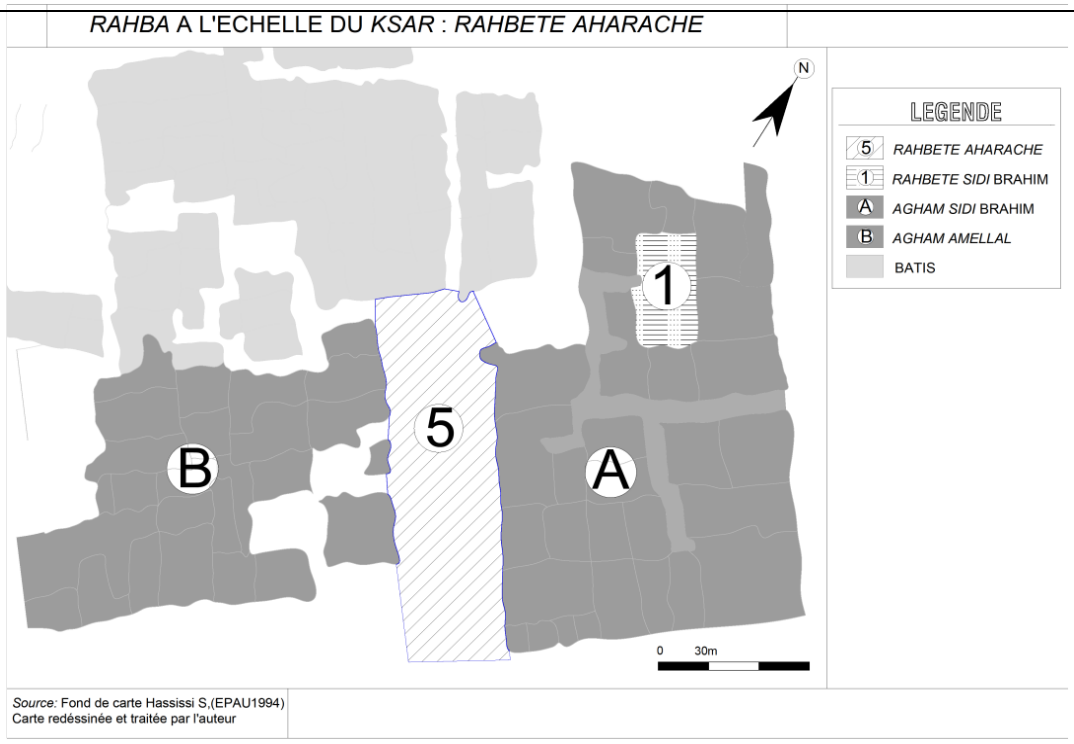
4-3-4- La *Rahba* à l'échelle du *Ksar*

La *Rahba* à l'échelle du *Ksar* matérialise l'espace public par excellence ; ouverte au grand public, accessible depuis les grands axes structurants le *Ksar* et renferme des activités majoritairement commerciales, religieuses et sociales. A ce propos nous avons considéré toutes les *Rahbetes* car ; elles incarnent à l'échelle du *Ksar* les différents rôles que peut jouer la *Rahba*, comme elles présentent des particularités concernant les fonctions qu'elles remplissent.

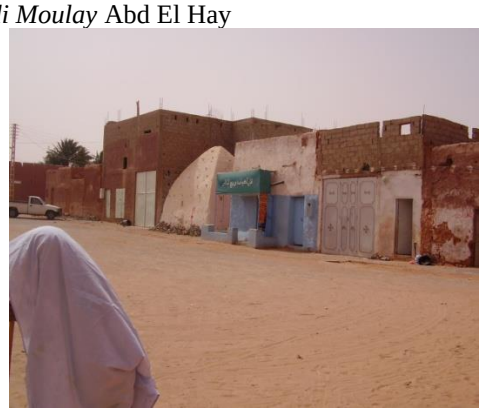
4-3-4-1 *Rahbete Aharach*

C'est une *Rahba* à l'échelle du *Ksar* (Figure n° 61), fait partie des *Rahbetes* qui structurent l'histoire du *Ksar* puisque sa fonction originelle était liée à la forte activité commerciale issue des deux voies caravanières. Une situation avantageuse du point de vue des commodités de l'accessibilité des chameaux et l'entrepôt des marchandises avant d'entreprendre le troc.

Figure n° 61 : *Rahbete Aharach* ; un repère et une articulation entre le *Ksar* et son environnement



Sidi Moulay Abd El Hay



Cliché : Moukhenachi S, (2012)

L'ouverture des commerces sur Aharach



Cliché : Moukhenachi S, (2012)

Elle est en communication avec les éléments structurants le *Ksar* à savoir *Agham sidi* Brahim au nord-ouest, *Agham Amellal* au sud-est et le quartier *El Bali* au nord-est. A travers sa

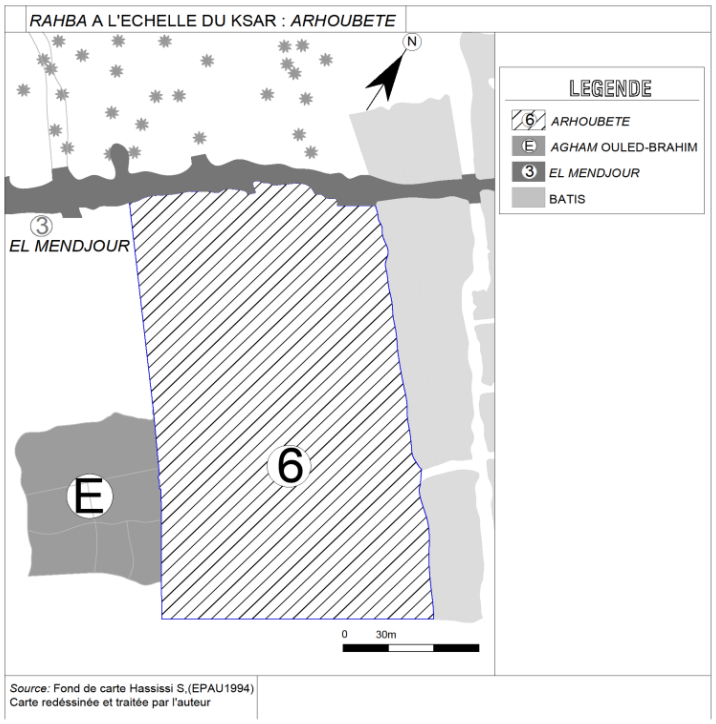
position (entre deux *Ighamawen*), nous pouvons dire qu'elle est aussi ancienne que les *Ighamawen*.

Elle est de forme longitudinale, sa relation avec l'espace extérieur se fait depuis une porte en forme d'arc pour sa mise en valeur. Elle est orientée vers le croisement entre les deux pistes caravanières (Figure n° 61).

4-3-4-2 *Arhoubete* (pluriel de *Rahba*)

C'est une *Rahba* à l'échelle du *Ksar* (Figure n° 62), se situe entre les quartiers *Ezzargua* et *Ouled* Brahim. Située au croisement des deux pistes caravanières (la piste inter Ksour et la voie de l'or).

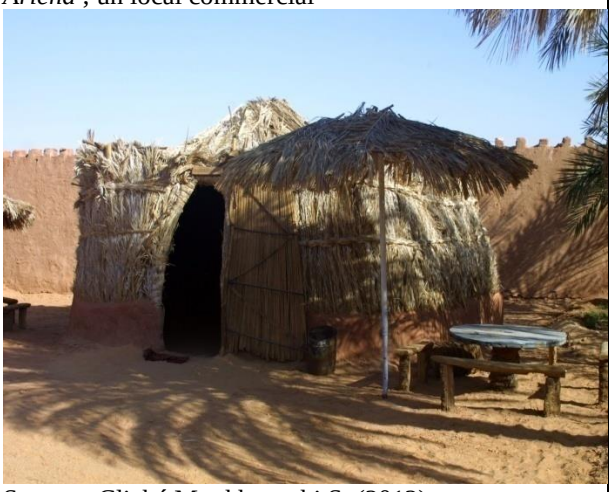
Figure n° 62 :*Arhoubete ;* une échelle d'articulation entre le *Ksar* et son territoire



Arhoubete est constituée principalement d'une succession de boutiques (autrefois *Arichettes*, voir figure n°63*)* pour le commerce de détail. L'exercice de ce commerce est journalier, il est assuré par les habitants du *Ksar* et la *Rahba* reste exclusivement masculine. *Arhoubete* est de forme longitudinale (Figure n° 62) et est accessible par deux portes ; la porte du nord-est (celle de *Sidi* Othmane) à travers laquelle on accueille les mariées et celle du sud-ouestqui sert jusqu'à nos jours à la sortie des morts (Figure n° 63). Elle articule aussi entre l'ensemble du *Ksar* (depuis *El Mendjour*) et la *Rahba* d'El *Hadra* qui constitue le point de

départ de la procession du *Baroud* lors de la fête du *Sbou*[33].Au niveau de *Arhoubet*e on célébrait deux grandes fêtes à échelle régionale ; celle de *Sidi* Othmane et celle de *Ma* M'liha (une fête animée exclusivement par les noirs et dans laquelle on peut danser avant les paroles) à l'échelle du *Ksar*. Ces deux *Rahbetes* (*Arhoubete* et *Aharach*) assuraient la mouvance commerciale car sont à mi-chemin depuis la porte du Soudan (symbole de l'axe Nord-Sud) comme elles se trouvent désormais dans une meilleure continuité spatiale avec l'axe *El Mendjour* qui longe la totalité du *Ksar*. Elles se distinguent par leur autonomie par rapport à l'ensemble du *Ksar*, mais restent dépendantes des deux pistes caravanières pour les échanges avec le monde extérieur.

Figure n° 63 : Le marquage matériel des espaces ; un symbole d'identification

Aricha ; un local commercial	Porte Nord-Est d'*Arhoubete*
	
Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)	Source : Cliché MoukhenachiS, (2012)

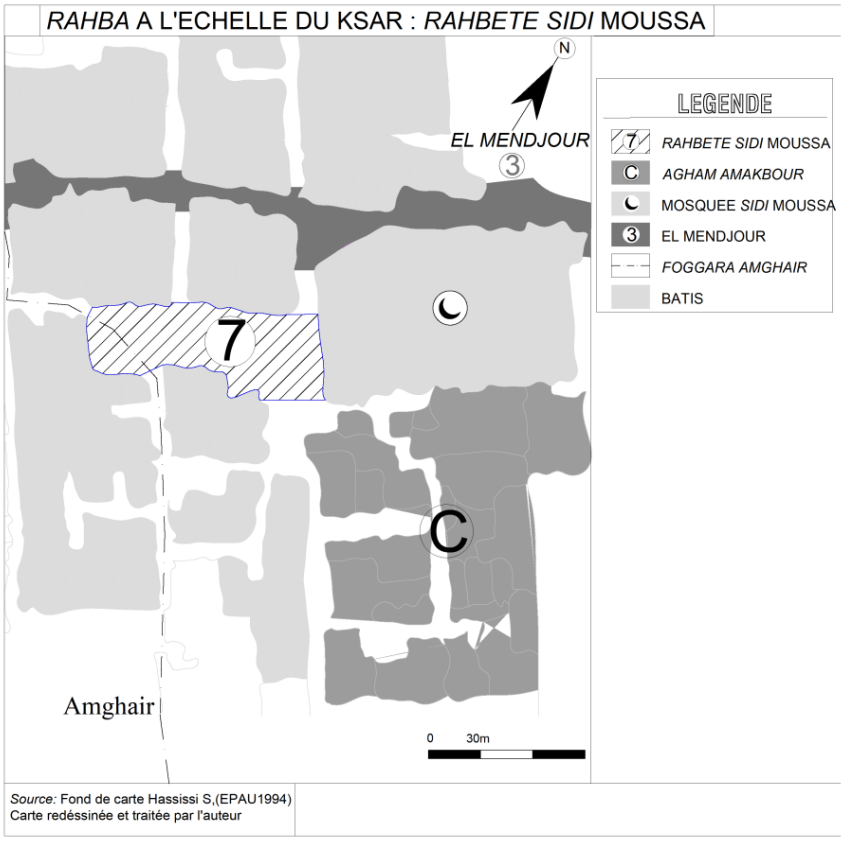
4.3.4.3 *Rahbete Souk Sidi* Moussa

Cette *Rahba* est associée au *Souk* nouvellement installé par *Cheikh Sidi* Moussa (à la place de l'ancien marché, installé en plein cœur de la palmeraie) (figure n°64) qui voulait le

[33] Le *Sbou* est un rite vécu par les *ksouriens*, une fête qui draine chaque année vers *Zaouiate* (tombeau) *Sidi El Hadj* Belkacem des pèlerins venus de divers *ksour* du Gourara. *Sidi El Hadj* Belkacem était chargé de l'organisation de la célébration de la nativité du prophète, en préparant un repas que ses disciples ont perpétué la fête par la suite. Cette fête célébrant la naissance du prophète (sssl), (est la quatrième après celle de la rupture du jeune, du sacrifice et d'achoura), elle est le résultat d'un long parcours inauguré selon Brunchwing par les ayyubides au XIII siècle, accepté peu à peu par les Berbères (Bellil R., 2005).
Sur cette fête vont se greffer tous les cultes des walis locaux du Gourara. Durant 18 jours et 17 nuits, la fête se déplace pour toucher toute la région et toutes les tribus. Elle suit un protocole strict, inscrit dans l'espace par des parcours que doivent suivre les différents groupes où chacun met en évidence sa région, son territoire, son art culinaire et son artisanat. Le *Sbou* est l'occasion de renforcer les liens communautaires de solidarité entre les différents Ksour et tribus de la région. Il est aussi construction et affirmation d'une identité territorialisée.

rapprocher du centre d'habitation (le *Ksar*) et en faire une centralité commerciale culturelle et religieuse à travers le*Souk*, la place et la mosquée (figure n°64).

Figure n°64 : La *Rahba*, un articulateur entre les différents espaces du *Ksar*



Mosquée de *Souk Sidi* Moussa



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

Place *Souk Sidi* Moussa



Source : Cliché Moukhenachi S, (2012)

Rahbete Souk Sidi Moussa est aussi adjacente à la mosquée appelée communément '*Tamesguida Tamkent*' (agrandit les années 1940, pour contenir plus de fidèles) ; où l'on faisait régulièrement la prière du vendredi à l'échelle du *Ksar*.

Sa position stratégique, sa texture et sa couleur blanche font d'elle un repère à l'échelle du *Ksar*. Quant à sa morphologie, elle est le résultat formel d'extension progressive du cadre bâti sur son espace préalable. Actuellement la *Rahba* demeure un espace de rencontres (Figure n°65) vu l'existence d'un nouveau marché plut haut au centre-ville sur le plateau, implanté par les colons.Après vérification de la marchandise à *Aharach*, les échanges commerciaux se faisaient à *Rahbete Souk Sidi* Moussa. Le *Souk* est à vocation hebdomadaire (se tenait le jeudi, généralement pour la laine, les dattes, le blé, les légumes et les grains) et aussi quotidienne (vannerie, tapisserie, bijouterie ; où l'on permettait aussi aux forgerons Touareg mobiles d'exercer leurs taches sur place).

L'avènement culturel le plus important, en plus du religieux (mosquée *Sidi* Moussa) et commerciale (vente et échanges commerciaux) est celui de la commémoration de la semaine de la naissance du prophète ''*Sbou Mouloud Nabawi*'' (figure n°65). C'est une manifestation à l'échelle territoriale et Timimoun en est l'étape la plus importante. Les espaces urbains les plus importants du *Ksar* deviennent le théâtre de manifestations folkloriques (*Baroud,* chants…) et mystiques (blanchissement des murs aux axes les plus importants. L'axe *El Mednjour* est l'itinéraire incontestable du passage des troupes).

Figure n° 65 : *Rahbete Souk Sidi* Moussa ; une cohésion sociale et spatiale

Rahba; espace de rencontres



Source : Cliché Moukhenachi, S. (2012)

Karkabou à *Souk* Sidi Moussa



Source : Cliché Moukhenachi, S. (2012)

Ces trois éléments (mosquée, *Souk et Rahba*) deviennent indissociables dans le fonctionnement du *Ksar* de Timimoun et acquièrent une importance particulière au près des habitants et sont toujours considérés conjointement dans leurs gestions.

De par leurs importances fonctionnelle et symbolique, ces trois espaces (place, *souk* et mosquée) occupent une position stratégique par rapport au *Ksar* (se trouvent à l'intersection du *Mendjour* et du parcours d'*Aghlad N'Taksrit* qui assurent également l'articulation de *Rahbete Souk Sidi* Moussa et *Rahbete Tadmait*), comme ils articulent entre trois événements (*Agham Amakbour*, *Agham Amellal* et *Agham Sidi* Brahim) importants dans la structuration du territoire et aussi dans la construction du futur centre de Timimoun.

A travers cette trilogie ; *Souk*, *Rahba*, et mosquée, *Sidi* Moussa cherche à construire un lien social par une stratégie de projets fédérateurs et progressifs qui s'appuie sur l'adhésion et la contribution des habitants du future *Ksar*. L'idée était de créer le centre qui va relier les quartiers et de fédérer tout un réseau d'espaces publics qui s'articulent à la trilogie de *souk Sidi* Moussa. Cet espace évoque des temps de conception ancestraux et distincts, il désigne alors un lieu dont les dimensions temporelles échappent à la durée de vie de l'individu et se réfère à la mémoire rapportée par les autres générations.

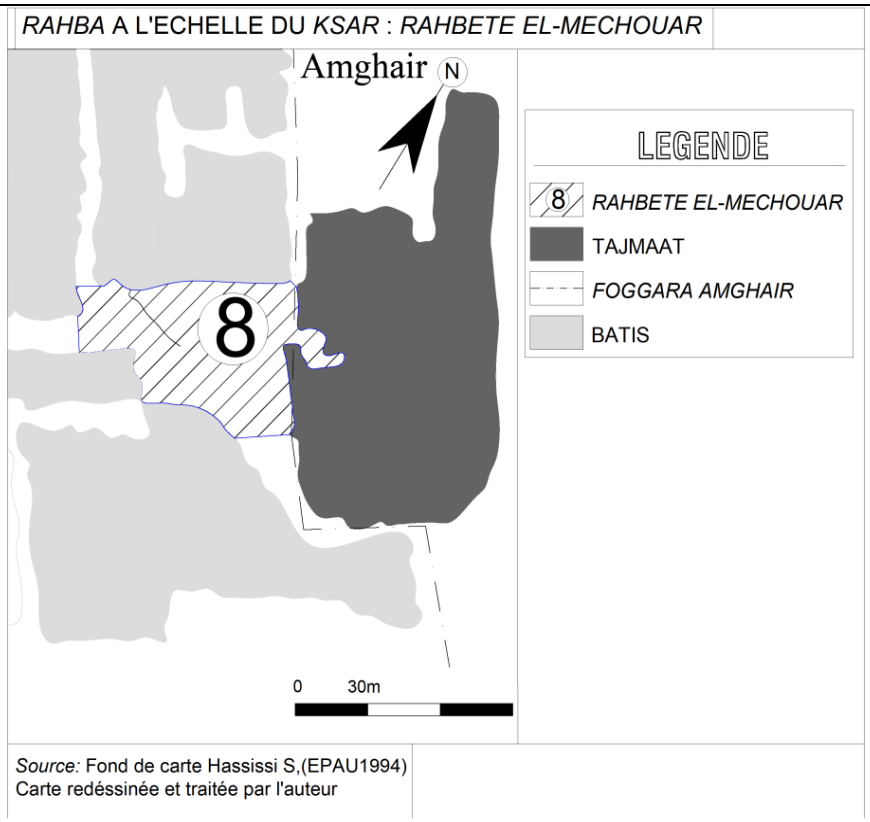
4.3.4.4 *Rahbete El Mechouar*

El Mechouar (délibération), la place porte le nom du quartier *El Mechouar* (qui veut dire palais haut, ou bien cité haute, avec une muraille tout autour). La *Rahba* est située dans la partie basse du centre de Timimoun, elle représente le siège de *Tadjemaat* (assemblée des sages représentant les groupes sociaux habitants le *Ksar*) où l'on délibère sur toutes les questions (politiques, économiques et sociales) relatives à la communauté.

Sa situation au bas de la partie rocheuse du talus a imposé sa morphologie spécifique (configuration triangulaire, singulière dans le *Ksar*), qui est le résultat de la géométrie régulière du parcellaire en bas avec la géométrie fractale de la topographie en haut (Figure n° : 66).La création de *Rahbete El Mechouar*, vient consolider l'idée d'articuler l'ensemble des quartiers par le biais d'espaces ouverts aux publics, articuler aussi entre les différentes *Rahbetes* (*Aghlag N'Takasrit, Tadmait, Souk Sidi* Moussa et *Akhbou Nathghouni*) et renforcer la structuration de l'axe qui mène vers *Souk Sidi* Moussa.

Quant à la relation de la *Rahba* avec l'espace extérieur (piste inter-Ksour) linéaire, elle se fait à travers la double chicane, mais reste facilement accessible depuis l'intérieur à savoir les autres *Rahbetes* de même échelle.

Figure n° 66 : La *Rahba ;* une configuration spéciale pour des événements authentiques



La Place El Mechouar



Source : Moukhenachi S, (2006)

Procession diurne du Baroud du *Sbou*



Source : Moukhenachi S, (2006)

La célébration de la fête du *Baroud* lors du *Sbou* (septième jour de la naissance du prophète sssl) du *Mouloud*, fait d'elle un espace public par excellence à l'échelle du Ksar (Figure n° 66). Cette fête est nocturne, mixte, hommes et femmes peuvent y assister tout en restant séparés, afin d'assister à la clôture du *Sbou* avec une grande cérémonie de *Baroud*.

C'est aussi l'une des rares *Rahbetes* qui va abriter par la suite (période coloniale) la maison du Caïd, avec une paroi percée d'une ouverture permettant au Caïd de participer à la fête à travers cette ouverture, et abritera les réunions tenues par le Caïd avec les notables (le matin autour d'un casse-croute, et l'après-midi autour d'un thé).

4-3-4-5 *Rahbete Aghlad N'Takasrit*

Appelée aussi *Rahbete Sidi* Othman ou bien *Rahbete Sidi* Moulay Ettayab relativement aux deux saints où ; *Sidi* Moulay Ettayeb El Ouezani[34] (héritier et descendant de *Sidi* Othmane) s'est installé depuis quatorze siècles à Timimoun, s'est construit une maison à proximité de la *Rahba* pour être à proximité du quartier de Tadmait et de *Sidi* Othman.

Rahbete Aghlad N'Takasrit est aussi ancienne que l'établissement de la *Foggara Amghair*, car contient les bouches d'aération de la *Foggara* (donc un premier rôle à caractère fonctionnel). Elle est limitée par *Agham Sidi* Brahim (sud- est), *El Djahf* (nord- est) et le quartier de *Tadmait* (nord-ouest) (figure n° 67).

Cette dernière est de forme rectangulaire (figure n° 67), elle protège le *Ksar* des ruissèlements des eaux pluviales, comme elle renferme l'exposition et la vente des travaux manuels des artisans (agriculture, vannerie, …, etc) durant les mois de mars et d'avril. On y célèbre aussi la *Ziara* de Moulay Tayeb, avec sa *Hadra*[35] qui se tient entre *Agham Sidi* Brahim et *El djehf*.

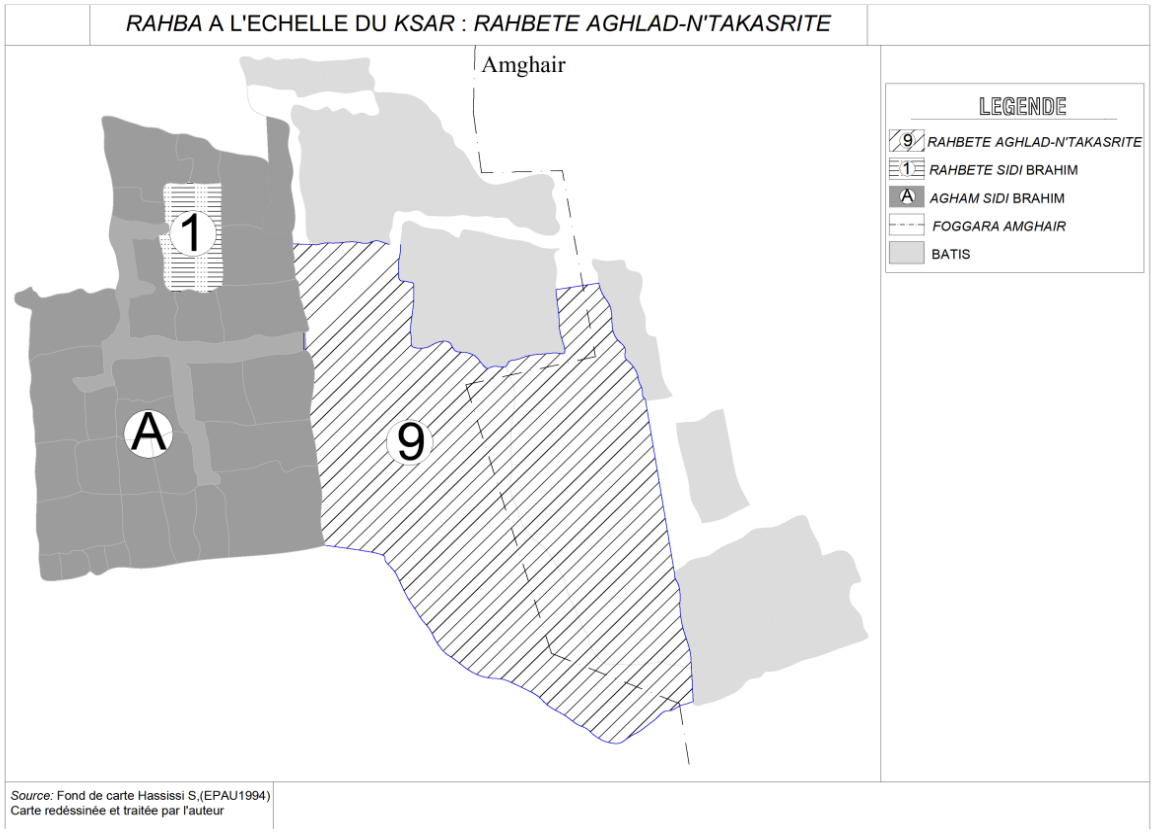
Par la suite et pendant la période de construction du centre de Timimoun, la *Rahba* s'est transformée en une carrière d'extraction de la terre (profonde de 7 m environ), remblayée les années soixante-dix avec les déblais effectués lors de la construction du siège de la Daïra de Timimoun.

A partir de l'année 2010, *Rahbete* d'*Aghlad N'Takasrit* reçoit la fête du *Baroud* transposée depuis *El Mechouar* (lieu originel de cette fête), à cause de l'exigüité du lieu et le nombre croissant des participants à cette fête. La *Rahba* reste ouverte au grand public par la multiplication de ses accès qui lui assurent passages-connexion, commerce-festivités.

[34] *Mouley* Tayeb El Ouezani, fidèle de la *Tarika Taybiya* et le premier à l'avoir installée à Timimoun, après la *Tarika Kadiria et Tijania*.

[35] *Hadra* : la fête religieuse qui se tient au nom d'un saint et dans laquelle, on lit le coran, la totalité ou bien une partie (le ¼, le ½ ou bien le 1/3), comme on prépare à manger à tous les participants de la fête et les habitants du quartier.

Figure n°67 : La *Rahba*; une ouverture sur le territoire et une dynamique plurifonctionnelle



RahbeteAghladN'Takasrit



Source : Moukhenachi S, (2012)

AghladN'Takasrit



Source : Moukhenachi S, (2012)

CONCLUSION

A travers l'évolution historique et spatiale du *Ksar* de Timimoun (avec des formes compactes, de couleur terre, au sein d'un espace vert ; la palmeraie) nous voulions déterminer les relations qui puissent exister entre l'individu, la société et l'espace. Cette évolution historique et spatiale des différents lieux du *Ksar* nous a permis de lire et de comprendre la haute qualité de vie dont les *Ksouriens* jouissaient, la construction de la société, son implantation dans les lieux, sa familiarisation avec et la construction de tout un territoire : le *Ksar*. Le *Ksar*, cet établissement humain, devient alors la matérialisation des traditions, des valeurs culturelles et cultuelles et aussi des conditions climatiques du milieu aride, dont les *Ksourien* dépendent de l'histoire du lieu et tissent de fortes relations avec l'ensemble des éléments.

Ces relations à l'espace et particulièrement celles qui peuvent exister entre les individus et les *Rahbetes* (à caractère public, semi public ou privé, quelque soient leur échelle d'appartenance), en plus d'être substantielles, elles sont existentielles car permettent aux individus à travers leur temporalité de décrire leur formation, fonctionnement et leur vocation. Comme, elles se particularisent aussi par leur morphologie où chaque lieu détient sa propre spécificité et sa configuration physique qui impactent les usages appropriés à chaque *Rahba*.

Cette première approche sera complétée ensuite par des descriptions directement issues des observations menées durant diverses périodes de l'année, de la semaine et de la journée (voir chapitre 7) afin d'expliquer l'attachement à telle ou telle *Rahba*, les usages qu'en font les habitants de ces dernières et les changements ou modifications qu'ils ont apporté pour y vivre et pratiquer leur *savoir vivre*, en tant que fonctionnement au quotidien par les pratiques des espaces communs ouverts au public. Selon Mahrour K, (1993), la forme répond à un principe d'organicité avec diverses échelles d'appropriation de l'environnement : l'échelle de l'édifice (habitation ou édifice public), l'échelle de l'unité urbaine (l'îlot), l'échelle de la cité (*ksar*) et l'échelle du territoire. Et pour pouvoir initier une intervention à n'importe quelle échelle, il faut d'abord lire et comprendre la grammaire de ces différentes spatialités et territorialités.

CHAPITRE 5

LA CONSTRUCTION DU VILLAGE DE TIMIMOUN DURANT LA PERIODE COLONIALE ; UNE PERCEPTION POLITICO-MILITAIRE

Introduction

Etudier la ville de Timimoun pendant la période coloniale, une phase aussi importante que la précédente (chapitre 04, partie 2), nous permettra de rendre compte du changement majeur dans la perception des territoires, les modes d'organisation et d'usages de l'espace, la mesure et la gestion du temps, les moyens de communication et d'échange, et les conséquences décisives sur la logique de la reproduction sociale, sur le code socioculturel qui spécifie le groupe, et son identité même, dû à l'imposition d'un nouvel ordre militaire, politique et social.

De fait, le colonialisme français en Algérie n'est pas une première, c'est une nouvelle occupation étrangère rejetée une fois encore par la société autochtone du fait que tout le long de sa présence, il a imposé à l'Algérie un processus complexe d'assimilation à la modernité dont les aspects négatifs dus à une rupture décisive se manifestent au plan socio-historique. Ces éléments nous permettront de saisir dans un autre contexte et dans d'autres conditions la notion d'urbanité, le changement de sens qu'elle acquerra en fonction des nouveaux territoires, des transformations de l'espace indigène, des mentalités (perceptions), des moyens matériels et des techniques utilisées.

De notre part, aborder le territoire de Timimoun sous l'occupation française nous impose la lecture des territoires sahariens et précisément ceux du sud-ouest algérien (Naama, Bechar, Adrar et Tindouf) vu les relations étroites entre ces territoires et la ville de Timimoun, sur un plan géographique, climatique, social, spatial et architectural. Par souci de préserver cette unité spatiale et diachronique de ces territoires nous effectuerons dans notre lecture un aller-retour entre le général et le particulier des différentes phases de croissance des territoires du sud-ouest depuis 1830 à 1900 (phase de découverte, de reconnaissance et d'occupation militaire de ces territoires). Ensuite nous aborderons ceux (les territoires) de Timimoun de 1900 à 1957 (phase de construction de la ville au sein d'une politique générale d'organisation des territoires du Sud sur un plan administratif, militaire et urbanistique).

Afin de comprendre cette notion d'urbanité chez les nouveaux occupants du Sahara et particulièrement à Timimoun et en se basant sur les travaux de Souami. T (1999), nous avons

opté pour cette périodisation (1930-1900 et 1900-1957) dans l'occupation de ces territoires du sud, car ces derniers ont subi en matière de politique de gestion un traitement différent de ceux des territoires du nord qui a produit à son tour une organisation spatiale particulière et un comportement spécifique avec la population saharienne. Ces deux éléments seront mieux élaborés et définis à travers la lecture de l'intervention militaire au sein du Touat-Gourara et par la même celle de la ville de Timimoun.

5-1- Le Sahara entre 1830 - 1900 ; découverte et reconnaissance de ces territoires

Parler du Sahara et sa représentation chez les colons nous amène en premier lieu à étudier les perceptions et les interprétations que les colons se sont faits de ces territoires (les étendues, les limites, les reliefs, et les habitants) et subséquemment le sens de développement qu'ils ont accordé à ces contrées. La période 1830-1900, présente en elle trois périodes historiques de perception du Sahara où ; la première concerne les années 1830-1845, la deuxième celle de 1845 à 1880 et la troisième s'étend de 1880 à 1900 (SHAT 1 H 998).

5-1-1 1830-1845 ; ou la négligence des territoires du sud

Lors de la pénétration française en Algérie et de leur découverte de la plage Sidi-Ferruch un matin du 14 juin 1830, les Français ignorent pratiquement tout de la contrée où ils vont débarquer. Certains imaginent un pays de cocagne où zèbres et chameaux gambadent en liberté, d'autres ne voient qu'un rocher stérile malsain, peuplé de bêtes féroces et beaucoup pensent que le désert commence aux portes même d'Alger au-delà d'une mince bande littorale.

En cette période, les Français ignorent à peu près tout du Sahara et, jusqu'au milieu du siècle, ils se sont contentés des renseignements fournis par les indigènes. La France négligeait ces territoires du sud de l'Algérie durant la période 1830-1845, car ils n'étaient d'aucun intérêt pour elle, et n'évoquaient qu'une immense plaine de sables brûlants, complètement privée d'eau, de végétation et d'habitants. Ils imaginaient plusieurs étendues très vastes, vides d'habitants et certaines même, jamais parcourues par l'homme (SHAT 1 H 1032).

Mais Lorsqu'elle décide de rester en Afrique (suite à l'acquisition de plusieurs colonies) les autorités (ne pouvant demeurer dans un flou géographique) décident alors de fournir aux militaires et aux premiers colons un minimum de renseignements pratiques.

C'est alors que l'on charge les officiers de l'état-major attachés aux colonnes militaires de la reconnaissance topographique, ethnographique et surtout cartographique de ces territoires.

Par la suite, entre 1840-1844 une commission scientifique pluridisciplinaire explore en tous sens le pays et dresse le premier panorama complet des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. C'est alors que les limites du désert algérien ne cessent d'être repoussées vers le sud et avec l'occupation de Biskra en 1844 les compatriotes entrent en contact pour la première fois avec le vrai Sahara.

La pénétration vers le grand sud ne commence qu'après 1850 tout en considérant le désert autant qu'obstacle à vaincre qu'un espace à occuper. Le maréchal Randon, qui rêve d'établir des relations commerciales avec le Soudan, envoie des colonnes militaires à la fois vers le Touat et vers Ghadamès pour exploration tout en se basant sur les travaux de géographie saharienne d'Henri Duveyrier qui visite le Tassili des Ajjer, El-Goléa, Ghat, le Fezzan et décrit le Hoggar sans l'avoir vu. Pour Malte-Brun Victor, (1987,), géographe officiel de Napoléon « *Le grand désert du nord-ouest de l'Afrique semble être un plateau peu élevé ... couvert de sables mouvants parsemé de quelques collines rocailleuses et de quelques vallons où l'eau rassemblée nourrit des arbrisseaux épineux et de l'herbe ... Les collines de sable souvent transportées par le vent sont rangées en lignes semblables aux flots d'une mer. Dans ce milieu hostile les Arabes et les Maures vivent sous des tentes. Là, hommes, femmes, enfants, chevaux, chameaux et autres animaux restent ensemble pêle-mêle et sous le même abri ... Ils se nourrissent de millet de maïs de dattes et de gomme…* ».

Afin d'apprivoiser ces contrés le général Daumas[1] directeur des affaires indigènes sous Bugeaud[2] et créateur des Bureaux arabes, pendant deux ans interroge patiemment les voyageurs qui fréquentent le Sahara ; marchands, chefs de caravanes, des gens de Biskra, des marchands de Bou-Saada et du Mzab, des habitants de Touggourt, des Chaamba des *Ouled*-Naïl sans parler des pèlerins de La Mecque passant par Alger. Par la suite, ils découvrent qu'entre ces espaces totalement vides, certains lieux sont habités (occupés) temporairement

[1] Pendant ces enquêtes le secrétaire Ausne de Chancel prenait des notes et le capitaine Gaboriaud portait les renseignements sur une carte. Le résultat de ces patientes investigations est Le Sahara algérien tel décrit en 1845.

[2] « *Le maréchal Bugeaud est envoyé en Algérie avec mission de la conquérir et de la coloniser, et l'illustre maréchal, justifiant sa noble devise : écraser la grande insurrection suscitée par Abd-el-Kader, remporter sur le Maroc la victoire d'Isly, et entrouvrir les sud, entamer la Grande Kabylie, tracer des routes et fonder des villages* » (Ribourt M., 1859).

ou en permanence (toute notion de densité n'a aucun sens au Sahara) (SHAT 1 H 2619). Et que les étendues occupées sont peuplées par des nomades. (Casimir Sergy. In Souami. T 1999) : « *Qui dit en effet –Saharien- dit nomade du désert ; Homme sobre, indépendant, ne supportant ni le fouge d'un maître, ni le fouge du travail, ni même le fouge d'une propriété. L'idée du saharien s'allie mal, semble t-il de prime abord, à l'idée de troupe*. ». Casimir Sergy In Souami. T (1999), décrit aussi la notion de troupe comme étant « *cohésion, discipline et exercice, c'est-à-dire travail. Et le seul point commun dans ces deux idées, est celui du combat, de la lutte. Car, pour les colons le Saharien lutte pour subvenir à sa vie matérielle, parer à la défense personnelle ; la troupe pour l'existence, la défense, la prédominance de la patrie qui l'organise ou du maitre qui la loue. Et si nous voyons le nomade, trop faible seul, se grouper pour former une troupe (une Harka) capable de venger une offense, ou d'assurer l'existence plus longtemps, plus follement par une importante razzia, dès que le but est atteint, tout ce qui caractérise la troupe disparait ; chef, cohésion, discipline, rassemblement ; chacun retourne à sa tente et souvent le frère d'armes de la veille devient l'ennemi du lendemain* » (SHAT 1 H 1032)

Durant la période (1830-1880) de la colonisation française les militaires concentraient leurs efforts à la sécurisation des territoires et des militaires eux-mêmes[3]. D'ailleurs que ce soit pour les territoires du Nord ou ceux du Sud, le colonisateur ne se souciait même pas des conditions de vie des habitants (indigènes)[4]. Il considérait ces populations comme « *race inférieure* » et que la vertueuse obligation « *humanitaire* » de l'impérialisme en tant que « race supérieure » devait prendre en charge la « race inférieure » (Ferry J., 1897).

Les rapports engagés par les militaires avec les habitants des territoires du sud en cette première phase étaient très superficiels, et la tribu est restée toujours sous l'autorité de la *Djemaa*, qui ne pouvait exercer son pouvoir en dehors des limites du Sahara, qui ne sont même pas encore définies.

[3] Une première priorité confirmée par Bugeaud en 1841 en tant que gouverneur : « *Je place en première ligne notre domination sur les Arabes, sans laquelle il n'y a ni sécurité pour la population européenne ni progrès en colonisation, en deuxième ligne, le gouvernement et l'administration des Arabes* » (Tailliart CH., 1925, 16).

[4] Le lieutenant Champault écrivait : « *installés par la force des choses dans le Gourara, le Touat et le Tidikelt, nous ne pouvons songer à en partir. L'opinion qui prédomine actuellement est toute coloniale. Nous devons donc chercher à occuper la région des oasis sahariennes le plus économiquement possible, et, laissant les habitants végéter (dépérir) dans leur crasse, à pourvoir aux seuls besoins des quelques militaires français qui ont le courage de rester dans ce pays pour le garder et protéger le drapeau de la France* » (Souami T., 1999, 44).

5-1-2 1845-1880 ; Le Sahara un territoire militaire

En 1845, le traité du 18 Mars 1845 entre la France et le Maroc, fixe les frontières entre les deux états, concernant uniquement la partie Tellienne jusqu'au col dit Téniet Sassy, située au Nord-Ouest du Chott Gharbi, et qu'au sud de ce point, le traité défini le Sahara comme étant à tout le monde, appartient aux populations (algérienne et marocaine) qui l'habitent, sans reconnaissance aucune de l'autorité effective, et de limites territoriales. Chaque gouvernement restant d'ailleurs maitre dans ses *Ksour* et libre d'aller exercer ses droits royaux sur ses nomades, aux points du Sahara où ils se trouveront (SHAT 1 H 998).

Mais ce traité (18 Mars 1845), n'est pas resté sans contestations, car divers gouverneurs généraux, qui se succédèrent en Algérie, n'ont cessé de protester plus ou moins énergiquement pour obtenir du département des affaires étrangères une révision de ce document diplomatique afin de dresser une limite territoriale séparative des deux Etats ainsi que la prise en charge effective du Sahara et sa réorganisation (Figure n° 68). Par la suite, les deux propositions ont été étudiées dans une note spéciale (SHAT 1H 998) présentée au conseil supérieur, aux généraux commandant les divisions et admise à l'unanimité par le conseil supérieur du gouvernement pour :

* Réduire le désordre avéré dans ces territoires dû à l'abandon des établissements humains (Ksour) dans la dépendance des nomades, sans distinction de nationalité et sans obéissance à toute action gouvernementale, qui fait que toute intervention dans ces derniers exige beaucoup de dépenses sans résultats escomptés[5].

* Rester maitre sur ces territoires (dénommés depuis longtemps le Sahara Marocain) et aussi pouvoir promener les colonnes aussi loin que possible, afin de contrer les marabouts et les des nomades pillards (sans nationalité et sans lien politique, mais serviteurs religieux de sa Majesté Chérifienne), qui parcourent notre Sahara algérien et soutirent des impôts à nos populations sous prétexte de redevances religieuses qu'ils savent faire réclamer par la force et

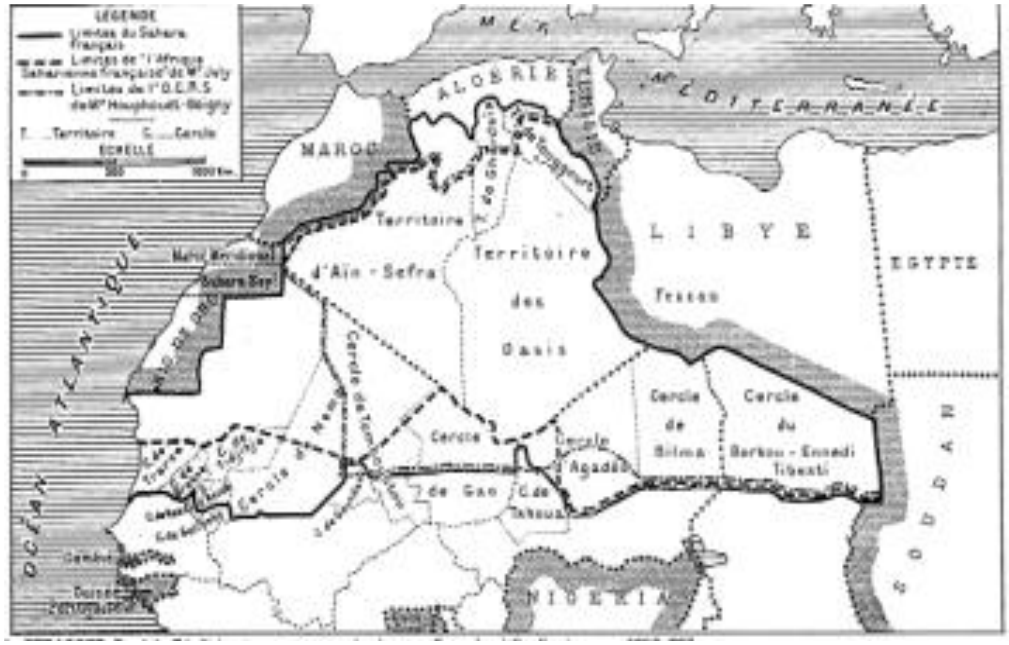
[5] Toutes les expéditions dirigées depuis 1864, dans la région des *Ksour*, et plus loin, en 1870, sur l'Oued-Guir ont toutes consommé des sommes considérables, mais sans atteindre l'objectif (maitrise des territoires et contrôle des populations) visé, car les tribus nomades du Sud-ouest se décomposent et se dispersent par fractions, et les Ksouriens, donnent ouvertement accès dans leurs murs à nos dissidents, *Ouled-Sidi*-Cheikh-et autres, dont ils adoptent volontiers les idées d'indépendance (SHAT 1 H 998). Dans ce but M. le Général commandant la division d'Oran propose l'installation, dans la région des *Ksour*, d'un poste permanent en un point convenablement choisi. *« Il ne s'agit plus, en effet, de créer un simple pied à terre ou une maison de commandement dans son enceinte bastionnée, caserne, hôpital, magasin, citernes etc,.., et tout ce qu'il faut pour résister à une agression armée. Les officiers qui seront placés sur ce point devront, en effet, rester à leur poste, quelques soit les difficultés qu'ils rencontrent ; il faut donc qu'ils puissent se défendre sur place, résister pendant des mois si c'est nécessaire, et maintenir à l'abri de toute insulte le drapeau de la France que nous allons planter dans l'extrême Sud-ouest »*(SHAT 1 H 998) .

la violence quand le fanatisme religieux ne les leur donne pas volontairement (SHAT 1H 998).

* Eviter que ces territoires sahariens ne se transforment en berceau des émeutes et des résistances. En effet, différentes révoltes secouaient l'Algérie depuis le début de l'occupation (Abd el-Kader 1833, El Mokrani 1870, Bou Amama 1881) contre l'occupation étrangère.

* Sécuriser les voies (une proposition survenue vers 1850, pour l'installation de postes[6] de contrôle) menant vers le Soudan, particulièrement vers les colonies françaises au centre de l'Afrique, et contrôler les routes commerciales qui traversaient ce vaste territoire, porteur de richesses.

Figure n° 68 : Carte de regroupement des territoires sahariens français.



Source : Bourgeot A, (2000)

[6] L'installation de postes militaires, doit assurer la sécurité le plus possible vers l'Ouest, car plus cette sécurité s'étendra loin, plus l'affluence des caravanes du Tafilalet et de Figuig se verront sur les marchés du Tell. « *Notre installation dans la région des Ksour doit avoir aussi pour but de nous rendre absolument maitre du chemin de Figuig, centre principale des influences maraboutiques qui nous sont les plus hostiles, et surtout de nous assurer en tous temps, l'accès de la vallée de Zouzfana qui se prolongeant jusqu'au Tidikelt et au-delà par l'oued M'Saoura, est un des tracés indiqués pour l'établissement d'un des tronçons du chemin de fer de Transsaharien* » Le Général commandant de la division d'Oran Cérez M, cité par Souami T (1999, p 45).

Toutes ces raisons ont contribué à la promulgation de l'article (14 de la loi du 16 juin 1851)[7], considérant les territoires du sud comme territoires militaires, par opposition aux territoires du nord (Tell), qui seront considérés territoires civils (Figure n° 68).

5-1-2-1 Description de ces territoires ; un nouveau regard

L'apprivoisement de ces territoires laisse tout le monde dire que cette vaste contrée (Sahara) aux limites indécises autrefois, renferme des chaines de montagnes dont certaines atteignent jusqu'à 2500 mètres, de larges plateaux, de nombreuses vallées, dont quelques-unes très bien arrosée, et par conséquent très riches en pâturage, des forêts, des cours d'eau à ciel ouvert, et des nappes d'eau souterraines, qui ont permis de creuser des puits nombreux le long de toutes les routes commerciales coupant dans diverses directions le prétendu « *grand désert* », où l'on concentre non seulement des populations nomades, comme on l'a cru tout d'abord, mais encore des populations sédentaires assez nombreuses, disséminées dans des groupes d'oasis : telles par exemple celles du Touat et de ses annexes (SHAT 1H 2619).

Selon certaines traces des archives nous découvrons quelques lignes concernant le relief, le climat et l'hydrographie dans ces territoires qui nous énoncent des éclaircissements lors de l'intervention coloniale sur un plan spatial, architectural et les nouveaux codes sociétaux promulgués.

- **Le relief du Sahara**

Les grandes étendues sahariennes ont quatre aspects principaux façonnés avec une vigueur exceptionnelle par l'érosion éolienne (Bisson J., 1954).

* La montagne, avec les sommets fréquents en pain du sucre, parfois érodés en colonnes (chandeliers ou demoiselles) comme les Tassilis ; il n'y a jamais de dénivellations brusques.

*Les Hamadas, vastes étendues plates parsemées d'énormes cailloux, émaillées de buttes témoins : les garas au profil tabulaire.

*Le Reg, ce sont d'immenses amoncellements de sables situés de part et d'autre de la dorsale centrale. C'est un désert plat de sable, parfois dur ou parfois pourri (fech-fech) dont le type est Tanezrouft.

*L'Erg, c'est un immense amoncellement ou agrégats qui s'étendent entre les chaînes des dunes de part et d'autre de la dorsale centrale. Il y a, de longues avenues de reg dur ; le Grand Erg Oriental, le Grand Erg occidental, l'Edeyen Fezzanais, l'Erg Iguidi, et l'Erg Chech, où ces deux derniers représentent le Sahara Occidental (SHAT 1H 1056).

[7] Pour les territoires militaires comme pour les territoires mixtes « *aucun droit de propriété ou de jouissance portant sur le sol du territoire d'une tribu ne pouvait être aliéné au profit de personnes étrangères à la tribu* », alors que le droit d'aliénation était expressément prévu en territoire civil. Seules demeuraient possibles des opérations menées sous l'autorité de l'État, pour l'attribution des concessions ou la vente de terres du Domaine.

- **Le climat :** Très chaud en été (40°), très froid en hiver (neige en montagne), précipitations dépassant rarement 300 millimètres par an, pluies rarissimes et très brutales, sécheresse extrême de l'air ; grande amplitude des variations de température dans la journée (30°) (SHAT 1 H 1056).

- **L'hydrographie :** Le Sahara présente des bassins fluviaux, Oueds Quaternaires, dont il faut parfois rechercher le cours sous les sables, et nous avons :

* Descendant du Hoggar : le Tamanrasset à l'Ouest, le Tafassasset au Sud et l'Ighargar au Nord

*Descendant de l'Atlas : le Saoura, le Guir et la Zousfana

Tous les Oueds sont généralement à sec, et susceptibles de crues brutales à la suite d'orages ou de pluies, où aucune végétation ne freinant l'écoulement. Quant à l'humidité souterraine, elle est très importante et l'homme a su la découvrir, l'exhausser, la distribuer, en donnant naissance à des oasis à différents aspects (SHAT 1H 1056).

- **La végétation :** L'Atlas Saharien renferme l'Alfa, quelques lambeaux de forêts, et de maigres pâturages. Quant à la montagne, la végétation est pratiquement nulle. Au Sahara le mot « pâturage » évoque une végétation extrêmement pauvre constituée de drain aux tiges ligneuses, ou d'autres plantes charnues et salées dont se contentent les chameaux. Les arbres comprennent des palmiers des oasis, et quelques épineux (Thalas) dans les fonds d'Oueds (SHAT 1 H 1056)

- **Groupes ethniques : «** *Retracer, même sommairement, l'histoire du peuplement des oasis du Gourara est une entreprise bien hasardeuse car les renseignements que l'on possède sur cette région sont très rares : les historiens du Moyen Age semblent en effet avoir assez mal connu cette partie du Sahara - conséquence logique de son isolement - alors que la cuvette orientale qui entretenait des relations plus faciles avec le reste de l'Afrique du Nord, leur était plus familière* » (Martin A-G-P., 1923, 3).

Les populations ayant occupé ces territoires d'après Martin A-G-P, (1923) et Mercadier F-J, (1924) sont les touareg, les arabes (nomades, sédentaires), les esclaves devenus libres appelés *Harratins*[8] et les esclaves. Toute cette population était hiérarchisée en une multitude de tribus, sous-tribus, castes et familles...qui ont tous évolué autour des oasis ou le long des *Foggara*.

[8] *« Les indigènes des oasis sont en majorité des harratins. Les ksouriens, sont en bloc des négroïdes. Tout se passe comme si les harratins des oasis occidentales (une cinquantaine de mille âmes) étaient le résidu laissé par des siècles d'importation ininterrompue d'esclaves noirs »* (Gautier E- F., 1928, 31).

* Les nomades ; représentent les Touaregs divisés en deux groupes, les Touareg Hoggar et les Touaregs Azggers de race berbère ; aussi les Reguibat, de l'Atlas Marocain à l'Afrique Noire dans le Sahara Occidental, « *au faciès asiatique très prononcé, semblent venus avec les arabes, mais de plus loin, et les Chaamba, de race arabe (ennemis héréditaires des Touaregs et nos alliés de la conquête), qui tendent de plus en plus à se sédentariser* » (Encyclopédie Berbère, 1990, 137).

* Les sédentaires ; « *représentent les Mozabites ; berbères repliés au Sahara pour défendre leur religion, justement appelés les puritains de l'Islam. Ils sont des commerçants très actifs. Les autres sédentaires, sont des populations hétéroclites d'arabes, de nègres, de berbères, de métisses, et de juifs* » (Encyclopédie Berbère, 1990, 23).

A cette différence dans le mode de vie s'ajoute, une autre d'ordre linguistique avec la présence du Zénète et de l'Arabe où autrefois la prédominance revenait aux Zénètes justifiée à travers l'abondance des noms berbères dans la toponymie tels : *Aourir, Ighzer*[9] pourtant des villages arabes. Comme on peut aussi trouver certains villages dits arabes et qu'une partie de la population a conservé la langue Zénète alors que l'autre parle l'arabe (Tableau n°). Tels sont les cas de Zaouïet Debbagh, Haïha, Tala, Timimoun...: « *C'est à l'histoire qu'il faut s'adresser pour comprendre les raisons de cette dualité fondamentale, car ce sont des causes anciennes qui expliquent la localisation d'éléments arabophones au milieu d'une population berbérophone* » (Martin A-G-P., 1920, 7).

Tableau n°02 : Répartition des langues.

Caïdats	Langue zénète		Langue arabe	
Timimoun	5117	87,6 %	723	12,4 %
El-Hadj-Guelm.	1414	48,3 %	1514	51,7 %
Charouïn	945	100 %	0	
Aouguerout ...	1181	41,4 %	1671	58,6 %
Deldoul	1467	36,2 %	2588	63,8 %
Tinerkouk	741	19,7 %	3014	80,3 %
Taghouzi	4537	95,8 %	202	4,2 %
Totaux	15402	61,3 %	9712	38,7 %

Source : SHAT 1H1032

[9] *Ighzer* est un toponyme que l'on retrouve fréquemment dans les massifs berbères d'Afrique du Nord : il signifie en effet « vallée ».

- **L'habitat au Sahara**

A ces différences linguistiques correspondent des types physiques, qui se résument en deux types d'habitat ; l'habitat des nomades matérialisé par la tente ou la *Zériba* et les maisons des sédentaires en « *Toub* ».

*La tente : « *La tente arabe est faite de longues bandes d'étoffe en poil de chèvre mêlé de poil de chameau, cousues ensemble, pour donner des formes rectangulaires. Quant à la tente touarègue, elle est en peau de mouflon tannée et enduite d'argile ocre, en général à pilier central* » (Revue coloniale, 1909).

*La *Zeriba* : « *Une hutte cubique, parallélépipédique ou pyramidale, construite à l'aide de poutres en troncs de palmiers (Khechba). Les parois de cette hutte sont faites en palmes (Djerid) tenues à l'aide de corde en fibre de palmier (lif). La superficie moyenne d'une Zériba est de 6m2. Cette hutte n'a qu'une ouverture que l'on ferme avec des moyens de fortune (couvertures, burnous, etc…). Le sol est de sable que l'on change fréquemment. Ce genre d'habitation est très utilisé par les habitants des palmeraies d'Erg …. Sédentaires ou semi nomades, arabes, berbères, ou Harratins* » (Revue coloniale, 1909).

* Pour les populations sédentaires, leur habitat est sous forme de « *maison à terrasse sans étage, en brique de « Toub » (mélange d'argile, de paille hachée et de détritus) et enduit de chaux. La terrasse est en lattis de palmes et de terre supporté par des poutres en palmier collé dans le sens de la longueur. Les maisons s'assemblent autour de ruelles étroites et forment un Ksar souvent entouré d'une enceinte, surtout dans les villages berbères* » (Rapport du commandant de la colonne sur l'installation de la redoute de Géryville, (Géryville 1852 SHAT 1H 794).

Durant cette période, la principale caractéristique spatiale s'illustre dans la proclamation des territoires du sud comme territoires militaires. Donc, constitution du domaine militaire et mise à l'écart de l'espace indigène malgré sa découverte et son inscription.

5-1-2-2 Gestion de ces territoires

Pour aboutir à une gestion et une maîtrise de ces territoires le contact avec les populations locales s'est imposé avec la création de -*bureaux arabes*- (l'arrêté du 1er février 1844), formés d'officiers ayant une maitrise de la langue arabe afin d'assurer la médiation avec les indigènes, et gérer les relations. Il ''bureau arabe'' désignait pour les français comme pour les indigènes, le gouvernement militaire dans son ensemble. Les grandes actions reposèrent sur l'établissement de la propriété individuelle par l'introduction de la loi appelée *sénatus-*

consulte[10] du 22 avril 1863, ainsi que le *système communal* représenté par l'arrêté du gouverneur du 20 mai 1868.

A partir de 1875 et suite à la loi du 13 mars, sur l'organisation militaire de l'armée, les bureaux arabes seront appelés : *officiers des Affaires Indigènes* et regrouperont les commandants de cercles et les officiers des bureaux arabes. Quant à l'intervention coloniale sur un plan spatial, elle se faisait dans un souci purement sécuritaire ; l'ensemble des installations durant cette période (1845-1880) est à caractère défensif, fortifié et sans aucun contact avec l'espace indigène. Au contraire, cet espace est ignoré, traité avec mépris car il représente le reflet de la misère et est synonyme d'insécurité. Le but est surtout de s'éloigner le plus possible tout en le gardant sous contrôle, pour l'exercice de la répression en cas d'insurrection.

Ces mesures (d'éloignement et de marginalisation de l'espace indigène)[11] ont été prises tout en ignorant le *savoir faire* spatial des indigènes que le commandant de la redoute de Géryville décrit en 1852 comme suit: *« les ksouriens, représentant la population sédentaire du pays, habitent des villages mal bâtis en pierre sèche ou en boue, placés sur les routes du Gourara ; ces ksour, entourés de jardins ou de palmeraies, coupés de nombreux murs, généralement eux-mêmes protégés par une enceinte continue, sillonnés de ruelles couvertes si étroites et si basses qu'un homme ne peut s'y tenir debout, offrent assez exactement l'image d'un bloc de boue dans lequel on aurait percé des galeries et creusé des grottes régulières en guise de logements. Ils constituaient, à l'époque, des forteresses redoutables et servaient d'entrepôts aux nomades. Heureusement, leurs habitants, gens paisibles, craignant la guerre qui pourrait les ruiner en un jour, dissimulés et lâches comme tous les opprimés, cherchaient à se mettre du côté du plus fort, c'est-à-dire du nôtre »* (SHAT 1 H 794).

Passées quelques années dans ces territoires et suite à des problèmes d'ordre technique et pratique soulevés par les militaires sur leurs implantations, (des implantations assez éloignées des établissements des indigènes), les officiers du génie ont jugé indispensable d'assurer le

[10]- *Senatus- consulte* (mot latin) : dans l'antiquité, c'est le texte donnant l'avis du Senat romain sous le consulat, le premier et le second empire, acte émanant du Senat et qui avait force de loi. Pilier de la politique de Napoléon III en Algérie, le sénatus-consulte de du 22 avril 1863 est souvent perçu comme la dernière tentative de protection « conservatoire » de la propriété indigène, avant la ruée sur les terres indigènes de la fin du XIX^{ème} siècle. Cette réforme, au contraire, peut apparaître comme une rupture « révolutionnaire », tant par son inspiration que par son application. Certes, elle met fin aux opérations de cantonnement de tribus qui sont désormais reconnues « propriétaires des territoires », détenus à titre familial ou collectif. Mais les prélèvements fonciers déjà opérés au profit de la colonisation ne sont pas remis en cause. Surtout, il est prévu de substituer progressivement la commune à la tribu, d'achever la constitution d'un « Domaine de l'État » et de privilégier la propriété individuelle de droit français au détriment des usages collectifs du sol et des forêts (Guinard D., 2010).

[11] « *Les redoutes étaient implantées d'une manière brutale et imposée, elles s'inscrivaient dans un rayon de 300 à 400 m afin de satisfaire toutes les conditions nécessaires citées auparavant, et de fait la détermination de la zone de servitude et du domaine militaire obéissait à un ensemble de règles géométriques permettant de tracer des polygones distants de 250 m des limites des redoutes et des bâtiments militaires. Ce règlement ne devait fléchir devant aucune exception, et devait être systématiquement appliqué à tous les établissements* » (Choay F, In Souami T., 1999, 59).

rattachement de la redoute à des établissements déjà existants, tout en contrôlant les voies de communications, protégeant les approches du camp et maitrisant l'environnement. « *Ces interventions systématiques et autoritaires, essayaient de s'assurer de la disponibilité des conditions nécessaires à la vie quotidienne des soldats : eau potable, bois pour la construction et le chauffage, ainsi que les matériaux de construction….. Et pour trouver solutions aux problèmes rencontrés (dans le cas où on ne pouvait ni contourner les obstacles, ni les éliminer) plusieurs mesures ont fait apparition telles que l'expropriation, la réinterprétation de la nature du foncier et le séquestre (consigne) des terres* » (Souami T., 1999, 59).

Mais ce rapprochement et cette connexion à l'espace indigène se sont faits au détriment de l'espace indigène par la promulgation de certaines lois (expropriation), interdisant ainsi tout étalement et toute extension des *Ksour* (nouveau statut régissant les territoires du sud)[12]. C'est à ce moment que s'entame la dualité spatiale et la confrontation entre deux logiques sociales totalement différentes l'une de l'autre.

Une fois les territoires conquis et confisqués au nom de la loi, des travaux ont été essentiellement entamés par le génie militaire différemment aux territoires du nord où l'on nomme un architecte avec un rôle plus évolué (il passe de constructeur à maître d'ouvrage). Par la suite d'autres services se sont créés tels les services des Bâtiments civils et de la voirie en 1843, le service des travaux publics[13] en 1845, et un service des Bâtiments civils[14] placé sous les ordres d'un architecte, chef de service et celui des ponts et chaussées, sous ceux d'un ingénieur en chef ou ordinaire.

La création de ces organismes et de ces corps de métiers a énormément contribué dans le façonnement de la ville et de l'architecture des villes algériennes durant ces périodes.

5-1-3- 1880-1900, des appréhensions aux inspirations spatiales

A partir de 1880, la pénétration française dans les territoires du Sud Algérien est devenue effective, et la reconnaissance du territoire indigène une évidence qui insufflera aux redoutes militaires les premières inflexions dues à des contraintes techniques d'implantation

[12] Dans les premières années d'occupation, les officiers avaient eu recours à l'expropriation de terrains pour constituer le domaine militaire, évitant ainsi la question du foncier indigène. La presque totalité des terrains y avait été réservée pour l'armée. Ce procédé d'évitement de l'obstacle (la structure locale) ne pouvait de toute façon être reproduit et l'on finit par adapter les plans au statut et à la disponibilité de terrains (SHAT 1 H 794).

[13] Les travaux publics étaient répartis entre quatre services distincts : les ponts et chaussées, les mines et forages, le génie et les bâtiments civils. L'ordonnance du 22 avril 1846 créa une direction des travaux publics.

[14] L'arrêté du 12 novembre 1850 définit les attributions du service des bâtiments civils : « *construction, restauration et entretien des monuments, édifices et bâtiments publics de toute nature à la charge de l'État, les édifices et bâtiments diocésains exceptés, restauration et entretien des bâtiments domaniaux et de ceux des corporations indigènes ; conservation et restauration des monuments anciens* ».

ou au nouveau -statut du foncier-[15]. « *L'occupation successive de Touggourt, de Ghardaïa, d'Ouargla et surtout d'Ain Sefra en 1880, marque le début de la cohabitation entre une organisation française coloniale de l'espace et celle traditionnelle des indigènes* » (Souami T., 1999, 47).

C'est ainsi qu'une nouvelle -forme de relation- entre officier et indigène prend place et contribue dans le changement du mode de gestion de l'espace, et de l'adaptation aux contraintes liées à l'espace indigène (Souami. T, 1999) :

- s'ajuster à la structure préexistante du territoire,
- construire les redoutes à proximité des établissements humains indigènes,
- et ainsi passer de la rigidité réglementaire à la flexibilité, et de l'imposition au rapprochement.

De fait, le *ksar* ne représente plus le danger, et l'installation à proximité du *Ksar*, illustre des avantages militaires des plus sérieux ; maitrise du territoire (site défensif, occupation des positions stratégiques aux croisements des voies de communication), protection des problèmes d'ensablement, profusion d'eau, établissement de la palmeraie (la nature du sol agricole, source de nourriture), qui seront pris en considération et conduisent à l'installation de la redoute. En plus des conditions d'implantation (son implantation, sa composition et son organisation) étudiées par les officiers du génie, ces derniers vont également analyser la technique de construction et les matériaux utilisés pour les insérer par la suite dans leurs constructions militaires. « *Le village d'Ain Sefra fut ainsi installé à proximité des principales voies de circulation, aux limites des jardins de la palmeraie et aux abords de quelques puits. Par la suite, les officiers arrivèrent à convaincre les autres intervenants de l'intérêt d'une main d'œuvre proche et donc de l'intérêt d'un centre de peuplement indigène situé à proximité. La participation des autochtones à une économie européenne locale naissante fut plus tard un argument supplémentaire. Quelques officiers des A.I. essayèrent aussi de mettre à profit les aménagements préexistants* » (Souami T., 1999, 81). Cette cohabitation avait amené les officiers des affaires indigènes à prendre certaines mesures de compensations[16] afin d'éviter les soulèvements populaires et aussi d'entamer la construction de plusieurs villages tels ; Kenadsa, Colomb Bechar, Adrar… etc.

[15] La première reconnaissance de l'indigène et de son espace a été initiée par la loi de 1883, relative à l'indemnisation du foncier et la sécession des dons de la *Djemaa*. Les colons ont fait un recours systématique à la médiation du chef de *ksar* ou de tribu, passant ainsi à la création de relations sur un niveau plus local, et à un glissement d'une échelle globale « d'administration » vers une échelle plus locale de gestion.

[16] Le 3 juillet 1883, le responsable des *Affaires Indigènes* au sein de la division d'Oran faisait une mise au point pour Ain Sefra. Il rappelait que des parcelles d'indigènes avaient été occupées pour construire la redoute et les maisons d'Européens. Il ajoutait : « // *me paraît, [...] qu'il est de notre intérêt, au point de vue de notre domination dans cette région, d'indemniser les indigènes qui ont été dépossédés pour la création du poste d'Ain Sefra, sans avis préalable et sans qu'aucune mesure conservatoire de leurs droits ait été prise. Nous affirmons*

A partir de 1900, ce principe de proximité (la superposition du réseau des redoutes militaires au réseau des *ksour* existants) fut généralisé aux territoires du Sud.

Donc, du contournement[17] de l'espace indigène et de la mise en ordre autoritaire[18], on passe à la proximité et à la mise en relation, qui est le résultat d'un travail de longue haleine fourni par les Officiers des Affaires Indigènes depuis leur connaissance des structures sociales locales, de leurs organisations et leurs rapports aux lieux dit Sahara. Ils avaient mis en œuvre une méthode d'action fondée sur la reconnaissance de l'autre, de son organisation sociale et spatiale.

5-2- 1900-1957 ; construction du village de Timimoun par les militaires

La construction du village de Timimoun par les militaires se fait durant la période 1900-1957, une période qualifiée par la reconnaissance et la gestion des territoires du sud, partagée en deux phases :

- Une première phase s'étend de 1900 à 1930, traite de la gestion de ces territoires en tant que -territoires militaires autonomes ; car malgré l'évolution et le changement de perception envers ces territoires, ces derniers restent toujours à connotation négative et considérés comme misérables[19], particulièrement que des parlementaires français en 1901, soulèvent à nouveau leurs préoccupation, surtout concernant l'augmentation rapide des dépenses de l'expédition saharienne (19 millions en 1900, 9 millions en 1901, 30 à 40 millions au total), en demandant au gouvernement d'étudier la question de l'organisation de ces territoires nouvellement occupés (Souami T., 1999).

Le projet d'organisation proposait alors une séparation entre le Nord et le Sud de l'Algérie, et le gouverneur général (dans la discussion du projet de loi portant organisation des *Territoires du Sud de l'Algérie,* de la séance du 25 mars 1902) justifiait cette séparation ainsi : « *Ne dites pas, que nous faisons deux Algéries. Ces deux Algéries, elles existent en fait et sont*

---

ainsi envers eux les intentions que nous avons formulées au moment de notre occupation du poste et qui les assuraient que nous venions pour les protéger et apporter dans le pays la paix et la prospérité » (Lettre du bureau divisionnaire des affaires arabes à M. le gouverneur général 1883, Centre des archives Outre-mer, In Souami. T, 1999).

[17] Contournement : pratique de l'éloignement des terres appartenant aux autochtones appliquées par les officiers des A.I.)

[18] La mise en ordre autoritaire : C'est le séquestre du foncier indigène par les commandants du génie.

[19] Le Colonel Cauchemez dépeint dans son rapport du 03 janvier 1903 la situation de la région comme : « *pays misérable, ne produisant que des dattes et ne pouvant suffire à nourrir ses habitants, qui meurent littéralement de faim ; Manque absolu de combustible, pâturage très rare et très éloignés des centres d'habitation ; Manque de chameaux presque complet (il faudrait compter plus de quinze jours pour s'en procurer une centaine au Gourara). Le climat est très dur, et l'installation des troupes et des officiers dans des conditions aussi déplorables au point de vue du bien être qu'au point de vue de l'hygiène ; exige des dépenses considérables de ravitaillement* ».

nettement différenciées par le climat, par la nature du sol, par les habitudes des tribus, par les coutumes et le droit qui leurs sont propres, par l'administration spéciale et traditionnelle dont elles font l'objet ». C'est alors qu'en 1902, Le Président de la République (Emile Loubet) promulgua la loi du 24 décembre 1902 (pour l'organisation des *Territoires du Sud* et l'autonomie de leurs budgets) après son adoption par Le Sénat et la Chambre des députés.

Cette loi va confirmer la spécificité du Sahara, et instituer un nouveau groupement territorial, dit *Territoires du Sud,* en les mettant sous l'autorité militaire, celle du Gouverneur général qui a le titre de « *Directeur des Territoires du Sud* ». Comme, ils peuvent aussi posséder des biens, concéder des chemins de fer, entreprendre de grands travaux publics, contracter des emprunts et sont dotés de la personnalité civile. Il sera alors établi, pour les *Territoires du sud,* un budget autonome et distinct de celui de l'Algérie à partir du 1er Janvier 1903. « *Le Sahara algérien est divisé en quatre Territoires militaires, qui ont à leur tête un Officier supérieur, représentant le gouverneur général : Territoire d'Ain-Sefra (Chef-lieu : Colomb-Béchar), territoire de Ghardaia (Chef-lieu : Laghouat) ; Territoire de Touggourt (Chef-lieu : Touggourt) et Territoire des Oasis (Chef-lieu : Ouargla). Ces circonscriptions sont à leur tour divisées en Communes Mixtes ou Indigènes qui ont à leur tête un Administrateur des services civils d'Algérie ou un Officier des Affaires Sahariennes, le Chef d'Annexe. Le chef d'Annexe est le président de la commission municipale, composée de membres élus au suffrage universel et des Présidents de Djemaas* » (Soler J., 1957, 261 In Souami. T, 1999).

Ces territoires du Sud prolongent l'Algérie de l'Atlas Saharien jusqu'au Sahel Soudanais et s'étendent d'Est en Ouest, de la frontière du Rio de Oro à la Lybie. Cette immense contrée couvre une superficie de 2 171 800 Km2, soit 86°/° de la surface totale de l'Algérie, et a une population qui ne dépasse pas 825 000 habitants.

Quant à la gestion de ces territoires, elle est assurée par des officiers généraux ou supérieurs. Chaque territoire comprend un certain nombre d'annexes, circonscription territoriale à la tête de laquelle se trouve un « chef d'annexe », qui peut être soit un officier, soit un administrateur civil et ces annexes peuvent se subdiviser en « postes ». « *De fait, les officiers se voyaient chargés, de nouvelles fonctions ; du militaire à la négociation, de la négociation à l'administration, de l'administration au judiciaire et enfin à la construction* » (Souami T., 1999, 97).

- Et une seconde période qui s'étend de 1930 à 1957, va connaitre le développement de ces territoires autonomes au profit des architectes-voyers[20], poussant ainsi les services du

[20] Les architectes voyers exercent des fonctions techniques ou administratives dans les domaines de l'architecture, de l'environnement, de l'urbanisme, de la construction, de l'aménagement foncier et urbain.

génie vers les années 1940 à se recentrer sur leurs rôles de gestion (comme propriétaire foncier, organisme capable de réaliser des travaux complexes) et se retirer ainsi des actions d'aménagement. En 1941, le Commandant supérieur du génie en Algérie proposa de scinder ses services en une administration militaire (chargée de commander les troupes du génie) et une seconde civile appelée la *Direction du Service Immobilier en Algérie*. De ce fait et en plus de la construction des fortifications, logements des officiers et marchés (lors de la première phase), on passe à la construction de commerces, des routes, de pistes et de logements pour indigènes, tous financés par le service militaire.

A travers cette deuxième période de la chronologie, les *Territoires du Sud* ont connu une séparation nette avec les *Territoires du Nord* ; un financement autonome et une organisation particulière sur le plan politique, administratif et surtout spatiale ou urbanistique ; qui nous permettra une fois de plus de saisir les premiers jalons qui vont contribuer aux nouvelles formes de l'urbanité.

5-2-1- 1900–1930 ; L'occupation de Timimoun par les militaires

Avant la pénétration française, cette région faisait partie de la suzeraineté du sultan du Maroc où le Touat relevait du Pacha du Timi (Adrar) et le Gourara de celui de Timimoun. « *Dans les faits, les palmeraies vivaient dans une relative indépendance. Leur appartenance aux çofs rivaux des Sefian et des Ihamed les reliait sur le plan purement politique. Les flux commerciaux en faisaient un ensemble de ksour relais. Les Pachas n'avaient d'action que sur les çofs, ils nommaient en outre les cadis (auxquels furent toujours préférés les Fqih ou jurisconsultes locaux)* » (Bellil R., 2003, 87).

D'après Franconie M, (1893) l'occupation de Timimoun, « *l'oasis rouge* », capitale du Gourara, est la suite logique de la conquête de l'ensemble du Tidikelt. Mais cependant elle reste épineuse car bien que les incursions françaises dans la région ne soient pas récentes, plusieurs tentatives pour cette occupation ont échoué, et nous citons celles de 1860, où le commandant Colonel et le lieutenant Burin arrivent près de Timimoun, mais rebroussent chemin car elles n'étaient pas assez préparées.

Leur mission principale est de porter conseil aux élus ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage, en matière d'urbanisme, d'architecture et de construction. Les architectes voyers peuvent se voir attribuer un panel de missions étendu : des missions classiques de maîtrise d'œuvre, de conception - qu'ils ne peuvent toutefois exercer que pour le compte de la ville de Paris - des missions de maîtrise d'ouvrage, de programmation, mais aussi des missions d'études, d'évaluation et de contrôle.

En 1885, le lieutenant Palat traverse le Tinerkouk et arrive à la Sebkha, mais trahi par ses guides et assassiné en tentant de rejoindre In-Salah. Une autre initiative privée en 1889 pour la traversée du Gourara par Camille Douls a aussi échoué et son auteur trouve la mort aux portes du Tidikelt.

En 1895, le commandant Godron ainsi que le lieutenant Falconetti vont atteindre les palmeraies septentrionales, venant de Fort-Mac Mahon. La mission Flamand prospecte cette région l'année suivante et en 1897-1898, les reconnaissances des pelotons méharistes se font plus proches. Cette difficulté dans l'occupation de Timimoun réside dans l'abri de bandes prêtes à attaquer les convois dans le Gourara et de l'installation de gouverneur à Timimoun et à Timmi (Adrar) en 1892 par le Sultan du Maroc. En somme, la question du Touat c'est-à-dire le problème de l'occupation des oasis du Touat Gourara, se pose toujours.

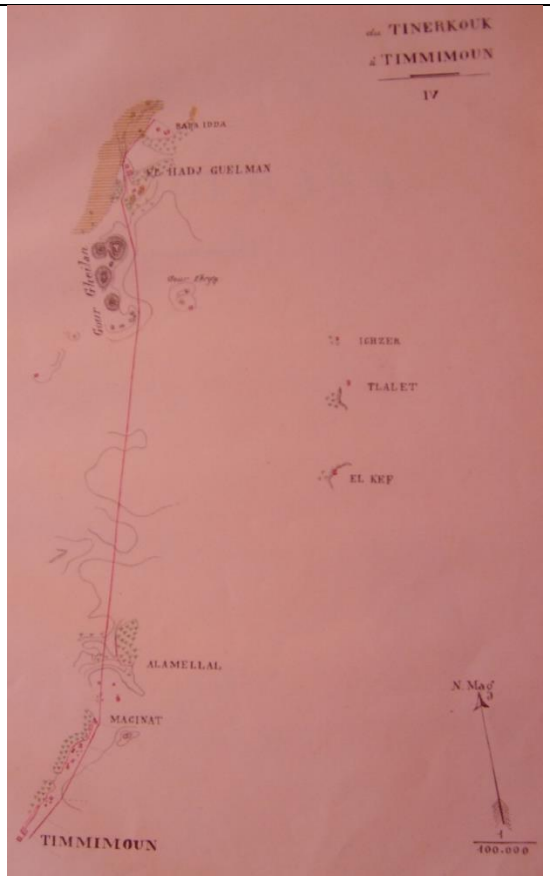
Par la suite et pendant que le Tidikelt était occupé, d'autres forces étaient envoyées en mai 1900 vers le Gourara, depuis El-Goléa (colonel Ménestrel) et Géryville (commandant Letulle). Le 23 mai 1900, la colonne campe devant Timimoun. Le Pacha Simou, gouverneur chérifien et le Caïd se sauvent. Les notables font leur soumission. Le succès de la colonne est facilité, nous dit Martin, par les auxiliaires *Merabtine* des *Ouled-Sidi-Cheikh* qui avaient une certaine influence sur leurs serviteurs Gourari.

En date du 23 avril 1900, le Bachagha de Géryville avait écrit aux Khenafsa de l'Aouguerout de se soumettre. Un bureau arabe est immédiatement créé à Timimoun dont le chef est le capitaine Falconetti. La jonction de tous les efforts finit par investir le Gourara et prennent Timimoun le 26 mai 1900. Les forces de la région sont mises sous les ordres du capitaine Falconetti, auquel succédera par le lieutenant Clavery. « U*ne forte colonne s'ébranle d'El Goléa, sous les ordres du colonel Ménestrel, comandant le premier Tirailleurs. Constituée en moins d'un mois, elle ne comprend pas moins de 30 officiers, 685 hommes de troupe, 137 chevaux, 32 mulets ainsi que 500 chameaux pour le ravitaillement. La colonne investit les palmeraies du nord (le Tinerkouk) et, ayant fait jonction avec la colonne du commandant Le Tulle partie de Géryville, marche sur Timimoun… Devant un tel déploiement de force plus de 1000 hommes maintenant, le Pacha de Timimoun s'enfuit, laissant la population à son sort, qui du reste ne demande qu'à vivre en paix. Le 26 mai 1900 au matin, le drapeau flotte sur la vieille Kasbah* » (Franconie M., 1998, 1893), (Figure n° 69).

Les autres Ksour sont occupés sans difficulté et l'ensemble des forces de la région est placé sous les ordres du capitaine Falconeti, (remplacé après par le lieutenant Clavery) chef de l'annexe du Gourara créée le 25 mai, avec Timimoun pour chef-lieu. « *A la fin de l'été 1900, nous étions maitres du Gourara et du Tidikelt, mais il nous restait à compléter notre conquête*

par la prise de possession du Touat et à assurer la pacification définitive des oasis que les incidents fâcheux survenus au cours de l'été (combat de SAHELA-METARFA), montraient comme n'ayant pas encore abandonné toute idée de révolte » (Ministère de la guerre, 1901).

Figure n° 69 : Carte traçant le trajet du Tinerkouk à Timimoun



Source : SHAT 1 H1032

5-2-1-1- 1900-1903 ; Construction du territoire colonial ou domination de l'espace autochtone ?

En 1901, et après la prise de Timimoun, les militaires Français ont installé leur garnison, au sein de l'*Agham* des *Ouled* Brahim occupé par la force après avoir chassé tous les habitants des maisons aux alentours de l'*Agham* par soucis de sécurité et de séparation entre les indigènes et les militaires (une pratique coloniale œuvrée déjà depuis des siècles par les occidentaux)[21] (Voir Figure n°70). L'occupation de cet *Agham* dans ce

[21] L'urbanisme colonial défini le 3 juillet 1576 par Philippe II est précis.

lieu précis et sa reconversion en un fort avec l'élévation d'un mirador est un choix stratégique à multiples critères :

- Occuper *l'Agham* silo, qui représente le stockage de toute la production agricole de la communauté pour ainsi détruire l'organisation économique et la solidarité sociale de la communauté.
- Cette position représente aussi l'intersection des deux pistes caravanières (à vocation commerciales) ; l'une relie les ksour de la région et l'autre relie *Bled Essoudan* (la piste nord-sud, reliant l'Algérie au Sénégal), pour ainsi s'emparer du contrôle de toutes les caravanes.
- L'*Agham* est construit sur un point élevé, une position qui permettra aussi le contrôle de toute la palmeraie et la population du *Ksar*.

Figure n° 70 : Dar Aicha *Bent* Slami, devenue bureau arabe en 1901



Source : SHAT 1H4810

Une garnison fut installée dans l'*Agham* des *Ouled* Brahim (*Agham* Silo), pour constituer par la suite une compagnie des 1ers Tirailleurs algériens, d'une section du bataillon d'Afrique et d'un détachement d'artillerie. Quant aux maisons libérées certaines ont été

Loi I : « *Que les nouvelles agglomérations soient fondées par les qualités que fixe cette loi.* » Ayant fait la découverte par terre ou par mer et choisi la province à peupler et le site des lieux où l'on doit faire les nouvelles agglomérations, que ceux qui vont agir observent les instructions suivantes :

_ Sur les côtes le site doit être haut et sain et fort, choisi en considération de l'abri, fond et défense du port et, s'il est possible, qu'il n'ait la mer ni au midi ni au couchant. Dans ce cas et pour d'autres emplacements à l'intérieur des terres choisir les sites qui sont libres et qu'on puisse occuper sans atteinte aux indiens et naturels ou avec leur libre consentement.

_ Quand on tracera le plan de la ville, qu'on trace la distribution des places, rues et ilots à la corde et à la règle, en commençant par la place majeure, puis en partant d'elle, les rues vers les portes et chemins principaux, laissant tant de compas ouvert, que même si la population s'accroit beaucoup on puisse toujours continuer à s'étendre de la même façon.

_S'arranger pour avoir l'eau prés et qu'on puisse la conduire au village en la dérivant. Avoir également prés les matériaux nécessaires pour les édifices, les terres de culture et les pâturages ; ainsi vous éviterez beaucoup de peine et de travail que cause l'éloignement.

réquisitionnées pour abriter de nouvelles fonctions telles la maison d'Aicha *Bent* Slami choisie pour sa grande surface, et sa proximité de l'*Agham* afin de recevoir le bureau arabe (Figure n° 71). La maison n'a pas subi de transformation car l'urgence fonctionnelle du bureau primait. A travers les documents que nous avons consultés, rien n'indique si cette maison réquisitionnée faisait l'objet d'une expropriation ou bien d'une location.

Figure n° 71 : La construction du Fort ; symbole de domination et installation d'un nouvel ordre

Inauguration du Fort de Timimoun en 1902	Exhibition militaire animée par les Spahis
	
Source : SHAT 1H1032	Source : Site Web

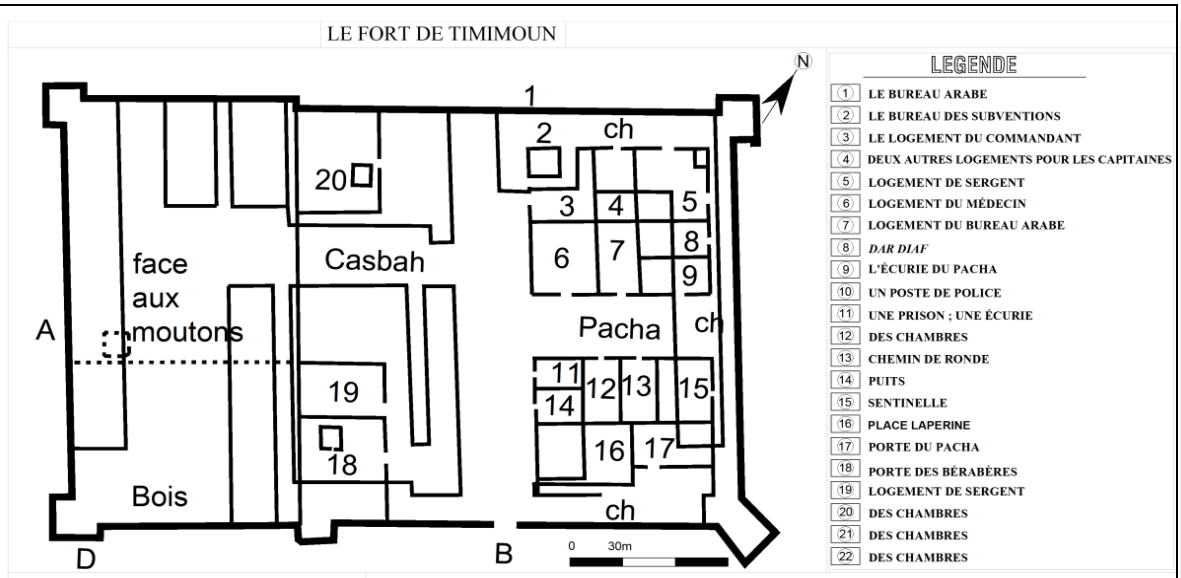
Construction du fort militaire, lieu de commandement des nouveaux résidents

Le calme rétabli, on se met aussitôt à construire un fort (bordj) devant permettre une meilleure défense que ne peuvent offrir les vieilles forteresses indigènes. « *M, notre occupation tendra à installer une unité de ce corps à Timimoun, comme celle qu'est à (terme non clair) et celle qui est prévue pour Adrar au projet çi joint ; si le 19eme corps d'armée pouvait être appelé dès maintenant à créer cette compagnie, il est certain qu'une difficulté de moins se produirait au moment de l'organisation des Oasis. En terminant j'ai vivement insisté auprès de M Maldeck Rousseau sur la nécessité de réaliser immédiatement le plan arrêté, il importe qu'il soit exécuté avant le mois d'Avril, la saison actuelle nous offrant des facilités qui disparaitront bientôt. J'ai à cœur de profiter des leçons que nous a données la précédente campagne, et, si ce projet obtient l'assentiment du gouvernement, j'attacherais du prix à recevoir d'urgence, par voie télégraphique, l'autorisation de procéder aux opérations dont je viens de vous entretenir*»[22] (SHAT 1H 1032). La construction du fort est menée avec célérité,

[22] Le gouverneur général de l'Algérie à Monsieur le Ministre de la guerre. Le 22 décembre 1900. Numéro du répertoire 1741 ; SHAT 1 H 1032

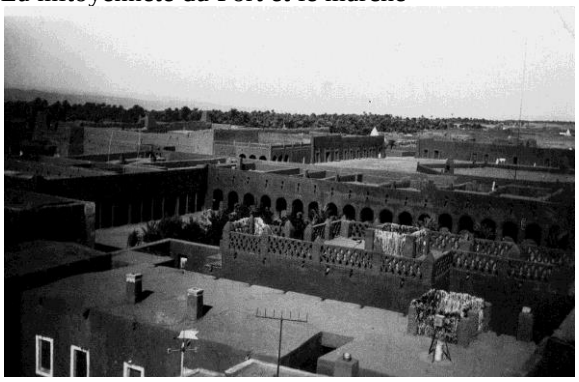
et en 1902, le Commandant militaire du Gourara, Touat, Tidikelt, s'y installe. La construction du fort a introduit la régularité de la forme et la fermeté du système militaire (Figure n°72).

Figure n° 72 : Le Fort militaire ; une nouvelle conception spatiale



SOURCE: SHAT 1 H 1032
Plan : Redéssinée et traitée par l'auteur

La mitoyenneté du Fort et le marché



Source : SHAT 1H 1032

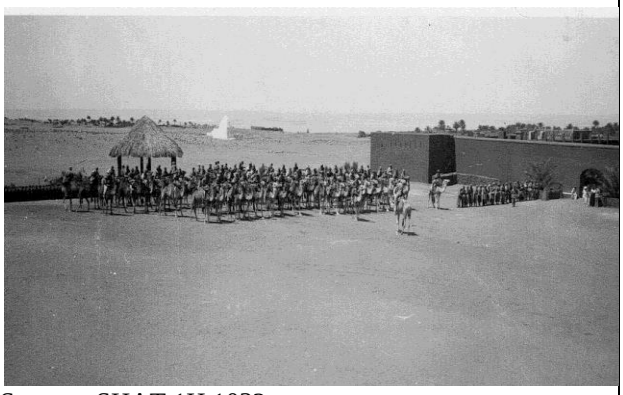
Vue sur l'intérieur du fort



Source : SHAT 1H 1032

La redoute représente la base de vie et le centre de commandement, renfermant le bureau arabe, le bureau des subventions, le logement du commandant, deux autres logements pour les capitaines, logement de sergent, logement du médecin, logement du bureau arabe, *Dar Diaf* ; l'écurie du Pacha, un poste de police, une prison, une écurie, des chambres, chemin de ronde, puits, sentinelle, porte du Pacha, porte des Bérabères et la porte du parc des moutons (Figure n°72). Le dégagement crée autour du fort, va recevoir une place (la place d'Arme) à côté du fort, qui permettra l'exercice de toutes les activités d'exhibitions militaires (Figure n° 73).

Figure n° 73 : La place d'Armes ; symbole de contrôle et de domination du territoire

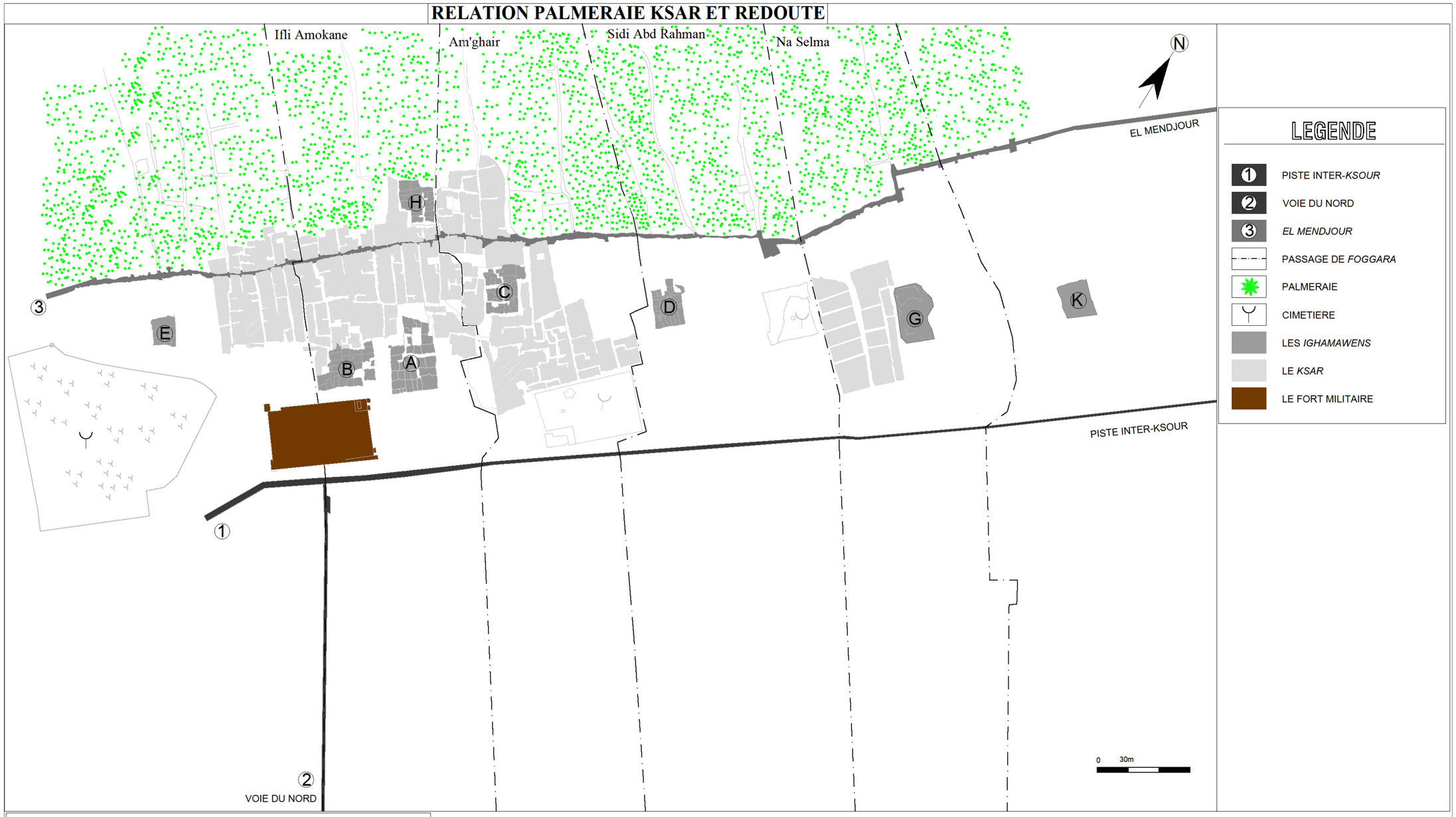
La régularité de la conception militaire	La Place d'Armes au croisements des deux pistes caravannières
	
Source : SHAT 1H 1032	Source : SHAT 1H 1032

Ainsi l'installation de la redoute fut réfléchie et conçue en fonction des critères de sécurité et des possibilités de protection (implantation du fort en dehors de l'enceinte du *Ksar*). Occupant une position stratégique, le fort contrôlait les deux pistes caravanières qui convergent sur lui ; la piste reliant les *Ksour* du Gourara passe devant tandis que la piste menant vers In Salah, aboutit devant son entrée. Il pouvait ainsi contrôler tous les passages et toutes les activités de la région ainsi que le *Ksar* et sa relation avec la palmeraie, une relation aussi importante, structurante et déterminante pour le reste des implantations, aménagements et extensions futures.

Cette première occupation à caractère militaire au niveau de Timimoun, est caractérisée par une déstabilisation de la communauté et l'introduction d'un nouveau rapport à l'espace caractérisé surtout par la domination et le contrôle. Comme elle (occupation) s'inscrit aussi dans la stratégie de la proximité[23] des installations militaires et coloniales auprès des établissements indigènes (pour bénéficier des mêmes avantages techniques et spatiales que les ksouriens) (Figure n° 74). Cette proximité de l'espace indigène efface toute considération de l'indigène en tant qu'étranger et entité à négliger ou à ignorer.

[23] Cette proximité de l'espace traditionnel sans long contact, est l'œuvre de plusieurs officiers des divisions du sud, formés depuis 1881 aux doctrines citées déjà auparavant.

Figure n° 74 : 1900-1903 ; Vers une nouvelle politique spatiale



Source: Carte tirée de la photo aérienne INC,1992; SHAT 1H801
Redéssinée et Traitée par l'auteur

Cette réelle importance du Bordj de Timimoun devait cependant s'estomper avec le départ du commandement militaire d'Ain Safra au profit de Colomb Bechar, et celui de la compagnie saharienne au Touat, en 1929. Cependant, les officiers de la région du Touat-Gourara vont rencontrer des difficultés dans la gestion administrative et juridique de la région et seront amenés à une négociation inévitable.

5-2-1-2 Description de la ville de Timimoun par les colons

Une fois la construction du fort est achevée, des missions civiles sont entamées afin de baliser le territoire. D'après les documents du Service Historique De La Défense de Vincennes (1H2105), Timimoun est décrite comme suit : « *Timimoun est la capitale du Gourara, carrefour des pistes d'El Goléa, d'Adrar, de Béni Abbas et de Colomb Béchar. Sa position fait d'elle un important lieu de passage pour les caravanes, un centre commercial, touristique et artisanal. L'occupation militaire de la ville décrit ce territoire en 1903 comme faisant partie de l'arrondissement du Gourara, avec une superficie de 69000 KM2, qui s'étend du 1^er^ degré longitude Ouest au 2^ème^ degré de longitude Est. En latitude, il va de 28° 20' à 31° 40', et est entouré par Béni Abbés de l'Ouest, El Abiodh au Nord, El Goléa à l'Est, Adrar au Sud et In-Salah au Sud E*st. »

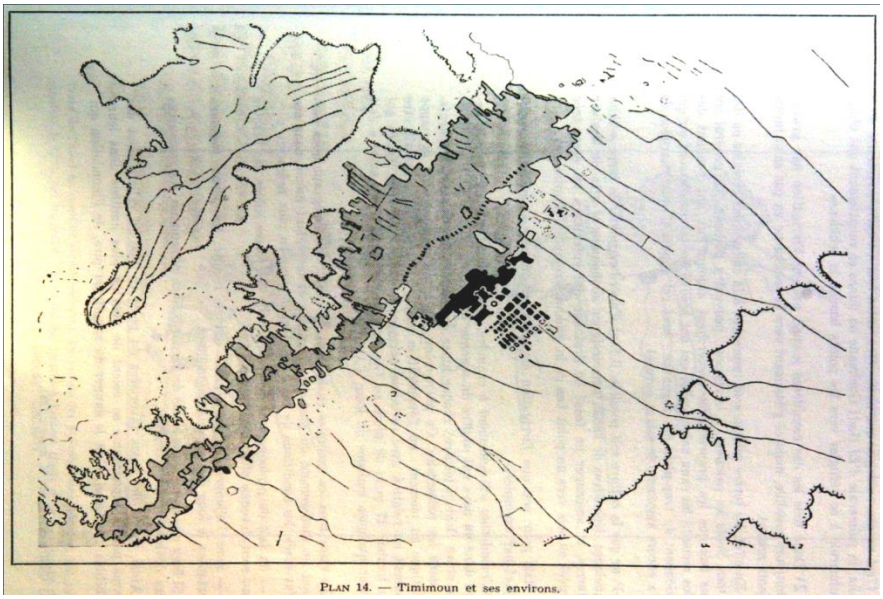
Son site est composé de trois entités morphologiques essentielles ; le Plateau du M'Guiden[24], la Sebkha[25] et le Grand erg occidental qui borde toute la région au nord et au nord-ouest. « *Timimoun est peut-être considérée comme la capitale du pays [en parlant du Gourara], de nombreuses routes y aboutissent. Elle est fortifiée ; elle a cinq portes, une forte casbah et une grande mosquée. Le district compterait 22 500 habitants, 7 000 palmiers* » (Hees J, 1897 In Yousfi B., 2012).

La géomorphologie du site a suggéré l'implantation puis l'extension du *Ksar* qui suit parallèlement la palmeraie, elle-même limitée par la *Sebkha* incultivable. La moitié de sa surface est occupée par le grand Erg Occidental, et n'est habitée que dans son quart Sud-ouest (Figure n°75).

[24] Le plateau du M'Guiden, se situe au sud-est de la ville, constitue la principale source d'eau souterraine vu qu'il vient en pente dans la direction nord-ouest et se termine par une dépression à la limite de laquelle s'est implantée la ville. La palmeraie marque la dépression pour se jeter dans la sebkha.

[25] La Sebkha, une terre salée représentant des anciens lits d'oueds. C'est la plus importante et la plus caractéristique du Gourara, elle est située à la pointe méridionale de l'erg. Certains jours, cette plaine, ordinairement d'un brun rougeâtre, se couvre de taches blanches scintillant au soleil. C'est le lieu de fixation du plus grand nombre d'oasis, en raison de l'abondance des ressources aquifères de sa rive orientale.

Figure n° 75 : Le *savoir-faire ksourien* : la maitrise et le respect des composants du territoire



Source : SHAT 1H 2056

- **Hydrographie**

Pour son réseau hydrographique, la *Foggara*, est le moyen par lequel sont irriguées les oasis, c'est un très ancien système de captage des eaux, importé au Sahara il y a environ 10 siècles. Leur longueur varie de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres (8km, longueur de la *Foggara Amghaïer*[26], la plus importante de Timimoun). Leur débit est très variable. Pour le *ksar* et la palmeraie de Timimoun, les moyens en eau sont les suivants :

- Vingt *Foggaras* d'eau douce débitant ensemble 8.872 litres d'eau à la minute.

- Vingt-sept *Foggaras* d'eau plus ou moins salée, débitant ensemble 132 litres d'eau à la minute.

- **Le Climat**

Timimoun est l'une des oasis les plus chaudes du Sahara, l'hiver y est doux, mais pendant 6 mois (de Mai à Octobre), la température moyenne à l'ombre est voisine de 40 degrés et les écarts de température le jour et la nuit sont voisins de 20° (Voir Tableau n°). Les vents dominants soufflent de l'Est, Nord-est et sont fréquents au printemps et au début de l'été. Les plus violents transportent le sable, provoquent des tempêtes et sont fréquents durant le mois d'avril.

[26] La *Foggara Amghaïer*, comportant 390 puits de profondeur maximum égale à 48 mètres. Elle débite 1.164 *themen zrig*, soit 2.910 litres d'eau à la minute.

Tableau n°03 : Les variations de températures enregistrées par l'Atlas

	Décembre- Janvier	Juillet
Maximum absolus	28°	52°
Moyenne de maxima	20°	46°
Moyenne générale	13°	37°
Moyenne des minima	5°	28°
Minima absolus	- 2°	21°

Source : SHAT 1H 801

Ethnologie et linguistique

Siège de la commune en même temps que siège de la sous-préfecture, ce centre compte 4345 (1900) habitants répartis dans un *Ksar* comprenant lui-même plusieurs quartiers. Le lieutenant-colonel Daumas en 1845 écrivait « *Timimoun de 500 à 600 maisons seulement, coupées de jardins, et par conséquent jetées sur une très grande étendue, quelques-unes sont à deux étages. Le tout entouré par un mur d'enceinte en pisé crénelé, et par un fossé sans eau, profond d'une douzaine de pieds, large de sept ou huit mètres*. »

Sur un plan ethnologique on peut répartir la population du Gourara en trois grandes catégories (Mercadier G, & all 1954) :

- **Les Zénètes d'origine berbère :** ce sont les plus anciens habitants du pays ; ils ont probablement quelques ancêtres juifs ; les « *Mohadjaria* » seraient aussi de la même origine. Parmi les Zénètes, on peut distinguer les *Mérabitines* descendants de saints locaux et les Zénètes roturiers (Figure n°76).

- **Les Arabes** (*Chorfa)* venus du Maroc, de la région de Géryville, *Meharza* et *Khenafza*, anciens nomades d'*Ouled* Abd el Moulay ou Deldoul (Figure n°76).

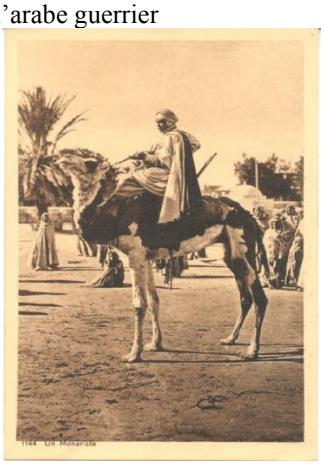
- **Les Noirs** : les *Harratins*, descendants souvent métissés d'esclaves[27] affranchis importés du Soudan au cours des siècles précédants l'occupation française. Quant aux langues couramment parlées à Timimoun ce sont l'arabe[28] et le Zénète[29] (Figure n°76).

[27] Malek Chebel, dans son ouvrage citant un rapport du Commandant Deporter de 1891, précise les tarifs auxquels s'échangeaient les esclaves sur les marchés du Touat et du Gourara à la fin du XIXe : « *Petit garçon entre 4 et 10 ans : entre 150 et 200 francs-or ; 200 à 350 francs-or pour la fillette du même âge ; ensuite les prix s'échelonnaient entre 200 et 500 francs-or pour les jeunes gens des deux sexes* » (Chebel M., 2007, 31).

[28] L'arabe parlé est encore assez pur. Il est connu par la presque totalité des habitants de l'arrondissement. Seuls quelques hommes et enfants *Zénètes* ou *Harratins* l'ignorent ou le parlent mal.

[29] Le *Zénète*, dialecte berbère apparenté au kabyle et au Chaouïa, il est parlé par un grand nombre d'habitants, contrairement à la langue arabe connue de la plupart des habitants, la langue *Zénète* n'est parlée que par les habitants d'origine berbère.

Figure n° 76 : Portraits relatifs aux populations de Timimoun

Portrait de l'arabe guerrier  Source : SHAT 1H 2056	Portrait d'un arabe Chrif  Source : SHAT 1H 2056
Portrait d'un homme de couleur : esclave  Source : SHAT 1H 2056	Portrait d'une femme de couleur : *Hartania*  Source : SHAT 1H 2056

Les *Harratins* parlent l'Arabe ou le *Zénète* suivant qu'ils sont mêlés à des blancs parlant l'une ou l'autre de ces langues. Au Gourara ; en fait plus des 2/3 des *ksour* sont d'un parler *Zénète*. Ce chiffre montre toute l'importance de l'élément berbérophone.

- Les européens : en nombre très limité (27), sont surtout des fonctionnaires (instituteurs, employés communaux, agents des P et T).

*** Habitat à Timimoun**

La coexistence de trois groupes ethniques différents a entraîné un mélange des traditions, des mœurs et des superstitions. Certes, la religion musulmane a été adoptée par tous et elle régit la vie de tous les habitants, mais des pratiques d'origine berbère et même juive ont survécu.

Quant à l'habitat, au niveau de Timimoun, il est aussi une composante qui a été bien observée et analysée par les militaires Français après 1900, et ils le classent en trois groupes :

-**La tente** (*Khaima*), utilisée par les nomades se compose d'un large rectangle formé de bandes cousues et tissées en laine, poil de chameau et poil de chèvre. Ce rectangle est posé sur deux montants de bois, fixés au sol par des piquets et relevés de l'un ou de l'autre côté, suivant l'heure de la journée. La hauteur de la tente atteint 2 mètres, et sa superficie est d'environ de 15 m2.

-**La *Zeriba***, c'est une hutte cubique, parallélépipédique ou pyramidale, construite à l'aide de poutres en troncs (*Khechba*) de palmiers. Les parois de cette hutte sont faites en palmes (*Djerid*) tenues à l'aide de corde en fibre de palmier (*lif*). La superficie moyenne d'une *Zériba* est de 6m2. Cette hutte n'a qu'une ouverture que l'on ferme avec des moyens de fortune (couvertures, burnous, etc…). Le sol est de sable que l'on change fréquemment, et ce genre d'habitation est très utilisé par les habitants des palmeraies, d'Erg, qu'ils soient sédentaires ou semi nomades, arabes, berbères, ou *Harratins*.

-**La maison à terrasse**, est la forme d'habitation la plus courante au Gourara et particulièrement à Timimoun. La maison est parallélépipédique avec un toit plat, une seule porte et une très petite ouverture sur le toit. Une chicane qui mène d'habitude à la pièce principale, et généralement il n'y a que deux ou trois pièces par maison, parfois moins. Le sol est de sable que l'on renouvelle. Une cour à ciel ouvert complète l'édifice, mais elle est toujours entourée de murs élevés.

Les matériaux utilisés sont les briques d'argile « *Toub* » séchées au soleil. La couleur de l'argile détermine celle des maisons ; un beau rouge à Timimoun et Deldoul, de l'ocre à Charouine et dans les palmeraies d'Erg, du gris à Kali et *Aghlad*. Les terrasses sont faites de troncs de palmiers « *Khechbas* » recouvertes d'abord de palmes « *Djerid* », puis d'une couche d'argile de 20 à 30 cm. Les portes sont faites à l'aide de bois de caisses et plus fréquemment de planches de palmiers grossièrement équarries, réunies par des fers. Les caves sont très utilisées, en particulier pendant la saison chaude.

L'habitat du groupe a toujours été régi par un souci de défense, et la maison faisait partie d'un *Ksar* défendu, ou bien même était située dans une véritable forteresse « *Casbah* », afin de se protéger des razzias montées par les *Bérabères*. Avec la paix, les habitants ont quitté la *Casbah* (fortification). Certaines de celles-ci tombent en ruines, d'autres servent de magasin à blé ou à dattes. La décoration est pratiquement inexistante, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des maisons.

Quant à la gestion des affaires des tribus elle se faisait par le biais de la *Djemaâ*[30], qui n'était pas une assemblée ayant des membres officiellement investis mais, plutôt une réunion des anciens et des notables qui émanaient naturellement, sans élection de la tribu, mais ayant la sagesse et la notoriété pour siéger aux affaires de la communauté.

5-2-1-3- 1903-1930 ; Vers une nouvelle politique de construction des territoires du Sud

Cette période de construction du village de Timimoun, coïncide avec la période de construction des territoires du sud (période de découverte de l'autre et de son espace comme ; « *extérieur, différent et autonome* ») et aussi avec le « *nouveau regard* »[31] porté par de jeunes officiers (Laperrine né en 1860, Lyautey né en 1854, etc.…) arrivés au commandement de ces territoires. Ce nouveau regard entraîne des conceptions nouvelles, en totale rupture avec les conceptions militaires traditionnelles, mettant en exergue le rôle social de l'armée, et œuvrant pour la redéfinition des relations entre indigènes et militaires, qui devaient surpasser le cap du contrôle et de la sécurité, pour aboutir à une nouvelle conception et une nouvelle organisation de ces territoires.

Une vision toute nouvelle du rôle de l'armée dans l'action locale qui sera appuyée par Gallieni, Lyautey[32] et nombre de leurs contemporains pour attribuer aux entreprises de colonisation une vocation « *civilisatrice* » car l'expansion ne serait pas une simple et vile entreprise de conquête de pouvoirs, de territoires, de biens, et de personnes, mais une entreprise philanthropique, animée par une charité renforcée et un désir de justice. Cette doctrine scelle la mort du « *style du vainqueur* » et augure celui du « *protecteur* », « *les bienfaits de la colonisation* » remplaçant, selon ses partisans, « *la vieille tyrannie* » exercée

[30] Les D*jemââs* réglaient les affaires de la cité, *Djemââ* de ksar si celles-ci étaient constituées de différents quartiers groupant des collectivités ethniques différentes ; *Djemââ* groupant les « ksour » ou les chefs de village, si plusieurs ksour avaient des intérêts communs dans une même palmeraie ; enfin, D*jemââ* de districts correspondant aux caïdats institués par la France. La D*jemââ* était régie par la coutume ; le *ksar* ou le quartier des harratins y était représenté par le *kébir* qui défendait les intérêts de ses contribuables, petits propriétaires (Souami T., 1999).

[31] En 1898 Laperrine, déclare que l'armée devait être ferme mais proche dans la vie quotidienne de la société autochtone. Et après sa nomination (commandant des *Oasis sahariennes*) du 6 juillet 1901, par le gouverneur général Jonnart son objectif pour les *Territoires du Sud-ouest* du Sahara était de rétablir la sécurité et de calmer les tribus qui s'étaient levées à plusieurs reprises. Sa mission était donc à la fois militaire et diplomatique voire économique puisque l'établissement de marchés faisait partie de ce qu'on appelait alors «*la politique de l'attraction* » (Dunn R-E., 1979).

[32] Les hagiographes de Lyautey font constamment référence à sa petite enfance pour expliquer son goût de l'urbanisme, qui deviendra l'un des piliers de son « action sociale ». Ils lui attribuent des prédispositions en évoquant un legs intellectuel et culturel de son père, Just Lyautey, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et ingénieurs des Ponts et Chaussées, ou plus rarement son contentement d'enfant à « jouer au pays ». Plus sérieusement, bien que cet intérêt pour l'aménagement des villes semble remonter à ses premiers contacts avec les casernes- il les estime monotones et souhaite les remplacer par des édifices plus esthétiques, par de véritables « foyers » - sa réflexion sur l'aménagement urbain débute véritablement en même temps que sa carrière coloniale.

par la France et les autres nations européennes dans leurs colonies respectives (Saraut A., 1931).

Lyautey est ainsi convaincu de mener une action « *constructrice* » et non « *destructrice* », et que son action est conduite par le désir d'apporter le soutien aux peuples conquis et d'améliorer leurs conditions de vie. En 1900, il publie dans la Revue des deux mondes un article dans lequel il plaide pour une diversification des taches exécutées par les militaires en milieu colonial, préconisant l'unification de l'action militaire et l'action politique pour affirmer la vocation « *civilisatrice* » qu'il associe à la conquête. Il dit que « *c'est de l'action combinée de la politique et de la force que doit résulter la pacification du pays et de l'organisation à lui donner plus tard. L'action politique est de beaucoup la plus importante. Elle tire sa plus grande force de l'organisation du pays et ses habitants. (…) Le soldat se montre d'abord soldat (…) ; puis, la paix obtenue, il dépose les armes. Il devient administrateur* » (Lyautey L-H., 1900,).

Lyautey est sensible à ce renouveau de la politique coloniale, sa pensée est conduite sur une échelle de valeurs culturelles et raciales et son statut de militaire ne l'empêche pas d'approuver une action sociale car ; les colonies sont non seulement un gisement de ressources économiques pour la France grâce à l'abondance et à la diversité de leurs matières premières, mais aussi des territoires peuplés de « *races que nous avons la mission providentielle d'ouvrir à la vie industrielle, agricole, économique, urbaine et aussi, oui, il faut le dire, à une plus haute vie morale, à une vie plus complète* » (Lyautey L-H., 1900,). Il résume les fondements de sa doctrine par ce légendaire aphorisme : « *tout chantier vaut un bataillon* »[33], dans la mesure où ils permettent à la France de « *manifester la force* » pour « *en éviter l'emploi* » (Lyautey L-H., 1931).

Afin d'aboutir à ses objectifs, le résident Lyautey complimente donc inlassablement l'élite politique et commerçante pour la convaincre du –bien fondé du Protectorat–[34], tout en lui assurant que la France ménagera ses prérogatives. « *Le sultan dispose, théoriquement, d'un pouvoir législatif. En réalité il ne prend aucune initiative. Il promulgue seulement les décrets-lois (dahirs) qui lui sont proposés, comme le stipule le traité du Protectorat.* ». Comme il ne cesse de souligner ses reproches envers les administrateurs, plus exactement à

[33] Lettre adressée le 22 juin 1915, par Lyautey au ministre des affaires Etrangères, M. Déclassé, au sujet des emprunts et budgets annuels du Maroc, dans L-H. Lyautey, Lyautey L'Africain, t 2, 1913-1915, Plon, Paris, 1954, p. 115.

[34] Au cours de son allocution du 9 octobre 1916, Lyautey invite le Marocains à contempler les routes qui, dit-il, leur ont permis de se rendre rapidement à Fès, ainsi que le télégraphe grâce auquel ils ont été conviés et qui leur permet, ajoute Lyautey, de se tenir au courant des affaires de leur région pendant leur absence etc., « *La nouvelle réglementation sera dictée sur propositions du gouvernement français* »,Article 4 du traité du Protectorat, Doc. Cit. pp. 332-333.

« *presque tout ce qui est administratif* » de céder « à *la tendance de regarder l'indigène comme de la race inférieure comme quantité négligeable* », attitude qui va à l'encontre de sa politique et de son désir d'affermir la position française dans ses colonies.

Le 10 septembre 1903, on assiste à son installation (Lyautey L.H.) comme Commandant des Territoires d'Ain Safra. Cette phase illustre la création des villages européens et l'équipement de ces villages. « *Durant son commandement et à partir de 1903, une grande liberté d'action fut accordée au commandant Lyautey (il entendait asseoir son autorité sur la chefferie du génie de son territoire) dans le domaine de la construction qui n'est que le résultat direct de l'application de l'article 13 de la loi 16 mars 1882 où le Général Commandant la Subdivision d'Ain Safra, aura la libre disposition des forces militaires et indigènes et la haute direction de tous les services militaires, administratifs et politiques installés dans son commandement, avec la réception des délégations de crédits nécessaires* » (Souami T., 1999, 213). Cette force s'est aussi exprimée à travers des aménagements urbains porteurs de multiples vertus sociale, économique, sanitaires et politiques qui vont mettre en valeur les territoires soumis et seront porteurs de confiance à destination des populations colonisées. Il (Lyautey) considère que « *les routes qui s'ouvrent à travers tout le pays, les villes européennes qui se construisent et se développent, les travaux d'édilité publique, hôpitaux, écoles, aménagement d'eau, qui se poursuivent sans relâche (…) arrachent (…) les populations en leur oisiveté et leur donnent (…) une impression de sécurité, de Protection et de solidarité financière* »[35].

Et très vite l'armée devient rapidement un Etat dans l'Etat, acteur social total, polyvalent, qui cumule les rôles et les charges, tour à tour entrepreneur et ingénieur, administrateur et diplomate, aménageur et urbaniste. C'est elle qui dispose des hommes et des fonds. De fait, elle n'a pas seulement à vaincre l'ennemi et à dresser des camps, elle trace des routes, établit des fermes, fonde des villages, installe des colons. Le génie se fait urbaniste, pour loger les soldats et développer la logistique, mais aussi pour répondre à la demande des premiers arrivants ; petits commerçants, paysans ruinés sans aveu et spéculateurs. « *Elle est à la fois le premier support d'une économie de marché, puisque les soldats fournissent les ouvriers et les clients, et l'un des premiers pourvoyeurs de la société coloniale* » (Souami T., 1999, 231).

Réputé par sa capacité d'organisation et d'administration (il avait en effet participé à la mise en œuvre des méthodes d'administration de Gallieni au Tonkin), Louis-Hubert Lyautey essaye d'expliquer que les *« administrateurs et officiers doivent défendre au nom du bon sens les intérêts*

[35] Lettre adressée le 22 juin 1915, par Lyautey au ministère des affaires étrangères, M. Declassé, au sein des emprunts et budgets annuels du Maroc, Doc. Cit.

qui leurs sont confiés et non les combattre au nom du règlement. C'est aussi le rôle le plus délicat, celui qui exige le plus d'application et d'efforts, celui où il peut révéler ses qualités personnelles, car détruire n'est rien, reconstruire est plus difficile » (Avizard AMG., 1H 20).

Cette phase de la construction des territoires du Sud a aussi connu l'intégration d'un architecte-voyer[36] aux cotés des officiers d'armes et des officiers du génie qui essayaient de s'adapter aux changements qu'ont connu ces territoires. La construction du village de Timimoun, coïncide avec cette nouvelle politique coloniale qui essaye d'introduire le regard d'une France civilisée et civilisatrice des autres peuples et avec cet aphorisme dont nous pouvons lire sa concrétisation sur un plan spatial.

- **Construction du village de Timimoun ; ou le début du parallèle spatial ?**

Le développement du village sur les axes (sud-ouest /sud-est et sud-est/nord-est) exprime son rapprochement et son intégration dans le territoire comme, il exprime aussi l'occupation d'une position dominante et rapprochée du fort militaire et du *Ksar* pour les raisons de sécurité.

Le *Ksar* de Timimoun voit ainsi la naissance du village puisqu'il représente l'une des bases à l'entreprise de contrôle militaire de la région (Touat, Gourara, Tidikelt) et dont l'objectif est la fixation des populations nomades, vu que cette période (1900 et 1930), connaissait l'installation d'une nouvelle institution, plus souple permettant la « cohabitation » spatiale entre les deux modes d'organisation (traditionnel et militaire), matérialisant ainsi un mode d'action spatial spécifique (la proximité du Ksar ne préoccupe plus les responsables de la création du village) et différent des méthodes utilisées dans le nord de l'Algérie.

La fondation du village colonial est l'œuvre des militaires, des fonctionnaires et des commerçants. Les militaires ont commencé par l'attribution en premier lieu des lots aux français, mais par la suite, on a encouragé l'installation des indigènes[37] dans ces nouveaux centres, sans aucune condition particulière. Il s'agissait pour la plupart, de Chaâmba [38] (commerçants venus

[36] Les travaux dont l'architecte-voyer devait être chargé comprenaient tous les travaux neufs, de grosses réparations et missions d'entretien entrepris pour le compte de la commune, de la société de prévoyance et du bureau de bienfaisance, et notamment ceux qui concernaient la voirie, l'hydraulique, les bâtiments et les plantations. Les architectes-voyers étaient chargés, par ce même arrêté, des études et de l'établissement de tous les projets de travaux. Ils devaient préparer les dossiers des adjudications et des marchés, surveiller les travaux exécutés par la voie d'entreprise et diriger eux-mêmes les travaux exécutés par voie de régie. Ils avaient obligation de tenir la comptabilité de tous les travaux conformément aux règlements en vigueur, de procéder à la réception des fournitures, et d'établir les décomptes et les procès-verbaux de réception des travaux. Enfin, ils étaient chargés d'assurer la conservation de tout le matériel du service et en tenir un inventaire.

[37] « *Cette intégration était, néanmoins, partielle et liée à des conditions particulières : les attributaires devaient faire preuve de leur capacité à entreprendre une activité économique* » (Souami T., 1999, 247).

[38] A l'heure des débuts de la colonisation, le commerce de marchandise fut approprié par les Chaâmba qui suivirent l'implantation de l'administration française au Sahara. Les installations progressives de populations nomades et de Chaâmba dans le Gourara modifièrent la structure sociale de dominance Zénète. Ce processus de peuplement a donné naissance à une hiérarchie sociale particulière ayant caractérisé cette partie du Sahara (Otmane T ; Kouzmine Y., 2011).

principalement de Metlili) et des Zénètes ayant quitté le *Ksar* pour le gain du salaire. Les Chaâmba de Metlili, d'El-Goléa et d'Ouargla, contrôlaient la route du Maghreb central sur le triangle allant d'In-Salah, à Metlili et Timimoun. « *Ils fréquentaient les marchés du Gourara et y apportaient tous des objets tirés de Tunis par les Mozabites et par Touggourt tels que l'huile provenant de Bou-Saâda, des chameaux engraissés pour l'abatage, des moutons, des vêtements de laine fabriqués au Mzab et à Metlili, une espèce de gomme appelée ''mesteba''. Les Chaâmba en rapportent des peaux tannées, qui viennent de Tafilalet, des ''h'aïck'' fins, fabriqués sur les lieux, du henné, qui vient de Tidikelt, de l'antimoine tiré des mines du Touat, un bois, nommé ''acerr'ïa'', que les femmes font brûler pour se parfumer, de la poudre, fabriquée dans le Touat ; elle y coûte 9 à 10 sous la livre. Du plomb et des balles qui viennent de Fez, des étoffes noirâtres, appelées ''saïe'', qui viennent du pays des nègres, par les Touareg* » (Daumas E., 1845, 64). La marchandise importée par les Chaâmba était redistribuée par les Khenafsa, une tribu qui traitait bien avec les oasiens du Gourara, du Touat et même de la Basse-Saoura (Yousfi B., 2012).

Dans les premiers temps, l'accès des indigènes au village était relativement libre et normal sans aucune séparation entre un quartier indigène et un autre européen. « *Les populations locales se regroupaient dans des parcelles proches et constituaient ainsi des « poches » d'habitants indigènes dans le village européen. Cette normalisation de l'intégration des indigènes dans l'espace du village perdura tout au long de sa construction. Les responsables portèrent d'ailleurs autant d'attention à la protection de la propriété privée des indigènes qu'à celle des Européens* » (Souami T., 1999, 289).

L'installation du village de Timimoun dépend de la demande de terrains, de la configuration générale du territoire, de l'installation des militaires, des conditions de vie locales (eau, bois...), des accès au *Ksar* (par soucis de sécurité) et aussi de la position du cimetière de *Sidi* Othmane qui se trouve en dehors du *Ksar*, sur la limite sud-ouest du futur village.

Une fois tous les éléments du site sont analysés de près, le chef du génie et avec beaucoup de rationalité commence par rectifier l'alignement des pistes caravanières, afin d'installer un tracé -régulier et orthogonal-[39] (régularité principe et fondement du génie militaire, facilement obtenue dans les sites plats) dont le maillage se greffera sur les deux grandes directions (la voie inter-*Ksour* et la voie du Soudan) du territoire, tout en se calant sur la régularité du tracé du fort ainsi que les passages des *Foggaras* (Figure n° 77). Ces directives sont les recommandations du

[39] La régularité ainsi que l'orthogonalité sont deux principes de conception utilisés par les ingénieurs du génie militaire dans un souci d'économie de temps et de moyens consacrés à la réalisation urbaine et architecturale. Ces deux principes permettent aussi la reproduction rapide des schémas, la transposition des modèles et aussi des extensions de ville rapides.

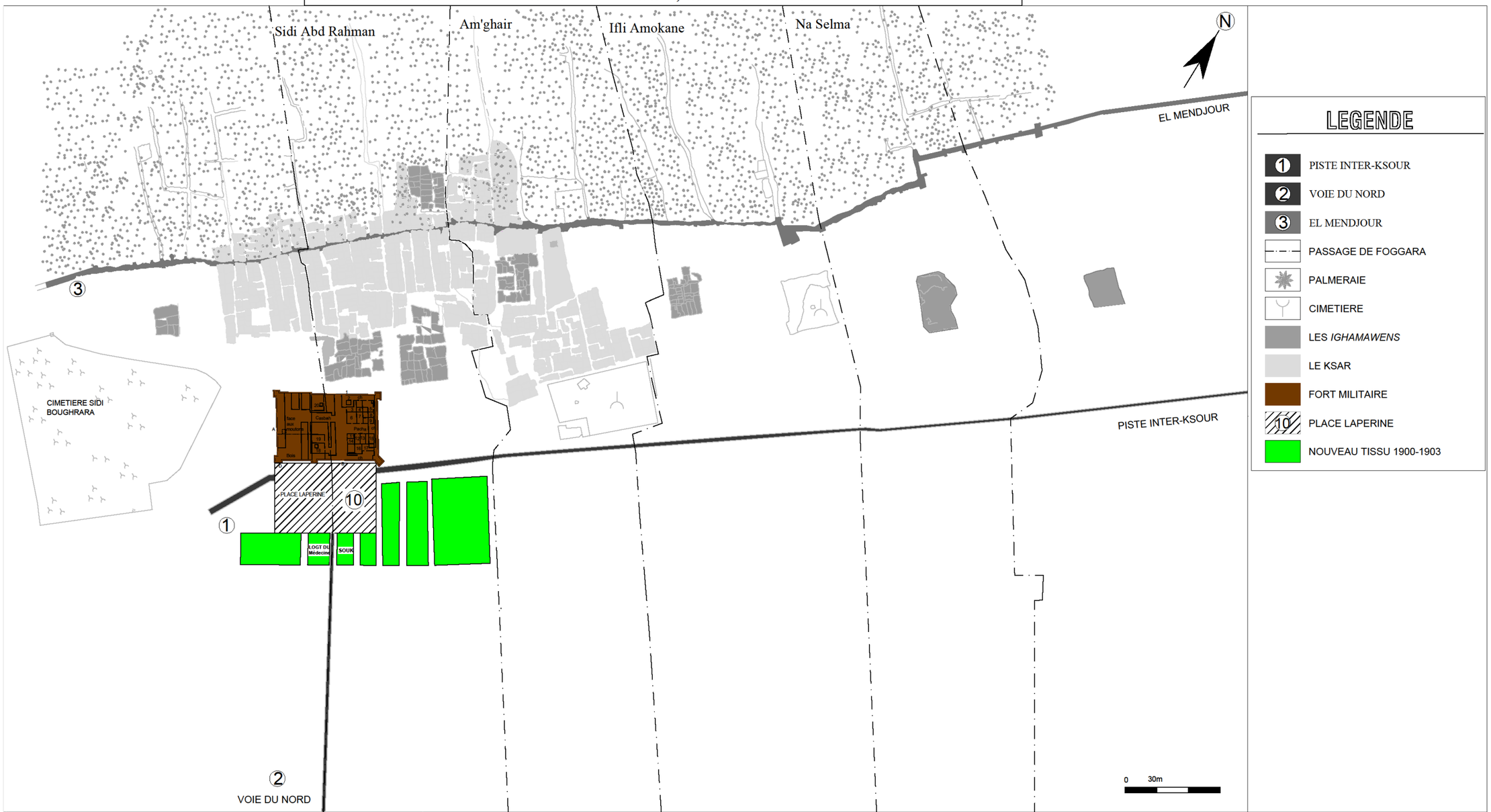
Ministre de Sahara, Délégué général de l'OCRS, aux Préfets des Oasis. Et concernant la voirie elle est hiérarchisée et structurée selon le principe de la sécurité et de la rentabilité :

- Les Voiries de 1ére catégorie ; sont les voies interurbaines et les branchements de cette voie sur la localité. Les voies de 1ére catégorie sans être des autoroutes sont néanmoins des voies où la circulation automobile rapide est possible (80 Km à l'heure et plus) donc protégée : pas de débouchés d'autres voies qui ne soient séparés par 500 m.
- Les voies de 2éme catégorie qui sont les artères principales de la voirie urbaine assurant les liaisons de quartier à quartier, ou le tronc principal de la desserte interne d'un quartier. L'on doit pouvoir y circuler à 60 Km à l'heure. Elles doivent donc être protégées : pas de croisements avec des voiries tertiaires, débouchements des voies tertiaires distants d'au moins 100m.
- Les voiries tertiaires sont les voiries de desserte interne des quartiers et des îlots (étant donnée l'échelle des agglomérations sahariennes, nous ne les distinguerons pas). Sur les voiries tertiaires, il ne faut pas pouvoir rouler vite car presque toujours elles assurent aussi la circulation des piétons (et rien ne s'y oppose) et également il ne faut pas que deux enchainements de voirie tertiaire viennent s'opposer ou doubler la voirie secondaire.

A travers ces normes, nous assistons une fois de plus à une conception urbaine exogène au territoire de Timimoun où la circulation, les connexions et les articulations sont faites dans un souci de rapidité de la circulation et de la rentabilité économique, alors que les cheminements, les connexions et les articulations au sein du *Ksar* sont faites dans le respect total de l'environnement, du climat et du mode de vie.

Figure n° 77 : 1900-1903 ; Vers une nouvelle politique spatiale

CONSTRUCTION DU VILLAGE DE TIMIMOUN ; OU LE DÉBUT DU PARALLÈLE SPATIAL ?

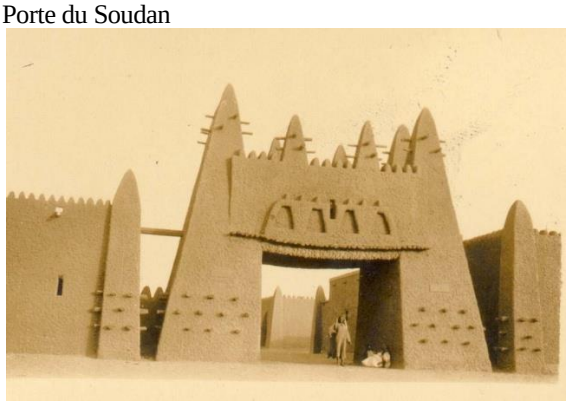


Source: Carte tirée de la photo aérienne INC,1992; SHAT 1H801
Redéssinée et Traitée par l'auteur

L'intersection des deux voies (anciennes pistes caravanières) est matérialisée par une porte (la porte du soudan : par référence à l'articulation entre le nord et le sud de l'Afrique, en passant par le Soudan) d'inspiration soudanaise, de forme régulière et conçue à une grande échelle pour recevoir les futures installations coloniales (Figure n° 78).

Figure n° 78 : Le marquage symbolique, une nouvelle matérialité de l'appropriation du territoire

Porte du Soudan



Source : SHAT 1H 801

Rally du Sahara, 1930



Source : SHAT 1H 801

A travers cette installation nous pouvons lire la première occupation spatio-fonctionnelle, qui occupera les premiers ilots face au fort et recevront respectivement ; deux boulangeries, trois entrepôts, des maisons d'alimentation, un hôtel[40], une école communale, deux garages et un fort (à voir dans les tableaux respectifs) (Figure n° 79).

[40] L'hôtel transatlantique (appelé oasis rouge durant l'indépendance), dont la construction fut achevée en 1917, est imprimé d'un style néo-soudanais avec une inspiration berbère dans laquelle chaque pan de mur des halls est sculpté de haut en bas d'innombrables figures géométriques en arabesques ou en frises. Le bâtiment édifié en terre pisée ocre rouge a été baptisé sous le nom de « *Bâtiment de subsistance militaire de Timimoun* ». Ce prestigieux édifice architectural a vraisemblablement servi, à cette époque, à la navigation aérienne. Construit initialement par une mission coloniale pour des besoins strictement militaires, cette bâtisse de facture architecturale inestimable a également reçu la bénédiction discrète mais remarquée des missionnaires de l'église. Le 11 juillet 1925, la compagnie générale transatlantique a pris en bail illimité le casernement et en a fait un de ses caravansérails sub-saharien, donnant naissance le 28 septembre 1925, à l'hôtel transatlantique. Le cérémonial d'ouverture de l'établissement a coïncidé avec la célébration du nouvel an, le 1er janvier 1926, en présence de grandes personnalités comme la Grande Duchesse du Luxembourg ou André Citroën et M. Dubreuil.

Figure n° 79 : De nouveaux équipements pour un nouveau mode de vie

-Entrepôts et maisons d'alimentations

Raison sociale	Camions pouvant être chargés simultanément	Surface couverte
Akacem Hadj Hamou	2	80 M2
Hadj Baali	2	60 M2
Larbi Ben Hadj Ali	2	80 M2

-Installation de boulangerie

Raison sociale	Fours		Production totale en rations de 0.500 en 24H	Nature des fours et des combustibles
	Nombres	Capacité en rations de 0.500		
Akacem Hadj Hamou	1	70	400	Bois
Hadj Baali	1	50	400	Bois

-Hôtels (Figure n° 80)

Localité Raison sociale Catégorie étoile	Adresse- Tel	Nombre de chambre	Observations
Hôtel Transat	Timimoun	13	

-Lycées -Collèges -Ecoles

Désignation de l'établissement	Numéro Tel	Nombre d'élèves	Surface Couverte
Ecole communale	-	250	1200 M2

-Garage

Timimoun	Surface couverte	Nombre de pont
Akacem Bouras	200 M2	2
Akacem Hadj Hamou	300 M2	1

-Casernement et leur désignation

Casernement Timimoun	Corps ou service utilisateur	Places d'hommes ou bureaux	Cuisines installées en rations	Douches en pommes	Surfaces couverte en M2	Numéro de référence au plan
Borj militaire	Place	100	-	-	1600	-
Bordj Mac Mahon	Génie	400	-	10	1200	-

Source : SHAT 1H 2056

Par la suite on installa une infirmerie en dehors de la redoute afin de répondre aux besoins des militaires (en cas de mutinerie pour faciliter l'évacuation, d'épidémie pour éviter la contagion) et aussi à ceux de la population (faciliter l'accès et préserver l'intimité des femmes).

Ces équipements vont prendre naissance le long de voiries orthogonales où la ligne droite (l'œuvre des militaires et des modernistes par la suite) et la régularité du tracé assuraient la sécurité (à travers le dégagement de la vision), la reproduction facile du même schéma et des extensions futures très crédibles. Ces lignes tracées représentent :

- Le premier Boulevard (ancienne piste inter-Ksour), qui forme une limite au Ksar du coté Sud-Est, contient la mairie (une structure administrative nouvelle), le marché comme une

nouvelle centralité commerciale et l'hôtel, un symbole de prestige faisant face aux *Zaouia* (espace d'enseignement et d'hébergement pour les étudiants et les étrangers) du *Ksar*.

- Le second Boulevard est aussi une ancienne piste caravanière qui mène vers In Salah et notamment vers le Sud-Est (future zone résidentielle). Ce dernier axe prend en charge l'orientation des ilots dans le sens de la longueur et reçois principalement les entrepôts et les garages.
- L'Avenue de l'église (parallèle à la piste caravanière inter-*Ksour*), un axe structurant, formalisé par les commerces tout le long du parcours jusqu'à son aboutissement devant l'église (Figure n° 80), représente donc un axe de croissance.
- Le village de fondation coloniale, est alors inscrit à l'intérieur de ces trois axes offrant une nouvelle spatialité ; des ilots aérés, un alignement des équipements le long des deux axes structurants le village, axes assurant la communication et l'articulation de la ville à son territoire.

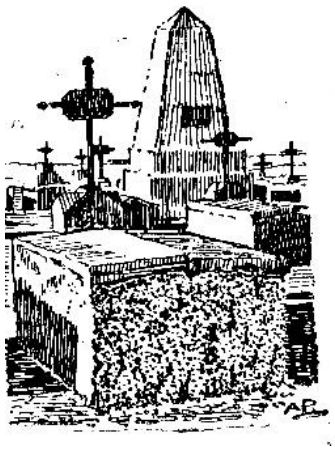
Figure n° 80 : L'Hôtel Transat et l'église sont de nouvelles représentations sociales

Hotel Transatlantic



Source : SHAT 1H 2056

L'église de Timimoun



Source : SHAT 1H 2056

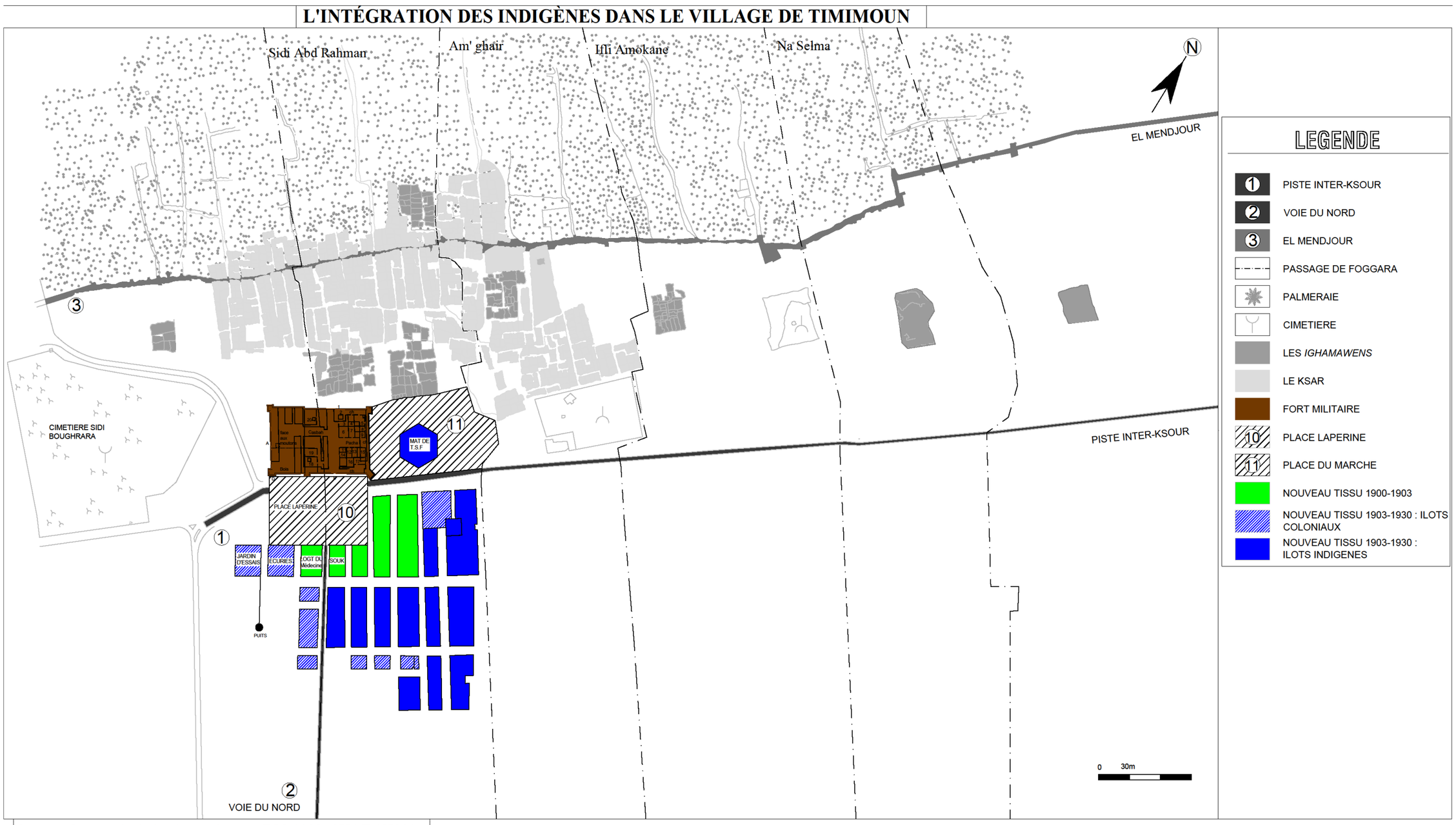
Ces équipements représentaient pour les officiers des A.I. un moyen de communication entre le village et le *Ksar* idéalisant le principe d'extériorité des *ksourien*, tout en prenant en charge certaines de leurs préoccupations (infirmerie pour indigènes, fontaine, abreuvoir et lavoir). L'espace *ksourien* (avec tous ses constituants) devient de fait une composante «naturelle» dans les programmes d'équipements annuels.

A travers cette phase de construction on note le passage de l'évitement du *Ksar* en tant qu'entité spatiale et du *Ksourien* en tant qu'indigène à l'illustration du fonctionnement parallèle des deux espaces (*Ksar* et village) et des deux populations (indigène et française), à la co-production spatiale et sociale (Figure n° 81). Cette co-production (spatiale et sociale) est marquée par un fonctionnement particulier des projets urbains avec l'introduction de nouvelle fonctions urbaines (telles la boulangerie, l'hôtel, le marché etc., …), de nouveaux usages auxquels les habitants n'étaient nullement habitués tels l'achat du pain, l'apprentissage de la cuisine auprès des sœurs, la couture de vêtements en plus du tissage déjà pratiqué par les femmes (arabes et Zénètes, etc.…), donnant naissance à de nouvelles pratiques spatiales à savoir l'accès quotidien au commerce quotidien, la flânerie autour des commerces et donc, un début de déplacement de la centralité commerciale du *Ksar* vers le village.

Quant à la cohabitation en tant que stratégie entre les deux catégories de populations, elle est basée sur une mesure de sécurité (illustrée par l'implantation des équipements militaires auprès des installations indigènes ; Fort / *Ksar*), et de présentation (matérialisée par l'implantation des équipements de services et de prestige du côté du village coloniale) (Figure n° 81). Comme nous notons aussi l'intégration des besoins du *ksar* (alimentation en eau potable et l'évacuation des rejets) et de la palmeraie dans la logistique du territoire Timimounien en tant que territoire militaire autonome du sud.

Ce parallèle spatiale, nous permet aussi de lire la diversion des équipements proposés par les nouveaux occupants de ces territoires en comparaison avec ceux proposés par les autochtones depuis des millénaires ainsi que le mode d'implantation de ces équipements où l'un s'appuie sur une introversion et le rassemblement de la population autour d'une centralité presque géométrique, historique et symbolique et l'autre sur une extraversion de ces espaces au sein d'une centralité axiale, purement fonctionnelle tout en affichant la domination, le prestige et le changement institutionnel.

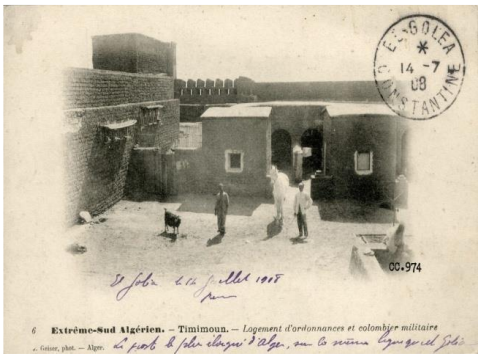
Figure n° 81: Le début du parallèle spatial et la forme dé-forme la forme



Source: Carte tirée de la photo aérienne INC,1992; SHAT 1H801
Redéssinée et Traitée par l'auteur

Quant aux règles de construction, elles étaient, dans un premier temps, précisées dans les contrats de location ou de vente des lots urbains. Elles reflétaient la perpétuation des traditions du génie et du savoir local tirés de l'espace habité, que les militaires et les officiers du génie en collaboration avec les officiers du bureau arabe ont pu analyser de près et prêter une attention particulière aux techniques de construction et aux usages des matériaux de construction (l'usage de la terre crue et les configurations architecturales qui lui étaient liées)[41] (Figure n° 82).

Figure n° 82 : La construction *Ksourienne* ; source d'inspiration pour le génie militaire.

Logement Lieutenant Clavery	Logement pour militaire français au sein du village
	
Source : SHAT 1H 725	Source : SHAT 1H 725

5-2-1-4- 1930-1957 ; Le maintien de la politique militaire dans les territoires du Sud

La période 1930-1957 a connu de grands changements dans la -politique coloniale-[42] et également dans les -structures sociales-[43] locales. Seulement, ces changements d'ordre politique

[41] *« Ce qui paraît devoir être dans la région la base de ce genre de constructions, c'est la terre rouge usitée dans toute l'Algérie, comme suppléant au sable dans le mortier qui jusqu' ici semble donner des propriétés plastiques des plus remarquables. Les murs des ksour sont faits presque exclusivement avec cette terre seule et dans les destructions effectuées par le service du génie, on a pu constater le degré extraordinaire de ténacité auquel on arrive ainsi. Le commandant du génie a fait expérimenter pour des murs de 0,4 m un béton formé de cette terre mouillée et mélangée de cailloux roulés de la rivière ou ses débris quelconques. Les parements de mur ainsi formés ont fait prise malgré le temps pluvieux. Aussi, ne semble-t-il pas douteux que ces murs en moellons de grès aux faces reliées par cette terre arrivent à donner des constructions durables : l'expérience des ksour est là pour l'indiquer »* (Le Commandant du Génie In Souami T., 1999 372).

[42] Le 7 mars 1944 et sur proposition du commissaire d'État aux affaires musulmanes, le comité français de la libération nationale prit des décisions pour de profondes réformes dans l'ordre politique à savoir :
- l'attribution de la citoyenneté française aux élites musulmanes sans abandon du statut personnel ;
- l'augmentation de la représentation des musulmans dans les assemblées délibérantes ;
- augmenter l'accession des musulmans aux postes administratifs ;
- la conception et la réalisation de programme social et économique au profit des populations françaises musulmanes.

[43] La *Djemaa*, n'avait plus d'action officielle, perdait peu à peu de son autorité ; elle n'avait plus aucun pouvoir exécutif, le vieux système coutumier comportant amendes et sanctions n'était plus légal et restait sans réformes. « *Quant au kébir ou chef de village, nommé sur proposition du Caïd, c'est un homme de paille. Il ne trouve*

excluaient les territoires du sud de l'application du nouveau -statut de citoyenneté- tout en leur préservant leur spécificité militaire (territoires à gestion militaire) avec l'introduction d'une nouvelle composition des commissions municipales mixtes à partir de 1945, illustrée à travers le (tableau n°04) ci-dessus.

Tableau n° 04 : Composition des commissions municipales mixtes à partir de 1945

Communes	Adjoints	Membres du 1er collège	Présidents de *djemaâs*	*Caïds*
Territoire d'Ain Sefra				
C.M. d'Ain Sefra	1	6	5	6
C.M. de Colomb-Béchar	2	5	7	26
C.M. de Géryville	1	6	9	17
C.M. de Mécheria	1	5	1	12
Territoire de Ghardaïa				
C.M. de Djelfa	1	6	19	18
C.M. de Laghouat	1	6	7	16
Territoire de Touggourt				
C.M. de Biskra	1	2	10	3
C.M. des Ouled Djellal	1	1	3	2
C.M. de Touggourt	1	4	5	9
C.M. d'El Oued	1	3		4

Source : Direction des territoires du Sud, (1947)

A ce propos, le sud-ouest a connu un grand découpage en sous-administration des oasis où le Gourara a bénéficié de 8 caïdats[44] (renfermant 100 villages) et le Touat avec 12 caïdats (renfermant 135 villages), formant toutes les deux (Touat-Gourara) une seule commune ayant à sa tête un chef d'annexé.

Cet affaiblissement du rôle de la *Djemââ* au sein de la communauté annonce la décomposition de la tribu, et la -perte d'une hiérarchie-[45] tant chère à la communauté car ; détentrice de la solidarité sociale, de la culture traditionnelle et de la structuration spatiale. Ces changements ont été soulevés par les observateurs français et décrits par le comité d'action scientifique de défense nationale : « *vue de l'intérieur, peu à peu, les blancs, atteints dans leur*

personne, surtout parmi les vieux notables, pour envier sa fonction subalterne qui consiste à faire la navette entre son village et le caïd ou le chef d'annexé. En tous cas, homme énergique, il présente cet inconvénient majeur de faire écran entre l'administration et la Djemââ, émanation réelle du village. Celle-ci en arrive à être inconnue sinon occultée » (Souami T., 1999, 376).

[44] La *Caïdat* est gouvernée par un *Caïd*, nommé par le gouverneur général, sur proposition, avait autorité sur le chef de village dont certains avaient le titre de « *Cheikh* » lorsque leur ksar était suffisamment important. Pour que l'autorité d'un *Caïd* fût effective, il fallait qu'il ait été l'émanation indiscutée de son caïdat (Souami T., 1999).

[45] La recherche de la gestion directe des indigènes et l'accroissement de l'« administratif» accompagnèrent et encouragèrent l'éloignement de la structure sociale locale qui elle-même connaissait une mutation dans ses fondements. Dès 1918, le colonel Mangeot et l'officier interprète Paul Marty attirèrent l'attention de leurs supérieurs sur la « *désagrégation de l'armature sociale : relâchement des liens avec les indigènes et le brouillage de la hiérarchie* » et du danger que cela constituait.

autorité par l'émancipation des noirs, cessent de diriger. Nous nous trouvons devant un pays d'autant plus désancré que notre administration a voulu être directe, dans un pays trop étendu pour qu'elle soit effective »[46].

De ce fait la fonction administrative s'est elle aussi éloignée de la structure traditionnelle, laissant ainsi les officiers tâtonnaient en face de situations singulières car ; démunies des conseils et des interventions des chefs de fractions. « *A l'efficience sociale et pratique d'un Caïd chef d'une tribu, les officiers préférèrent, de plus en plus, l'efficacité administrative d'indigènes adaptés à l'organisation militaro-coloniale* » (Leroy G., 1950, 29). Pour preuve, cette nouvelle situation a pu valoriser la classe des *Harratins* ainsi que celle des esclaves et où l'on trouve dans les années 1950, après quelques décennies de colonisation, la composition socio-ethnique du Gourara évaluée par l'État-major Interarmées en 1960 est illustrée dans le tableau n°).

Tableau n°05 : Composition socio-ethnique du Gourara

Zénètes	28.8%
Populations Arabes (Chaambis)	24.7%
Harratin	46.5%.

Source : C.H.E.A.M., (1950)

Cependant, malgré ce bouleversement au niveau des quotas des différentes classes et l'affaiblissement du rôle de la *Djemaa*, nous constatons à travers les écris que la tradition des bureaux des *Affaires Indigènes* en collaboration avec les notables (représentant de la *Djemaa*, *Caid*, *Aghas* ou *Bachaghas*) reste très forte (protection du système d'administration local et le maintien d'une culture particulière dans la gestion des affaires indigènes) concernant les fonctions administratives, l'organisation des travaux locaux et le contrôle des différents mouvements commerciaux.

Pour ce qui est du système judiciaire, jadis représenté aussi par la *Djemaa*, en 1912, et par la voie de la circulaire n°48 du 22 janvier 1912, il est retiré aux *Djemââs* leur fonction judiciaire et annonça qu'un *Medjeles* était créé à Timimoun.

Par conséquent, dans le cas particulier du Touat-Gourara, la proximité du système français et de l'organisation judiciaire indigène fut maintenue au prix de nombreuses infractions aux lois et au règlement. La volonté et l'indépendance des officiers locaux furent déterminantes et indispensables à cette occasion. La doctrine d'action fondée aux débuts des bureaux arabes et transmise d'officier en officier, aida dans la réalité et sur le terrain, à concilier une présence française aux lois « envahissantes » et la vie d'indigènes attachés à leur fonctionnement traditionnel.

[46] Secrétariat permanent du Comité d'action scientifique de défense nationale, cahier n°4, mai 1959 In (Souami T., 1999).

Faute de maintenir une relative mise en relation de la justice française et celle musulmane dans le Touat-Gourara, les responsables locaux ont fini par admettre que ce secteur échappe à leur contrôle à condition que « la paix et la sécurité » continuassent à être assurées.

Les changements d'ordres politiques, administratifs, juridique, économiques (introduction du salariat) et urbains (adaptation aux limites spatiales, ayant recours à la négociation et à la prise en considération des revendications des populations locales) sont la manifestation d'une prise de conscience des effets induits de la présence française sur les populations et leurs organisations sociales (abolition de l'esclavagisme), ainsi qu'une réponse à une demande accrue pour une administration directe des affaires des populations des territoires du sud.

- **La cohabitation sociale et spatiale dans le village ; une nouvelle perception coloniale**

Concernant la construction urbaine de ces territoires durant cette deuxième phase les -architectes voyers-[47] ont commencé à intervenir concrètement à partir des années 1940 (suite à la pacification définitive des territoires du sud en 1929 et le transfert du chef-lieu du territoire d'Ain Safra vers Colomb-Béchar entre 1929 et 1932) en collaboration avec les officiers d'armes, officiers du génie et le service des ponts et chaussées. Cette nouvelle situation contribue dans le changement du modèle-type : de la petite ville associée à un *ksar* passant à une agglomération aux grandes ambitions et à la forte croissance. Comme nous relevons aussi lors de cette phase (1929-1932) d'évolution historique des territoires du sud, une véritable découverte et assimilation de l'espace indigène par les militaires, jusqu'à en construire une doctrine de gestion de cette différence sociale et spatiale qui peut devenir source même d'inspiration pour les fonctionnaires du génie militaire.

Le village de Timimoun connaitra alors une extension dans la même direction, ce qui amène à un franchissement de la ligne de la *Foggara Amghair* (la limite d'extension dans la phase précédente). Cette seconde extension est aussi prise en charge par la voie inter-*Ksour*, devenu axe de croissance lors de la première phase et élément déterminant dans la structure du village colonial. Cet espace interstitiel, marquant la séparation entre le *Ksar* et la ville coloniale va se former au fur et à mesure, pour assurer le mariage entre deux modes de production ; traditionnel (indigène) et moderne (colonial) (Figure n° 83) (Moukhenachi S., 1997).

D'autre part l'extension à l'intérieur de la ville connait une densification de part et d'autre de l'axe de la *Foggara* qui va se transformer d'une barrière, en un élément articulateur de la croissance et structurant la ville. Une fois la densification des deux côtés de cet axe

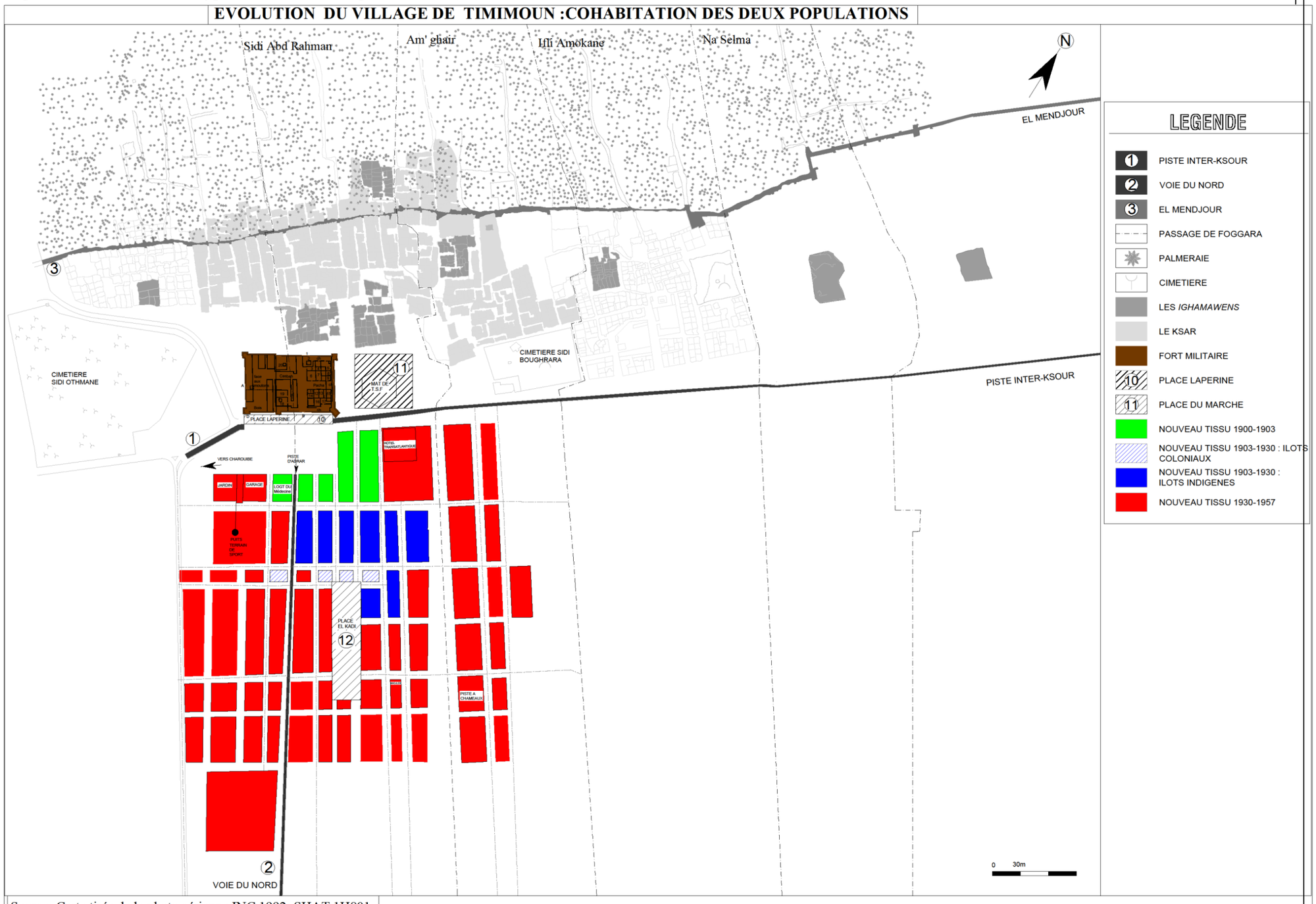
[47] La décision de leur introduction avec le génie civil est faite en 1924, exécutée à partir de 1929, mais ne prend effet qu'en 1940 car l'écrasante majorité des actes de construction, d'urbanisme et d'aménagement était réalisée sous l'égide des officiers de commandement et du génie.

terminée, un rabattement selon cet axe sera effectué, et la croissance sera orientée une nouvelle fois vers le Nord- Est avec une nouvelle orientation des ilots (Figure n° 83).

Une première périphérie va être matérialisée par une ceinture d'asphalte entourant la ville coloniale, correspond à la maille primaire déjà établie dans le tracé de la ville et aux limites précédentes du Ksar (cimetière, *Arhoubet*) (figure n° 83) (Moukhenachi S., 1997).

Cette extension permettra la prise en charge des indigènes dans le village au sein de nouveaux lots de terrains séparés des colons car ces derniers contestaient la cohabitation au sein du même lot sous prétexte que les indigènes avaient des logiques d'appropriation très différentes des usages pour lesquels les règles et les procédures françaises étaient conçues (Figure n° 83).

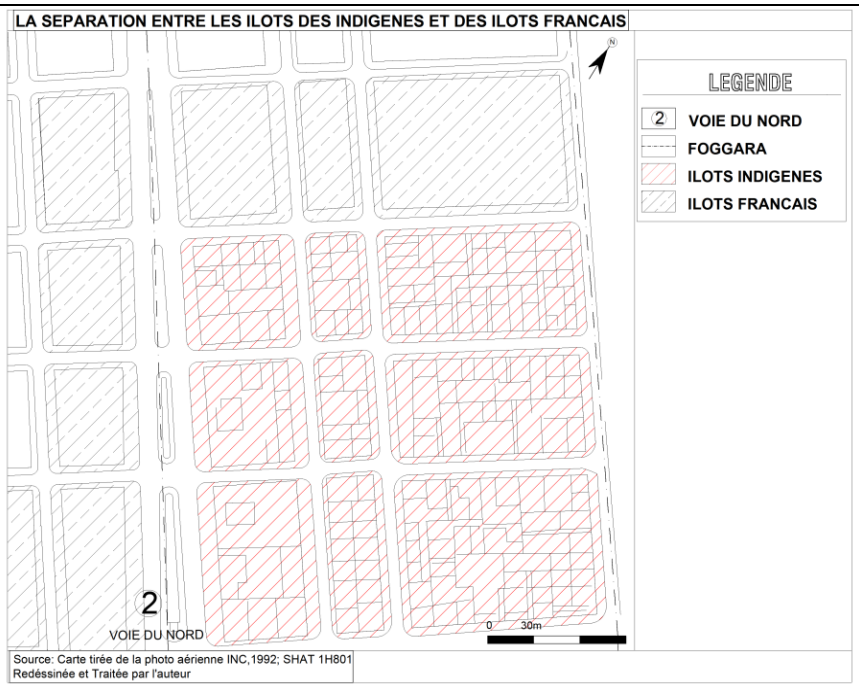
Figure n° 83 : Du modèle- type au véritable village ; la forme (dé)forme la forme



Source: Carte tirée de la photo aérienne INC,1992; SHAT 1H801
Redéssinée et Traitée par l'auteur

Cette appropriation indigène se caractérise par la reproduction du mode d'occupation spatial *Ksourien* (l'introversion de la maison, reprise de la même hiérarchisation des voies extérieures, la cohabitation des hommes et des bêtes dans le même espace avec un mode d'accès libre et gratuit à l'eau -en dehors de la maison- …etc., provoquant une hygiène urbaine rudimentaire qui ne laissait les colons indifférents à cette situation) que les officiers locaux laissaient faire (Figure n° : 84).

Figure n° 84 : Après la cohabitation, la séparation entre les deux populations



Après un siècle depuis la découverte du Sahara (1845) par les missionnaires, on revient à la séparation des deux populations au sein du même village, avec des lots bien précis pour chaque population : indigène et française. « *Du rejet total à la ségrégation planifiée, l'évolution fut lente. Cette solution était implicitement considérée par les officiers comme une étape dans le processus d'insertion des indigènes et de leur production de l'espace dans le fonctionnement institutionnel. Cet idéal lointain d'une intégration des indigènes, rarement explicite dans le discours des militaires, n'était pas un projet planifié et codifié, mais une intention latente et omniprésente, permettant une meilleure acceptation des écarts par rapport aux règles institutionnelles et plus globalement par rapport à une représentation de l'action de structuration et d'organisation de l'espace* » (Souami T., 1999, 413). Mais reste que la participation des indigènes à la construction même du village témoigne d'une évolution dans la gérance de ces territoires et aussi de la recherche d'un certain

équilibre avec une répartition plus large et une gestion « *prudente et vigilante* » de la position des terrains accordés aux indigènes pour aboutir à une « *distribution ouverte, accompagnée d'une spécialisation de l'espace réservé aux indigènes* ».

Une fois l'intégration des indigènes au sein du village colonial est assimilée et que leur espace (des ilots permettant le regroupement de plusieurs familles élargies, voire à une fraction) est pris en considération (faisant partie de la composition du village, avec un partage clair du territoire et une séparation nette entre les deux composantes spatiales ; le parallèle urbain), on passe alors au renforcement de l'équipement du villages, avec une localisation bien particulière de ces équipements reflétant, parfois, la tentation (qui reste exclusivement en dehors des limites de l'espace indigène), de contrôle et de domination ou bien encore la négociation où les contacts directs entre le *Ksar* et le village, à l'occasion de l'équipement, se faisaient pour la plupart, à l'intérieur du village.

Pour ce qui est des équipements réalisés durant cette période notant qu'il s'agit en premier lieu et pour des raisons de sécurité d'un nouveau fort militaire (bâti en contre bas de l'extension du *Ksar*, au passage de la deuxième ligne de *Foggara Ifli Amokane* ; marquant une nouvelle limite pour contenir une éventuelle extension de la ville coloniale) et d'une gendarmerie dans le *Ksar* non loin du nouveau fort afin de renforcer le contrôle de la région. Une fois la sécurité est renforcée, on passe aux équipements de service, par l'implantation d'une infirmerie[48] en 1951 en dehors du premier fort (pour des raisons d'hygiène sanitaire et aussi pour son ouverture à l'ensemble des indigènes afin d'encourager les femmes à venir se soigner donc résoudre la question de l'intimité de la femme) comme le cas de l'infirmerie[49] d'Adrar. « *Cette infirmerie est fournie de matériel d'exploitation, d'ameublement des plus*

[48] C'est dans l'oasis rouge de Timimoun, qu'a exercé à cette époque le médecin général Edmond Reboul quand il était lieutenant. Lauréat de l'académie française et de l'académie de médecine, son premier livre Si Toubib (prix vérité 1958), relate la vie romancée d'un médecin militaire au Sahara. Puis sont construites les infirmeries d'Aoulef et Taghit (1952), Metlili les-Chaamba (1953), In Salah que j'ai inauguré en 1954, Djanet (1956), Ghardaia et Berrain (1958). De plus à Laghouat, après un dispensaire en 1949, sont créés un pavillon de chirurgie avec une maternité en 1956, un pavillon de contagieux à Djelfa et une infirmerie-hôpital de cent lits à El-Oued. Il existait en 1960, vingt-six infirmeries dispensaires. « *En 1930, on compte 24 infirmiers et un nombre variable d'auxiliaires, 6 sœurs blanches à Laghouat et 2 à Ain Safra. En 1945, existent 246 personnels dont 135 soignants, et en 1960, 419 dont 13 sages-femmes, 2 assistantes médico-sociales, 41 infirmiers dont 27 sœurs blanches et 363 personnels communaux* » (Savelli A., 2011, 8).

[49] L'exemple de la nouvelle infirmerie indigène à Adrar, en 1931, illustre autrement la question. « *L'ancienne infirmerie ne remplissait pas entièrement son rôle : elle était dans des bâtiments délabrés et sa situation était incommode, notamment pour les femmes qui devaient, pour se rendre à la visite, passer à proximité de la casbah militaire. Une solution économique fut envisagée : transformer le bordj Citroën d'Adrar en infirmerie indigène afin de réduire les dépenses et d'éviter aux femmes la proximité des postes militaires. Un bail fut ainsi signé avec l'armée pour la location du bordj et la commune fut chargée de la réalisation des murs de séparation internes. Ces modifications furent réalisées de manière à permettre un accès et une circulation facilitée des femmes. L'adaptation ne concernait ici ni l'aspect esthétique ni les conditions climatiques, mais l'appropriation spatiale des indigènes qui exigeait une position particulière de l'édifice dans l'agglomération* » (Otmane T ; Kouzmine Y., 2011, 173).

modernes et d'un outillage technique de qualité avec salle d'opération, maternité, pharmacie, laboratoire de microscopie et une installation radiologique » **(**Othmane T ; Kouzmine Y., 2011, 173).

En matière d'enseignement, Timimoun a bénéficié d'une école communale pour filles et garçons de Timimoun mais aussi pour les enfants des *Ksours* environnants (Figure n° 85). Nous constatons aussi l'ouverture de nouveaux magasins mettant en valeur l'Avenue de l'Eglise, augmentant sa fréquentation surtout après l'électrification du village et l'installation des lampadaires.

Figure n° 85 : le changement social par l'installation de l'équipement éducatif

Classe de garçons



Classe de filles



Pépinière de l'école

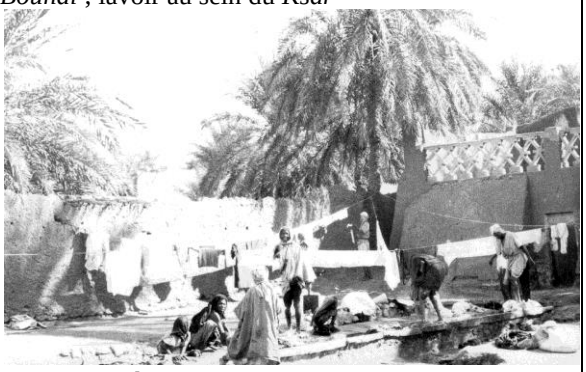


Source : Archives, APC Timimoun

Au niveau du *Ksar*, Timimoun a bénéficié d'une fontaine, de deux abreuvoirs et un lavoir ; *Bouhdi* (devenu espace de rencontres pour les femmes lors du lavage du linge) (Figure n° 86). Quant à son extension ; elle reste l'œuvre des *Ksouriens* avec la production de deux quartiers : *Barain* et *Ouled* Brahim.

Figure n° 86 : L'insertion des *Ksouriennes* dans une nouvelle ère sociale et spatiale

Bouhdi ; lavoir au sein du *Ksar*



Source : Archives, APC Timimoun

Bouhdi ; espace de rencontres féminine



Source : Archives, APC Timimoun

- **Les extensions faites au sein du *Ksar***

- Le quartier de *Barain* (extension extérieure du quartier de *Tazaghart*):

C'est un quartier construit à partir des années cinquante (1950), délimité par le passage de deux *Foggara ;* (……..) au nord-ouest et la *Foggara* Ifli Amokane au sud-est. Le tissu est aéré, comporte de grandes parcelles, insère *Agham Tazaghart*, *Rahbate Tazaghar*t dans le prolongement nord-ouest de l'*Agham* et *Rahbete Laabid* (les esclaves) vu ; que le quartier est originellement occupé par les noirs (esclaves) (Figure n° 87). *Rahbete Laabid* est une *Rahba* à l'échelle du quartier de *Barain*, elle est réservée aux rencontres de ses habitants, aux jeux des enfants et aussi à la célébration de la fête de *Sidna* Boulai. Cette fête est animée uniquement par les hommes de couleurs (Figure n°88).

Les habitants de *Barain*, sont majoritairement les nouveaux salariés du village, ayant quitté leurs maitres Zénètes, pour un nouveau maitre (le colon), et une certaine autonomie.

La construction de ce quartier au sein du *Ksar*, malgré le déplacement quotidien de ses habitants pour aller travailler au village colonial dénote d'un attachement au lieu (*Ksar*) et à un environnement social qui inclut les diverses étapes de la vie de l'individu. Cet attachement est aussi lié à la durée de résidence : plus la durée de résidence est importante et plus l'attachement à ce lieu de résidence est fort. Et les habitants de *Barain* sont originaires du *Ksar* depuis des générations déjà, ce qui a produit une certaine dépendance au lieu et un sentiment de sécurité car ; proches des leurs et sont partie intégrante de ce lieu : le *Ksar*.

Figure n° 87 : *Rahbete Laabid ;* reprise de la *Rahba* à l'échelle du quartier de *Barain*

« *Quelques jours après, ce fut la fête de Sidna Boulai, le Patron des nègres. C'était le chef des esclaves de la ville qui organisait cette fête copiée sur les réjouissances musulmanes. Nous nous réunîmes tous ensemble pour chanter et danser. Les danses étaient identiques aux danses de notre pays mais dans les chansons, et depuis des temps très anciens, il y avait un mélange de liaoussa, de bambara, d'arabe et de Zénète que je comprenais assez difficilement. L'orchestre avait des tambours faits de cylindres de terre cuite dont une extrémité était recouverte par une peau de mouton tendue. Les jeunes maniaient avec vigueur les quarquabous qui sont d'énormes castagnettes de fer. Certains couvraient leur visage de masques identiques à ceux des sorciers de notre pays. On rencontrait là tous les échantillons d'humanité. Les uns, affranchis par leurs maîtres parce que trop vieux et incapables de travailler, les nourrir étant dépense inutile, erraient dans la cohue, aveugles ou perclus de rhumatismes, les articulations boursoufflées par le pian ou encore porteurs de plaies hideuses étalées sans pudeur. Ils étaient nus ou presque. Leur corps, décharné et terni, agglutinait une couche de terre prélevée à leur tanière. Au petit jour, dans l'aube pâle et vide, leur chair et leurs sens assouvis par cette illusion de liberté, ces caricatures d'hommes retournaient à leur travail de bêtes* » (Mercadier E-F-G., 1971,).

Célébration de la fête de *Sidna* Boulel



-Le quartier des *Ouled* Brahim : situé à l'extrémité sud-ouest du *Ksar*, il représente la première extension du centre de Timimoun abritant les populations venues d'autres *Ksour* pour s'installent à Timimoun et aussi les commerçants qui viennent s'installer dans des logements en location durant la période de leurs séjours à Timimoun. C'est un quartier qui a

connu une dynamique sociale et commerciale contribuant à travers sa variation à conférer à l'espace sa particularité et son historicité car sa production est le résultat d'une relation de réciprocité avec les individus, eux-mêmes de passage dans ces lieux (Figure n° 87).

L'extension du quartier s'est faite jusqu'aux années 1960, et à travers cette dernière, il apparait ainsi que l'espace et les individus sont constitutifs les uns des autres et offrent au concept de lieu « une géométrie variable » (Audas N., 2012) en ce qu'ils ne posent pas à priori une échelle particulière. On y accède à ce quartier par une porte appelée *Bab El Gharbi* (par laquelle on sort les morts), comme il est limité au nord-ouest par *Arhoubete* et le quartier d'*Ezzargua*, au sud-est par le cimetière juif et la piste caravanière inter-*Ksour*, au sud-ouest par le cimetière de *Sidi* Othman et au nord-est par la palmeraie (Figure n° 87).

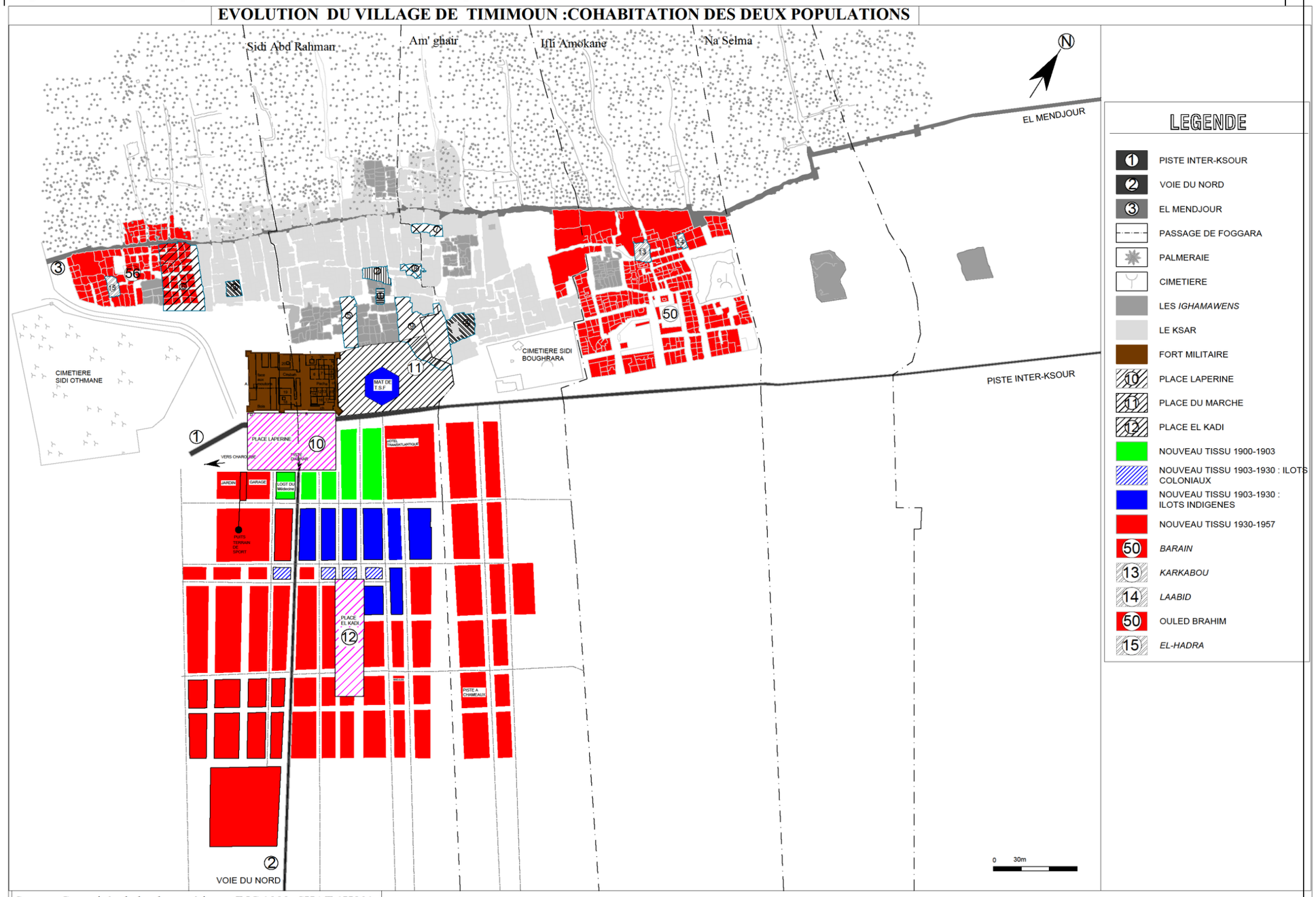
Le quartier renferme *Agham Ouled* Brahim, *Rahbete El Hadj* El Mokhtar (*Rahbete N'ba ouled* Brahim) dans la partie inférieure de l'*Agham*, qui est annexée à une mosquée appelée mosquée des *At* Brahim, ainsi qu'une seconde *Rahba* celle de *Sidi* Omer (Figure n° 87). *Rahbete N'Ba Ouled* Brahim, une *Rahba* à l'échelle du quartier, se trouve au centre de ce dernier, possède plusieurs accès, mais ne communique pas avec l'extérieur. C'est un espace ouvert aux habitants du quartier, pour la rencontre, le jeu des enfants, et aussi la célébration de certaines fêtes à l'échelle du Quartier.

Ce quartier a connu l'installation d'El Maghouli vers la fin du XV siècle. « *Le processus de sa formation commence par l'extension au bas de l'Agham Ouled Brahim, supporté par le parcours qui relie l'Agham à la palmeraie et s'articule à El Mendjour par un Asseklou* » (Hassissi S ; & All., 1994,). Par la suite l'extension se fera au bas d'*El Mendjour* sur les terres agricoles.

Jusqu'en 1957, l'initiative urbaine coloniale se concentrait majoritairement sur l'équipement du village pour enfin servir ses résidents français et aussi illustrer l'image de la réussite de sa politique sur les plans sécuritaire, économique, social et urbano-architectural. Elle doit, tant symboliquement que matériellement, être la représentation de la prospérité et de la domination du couple « modernisation/colonisation », tant aux indigènes qu'aux colons.

Parmi les éléments de domination, de symbole et de prestige en plus des équipements déjà installés, nous avons la production des places (la place Laperrine, la place du marché et la place civile : place D*ar El Kadi*) en tant qu'espace public (Voir Figure n° 87), renforçant le principe de l'extériorité par les différentes exhibitions militaires au sein de la place Laperrine, aux différents défilés le long du nouveau Boulevard (ancienne piste inter-*Ksour*), etc., Ces nouvelles pratiques vont attirer la curiosité des indigènes, encourager leur présence aux différentes festivités et ainsi le processus de l'urbanisation des mœurs s'entamera.

Figure n° 88 : L'orthogonalité et la régularité, deux ordres spatiaux ayant soutenu la genèse et l'évolution du village



Source: Carte tirée de la photo aérienne INC,1992; SHAT 1H801
Redéssinée et Traitée par l'auteur

5-3- La place ; l'expression d'une politique coloniale

Le tracé du village colonial à Timimoun est le reflet d'une politique coloniale, avec la projection de rues larges, régulières et l'ouverture d'espaces publics le long de ces axes, ayant des formes géométriques parfaites. Parmi ces espaces publics, nous avons les places publiques, qui peuvent être militaire, commerciale ou résidentielle.

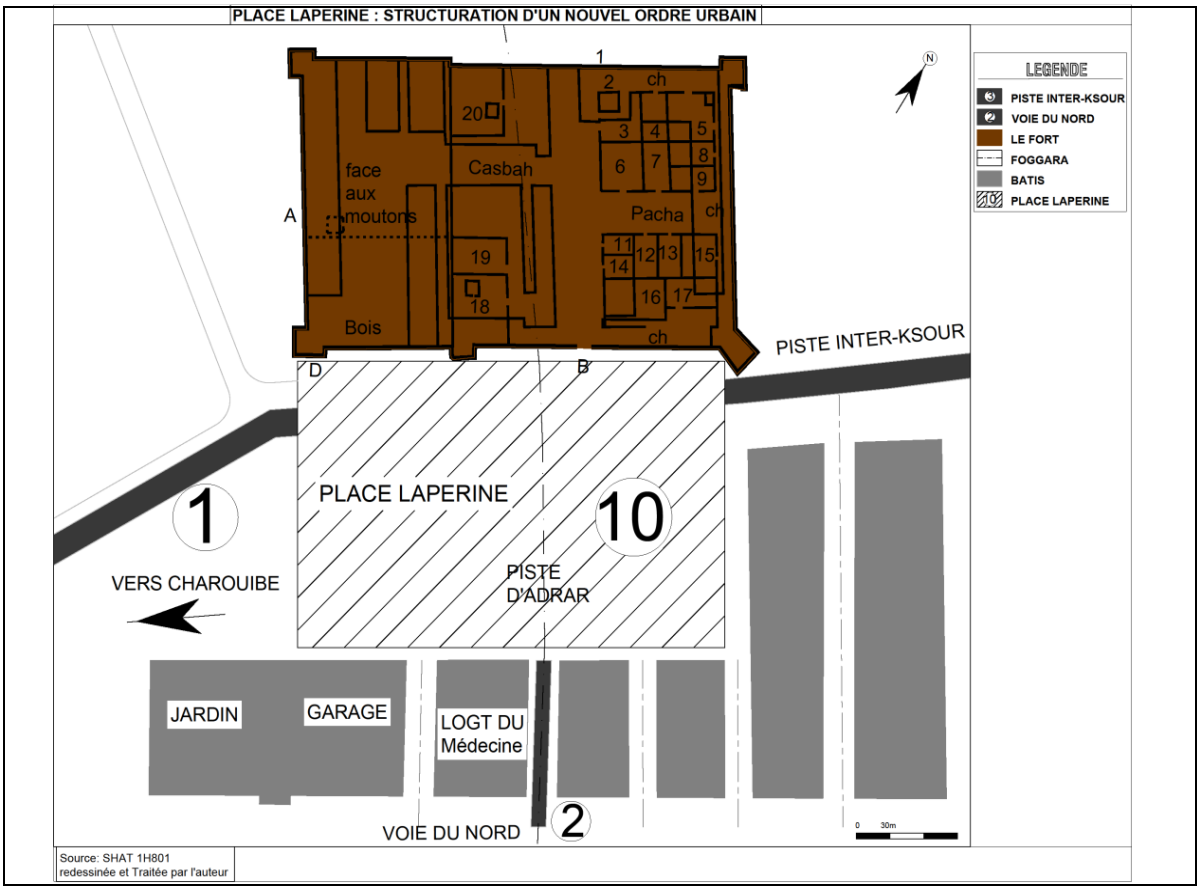
A Timimoun, ce qui confère à la place le statut urbain est sa position dans la trame, sa configuration, son aménagement et ses fonctions. Les anciennes places de Timimoun issues du tracé de la ville coloniale, formaient avec les axes principaux, la structure urbaine réalisée selon le plan préétabli, chacune d'elle reflète une étape de l'histoire (première, deuxième ou troisième phase de la construction du village colonial) de la colonisation, sous la pression du pouvoir, chacune d'elle est dotée de fonctions censées et positionnée dans la ville par rapport au rayon d'influence. A noter que ces trois places sont à l'échelle du village, aucune hiérarchie, elles sont toutes d'ordre public et se différencient entre elles par la fonction qu'elle renferme.

5-3-1 La place Laperrine

C'est la première place de la ville coloniale ; construite en même temps que le fort militaire, elle est positionnée à l'intersection des deux pistes caravanières, pour un souci de contrôle militaire et aussi pour assurer le contact avec le territoire. La place est à la fois un espace convergent ; aboutissement des deux pistes caravanières et divergent ; permet le rassemblement et le mouvement des troupes, pour faire face à des convoitises extérieures.

Sa position sur l'axe majeur du maillage lui confère une importance à l'échelle de la ville ; importance dans laquelle se formalise une véritable porte de la ville. Par ses dimensions relativement importantes et sa configuration qui tranche dans le maillage. Elle est l'élément fondamental qui a permis de commencer, de composer, de structurer la nouvelle ville (le village) et d'articuler deux échelles spatiales ; celle du vide entre les bâtiments alentour dans une vision future, globale de la ville avec celle du *Ksar*. Elle est pensée comme un recul d'alignement de la paroi de la voie inter-*Ksour*, sa forme est rectangulaire, ses dimensions sont de (150X75) m qui se calent sur les dimensions du fort (construit sur les traces d'un ancien *Agham*) de module (150X75) m, matérialisant la maille secondaire (Figure n° 89).

Figure n° 89 : La valeur militaire pour une nouvelle forme d'urbanité

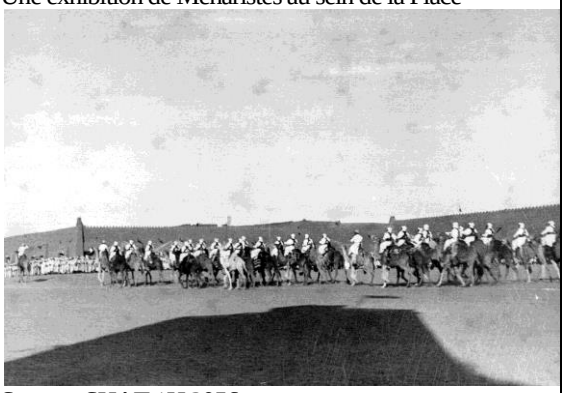


Une fête Folklorique animée par les Chaânba



Source : SHAT 1H 2056

Une exhibition de Méharistes au sein de la Place



Source : SHAT 1H 2056

La place Laperrine est le champ de manœuvre et le lieu des exhibitions militaires, elle offre un dégagement frontal aux façades monumentales des institutions les plus marquantes du pouvoir colonial : le fort militaire Servière, la porte du Soudan et les alignements commerciaux comme prolongement des axes routiers avec un traitement offrant l'homogénéité architecturale (Figure 88).

5-3-2 La place du Marché

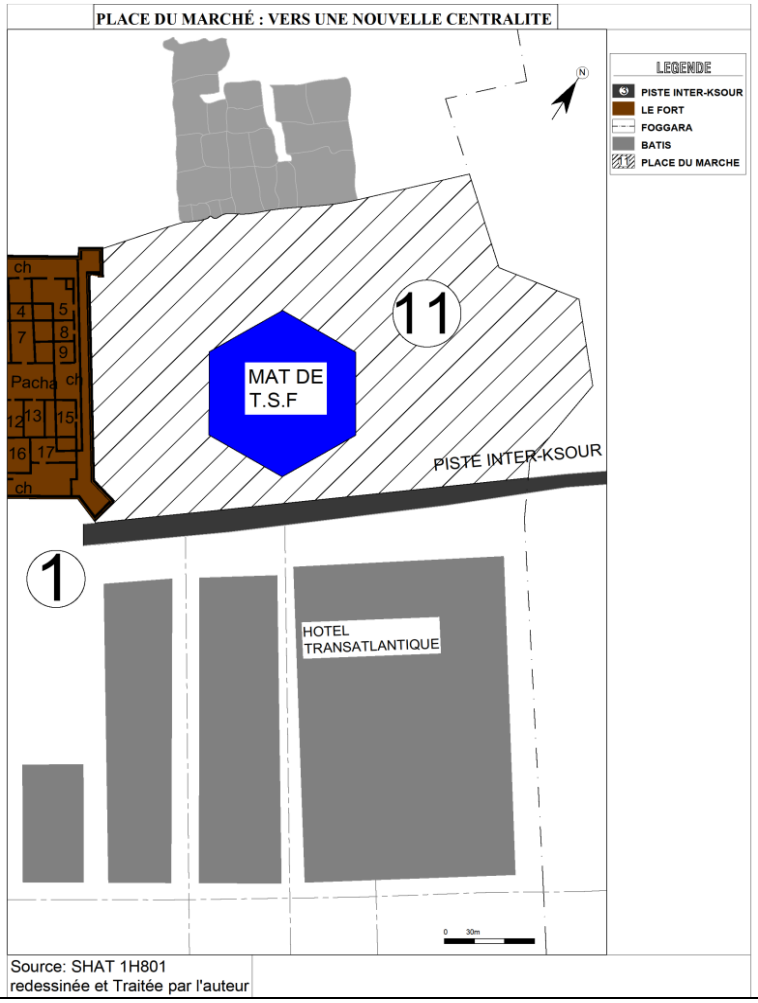
Le contrôle militaire assuré, le nouvel objectif colonial est le contrôle commercial de la région, qui se traduit par l'aménagement d'une place permettant l'échange commercial à l'échelle de la ville. La Place du marché est de position centrale (par rapport à l'axe de développement du *Ksar*) ; elle est en face du mausolée Sidi El Hocine et se présente comme un recul d'alignement de la paroi de la piste inter-*Ksour*, quant aux trois autres parois elles sont continuées : la paroi sud-ouest est formée par le fort, celle du nord- ouest représente la paroi supérieure d'*Agham Sidi* Brahim et la paroi nord-est est formalisée par de nouvelles constructions. Elle est à 150m du centre de la Place Laperrine, et se trouve aussi à l'intersection de la piste inter-*Ksour* et la voie portant le passage de la *Foggara Amghair*.

Sa forme est proche de l'hexagonale et ses dimensions sont de l'ordre de (150X75) m. Ces dimensions s'inspirent de celles du fort (150X75) m, qui sont tirées des modules (37,5 X 37,5)[50] m retrouvés dans le Ksar (Figure n° 90).

La place du Marché occupe une position stratégique, entre deux événements importants de la ville de Timimoun à savoir la porte de la ville et le *Souk* Sidi Moussa au sein du *Ksar*. Cette position lui confère le contrôle, le dépôt de la marchandise et aussi le déplacement de la centralité commerciale depuis le *Ksar* vers la nouvelle Place (Figure n°90). A cette idée de centre va se substituer celle de charnière des deux systèmes : le village et le *Ksar*.

[50] Ces bases de mesures sont issues des travaux réalisés par Hassissi S ; & all., (1994) EPAU.

Figure n° 90 : Le contrôle du territoire se renforce par le déplacement de la centralité économique et l'introduction d'une nouvelle forme d'urbanité



Aménagement de boutique autour de la place



Source : Archives APC Timimoun (2012)

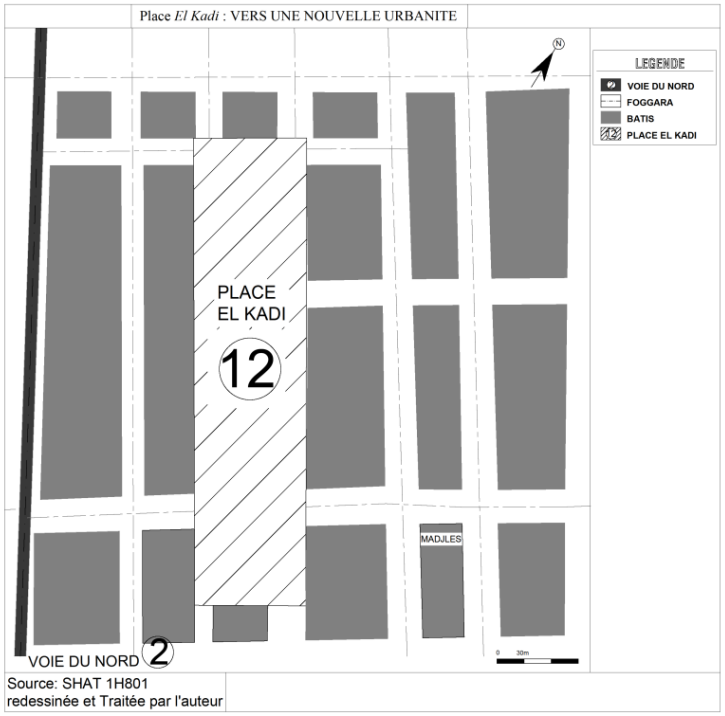
5-3-3 La place Civile (Place *Dar El Kadi*) :

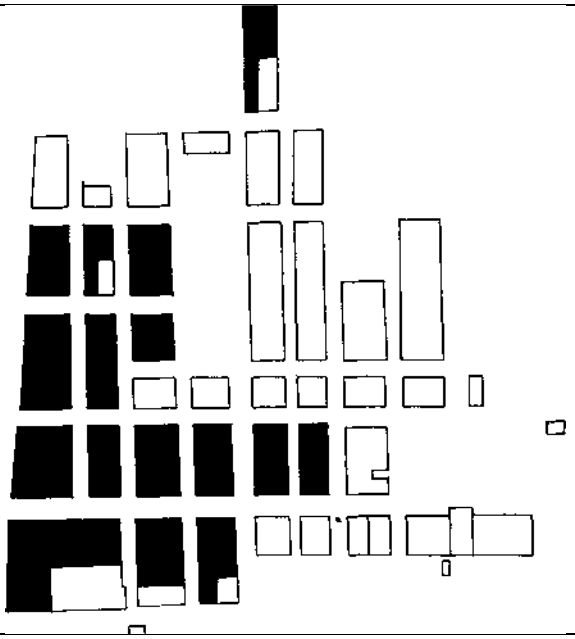
Concernant cette place nous tenons à signaler l'inexistence de documents qui la concerne ; les seules informations sont tirées des habitants à travers les interviews effectués auprès de la population et aussi sa position indiquée dans les anciennes cartes car de nos jours elle a été remplacée par deux ilots destinés à l'équipement du village.

Sa construction remonte à la dernière phase d'urbanisation du village de Timimoun. Elle répond par sa localisation et sa juxtaposition à *Dar El Kadi*, au principe de fixation des populations nomades et de la cohabitation des deux populations indigènes et française autour d'une Place Civile, porteuse d'un nouveau mode de vie. L'aménagement d'un plan civil marque une nouvelle étape de la croissance de la ville.

La Place *El Kadi* est positionnée dans l'axe majeur et central de la trame de la ville, à 300 m du centre de la place d'Arme et à mis chemin entre les deux Places. Les deux voies longitudinales qui jalonnent cette place la relient aux deux autres centres déjà existants (la place d'Arme et la place du Marché). Elle est de forme rectangulaire, et, est le résultat de la suppression de deux ilots, de dimensions (50X80) m car ; se conforme aux normes de la trame urbaine du village et aussi au principe de la régularité tant cher à l'urbanisme colonial (Figure n° 91). Ce vide urbain devient un élément articulateur. Elle est délimitée par deux voies et quatre parois et est traversée par une voie dans son centre. Elle était à vocation résidentielle et permettait le rassemblement et l'attente des habitants devant *Dar El Kadi*, afin de pouvoir le consulter. Comme elle est en même temps lieu de célébration des fêtes populaires pour les deux populations et lieu de dialogue, elle est donc le territoire des pratiques publiques et collectives et aussi le symbole de la vie urbaine.

Figure n° 91 : La place *El Kadi* ; substitution du rôle de la *Djemaa* et accomplissement d'une nouvelle forme d'urbanité





Conclusion

A travers la deuxième phase coloniale et militaire de développement de la ville de Timimoun d'une façon particulière et des territoires du sud d'une façon générale par les militaires, nous soulevons d'après leurs rapports, la spécificité que recèlent ces territoires sur un plan géographique, climatique, économique, social et spatial en tant que contexte Saharien.

Cette spécificité a conduit au maintien de ces territoires en tant que territoires militaires, en intégrant une action particulière vis-à-vis des indigènes. La spécificité des *Territoires du Sud* conforte aussi notre idée de la spécificité de la question de l'*urbanité* en tant que *savoir faire* et *savoir vivre* dans les territoires du sud, où chaque lieu est authentique et particulier.

A travers les trois grandes périodes d'occupation étudiées, il en ressort un particularisme de la société saharienne et celle de Timimoun qui s'illustrait en tant que communauté autonome, hiérarchisée, structurée et savante dans la gestion des hommes et des lieux. Ce constat a beaucoup contribué dans la reconnaissance de l'existence de l'autre afin de tirer enseignement de son expérience millénaire et à collaborer avec pour des raisons de sécurité et d'adaptation aux caractéristiques de son (l'indigène) fonctionnement. Mais ni la reconnaissance, ni la collaboration n'ont fini par créer un territoire continu, cohérent et homogène.

Le Partage entre les deux savoirs était le grand absent dans cette collaboration et cette co-production spatiale car à travers toutes les interventions nous relevons surtout une volonté (même disséminée) de changement de ces sociétés et de leurs territoires (on n'allait pas vers mais en cherchait surtout à faire venir), plutôt que le développement d'un territoire pré-existant.

Cette volonté de changement a d'abord commencé par l'imposition de la régularité et de l'alignement en tant qu'outils de la fabrique de la ville, l'adoption de l'axialité et de l'extension continue tout le long des voies de circulation, l'ouverture et la monumentalité des nouvelles places avec la réduction des rôles à jouer et l'élimination des spécificités que jouaient chacune des *Rahbetes* au sein du *Ksar*. Aussi, ce changement s'est manifesté par l'encouragement de la sortie des *ksourien*, à chercher le salaire et à profiter des équipements du village en matière de service car ; le *Ksar* est resté marginalisé sur le plan de l'infrastructure de services. C'est le principe de l'*extériorité* qui s'est invité dans la gestion de ce territoire par la ré-orientation de l'axe de développement de la ville et aussi du centre d'intérêts des autochtones sur un plan économique ; quitter le travail de la *Foggara* et de la palmeraie pour gagner sa vie au village avec de nouveaux métiers et de nouvelles pratiques individuelles et sociales. C'est l'urbanisation des mœurs dont nous parle Thiery Pacquot (1998).

Comme nous soulevons aussi une séparation nette entre les deux catégories de populations (indigènes et française) au sein du village par la réservation des ilots dans l'extrémité sud pour les indigènes ; une séparation qui confirme la distance sociale à instaurer entre les deux populations.

Quant à l'adoption des modes et des techniques de construction locales, ces dernières étaient mises en place sans donner lieu obligatoirement à des constructions ou à des projets précis. L'observation de l'*autre* en tant que *savoir faire* différent en matière de matériaux, de techniques, de gestion sociale et d'aménagement spatiale et sa prise en considération est restée tributaire de la volonté des hommes.

Cette situation a perduré et cela jusqu'à la fin des années soixante comme l'indique l'Atlas des départements sahariens rédigé par un service de l'armée française (1960), donne un aperçu intéressant de Timimoun : « *Chef-lieu administratif de la région, Timimoun groupe un peu plus de 3000 habitants ; la majorité, environ 2000 vit entassée dans le "ksar", noyau le plus ancien de l'agglomération : c'est là qu'habitent les Zénètes avec leurs métayers noirs. Ce ksar aux ruelles fort pittoresques s'oppose au "village" dont les maisons s'ordonnent au long de rues perpendiculaires : ses habitants sont arabophones et tous immigrés récents (de nombreux Chaamba de Metlili, et les Harratins du Ksar). Le village groupe les principaux commerçants, les services publics, tandis que les bâtiments administratifs (situés dans l'enceinte du Bordj) sont accolés au ksar et forment le trait d'union d'une ville qui est en fait double tant par son aspect que par l'origine ethnique et les occupations de ses* habitants ».

CHAPITRE 6
L'ALGÉRIE INDEPENDANTE : APPROCHES, STRATEGIES ET DEVELOPPEMENTS URBAINS

Introduction

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a reconduit-les lois et les structures françaises-[1], avec la centralisation de l'administration et une politique économique basée sur l'industrialisation. A travers nos lectures, nous constatons que la construction du pays sur un plan urbain et économique est passée par deux grandes périodes (1962-1989[2] et 1990 jusqu'à nos jours).

Durant la première période, l'État algérien s'est constitué en État providence (acteur principal du développement pour répondre aux besoins sociaux), en État Nation (héritier légitime de la guerre de libération) et aussi en Parti État (Parti unique d'émanation populaire) (Sidi Boumedine R., 2013.) ; d'où, l'intérêt de l'État vers le développement du secteur économique basé sur l'industrialisation. Quant à la ville, la construction et l'aménagement du territoire, ils sont restés le parent pauvre de la politique du développement. Dans ce contexte, la politique d'égalitarisme annoncée par l'État algérien (qui n'est que la continuité de la politique coloniale d'émancipation des populations, pour arriver à la décomposition de la structure sociale) concernant toutes les couches sociales durant les années 1970- 1980 (mis en œuvre par la révolution agraire, la loi d'accès à la propriété foncière agricole et la gratuité de l'enseignement et du logement) a produit systématiquement une sédentarisation résolument urbaine des diverses populations (largement agropastorale) dans un espace discontinu, mouvant et multiforme (Frey J-P., 2014).

A partir de 1990 (deuxième phase de construction du pays) et jusqu'à nos jours, nous constatons principalement le renoncement à l'hégémonie (au moins en apparence) de l'État, en libérant les entreprises publiques des injonctions directes de l'administration et à la

[1]L'arrivée de la colonisation française au Sahara a nettement contribué à la réorganisation de son espace, en fondant la démarche de l'intégration du Sahara dans l'Etat-nation qui est le résultat d'un long processus de la construction territoriale amorcée depuis 1902 (Kouzmine Y., 2007 ; Fontaine J., 2013 ; Yousfi B., 2012 et Otmane T., 2009). Ceci a donné naissance à une nouvelle forme d'aménagement, simple résultat des jeux politiques (à intérêts impérialistes) entre les officiers des Bureaux des Affaires des Indigènes, les corps de l'armée notamment le génie et les *Djamaa* au niveau local. Le concept d'un aménagement spatial en coproduction développé par Souami T. (2004) révèle cette approche de l'aménagement des espaces sahariens.

[2] Cette première phase de développement est caractérisée par une démarche socialiste, dans laquelle, l'État a recouru aux plans comme élément de revalorisation et de conquête de l'espace. Plan triennal 1967-1969 ; Plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977 et Plans quinquennaux (1980-1984 et 1985- 1989).

promulgation d'un nouvel instrument d'urbanisme ; le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU), son outil d'application, le Plan d'Occupation des Sols (POS), et l'implication d'autres acteurs (privés, individuels ou collectifs) dans le processus de leur élaboration.

Pour ce qui est des territoires du sud, nous signalons que la spécificité dont ils jouissaient tout le long de la période coloniale s'est dissipée et fut abandonnée en 1968, croyant éliminer par cet acte toute idée de disparités entre le Nord et le Sud. L'urbanisation massive et rapide de ces territoires (Territoires du Sud) à travers les différentes politiques mises en œuvre sera marquée par de nombreuses ruptures, tant spatiales que sociales.

A travers ce chapitre on essayera d'éclaircir quelques points ayant orienté le développement urbain de ces territoires, tout en mettant la lumière sur l'urbanisation de la ville de Timimoun, génératrice d'importantes mutations sociales mettant en scène une nouvelle urbanité, où l'ancienne fait figure d'exception à travers une remarquable perpétuité.

6-1- Les différentes politiques de la planification urbaine après l'indépendance

Au lendemain de l'indépendance et jusqu'au début des années 1970, la planification urbaine algérienne était absente. La question de l'urbanisme est abordée avec un grand volontarisme de la part de l'État, où les villes devaient répondre aux importantes activités industrielles, sans le moindre aménagement de ces dernières pour recevoir ces industries et aussi l'afflux des grandes masses de populations rurales. La planification était caractérisée par une approche sectorielle des investissements productifs importants au sein du premier plan triennal. « *C'est là, à notre sens, que se situent, en partie, les dysfonctionnements et les retards de la ville algérienne en termes de qualité des espaces urbains et de difficulté à satisfaire la demande en logements et en équipements* » (Saidouni M., 2010, 13).

Par la suite et jusqu'à la fin des années 1970, l'Algérie opte pour le *tout planifié,* caractérisé par la prédominance de la fonctionnalité des programmes élaborés sur la base des grilles d'équipements (supports de l'urbanisation) et de la polarisation[3] de l'activité productive (l'importance accordée au développement économique au sein du premier plan quadriennal 1970 ainsi que le second plan quadriennal 1974). C'est ainsi que le façonnement

[3] Ces deux plans ont instauré une polarisation des investissements à caractère industriel et économique. Cette polarisation était à l'origine d'une urbanisation concentrée à outrance, tant dirigée que spontanée, de certains centres urbains, particulièrement côtiers, favorisés par l'histoire coloniale et la situation dans le système productif et d'échanges (terminaux des infrastructures de transport des hydrocarbures). Les effets de cette politique furent ressentis, dès le milieu des années 1970, et un rééquilibrage spatial des investissements économiques furent préconisé par la Charte nationale (1975).

de l'espace algérien se construit autour de l'industrie et les infrastructures[4], la santé et l'éducation[5] aussi bien que l'habitat[6]. « *Les investissements et les programmes massifs posaient des problèmes d'adaptations aux sites et aux besoins réels des populations, et donnaient lieu à des arbitrages pour le choix des impératifs politiques et pas toujours rationnels. C'est à ce niveau que se situe le paradoxe algérien d'une prétendue maitrise foncière totale, par le biais des réserves communales, et une urbanisation consommant les sols urbains d'une manière, à la fois, irrationnelle et non économe* » (Saidouni M., 2010, 15).

Avec le lancement du deuxième plan quadriennal (1974) et le premier plan quinquennal (1980), les villes de l'intérieur vont connaitre une promotion administrative et des rythmes de croissance accélérés, ce qui pousse les autorités à instaurer de nouveaux instruments d'urbanisme (le P.U.D[7] et la Z.H.U.N[8].), afin de corriger cette situation. Ceci dit, avec le temps, le P.U.D montre ses limites car représente un document purement administratif (approuvé par la commune ou l'A.P.C) et technique (établit par un bureau étatique, ETAU, CADAT, COMEDOR, CNERU et l'ANAT) excluant toute concurrence et enregistrant beaucoup de retard dans l'élaboration des études qui ne peuvent suivre le rythme de l'urbanisation et de la planification sectorielle. Son contrôle sera effectué par la D.U.C.H. et son approbation finale sera délivrée par le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Il est établi, pour une période de 10 à 15 ans, une corrélation entre les besoins démographiques et socio-économiques et l'occupation du sol, selon les activités principales de la ville : industrielle, résidentielle, services et réseaux. Le P.U.D. reste simple dans sa méthodologie d'élaboration[9], et aussi n'est pas opposable aux tiers.

---

[4] Ce secteur mobilisait de grandes implantations et développait en revanche l'infrastructure de transport (amélioration du réseau routier secondaire, route dite de l'unité africaine, aéroport et électrification…)

[5] Ce couple a accueilli des investissements importants. La préoccupation majeure était celle de la répartition équilibrée des équipements, de santé et d'éducation à travers le territoire national.

[6] L'habitat : Après un retard considérable dans la production de l'habitat urbain, l'Etat s'est chargé, à partir de la deuxième moitié des années 1970, de la quasi-totalité des programmes de logements, sous forme de grands ensembles ou de lotissements d'auto-construction, engendrant des espaces de vie désarticulés, mal équipés et constituant de véritables chantiers permanents à l'intérieur des villes.

[7]Le P.U.D (le Plan d'Urbanisme Directeur), est l'instrument de programmation spatiale qui s'inscrit dans la droite ligne du P.U.D. français. Il est à caractère programmatique et tient peu compte la spécificité locale. C'est un instrument de spatialisation. Le PUD, censé être un instrument spatial, est révélateur de la démarche et des priorités de la planification urbaine algérienne de l'époque.

[8] Z.H.U.N : Zone d'habitat urbain nouvelle

[9] La méthodologie d'élaboration du P.U.D. est en elle-même simplificatrice de la nature et de la dynamique de l'espace urbain, puisqu'elle repose sur 04 phases linéaires :

- La première phase fixe les objectifs de population et d'emploi et les capacités de l'aire d'étude
- La deuxième définit les hypothèses d'urbanisation à la lumière de la première phase ;
- La troisième est une concertation avec les autorités compétentes (concertation exclusives) pour l'adoption d'une hypothèse ;
- La quatrième est une mise au point de l'hypothèse choisie pour en faire un instrument d'urbanisme précis.

Quant à la Z.H.U.N., instituée par la circulaire ministérielle (n° 00 355/PU. 2/75, du 19-02-1975) pour la réalisation de logements collectifs et de leurs équipements et services (sur des assiettes foncières importantes et selon des procédés constructifs industriels), afin de rattraper rapidement le retard accusé par le PUD. La Z.H.U.N. reste une procédure technique et administrative (impliquant le ministère de l'Habitat ou les collectivités locales, comme maitres d'ouvrage, un bureau d'étude étatique CADAT, comme maitre d'œuvre et des entreprises de réalisation), sans pour autant jouer le rôle d'un instrument d'urbanisme. « *Elle, était destinée aux banlieues et aux périphéries et était l'outil d'extension urbaine à plus ou moins grande échelle, généralement utilisée au-delà de 400 logements. La Z.H.U.N., remplaçait un instrument français qui est la zone à urbaniser par priorité (Z.U.P., 1958), elle était le seul véritable moteur de l'urbanisation en Algérie, avec les réserves foncières communales* » (Saidouni M., 2010, 19).

De ce fait, on peut dire que l'urbanisation en Algérie et jusqu'à la fin des années 1970 était le reflet de programmes économiques et d'habitat causant ainsi des problèmes d'ordre institutionnel[10], d'ordre technique[11], foncier et urbanistique[12].

On enregistre, alors, la négligence de la dimension spatiale (la taille de certaines petites et moyennes villes a doublé et les grandes villes ont connu une expansion inédite) et la production d'espaces urbains lâches, sans articulation avec la structure existante, ni respect du cadre environnemental : pauvreté du langage architectural et une sous - utilisation des espaces extérieurs (l'ampleur de l'urbanisation algérienne planifiée n'aurait pu être possible sans cette procédure). En général et malgré les difficultés de réalisation, le niveau d'équipement des villes algériennes fut amélioré, mais du point de vue quantitatif car, l'expérience de terrain du « *tout planifié* » en montra ses limites à travers les incohérences entre la programmation sectorielle et l'aménagement spatial qui était flagrante.

Durant la période des années 1990, une phase de transition significative s'annonce avec la création du Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire (pour

[10] Le problème institutionnel : concentration de toutes les taches de développement aux mains de l'Etat et de ses organismes. Cette concentration sera aggravée par le problème budgétaire, qui se traduit par une gestion centralisée et bureaucratique du budget de l'Etat.

[11] Le problème technique : en effet, l'application d'une trame de nature bureaucratique pour la programmation et la réalisation des investissements en termes de coûts, de typologie, de mode d'occupation du sol, de matériaux et de techniques de construction, impliquait des problèmes importants d'adaptation aux situations urbanistiques concrètes.

[12] Le problème foncier et urbanistique : l'abolition de la contrainte foncière pour la localisation des investissements et la réalisation des extensions urbaines, l'absence de la donnée du terrain dans le travail de la planification et l'absence d'un véritable plan d'urbanisme ont eu pour conséquence la création d'extensions urbaines périphériques démesurées avec leur lots de nouveaux problèmes qualitatifs et quantitatifs, qui venaient s'ajouter à ceux des quartiers centraux et des centres anciens délaissés.

coordonner les programmes sectoriels dans une approche globale du territoire), aussi bien de l'ANAT[13] que la loi sur l'aménagement : du territoire national à la ville. Cette transition s'est rendue possible grâce à l'abrogation de toutes les dispositions relatives aux nationalisations foncières, la reconnaissance du droit de propriété aux citoyens et la création d'agences foncières communales en 1989, qui vont déposséder la commune de la maitrise du foncier urbain pour promouvoir de nouvelles lois concernant le développement des villes et l'aménagement du territoire. Et, en 1990 (l'évolution du contexte politique ; le pluralisme politique et l'économie libérale), l'état réduit de son emprise (contrôleur, programmeur, investisseur, financier et réalisateur) et opte dans le domaine de la planification urbaine pour des instruments spécifiques (dont le meilleur exemple est le SDAL, qui évalue l'impact des investissements sur l'espace littoral national) en matière d'urbanisme.

Concrètement ces nouvelles options se traduiront par la loi sur l'urbanisme et l'aménagement (Loi 90-29 du 01-12-1990) qui institue le PDAU[14] (dont le rôle est prévisionnel, à long terme) et le POS[15] (dont le rôle est règlementaire, à moyen terme).

Ces nouveaux instruments essayent surtout de rationaliser l'occupation des sols et aussi de garantir une maitrise spatiale de l'aménagement à différentes échelles (agglomération, commune et parties de commune). Ces deux instruments (PDAU et POS), ont aussi permis d'intervenir sur l'habitat autoproduit dans les lotissements officiels (avec une prise en considération du mode de vie des populations locales), et de promouvoir la promotion immobilière, pour mettre à disposition des terrains à construire déjà réaménager représentant l'encadrement de l'État. Comme, ils ont bénéficié dans le cadre de cet encadrement étatique de la réhabilitation des quartiers construits, en premier lieu par la régularisation de ces constructions et, en second lieu par l'alimentation de ces derniers en équipements de première nécessité. Le PDAU accorde aussi un intérêt à l'agriculture (comme secteur productif par l'augmentation de la surface agricole utile) et au développement du tourisme afin de désenclaver les zones de l'arrière-pays.

---

[13] L'ANAT, est chargée d'établir les monographies des Wilayas du pays. Au même temps, sont définis des schémas d'aménagement par le biais de la loi sur l'aménagement du territoire (loi n°87-03 du 27-01-1987). Le SNAT, le SRAT, le PAW, sont les principaux instruments de la politique d'aménagement du territoire.

[14]Le P.D.A.U (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme), est une nouvelle vision de l'aménagement urbain et peut concerner un groupement de communes ou agglomération. L'élément important est la délimitation des sols selon les usages et le mode de propriété, conformément à la nouvelle politique foncière. Il distingue entre les zones d'urbanisation et les zones à protéger ; terres agricoles riches, sites, patrimoine. Le but recherché est la rationalisation des actes d'urbanisme.

[15]Le P.O.S (Plan d'Occupation au Sol), incarnant le retour de l'échelle mineure, est un instrument opérationnel et de composition urbaine, et peut aussi prendre des opérations d'urbanisme spécifiques (rénovation, réhabilitation, densification…). L'identité urbaine et l'image urbaine deviennent primordiales.

A travers le PDAU et le POS, la grille d'équipement fut entièrement enterrée[16], on anticipe rapidement le passage au plan, en rendant applicable à des chefs-lieux et à des agglomérations de plus de 5000 habitants le plan d'urbanisme, en créant, directement la condition pour la mise en œuvre de toute une série de règles du jeu et d'interventions qui modifient fondamentalement les anciens rapports entre les agglomérations et leur territoire, tout en impliquant de nouveaux acteurs locaux tels ; le bureau d'étude, les citoyens (par la concertation) et aussi l'articulation entre le plan directeur et les schémas d'aménagement, d'une part, les droits des citoyens en matière d'aménagement urbain, d'autre part.

Seulement, ces outils (P.D.A.U. et P.O.S) d'ordre techniques et réglementaires, sans la formation de compétences dans le domaine de la composition urbaine, et sans une réelle conscience politique, vis-à-vis de l'environnement urbain et de toutes ses dimensions, font que cet urbanisme soit amputé de son essence et de sa sève à savoir la société et la culture. Et à titre d'exemple nous avons la gestion de l'espace public et sa composition. Ce dernier illustre le maillon faible de l'aménagement du territoire : aussi bien comme moyen de reconquête de centres villes dégradés que de réhabilitation de périphéries décousues. En effet, l'espace public constitue le niveau opérationnel le plus approprié en ce qui concerne la reconquête des échelles mineures et d'espaces d'urbanité quotidiens articulés. Mais en matière de législation, cet espace dépend des lois et des décrets : la loi 90-29, article 31 relatif à la délimitation de l'espace public et les espaces verts, espaces verts... et les articles 44 et 45 ; le décret exécutif n°91-175 cite les espaces verts ; le décret exécutif n°91-176 dans le chapitre II alinéa 2, article 6.

La prise en charge de l'espace public doit faire partie de la programmation et de la conception des villes et des cités, et intégrer l'amélioration de l'image urbaine et de l'environnement visuel des villes. Ceci impose le retour à des échelles mineures d'aménagement afin de permettre la redéfinition des espaces d'urbanité dignes de ce nom. Mais qu'en est-il des espaces publics au sud de l'Algérie ? Et quelle législation gère ces espaces ? Et pour quelle urbanité font-ils face ? « *La réaction contre les schémas de planification totaux, privilégiant les données socioéconomiques au détriment du détail morphologique, impose aujourd'hui la réhabilitation des notions d'art urbain, d'embellissement, de composition urbaine, bref, l'aménagement de proximité, démarche qui redonnerait articulation et valeur esthétique aux espaces de vie quotidiens et contribuerait à*

[16] Dans un contexte économique allant vers davantage de libéralisme, la loi n°90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune, et loi n°90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya, recentrent le rôle des communes et des wilayas, pour ne concerner que la gestion et à la construction des équipements et infrastructures de base. 189

tisser des rapports plus harmonieux entre les citadins et leur environnement » (Saidouni M., 2010, 29).

Quant aux années 2000, elles sont simultanément marquées par une densification de l'armature urbaine et par un renforcement des grandes villes qui, par un phénomène de conurbation, prennent la dimension de métropoles. Ce processus a été accompagné d'un fort étalement urbain qui a pris différentes formes : l'urbanisme programmé ou de projets (création ex-nihilo de villes nouvelles, de zones d'habitats programmés, de grands équipements, d'espaces récréatifs et touristiques, d'aménagement des fronts d'eau, etc., (Cattedra R., 2002) et l'urbanisation d'émanation populaire (pour reprendre l'expression d'Agnès Deboulet, (1994). L'une comme l'autre s'inscrivent dans un contexte qui se singularise par une avancée dans la satisfaction de la demande de logement : sous la pression d'une revendication d'un droit au logement des populations les plus pauvres, de la décohabitation familiale et du processus de généralisation du ménage nucléaire, l'offre de logements s'est élargie, prenant une forme réglementaire par d'ambitieux projets de relogement, mais aussi « *non réglementaire* » par l'explosion des constructions illicites durant les périodes de « *relâchement* » des autorités (Legros O ; Grégoire C., 2014). De nouvelles territorialités, de nouvelles manières d'être dans la ville apparaissent, mais aussi de nouvelles fractures, induites par le déplacement des polarités urbaines et l'émergence de nouvelles centralités (Belguidoum S., 2002).

6-2- Le devenir du Sahara après l'indépendance

6-2-1 Le Sahara, une spécificité au sein de l'Algérie indépendante

Au lendemain de l'indépendance, le Sahara représentait une spécificité par rapport au contexte général du pays. Cette spécificité est due au fait que jusqu'à l'année 1970 (nationalisation des hydrocarbures par l'Etat algérien), le Sahara algérien n'été pas encore totalement décolonisé car ''l'Organisme Saharien'' –Etablissement public à statut international – qui s'occupait de l'organisation technique des mises en valeur des richesses du sous-sol algérien est resté actif. Cette situation a perduré la volonté de la colonisation française à intégrer le Sud algérien dans une logique globale de société – l'État -Nation – (Belguidoum S., 1994) ; une situation qui a accentué la perte du commerce transsaharien et l'abandon du travail agricole à cause de l'apparition du salariat (Belguidoum S., 2002) et l'offre de nouvelles formes de travail.La notion du salariat s'est énormément généralisée dans

les territoires du Sud vers 1957, et a permis l'émancipation des *Harratins* en leur permettant de diversifier leurs ressources financières, tout en cassant l'organisation économique (le travail agricole et le commerce transsaharien) et sociale (l'influence de certaines classes au sein de la société oasienne devient obsolète) séculaire de la société locale (YousfiB., 2012).

Continuant à fonctionner avec le même régime administratif hérité de la colonisation durant les premières années de l'indépendance, le premier découpage administratif a été mis en place en 1963, mais sans pour autant bouleverser l'ossature héritée de la colonisation : les départements et circonscriptions ont été maintenus (15 départements et 91 circonscriptions), certaines communes ont fusionné pour passer de 1577 à 741 communes (Maârouf N., 1980).

L'objectif d'une telle démarche est de limiter les dépenses publiques, en sachant bien que ses ressources financières et humaines sont très limitées d'un côté et d'un autre côté, il était primordial pour l'État d'assurer sa souveraineté territoriale et affirmer son autorité. Le programme de soutient s'articulait autour des aménagements urbain (avec le privilège de l'équipement pour la structuration de l'espace) ; la mise en valeur agricole liée aux travaux d'hydraulique ; la prospection de nouvelles ressources minières et l'étude des possibilités d'implantations industrielles qui pourraient éventuellement en résulter (on a essayé d'exploiter les réserves constituaient pendant l'occupation) ; l'amélioration des voies de communication[17] et aussi la réalisation de logements afin de maintenir les habitants sur place et réduire le taux des nomades (entre 1962-1964, on a réalisé près de 743 logements au Saoura (Souami T., 1999).

Tous ces efforts ont été développés en 1966, par un programme spécial dédié à ces territoires par le conseil des ministres, afin de soutenir ces régions et aboutir à une amélioration des conditions de vie (car, excepté les zones pétrolières, les zones sahariennes rencontraient beaucoup de difficultés économiques au lendemain de l'indépendance, et accusent un retard flagrant en matière de développement). « *Les conditions de vie de la population étaient précaires pour ne pas dire misérables. Pour faire face, l'Etat procède à développer ces espaces en recourant à la grille des équipements par le biais du découpage administratif et le plan* » (Yousfi B., 2012, 113). Seulement, la précipitation dans laquelle les communes ont mené leurs projets d'extension produisait sans cesse des lotissements ; où des

[17] En effet, entre 1967 et 1970, le Sud-Ouest est relié par la route Abadla-Tindouf et Timimoun- El-Goléa. Quant à la construction de la route Bechar-Adrar, elle fut repoussée pour une date ultérieure. La focalisation des investissements sur cette partie remonte au fait du retard observé depuis la colonisation à relier ces zones non productives du pétrole. Bien plus, le plan a mis l'accent sur le développement agricole de la plaine de Abadla et ce par le projet d'aménagement hydraulique pour l'irrigation ; la construction du barrage de Jorf-Torba sur l'Oued Guir s'inscrit dans cet objectif (Saffidine B., 2012).

implantations provisoires devenaient vite définitives –la non efficacité des PU a conduit à des mouvements spontanés d'urbanisation–.

L'année 1970 va connaitre un nouveau découpage administratif (finalisé en 1975) - *découpages administratifs : entre logique d'intégration politique et logique d'aménagement*- afin d'appuyer le projet d'industrialisation, de consolider le réseau institutionnel, de redresser l'armature urbaine et la réforme agraire. Ce découpage renforce la présence de l'État et ouvre une perspective de développement d'une série d'infrastructures par le bais de la grille d'équipement[18]. « *Le processus d'intégration politique de Sahara n'a jamais été aussi fort. Aucune puissance politique exogène (extra saharienne) antérieure de l'indépendance de l'Algérie n'a pu l'administrer comme le fait actuellement Alger* » (SouamiT., 1999, 13).

L'implantation de ces structures administratives peut aboutir par le bais des normes, à stimuler l'évolution des agglomérations pour concevoir des tailles des villes souhaitées. Ceci s'accompagne par l'instauration de la loi des réserves foncières communales (1974) qui permet aux autorités locales d'octroyer les assiettes foncières nécessaires pour les besoins d'extension et de réalisation des équipements et du logement. Ceci dit, les rapports des actions en matière d'aménagement entre le central et le local sont prédéfinis. Les orientations générales sont décidées à l'échelle centrale normalisant et standardisant des actions à l'échelle locale. Quelques petites marges de manœuvre sont laissées aux responsables locaux.

Ce nouveau découpage administratif est caractérisé par une augmentation du nombre de wilaya et de daïra (15 nouvelles wilayas, 69 nouvelles daïras), mais le nombre des communes reste relativement modeste (31 nouvelles communes). Dans cette politique, le territoire saharien du Sud-ouest ou l'ancien département de la Saoura est scindé en deux parties : la wilaya d'Adrar et la wilaya de Bechar. Ces deux wilayas sont composées de 11 communes pour chacune d'elle à cette époque. Seulement, la création d'une nouvelle wilaya, daïra ou même commune suscite tant d'intérêt politique, car elle présente sur le plan local un enjeu tant économique que social.

En effet, pour mieux cerner ce découpage administratif de nouveaux instruments d'aménagement appropriés à la wilaya avaient vu le jour. Il s'agit du Plan d'Aménagement de Wilaya (P.A.W.) dont la mise en œuvre est instituée par le code de la wilaya du 14 février

[18]Ce réseau s'hiérarchise bien en fonction de trois échelles à savoir la wilaya, qui représente le pouvoir central à l'échelle locale administrée par un wali désigné, constituant un pouvoir exécutif avec toutes les directions et les agences représentant les ministères. La Daira, administrée par un chef de daïra et une échelle intermédiaire qui transpose le mode de fonctionnement de la wilaya sur des territoires plus fins auxquelles sont rattachées des subdivisions, les communes. Enfin au bas de la hiérarchie se trouve la commune administrée démocratiquement par un conseil d'élus avec un maire représentant la population locale. Dans le même contexte, le code de la commune en 1967 a vu le jour suivi du code de la wilaya en 1969 par Ordonnance n°67-24 du 18 janvier 1967 et Ordonnance n°69-38 du 23 mai 1969, respectivement (Yousfi B., 2012).

1981 ; un texte complémentaire vient établir le Plan Communal de Développement (P.C.D.). Et sur un plan économique, ce développement est assuré par l'application de la grille d'équipements[19], qui a donné aux nouveaux centres promus un rôle de commandement dominant et leur procure des pouvoirs attractifs par le biais de nouveaux services administratifs, de formations et de santé. Ces équipements offrent aussi des opportunités considérables d'emplois directs et indirects.

Notons que ces deux facteurs (gisements pétroliers et intégration du Sahara dans l'Etat-nation), ont complètement modifié la configuration spatiale (l'urbain domine) et sociale (émergence de nouvelles catégories) du Sahara. Toutes ces transformations ont produit des entités régionales, avec différentes typologies ; un Sahara oriental dominé par les hydrocarbures (pays de Ouargla), un Sahara septentrional fief des commerçants (M'Zab, Souf, Ziban) et un Sahara occidental très rural (Gourara, Touat) (Bisson J., 1983).

Avec la mise en place du premier P.U.D. en 1978, le sud algérien assiste à la programmation d'un nombre important de logements, au développement du secteur productif, à la structuration de l'espace par les différentes opérations d'équipements (afin d'améliorer les conditions de vie des populations sahariennes). Mais ce dernier (P.U.D.) a été voué à l'échec à cause du problème foncier, de la distorsion entre les programmes et les moyens locaux, l'inadaptation des constructions aux conditions climatiques, la non maitrise du coût des matériaux de construction, le décalage flagrant entre les prévisions du P.U.D., la grille des équipements et le mode de vie[20]. Les trois dispositifs de l'action sur le terrain sont d'ordre social (l'éducation des populations pour les conduire à adopter les modèles institutionnels et à abandonner une autoproduction « inadéquate et dépassée »), d'infrastructure (la mise en place de dispositifs, reconduisant l'importance accordée, depuis le début de l'occupation, à l'équipement, venait inscrire la démarche systématique des pouvoirs publics décidés à intervenir sur l'ensemble du territoire et dans tous les établissements humains du sud) et enfin l'ordre urbain (les actions urbaines tentèrent d'instaurer un espace propre à l'action institutionnelle pour le prémunir des initiatives *populaires et spontanées*. Elles utilisèrent

[19]Conforment à des normes, la présente grille normalise et hiérarchise l'affectation des équipements (administratifs, sanitaires, scolaires, culturels...) en fonction des trois rangs : Agglomérations chefs-lieux de wilaya, de daïras et de communes.

[20] Le chef du bureau de la construction l'infrastructure à la wilaya de la Saoura dénonçait, ainsi, dès les premières années, l'intitulé de l'auto-construction en cherchant ses arguments dans les spécificités locales : « *nous constatons que sous n'importe quel angle abordé, l'auto-construction est un frein lorsque ce n'est pas tout simplement une gageure. Et puis il y a un problème ou plus exactement le problème (car il est de taille) des futures attributaires ? Priorité sera-t-elle accordée aux seuls fellahs dépourvus ou bien, dans le cas exceptionnel de la Saoura, à ceux qui veulent bien y habiter. On sait que les Ksourien de l'extrême sud sont charnellement attachés à leurs mesures actuelles et que toute évacuation équivaut à un déracinement pénible qui ne se fera pas sans heurts* » (Souami T., 2002, 386).

alors la création des centres ex nihilo et l'établissement de plans d'urbanisme rejetant les quartiers autoproduits dans des aires périphériques[21] : zones d'habitat traditionnel) (Souami T., 2002).

Ce fort investissement des pouvoirs publics dans le secteur de la construction et de l'aménagement durant la période 1960-1970, incarne surtout l'intervention unique de l'Etat, avec la généralisation des villages socialistes[22] au nord comme au sud. Cette intervention et ce fort investissement étaient qualifiés par une contradiction dans la gestion publique du foncier, la surestimation des capacités de gestion, l'utilisation inconsidérée des terrains des réserves foncières, la nationalisation abusive des terrains agricoles, le détournement d'usage de terrains et l'incapacité à contrôler les croissances urbaines et à les orienter dans les années 1970. Ces mêmes responsables constatèrent les conséquences de ce choix stratégique pour les villages socialistes : « Nous *verrons, par exemple, que les villages socialistes illustrent le triomphe des impératifs de rentabilité, de rapidité, de plans uniformes. Techniquement, en effet, ils ont été conçus selon un modèle urbain. Chaque village comporte entre 100 et 700 logements 700 à 4900 habitants. Il n'est prévu ni jardin privatif, ni étable, ni basse-cour pourtant souhaitée par les attributaires. (…) Aucune initiative n'est laissée aux populations pour produire leur propre espace* » (Belguidoum S., 2012, 58).

Dans ce même bilan de l'auto-construction, nous pouvons relever les défaillances de l'action institutionnelle chargée de la réalisation des infrastructures et plus largement de mener à terme ces projets : « Ces *programmes d'habitat rural n'ont pas reçu de viabilisation. Les équipements de premières nécessités n'ont pas été prévus dans la majorité des cas. Les logements sont inachevés par manque de source de financement. Les budgets mobilisés couvrent à peine la réalisation du clos et du couvert* » (Souami T., 2002, 399).

[21] En 1973, le directeur de l'infrastructure dans la wilaya de la Saoura dénonçait les errements de l'auto-construction et préférait l'intervention des pouvoirs publics. Il écrivait ainsi : « *Si, politiquement, elle est une opération d'apparence alléchante, l'auto-construction ne pouvait être que bien accueillie se présentant dans la forme d'une aide inattendue pour les populations chez qui l'instinct de propriété est d'une ténacité séculaire. Cependant dès les premières difficultés, on a vu les attributaires diminuer leurs éloges au gouvernement pour murmurer secrètement qu'ils auraient préféré placer leurs espoirs dans les programmes spéciaux bénéficier d'un toit entièrement et exclusivement réalisé par l'Etat. Nous abondons dans cette optique, pour proposer à ce que les entreprises de wilayate et les syndicats intercommunaux se chargent des réalisations (…) L'avantage serait double d'abord en ce qui concerne l'homogénéité des constructions, une certaine esthétique et toute l'implantation sanitaire qui exige l'hygiène d'une agglomération* » (Souami T., 2002, 397).

[22] « *Techniquement toujours, les constructions ont une grande uniformité : des parpaings utilisés indifféremment en plein Sahara et dans le Nord où le climat est plus clément, les mêmes extérieurs, les mêmes aménagements intérieurs, les mêmes fonctions se retrouvent partout. La recherche esthétique ne se retrouve généralement qu'au niveau des équipements (mosquée le plus souvent). Le choix des sites n'est pas toujours dicté par des conditions climatiques, esthétiques, écologiques ou même économique*. » (Souami T., 1999, 398).

6-2-2- 1980, et le nouvel Eldorado Algérien

A partir des années 1980, le Sahara est devenu porteur des solutions pour l'ensemble national, afin d'encourager les populations à intégrer les exploitations hydrauliques et agronomes, la loi sur l'accession à la propriété foncière agricole (A.P.F.A) fut promulguée en 1983, encourageant les particuliers à investir dans l'agriculture sur des terrains gratuitement donnés par l'État. En plus, l'Etat essaye d'améliorer et de développer le réseau routier, d'assurer l'alimentation en eau potable et en électricité au niveau des sièges de wilayas et des APC, avec une adoption des éléments de confort et des normes institutionnelles par les populations locales.

Mais, la faiblesse budgétaire de l' État, causée par la chute du baril de pétrole, pousse l' État algérien aux changements de ces politiques de gestions, en introduisant un nouveau -découpage administratif en 1984-[23] (avec une philosophie opposée au découpage antécédent), qui repose sur une logique libérale (afin de préparer l'Algérie à une insertion dans le système capitaliste), livrant ainsi les territoires à leurs propres sors (les nouvelles entités territoriales sont tantôt le produit d'un regroupement des espaces à forte potentialité et tantôt le produit des anciennes solidarités sociétales). « *Bref, l'Etat se désengage du local : la grille d'équipement devient sans âme ; ce découpage administratif contribue à reconnaître des disparités dans la répartition des ressources et à favoriser l'émergence de notables locaux. En fait, il projette sur l'espace des choix libéraux récents* » (Bendjelid A ; Brulé J-C ; Fontaine J., 2004, 50). Comme, il (le découpage) contribue dans la -reconstitution des pouvoirs locaux-[24] en fonction des solidarités locales, chose qui influence énormément la -promotion d'une localité-[25] en chef-lieu de commune.

Ensuite, cet effondrement des prix du pétrole, s'incarne aussi à travers l'aménagement du territoire par une approche basée sur le schéma régional d'aménagement dictée par le biais de la loi 87/03 du 27 janvier 1987 relative à l'aménagement du territoire, qui vise une redistribution de la population et des activités dans les territoires afin de freiner la

[23]Le nombre des entités administratives a presque doublé à tous les échelons, passant ainsi de 31 wilayas à 48, de 160 daïra à 276 et de 707 communes à 1514. Dans le Sud-ouest, Tindouf, nouvelle wilaya ; 17 nouvelles communes dans la wilaya d'Adrar et 10 dans la wilaya de Bechar dont beaucoup ne dépassent pas les 2 000 habitants.

[24]La promotion obéit à une logique arbitrant les rapports de pouvoirs traditionnels à l'échelle locale : le pouvoir central recourt à la promotion des *ksour* les plus influents, ou dans certains cas il intervient pour diluer les sensibilités parfois très fréquentes entre quelques *ksour* adjacents (Saffidine B., 2012).

[25] La promotion d'une localité en chef-lieu de commune dépend de plusieurs critères tels que son poids démographique, économique et historique. Si le découpage est en adéquation avec les caractéristiques physiques, notamment topographique qui prime dans la mobilisation des eaux, et identitaires de la région, le choix de la promotion d'un *ksar* par rapport aux autres *ksour* dépend du jeu politique du pouvoir central au niveau local.

littoralisation, optimisant l'utilisation des potentialités naturelles et humaines et une promotion sociale des populations de l'ensemble du pays. « *On évoque dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT, 1985), le redéploiement de 300 000 personnes vers le Sud-algérien avec l'objectif de développer les centres urbains capables de concurrences par leur niveau d'activité et d'équipement les métropoles actuelles* » (Belguidoum S., 2012, 60).

Et dans le domaine de la construction, on assiste à la réalisation d'un programme ambitieux de logement à court terme à partir de 1985 avec l'aménagement de parcelles mais, sans aucune prise en considération ni intégration de la production populaire au sein de ces prévisions.

6-2-2-1 L'habitat et le système de quotas depuis 1980 au Sahara

Le logement collectif constitue une nouvelle forme d'habitat dans les espaces sahariens, introduit la première fois à Bechar durant la fin de la colonisation (Plan de Constantine) puis généralisés par la mise en place d'une Z.H.U.N. et des programmes de moins de 400 logements, contribue dans la formation de petites cités d'habitat collectif ou plutôt semi-collectif comme à Adrar. Cette forme d'habitat représente pour l'Etat la manière la plus rapide pour loger les populations en détresse. L'aspect financier et le caractère social de ces habitations ont guidé ces choix au moment où les deux villes de Bechar et d'Adrar connaissaient une croissance rapide de demande de logements générée par la mobilité et la croissance démographique de la population.

Dans la période des années 1970 et 1980, les nouveaux logements réalisés par l'O.P.G.I (le maitre d'œuvre), n'ont pas un statut clair prédéfini à postériori puisque des quotas sont attribués pour chaque branche économique (enseignement, santé...). Ces quotas se négocient localement et résultent des rapports de force entre différents groupes sociaux et acteurs politiques. Ainsi, dans la même cité se côtoient les différentes catégories socioprofessionnelles. Ces logements ont été concédés aux locataires par le biais de la Loi des concessions des biens de l'Etat de 1981.

Ces réalisations sont faites dans le cadre de la politique de décentralisation entamée dans les années 1980, pour aboutir dans les années 1990 à un retrait clair de l'Etat, et une autonomie communale dans le financement de leurs projets. Cette autonomie de financement à laquelle les communes n'ont pas été préparées va aboutir à l'essoufflement des moyens de réalisation et la « *saturation du plan social* »[26] (la saturation sur le plan social se traduit par

[26] La saturation sociale est d'autant plus grande que les transactions sociales, proposées pat l'institutionnel en 1980 pour remplacer celles antérieures, qui deviennent inopérantes et connaissent un échec qui leur vaut

des conflits répétés entre les représentants des populations et les responsables locaux que les oppositions autour de terrains à bâtir dévoilent épisodiquement). Les aspects les plus apparents de cette saturation sont résumés par Sidi Boumedine R., (1985, 29): « *A partir des années 1982-1983, les chances des catégories sociales défavorisées d'accéder au logement dans les villes, s'amenuisent encore du fait du rétrécissement du rôle de l'Etat dans la production du logement, au profit du lotissement individuel et de la promotion immobilière privée et en même temps, de l'augmentation assez conséquente du coût des loyers. (…) Dans le cadre des villes elles-mêmes, la montée du chômage, les zones d'exclusion sociale, la réduction des moyens financiers, la production anarchique du cadre bâti… accumulaient les éléments d'une crise urbaine, que les autorités urbaines en place ont semblé vouloir traiter par la thérapie ultra libérale : retrait de l'Etat pour le logement social, marché foncier libre, droit de construire assujetti au droit de la propriété…* »

Quant à la politique des villages socialistes dans le sud algérien, à la fin des années 1980, le bureau national de la construction rurale, déclare l'échec de ces derniers, car la pression des autorités locales envisageait pour seul mode d'organisation la systématisation des procédures et des modèles. Pour certains responsables laisser la liberté d'action aux populations signifiait livrer les moyens publics avec détournements aux inadéquations et aux incompétences. Ils dévoilèrent, quelques années plus tard, les limites de l'interventionnisme étatique.

A Timimoun, trois cités ont été réalisées dans ce cadre : la première en 1977 de 110 logements, la deuxième en 1979 de 200 logements et la troisième en 1981 aussi de 200 logements. Il est à signaler que ces logements sont construits sur un seul niveau donnant un aspect horizontal à ces nouvelles extensions qui se greffent dans la partie sud-est de la ville. Dans cette période, les logements de fonction ont eu une part considérable dans la ville de Timimoun avec la construction de petites cités de 40 logements en 1983 affectés pour le secteur de la santé, 30 logements pour l'enseignement et 50 pour les domaines de l'Etat en 1993.

La construction des quatre cités de logements collectifs à Adrar a produit les premières poussées d'urbanisation dans la direction sud de la ville où viennent se greffer 837 logements dont une grande partie a été réservée pour les logements de fonction. Ces bâtiments prennent la forme d'un habitat semi-collectif ne dépassant pas deux niveaux.

---

l'abandon partiel. L'échange des logements, des équipements et des aménagements publics contre une adhésion à des normes sociales, un mode de vie et un projet de société qui n'a pu fonctionner. Ce projet n'a fait illusion qu'une quinzaine d'années (1960-1975) et a retardé l'apparition de conflits qui seraient advenus plutôt.

A Bechar, la Z.H.U.N porte le nom de la Zone bleue dont la programmation a été prévue par le P.U.D. de 1980 contenant plus de 1500 logements selon les programmes suivants : une cité de 662 logements, une cité de 470 logement et une cité de 395 logements en plus des équipements à savoir un centre universitaire, un centre de formation professionnelle, une station météorologique, un centre technique de contrôle, une agence de la pharmacie centrale algérienne et un parc de loisir. Seulement, la dernière partie du programme n'a été réalisé qu'à partir de 1997, du fait que la Z.H.U.N, n'a été mise en place qu'en 1991 par la circulaire du ministère de la construction et de l'urbanisme n°173/91 du 26/05/1991.
Repris par le PDAU de 1990, la Z.H.U.N, laisse sa place pour le POS n°2 dont la réalisation de cette zone a dû être reportée pour l'année 1998 après une première programmation en 1997 de 570 logements puis de 408 logements. Mais seuls 570 logements ont été réalisés sur les deux sites, complétés en 1999 par un programme de 250 logements (Yousfi B-E., 2012).

A travers toutes les périodes de l'indépendance et jusqu'à la fin des années 1980, pratiquement la quasi-totalité des politiques adoptées dans le développement économique ou urbain, ont montré leur limite, et leur correction représentait une tentative d'encadrement de l'action populaire surtout dans le secteur de l'habitat, qui connait une saturation des capacités d'adaptation et un épuisement des moyens, aboutissant à un essoufflement de l'ensemble de la production de la ville en Algérie.

6-2-3- 1990, et les nouveaux dispositifs

Après l'indépendance, nous rappelons que le sud-ouest algérien souffrait de carences importantes en matière d'équipements et de services ; des carences que l'on essayait de rattraper avec des activités économiques (services et commerces) et aussi en attribuant à chaque centre un statut particulier dans l'ensemble du réseau urbain. A travers, ce réseau urbain, la priorité était donnée à la construction des équipements et des infrastructures dans les agglomérations sahariennes durant les deux premières décennies (1962 et 1980), mais par la suite, les préoccupations des pouvoirs politiques se sont réorientées en direction du problème de logement dans les trois dernières décennies (entre 1980 et 2010). De ce fait, la croissance spatiale des agglomérations sahariennes dans le Sud-ouest algérien prend une allure spectaculaire suite à l'instauration d'une série de mesures renforçant la production de l'habitat à partir du milieu des années 1970, des extensions spatiales opérées entre 1980 et 1990 par la politique des Z.H.U.N., suivi d'un important programme entre 1990 et 2010 de logements combinant différentes formules injectées dans ces périphéries par le biais des plans

d'occupation du sol (POS)[27], à savoir l'habitat évolutif, le social et le socio-participatif (Saffidine B., 2012).

Ces grandes opérations ont été programmées dans le cadre du P.D.A.U, mais suite à la crise foncière causée par le programme d'habitat et d'équipement, plusieurs P.D.A.U (Adrar, Bechar, Timimoun, Abadla, Beni-Abbès...) ont été révisé. « *Bechar par exemple se trouve asphyxie par l'ampleur du foncier militaire qui entoure la ville et le foncier agricole cédé par l'Etat dans le cadre de l'APFA. En effet, le périmètre des mises en valeur agricoles, situé à l'est de Bechar présente la seule alternative pour les futures extensions selon les autorités locales* » (Yousfi B-D., 2012, 34). Cependant et à partir de 1995, nous constatons qu'au niveau des villes du Sud, le PDAU a reconduit le même procédé qu'au nord à savoir la croissance de la population (augmentation en nombre de logements et d'équipements), avec une permanence des fondements théoriques et la réduction des moyens publics.

Toutes ces politique ont fortement contribué dans l'intégration du sud dans le processus de reformulation de la politique d'habitat du début des années 1990, de la poursuite des responsables à combler le déficit en logements (aménagement de lots en 1992 -1993) et la démultiplication des lots crées dans le sud entre 1993-1996 (avec une forte multiplication des lots ; l'idée du foncier disponible au sud, donc, un prix inférieur à la norme nationale), alors que le sud ne représente que 12°/° de la population nationale. « *Cette multiplication de lots à construire produit une forte extension planifiée des villes, présentant une densité de plus en plus basse en s'éloignant du centre sous prétexte de la disponibilité de terrains urbanisables, conduira à une augmentation démesurée des distances entre les différentes unités d'urbanisation, avec une augmentation injustifiée des coûts des infrastructures et surtout une dilapidation des capacités locales de réalisation* » (Yousfi B-E., 2012, 35).

Au S.N.A.T., comme outil d'aménagement, s'ajoute le Fond de Développement des Régions Sud[28], crée en 1998. L'objectif est de soutenir la promotion de ces zones, en améliorant le cadre et les conditions de vie des populations locales ainsi que d'autres objectifs qui visent à valoriser les ressources et les potentialités de ces zones, de protéger les zones vulnérables. Dans le Sahara, les projets inscrits à ce titre sont orientés vers la mise en valeur et la revitalisation des espaces oasiens notamment l'irrigation et le drainage, l'extension des

[27] Loi n°90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme, modifiée et complétée par la loi n°04-05 du 14 août 2004.

[28] Ce fond est réservé au développement des zones sahariennes dont les ressources sont versées par un prélèvement de 2% sur le montant annuel de la fiscalité pétrolière.

superficies par la plantation de nouvelles palmeraies, le maillage du réseau des infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires.

Concernant le logement, le lotissement et la coopérative immobilière ont refait face en tant que nouvelles alternatives à la crise de logement et à la reproduction de l'habitat individuel.

Reproduisant un habitat individuel, les opérations de lotissements ont été très répandues auprès des habitants et des pouvoirs publics à la fin des années 1980 et le début des 1990 dans toutes les agglomérations sahariennes sans exception, aussi bien les centres urbains que dans les centres semi-ruraux (Bendjelid A., 1997). « *Dans la wilaya d'Adrar, les opérations de lotissements publics se sont multipliées dans tousles centres non seulement urbains mais aussi semi-ruraux. Les villes d'Adrar et de Timimoun se caractérisent par des grands lotissements dont la limitation de leur nombre (07 lotissements seulement à Adrar et 11 à Timimoun) n'a pas empêché les acteurs de ces opérations de gonfler le nombre de lots de terrain attribués dans chaque lotissement (avec plus de 300 lots de terrain par lotissement à Adrar et plus de 200 lots de terrain à Timimoun*) » (Yousfi B-E., 2012, 41).

Et l'accroissement des programmes d'habitat, ont renforcé la production du logement (des logements sociaux, des logements évolutifs, des logements socio-participatifs ; L.S.P), visant des catégories sociales différentes, complique les opérations d'aménagement et multiplie les intervenants dans l'espace urbain.

6-2-4 Le Sahara et les politiques urbaines des années 2000

L'étalement urbain que connaissaient nos villes durant les années 2000 n'a pas épargné les villes du sud des programmations de zones d'habitat, de grands équipements et de l'urbanisation d'émanation populaire spontanée. Cet étalement, fait que la structure du réseau urbain saharien soit caractérisée par une forte concentration dans les agglomérations principales au détriment des centres petits et moyens. « *Cette dichotomie engendre un problème d'équité en matière, dans la satisfaction de la demande de logement : sous la pression d'une revendication d'un droit au logement des populations les plus pauvres, de la décohabitation familiale et du processus de généralisation du ménage nucléaire, l'offre de logements s'est élargie, prenant une forme réglementaire par d'ambitieux projets de relogement, mais aussi non réglementaire par l'explosion des constructions illicites durant les périodes de relâchement des autorités* » (Belguidoum S., 2012, 57).

Entre 2005 et 2009, la partie Sud a bénéficié d'un autre programme spécial complémentaire de développement des wilayas du Sud. Programme octroyé par le Président de la République le 4 septembre 2005 lors de sa visite dans la wilaya d'Ouargla. Ce programme[29] s'inscrit dans le cadre des actions de l'Etat qui visent la relance de l'activité économique et sociale, l'équilibre territorial, la modernisation des infrastructures de communication, l'amélioration des conditions de vie des populations dans la région sud du pays. « *Durant la dernière décennie (2000-2010), le développement des espaces oasiens est certes le résultat d'une intervention de l'Etat, mais il est surtout dû au jeu de pouvoir entre une population revendicatrice (pour un partage équitable de ses ressources financières de la rente pétrolière), et un pouvoir public central allouant parfois une démarche populiste (sous le prétexte d'éradiquer les inégalités entre territoires et de combattre la pauvreté). Les éclatements d'émeutes çà et là, dans les villes sahariennes, ces dernières années en témoignent. La question du logement, l'emploi et la route sont au cœur de ces manifestations* » (Yousfi B-E., 2012, 47).

Il faut rappeler que durant le plan quinquennal 2004/2009, des financements considérables ont été réalisés pour la construction de logements, d'équipements publics et l'amélioration des espaces publics. Les opérations individualisées n'attendent pas, elles ont dicté le recours à des choix urbanistiques qui prennent en compte à la fois la nécessité de l'action immédiate pour les projets inscrits, mais en même temps, il fallait que ces choix cadrent avec les études et ne remettent pas en cause les principales options de révision du plan d'urbanisme. Trois sites d'extension et de fixation des programmes d'habitat ont été retenus à partir d'un choix raisonné avec l'idée de circonscrire l'urbanisation hors de l'agglomération mère. « *Le découpage final mis en place traduit la détermination d'un Etat décidé à remodeler son économie, son territoire et sa société, en vue d'émerger de nouvelles formations sociales et de nouveaux acteurs* » (Bendjelid A ; Brulé J-C., 2004, 49).

De nouvelles territorialités, de nouvelles manières d'être dans la ville apparaissent, mais aussi de nouvelles fractures, induites par le déplacement des polarités urbaines et l'émergence de nouvelles centralités (Belguidoum S., 2012). De ce fait, le Sud de l'Algérie qui portait l'espoir des nouvelles politiques devint, ainsi la caricature des nouvelles procédures et donc l'exemple le plus frappant de leurs conséquences. Il permet de voir comment le remplacement des projets de logements par des programmes de lotissement, et

[29] « *Un montant de 379 milliards DA a été débloqué dans le cadre de ce programme qui concerne les wilayas sahariennes, entre autres les wilayas d'Adrar et de Bechar dans le Sud-ouest. (Les wilayas concernées par ce programme sont : Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El- Oued, Ghardaïa)* »(Yousfi B., 2012).

des anciens investissements publics par une offre croissante de lots à construire, a eu des effets contre-productifs. Faute de répondre à une demande dont on mesure mal l'importance, et dont on ignorait les aspects qualitatifs, ces ambitieux programmes ont amplifié le processus d'essoufflement et de blocage dans la production urbaine. La consommation démesurée de terrains aboutie à une consommation démesurée de crédits.

En fin de compte, et en restant attaché au principe de maitrise et de contrôle, les politiques institutionnelles de l'habitat et de l'aménagement des villes, malgré leurs transformations, n'ont pas réellement envisagé une reconnaissance des savoirs ancestraux de la production locale, afin de les associer à la réalisation des villes et à la constitution de l'espace. Toutes ces transformations ont produit des entités régionales, avec différentes typologies ; un Sahara oriental dominé par les hydrocarbures (pays de Ouargla), un Sahara septentrional fief des commerçants (M'Zab, Souf, Ziban) et un Sahara occidental très rural (Gourara, Touat) (Bisson J., 1983).

Et ce n'est qu'en 2014, qu'un décret exécutif n° 14-27 (du 1er février 2014) a vu le jour fixant les prescriptions urbanistiques, architecturales et techniques applicables aux constructions dans les wilayas du Sud. A travers ce décret, on trouve des consignes qui touchent directement l'espace publics, mais restent jusqu'à nos jours vagues. Et à titre d'exemple dans le chapitre 1er, article 7 préconise : « *Le schéma d'aménagement en vue de la création de nouvelles zones à aménager, doit prévoir des espaces publics et collectifs, un réseau de rues et de ruelles formant un ensemble d'îlots. Il permet de valoriser les relations et les transitions de l'espace public vers l'espace privé.*

Lors de la conception du schéma d'aménagement cité à l'alinéa ci-dessus, les collectivités locales concernées par les dispositions du présent décret sont tenues d'établir et d'adopter, un cahier des prescriptions particulières urbanistiques, architecturales et techniques applicables à leurs constructions.

Les espaces publics doivent présenter des formes adaptées au contexte naturel, climatique et social, favorisant la réduction de l'effet des vents dominants et des surfaces exposées au soleil, par leur orientation et le gabarit des constructions qui les délimitent »

Dans la section 2, intitulée : de l'espace collectif à la parcelle, l'article 5, 6 et 7 stipulent que : « *Art 6 : Le bâti doit être organisé par les espaces publics et espaces collectifs de transition, définis comme suit :*

***Espaces publics** : places, rues, placettes, accessibles aux véhicules, lesquelles distribuent les équipements publics, les services et les activités artisanales ainsi que les commerces.*

Espaces collectifs de transition *: placettes inaccessibles aux véhicules (sauf pour les urgences et la protection civile), rues de dessertes et des espaces de convivialité formés par l'agencement des îlots, entités ou groupements d'habitations comportant des commerces et des services de proximité intégrés.*

Art. 6. Les rues et ruelles doivent être rationnellement dimensionnées, ombragées, privilégiant le piéton et donnant accès aux habitations. Le traitement du sol peut être réalisé à partir d'un lit de sable ou de pierres plates ou tout autre revêtement local.

Art. 7. Les rues doivent être hiérarchisées en axes principaux, ruelles et impasses. Des dispositions architecturales et techniques inspirées du patrimoine local, doivent être observées dans la conception et le traitement des espaces couverts destinés à la circulation piétonne permettant la création de zones d'ombres, de coupe-vents et permettant de réduire la surface d'exposition des murs extérieurs. Leur positionnement dans le tissu urbain doit être judicieusement étudié ».

6-3- Timimoun, urbanisation et projection de nouvelles urbanités

Des siècles durant, la ville de Timimoun est restée presque invariable et stable dans sa structure spatiale, avec une évolution équilibrée et harmonieuse entre son territoire et sa composante sociale. Conjuguées aux mutations spatiales coloniales, la période de l'après-guerre va aussi consacrer la ville de Timimoun par des bouleversements profonds dans ses structures spatiales et sociales. Illustrées par les données économiques, sociales et démographiques ces transformations d'ordre quantitatives, vont modifier la nature même de la ville de Timimoun.

6-3-1- 1962-1980, un nouvel ordre spatial

En faisant du Sahara un territoire d'intégration politique et économique, la Ville de Timimoun va subir comme l'ensemble des villes du Sahara des mutations spatiales profondes engendrant de nouvelles urbanités.

6-3-1-1- 1962-1970, et le maintien de Timimoun dans la spécificité saharienne

Avant d'aborder le développement de la ville de Timimoun lors de cette période, soulignons d'abord la promulgation du premier plan triennal (1967-1969) ; élément de revalorisation et de conquête de l'espace, avec l'intégration des territoires sahariens au sein de ces plans, « *Et ce n'est pas par hasard qu'un conseil de ministre s'est tenu à Ouargla pour adopter ce*

programme. Le maintien d'une telle réunion dans le Sahara symbolise l'intérêt que porte le pouvoir central pour non seulement son intégration et décolonisation définitive mais aussi pour son développement ; la route est jugée indispensable pour un tel objectif. » ; où Timimoun connaît la réalisation d'opérations planifiées de logements et d'équipements venant occuper "Le Vide" à l'intérieur des limites déjà établies par le tracé colonial de la dernière phase de sa croissance. Parmi ces opérations, nous avons :

- **L'opération des 50 logements de " Belagraa "**

Cette opération figure dans le Plan de Constantine (1958), mais réalisée en 1965. Elle occupe un ilot vierge de la trame coloniale, entouré par des voies de circulation. « Sa *composition spatiale est supportée par des " cours " internes et des groupements de cellules de dimensions importantes à comparer avec les autres opérations* » (Figure n° 92) (Moukhenachi S., 1997, 276).

L'organisation interne des cellules est faite autour d'une cour centrale qui donne directement sur l'extérieur, avec la projection de deux chambres tout autour. Ces logements sont destinés aux *Ksouriens* (locataires au sein du village), afin d'aboutir à une stabilité dans le mouvement des populations.

- **Opération des 60 et 20 logements " Semi - Collectif"**

Les deux opérations sont implantées dans le prolongement de la trame orthogonale du village, leur structure est constituée de groupements d'habitations associant des parcelles par emboîtement et juxtaposition tout en dégageant un espace central d'articulation (Figure n°92).

Les deux opérations participent dans la densification des ilots du village colonial, elles renferment le même cachet architectural que les projets établis dans la même période au Nord du pays. « *L'opération se caractérise par la modalité d'appartenir à une pseudo typologie dite semis collective, avec la superposition de cellules (appartements) identiques. En premier lieu cette implantation est le produit de la régularité du type et de la similitude du découpage foncier, en second lieu elle est la conséquence d'un projet qui se produit par la répétition. Cette conception constitue une antithèse en rapport avec le lieu où elle prend support et avec les habitants qui sont majoritairement Ksourien* » (Moukhenachi S., 1997, 276).

- **Opération LOOS (1967) :**

Durant cette phase, l'Etat algérien essaye de développer les zones non productives d'hydrocarbures, en les désenclavant par l'installation et le développement du réseau routier. Timimoun bénéficiera alors d'une route nationale qui assure son articulation au territoire du côté Sud menant vers Adrar, et une seconde qui la relie à El Goleaainsi que l'aéroport du côté

sud-ouest. Cette route nationale va générer une nouvelle direction pour le développement de la ville et ses futures extensions (Figure n°92).

Ainsi, l'opération "LOOS", s'inscrit dans la direction des lignes régulatrices existantes, délimitées par les éléments structurants du "dessin" global et sont reliées (non pas à la structure pré - existante de la ville), à une création Ex-nihilo qui obéit à sa logique interne. Cette logique est réduite à un simple schéma faiblement structuré, établi par les services techniques de la municipalité

Durant cette première phase, nous constatons que l'Etat algérien a gardé le statut de la -spécificité saharienne-[30], tout en réservant un programme spécial consolidé par le conseil des ministres afin d'améliorer les conditions de vie. Mais sur un plan urbain, nous constatons le maintien du modèle occidental de tracé des villes, c'est-à-dire le -plan d'alignement-[31] et des réserves dressées par une commission des alignements et des réserves.

- **Le quartier de Tahatait : une ouverture sur le Boulevard du 1er Novembre**

Au niveau du *Ksar*, on enregistre la naissance du quartier de Tahatait dans la direction Nord-est, avec l'axe de la *Foggara* et le quartier de *Tazzaghart* (Figure n°92). Cette nouvelle extension est marquée par la présence de parcelles plus aérées, respectant le même ordre spatial, à savoir la morphologie du *Ksar* et le respect de la hiérarchisation.

Le quartier de Tahatait, ouvre sa façade sur le boulevard du 1er Novembre, avec une nouvelle distribution à l'intérieur des habitations « *ouverture de la façade et fermeture de la maison* » comme le signale Bisson J., (1998).

Quant à la population qui est venue occuper ce quartier, il s'agit majoritairement des nouveaux cadres Harratins. Concernant les espaces publics et particulièrement la *Rahba*, il faut mentionner que le quartier de Tahatait est dépourvu de *Rahba* et que toutes les parcelles sont occupées par des habitations et que l'extension de ce dernier s'est faite au détriment des parcelles agricoles.

[30] La spécificité saharienne, est concrétisée par un programme de soutient, qui n'est autre que la continuité de la politique coloniale envers ces territoires mais, très tôt cette spécificité saharienne fut abandonnée en 1968, pour l'intégration du Sahara dans les cadres institutionnels nationaux.

[31] « *Ce plan se contentait de fixer les alignements et les largeurs des rues nouvelles à ouvrir, les espaces publics, les réserves de terrains à faire pour les édifices publics et les monuments et enfin les servitudes, particulièrement militaires ou d'espaces verts. Cet outil permettait l'engendrement par étapes de l'espace urbain, sous forme de lotissements successifs. Cette pratique en vigueur, non seulement en France et dans les pays sous domination française mais aussi dans tous les pays d'Europe, peut être qualifiée d'urbanisme d'alignement et d'embellissement, qui trouve ses origines et ses fondements dans l'art urbain, mais qui est aussi régit par des règles de caractère général et des prescriptions d'hygiène* » (Saidouni M., 2010,).

Figure n° 92 : 1960-1970 ; Vers une nouvelle typologie urbaine et architecturale

LES NOUVELLES EXTENSIONS AU SEIN DU VILLAGE ET DU *KSAR*



SOURCE : PDAU TIMIMOUN 2008
CARTE REDESSINEE ET TRAITEE PAR L'AUTEUR

6-3-1-2- 1970-1980, ou les prémices d'une ville par addition

Cette deuxième période de construction de la ville de Timimoun va connaitre la promotion administrative de cette dernière en chef-lieu de daïra en 1974, au sein de la wilaya d'Adrar créée la même année. Cette promotion a renforcé son rôle de pôle attractif et dynamique, stimulé par l'implantation des équipements administratifs inhérents au statut de Daïra (services de daïra, subdivisions des directions de wilaya…), qui ont amélioré le secteur tertiaire, offert des emplois et contribué à l'afflux des populations. De plus, la promotion administrative s'est accompagnée d'une dotation conséquente en programmes d'habitat et d'équipements scolaires, sanitaires et autres (lycée, centre de formation professionnelle, hôpital, polyclinique…).

L'effet de cette promotion administrative s'est traduit par un afflux démographique important et une extension spatiale éclatée le long des axes routiers menant vers Adrar, Béchar, à El-Goléa ou encore reliant les *ksour* qui ceinturent la *sebkha*. En parallèle, le rôle de l'administration s'est affirmé avec le temps en se substituant à la structure locale traditionnelle, la *Djemââ*, dont le pouvoir décisionnel dans la gestion des affaires publiques s'est progressivement affaibli.

Ces programmes de logement qui accompagnent la croissance urbaine et les migrations de population sont destinés à loger prioritairement le personnel d'encadrement des administrations et du secteur public. Ils répondent aussi à la demande locale, notamment en permettant de reloger les populations des vieux centres villes sinistrés (le vieux centre du *Ksar* de Timimoun). Ce nouveau type d'habitat recompose la ville et les formes d'habiter. Le P.U.D. en tant qu'outil d'aménagement, propose des centres de vie sociale, avec leurs équipements, leurs commerces et leurs nouveaux espaces de sociabilité.

En cette période, Timimoun connaitra la construction de deux cités, sous forme de couronnes ; la première concerne les 200 logements sahariens (précaires, des logements en clos et couverts, qui sont à finaliser par les habitants) réalisée en 1974 et la deuxième, celle des 110 logements en 1977. Il est à signaler que ces logements sont construits sur un seul niveau donnant un aspect horizontal à ces nouvelles extensions qui se greffent dans la partie sud-est de la ville.

Ces différentes opérations d'ordre urbain sont le reflet d'un étalement urbain, laissant émerger le zoning fonctionnel en tant que principe d'aménagement, avec une nouvelle orientation marquant une rupture avec les systèmes existants. Cette extension va produire le compartimentage du territoire en deux zones spécifiques : « *Une intra - urbanisation qui se traduit par la centralisation du Boulevard du 1er Novembre, à vocation commerciale, qui*

donnera un effet centrant. Et, une Péri - urbanisation, matérialisée par les zones vierges situées dans la périphérie programmée pour les logements. Cette nouvelle zone représente un véritable rejet, produisant des problèmes d'isolement » (Moukhenachi S., 1997, 265).

Ces deux programmes de logements et d'équipements sociaux-éducatifs vont s'inscrire à l'intérieur des nouvelles limites de la ville, matérialisées par la route nationale et la ligne de *Foggara,* sous forme de densification répondant au modèle de planification centralisée utilisant l'instrument du plan de masse et du plan type, sans pour autant pouvoir s'inscrire dans la trame de la ville.

- **Opération des 200 Logements sahariens (1974)**

C'est la première opération centralisée (réalisée par le bureau d'étude Bereg), elle s'inscrit dans la trame structurelle du village colonial avec une nouvelle direction celle de la *Foggara Ifli Amokane* (Figure n°93). La conséquence de la superposition des deux directions a donné beaucoup d'espaces résiduels, des déchirures non articulées et non résolues entre les deux trames (Figure n°93). Le projet s'implante à la périphérie de la ville où le sol est considéré comme un capital foncier qui s'exprime dans un rapport à l'espace géométrique. Il procède à un morcellement par quadrillage des objets définis par les instruments abstraits de la géométrie (Tracé, Modules, Trame).

Dans cette opération, la commune de Timimoun a uniquement réalisé 110 logements, quant aux 90 autres, ils ont été livrés sous forme de lots de terrains, où la parcelle est la même pour l'ensemble des habitants. Cette situation a dévoilé, la réception sociale d'un logement conçu dans un autre contexte et les changements opérés sur ce dernier, ainsi que la conception propre de l'habiter dans le cas des parcelles. Concernant les habitants, il s'agit majoritairement de *Harratins*, ayant transité par le village et aussi des cadres d'origine *ksourienne*, ayant quitté le *Ksar* pour l'exigüité de l'espace et l'incapacité d'acquérir une parcelle de terrain au sein du *Ksar*.

Figure n°93 : 1970-1980 ; et le début de l'étalement urbain

LA Z.H.U.N., UN NOUVEAU OUTIL DE LA CROISSANCE URBAIN



SOURCE : PDAU TIMIMOUN 2008
CARTE REDESSINEE ET TRAITEE PAR L'AUTEUR

6-3-2- 1980-1990 : l'évolution administrative et son impact spatial

Au courant de cette deuxième période, l'Algérie a aussi recouru à la correction de l'armature urbaine par le biais d'un -deuxième découpage administratif-[32] en 1984, prouvant une réelle volonté politique de renforcer l'armature urbaine en Algérie et l'encadrement territorial. « *Plusieurs équipements et infrastructures ont été diffusés tant par la grille d'équipement que par des programmes sectoriels dans les villes en fonction de leur rang administratif. (…) L'agglomération a connu une croissance démographique importante de 1966 à 1987. La croissance annuelle moyenne est passée de 4,3% pour la décennie 66-77 à 5,3% pour la suivante. Le fort accroissement enregistré sur la seconde période peut être expliqué par la natalité qui a caractérisé tout le territoire national ainsi que par l'apport extérieur des oasis de l'ensemble du Gourara comme de la sédentarisation des nomades des Hautes plaines steppiques* » (Bison J., 2003, 28).

Et sur un plan urbain, on assiste à l'émergence de la Z.H.U.N., avec le plan de masse et le plan type de logement qui ne prennent en aucun cas en considération la structure urbaine pré-existante de par son tracé, qui relève de l'inexistence d'une trame, qui régit ce niveau de hiérarchie à différentes échelles, attribuant à l'ordre arithmétique la suprématie sur l'ordre géométrique, et l'ordre idéologique sur l'ordre urbanistique et architectural.

- **Opération des 200 logements nouveaux (1981)**

Cette opération est entièrement réalisée par la commune. Elle est faite à base de juxtaposition et d'association d'un grand nombre de logements ayant comme première limite le passage de la *Foggara Ifli Amokane* comme limite (Figure n°94). L'orientation de cette opération est faite avec une certaine inclinaison par rapport à l'ancienne orientation, c'est la raison pour laquelle cette cité souffre des problèmes d'ensablement et des courants d'air au niveau des habitations (MoukhenachiS., 1997).

Sur un plan urbain, nous avons l'apparition de parcours préférentiels, dotés d'un caractère communautaire et permettant une hiérarchie du système viaire monotone du PUD. Durant la même période, des logements de fonction ont aussi couronné la périphérie de Timimoun, avec 40 logements affectés pour le secteur de la santé et 30 logements pour celui de l'enseignement en 1983 (Figure n°94).

[32]Loi n° 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, p. 101.J.O.R.A. N° 06/07/02/1984

- **Les 350 logements en 1985**

Articulé sur un discours populiste d'un côté et sur la loi des réserves foncières (1975) d'un autre côté, les lotissements, instaurés depuis 1975 ont bien soutenu l'urbanisation dans le Sud-ouest algérien. Reproduisant un habitat individuel, les opérations de lotissement ont été très répandues auprès des habitants et des pouvoirs publics à la fin des années 1980 et le début des années 1990 dans toutes les agglomérations sahariennes sans exception, aussi bien les centres urbains que dans les centres semi-ruraux. De grandes surfaces ont été occupées par ce type d'urbanisation, générant aussi des pratiques spéculatives notamment dans les grandes villes. Cette opération s'est greffée autour du noyau de la ville de Timimoun ; elle a aussi connu la construction d'un hôpital (Figure n°94). Les habitations sont à caractère évolutif, avec l'introduction de la construction en hauteur. Cette opération rejoint celle des lotissements publics qui se sont multipliés à travers le territoire national, même au sein des zones rurales. Timimoun en a bénéficié de onze (11) lots, avec plus de 200 lots par lotissement (Voir tableau n°).

Tableau n°06 : Récapitulation des différentes opérations des années 1990

Lieux	Nombre des lotissements	Nombre des lots	Nombre moyen des lots par opération
Adrar	07	2366	338
Timi	14	1793	128
Timimoun	11	2165	197

Source : Belouadi L., (2005).

« *Ainsi, le nombre de lots de terrain produits dans ces opérations dépassent le nombre de parcelles octroyées dans le cadre des coopératives immobilières. Les conséquences de telles pratiques peuvent entraver la tache de la gestion et de l'aménagement de ces espaces, en sachant bien que le prix de vente de ces terrains est dérisoire* » (Yousfi B-E., 2012, 55). Seulement, il faut noter que ces lotissements constituent une forme d'accès à la propriété et viennent répondre aux aspirations d'amélioration des conditions d'habitat de la population locale.

Bien plus, cette forme d'habitat apparait plus adaptée à la culture locale de la population *ksourienne*, car elle leur permet de concevoir des habitations individuelles regroupant la famille élargie, tout en reproduisant les mêmes espaces de l'habitation traditionnelle (l'espace des femmes, des invités, des fêtes…).

Sur un plan organisationnel, ces opérations sont matérialisées par la mise en place d'un modèle de planification centralisée (basée sur un programme quantitatif et un ordre arithmétique), visant l'orientation et le contrôle de l'aménagement de l'espace urbain et territorial, constituant pour les institutions centralisées, la réponse adéquate aux problèmes de

l'espace socio – physique, basé sur le plan de masse, défini en " vide urbain " répondant au double principe (quantitatif et fonctionnel) et ignorant " le parcellaire "[33] (Figure n°94).

- **Ikouba ; vers une nouvelle contextualisation**

Le quartier d'Ikouba, prend naissance à partir de 1982 ; son implantation est faite aux abords de la palmeraie sur un parcellaire agricole situé entre la piste intermédiaire et la piste reliant la palmeraie (Figure n°94). « *Le site se trouve dans le prolongement du Ksar du côté Sud-Ouest délimité par l'ancienne piste caravanière au Sud- Est, en prolongement de l'axe du 1ère Novembre et l'axe mécanique au Nord-Est menant vers la sebkha, ainsi que l'hôtel Gourara qui forme une boucle avec les édifices d'institutions publiques tels que (E.E.N, la caserne et le cimetière Sidi Othamane). Comme limites on a aussi les réserves foncières au-delà de la Foggara Ouzene, le cimetière Hadj-Awsar, les mausolées Sidi hadj et Bahmed pour la partie supérieure du fragment, quant à la partie inférieure elle est délimitée par le cimetière et le mausolée d'Ouled Ait Mezline* » (Moukhenachi S., 1997, 281).

Ikouba est situé sur la même aire topographique que le *Ksar* qui suit la direction des courbes de niveaux +280 m et +260m sur une distance de 500m. Le terrain est accidenté et atteint la courbe de niveau +250m sur une distance de 40m. Cette déclivité est une limite très forte matérialisée par un " *Afreq* " amorcé par la présence de la palmeraie (Hassissi S. ; et all 1994). Le site est défini comme une implantation *Ksourienne* qui a engendré un premier geste de délimitation de son territoire. L'extension du quartier d'Ikouba, s'oriente suivant une direction linéaire portée par l'ancienne piste caravanière qui porte la croissance du *Ksar* vers *Sidi* Ali et Tahatait. La croissance se réduit à un simple rapport de juxtaposition prenant en charge les éléments typologiques existants et sa densification est graduelle et est uniformément repartie.

Le quartier d'Ikouba, reprend l'organisation *ksourienne*, avec la hiérarchisation de la voirie, et la création de la *Rahba* à l'échelle du quartier et l'inexistence d'ouverture sur l'ancienne piste caravanière.

[33] Le parcellaire, constitue une quantité bâtie par référence à une forme intelligible de l'urbain et du lieu. Quant au plan type, il se substitue au concept de "parcelle ", et est considéré comme instrument opératoire offrant des propriétés spatiales figées (fixes); donc modèle répétitif, qui organise la pratique spatiale des usagers dans une vision politico-économique, qui subit des transformations seulement par rapport, à l'aspect quantitatif (nombre d'habitants variables), se réduisant donc à des F2; F3; F4: F5; uniformisés, caractérisant ainsi cette croissance démographique et économique envisagés dans un temps déterminé.

Figure n° 94 : 1980-1990 ; Vers une ville par addition des différentes opérations

LE PLAN DE MASSE, UNE NOUVELLE CONFIGURATION SPATIALE



SOURCE : PDAU TIMIMOUN 2008
CARTE REDESSINEE ET TRAITEE PAR L'AUTEUR

6-3-3- 1990- 2010, et les nouvelles orientations spatiales

Avant 1990, l'urbanisation monofonctionnelle a primé sur l'ensemble du territoire national, avec une utilisation irrationnelle des sols et un déséquilibre entre les fonctions urbaines (habitat, commerce, agriculture, industrie). Les nouveaux instruments d'urbanisme sont alors orientés vers une gestion plus économe des sols par le renforcement de la réglementation urbaine, dans un souci général de préservation de l'environnement et des richesses naturelles, particulièrement les terres agricoles menacées par l'urbanisation. Concrètement ces nouvelles options se traduiront par la loi sur l'urbanisme et l'aménagement (Loi 90-29 du 01-12-1990) qui instituent le PDAU et le POS.

Par la suite est venue la politique des -coopératives immobilières-[34], qui constitue un moyen pour accéder à la propriété foncière, car la démarche collective de construction des habitations n'a jamais été respectée, prenant l'aspect de lotissement comme cela avait été soulevé par Bendjelid A. (1997). Dans cette optique, Timimoun prend une dimension considérable avec 29 coopératives immobilières constituant 1723 parcelles pour la première et 24 coopératives immobilières formant 1611 parcelles pour la deuxième soit une moyenne de 60 parcelles par coopérative (BelouadiL., 2005).

En effet, les coopératives constituées par les fonctionnaires des services publics sont manifestement importantes à savoir, les coopératives de la santé, des services agricoles, de la justice, des affaires religieuses, de la sûreté nationale…, en plus de quelques coopératives du secteur économique représentées par quelques entreprises comme SONELGAZ et quelques banques publiques comme la BADR. « *Majoritairement originaires des villes du Nord algérien et logés dans les logements de fonction, les bénéficiaires de ces coopératives ne s'engagent que rarement dans les opérations de construction, et optent plutôt à ''stocker ce bien immobilier'', autrement dit, spéculer. Ceci explique bien l'état inachevé de ces opérations formant des terrains immenses non construits dans les nouvelles périphéries, mise à part quelques habitations érigées çà et là, et révèle la place qu'occupent certains groupes sociaux qui exercent des pressions pour s'octroyer le foncier dans ces deux villes. Des*

[34]Les coopératives immobilières ont constitué l'alternative pour les pouvoir publics en vue de produire du logement en impliquant les citoyens dans ce processus. Instauré en 1976 (Ordonnance 76-92 du 23 Octobre 1976 relative à l'Organisation de la coopérative immobilière), ces coopératives ont connu une grande adhésion des groupes socioprofessionnels notamment du milieu des fonctionnaires d'Etat. « *Mieux informés, car proches de la source d'information, les gestionnaires du secteur public et ceux qui gravitent autour du pouvoir ont su mettre à profit le discours politique qui invoquait « les nouveaux besoins de la population et les exigences du progrès social » pour se ''placer'' et ajouter sur les listes établies quelques membres de la famille élargie et …quelques connaissances occupées dans le secteur économique privé, mal vu à l'époque par le pouvoir central*» (Benjelid A., 1997, 48).

groupes sociaux qui se sont constitués généralement dans le milieu professionnel, car ces opérations nécessitent un cadre organisationnel bien particulier » (Yousfi B-E., 2012, 59).

A Timimoun, la zone sud-est de la ville connait la naissance de quartiers constitués par plusieurs petits ensembles d'habitats éclatés, qui posent des problèmes de gestion pour les autorités locales, qui n'arrivent pas à programmer des actions dans ces espaces, ralentissant les travaux d'aménagement des cités voisines formées par la réalisation des logements sous d'autres formes (LSP, social, évolutif), au moment où les travaux de construction dans les coopératives n'ont même pas commencé dans la plupart des cas(Figure n°95) (Frey J-P., 2014).

Toutes ces opérations œuvrées dans le cadre du PDAU (2008) et du POS, ont été réalisées par le bureau d'étude U.R.B.O.R d'Oran et ensuite corrigées par Le bureau d'étude U.R.B.A. Sétif[35], elles restent sans aucune particularité, vis-à-vis des conditions matérielles et immatérielles de la région. Car, ces interventions appliquent et reconduisent les mêmes réflexes méthodologiques et schémas. « *L'effort de production d'instruments adaptés devant réglementer et assujettir la forme urbaine au « local » reste la principale faiblesse réglementaire des plans d'urbanisme, à Ouargla comme dans les autres villes sahariennes* » (Hammache S., 2012, 18).

La multiplication et la diversification des programmes de logement et des opérations de lotissement dans les nouveaux espaces urbanisés dans la ville de Timimoun, viennent répondre aux besoins en logements générés tant par le malaise d'habitat dans les anciens noyaux que par l'urbanisation et l'arrivée d'une population extérieure. C'est ainsi que la nouvelle composante humaine des nouveaux quartiers diffère selon le type des opérations de logement menées par le pouvoir dans ces espaces. En effet, seulement 23% des chefs de ménage des nouvelles extensions, sont originaires de l'agglomération. Ces mobilités sont liées aussi bien aux conditions de vie et d'habitat (38%) qu'au travail (33%). Le premier motif concerne les ménages originaires des communes limitrophes où la disponibilité et la qualité des services publics sont limitées ; quant au deuxième motif, il concerne les chefs de ménage extérieurs de la wilaya en particulier ceux venus du Nord (Yousfi B-E., 2014).

[35] URBA Sétif, un bureau d'étude technique, chargé de la révision du PDAU intercommunal, qui a accumulé une certaine expérience dans les études d'urbanisme, reste un BET classique qui ne dispose pas d'un savoir aigu en rapport avec le défi d'établir un plan d'urbanisme hors des scénarios stéréotypés des PDAU et POS habituellement réalisés.

- **Quartier de *Sidi* Ali ; densification des lotissements**

Sidi Ali est limité au Sud-Est par le cimetière de *Tazzegaght*, s'étend depuis l'ancienne piste caravanière sur le plateau du reg jusqu'à l'escarpement et la palmeraie au Sud-Ouest et Nord-Est (Figure n°95). Le maillage et le tracé des voies, supportant la formation du tissu, épousent plus ou moins le tracé agricole, mais avec une absence de structuration urbaine à différentes échelles.

A l'échelle locale, on note un manque de hiérarchisation des voies dans la structure urbaine, car l'ensemble des parcours ne définissent pas ce niveau de hiérarchie, en plus de l'introduction de la voiture au sein de certaines parties du quartier.

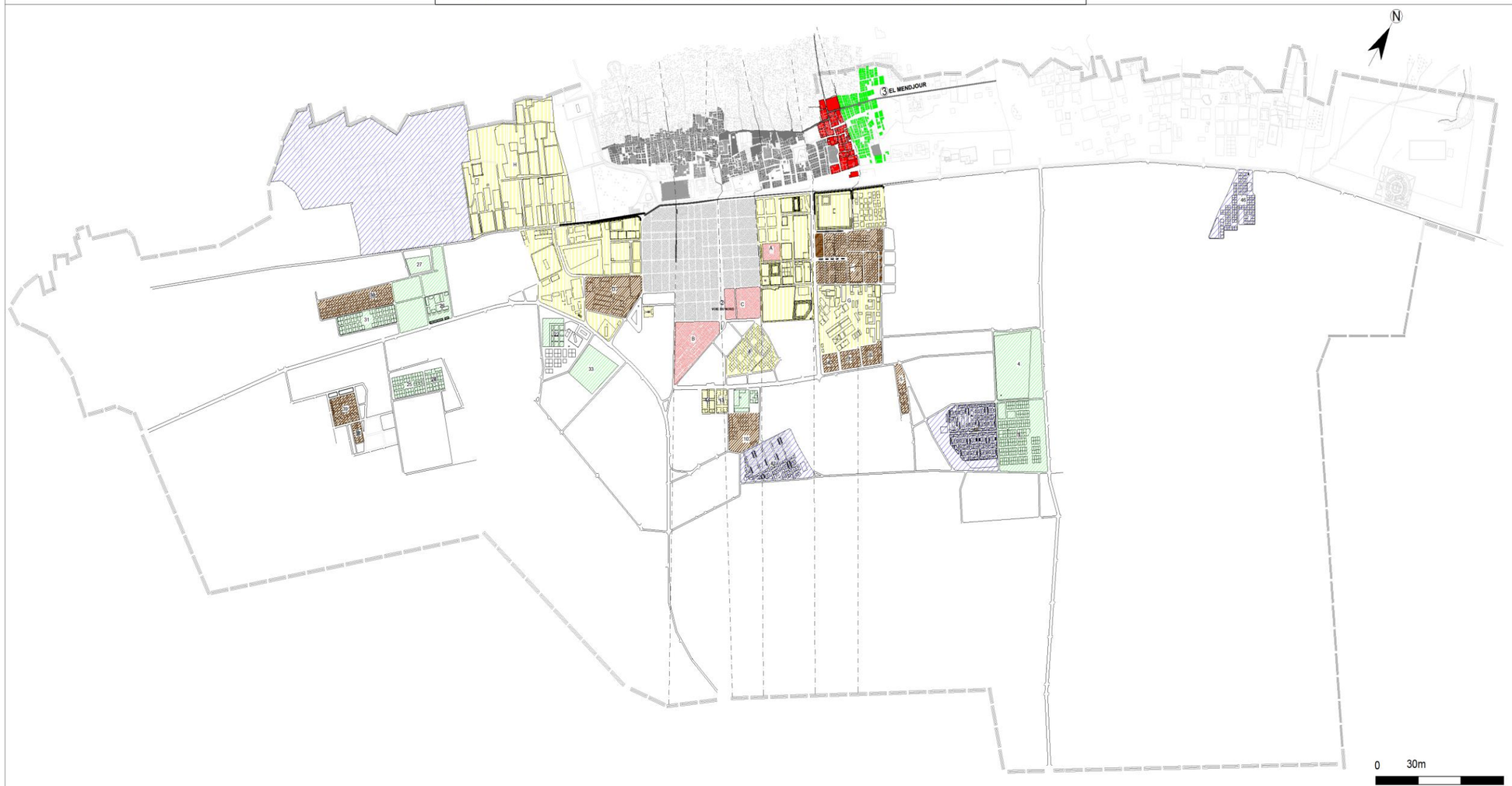
La structuration de ces fragments est faite en lotissements, avec l'extension de la parcelle autonome. De plus, la *Rahba*de Sidi Ali qui regroupe le mausolée et les vestiges de l'*Agham* Cherif, ne constitue pas pour autant le pôle de croissance ou le centre d'intérêt du quartier, comme c'est le cas au niveau du *Ksar*, mais représente seulement des éléments de la mémoire du lieu, donnant leur nom au fragment.

L'extension faite depuis le cimetière de *Sidi* Boughrara limitant *Barain* au Sud-Ouest, s'est opérée par occupation au départ des parcelles agricoles puis le développement d'un lotissement dont le tracé complète le tracé préexistant, du fait de l'existence de la *Foggara Ifli Amokane* et de son réseau d'irrigation "*Seguia* ", ainsi que le tracé de l'*Agham* et le parcellaire agricole. Les lots associés en bandes de parcelles autonomes sont distribués par la rue, quant aux autres lots qui associent deux à trois bandes, ils sont distribués par des impasses non couvertes.

Ces nouvelles extensions (*Sidi* Ali, le bas de Tahatai, Ikouba et *Ouled*El Hadj) au sein du *Ksar*, depuis l'indépendance, ont marqué le territoire par une continuité morphologique, une croissance équilibrée, l'ouverture de la façade sur le Boulevard du 1er novembre, l'insertion du commerce au sein de l'habitation, une reprise physique de certains espaces publics, mais aussi et surtout la perte d'une urbanité pérenne.

Figure n°95 : 1990- 2010 : de nouvelles politiques spatiales pour une amélioration urbaine et sociale

DE NOUVELLES ORIENTATIONS SPATIALES POUR DE NOUVEAUX PROJETS



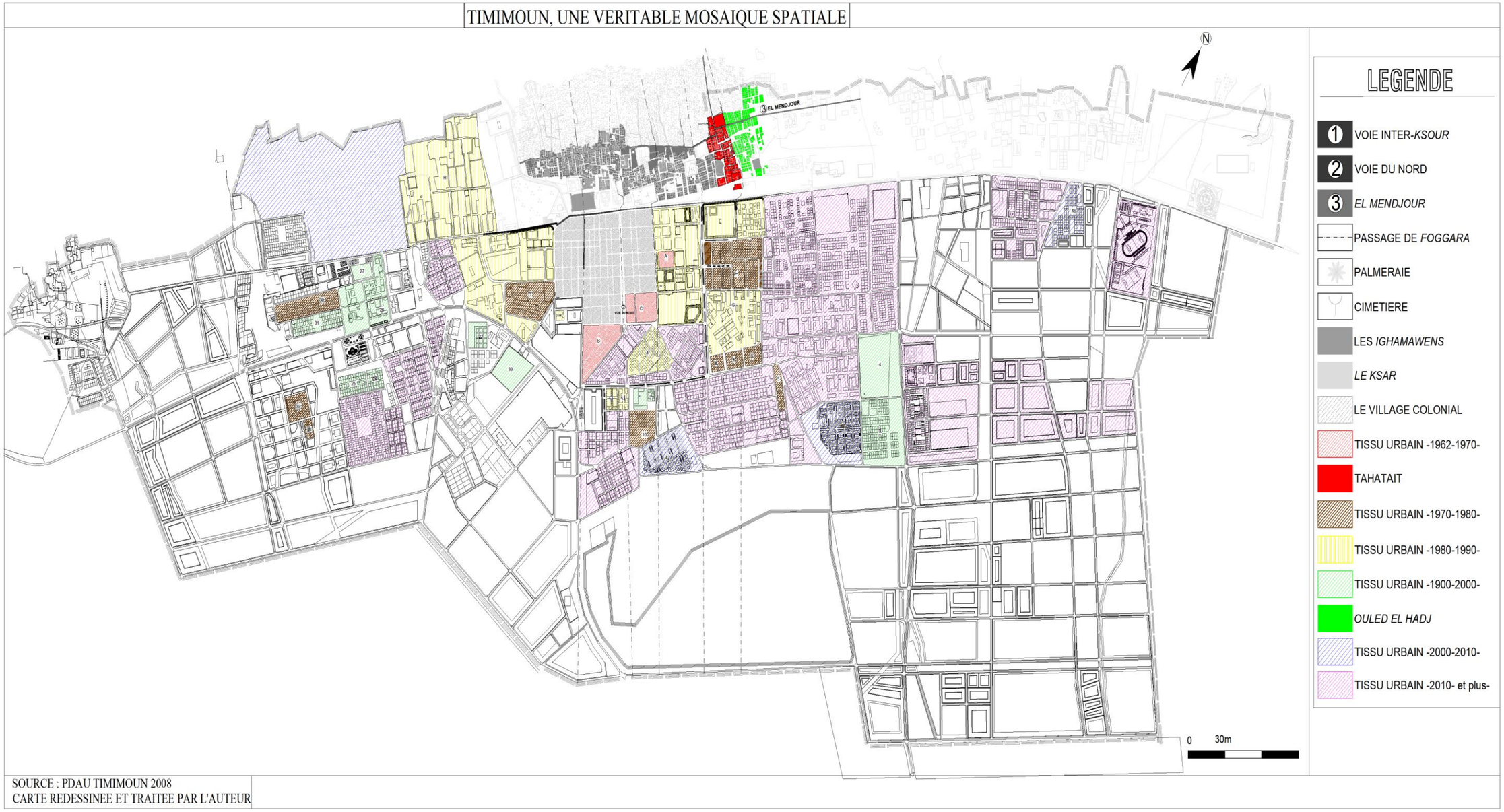
SOURCE : PDAU TIMIMOUN 2008
CARTE REDESSINEE ET TRAITEE PAR L'AUTEUR

6-3-4- Timimoun, véritable mosaïque sociale et spatiale

Durant la période 2010 et jusqu'à nos jours, Timimoun est toujours en pleine croissance avec étirement et étalement de son territoire. La municipalité essaye tant bien que mal, d'achever les opérations prévues par le PDAU (2008), qui consiste en une programmation des sols à urbaniser et une intégration des espaces déjà urbanisés. Avec tous les efforts déployés, toutes ces opérations restent différentes et séparées de la ville indigène et du village colonial. En tentant de désenclaver la ville par le réseau routier, ce dernier devient illustratif de l'extraversion d'un espace et d'une société qui subissent une ouverture et une insertion dans un ordre global totalement exogène à la ville et à ses habitants (Figure n°96). « *La gestion technicienne de la ville laisse peu de place à des procédures de concertations avec la population, et l'élaboration des projets reste confinée à l'intérieur des appareils de gestion et de décision. (….) La ville fonctionnelle l'emporte sur la ville traditionnelle. La fragmentation de la centralité voulue par les plans d'urbanisme distribue sur des espaces de plus en plus grands, souvent à partir d'une logique linéaire et de zonage, les différentes fonctions de la ville* » (Belguidoum S., 2012, 60).

Toutes les opérations de logements et d'équipements soumettent le nouveau procédé de la structuration linéaire, favorisent une agrégation du territoire en tissus disparates et imposent alors de nouvelles urbanités. « *L'urbanisme en tant que modèle d'organisation des villes n'est jamais neutre, et derrière chaque dessin urbain se cache un dessein social et politique. Entre la ligne droite et la courbe, entre l'orthogonalité et les cercles concentriques, entre l'îlot et la barre des réponses sont à trouver* » (Belguidoum S., 2012, 61).

Figure n°96 : L'histoire de Timimoun révélée à travers ses formes urbaines.



6-4- Lecture des places au sein des nouvelles extensions, pour quelle échelle d'appartenance ?

6-4-1- 1960-1970, un essai d'adaptation au tracé colonial

- **Le quartier de Belagraa**

Belagraa est situé au Nord-Est du village colonial, dans un ilot vierge, au-delà de la *Foggara Ifli Amokane*(Figure n°97). Il est entièrement occupé par des *ksouriens,* ayant transposé leur mode de vie et leur culture *ksourienne*. Cette dernière sera manifestée sur un plan social et spatial à travers la perpétuation de pratiques sociales ancestrales et des changements sur l'habitation (réapparition de la *Rahba)*. Quant à l'espace extérieur (vide urbain), dans les premiers temps, on trouve que l'ensemble des habitants, n'utilise jamais ces espaces comme l'affirme l'un des habitants (N.B) en disant: " *Dans notre société, l'intimité de la maison et son honneur, sont primordiaux, donc, aucun d'entre nous ne peut rester dans ces places, car nous allons directement se trouver en face des portes des maisons, et donc, on va transgresser le monde intérieur, celui de la Horma (femme)* ". Plusieurs années après (après les années 90) on a commencé à utiliser ces deux places mais uniquement après le changement des accès de certaines maisons (pour des raisons d'intimité et aussi pour pouvoir créer *Rahba*), l'implantation de palmiers (pour un souci de confort climatique, d'intimité et le rappel de la palmeraie) et la couverture de la place par des lits de sable (afin de pouvoir s'asseoir confortablement ; un rapport d'attachement affectif).

- **L'habitation semi-collective, le quartier des 60 et 20 logements**

Concernant les 60 et 20 logements semi - collectif, ces derniers sont greffés au sein du village colonial (à l'intérieur d'ilots vierges), avec une nouvelle conception du logement (une conception rigide), qui ne laissait aucune possibilité aux habitants d'effectuer des transformations afin de se réapproprier les espaces (Figure n°97).

Notons par la suite l'introduction du commerce (quartier dépourvu d'équipements de premières nécessités) au sein de l'habitation et aussi du garage (un souci de sécurité), une nouvelle vision apportée par les cadres venus du Nord du pays. « *A travers cette opération, on est en présence d'une phase de production ponctuelle qui déforme la lisibilité et l'organisation de l'image existante. Pour arriver à une certaine adaptabilité on assiste à des transformations structurelles, où tout effort d'amélioration de l'habitation, doit d'abord porter sur l'augmentation de la surface bâtie. Cette surface servira surtout d'espace de renvoi. De tels espaces sont nécessaires pour permettre une variation importante dans l'aménagement même du logement, et la séparation de certaines fonctions antagonistes.* » (Moukhenachi S., 1997,283).

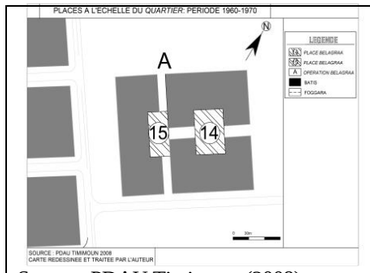
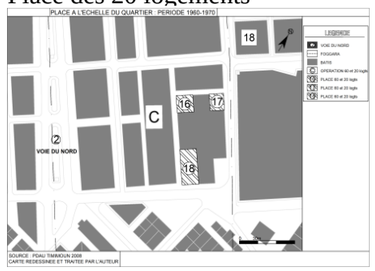
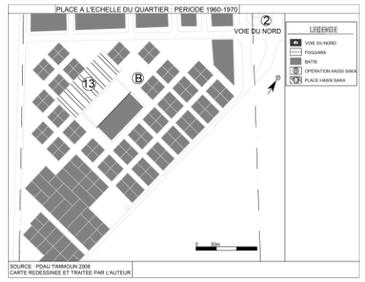
Quant à l'espace extérieur, il reste sans aucun aménagement avec un délaissement de la part de la commune et aussi des habitants (aucune tentative d'appropriation) ; même les dites « places », assurent uniquement la transition au logement.

- **Le quartier *Hassi* Saka (Opération LOOS)**

Cette opération est faite en fractionnant le territoire urbain en termes de fonctions de circulation véhiculaire, et concentration administrative et dont l'articulation Espace / Temps se définit par rapport aux contraintes économiques et techniques, seuls préalables conseillers de l'accomplissement performant de chaque fonction isolée. « *L'implantation est orientée en contradiction avec la trame orthogonale du village, l'accessibilité se fait à partir de la voie limitant le village colonial du coté Sud-ouest et toutes les habitations s'organisent autour de la Mosquée (l'unique équipement projeté dans cette extension)* (Figure n° 97). *Le caractère insolite des blocs en succession (produit la linéarité) et le surdimensionnement des rues, produisent une difficulté d'orientation, d'identification et d'appropriation. Mais nous constatons quelques années plus tard que l'uniformisation et le morcellement des objets bâtis ont poussé les habitants à effectuer des transformations structurelles et complètes au sein des logements, et par la suite au niveau de l'espace extérieur, avec l'improvisation de trajets préférentiels, la création de nouvelles voies de distribution telles les impasses, la création de petits jardins ainsi que le marquage individuel de l'accessibilité. Car l'espace existentiel comporte aussi des désirs et des rêves, pour les satisfaire, l'homme cherche à transformer son environnement* » (Moukhenachi S., 1997, 288).

Dans cette première phase d'intervention, une phase marquée par la densification des vides laissés dans le damier par les français, notons que les significations attribuées aux espaces définis par les plans types, n'est pas la même pour tous. Ici le type se présente comme un signifiant reconnu globalement et dont les signifiés sont divers et contradictoires, parce que les pratiques et les modèles culturels des groupes s'opposent dans un espace qui est le lieu et l'enjeu des rapports sociaux.

Figure n°97 : Période 1960-1970, un essai d'adaptation au village colonial

Places de Belagraa		Places des 20 et 60 logements		Place Hassi Saka	
 Source : PDAU Timimoun (2008) Redessinée et traitée par l'auteur		Place des 20 logements  Source : PDAU Timimoun (2008) Redessinée et traitée par l'auteur		 Source : PDAU Timimoun (2008) Redessinée et traitée par l'auteur	

Réappropriation de la Place	Place des 20 logements	L'inutilisation de la Place	Facade urbaine des 60 logements	La mosquée point de repère	L'aspect désertique de la Place
 Cliché : Moukhenachi. S (2008)	 Cliché : Moukhenachi. S (1996)	 Cliché : Moukhenachi. S (1996)	 Cliché : Moukhenachi. S (1996)	 Cliché : Moukhenachi. S (1996)	 Cliché : Moukhenachi. S (2008)

De formes géométriques régulières, les deux places sont au centre de l'ilot, elles articulent entre les différentes habitations	La reprise physique de la Place, avec un essai d'introversion n'a pas abouti à la création d'une convivialité.	De forme géométrique régulière et de dimension très importante, la place a reçu un équipement commercial dans les années 1970, et par la suite on l'a transformé en une salle de prière. L'immensité de la place, et sa configuration spatiale, font que cette dernière ne soit occupée que lors de la prière du vendredi, comme extension de la mosquée.

Commentaire : La juxtaposition de parcelles au niveau des trois opérations et l'absence d'une logique d'implantation et de structuration de ces opérations mise à part l'occupation des îlots vierges au sein du village, expliquent le manque d'hiérarchisation et la reprise physique de la Place au sein de ces quartiers. Nous comprenons surtout que c'est une tentative timide de création d'espaces publics. Cette reprise est purement physique au sens matériel du terme, qui laisse exprimer l'inexploitation de ces différentes Places.

6-4-2- 1970-1980, vers un essai de contextualisation

La promotion administrative de la ville de Timimoun a aussi connu la mise en œuvre d'un programme ambitieux de construction au sein du P.U.D. Seulement, l'essoufflement financier qui a induit celui des moyens de réalisation a poussé les responsables des services techniques à ne réaliser que les opérations programmées à court et moyen terme. Ces opérations se sont réalisées en fonctions des aléas financiers de la commune. Quant aux opérations à long terme, elles sont restées en éveil, en tant que besoins en réserve.

- **Opération des 110 Logements**

En 1977 la première opération réalisée durant cette deuxième période de construction de la ville est celle des 110 logements. C'est des logements greffés dans la partie sud-est de la ville avec un aspect horizontal (Voir Figure n°98).

L'organisation représente un alignement avec les voies de circulations, produisant un grand vide entre les trois groupements d'habitations (Voir Figure n°98). A travers cette projection on peut lire la production de vides à l'intérieur de l'îlot, qui ne peuvent donner la possibilité d'éventuelles appropriations.

- **Opération des 200 Logements Saharien**

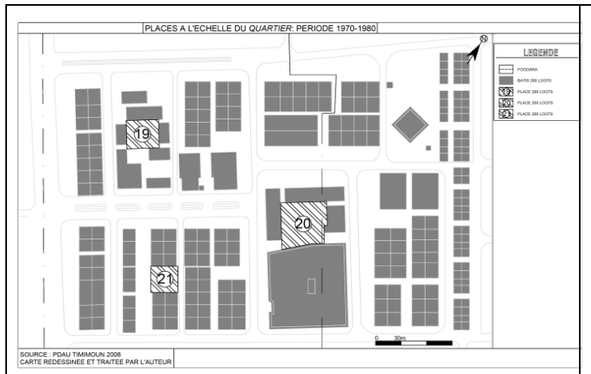
Le programme des 200 logements sahariens, est intégré dans un programme national et a été financé par la Wilaya d'Adrar. C'est un projet qui a vu le jour en 03 ans car beaucoup de moyens humains et techniques ont été mobilisés pour sa réalisation.

Sur un plan organisationnel, le projet est sous forme de groupement de logements en forme de bandes associant linéairement plusieurs parcelles, sans structure générale ni direction préférentielle, produisant ainsi beaucoup de vides et un manque d'hiérarchisation.

Sur un plan urbain, nous avons l'affichage d'une façade urbaine composée d'une variété d'éléments, émanant de cultures variées. Concernant, les places, on peut dire qu'il y en a trois à l'échelle de certains groupements d'habitations, avec des formes régulières, mais ne présentant aucune logique d'implantation (nombre de logement, orientation, etc.…,) (Figure n°98).

Figure n°98 : Période 1970-1980, vers un essai de contextualisation

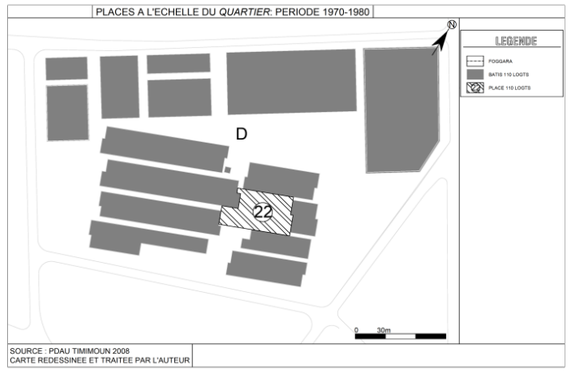
Opération des 200 logements sahariens	Les 110 logements



Source : PDAU Timimoun (2008)
Redessinée et traitée par l'auteur



Source : Google maps



Source : PDAU Timimoun (2008)
Redessinée et traitée par l'auteur



Source : Google maps

L'alignement renforce la perte de l'intériorité	L'ouverture de la Place sur la voie.	Ouverture de la façade ; perte de l'intériorité de la Place	Les transformations du logement annoncent de nouvelles urbanités	Le palmier comme deuxième peau de la façade	La tendance à la verticale change la façade urbaine
 Cliché : Moukhenachi S, (2008)	 Cliché : Moukhenachi S, (2008)	 Cliché : Moukhenachi S, (2008)	 Cliché : Moukhenachi. S (2008)	 Cliché : Moukhenachi S, (2008)	 Cliché : Moukhenachi S, (2008)

Les trois places de l'opération des 200 logements sahariens, ont fait l'objet d'une appropriation par les habitants	La Place de forme triangulaire, donne sur des façades largement ouvertes. Les deux autres parois présentent les accès aux maisons, poussant les propriétaires à s'approprier l'espace limitrophe et planter des arbres.

Commentaire : A travers cette période on constate que les projets ne sont pas conçus et traités comme des agrégations qui ont en commun la même dimension spatiale, mais traités uniquement selon le besoin en tant que quantité et un cahier de charge à exécuter. L'enfermement au champ de compétence se traduit par la création de séparations entre les différentes opérations, aboutissant à des espaces juxtaposés, cloisonnés, séparés et fermés.

6-4-3- 1980-1990, vers une nouvelle spatialité et la perte de la convivialité

Cette période de la construction du territoire de Timimoun est aussi qualifiée par un étalement urbain, consolidé par la politique des Z.H.U.N., qui illustre parfaitement une occupation massive des terrains de la commune, avec une implantation trop aérée, laissant entrevoir une perte d'intimité, un manque d'hiérarchisation et une occupation disparate qui font perdre aux *Ksourien* tout sens de l'orientation et d'identification.

- **Les 200 Logements nouveaux**

Cette opération est conçue en tant que lotissements parcellisés, commercialisés et en partie construits attendait les différentes infrastructures depuis plusieurs années. Ces logements programmés en 1980, devaient recevoir les sinistrés du *Ksar* (à cause des pluies), mais le projet n'a été totalement réalisé qu'en 1987-1988. Durant toute cette période et avec le financement réduit, l'opération a connu plusieurs démarches pour la réalisation des logements, quant aux équipements, ils sont le parent pauvre de cette opération.

Pour ce qui est des logements, il faut savoir que c'est une organisation en forme d'association de plusieurs parcelles avec un nombre indéterminé, des directions multiples, proposant des logements similaires à ceux du nord, avec le rajout d'une cour. L'association d'un grand nombre de logements sans cohérence, produit une multiplicité de coins, avec un anonymat des plus confus et une image illisible avec une accessibilité non hiérarchisée (Figure n°99).

Pour essayer de s'intégrer, s'identifier, s'approprier et appartenir au territoire, on assiste à plusieurs transformations entre autres l'introduction de nouvelles activités d'échange : commerces, mosquées, dans un souci de créer une vie collective, car les opérations réalisées au niveau de Timimoun ont engendré une rigidité du cadre bâti proposé. Ces changements restent timides devant la rigidité du cadre bâti proposé et la propriété juridique des espaces collectifs.

Par contre au niveau de l'habitation, on a l'introduction de nouvelles fonctions (commerce, garage de réparation), engendrant des conséquences spatiales telles que la création des droits de passages et l'appropriation de certains vides urbains par l'aménagement d'espaces verts.

Dans ce cas la Z.H.U.N. devient synonyme du " non projet ", car sans forme urbaine et sans architecture propre à ces territoires, elle ne peut que présenter une logique de spatialisation sectorielle des investissements consentis dans le cadre d'une politique de redistribution.

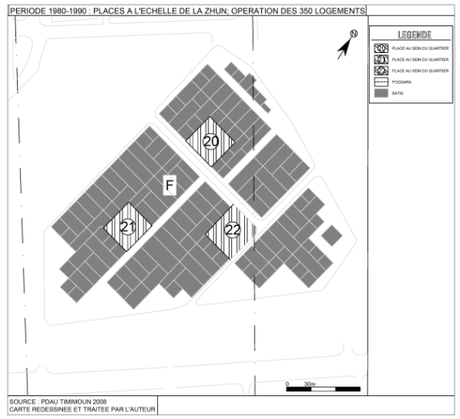
- **L’opération des 350 logements réalisés en 1985**

« *Cette opération s’inscrit dans la réorientation globale de la politique algérienne de l’habitat vers l’auto-construction, a été conçu par la municipalité. Celle-ci y trouva, entre autres, l’opportunité d’améliorer ses recettes. Contre la vente d’une parcelle, les attributaires s’engageaient à construire dans un délai de 5 ans. Ce programme ambitieux connait aujourd’hui encore, un grand retard, notamment parce que l’aide a été limitée. Rares furent les bénéficiaires qui ont obtenus des dons de matériaux. Par contre, tous ont reçu, avec le titre de propriété provisoire, le plan type à mettre en œuvre* » (Souami T., 1999).

De ce fait, on constate que la réalisation s’est effectuée par tranches (phases), les populations, majoritairement venues du *Ksar* de Timimoun et des *Ksour* environnants, ont dû prendre, seules, la construction du logement.

Son parcellaire comporte une organisation centralisée autour de la Place et des groupements implantés linéairement le long de la voie (Figure n°99). La " Place " par son appropriation devient un espace communautaire avec la création de boutiques et l'aménagement des espaces verts.

Figure n°99 : Période 1980-1990, de la spatialité sectorielle vers la perte de la convivialité

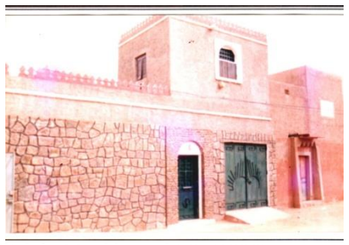


Source : PDAU Timimoun (2008)
Redessinée et traitée par l'auteur



Source : Google maps

De nouvelle activités intégrent l'habitation



Cliché : Moukhenachi S, (1996)

Transposition de l'habitation au 1er niveau



Cliché : Moukhenachi S, (1996)

Elevation de la cloture et réorientation de l'accès



Cliché : Moukhenachi S, (1996)

Un essai de contextualisation par le palmier



Cliché : Moukhenachi S, (2014)

L'ouverture des voies et le sentiment d'insécurité



Cliché : Moukhenachi S, (2014)

La maison qui se protège de la Place



Cliché : Moukhenachi S, (2008)

Le grand vide et la désorientation urbaine



Cliché : Moukhenachi S, (2008)

La Place objet de l'amélioration urbaine



Cliché : Moukhenachi S, (2014)

La Place objet de l'amélioration urbaine



Cliché : Moukhenachi S, (2014)

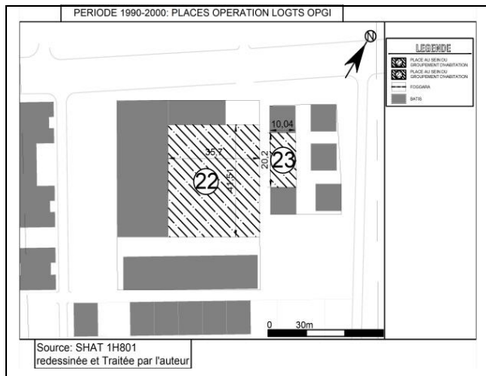
Commentaire : Au niveau de cette lecture on relève que les conséquences des différentes opérations ne varient pas réellement dans leurs aptitudes, et ne génèrent guère des phénomènes urbains cohérents. On assiste à l'introduction de la verdure, qui est la simple réinterprétation du rapport homme / environnement, et c'est aussi un rappel du lien affectif que développe le Ksourien avec la nature.Dans cette phase, il y eu introduction de nouvelles activités d'échanges: commerces, mosquées et sur l'espace extérieur conçu, notons un souci d'établir une vie collective.

6-4-4- 1990-2010, de nouveaux dispositifs, pour la perpétuation des mêmes conceptions

Cette période 1990-2010 de la construction de la ville de Timimoun est marquée par la promulgation du PDAU de la ville de Timimoun et aussi par des opérations d'amélioration urbaine. Mais nous constatons que le remplacement du PUD par le PDAU n'a pas changé le zoning comme manière de penser et de faire l'urbanisme. Cette manière de faire la ville insiste sur la fragmentation du territoire avec la multiplication des opérations d'habitat et des équipements, où la norme, le ratio et la grille restent les maitres de la conception urbaine (Figure n°100). « *Pourquoi faut-il s'en préoccuper ? En dehors du caractère mécanique des études, toutes étant faites selon le même moule et le même schéma méthodologique de base, quels que soient la ville, son contexte, sa taille, sa complexité, sa configuration spatiale, les cadres et techniciens ont toujours pour mission, à l'échelle d'une ville, d'une zone ou d'une parcelle, de faire la même approche : faire coïncider un projet et un terrain* » (Sidi Boumedine R., 2013, 13).

Figure n°100 : Période 1990-2010, de nouveaux dispositifs, pour la perpétuation des mêmes conceptions

Opération OPGI (1990- 2000)	Opération s pour les sinistrés du *Ksar d*e 2004 (2000-2010)	

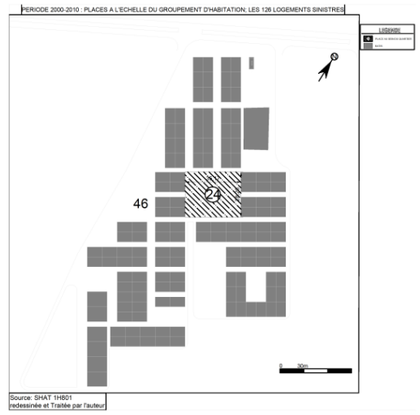


Source : PDAU Timimoun (2008)
Redessinée et traitée par l'auteur



Source : Google maps





Source : PDAU Timimoun (2008)
Redessinée et traitée par l'auteur



Le raccourcis ; la vocation principale de la Place



Cliché : Moukhenachi S, (2014)

Les grandes proportions confirment l'insécurité et la non appartenance à la Place



Cliché : Moukhenachi S, (2008)

Vesr un essai de contextualisation par le palmier



Cliché : Moukhenachi S, (2014)

Le caractère d'ouverture confirme le sentiment d'insécurité et de perte



Cliché : Moukhenachi S, (2014)

Commentaire : Les outils d'urbanisme censés être des outils de l'intégration, de la transversalité, de la cohésion spatiale, sont transformés en simple dispositif de l'implantation et de la légitimation des actions d'aménagement.

6-4-5- Timimoun et la consolidation des disparités spatiales

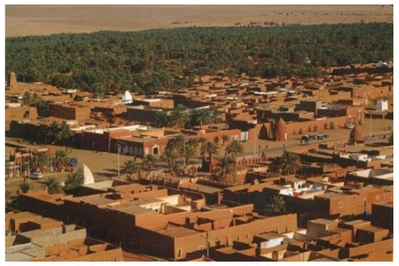
Cette période qui s'étale des années 2010 jusqu'à nos jours, sera marquée par une prise de conscience envers les disfonctionnements spatiaux engendrés par les opérations précédentes, comme on essayera aussi de prendre en charge les problèmes de formes urbaines, envisagées par les textes (sans être abordé, développé et traité en tant que processus complexe de production d'un projet), de mettre en lumière les limites du contenu du plan de composition urbaine, et aussi de la passivité du système législatif et réglementaire conçus pour l'organisation et la production du cadre bâti. On a aussi mis en évidence l'impact de la généralisation d'une seule méthodologie du PDAU et son application à tous les territoires, malgré leurs différences économique, sociale, culturelle, urbaine et architecturale.

A Timimoun,on constatela multiplication des opérations de promotions immobilières (publics ou privées), dans les poches vides à l'intérieur de la ville ou bien à l'extérieur, et aussi l'engagement de la commune dans des opérations d'amélioration urbaine. Mais sur le fond, l'urbanisation de la ville reste toujours problématique et à plus d'un titre (Figure n°101). « *Comme ailleurs, la ville usage, celle de l'œuvre et du signe, est devenue la ville échange, celle des promoteurs, de la fonctionnalité et de la segmentation* » (Belguidoum S., 2002, 73).

L'urbanisme de la ville en sort métamorphosé, avec des formes spatiales multiples et une diversité du peuplement. « *L'urbanité aura pour socle un système économique de production et d'échange, un rôle politique et symbolique fort qui se matérialise par un complexe architectural, induisant des modes de vie propres, des inscriptions spatiales de pratiques sociales particulières et spécifiques. Les sociétés sahariennes en s'appropriant leur espace, l'aménagent, le façonnent et le structurent selon leurs besoins. L'espace, support de leurs activités, est aussi le reflet de leur organisation sociale* » (Belguidoum S., 2002, 79).

Figure n° 101 : Période 2010 jusqu'à nos jours, la consolidation des disparités spatiales

Différentes opérations urbaines	De nouveaux fondements urbains	Pour un nouveau visage urbain

L'ouverture du *Ksar* sur le Boulevard	L'alignement et le parallèle spatial, de nouveaux fondements urbains	Généralisation de l'ouverture de la façade et perte de l'intériorité urbaine	L'importation d'une architecture exogène au contexte	L'importation d'une architecture exogène au contexte	L'importation d'une architecture exogène au contexte
					
Cliché : Moukhenachi. S (2008)	Cliché : Moukhenachi. S (2008)	Cliché : Moukhenachi. S (2014)	Cliché : Moukhenachi. S (2014)	Cliché : Moukhenachi. S (2014)	Cliché : Moukhenachi. S (2014)

Timimoun entre hier et aujourd'hui



Source : Cliché Moukhenachi S. (2014)



Source : Cliché Moukhenachi S. (2014)



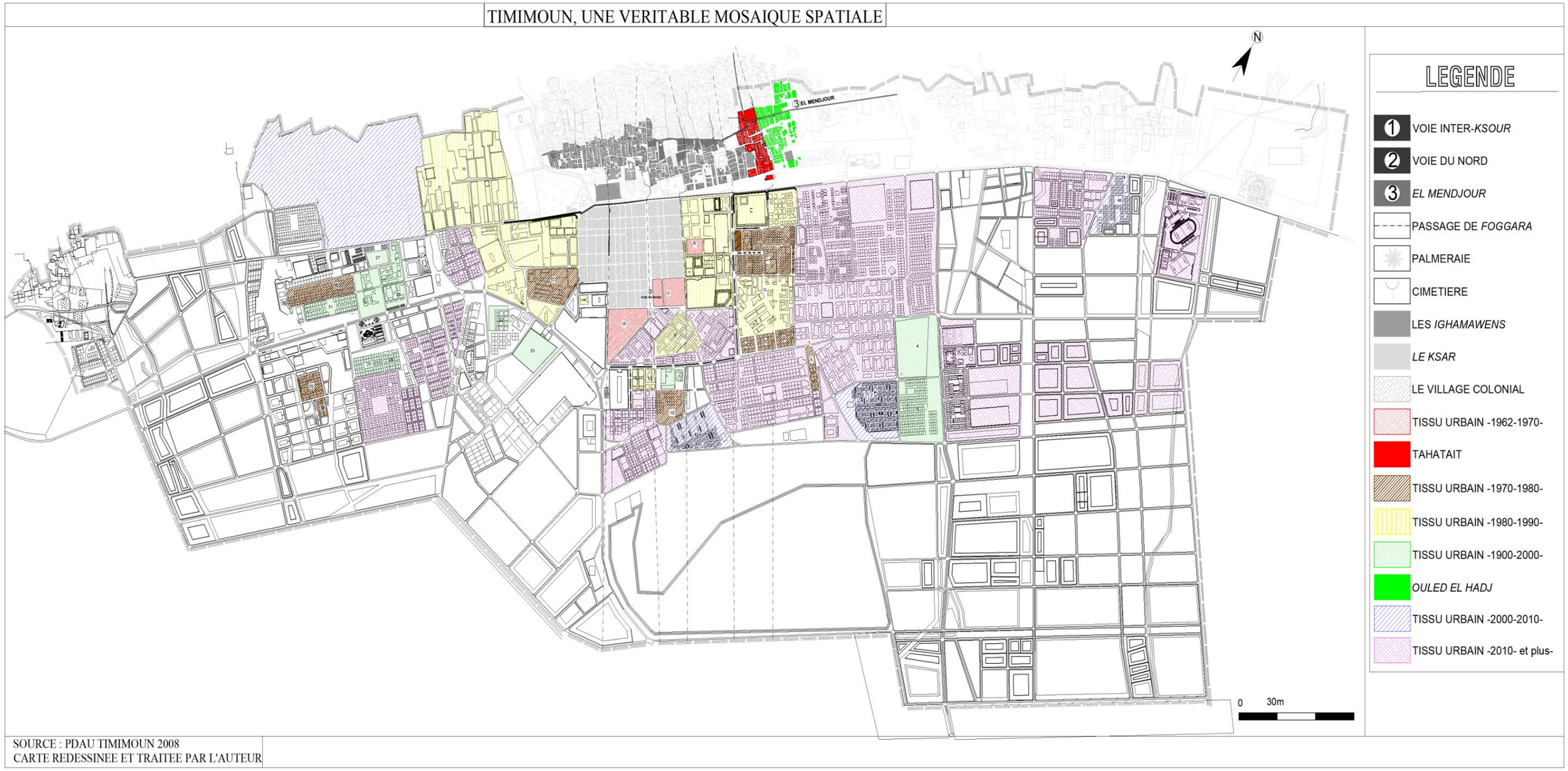
Source : Cliché Moukhenachi S. (2012)



Source : Cliché Moukhenachi S. (2012)

Commentaire : En conclusion de cette troisième phase de l'évolution spatiale de la ville de Timimoun, on peut dire qu'à travers tous les outils élaborés pour la gestion et le développement de la ville, aucune liaison ne s'est construite entre les différentes entités de la ville, sur un plan morphologique, historique urbain et architectural. Et aussi entre les différents acteurs à savoir ceux qui l'habitent et les décideurs qui la font. « *Entre la ville existante et la ville future, une relation doit être établie par le parti d'aménagement choisi. Il ne peut être fait abstraction de la première pour aboutir à la seconde ; en d'autres termes, la ville future sera une combinaison entre la ville existante et ses extensions imaginées. On doit se garder, dans les premières phases qui sont les plus sensibles, car se sont celles des choix fondamentaux, de tracer des perspectives urbaines irréalistes. Il faut rappeler ici que la ville existante est le résultat des processus historiques passés, y compris les erreurs commises, les disfonctionnements, mais aussi les trais caractéristiques qui donnent à la ville son visage. Ces traits caractéristiques tiennent à ses architectures successives, combinées ou juxtaposées, et aussi au site de la ville qui a été exploité, par ses extensions, de manières heureuses ou imparfaites* » (Sidi Boumedine R., 2013).

Figure n°102 : 2010 jusqu'à nos jours



SOURCE : PDAU TIMIMOUN 2008
CARTE REDESSINEE ET TRAITEE PAR L'AUTEUR

Conclusion

Depuis l'indépendance, les espaces urbains de la ville de Timimoune ont rompu avec le fonctionnement classique des *ksour*, marqué par une stratification sociale, un mode de vie et tout un système de valeurs ancestrales. La ville de Timimoun ou bien les extensions urbaines depuis l'indépendance apparaissent souvent comme des ensembles où se juxtaposent plusieurs tissus formant une totalité fragmentée ou désordonnée. Cette situation est le reflet d'une structuration des espaces urbain depuis les équipements et les activités économiques (services et commerces), attribuant à chaque centre un statut particulier dans l'ensemble du réseau urbain (il faut rappeler que les agglomérations du Sud-ouest algérien après l'indépendance souffraient de carences importantes en matière d'équipements et de services, Yousfi B-E., 2012).

De ce fait, la discontinuité entre les différents tissus de la trame urbaine et la dimension hybride de ces villes « toujours en chantier » qui attestent pourtant de la ville en devenir, illustrent parfaitement l'éparpillement au sein des espaces urbains (Places) comme nous pouvons le constater à travers la figure n°102, sans aucune échelle d'appartenance, ni logique d'intégration dans le territoire.

L'analyse des spatialités et de la construction des territoires urbains appellent à être enrichie au regard d'autres perspectives ; les modes de vie, les pratiques et les temporalités urbaines, les représentations sociales et les imaginaires induits ou générés par la ville, y compris les formes d'art urbain, l'expression des mouvements sociaux, les manifestations et les modes de contestation, le rapport entre l'espace conçu ou voulu (celui des concepteurs, des décideurs, des promoteurs, des auto-constructeurs et des différents usagers de la ville) et l'espace vécu, les appropriations et les requalification des espaces publics, la question de la gestion quotidienne des cadres de vie, les recomposition socio-spatiales, les mobilités et les ancrages résidentiels, sont autant de thèmes auxquels invitent à réfléchir notre travail.

Tous ces aspects cités ci-dessus, sont le substrat de ces urbanités, *ces manières d'être de et dans la ville*, que nous cherchons à interroger dans le prochain chapitre (chapitre 07) afin de mieux cerner la question de la forme spatiale et son impact sur les pratiques sociales.

CHAPITRE 07

VERS UNE RECONCILIATION ENTRE LE *SAVOIR FAIRE* LA VILLE ET LE *SAVOIR VIVRE* LA VILLE

Introduction

La Place qui est par définition un espace d'usages et de pratiques sera le support matériel sur lequel se projetteront nos lectures et analyses afin d'apporter une contribution à la connaissance de l'urbanité en tant que *savoir faire la ville* et *savoir vivre la ville.*

Ces lectures et analyses puiseront alors dans la matérialité de la place et des pratiques sociales qui s'y déroulent à travers les différentes relations qui naissent entre la Place et l'Individu, les Usagers de cet espace et le Temps du lieu et de l'Individu sous la forme de dynamiques spatiales et sociales.

Le modèle d'analyse, que nous proposons alors, expérimente l'aspect matériel (physique) de la Place, ces temporalités et celles des individus qui y pratiquent l'espace en se référant aux évolutions historiques, architecturales et urbanistiques des lieux, à leurs fonctions et aussi à leurs usages par les habitants selon leur origine sociale et leur tranche d'âge.

De ce fait, les aspects de formes et d'usages de la place seront évoqués dans leurs temporalités afin de déduire les conditions ayant conduit à leurs conceptions et aux divers changements que ces dernières ont subies. Quant aux temporalités liées à l'individu, elles se partagent entre l'âge de l'individu, l'ancienneté de sa connaissance des lieux et les différents usages qu'il en fait de la Place durant les différentes périodes de leurs usages. Ces différentes temporalités spatiales et individuelles laissent apparaitre des interactions individuelles qui façonneront la vie sociale (la qualité et l'intensité des relations) et le cadre de la vie urbaine (Damon A., 2005). C'est alors que nous proposons des démarches dynamiques en urbanisme à travers l'intégration de la question des temporalités à l'échelle de l'espace public et de l'individu, car la matérialité de l'espace et l'historicité de l'individu ont toujours affiché des interrelations et conditionné l'urbanité de l'individu dans sa manière d'habiter l'espace (Audas N., 2012).

Ce présent chapitre est alors partagé en deux parties :

- Une première partie observera la lecture typo-morphologique de la Place à travers son échelle d'appartenance spatiale, sa vocation, son évolution dans le temps (Places déjà abordées dans le chapitre 04, chapitre 05 et chapitre 06), sans oublier de signaler toutes les

modifications œuvrées (dans un sens d'adaptation ou de réappropriation) sur la Place, afin de permettre sa pratique et son utilisation par les habitants.

Un corpus de Places représentant l'ensemble des types[1] de Places existantes à Timimoun sera alors établit selon une lecture diachronique et fondamentalement édifiée sur des critères morphologique et fonctionnel.

- Et, une seconde partie de fondement sociologique, propose une mise en perspective des individus (selon les différentes catégories d'âges et leur origine sociale) à travers leurs usages de la Place en se référant aux évolutions historiques, aux modes d'appropriation spatio-fonctionnelle ainsi que les différentes adaptations effectuées sur la Place pour enfin la pratiquer et l'habiter.

7-1- La Place, une configuration spatiale

7-1-1 Définition du corpus de l'étude

Concernant les espaces, il s'agit surtout de déterminer sur un plan morphologique la Place, ses principales caractéristiques et les différentes évolutions qu'elle a subies à travers l'histoire. De ce fait et en considérant l'approche monographique de la ville de Timimoun, son évolution spatiale ainsi que la lecture des différentes Places selon l'approche diachronique, les composantes du corpus seront sélectionnées en fonction des critères temporel, spatial, fonctionnel et leur échelle d'appartenance.

Les éléments du corpus choisis illustrent des Places à différentes échelles de l'entité (Ksar, Village et les opérations postindépendance), renfermant différentes fonctions et assurant une organisation spatiale bien précise. Il s'agit alors, de Places bien précises, à usage public, produites à travers les différentes périodes de construction de la ville de Timimoun, par différents acteurs de la ville et différentes stratégies de conceptions.

Concernant, le volet historique, nous retenons trois grandes périodes de construction du territoire de Timimoun,

*En premier lieu, il s'agit de la période pré-coloniale, avec des Places appelées communément *Rahbetes*[2], au sein du *Ksar* produites par les habitants eux-mêmes, selon leur mode de vie et leur *savoir faire* traditionnel.

[1] La typologie en tant qu'outil pour la sélection des Places à étudier, se manifeste en tant que classement de données selon les critères historique, l'échelle d'appartenance et fonctionnel. Elle mettra en évidence la logique des variations du même type ainsi que les lois de passage d'un type à l'autre.

*En second lieu, il s'agit des Places produites par les militaires français, durant la période de colonisation, avec une conception purement militaire (pour des soucis de sécurité et de domination) et des techniques exogènes à la population et à l'environnement.

*Et en troisième lieu, il s'agit de Places conçues durant les différentes périodes de construction du territoire algérien après l'indépendance, avec différentes politiques sur les plans économico-spatiales, ainsi que l'importation de modèles de conception dits modernes nés dans d'autres contextes.

7-1-2 Construction de l'échantillon

Afin de répondre à notre objectif de recherche qu'est la lecture de l'urbanité entre un *savoir faire la ville* et un *savoir vivre la ville* donc, entre *formes spatiales* et *pratiques sociales* et assurer une large représentativité des éléments du corpus selon les critères cités ci-dessus, nous avons opté pour un classement en échelle d'appartenance, basé sur les critères historiques et fonctionnels. La construction de l'échantillon en un premier lieu est basée sur l'aspect physique, donc matériel de l'espace.

Selon le critère historique et sur la base des trois grandes périodes de construction du territoire de Timimoun, nous relevons l'existence de sous périodes déterminantes dans la production des Places.

- La période pré-coloniale : (*Ksar)*, renferme **deux phases** de constructions, la phase intra-muros (*Ighamawen*) et la phase extra-muros (le *Ksar*)
- La période coloniale : (le Village coloniale), renferme aussi **deux phases** de construction ; la phase 1903- 1930, et la phase 1930-1962
- Les opérations post-indépendance, qui ont aussi connu plusieurs phases de construction en fonction des différentes politiques économiques et spatiales, on a **trois phases** : la phase 1962-1980, la phase 1981-1989 et la phase 1990 jusqu'à nos jours. A noter que ces trois phases, elles-mêmes sont constituées en sous phases déjà élaborées au sein des chapitres précédents (chapitre 06)

En se basant uniquement sur l'évolution historique de la ville de Timimoun, nous avons comptabilisé un nombre de 32 Places ;

En introduisant **l'échelle d'appartenance** de la Place nous avons 04 niveaux d'appartenance à savoir :

[2] *Rahbetes* : singulier *Rahba*, un espace de rencontres de groupes d'individus pour des raisons multiples.

*l'échelle de l'entité fermée par une muraille (*Agham*), on comptabilise deux (02) Places
*l'échelle du quartier et on a (16)
*l'échelle de plusieurs quartiers et on enregistre (06) places
*l'échelle de l'entité (à savoir, le *Ksar,* le village ou bien la ville de Timimoun) et on a huit (08) Places ;

Par rapport à **la vocation** de la Place, déjà abordée dans les chapitres précédents (chapitre 04, 05, et 06) nous retenons : les fêtes religieuses ; les fêtes culturelles ; les fêtes familiales ; les exhibitions militaires ; le siège de *Tadjemaat ;* le commerce ; la rencontre des habitants ; le jeu des enfants et le déplacement.

Le croisement de ces trois paramètres (historique, échelle d'appartenance et vocation) nous a permis de déterminer 16 Places à étudier (Voir chapitre 6), qui synthétisent l'ensemble des critères cités ci-dessus.

7-1-3 L'enquête ; outils, moyens et références pour la lecture des Places

L'enquête qui est une étape importante dans notre travail, elle se base sur des éléments importants à présenter afin de faciliter la lecture des tableaux ci-dessous. Parmi ces éléments nous avons les outils, qui s'illustrent dans **le relevé *ethno-architectural*** de la Place**.**

Cette étape du travail, nous l'avons d'abord abordé par un repérage des différentes Places, à travers des moyens matériels et humains à savoir la lecture des plans de la ville, des photos aériennes, des entretiens réalisés avec les acteurs publics (DUCH, SUCH, PAPC, Agence Foncière) et aussi depuis les sorties réalisées avec quelques habitants de Timimoun (**Mr Fardjouli,** anthropologue et directeur de l'agence foncière de Timimoun, **Mr Moulay Timi Moulay Slimane**, guide de Mouloud Mammeri, de Rachid Bellil, de Fanny Colonna et choriste d'*Ehallil, et* Mr M'Hammed Selkh, le PAPC de Timimoun) et Mr Fardjouli Youcef, étudiant en Master 1 au sein du département de Gestion des Techniques Urbaines de M'Sila.

Ce travail de collecte d'informations est mené avec aisance, vu notre connaissance du terrain, les visites multipliées depuis 1994 (réalisation du travail de magister) et les relations construites avec les habitants de Timimoun. Suite à cela, nous avons élaboré une confrontation entre les différentes sources qui nous a permis de tracer une carte des différentes Places à travers les différentes périodes de la construction de la ville de Timimoun (Voir chapitre 06). Une fois les Places repérées, et à travers le travail de typologie effectué,

les 16 places retenues subiront un **relevé *ethno-architectural*[3]**, décrivant la Place, le mobilier urbain et l'aménagement au sein des tableaux d'analyse ci-dessous.

Par la suite l'enquête sera complétée par **des référents de lecture,** concernant **les aspects formels** de la Place**, sa relation au parcellaire et les proportions idéales** d'une Place déjà testées par certains auteurs. En plus de ces éléments d'aspects matériel et formel, **une lecture climatique** a été menée sur les places retenues afin de déterminer les masques d'ombre et vérifier la pratique de la Place et sa relation au confort thermique.

- **Aspects formels :** sur un plan théorique, la forme d'une place est déterminante. Qu'elle soit carrée, rectangulaire, circulaire, régulière ou bien irrégulière, ces aspects contribuent dans la perception et la pratique de la Place. A titre d'exemple, selon plusieurs auteurs ainsi que *Camillo Site*, « *les places carrées sont de mauvaise apparence, les places rectangulaires dont la longueur est de quatre fois supérieure et plus à sa largeur voient leur apparences se dégrader, quant aux places triangulaires, elles sont d'un effet très médiocre et cassent toute illusion d'optique en donnant l'impression que les bâtiments qui l'entourent semblent se heurter brutalement* » (Tadjari A-F., ,). Ces aspects de la forme vont être confrontés aux pratiques de la Places afin de vérifier si réellement il y a impact de la forme sur la pratique sociale ou bien c'est l'inverse.

Il faut aussi souligner que la forme de la Place dépend de son insertion dans le tissu, sa contribution dans la structuration de la ville ou bien du tissu, sa relation avec le site, la voirie, le bâti, sa taille, …etc. Concernant la taille de la Place, sa réussite se lit dans **l'effet d'enceinte spatiale** (Gibberd F., 1972) et de la **sensation d'enclosure spatiale** (Bertrand M-J ; Listowski, H., 1984) qui sont pratiquement mesurés par certains auteurs et définis comme étant des normes spatiales idéales assurant la pratique de la Place (Tadjari A-F., 2012) (Voir Tableau n°).

[3]Le relevé ethno-architectural, est effectué à partir de films vidéo et de photos (réalisés par l'auteur même), où nous avons pu relever tous les aménagements réalisés au sein des Places, afin de pouvoir cerner la pratique et les usages de ces espaces et leurs articulations avec l'espace physique.

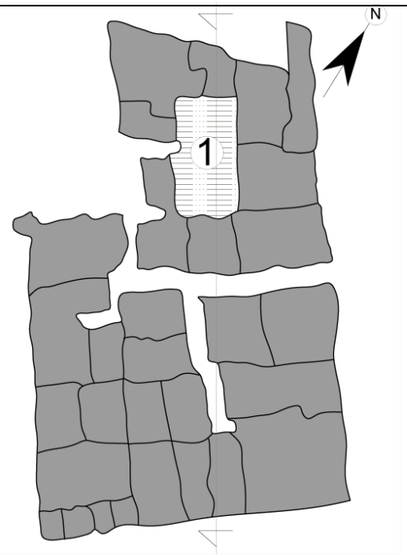
Tableau n°07 : Quelques normes concernant les dimensions idéales des Places

Auteur	Vitruve	C, Sitte	Alexandres[4]1977 Lynch.1981 Moughtin. 2003	*Hegemann et Peets, 1988)* *Duany, 2003*	*Yezioro et al 2006*
Normes	**l=L/3**	**140/60** **Dimension Min= H construction principale** **Dimension Max < 2H**	**L= 135 m/ visibilité silhouette**	**L= 2à3 fois H**	**L<2H exposition aux rayons de soleil**

Tous ces éléments vont être représentés dans notre grille de lecture des Places, illustrés dans les tableaux suivants.

[4] Sauf, si elle est justifiée par la forme, la fonction et le type des bâtiments.

Figure n°103 : Lecture morphologique de *Rahbete Agham Sidi* Brahim

Nom	**Période**	**Situation/Plan**	**Localisation**	**Echelle**	**Fonctions et remarques**
***Rahbete Agham Sidi* Brahim**	Avant 7eme siècle		Place au milieu du groupement d'habitation.	La place est à l'échelle de l'*Agham* et est réservée exclusivement à ces habitants.	**Vocations initiales** *****La *Rahba* est un bien de la Tribu des *Ouled* Brahim *****Inaccessible aux étrangers *Rencontres des habitants (hommes) *****Célébration des fêtes de la tribu *****Lieu de rafraîchissement pour les habitants durant les nuits d'été. **Période contemporaine** *****De nos jours, la *Rahba* conserve toutes ces propriétés formelles et fonctionnelles, et ne fait l'objet d'aucune transformation *****Elle représente toujours le centre inaccessible et inviolable de la tribu et est toujours un espace exclusivement masculin et un lieu de rencontres et de fraicheur.
Forme	rectangulaire		**Illustrations**		
Surface	170m²		La *Rahba*, espace de rencontres et de célébration de fêtes  Source : Cliché Moukhenachi S, (2006)		
Longueur/Largeur	17,5m / 9,75m				
Nombre de parois	04				
Nombre d'accès	Deux (02) accès en retrait par rapport à la porte de l'*Agham*				

Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

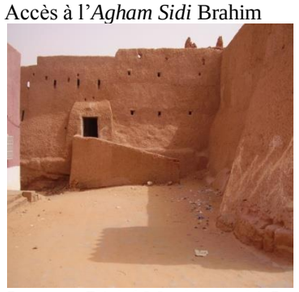
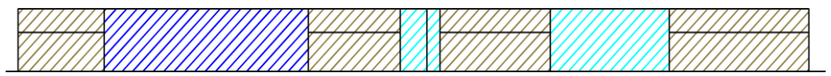
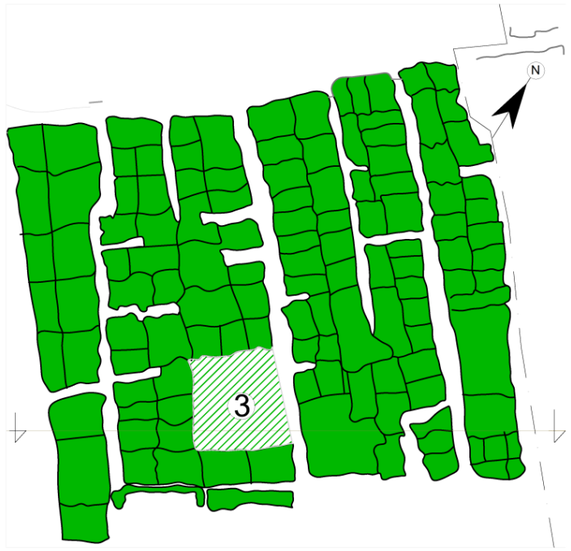
Place / Site	**Topologie**	*****La *Rahba* est élevée par rapport au site. *****Accès par des marches	Accès à l'*Agham Sidi* Brahim  Source : Cliché Moukhenachi S, (2004)	**Place / Voirie**	**Topologie**	Transpercée par des ruelles créant des accès en chicanes
	Géométrie	Régulière/site régulier			**Géométrie**	Trame du viaire non régulière/trame de la *Rahba* régulière
	Dimensions	Modestes/site			**Dimensions**	Dimensions de la place plus grandes que celles des voies
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	La *Rahba* n'occupe pas le centre du parcellaire	La Rahba est articulée à l'extérieur par une entrée en chicane appelée *skifa*, conçue pour protéger l'intérieur de l'accès des étrangers.	**Place / Bâti**	**Profil**	
	Nombre de parcelles	**28**			**Forme urbaine**	*****Espace fermé sur les quatre côtés, avec la même typologie architecturale du bâti *****des parois rugueuses et sans ouvertures. *****Bâti en position d'accolement *Absorbe l'irrégularité des parcelles *****Bâti dense et disposition planaire.
	Nombre de construction	**28**			**Hauteur du bâti**	*****RDC+Terrasse
	Description du parcellaire	*****Parcellaire dense avec des directions hiérarchisées *****Parcelle de la place régulière *****Dimensions de la parcelle plus grandes que celles des parcelles avoisinantes				

Figure n°104 : Lecture morphologique de *Rahbete Ezzargua*

Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Rahbete Ezzargua	Avant le 7ème Siècle		*A l'entrée du quartier	*L'échelle du quartier *Ezzargua*	**Vocations initiales** *C'est un lieu pour le chant et l'apprentissage *d'Ahellil* *Rencontres des adultes * Lieu pour le jeu des enfants **Période contemporaine** *La *Rahba* a gardé les mêmes propriétés d'ordre spatial, vu qu'elle est toujours occupée par la même catégorie de population et conserve les mêmes fonctions.
Forme	Carrée		**Illustrations** Le *Ahellil*, une fête nocturne  Cliché : Fardjouli Y, (2010)		
Surface	265,74m²				
Longueur/Largeur	17,4m /15,4m				
Nombre de parois	03				
Nombre d'accès	*Deux : *Une paroi ouverte *Un accès en impasse depuis le quartier				

Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

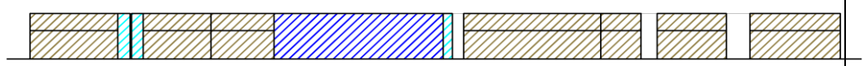
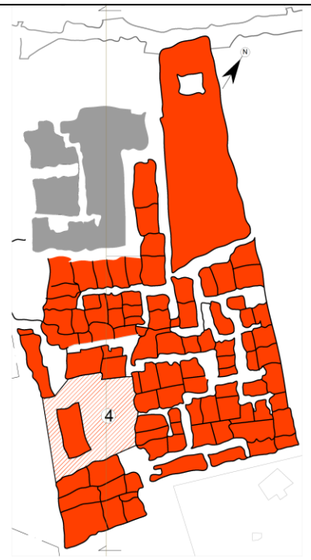
Place / Site	**Topologie**	Au même niveau que le site	*Ezzargua*, un lieu bien protégé  Cliché : Moukhenachi S, (2006)	**Place / Voirie**	**Topologie** : Accolement/ la voie principale du quartier **Géométrie** : Régularité de la forme et du cheminement **Dimensions** : Plus grande que celle des voies
	Géométrie	Forme régulière			
	Dimensions	Dimensions réduites/ quartier			
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	Excentrique/parcellaire	*Ezzargua*, un lieu d'apprentissage d'Ahellil  Cliché : Moukhenachi S, (2008)	**Place / Bâti**	**Profil** 
	Nombre de parcelles	**126**			
	Nombre de construction	**126**			
	Description du parcellaire	*Parcellaire dense avec des directions hiérarchisées *Parcelle de la place régulière, de taille plus grande que celles des parcelles			**Forme urbaine** : *Espace fermé sur les trois cotés *Bâti de même typologie architecturale, dense et planaire. *Les parois sont rugueuses, sans ouvertures *Bâti en position d'accolement à la *Rahba* **Hauteur du bâti** : *RDC+Terrasse

Figure n°105 : Lecture morphologique de *Rahbète Tadmait*

Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Rahbete Tadmait	A partir du 7ème siècle		Le quartier de *Tadmait*	A l'échelle du quartier de *Tadmait*	**Vocations initiales** ***** La *Rahba* joue pleinement son rôle cultuel, renferme une mosquée, une école coranique et aussi la *Zaouia* de *Sidi* Othmane. *****C'est un lieu de prière, d'enseignement et de *Ziarates*. *****C'est aussi le lieu de rencontres des habitants de *Tadmai*t avec les autres Habitants du *Ksar*, et par la suite avec les habitants du village *****Son ouverture sur une voie principale du *Ksar* (Le passage de la *Foggara Amghair*) et la fondation du quartier par le saint *Sidi* Othmane, lui confèrent une vocation d'ouverture et de communication avec l'ensemble du territoire. **Période contemporaine** *****La *Rahba* a gardé les mêmes propriétés spatiales et caractéristiques fonctionnelles. *****On y célèbre chaque année la *Ziara* de *Sidi* H'Med Ou Othmane .
Forme	Irrégulière		**Illustrations** Sortie du drapeau de Timimoun de *Dar Ziara*  Source : Cliché Moukhenachi S, (2006)		
Surface	**669,25m²**				
Longueur/Largeur	**30,4m / 27.24m**				
Nombre de parois	06				
Nombre d'accès	*****03 accès par des voies secondaires *****une façade ouverte sur une voie principale (Dar Zaouia)				

Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

Place / Site	**Topologie**	Au même niveau que le quartier	*El Baroud*, une fête nocturne  Source : Cliché Moukhenachi S, (2006)	**Place / Voirie**	**Topologie**	Accolement à la voie principale, et ouverture sur 03 voies secondaires
	Géométrie	Irrégularité de la forme tout autant que le site			**Géométrie**	Géométrie irrégulière tout autant que celle de la voirie
	Dimensions	*Dimension réduite/site			**Dimensions**	Ses dimensions sont plus importantes que celles des voies
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	Elle est en lisière par rapport au parcellaire	La transmission du savoir vivre  Source : Cliché Moukhenachi S, (2006)	**Place / Bâti**	**Profil**	
	Nombre de parcelles	**83**			**Forme urbaine**	*****Espace fermé sur les trois côtés de la *Rahba* *****La même typologie architecturale du bâti *****Accolement au bâti *****Des parois rugueuses, avec les ouvertures des portes de *Dar Ziara*, la mosquée et l'école coranique
	Nombre de construction	**83**			**Hauteur du bâti**	*****RDC+Terrasse
	Description du parcellaire	*****Parcellaire dense avec des directions non hiérarchisées *****Parcelle irrégulière, de taille plus grande que celles des parcelles				

Figure n°106 : Lecture morphologique de la Place *Hassi* Saka

Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Hassi Saka	1960-1970		A l'intérieur du quartier	A l'échelle du quartier *Hassi* Saka	**Vocations initiales** *****Accès Aux maisons *****Jeux des enfants *Aucune rencontre des habitants pour des raisons d'intimité des maisons **Période contemporaine** *****Changement de l'orientation des ouvertures *Aménagement par l'implantation de palmiers *Rencontres des jeunes
Forme	Rectangulaire				
Surface	**1011,5m²**				
Longueur/Largeur	**50,4m / 20,07**				
Nombre de parois	04				
Nombre d'accès	08 Accès				

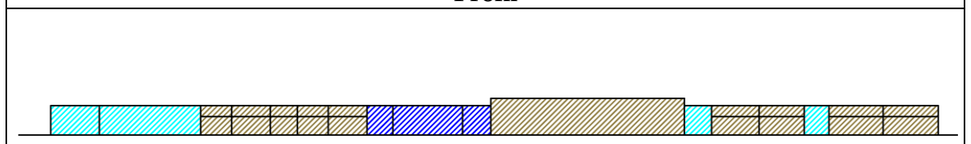
Illustrations

Le palmier, une existence, un symbole et une protection



Source : Cliché Moukhenachi S, (2010)

Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

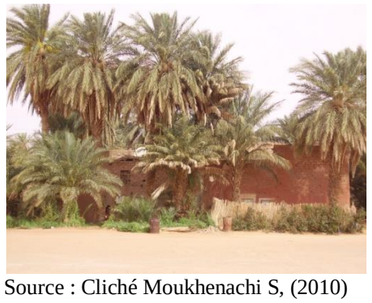
Place / Site	**Topologie**	Au même niveau que le site	**Place / Voirie**	**Topologie**	Au même niveau que le site En retrait/voie principale
	Géométrie	Régulière tout autant que le site		**Géométrie**	De forme régulière, autant que les voies
	Dimensions			**Dimensions**	Plus importantes que celles des voies
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	Accolement des parcelles à la place	**Place / Bâti**	**Profil**	
	Nombre de parcelles	**150**		**Forme urbaine**	*Espace ouvert sur plusieurs cotés *Deux typologies architecturales du bâti, la mosquée et les habitations *Régularité parfaite entre les deux composantes *Accolement partiel par rapport au bâti
	Nombre de construction	**150**		**Hauteur du bâti**	*RDC+Terrasse
	Description du parcellaire	Réduite / Parcellaire *****Parcellaire aéré avec deux directions préférentielles *****Parcelle régulière, de taille plus grande que celles des parcelles			

L'ouverture des portes sur la *Rahba*



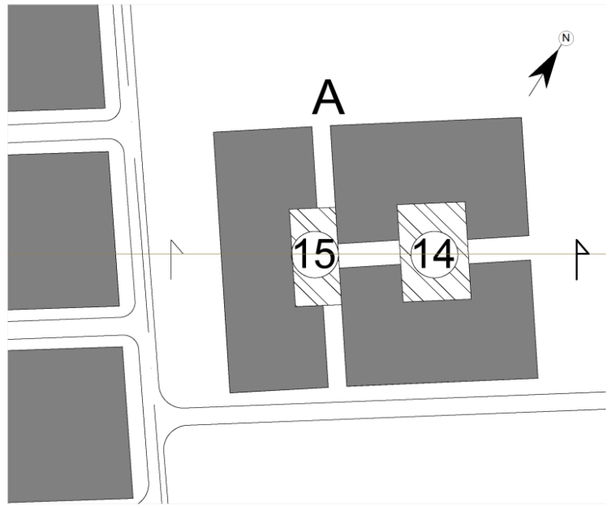
Source : Cliché, Moukhenachi S, (2006)

Le palmier, symbole d'intimité



Source : Cliché Moukhenachi S, (2010)

Figure n° 107 : Lecture morphologique des Place des 20 et 60 logements

Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Places des 20 et 60 Logts	1960-1970			A l'échelle du quartier (20 et 60 logts)	**Vocations initiales** *Accès aux logements *Jeux pour enfants **Période contemporaine** *****Accès aux maisons ***** Jeux des enfants * Aucun aménagement ni adaptation de ces Places, vu la typologie architecturale du bâtis (logement semi-collectif)
Forme	Rectangulaire		**Illustrations** La *Rahba*, un espace de transition entre un extérieur et un intérieur  Source : Cliché, Moukhenachi S, (1997)		
Surface 14 **Surface 15**	**279,15m²** **189,38m²**				
Longueur/Largeur14 **Longueur/Largeur15**	**20,1m / 13,89m** **20,1m / 9,42m**				
Nombre de parois	06 05				
Nombre d'accès	02 accès pour 14 03 accès pour 15				

Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

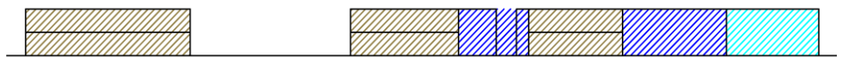
Place / Site	**Topologie**	Au même niveau que le site	La *Rahba*, un lieu de transition  Source : Cliché, Moukhenachi S, (1997)		
	Géométrie	Similarité de formes (régularité)			
	Dimensions	Réduite par rapport au site			
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	*En position de superposition (14) *En position d'Accolement et de liaison (15)			
	Nombre de parcelles	**10** **30**	La *Rahba*, un espace de non rencontres  Source : Cliché, Moukhenachi S, (1997)		
	Nombre de construction	**20** **60**			
	Description du parcellaire	Réduite / Parcellaire *****Parcellaire aéré avec deux directions préférentielles *****Parcelle régulière, de taille plus grande que celles des parcelles			
Place / Voirie	**Topologie**	Les deux places s'entrecroisent avec la voirie			
	Géométrie	Régularité parfaite entre les voies et la forme des places			
	Dimensions	Dimensions se rapprochent de celles des voies			
Place / Bâti	**Profil**				
	Forme urbaine	*Espace fermé par des bâtiments *La même typologie architecturale *Régularité des deux composantes (Places et Bâtis)			
	Hauteur du bâti	RDC+Etage			

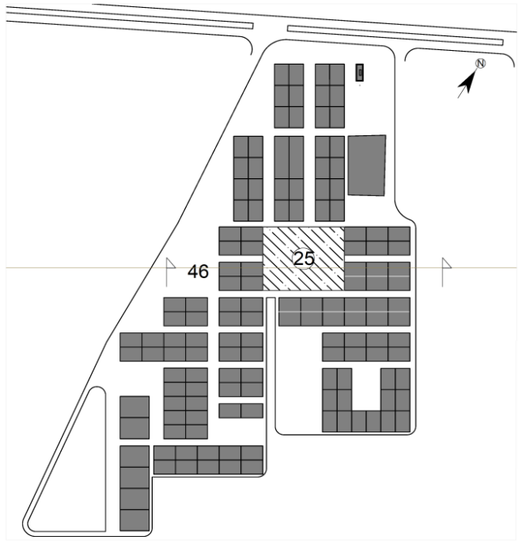
Figure n°108 : Lecture morphologique des Places logement OPGI

Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Places Logements OPGI **23** **24**	1990-2000		A l'intérieur des logements	Du quartier logements OPGI	**Vocations initiales** ***Accès aux maisons ***Jeux pour enfants **Interventions** ***Début d'appropriation des Places par l'implantation des arbres et l'établissement de clôture autour de la maison, afin de récupérer certaine intimité de la maison.
Forme	Rectangulaire		**Illustrations** L'opération des logements OPGI, un désert dans le désert  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2006)		
Surface 23 **Surface 24**	**203m²** **1481,27m²**				
Longueur/Largeur 23 **Longueur/Largeur 24**	**20,2m / 10,05m** **41,51m / 35,68m**				
Nombre de parois	**2** **2**				
Nombre d'accès	Accès depuis des voies tertiaires 2 2				

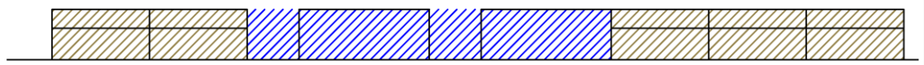
Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

Place / Site	**Topologie**	Au même niveau que le site	Emplacement du terrain de jeu en face des portes d'accès  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2010)	**Place / Voirie**	**Topologie**	Ouverture des deux cotés sur la voie tertiaire
	Géométrie	Similarité de formes (régularité			**Géométrie**	Régularité parfaite entre les voies et la forme de la place
	Dimensions	Importante/site			**Dimensions**	Dimensions plus importantes que celles des voiries
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	Au centre du parcellaire	La Place, espace de jeu, et zone de non confort  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2010)	**Place / Bâti**	**Profil** 	
	Nombre de parcelles	14 27			**Forme urbaine**	*Espace fermé par des bâtiments *La même typologie architecturale ***Accolement partiel aux parcelles du bâti Régularité des deux formes Dimensions plus importantes que celles des parcelles
	Nombre de construction	28 54			**Hauteur du bâti**	RDC+Terrasse
	Description du parcellaire	Importante / Parcellaire ***Parcellaire aéré avec deux directions préférentielles ***Parcelle régulière, de taille plus grande que celles des parcelles				

Figure n°109 : Lecture morphologique de la Place des 126 logements pour les ksouriens sinistrés

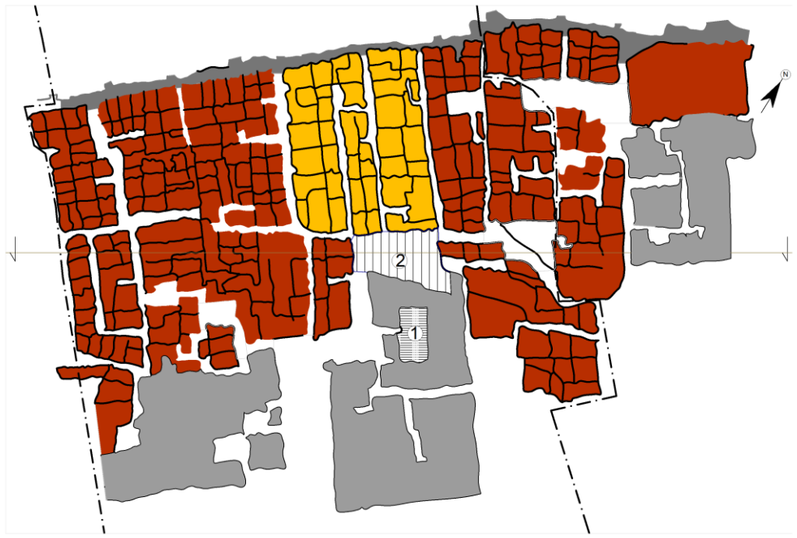
Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Place des 126 Logts pour sinistrés	2000-2010		Au sein du quartier des sinistrés	A l'échelle du quartier des sinistrés	**Vocations initiales** *****Accès aux maisons ***** Rencontres *****Jeux enfants **Interventions** ***** Aménagement de la Place par des palmiers *Etablissement de clôtures et plantation de palmier du côté de l'accès à la maison, pour préserver l'intimité de la maison.
Forme	Carrée		**Illustrations** La Place, un lieu de passage  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2010)		
Surface	**994m²**				
Longueur/Largeur	**35,17m / 28,26m**				
Nombre de parois					
Nombre d'accès	Ouverture depuis deux voies tertiaires				

Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

Place / Site	**Topologie**	Au même niveau que le site	L'appropriation de l'espace par le marquage et la protection de l'accès  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2010)	**Place / Voirie**	**Topologie**	Ouverture des deux cotés sur la voie tertiaire
	Géométrie	Similarité de formes (régularité)			**Géométrie**	Régularité parfaite entre les voies et la forme de la place
	Dimensions	Réduite/site			**Dimensions**	Dimensions plus importantes que celles des voiries
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	Au centre du parcellaire		**Place / Bâti**	**Profil**	
	Nombre de parcelles	**126**	Importante / Parcellaire *****Parcellaire aéré avec deux directions préférentielles *****Parcelle régulière, de taille plus grande que celles des parcelles		**Forme urbaine**	***** Espace fermé par des habitations de même typologie *****Régularité parfaite des deux entités * Dimensions plus importantes que celle du bâti
	Nombre de construction	**126**			**Hauteur du bâti**	RDC+Terrasse
	Description du parcellaire	*****Accolement partiel aux parcelles *****Régularité des deux formes *Dimensions plus importantes que celles des parcelles				

PLACES A L'ECHELLE DU GROUPEMENT DE QUARTIERS

Figure n°110 : Lecture morphologique de *Rahbète Akhbou Nathghouni*

Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Rahbete Akhbou Nathghouni	Entre le 7eme et le 14 siècle		A l'extérieur d'*Agham* Sidi Brahim, au centre des quartiers et des *Ighamawen*	Commune à plusieurs quartiers	**Vocations initiales** *Rencontres à l'échelle de quartiers *Entretient de la Foggara *****Célébration d'*Ahellil* *Articulation entre les différents quartiers *Célébration des fêtes de mariage *Défilé des esclaves **Utilisations contemporaines** *****Célébration du festival d'*Ahellil* *****Raccourcis entre les différents quartiers
Forme	Trapézoïdale, amphithéâtre		**Illustrations** Le *Baroud* du *Sbou*  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2008)		
Surface	**512,19m²**				
Longueur/Largeur	**27,1m / 18,9m**				
Nombre de parois	**05**				
Nombre d'accès	04 accès : * deux directs * deux en retrait/ Voies				

Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

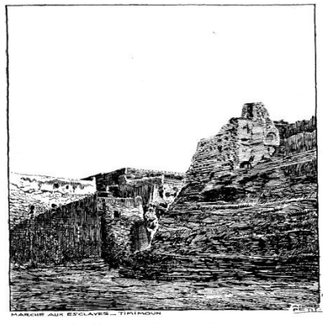
Place / Site	**Topologie**	En contre bas du site	 Source : Echallier J-C, (1972)	**Place / Voirie**	**Topologie**	*****Place fermée, en relation avec deux voies d'ordre publics, et deux autres secondaires
	Géométrie	Irrégularité/ forme du site			**Géométrie**	Forme de la place n'obéit pas à la forme de la trame viaire
	Dimensions	Restreintes/ dimensions des entités (quartiers)			**Dimensions**	Dimensions de la place plus grandes que celles de la voirie
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	Au centre des quartiers	Le *Ahellil* d'*Akhbou Nathghouni*  Source : Cliché Fardjouli Y, (2010)	**Place / Bâti**	**Profil** 	
	Nombre de parcelles	**345**				
	Nombre de construction	**345**			**Forme urbaine**	*Le bâti est en position d'accolement/ place *****Le bâti régulière/ place qui a une forme résiduelle *Bâti dense/ place, donc dimensions plus importantes
	Description du parcellaire	*****Parcelle irrégulière *****Parcellaire planaire avec direction préférentielle			**Hauteur du bâti**	Sous-sol + RDC+ Terrasse

Figure n° 111 : Lecture morphologique de la Place des 200 logements sahariens

Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Place des 200 logts sahariens	Période 1970-1980		***Au centre des groupements**	Echelle de la ZHNU	**Vocations initiales** ***Accès aux maisons** ***Jeux d'enfants** *Rencontres de tous les habitants **Utilisations contemporaines** ***Accès aux maisons** ***Jeu des enfants** ***Raccourcis**
Forme	Régulière				
Surface	**683,6m²**				
Longueur/Largeur (20)	**27m / 25,4m**				
Nombre de parois	04				
Nombre d'accès	04				

Illustrations

La Place, un espace de jeu



Source : Cliché, Moukhenachi S, (2010)

Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

Place/Site	**Topologie**	Au même niveau que l'ensemble du site	**Place/ Voirie**	**Topologie**	Accolement avec les voies secondaires et tertiaires
	Géométrie	Régularité parfaite des deux entités		**Géométrie**	Régularité des deux composantes
	Dimensions	Réduites/ l'ensemble du site		**Dimensions**	Réduites/voies de circulations
Place/Parcellaire	**Position dans le parcellaire**		**Place/ Bâti**	**Profil**	
	Nombre de parcelles	**200**			
	Nombre de construction	**200**		**Forme urbaine**	***Accolement au bâti des 04 cotés ***Le bâti est en forme régulière avec la même typologie architecturale**
	Description du parcellaire	***Parcellaire éclaté, sans hiérarchisation * Deux directions préférentielles**		**Hauteur du bâti**	RDC+Terrasse

Fermeture des ouvertures



Source : Cliché, Moukhenachi S, (2010)

La Place, un lieu de passage



Source : Cliché, Moukhenachi S, (2014)

Figure n° 112 : Lecture morphologique de la Place des 350 logement sahariens

Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Place des 350 logts sahariens	1980-1990		Au sein d'un groupement d'habitations	Echelle de la ZHNU	**Vocations initiales** ***Accès aux logements ***Jeux d'enfants **Utilisations contemporaines** ***Accès aux logements ***Jeux d'enfants ***Aucun effort d'appropriation de l'espace extérieur
Forme	Carrée		**Illustrations** La Place, un prolongement de la voirie  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2014)		
Surface (20)	**455,62m²**				
Longueur/Largeur	**21,98m / 20,73m**				
Nombre de parois	03				
Nombre d'accès	Ouverture le long de la voie tertiaire				

Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

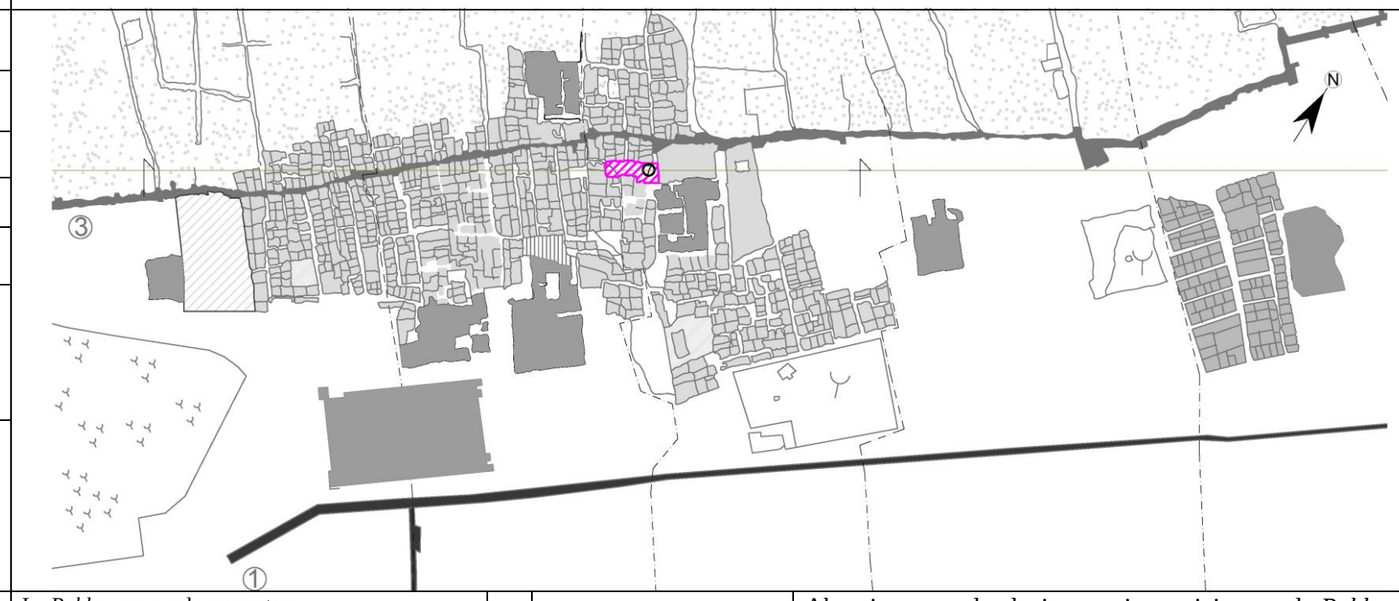
Place / Site	**Topologie**	Au même niveau que l'ensemble du site	Aménagement de la Place dans le cadre de l'amélioration urbaine  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2014)	**Place / Voirie**	**Topologie**	Accolement avec les voies secondaires et tertiaires
	Géométrie	Régularité parfaite des deux entités			**Géométrie**	Régularité des deux composantes
	Dimensions	Réduites/ l'ensemble du site			**Dimensions**	Plus importantes/voies de circulations
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	En lisière d'un groupement d'habitations		**Place / Bâti**	**Profil**	
	Nombre de parcelles	**350**	Le marquage de l'espace d'accès  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2014)		**Forme urbaine**	*Accolement au bâti des 03 cotés *Même typologie architecturale ***Régularités des deux composantes (Place et bâti)
	Nombre de construction	**350**			**Hauteur du bâti**	RDC+Terrasse
	Description du parcellaire	***Parcellaire planaire avec deux directions préférentielles.				

Figure n°113 : Lecture morphologique de *Arhoubete*

Nom	*Arhoubete*	**Situation/Plan**	**Fonctions et remarques**
Période	Avant le 7eme siècle		**Vocations initiales** *Commerce de gros * Procession de la *Hadra* du Pèlerinage (Hedj) **Utilisations contemporaines** * Procession de la *Hadra* du Pèlerinage (Hedj) *Abandon du commerce de gros depuis la période coloniale *Maintien de certains commerces de détails
Echelle	*Ksar*		
Forme	Rectangulaire, longitudinale		
Surface	**3140,33m²**		
Longueur/Largeur	**74,17m / 41,8m**		
Nombre de parois	04		
Nombre d'accès	03 : **El Mendjour* *Les deux pistes caravanières		

Place / Site	**Topologie**	En retrait/site	La *Rahba*, un lieu de passage  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2010)	**Place / Voirie**	**Topologie**	Accolement à la piste inter-*Ksour* et au *Mendjour*
	Géométrie	Régulière			**Géométrie**	Des alignements réguliers
	Dimensions	Importante			**Dimensions**	Plus importante que celle des voies
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	A la périphérie du parcellaire		**Place / Bâti**	**Profil**	
	Nombre de parcelles	Tout le *Ksar*	La *Hadra* d'*Arhoubete*  Source : Cliché, Moukhenachi S, (2010)			
	Nombre de construction	Tout le *Ksar*			**Forme urbaine**	***Accolement partiel au bâti, de même typologie architecturale ***Déformations absorbées par le bâti ***Plus importante que le bâti
	Description du parcellaire	*Accolement partiel *Régulière/parcellaire *Très importante			**Hauteur du bâti**	RDC+Terrasse

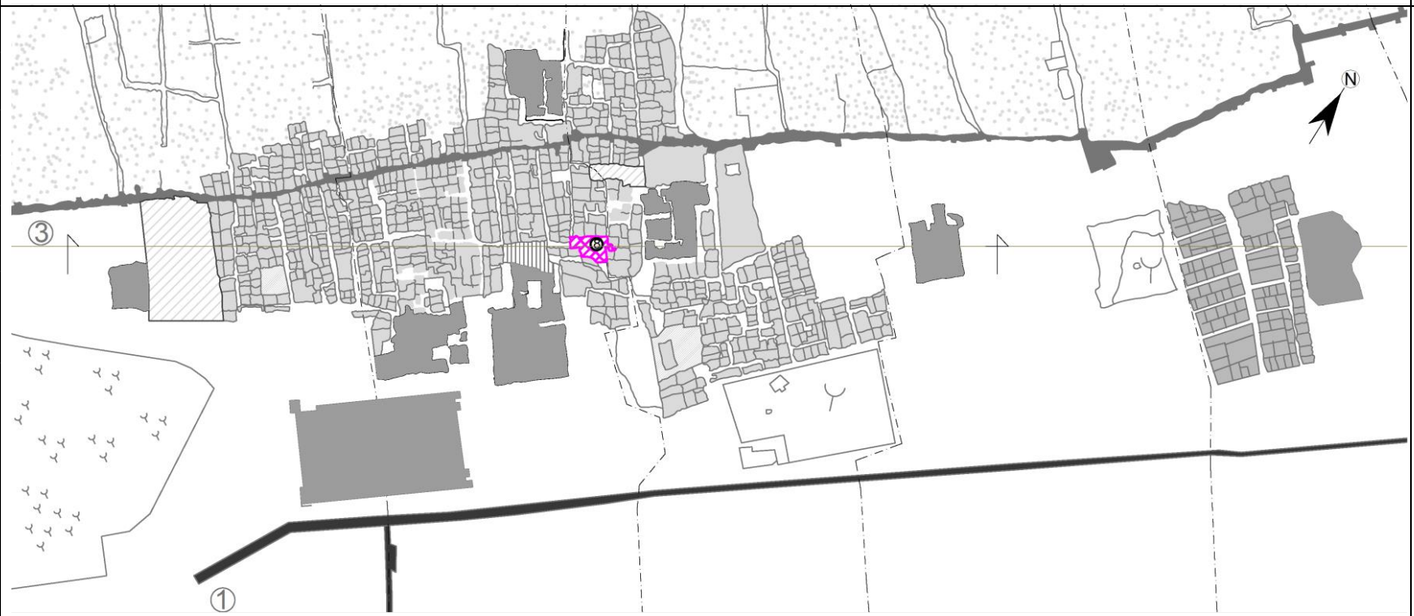
Figure n°114 : Lecture morphologique de *Rahbète Souk Sidi* Moussa

Nom	***Rahbete* Souk Sidi Moussa**	**Situation/Plan**	**Fonctions et remarques**
Période	14ème siècle		**Vocations initiales** *Commerce de détail *Fêtes religieuses *Procession du Baroud du *Sbou* *La prière du vendredi *La rencontre des hommes du *Ksar* *Articulation entre les différentes composantes du *Ksar*
Echelle	*Ksar*		
Forme	Organique		
Surface	353,28m²		
Longueur/Largeur	**33,42m / 9,96m**		
Nombre de parois	08		
Nombre d'accès	04 accès depuis des voies secondaires		**Utilisations contemporaines** *****La place préserve toutes ces vocations mise à part la délocalisation du commerce pour le marché installé pendant la période coloniale

Place / Site	**Topologie**	Au même niveau que le site	La *Rahba*, espace de rencontres  Cliché : Moukhenachi S, (2008)	**Place / Voirie**	**Topologie** : Aboutissement de plusieurs voies tertiaires sur la *Rahba* **Géométrie** : Irrégularité des deux composantes **Dimensions** : Plus importante que les voies
	Géométrie	Forme organique, suit les mêmes formes que celles du site			
	Dimensions	Réduite/site			
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	Au centre du *Ksar* A l'intérieur du Ksar	La Rahba, un lieu de fêtes  Cliché : Moukhenachi S, (2006)	**Place / Bâti**	**Profil**  **Forme urbaine** : *Accolement total aux bâtis *Même typologie architecturale *Parois rugueuses, sans ouverture *Plus importante que le bâti **Hauteur du bâti** : RDC+Etage (Mosquée+ Ali)
	Nombre de parcelles	*Ksar*			
	Nombre de construction	*Ksar*			
	Description du parcellaire	*Accolement aux parcelles Irrégularité des composantes *Plus importante que la parcelle			

Figure n°115 : Lecture morphologique de *Rahbète El Mechouar*

Nom	*El Mechouar*	**Situation/Plan**	**Fonctions et remarques**
Période	A partir du XIV siècle		**Vocations initiales** *Rencontre du Cadi avec les notables du *Ksar* *Célébrations de fêtes religieuses *Le *Baroud* du 7eme jour du *Sbou*
Echelle	*Ksar*		
Forme	Organique		
Surface	**273,21m²**		
Longueur/Largeur	**22,9m / 12,4m**		
Nombre de parois	08		
Nombre d'accès	03 accès depuis des voies secondaires		**Utilisations contemporaines** *Célébrations de fêtes religieuses *Le *Baroud* du 7eme jour du *Sbou*



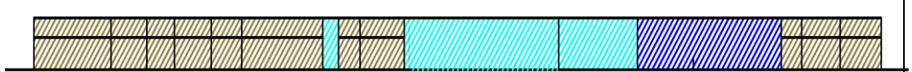
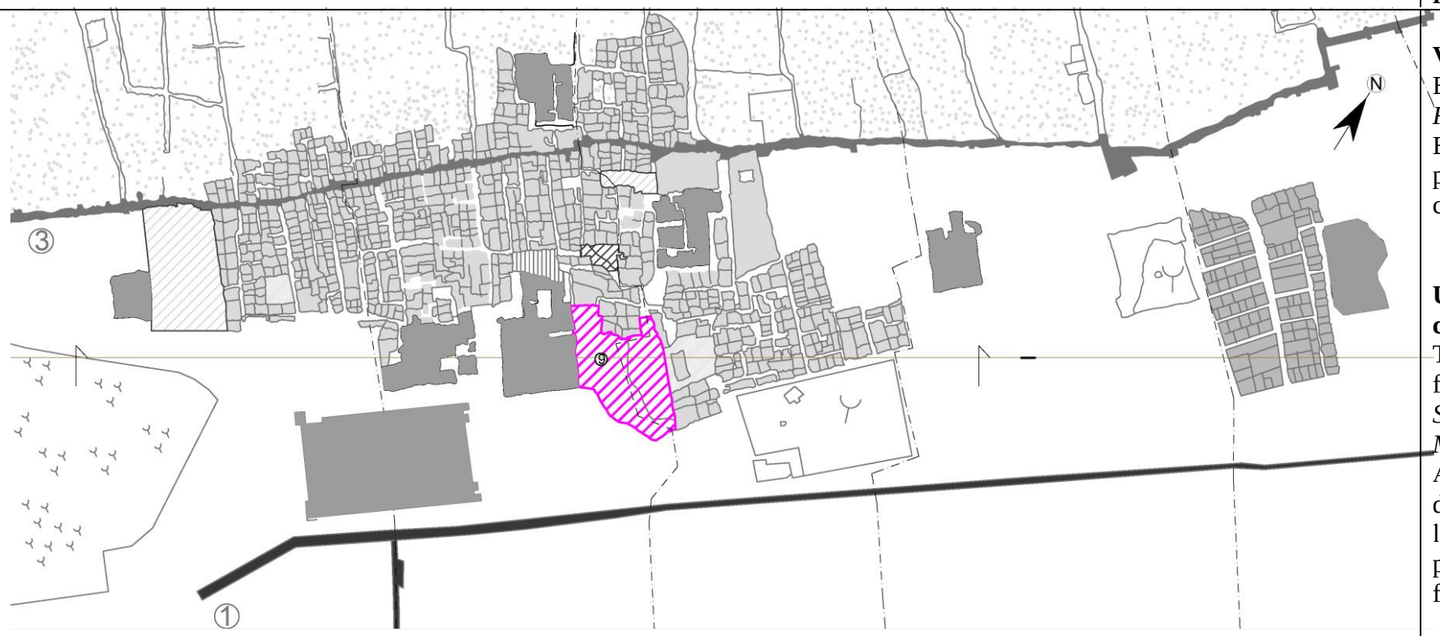
Place/Site	**Topologie**	Au même niveau que le site	Le *Baroud* du *Sbou*, une célébration nocturne  Cliché : Moukhenachi S, (2008)	**Place/ Voirie**	**Topologie** : Aboutissement de voies tertiaires
	Géométrie	Forme organique, suit les mêmes formes que celles du site			**Géométrie** : Irrégularité des deux composantes
	Dimensions	Réduite/site			**Dimensions** : Plus importante que les voies
Place/Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	A l'intérieur du *Ksar*		**Place/ Bâti**	**Profil** 
	Nombre de parcelles	*Ksar*	La procession du *Baroud*, une célébration diurne  Cliché : Moukhenachi S, (2008)		
	Nombre de construction	*Ksar*			
	Description du parcellaire	*Accolement aux parcelles *Irrégularité des deux composantes *Plus importante que la parcelle			**Forme urbaine** : *Accolement presque total aux bâtis *Même typologie architecturale *Parois rugueuses avec deux ouvertures (porte et fenêtre Dar El Kadi) * Réduite/Bâti **Hauteur du Bâti** : RDC+Etage

Figure n°116 : Lecture morphologique de *Rahbète Aghlad N'Takasrit*

Nom	*Aghlad N'Takasrit*	**Situation/Plan**	**Fonctions et remarques**
Période	A partir du 14ème Siècle		**Vocations initiales** Entretient de la *Foggara Amghair* Evacuation des eaux pluviales durant les crues
Echelle	A l'échelle du *Ksar*		
Forme	Organique		
Surface	**3034,26m²**		
Longueur/Largeur	**55,67m / 52,32m**		
Nombre de parois	07		**Utilisations contemporaines** Transposition de la fête du *Baroud* du *Sbou* depuis *El Mechouar* vers Aghlad, vu l'exigüité de La *Rahba*, et l'augmentation des participants à cette fête.
Nombre d'accès	L'ouverture de toute la paroi en relation avec la piste inter-*Ksour*		



Place / Site	**Topologie**	Présente une pente	**Place / Voirie**	**Topologie**	Ouverture sur la voie inter-Ksour
	Géométrie	Forme organique, suit les mêmes formes que celles du site		**Géométrie**	Irrégularité/ voie principale
	Dimensions	Aussi importante que le site		**Dimensions**	Plus importante que les voies
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	A l'entrée du *Ksar*	**Place / Bâti**	**Profil**	
	Nombre de parcelles	*Ksar*			
	Nombre de construction	*Ksar*		**Forme urbaine**	*****Accolement aux bâtis sur les 06 cotés *Même typologie architecturale, des parois rugueuses, sans ouvertures *Une pente, qui sert pour l'évacuation des eaux pluviales
	Description du parcellaire	*Accolement aux parcelles *Plus importante que la parcelle		**Hauteur du Bâti**	RDC+Terrasse

La *Rahba*, un lieu de passage



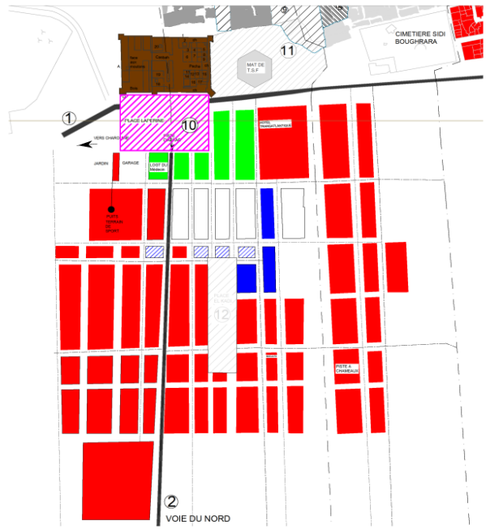
Cliché : Moukhenachi S, (2012)

La transposition du *Baroud* du Sbou à la *Rahba*



Cliché : Moukhenachi S, (2012)

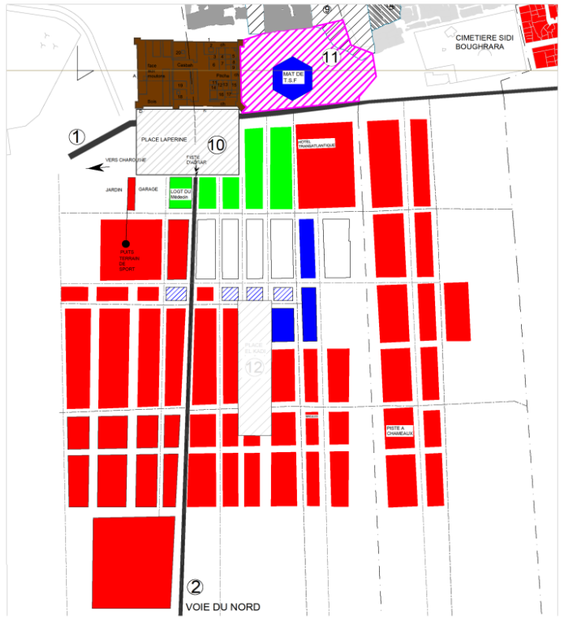
Figure n°117 : Lecture morphologique de la Place d'Arme

Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Place d'Arme	1901		*En face du *Ksar* *Au croisement des deux pistes caravanières	Village	**Vocations initiales** *Exhibitions militaires *Contrôle des deux pistes caravanières *Folklore autochtone **Utilisations contemporaines** *****Réaménagement de la Place *****Réception de toutes les fêtes organisées par l'APC et l'office du tourisme de Timimoun. Généralement c'est des fêtes nocturnes
Forme	Rectangulaire		**Illustrations** La Place d'Arme, un lieu de mixité sociale  Source : SHAT 1H 2016		
Surface	**5924,10m²**				
Longueur/Largeur	**95,08m / 62,31m**				
Nombre de parois	02				
Nombre d'accès	04				

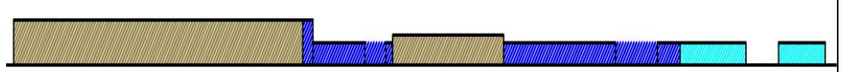
Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

Place / Site	**Topologie**	Sur une strate plus élevée que le site du *Ksar*	La Place, un lieu de célébration des fêtes officielles  Cliché : Moukhenachi S, (2014)	**Place / Voirie** **Topologie**	Accolement aux deux voies primaires du site
	Géométrie	Forme parfaitement régulière Exogène aux formes du site		**Géométrie**	Régulière/ cheminements
	Dimensions	De dimensions aussi importantes que le site		**Dimensions**	Plus importante que la voirie
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	Croisement des deux voies primaires	La Place, un lieu de célébration des fêtes officielles  Cliché : Moukhenachi S, (2014)	**Place / Bâti** **Profil**	
	Nombre de parcelles	Village			
	Nombre de construction	Village		**Forme urbaine**	* Accolement aux bâtis des deux cotés *Une typologie architecturale exogène, d'origine soudanaise
	Description du parcellaire	*Accolement aux parcelles *Régulières tout autant que les nouvelles parcelles *Plus importante que le reste des parcelles		**Hauteur du bâti**	RDC, et RDC+Etage pour le Fort

Figure n°118 : Lecture morphologique de la Place du Marché

Nom	Période	Situation/Plan	Localisation	Echelle	Fonctions et remarques
Place du Marché	1903-1930		*A l'entrée du *Ksar* dans le prolongement de *Souk Sidi* Moussa	*Ksar* et Village	***Vocations initiales** *****Commerciale **Utilisations contemporaines** *****Commerciale * Folklore *Rencontres
Forme	Heptagone régulier		**Illustrations** La Place du Marché vue d'en haut  Source : Site Association « Amis de Timimoun », 2006		
Surface	**7220,63m²**				
Longueur/Largeur	**101,42m / 72,06m**				
Nombre de parois	07				
Nombre d'accès	02				

Lecture de la Place par rapport aux différentes composantes

Place / Site	**Topologie**	Sur une strate plus élevée que le site	La Place un lieu de fêtes  Cliché : Moukhenachi S, (2012)	**Place / Voirie**	**Topologie**	Accolement à la voie Inter-*Ksour* du côté Nord
	Géométrie	*Forme parfaitement régulière *Exogène aux formes du site			**Géométrie**	Régulière
	Dimensions	*De dimensions aussi importantes que le site			**Dimensions**	Aussi importante que la voie Inter-*Ksour*
Place / Parcellaire	**Position dans le parcellaire**	*****Articulation entre les deux entités (Ksar et Village)		**Place / Bâti**	**Profil**	
	Nombre de parcelles	*Ksar* et Village	La Place une vocation commerciale  Cliché : Moukhenachi S, (2012)		**Forme urbaine**	*Accolement au bâti de deux cotés *Typologie architecturale exogène (style soudanais)
	Nombre de construction	*Ksar* et Village			**Hauteur du bâti**	*RDC+Etage (coté Fort) *RDC (les constructions du village)
	Description du parcellaire	*Accolement au fort (côté sud) et à *Agham Sidi* Brahim (Ouest)				

7-1-3-1- Interprétation de la lecture morphologique des différentes Places

L'analyse morphologique des différentes Places au sein des différentes entités (Ksar, village et opérations post indépendance) et à différentes échelles d'appartenance nous révèlent les conclusions suivantes :

- **Concernant La forme** : a**u niveau du *Ksar*** la *Rahba* est de forme généralement organique ; elle est le résultat du découpage parcellaire, de la topographie du terrain et de la vocation de cette dernière. **Au niveau du village** les Places ont des formes régulières résultat du tracé régulier et de l'alignement. Pour **les autres quartiers** nous relevons aussi une régularité dans le tracé des Places dû à l'adaptation aux voies de circulation.

- **La taille de la Place** : au niveau du *Ksar*, on constate que la taille de la *Rahba* n'obéit pas aux normes proposées par Camilo Site ou bien par Vitruve (l=L/3 et L<2H), on constate que ces dernières sont le résultat de l'activité propre à chaque *Rahba* et aussi de l'échelle d'appartenance. Au village, les places ont aussi été tracées en fonction du symbole à représenter, aux exhibitions militaires et au rôle commercial à remplir dans toute la région. Et au sein des quartiers de la post indépendance, la taille des Places est aléatoire, parait proportionnelle à l'échelle d'appartenance (mise à part la Place des 350 logements qui est sous dimensionnée par rapport à son échelle d'appartenance, échelle de plusieurs quartiers).

- **L'accessibilité :** les *Rahbetes* au niveau du *Ksar* présentent un nombre d'accès relatif à l'échelle de la Place et aussi une configuration de l'accès associée à la pratique (destinée à tous les habitants de la région, aux *Ksouriens* ou bien aux habitants du quartier uniquement) :

*Un accès à partir d'une *Skiffa* pour l'*Agham*

*Un accès à partir d'une voie tertiaire pour le quartier réservé à ses propres habitants

*Un accès à partir d'une voie du second degré (passage agricole) et plusieurs à partir de *Skiffa* ou bien de voies tertiaires ; pour les quartiers ouverts à tous les habitants (fêtes, commerces).

*Deux accès à partir de voies du premier ordre (Piste inter-*Ksour*, *El Mendjour*, passage de *Foggara*), pour la Place à activité à échelle du *Ksar* et en relation avec les autres *Ksour*.

Pour les deux **Places du village,** les accès se font depuis le boulevard qui longe les deux Places.

Pour les autres Places, on note une multitude d'accès, en plus de la connexion de ces dernières à des voies de circulation du premier ordre.

- **L'architecture des parois :** Pour les *Rahbetes* du *Ksar*, les parois sont rugueuses et ne présentent aucune ouverture ; elles sont toutes aveugles.

Les Places du village présentent des parois avec une architecture soudanaise avec des ouvertures liées aux commerces au niveau du Boulevard du 1er novembre.

Quant aux Places des autres quartiers, elles présentent plusieurs ouvertures, celles des portes d'accès aux maisons et aussi des fenêtres.

- **Hauteur du Bâtis :** la hauteur des constructions autour des Places est la même, elle avoisine les 5 mètres qui représentent la hauteur du rez-de-chaussée de 3 mètres et le garde-corps de la terrasse qui est de 1.80 mètres. Malgré, la généralisation de la même hauteur, et avec la variation des dimensions des Places d'une façon générale, on constate que les aménagements donnent sens aux différents usages et que l'intériorité que procure la Place est en fonction de l'architecture des parois et des types d'accès
- **La densité du parcellaire :** Cette dernière caractéristique est illustrative dans le cas des ilots *ksouriens* d'une adaptation aux conditions climatiques (voir les masques d'ombres) et à l'introversion de la maison en tant que mode de vie. On est en face d'un tissu planaire, compact, où les seules ouvertures illustrent le patio de la maison et la *Rahba* à échelle urbaine.

Au niveau du village, on a des parcellaires moins dense, des parcelles plus grandes à comparer avec celles du *Ksar*, mais la structure viaire propose des voies plus larges donnant cet aspect de parcellaire moins dense.

Pour les autres quartiers, le parcellaire est plus aéré, les parcelles sont plus grandes avec des constructions plus grandes, dues aux matériaux et techniques de constructions.

7-2- La Place, entre spatialités et temporalités

La Place à travers sa morphologie, son histoire et les fonctions qu'elles renfermaient, devient objet de sollicitations nombreuses et pressantes. A travers le chapitre 7, section 7-1, nous avons déterminé les innombrables usages des différentes Places de la ville de Timimoun à savoir : la rencontre, la célébration des fêtes, le commerce, la détente, le jeu des enfants et le déplacement, exprimant leurs rôles social, culturel, cultuel et économique.

Tous ces aspects fonctionnels et les rôles que peuvent incarner les Places à travers ses différentes périodes historiques ne laissent pas la société indifférente, mais au contraire peuvent procurer des sentiments de bonnes sensations (de se sentir à l'aise), le désir de les fréquenter, de faire partie de ces lieux, ou bien au contraire des sensations de mal à l'aise, leur négligence et ignorance. Tout simplement, en face de cet espace (la Place) on peut s'identifier

et en faire partie, ou bien ne pas s'identifier, donc ne pas pouvoir s'orienter et se retrouver dans l'espace. Notre utilisation de la Place ne sera qu'éphémère.

Cette utilisation représentée en termes d'usage de la Place (à travers les trois grandes périodes de construction de la ville de Timimoun) est alors au centre de notre recherche. A travers ces usages, on peut alors comprendre la manière dont les habitants habitent ces lieux et de ce fait répondre au deuxième volet de notre objet de recherche à savoir l'urbanité en tant que *savoir vivre la ville*.

Ce deuxième volet est aussi abordé à travers les temporalités individuelles exprimant leurs manières de créer des relations avec l'espace, ces relations qui peuvent marquer positivement ou bien négativement l'espace.

Afin de déterminer ces usages, les places appropriées (en tant que spatialités) pour chaque usage, leurs fréquences, leur ancienneté, les moments propices de la journée et de la saison correspondant à leur utilisation et bien d'autres éléments contribuant dans le bon déroulement de l'activité (tel le confort climatique…, etc.), une méthode d'enquête appropriée est indispensable pour amener les enquêtés à se prononcer sur les raisons d'utilisation des Places, de leurs d'attachement à certaines d'entre elles, de transformations sur certaines d'entre elles ou bien la négligence et la non utilisation des autres Places.

7-2-1 Cadre méthodologique pour le recueil d'information concernant les usages des Places

Enquêter sur les usages d'un espace public (Place) et en déterminer les pratiques sociales qui se développent autour de ces derniers dans le but de comprendre l'impact du mode de vie, et des politiques spatiales sur l'urbanité des individus envers ces espaces publics, nécessitent l'engagement de diverses techniques.

Parmi ces techniques, nous avons :

- **L'observation directe** ; est une technique directe d'investigation qui sert à observer habituellement un groupe de façon non directive, en vue de faire un prélèvement qualitatif pour comprendre des attitudes et des comportements. Nous tenons aussi à signaler que l'observation directe, si elle parait commune à tous les humains et que n'importe quelle personne a cette faculté d'observation, celle du chercheur reste particulière. Car, elle représente le suivi continuel d'un événement ou d'une pratique selon plusieurs périodes de la journée et à travers différentes saisons. Elle donne aussi accès aux pratiques spatiales qui s'y déroulent par le geste, dans et en fonction d'un lieu particulier (Arborio et Fourmier, 1999).

Elle consiste en la notation exacte des usages qu'en font les individus de chaque Place à différents moments de la journée et durant différentes périodes de l'année et des comportements et leur prédiction (Pérez A., 1998).

L'observation en situation peut prendre la forme participante, qui consiste en l'insertion dans la vie des gens qu'on étudie, tout en respectant la situation et son déroulement. Elle permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes puisqu'on y participe au même titre que les acteurs.

Selon Isabelle Quentin (2013), l'observation participante consiste à être avec les gens pour :

*Comprendre leur quotidien et voir leurs réactions aux évènements ordinaires

*Expérimenter et vivre soi-même les mêmes évènements

*De même, elle consiste à partager le quotidien des gens pour :

-Observer leur utilisation des biens publics

-Comprendre les significations émotionnelles et l'identification de ces biens chez eux.

De ce fait, on peut dire que l'observation directe touche aux rapports que les enquêtés développent avec le monde et qu'ils traduisent dans leurs pratiques spatiales (Arborio et Fourmier., 1999)

Le déroulement de l'observation directe s'est effectué sur cinq (05) campagnes d'observations (Juin 2004, Mars 2005, Décembre 2007, Décembre 2008 et Avril 2012) et d'un séjour de 15 jours pour chaque campagne.

- **Le parcours commenté** ; est une démarche descriptive, qui rend compte des gestes, postures, regards et paroles ordinaires, constituant une étape essentielle de l'investigation de terrain. Le recours aux enregistrements audio ou vidéo permet de conserver une trace matérielle de l'activité *in situ,* et de mettre en évidence le caractère contextuel des conduites sociales.

La méthode des parcours commentés sollicite simultanément trois activités ; la marche, la perception et la description par l'usager lui-même.

Avant de passer à l'enquête, nous avons choisi une population variée, de différentes catégories ethniques et adultes (dépassant les 20 ans). Pour les conditions de l'expérience, on a essayé de suivre celles de Thibaux et nous avons :

*les consignes relatives à la description : faire état, aussi précisément que possible, de l'ambiance du lieu, telle qu'elle est décrite par l'enquêté.

*les consignes relatives au cheminement : le parcours dans notre cas est déterminé par l'enquêté afin de déceler l'ordre de priorité (historique, fonctionnel, ancienneté ou bien la vocation) des Places.

*et les consignes relatives aux conditions de l'expérience : le temps imparti au parcours n'est pas fixé, il dépend de l'endurance de chaque enquêté, et essayer d'intervenir le moins possible. Le trajet est constitué par l'enquêté sans le support cartographique (Plan de la ville), afin de mieux maitriser les différents raccourcis empruntés par les usagers et aussi déterminer les différentes relations qui peuvent exister entre les différentes Places.

- **L'entretien semi-directif** ; cette technique nous permet en premier lieu d'accéder au vécu des individus, de collecter des informations personnalisées, exprimant des événements, des points de vue ou encore des émotions envers certaines pratiques en relations avec certains lieux. L'entretien nous permet alors de saisir l'évolution temporelle des usages appropriés à chaque Place. L'entretien a aussi fait appel à une population variée, qui s'est exprimée librement sur les thèmes proposés selon le guide d'entretien et un minimum de suggestions ou de propositions sur les thèmes. Comme nous notons que ces entretiens se sont réalisés avec des enregistrements vidéo durant les campagnes d'investigation (2007,2008 et 2012).
- **Le questionnaire** ; cette technique vient en dernier lieu, car sert à la standardisation, la confirmation et aussi la généralisation des réponses similaires données par les différents enquêtés. Le questionnaire confectionné, sera réalisé sur deux campagnes de collecte des réponses ; la première campagne de 2012 est effectuée par l'auteur dans différents lieux publics de la ville, les Places concernées par l'enquête mais aussi dans plusieurs cas chez les habitants eux même ou bien dans leur lieu de travail. Durant cette campagne de mesure nous avons réalisé 124 questionnaires, assistée et secondée par un jeune étudiant (Master 1, Institut de Gestion des Techniques Urbaines de l'Université de Msila), résidant à Timimoun que nous avons assuré sa formation pour mener à bien la collecte de l'information du questionnaire. Monsieur Fardjouli Youcef a assuré pour nous la deuxième campagne du questionnaire composée de 76 questionnaires en 2014, afin de couvrir tous les éléments de notre échantillon.

7-3- L'influence des temporalités urbaines sur les pratiques sociales

*** Constitution de l'échantillon :**

*Notre échantillon se compose de 200 (deux cents) enquêtés.

* En fonction des catégories socio-ethniques (Zénète, Chaamba et autres catégories) et de leurs représentativités au sein de la ville de Timimoun, nous avons opté pour la sélection de :

-Zénètes (80) -Chaambas (80) et -Autres catégories (40)

* Concernant la sélection selon les tranches d'âges nous avons :

- De 5 ans à 19 ans (10%) = Catégorie A

- De 20 à 39 ans (35%) = Catégorie B

- De 40 à 59 ans (35%) = Catégorie C

- De 60 ans et plus (20%) = Catégorie D

-Le questionnaire

Prénom : Civilité : Age :

Adresse actuelle : Origine : Adresse antérieure :

Cette première partie du questionnaire nous renseigne sur la trajectoire résidentielle du questionné par rapport à son origine, pour enfin saisir son intégration spatiale et son insertion sociale.

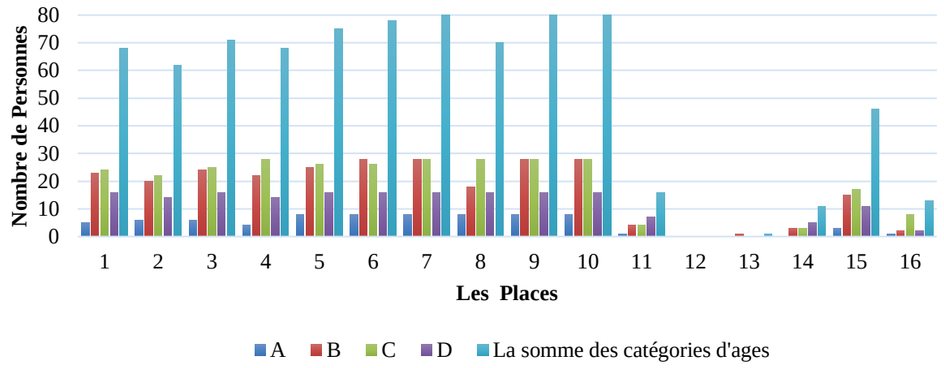
La deuxième partie concerne la temporalité des individus à savoir : leur identification des lieux, leur ancienneté de la connaissance des lieux, leurs identifications des différentes fêtes (en tant que pratiques sociales), leurs usages quotidiens et occasionnels de ces lieux.

La troisième partie concerne la temporalité des lieux à savoir : leur historicité, leur ancienneté, leurs vocations, leurs usages (fréquences et moments d'usages) et leurs ambiances diurnes et nocturnes.

La quatrième partie concerne la matérialité des Places par rapport à leurs caractéristiques physiques, aux éléments de confort et aux sensations que peuvent avoir les individus dans ces lieux ainsi que les types de relations qu'ils construisent autour de ces lieux.

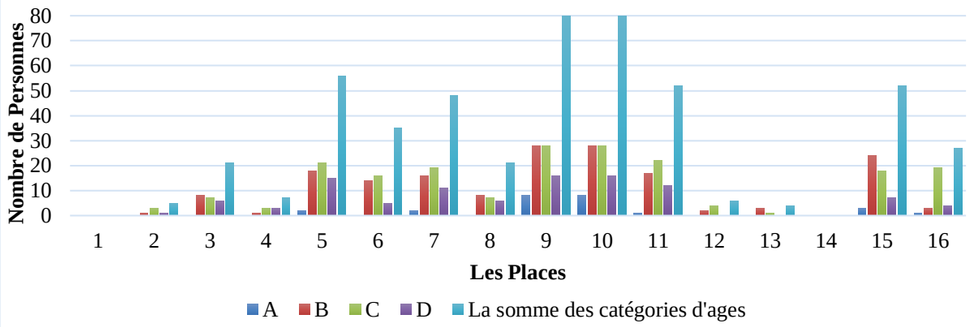
Figure n°119 : Identification des Places par les différentes catégories de population

Graphique 1: Identification des Places par les Zénétes



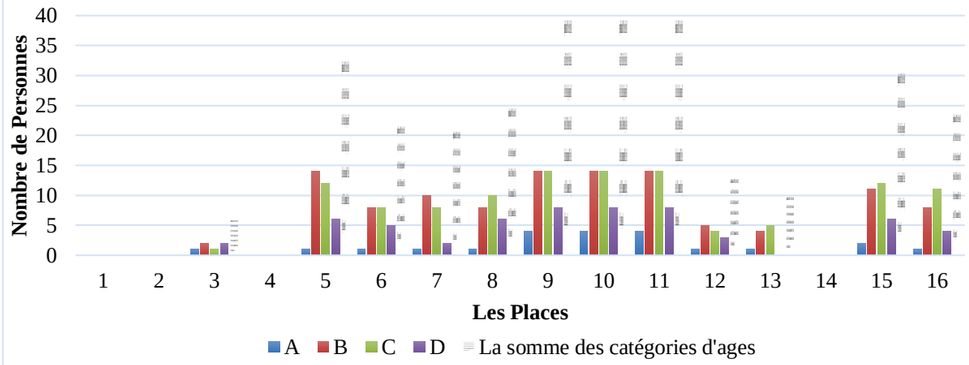
Les Zénètes connaissent avec un taux de **100°/°** *Rahbetes Souk Sidi* Moussa (6), *El Mechouar (7)*, la Place d'Arme (9) et la Place du Marché (10), à **75°/°***Rahbete Agham Sidi* Brahim (1), E*zzargua (2), Tadmait (3), Akhbou Nathghouni (4), Arhoubete (5) et Aghlad N'Takasrit (8)*, à **50°/°** la Place des 200 Logements (15), à **20%** les Places *Hassi* Saka (11) et les 350 Logements (16) et aucune connaissance les Places des 20 et 60 Logements (12) et la Place des logements OPGI (13).

Graphique 2: Identification des Places chez les Chaambas



La catégorie des Chaambas, connait à **100°/°** la Place d'Arme (9) et la Place du Marché (10) au sein du village, à **75 °/°***Arhoubete (5)* et *El Mechouar (7)* (Place à échelle du *Ksar*), la Place *Hassi* Saka (11) et la Place des 200 Logements (15) (Opérations post-indépendance), à **50 °/°***Rahbete Souk Sidi* Moussa (6), à **25°/°** *Rahbete Akhbou Nathghouni (4)* et *Aghlad* N'Takasrit (8) (à échelle du *Ksar*, activité moins importante) à **moins de 25°/°** la Places des 20 et 60 Logements (12) et la Place OPGI (13), et **aucune connaissance** de la *Rahbete Ezzargua (2)* et de la Place des 126 logements pour sinistrés (14).

Grraphique 3: Identification des lieux chez les autres catégories

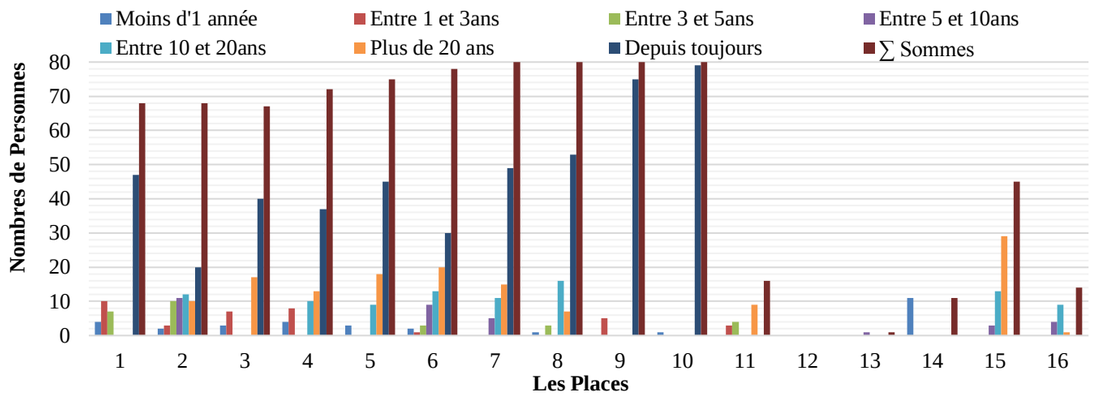


Concernant **les autres catégories**, on relève une connaissance de **100°/°** pour les Places d'Armes (9), du Marché (10) et *Hassi* Saka (11), à **75 °/°** *Rahbetes Akhbou Nathghouni (4),Aghlad N'Takasrit (8)*, (activités non importantes), les 200 logements (15) et les 350 Logements (16), à **50 °/°** *Rahbete Souk Sidi* Moussa (6) et *El Mechouar(7)*, à **25 °/°** les Places des 20 et 60 Logements (13), à **moins de 25 °/°** *RahbeteTadmait (3)* et **aucune connaissance** pour *Rahbete Agham Sidi* Brahim (1), *Ezzargua (2)* et la Place des logements OPGI (13).

La connaissance des lieux est en fonction de l'origine ethnique, l'installation dans le quartier et la vocation de la Place.

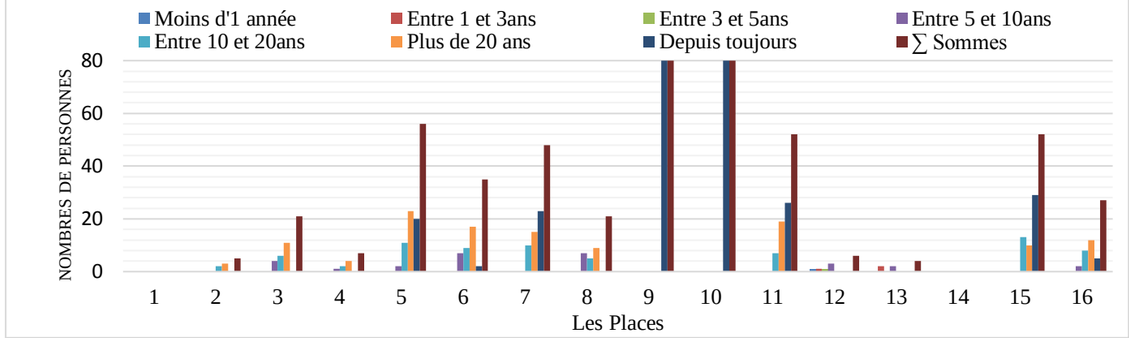
Figure n° 120 : Ancienneté de la connaissance des Places par les différentes catégories de population

Graphique 4: Ancienneté de la connaissance des Places chez les Zénètes



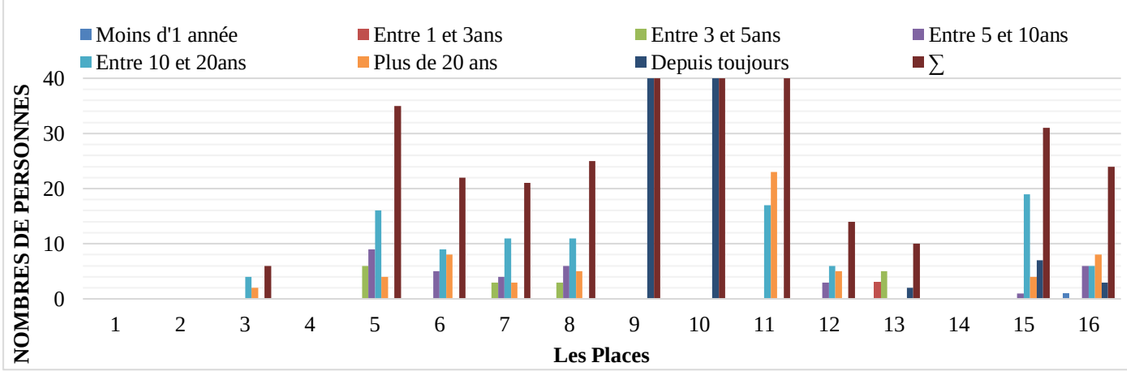
A propos de l'ancienneté de connaissance de ces Places, les Zénètes (**catégorie B, C et D**) **connaissent depuis toujours** *Rarbete Sidi* Moussa (6), *El Mechouar* (7) et *Aghlad N'Takasrit* (8)) et connaitre au sein du village la Place d'Arme (9) et la Place du Marché (10).
Comme ils **connaissent depuis Plus de 20 ans** au sein du Ksar *Rahbete Zergua (2)*, *Tadmait (3)*, *Akhbou Nathghouni(4)* et *Arhoubete(5*) et au sein des opérations post indépendance les Places ; *Hassi* Saka(11) et les 200 logements (15).
Et une connaissance récente, la Place126 Logements (14) et les 350 Logements (16).
Pour **la catégorie d'âge A**, les jeunes Zénètes ont une connaissance **entre 3 et 5 ans** des Places au sein du *Ksar* et **connaissance minime** des Places des opérations post- indépendance.

Graphique 5: Ancienneté de la connaissance des Places chez les Chaambas



Les Chaambas de **toutes catégories confondues** déclarent **connaitre depuis toujours** les Places d'Arme (9) et du Marché (10). Et **connaitre depuis plus de 20 ans** *Arhoubete (5)*, *Souk Sidi* Moussa (6), *El Mechouar (7)*, *Hassi* Saka (11), les 200 Logements (15) et les 350 Logements (16).
Pour les catégories d'âge (**B et C**), **Plus de 50°/°** déclarent **avoir une connaissance de plus de 20 an**s de *Tadmait (3)*, *Souk Sidi* Moussa (6) et *Aghlad N'Takasrit (8)*.
Et la totalité déclare ne pas connaitre *Rahbete Agham Sidi* Brahim (1) et la Place de l'OPGI (13).

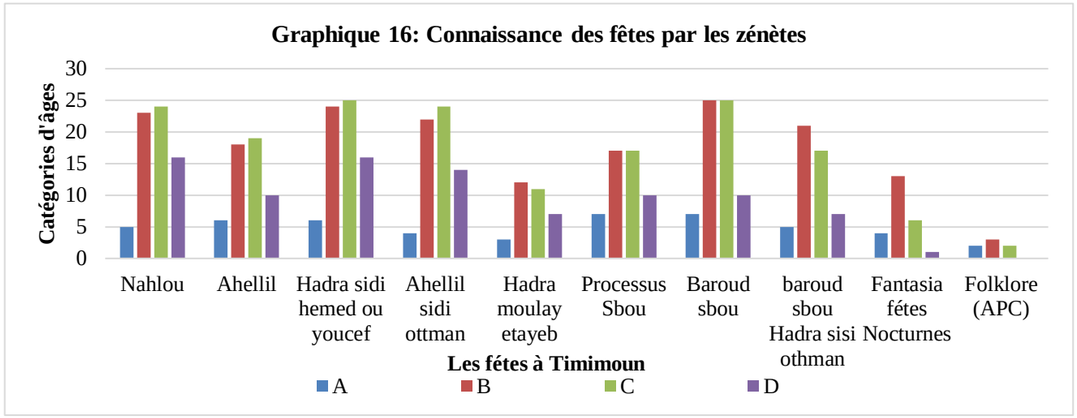
Graphiqe 6: Ancienneté de la connaissance des Places chez les autres catégories



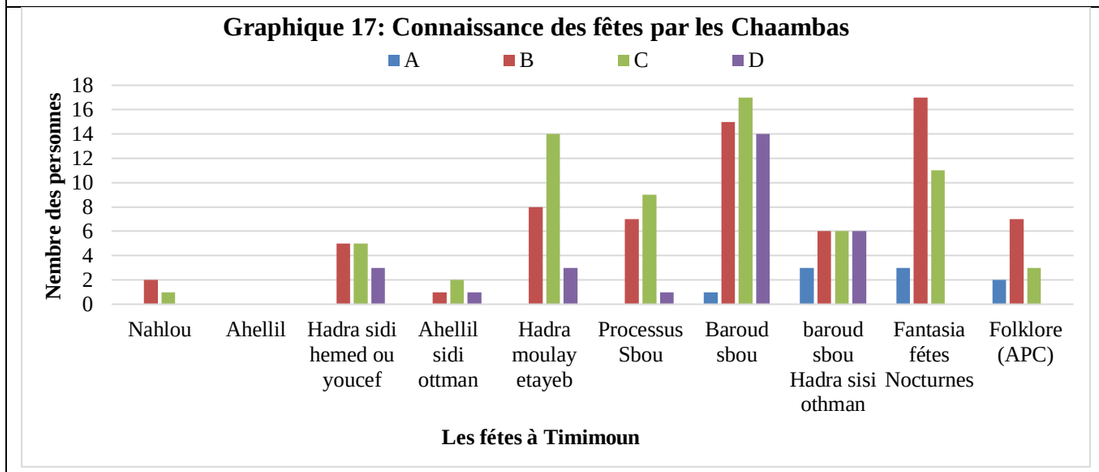
Concernant les autres catégories, notons une méconnaissance totale de *Rahbete Agham Sidi* Brahim (1), *Ezzargua (2)*, *Akhbou Nathghouni (4)*, la Place des 126 logements sinistrés (14).
Une connaissance générale de la part de **toutes les catégories d'âge** de la Place d'Arme (9), la Place du Marché (10) et la Place *Hassi* Saka (11).
Une connaissance de plus de 20 ans pour **les catégories d'âge (C et D)** et **à plus de 50°/°** pour *Arhoubete (5)*, *Souk Sid*i Moussa (6), *El Mechouar 7)*, *Aghlad N'Takasrit (8)*, *la* Place des 200Logements (15) et la Place des 350 Logements (16).
Pour **la catégorie d'âge A,** une connaissance **(entre 5 et 10 ans) de** *Arhoubete (5)*, *Souk Sidi Moussa (6), El Mechouar (7), Aghlad N'Takasrit (8)*, la Place des 200 Logements (15) et les 350 Logements (16).

Nous soulevons que l'ancienneté de la connaissance des Place dépend de l'origine sociale, son installation dans le quartier et la situation du quartier dans la ville.

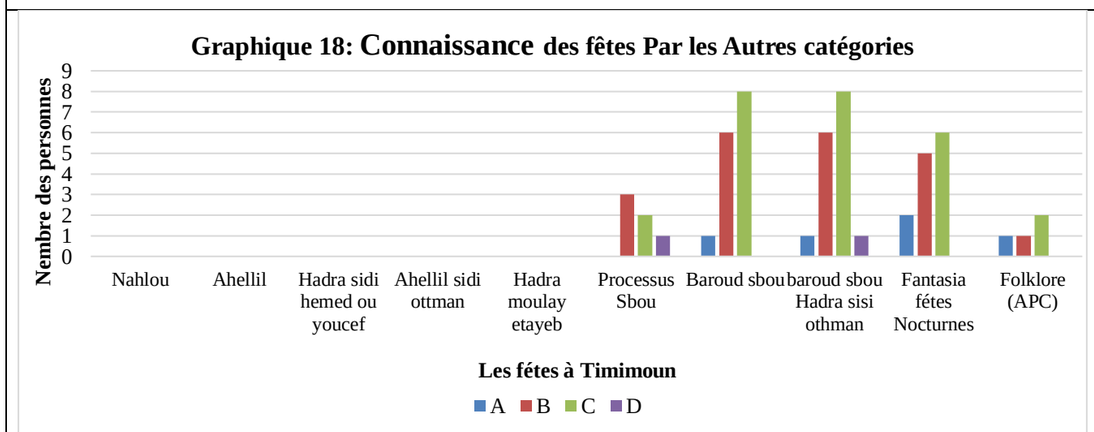
Figure n°121 : La connaissance des fêtes par les différentes catégories de population



Concernant **la connaissance des fêtes par les Zénètes,** on constate que ce facteur est pratiquement lié à **la catégorie d'âge des habitants (A et B)** qui ont une **connaissance totale de toutes les fêtes** et y participent aussi, **la catégorie D, est de faible pourcentage c**ar ; les individus sont vieux, **connaissent les fêtes, mais ne participent pas tous à ces fêtes.** Pour le Folklore organisé par l'APC, on constate une faible présence et participation des Zénètes, quant à la Fantasia une participation représentative car, généralement beaucoup de Zénètes y participent.



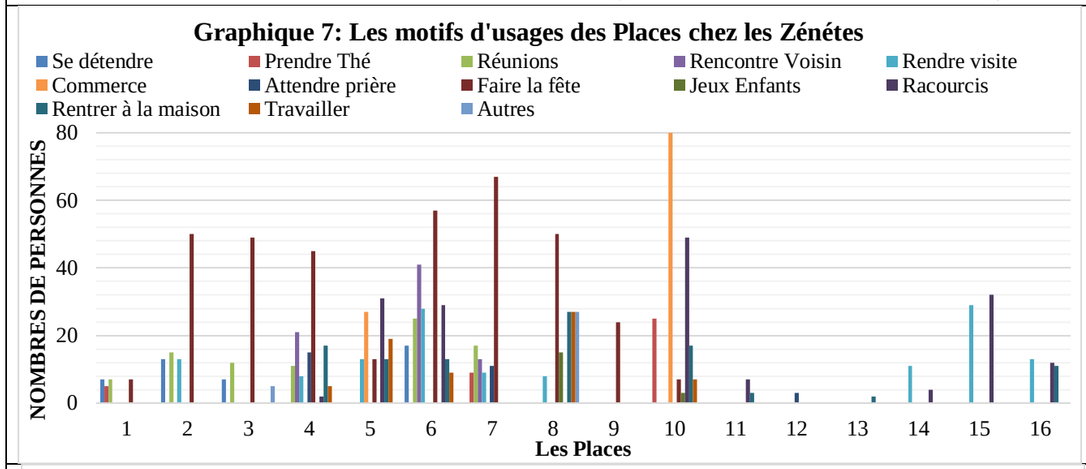
Pour les *Chaambas,* on constate aussi **la connaissance et la participation aux fêtes du *Ksar* par les catégories d'âge (B et C)** avec des pourcentages variés, mais aucune participation pour la fête de *Ahellil* organisée dans *Rahbete Ezzargua*.
Nous avons aussi une **large participation (B et C)** à la Fantasia de Place d'Armes, et **une participation moyenne (A, B et C)** pour le folklore de la Place d'Arme.



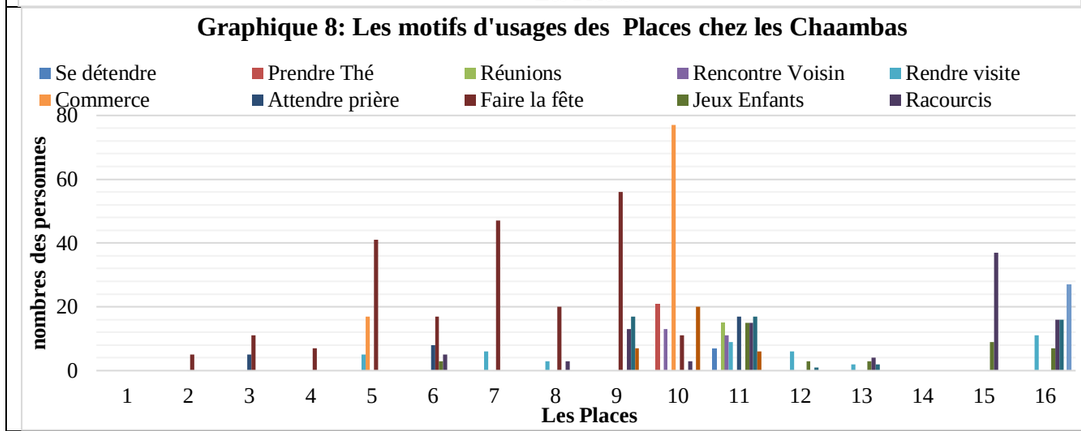
Concernant **les autres catégories,** on a une **méconnaissance totale des fêtes du *Ksar*** (*Nahlou, Ahellil, HadraSidi* Hamed ou Youcef, *Ahellil Sidi* Othman et *Hadra* Moulay Etayeb). **Et une connaissance** des autres fêtes avec des taux de participations variés, **dominés par les catégories d'âges (B et C).**

La connaissance des différentes fêtes par les habitants est un autre indicateur de la connaissance de Places et de la fête appropriée à chaque Place. Cette caractéristique est aussi en fonction de l'origine du questionné et de son avancée dans l'âge

Figure n°122 : Les motifs d'usage des Places par les différentes catégories de population

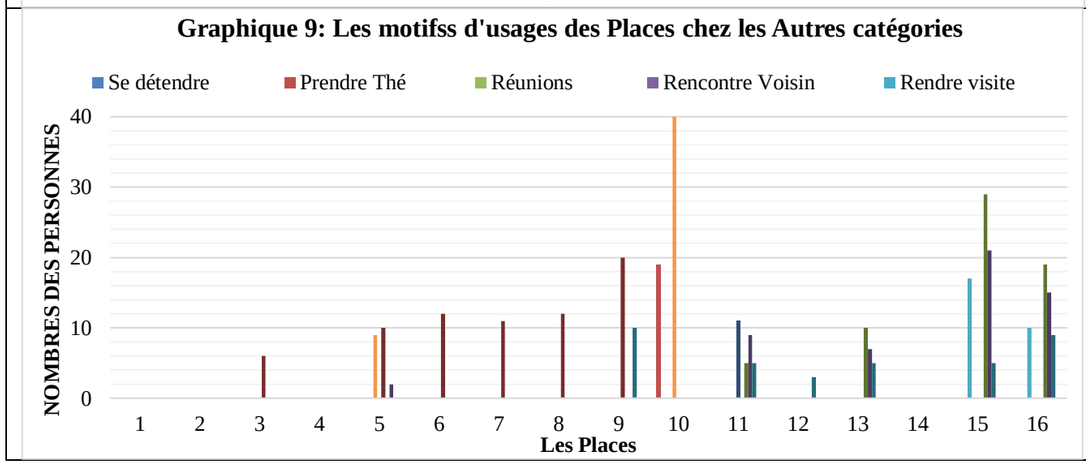


Pour les motifs de fréquentation des Places, nous avons **le commerce est la raison première de fréquentation** des Places, **la fête est en deuxième lieu, le raccourci est en troisième position, l**a **visite des proches est en quatrième position, la réunion est en cinquième position, la détente est en sixième position et les autres motifs ;** la **prise du thé**, **l'attente de la prière**, **l'accès à la maison** sont à de très faibles taux.



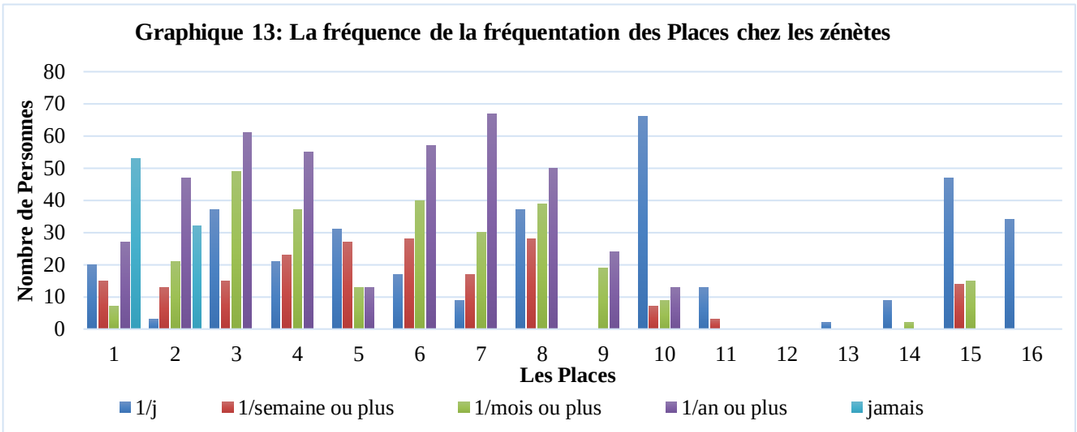
Pour les **Chaambas**, nous avons **le commerce en première position, la fête en deuxième position, le raccourci est en troisième position, l'accès aux maisons est en quatrième position, le jeu des enfants est en cinquième position** et pour les **motifs solitaires** nous avons :**la prise du thé, la rencontre des voisins, l'**attente **de la prière**. *Rahbete Agham Sidi* Brahim (1) et la Place des logements pour Sinistrés (14) ne renferment aucun usage pour les Chaambas.

A travers les raisons d'usage de chaque Place, on déduit s'il y a respect de la vocation d'origine, ou bien transformation et adaptation de la Place à de nouveaux usages.

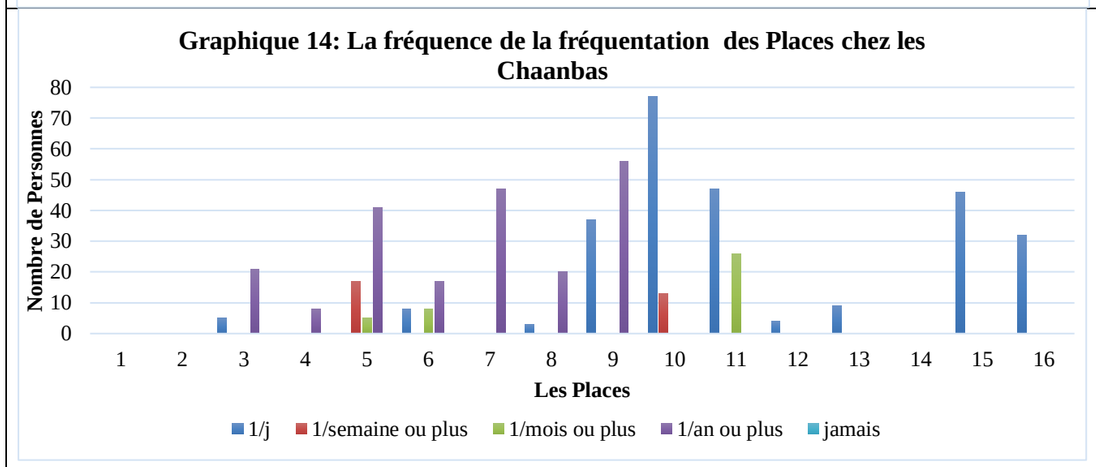


Pour les **Autres catégories** d'habitants nous avons aussi **Le commerce comme premier motif** de visite, l**e jeu des enfants en deuxième position**, l**e raccourci en troisième position, la fête en quatrième position, en cinquième position** nous avons **la visite et** en **sixième position le jeu des enfants.**
Pour **les motifs solitaires**, nous avons **la prise du thé, p**our *Rahbete Agham Sidi* Brahim (1) et La Place des Logements OPGI (13), elles ne renferment aucun usage pour les autres catégories.

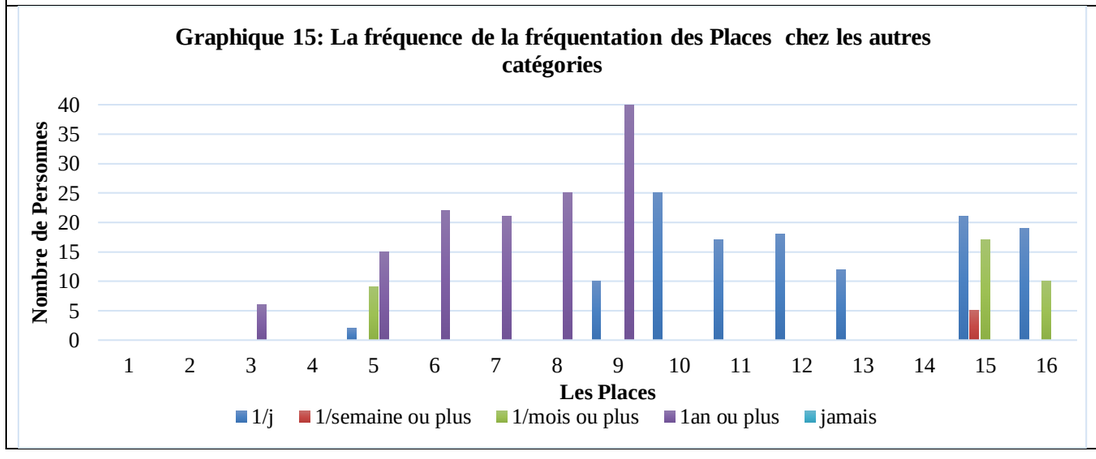
Figure n°123 : La fréquence de la fréquentation des Places par les différentes catégories



La fréquence de fréquentation va nous confirmer l'utilisation des Places et les moments de la journée appropriés pour ces usages**.**
Pour la fréquence (1/J), Place du Marché (10), les 200 Logts (15) et les 350 Logts (16) pour le marché, et le déplacement quotidien des Zénètes vers le *Ksar* et le centre-ville.
Pour la fréquence (1/semaine), *Aghlad N'Takasrit (8), Souk Sidi* Moussa (6) *Arhoubete (5), Agham Sidi* Brahim (1), *Zergua (2), Tadmait(3), El Mechouar(7),* les 200 Logements(15) et *Hassi* Saka (11) ; pour rendre visite, attendre la prière et se détendre.
La fréquence (1/ mois) ; *Tadmait (3), El Mechouar (7), AghladN'Takasrit*(8), *Ezzargua(2), Sidi* Brahim(1), Place d'Arme(9), les 200 Logts(15), pour les réunions.
Pour la fréquence (1/an), nous avons *El Mechouar (7), Tademaït (3), Akhbou Nathghouni (4), Sidi Moussa (6), Aghlad N'Takasrit (8), Zergua (2), Sidi* Brahim (1) et *Arhoubete (5)* ; en général pour la participation aux fêtes nocturnes.



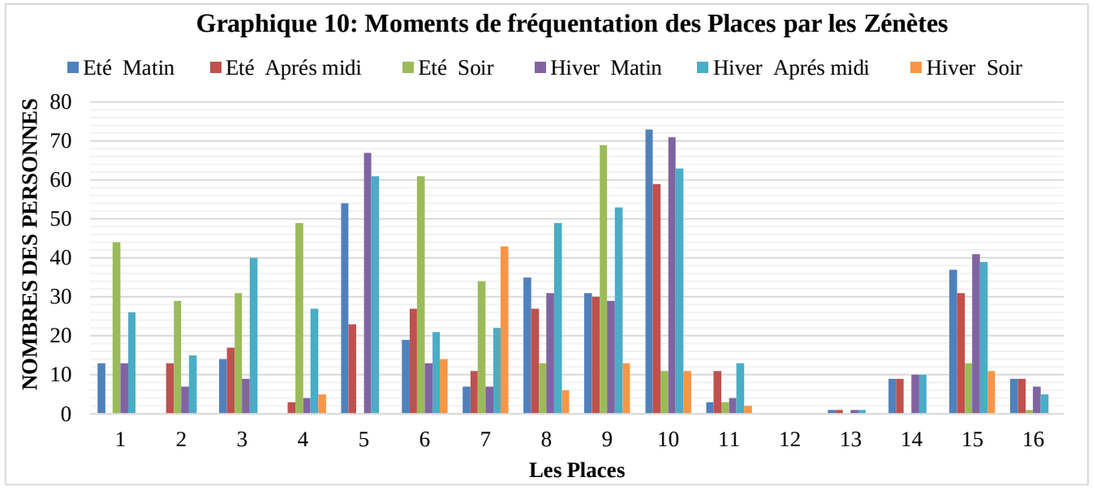
Pour la fréquence (1/jour), la Place du Marché (10), la Place d'Arme (9), *Hassi* Saka (11), les 200 logts (15) et les 350 logts (16) **(90%)**, elle confirme l'usage journalier du marché, le déplacement au travail, à l'école et au centre-ville.
Pour la fréquence (**1/semaine et 1/ mois**) *Arhoubete (5), Sidi* Moussa (6), Place du Marché (10) et *Hassi* Saka (11) avec des usages occasionnels : la détente et la rencontre des voisins.
Pour la fréquentation (1/ an) ; *El Mechouar (7),* **(60%),** *Arhoubete (5),* (50%)**,** *Tadmait (3)* (25%)**,** *Souk Sidi Moussa (6)* (20%)**,** confirme la Participation des Zénètes aux fêtes du *Ksar* et de la Place d'Arme (9) organisées par l'APC.



La fréquence de fréquentation (**1/jour**) ; Place du Marché (10), les 200 Logements (15) et les 350 Logements (16), *Hassi* Saka (11) et les 20 et 60 Logements (12), la Place des logements OPGI (13) et la Place d'Arme (9), sont justifiés par les usages commerciaux, de travail et de raccourcis.
La fréquence de fréquentation (1/mois) et (**1/semaine)** sont minimes, Places des 200 Logements (15), Place des 350 Logts (16), *Arhoubete (5).* Cette fréquence renseigne sur des usages occasionnels tel ; la rencontre et les visites.
La fréquence de fréquentation (1/an) ; Place d'Arme (9), *Aghlad* N'Takasrit (8), *El Mechouar (7)* et *Souk Sidi* Moussa (6), *Arhoubete (5), Tadmait(3),* est justifiée par la participation aux fêtes.

Nous enregistrons, une relation forte entre la fréquence de fréquentation et la vocation de la Place

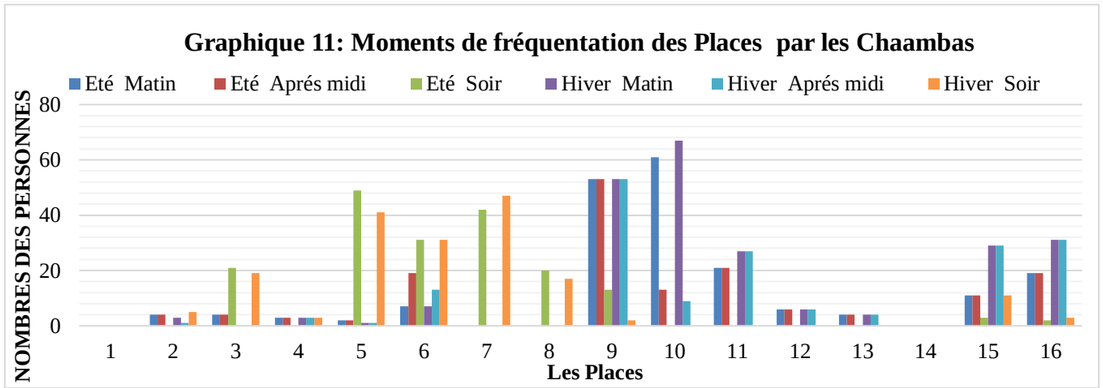
Figure n°124 : Les moments de fréquentation des Places par les différentes catégories de population



Les moments de fréquentation des Places, nous renseignent sur les habitudes des usages de ces lieux. **Dans le Ksar, -les Places à échelle du quartier** sont surtout utilisés en **été le soir** pour le rafraichissement, et en **hivers l'après-midi** pour s'exposer au soleil, et **ne sont pas utilisées** en été, l'après-midi (chaleur) et en hiver le soir (froid).

-Les Places à échelle du *Ksar,* sont utilisées **en été le soir** avec des pourcentages variés en fonction **de la réputation** de la *Rahba*, **et de la catégorie d'âge** des usagers et **en été le matin** en fonction **de l'orientation de *la Rahba* et de sa zone d'ombre. En hiver** elles sont utilisées **le matin** et l'**après-midi,** en fonction des **zones ensoleillées** et en **hiver le soir**, juste pour les usages appropriés et nécessaires.

-Pour les Places du village, **en hiver,** utilisation maximale **le matin** et **l'après-midi** pour l'activité commerciale. Et **en été,** utilisation maximale **le matin** pour le commerce et **le soir** pour l'organisation des fêtes. L'**après-midi** c'est pour les rencontres.

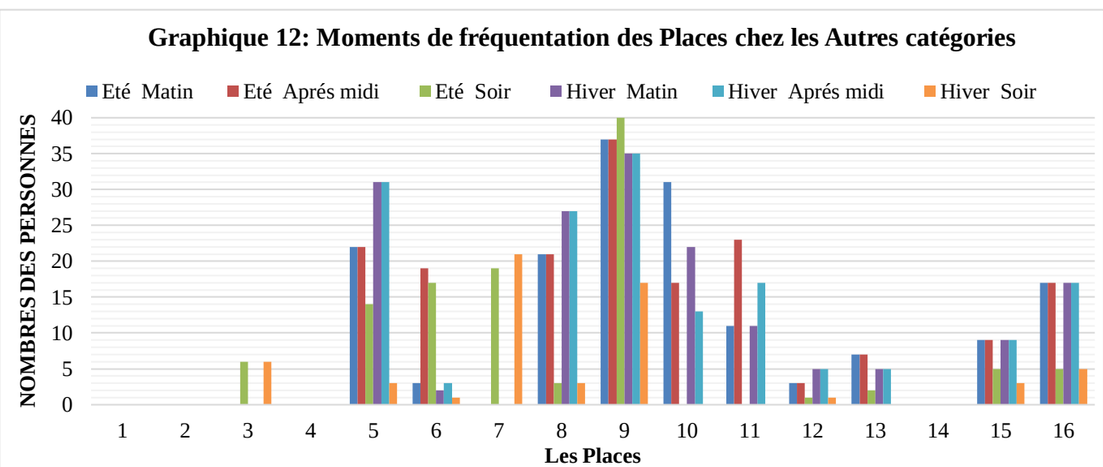


A propos des Chaambas, l**a fréquentation maximale est dans le village, l**a pratique commerciale **au moment de la fraicheur en été** et **en hivers** au moment de la douceur du soleil.

Place d'Armes, une fréquentation modérée **en été (matin et après-midi)** et aussi **en hiver, (matin et après-midi**), pour des usages divers ; et **en été le soir** une fréquentation maximale pour un usage festif.

Nous avons aussi une utilisation maximale de certaines Places publiques **au sein du Ksar** pendant **le soir en hiver comme en été** qui renseignent sur la participation des Chaambas aux fêtes du *Ksar* (**soir**). **Une utilisation maximale** de la Place des 200 Logements **en hiver le matin, l'après-midi** (Place 200 Logements, *Hassi* Saka, Place des logements pour Sinistrés, Place des 350 Logements), pour le passage, le raccourcis et l'accès aux maisons.

.



Concernant les **Autres catégories**, nous avons **une utilisation maximale** de la Places d'Armes, **en été** le soir et **en hiver** le matin et l'après-midi, pour des usages variés (fêtes, raccourci, …etc.) dépendant de son échelle d'appartenance spatiale. La Place du Marché l'utilisation est maximale en été et en hiver en fin de matinée pour des usages purement commerciaux.

Pour ce qui est de la fréquentation des Place du *Ksar* nous avons :

Arhoubete (5) : en hiver (matin et après-midi) en **été (**matin, après midi et le soir), ***Souk Sidi*** **Moussa (6) en été (**après midi 45%, soir 40%), ***El Mechouar*** **(7) : en hiver et en été (**le soir). La fréquentation est purement festive.

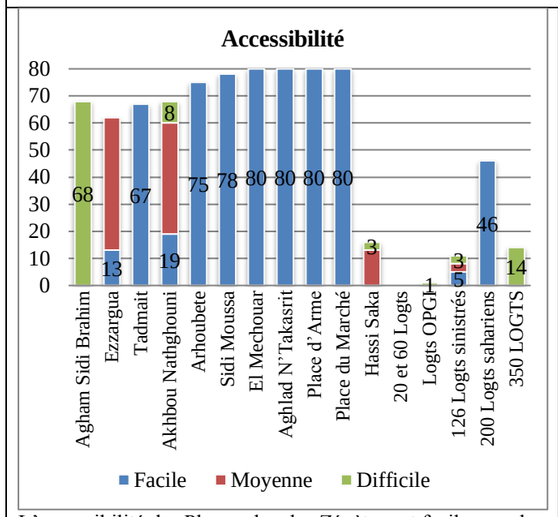
Pour ***Aghlad N'Takasrit*** **(8) :** en **hiver et en été (**matin et après-midi) pour des usages variés en dehors de la fête.

A propos des Places des quartiers de post-indépendance ; Hassi Saka (11), la Place des 200 Logt (15) et les 350 Logements (16), en **été (**le matin et l'après-midi) et en **hiver (**le matin et l'après-midi) pour l'accès aux maisons, le raccourcis et le jeu des enfants.

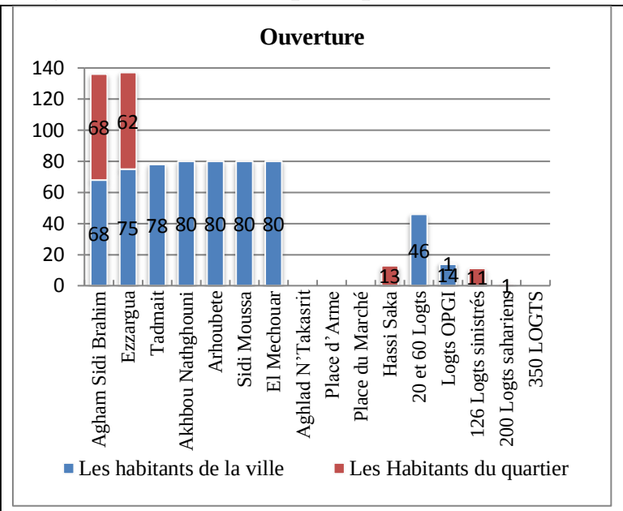
Les usages nocturnes sont minimes (inférieur à 5%), au sein de ces trois Places.

Concernant les moments de fréquentation des Places, ils sont en forte relation avec l'usage de la Place, donc sa vocation et aussi en fonction des saisons, ce qui produit des usages diurnes ou bien nocturnes

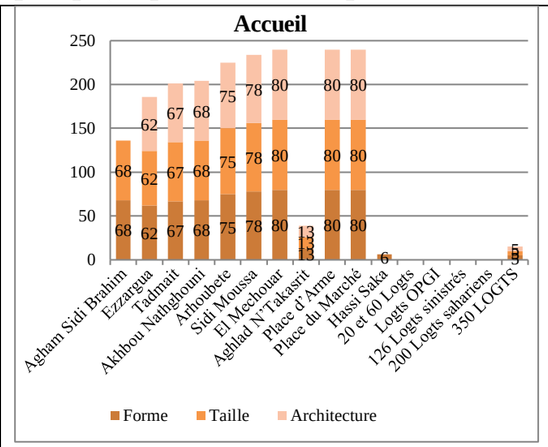
Figure n° 125-1 : La perception des caractéristiques physiques des Places par les Zénètes



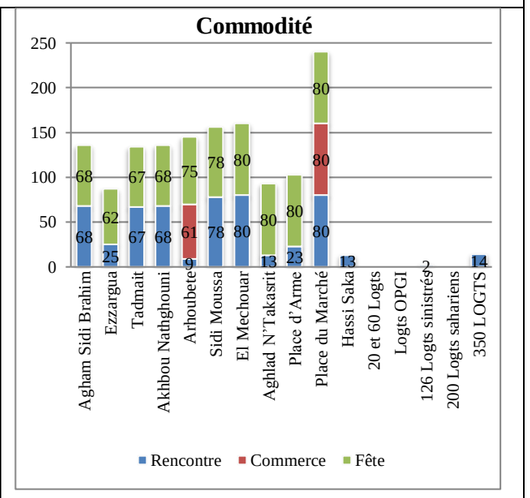
L'accessibilité des Places chez les Zénètes est facile pour les deux Places du village, Les *Rahbetes* à échelle du *Ksar et* les 200 logements à cause de leur vocation (commerciale, fête et leur situation dans la ville). Elle est moyenne au sein du *Ksar* (*Ezzargua* et *Akhbou*) et à *Hassi* Saka, car c'est des Places à échelle de quartier. Elle reste difficile pour *Agham Sidi* Brahim et les 350 logements, pour fermeture éloignement.



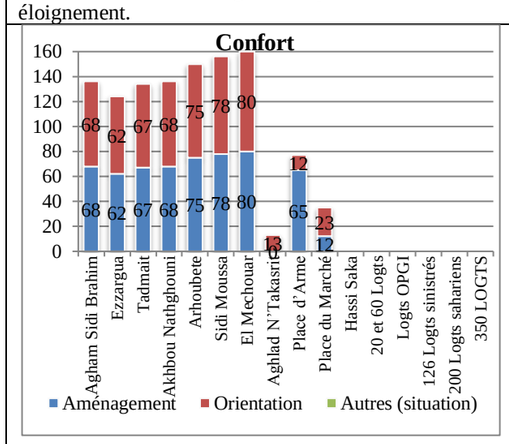
Concernant l'ouverture des Places, l'ensemble des habitants confirme cette caractéristique pour les Places à échelle de l'entité pour le *Ksar* et le village, vu leur vocation (commerciale et festive), et accessibilité, et reste moyenne à l'échelle du quartier.



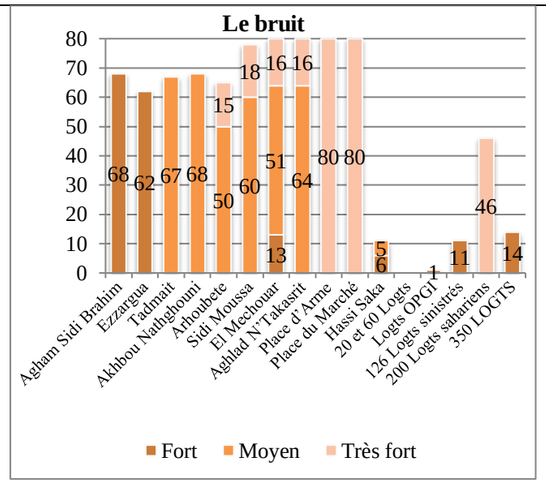
Concernant l'accueil au niveau des Places, on relève que cette caractéristique est représentée à parts égales entre la forme, la taille et l'architecture, mais uniquement au niveau des Places à caractère public, à échelle de l'entité et à vocation commerciale ou bien festive.



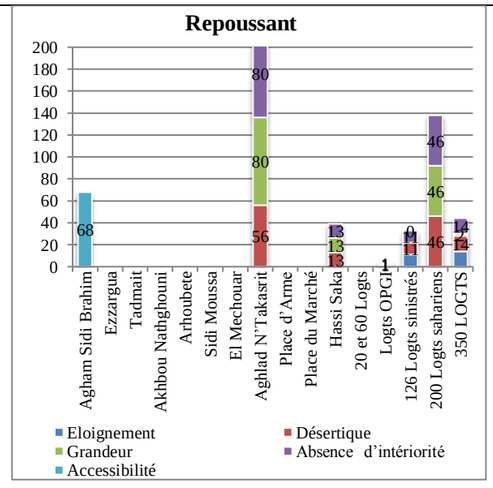
La commodité des Places pour les usages cités ci-dessus, est aussi liée à la vocation de la Place, à son échelle d'appartenance et à la situation de celles-ci dans la ville.



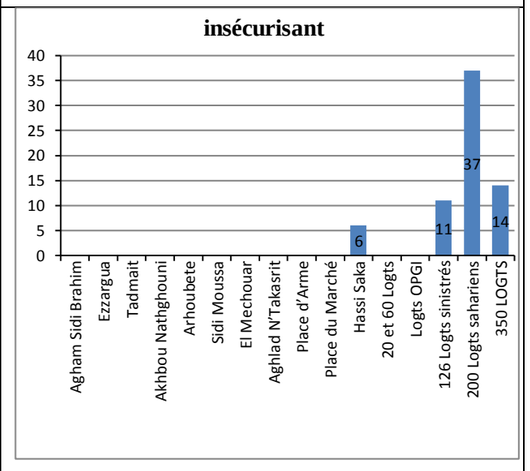
La notion de confort liée aux critères physiques, permet aux Zénètes de s'exprimer sur les Places qu'ils connaissent le mieux et proclament la présence du confort au sein de toutes les *Rahbetes*, à l'exception d'*Aghlad* qui perd ce confort à cause de sa taille et de son ouverture. Comme, ils confirment l'inconfort des Places du village dues à leur ouverture et à leur orientation.



Les Places du village sont très bruyantes ainsi que la Place des 200logts (Situation dans la ville ; Boulevard, et la vocation ; commerciale, raccourci et le jeu des enfants).
Et il (Bruit) reste moyen au sein de *Rahbetes* à échelle du *Ksar*, à cause de leur situation et leur configuration spatiale et reste faible au sein des *Rahbetes* à échelle du quartier

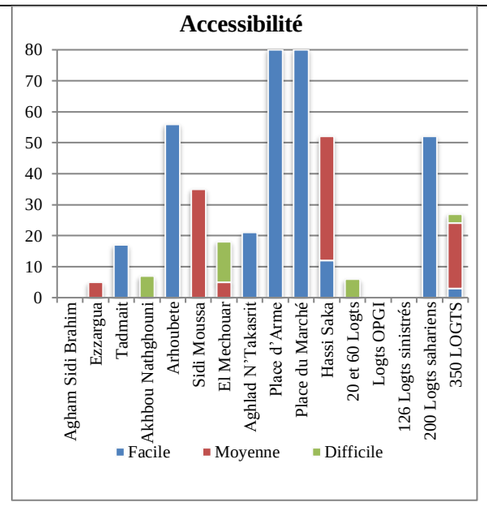


Les Zénètes témoignent pour la non fréquentation des Places des quartiers des opérations post indépendance à cause de leur caractère repoussant dû à l'inexistence d'une vocation, à leur éloignement, grandeur et l'absence d'une intériorité qui favorise l'appartenance à ces espaces.



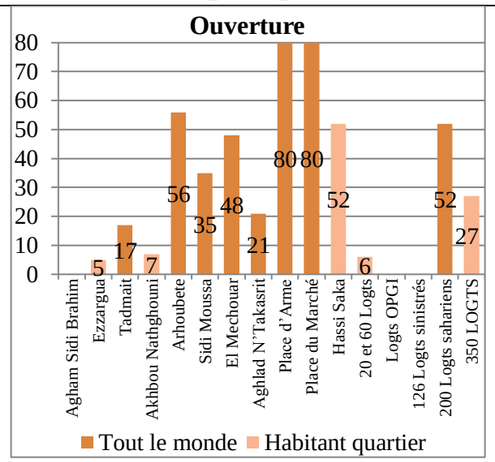
Concernant l'insécurité, ce critère est représentatif au sein des Places des opérations post indépendance, qui dénote de l'absence du confort, du manque d'accueil, de l'éloignement et du manque de commodité au sein de ces dernières

Figure n° : 125-2 : La perception des caractéristiques physiques des Places par les Chaambas

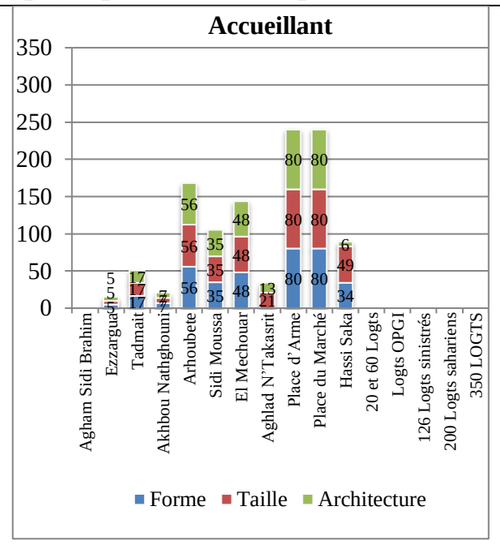


L'accessibilité des Places pour les Chaanbas est facile pour les deux Places du village, *Arhoubete* et les 200 logements à cause de leur vocation (commerciale, fête), leur situation dans la ville et aussi le fait d'appartenir à ces espaces.

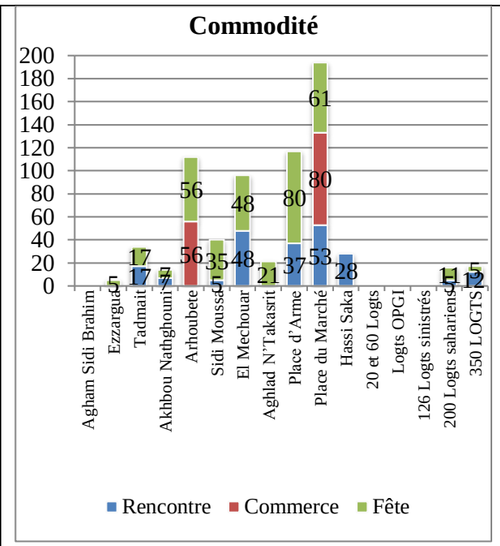
Elle est moyenne au sein du *Ksar* (*Souk Sidi* Moussa, *El Mechouar* et *Aghlad*), à *Hassi* Saka et les 350 logements, à cause de leur situation dans la ville et de leur échelle d'appartenance.



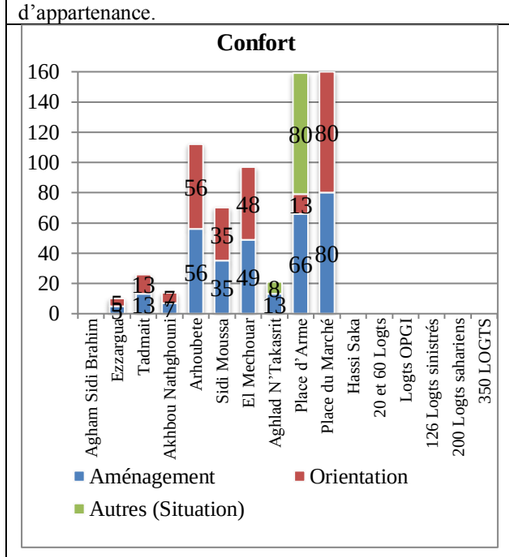
Concernant l'ouverture de ces Places, l'ensemble des habitants confirme cette caractéristique pour les Places à échelle de l'entité, et reste moyenne quand il s'agit des Places à échelle du quartier. Pour les autres Places cette caractéristique est nulle, vu leur implantation dans le site



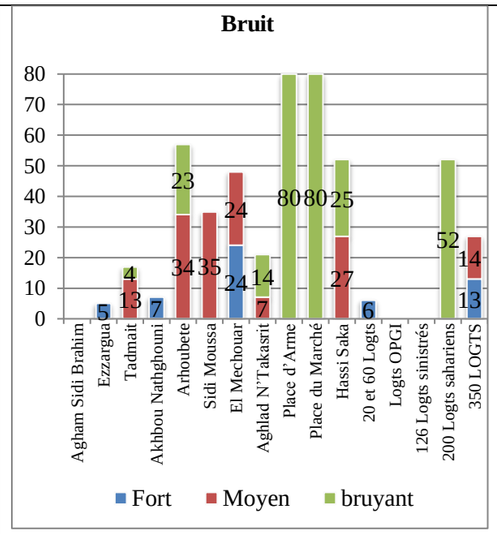
L'accueil au niveau des Places, est représenté à parts égales entre la forme, la taille et l'architecture, mais uniquement au niveau des Places à caractère public, à échelle de l'entité et à vocation commerciale ou bien festive. Et, il est nul dans les autres Places, vu leur inaccessibilité (*Agham Sidi* Brahim) et leur conception.



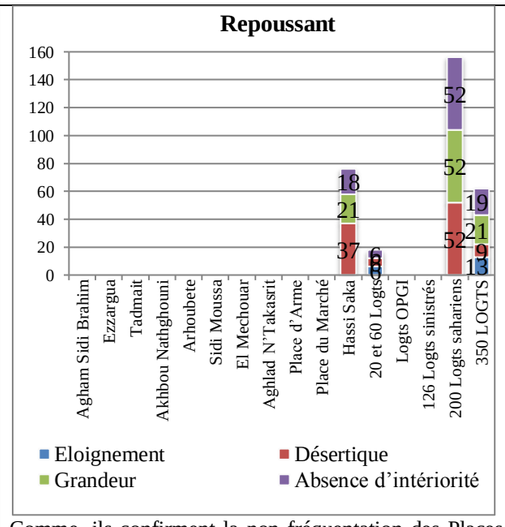
La commodité des Places pour les usages cités ci-dessus, est aussi liée à la vocation de la Place, à son échelle d'appartenance et à la situation de celle-ci dans la ville.



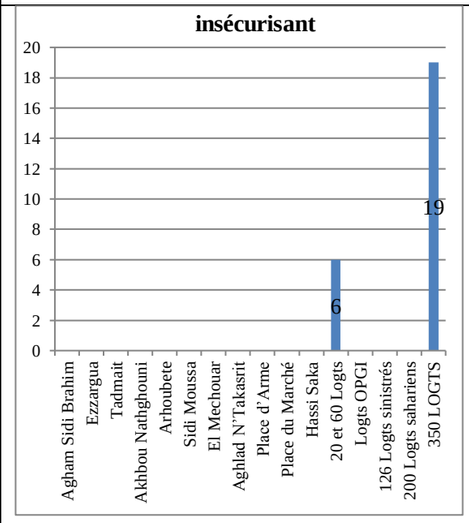
La notion de confort liée aux critères physiques, laisse les Chaambas confirmer cette propriété pour les deux Places du Village, ainsi que pour les trois *Rahbetes* du *Ksar*. Pour le reste des *Rahbetes* les valeurs sont moyennes car sont méconnues. Et pour les Places des opérations post indépendance cette notion est inexistante.



Les Places du village sont très bruyantes, ainsi que la Place des 200logts (Situation dans la ville ; Boulevard, et la vocation ; commerciale, raccourci et le jeu des enfants). Et il (Bruit) reste moyen au sein de *Rahbetes* à échelle du *Ksar*, à cause de leur situation et leur configuration spatiale. Et est très faible au sein des *Rahbetes* à l'échelle des quartiers.



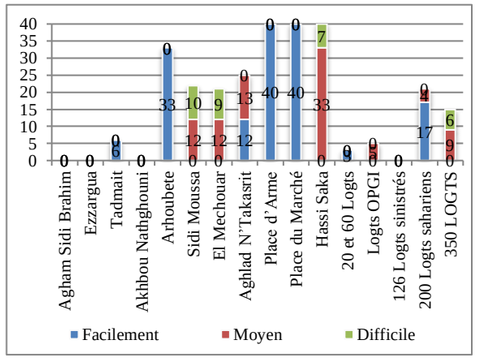
Comme, ils confirment la non fréquentation des Places des quartiers post indépendance à cause de leur caractère repoussant dû à l'inexistence d'une vocation, à leur éloignement, à leur grande taille et à l'absence d'une intériorité qui favorise l'appartenance à ces espaces.



Concernant l'insécurité, ce critère est représentatif au sein des Places des opérations post indépendance, et dénote aussi de l'absence du confort, du manque d'accueil, de l'éloignement et du manque de commodité au sein de ces dernières.

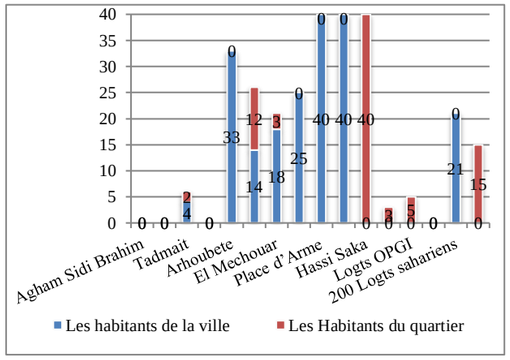
Figure n° : 125-3 : La perception des caractéristiques physiques des Places par Les Autres catégories

Accessibilité



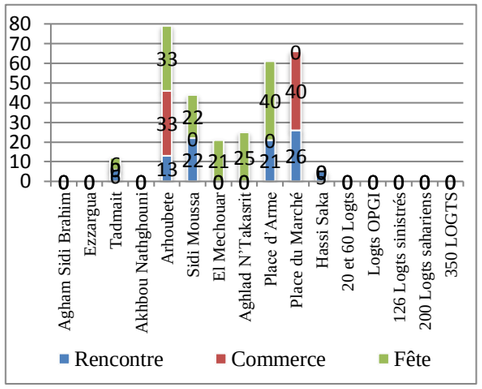
L'accessibilité des Places chez les autres catégories est facile pour les Places du village, *Arhoubete* et *Aghled* au sein du *Ksar*, les 200 logts pour les opérations post indépendance, à cause de leur vocation (commerciale, fête) et de leur situation dans la ville. Et elle est moyenne au niveau de *Souk Sidi* Moussa, *El Mechouar*, *Aghlad*, *Hassi* Saka et les 350 logements à cause de leur situation dans la ville et leur échelle d'appartenance.

Ouverture



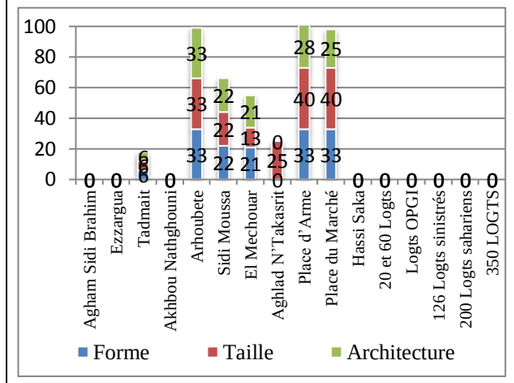
Concernant l'ouverture des Places, l'ensemble des habitants confirme cette caractéristique pour les Places à échelle de l'entité, et reste moyenne quand il s'agit des Places à échelle du quartier

Commodité



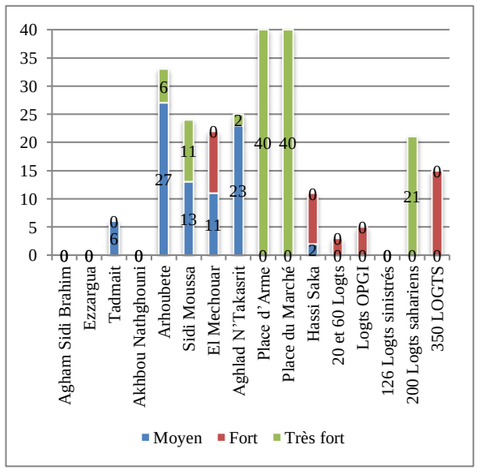
La commodité des Places pour les usages cités ci-dessus, est aussi liée à la vocation de la Place, à son échelle d'appartenance et à la situation de celle-ci dans la ville.

Accueil



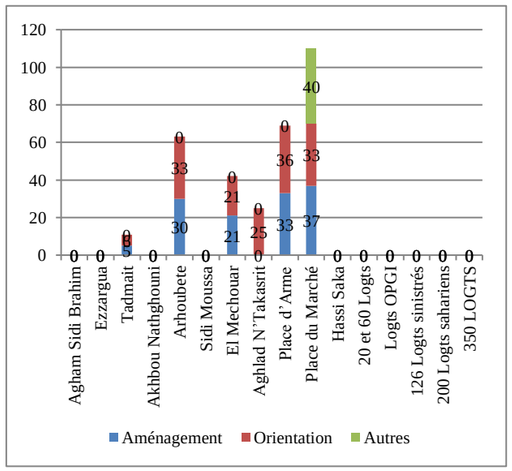
Concernant l'accueil au niveau des Places, on relève que cette caractéristique est représentée à parts égales entre la forme, la taille et l'architecture, mais uniquement au niveau des Places à caractère public, à l'échelle de l'entité et à vocation commerciale ou bien festive.

Bruit



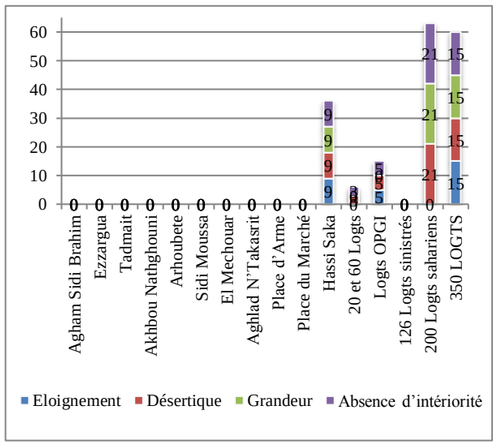
Les Places du village sont très bruyantes, ainsi que la Place des 200logts (Situation dans la ville ; Boulevard, et la vocation ; commerciale, raccourci et le jeu des enfants. Et il (Bruit) reste moyen au sein de *Rahbetes* à l'échelle du *Ksar*, à cause de leur situation et leur configuration spatiale.

Confort



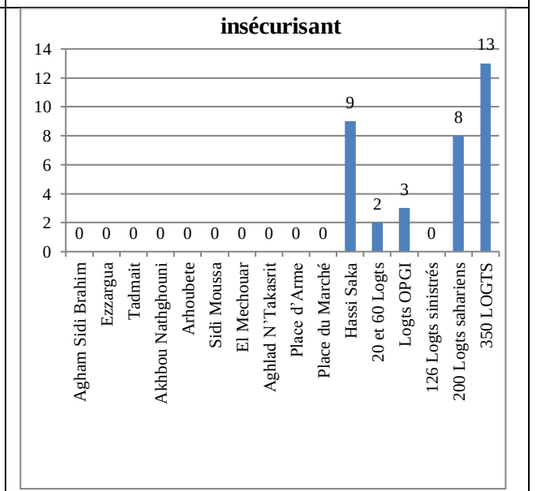
La notion de confort liée aux critères physiques, laisse les autres catégories s'exprimer plus sur les Places qu'ils connaissent le mieux et proclament pour les cinq Places publiques (*Ksar* et Village), que l'aménagement et l'orientation sont appropriés aux usages et à la vocation de ces dernières.

Repoussant



Comme, ils témoignent pour la non fréquentation des Places des quartiers des opérations post indépendance à cause de leur caractère repoussant dues à l'inexistence d'une vocation, à leur éloignement, à leur grandeur et à l'absence d'une intériorité qui favorise l'appartenance à ces espaces.

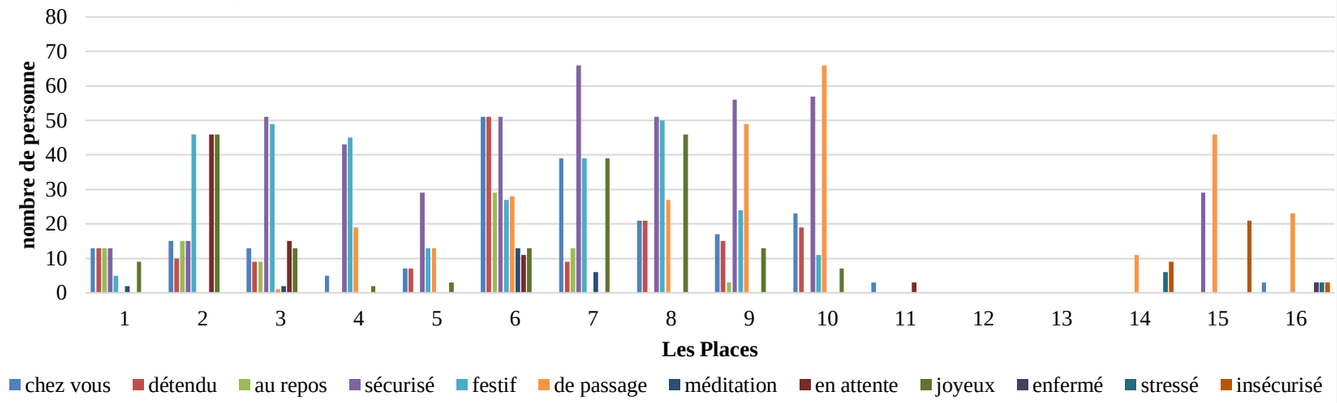
insécurisant



Concernant l'insécurité, ce critère est représentatif au sein des Places des opérations post indépendance qui dénote de l'absence du confort, du manque d'accueil, de l'éloignement et de la commodité au sein de ces dernières.

Figure n° 126 : Le ressentis des différentes catégories de populations envers les Places

Graphique 25: Le ressentis des Zénétes envers les Places

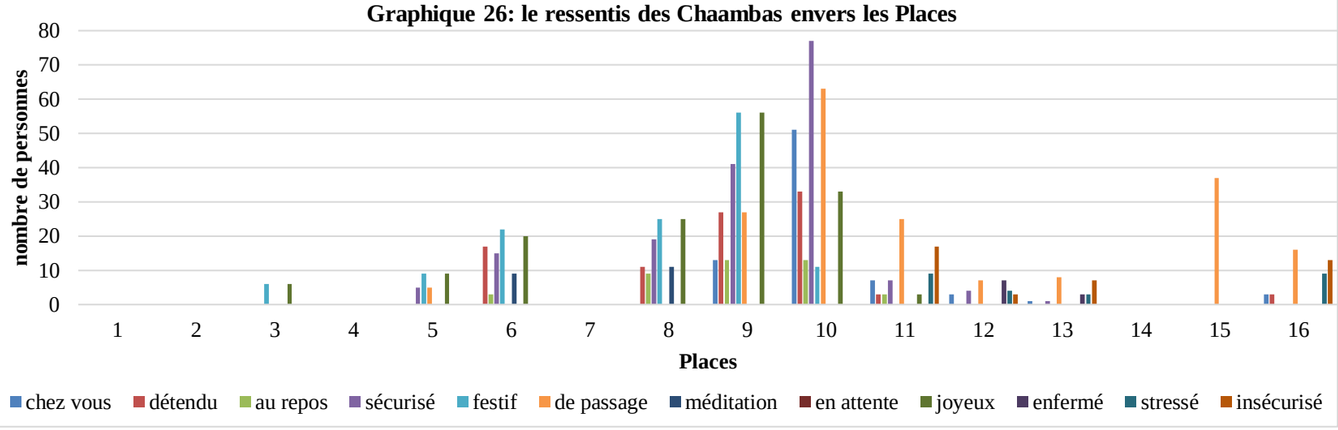


A propos des sentiments que développent les Zénètes envers ces Places, nous avons **des résultats nuls** pour les Places des 20 et 60 logements (12) ainsi que la Places des logements OPGI (13), et **non représentatifs** pour *Hassi* Saka (11), Places des logements pour Sinistrés (14) et la Place des 350 Logements (16) pour le passage.

Pour **les Places du *Ksar,*** nous avons **la sécurité (55%)** qui vient en premier lieu, **la festivité (40%)**, l'**appartenance (25%)**, **la joie (27%)**, et le passage. Concernant la Place d'Armes et la Place du Marché, nous avons **le passage (70%)**, **la sécurité (60%)**, **la festivité (20%)** et **l'appartenance (70%)**.

Et pour **les quartiers des autres opérations**, nous relevons **le passage (35%)**, **l'insécurité (10%)**, **le stresse (4%)** et **la sécurité** (35%) au sein de la Place des 200 Logements (15) vue son ancienneté, et sa position dans le tissu

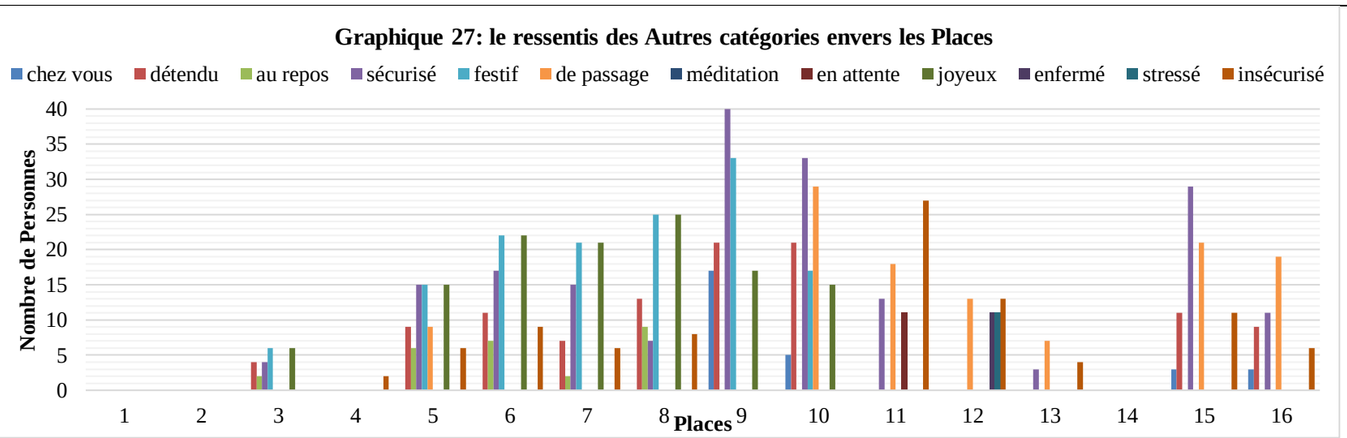
Graphique 26: le ressentis des Chaambas envers les Places



A propos des Chaambas les sentiments qu'ils développent à l'égard de ces Places, nous avons **des résultats nuls** pour *AghamSidi* Brahim (1), *Ezzargua (2)*, *Akhbou Nathghouni (4)*, *El Mechouar (7)* et les logements pour sinistrés (14), d'autres **résultats non significatifs** pour *Tadmait (3)*, *Arhoubete (5)*, *Hassi* Saka (11), les 20 et 60 Logements (12), les logements OPGI (13), les 200 Logements (15) et 350 Logements (16) ; où on a la présence **du passage (15%)**, **l'insécurité (7%)**, **le stress (3%)**, **l'appartenance (1%)** et **la sécurité (2%)**.

Pour la Place d'Armes et la Place du Marché (10), les valeurs sont significatives à cause de la proximité spatiale et de l'ancienneté dans la fréquentation de ces Places depuis la période coloniale ; on a **la sécurité (75%)**, **l'appartenance (40%)**, **la joie (62%)**, **la fête (43%)**, **le passage (55%)** et **le repos (15%)**.

Graphique 27: le ressentis des Autres catégories envers les Places

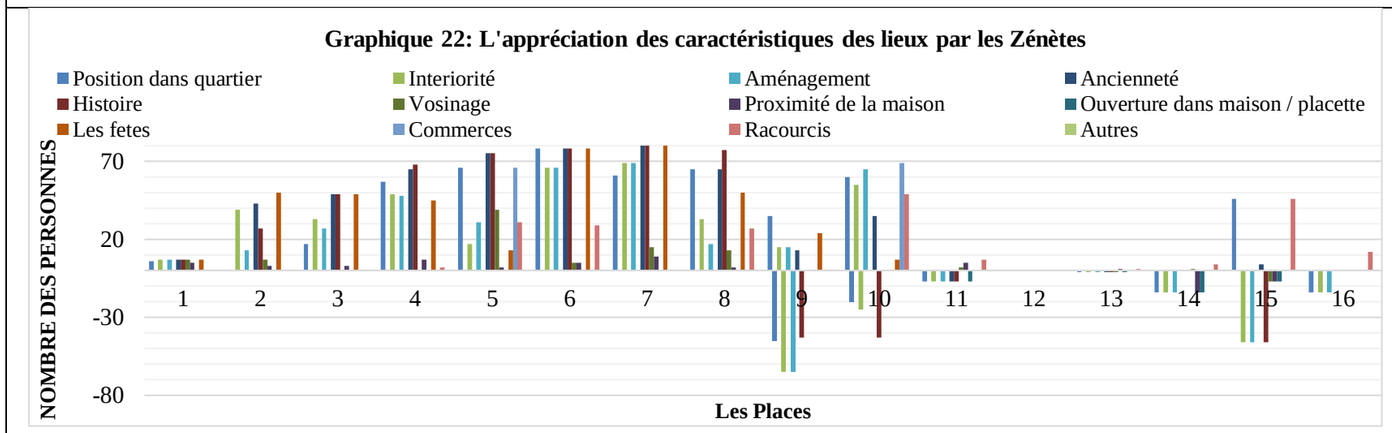


Concernant les **Autres catégories**, nous enregistrons **des valeurs nulles** pour *Agham Sidi* Brahim (1), *Ezzargua (2)*, *Akhbou Nathghouni (4)* et les 126 logements pour Sinistrés (14). D'autres valeurs sont non significatives pour *Tadmait (3)* et les logements OPGI (13) ; car ne sont pas bien connues par cette catégorie d'habitants.

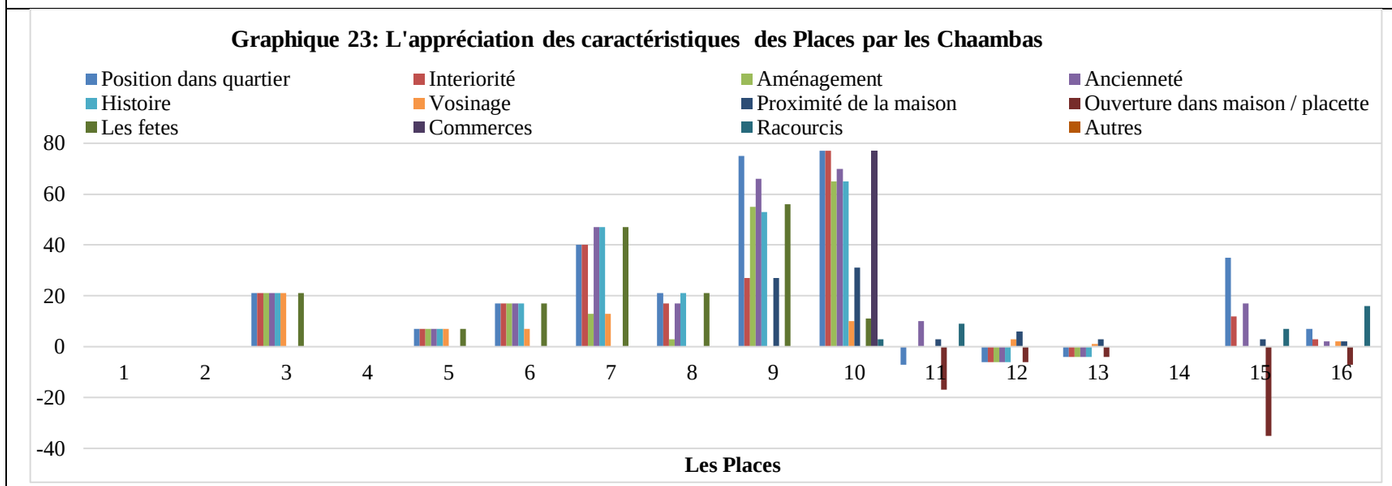
Pour la Place d'Arme (9) et la Place du Marché (10), nous avons **la sécurité** (85%), **la festivité** (62%), **l'appartenance** (25%), **la détente** (52%), et **la joie** (37%.)

Au niveau du ***Ksar*** nous avons enregistré pour *Arhoubete (5)*, *Souk Sidi* Moussa (6), *El Mechouar (7)* et *Aghlad N'Takasrit (8)*, **la festivité** (52%), **la joie** (53), **la sécurité** (32%), **la détente** (25%), **l'insécurité** et **le repos** (21%).

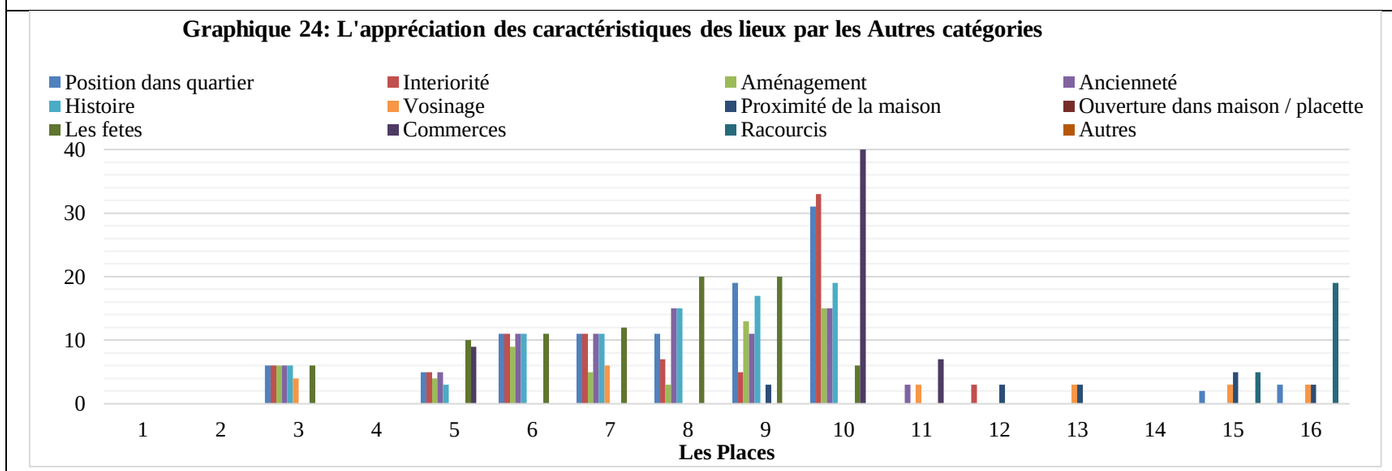
Figure n°127 : L'appréciation des caractéristiques des Places par les différentes catégories de population



Les Zénètes aiment les *Rahbetes* du *Ksar* pour, leur histoire, leur vocation festive, leur intériorité, leur position dans le quartier, leur ancienneté et leur aménagement.
Pour la Place d'Armes et la Place du Marché, ils ne les aiment pas pour leur histoire, leur aménagement, leur ouverture, mais les apprécient pour le commerce et les fêtes.
Les Places des nouveaux quartiers, ils ne les aiment pas pour leurs ouvertures sur les maisons, leur aménagement, et les apprécient pour le raccourci.



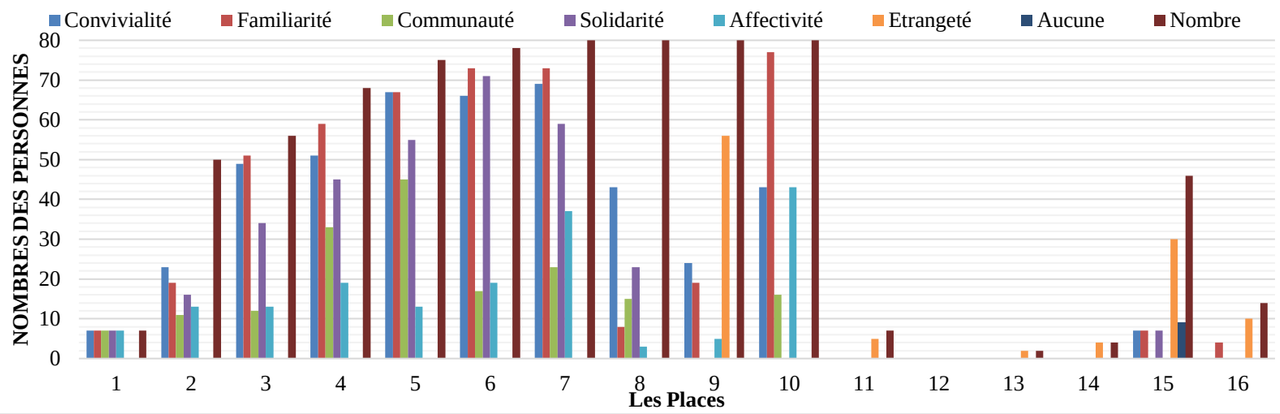
Les Chaambas, aiment les places du village en premier lieu pour leur **position dans la ville**, leur **histoire**, **leurs vocations (commerce et fêtes)**, leur **intériorité**, leur **ancienneté**, leur **voisinage** et le **raccourci**. Et à degré moindre, ils aiment les places du *Ksar* (*Tadmait (3), Akhbou Nathghouni (4), Souk Sidi Moussa (6), El Mechouar (7)* et *Aghlad N'Takasrit (8*)) pour les **fêtes**, leur **intériorité**, leur **position dans le quartier**, leur **histoire** et leur **ancienneté**.
Pour les Places des nouveaux quartiers (*Hassi* Saka (11), les 20 et 60 Logements (12), les logements OPGI (13), les 200 Logements (15) et les 350 Logements (16)) ; ils **ne les aiment pas** pour leurs **ouvertures sur les maisons**, **l'absence d'intériorité**, leur **position dans le quartier** et les apprécient pour **le raccourci**.



Les autres catégories classent les Places du village en premier lieu pour le commerce, l'intériorité, la position dans la ville, la proximité des maisons, l'ancienneté, l'histoire et l'aménagement.
Les *Rahbetes* du *Ksar* *(Tadmait(3), Arhoubete(5), Sidi Moussa(6), El Mechouar(7) et Aghlad N'Takasrit (8*) viennent en second lieu, pour les fêtes, la position dans le quartier, l'histoire, l'ancienneté, l'intériorité et l'aménagement.
Pour les Places des nouveaux quartiers, *Hassi*Saka(11), les 20 et 60 Logements(12), les logements OPGI(13), les 200 Logements(15)et les 350 Logements(16), les préfèrent pour le raccourci et le voisinage.

Figure n°128 : Les types de relations que développent les habitants avec les différentes Places

Graphique 28: Les types de relations que développent les Zénétes avec les Places

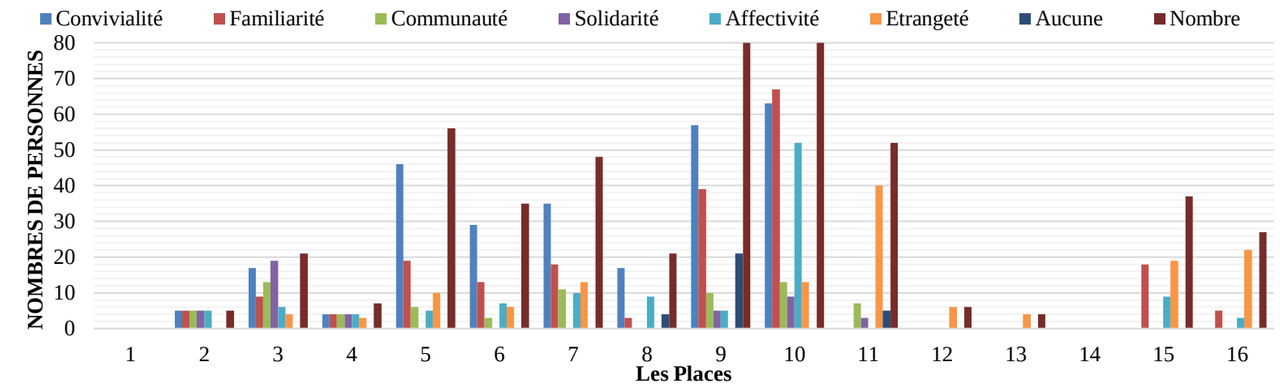


Au niveau du *Ksar*, les Zénètes éprouvent au sein des **Rahbetes à échelle du *Ksar* ; la convivialité, la familiarité, la communauté, la solidarité, l'affectivité, l'étrangeté (0%), aucune** (0%). Ces valeurs sont variées mais dénotent toutes d'une appartenance à ces lieux, avec un certain ancrage. Concernant la Place à échelle de l'*Agham* (1), les cinq premières relations sont présentes et à valeurs identiques car toutes les personnes questionnées sont les habitants de l'*Agham.*

A l'échelle du village, on a **la convivialité, la familiarité, la communauté, la solidarité, l'affectivité, l'étrangeté (Place d'armes 60°/° et 0% Place marché), aucune** (0%). Ces valeurs dénotent d'une utilisation de ces Places vu leurs vocations commerciale et festive.

A l'échelle des quartiers des opérations post indépendance, on relève surtout des **relations d'étrangeté** qui dominent, ce qui dénote **la non fréquentation** de ces quartiers par les Zénètes

Graphique 29: Les types de relations que développent les Chaambas avec les Places

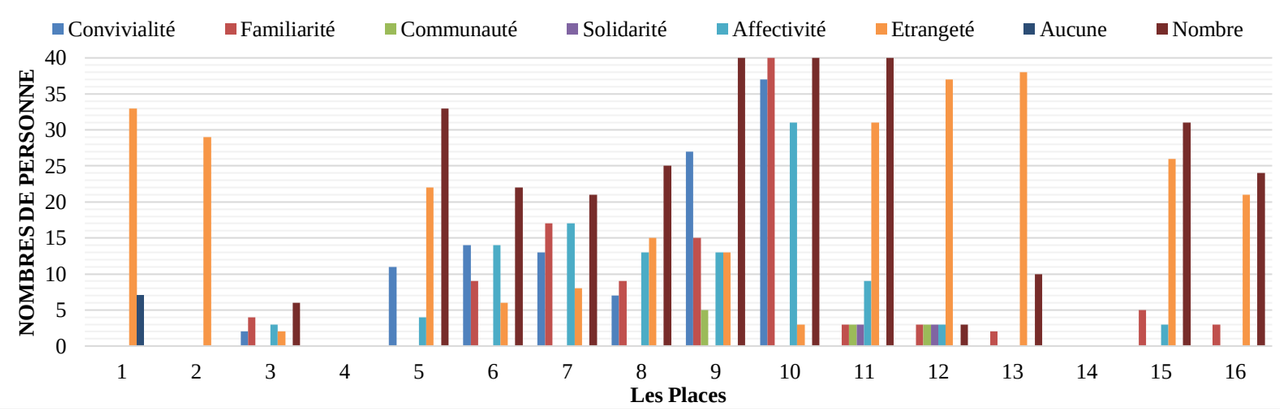


A échelle du *Ksar* ; Ezzargua, Tadmait, Akhbou, Arhoubete, *Souk Sidi* Moussa, *El Mechouar et Aghlad*), **on a la convivialité, la familiarité, la communauté, la solidarité, l'affectivité, l'étrangeté et aucun rapport** pour *Rahbete Agham Sidi* Brahim (1). Ces valeurs confirment l'usage de ces Places, mais dépendent **de l'ancienneté de la connaissance de ces lieux.**

A échelle du village, on a : **la convivialité, la familiarité, l'affectivité, la communauté, la solidarité et l'étrangeté.**

Pour **les Places des quartiers des opérations post indépendance**, on relève **la présence de l'étrangeté dans la plupart des Places**, sauf la Place des 200 logements où il y a le développement d'une certaine **familiarité**. Le reste des relations est quasiment nul.

Graphique 30: Les types de relations que développent les Autres catégories avec les Places



Les **Autres catégories**, se sentent pratiquement étrangers et ne développent pas beaucoup de relations dans l'ensemble des Place à l'exception de la Place du Marché ; où le taux est maximal. Parmi les relations développées, nous avons ;

Au niveau du ***Ksar ;*** **l'affectivité**, **la convivialité**, **la familiarité**, **la communauté**, **la solidarité**.

Au sein du **Village ; la convivialité**, **la familiarité**, **la communauté**, **la solidarité** (0%), **l'affectivité** (0%)

Dans **les quartiers de la Post indépendance** on a ; **l'affectivité** (7%), **la familiarité** (6%), **la communauté** (2%), **la solidarité** (2%), **la convivialité** (0%).

7-4- Interprétations des résultats

La lecture des temporalités individuelles et des temporalités des lieux n'est devenue possible qu'une fois la construction de typologies relatives aux lieux et aux individus s'est rendue réelle et palpable.

Ces deux temporalités (individuelles et spatiales) et leurs confrontations avec les usages et les pratiques sociales et spatiales vont contribuer à la réponse aux hypothèses de notre recherche en permettant de faire ressortir les tendances d'évolution dans le rapport de l'urbanité entre *un savoir faire la ville* et *un savoir vivre la ville*. Cela a permis aussi de mettre en évidence la symbiose qui nait entre les individus et leurs espaces au point de faire corps avec.

- **Temporalités individuelles**

***L'identification des lieux par les individus,** facteur important dans la lecture des temporalités urbaines, est fondamentalement liée à l'avancée dans la vie de l'individu et aussi à la vocation de la Place et de son ancienneté. Ces trois facteurs varient d'une catégorie sociale à une autre.

Pour les Zénètes l'avancée dans l'âge, leur permet de connaitre l'ensemble **des *Rahbetes* du *Ksar,*** de prendre part aux activités, de s'attacher davantage à ces lieux, de s'y identifier en dehors de la dimension fonctionnelle du lieu. Il s'agit bien de la reconnaissance des lieux par identification cultuelle, culturelle et commerciale en premier lieu.

Cette même caractéristique de l'avancée dans l'âge, les laissent agir autrement avec les deux Places du village ; la Place d'Arme et la Place du Marché. Elle leur offre la possibilité de mieux connaitre leur histoire et les conditions d'implantation, mais fait que la relation développée autour reste purement fonctionnelle avec une pratique quotidienne pour la Place du Marché, et la traversée de la Place d'Arme (pour se rendre au centre-ville). On note la participation occasionnelle des jeunes aux fêtes nocturnes de la Place d'Arme et des adultes aux Fantasias. Il s'agit bien de l'acceptation de ces lieux et leur insertion dans leurs dynamiques quotidiennes et événementielles.

Quant aux Places des quartiers des opérations de la postindépendance, ces dernières sont majoritairement méconnues par les adultes et les vieux Zénètes, sauf celles des quartiers où ils habitent (Hassi Saka, les 200 et 350 logements). Ils sont indifférents envers ces lieux, car ces dernières ne répondent pas à leurs attentes, c'est ce qui les poussent à effectuer des visites hebdomadaires ou mensuels au *Ksar*.

Concernant **la catégorie des Chaambas, l'avancée dans l'âge,** leur a permis en plus de leur appartenance au village, de son appropriation à travers la dimension pratique (achats, passage, détente au niveau des terrasses de cafés, rencontre des amis et voisins, …etc.) et culturelle (fêtes organisées par les Chaambis au sein de la Place d'Arme), de se familiariser avec le *Ksar* à travers le développement des différentes relations développées envers ses différents lieux, de fréquenter le *Ksar*, d'approfondir leur pratique de ces lieux (assister et prendre part dans les célèbres fêtes organisées par les Zénètes) tout en exprimant leur fascination envers ces lieux. Ils révèlent éprouver des moments de plaisir en partageant certaines pratiques Zénètes, telles les fêtes d'*Ahellil*, le Baroud *d'El Mechouar*, la procession du *Sbou*, la *Hadra* de *Sidi* Othman, *Moulay* Etayeb, *Lala* M'Liha, la fête des Bâtons de *Lala* Hidja, … etc. Et de ce fait, la connaissance du lieu devient plus pertinente et présente dans la mémoire du Chaambi à travers les ambiances et les images qu'impriment les fêtes et les lieux en tant que symbiose cultuelle et culturelle, plutôt que la pratique fonctionnelle commerciale ou autre. Leur identification aux lieux se fait progressivement à travers la familiarité tissée autour des espaces du *Ksar*, et l'accoutumance aux pratiques des lieux surtout les festives d'entre elles.

Quant aux Places des quartiers de post indépendance, on relève que leur fréquentation est vraiment non représentative, il y a une certaine négligence et ignorance de ces espaces, car les Chaambis ne leur trouvent aucune vocation (en dehors du passage).

A propos **des autres catégories de populations** de Timimoun, on constate que leur installation au niveau de la ville est plus récente que celle des Zénètes ou Chaambas, elle est surtout enregistrée à partir de l'indépendance, donc, leur ancienneté d'installation est relativement inférieure à celle des deux autres catégories. Cette constatation nous aidera réellement à vérifier l'impact de l'origine sociale sur les lieux et inversement.

Depuis les graphiques **en rapport avec l'avancée dans l'âge**, on constate que cette catégorie fréquente surtout les Places du village, pour le commerce et les fêtes organisées par l'APC. Leur traversée quotidienne du village (travail, école, rencontres, achats, …etc.) est à l'origine de la familiarité et de l'adhésion progressive que développent cette catégorie d'habitant avec les lieux.

Quant au *Ksar* et ses *Rahbètes*, on constate que cette **catégorie de population** découvre les lieux par strate, d'abord **le village, pour la nécessité de service et d'usage**, ensuite **le *Ksar* pour la satisfaction d'une curiosité et la découverte d'un espace atypique et d'une société authentique et singulière**. De ce fait le taux de fréquentation des deux territoires reste relatif et dépendant de la besogne. L'avancée dans l'âge permet à cette catégorie de découvrir,

de côtoyer les Zénètes (même si les taux ne sont pas élevés) et **de vivre leurs pratiques en tant que spécificités sociales** (il s'agit des grandes *Ziarates,* et les fêtes relatives aux grands événements tels *Sbou*) **et spatiales**.

Quant aux jeunes, nous relevons une indifférence envers le *Ksar* d'une façon générale de la part des Chaambis et des autres catégories, à penser qu'ils ne saisissent pas encore la valeur historique et patrimoniale du lieu. Leurs relations aux *Rahbètes* se limitent à certaines d'entre elles, comme celles qui augurent le divertissement et l'amusement (nous avons la fête de *Lala* Hidja et le *Baroud* du *Mechouar*). Pour les jeunes Zénètes, nous avons une méconnaissance totale des Places au sein des quartiers de la post indépendance car, ne représentent aucune activité ni vocation qui puissent les attirer.

Par contre, on trouve que **les trois catégories de jeunes fréquentent la Place d'Arme** et la Place du Marché, **pour le Folklore, la Fantasia et les fêtes nocturnes organisées par l'APC**. Ces activités qui incarnent la praticité des Places leurs permettent l'amusement et l'affirmation de leur jeunesse par rapport aux autres catégories d'âge. Ils sont simplement en quête d'une identité.

***La caractérisation des lieux par les habitants (propriétés physiques des espaces)** est aussi soumise à l'appréciation de chaque catégorie sociale, de son échelle d'appartenance et de sa fréquentation. A propos des adjectifs proposés aux individus, la majorité des personnes, trouvaient des difficultés à se prononcer, sur la taille et l'architecture de la Place, il fallait expliquer d'avantage les deux adjectifs pour enfin avoir une réponse claire.

Concernant **les Zénètes** et les **Chaambas** leur appréciation des lieux dépend de la pratique liée à chaque lieu (*Rahbètes* au sein du *Ksar,* ou bien les Places des autres entités). Pour les Zénètes, le lieu est accessible, accueillant commode du moment qu'il est en mesure de contenir (et sans dérangement aucun aux habitants) la pratique qui lui est assignée. Et c'est ce qui fait toute la différence entre les *Rahbetes,* les Places du village et les Places des quartiers de la post indépendance qui sont dénuées de toute vocation. Pour les autres (**Chaambas)**, on peut lire leur satisfaction envers tous les adjectifs d'ordre matériel et immatériel des lieux du fait qu'ils se sentent appartenir à ces lieux qui les contiennent et que la pratique de ces lieux peut s'exercer à n'importe quel moment de la journée ou bien n'importe quelle saison avec aisance.

Et pour les deux catégories, l'implantation et l'orientation des Places sont deux facteurs déterminants dans la réussite de l'exercice de la pratique.

Quant aux **autres catégories**, ils trouvent une grande différence entre les espaces conçus en tant que Places dans leurs quartiers et les autres Places de la ville. En face des ***Rahbètes* du *Ksar***, ils trouvent que ces dernières incarnent l'intériorité et un véritable dedans matérialisé par le type d'accessibilité et l'architecture de la *Rahba*. Pour les **Places du village**, même s'ils trouvent que leur architecture est différente, que leur taille est plus grande que celle de toutes les autres Places de la ville, leur conception et implantation dans la ville leurs confèrent un statut particulier à savoir une centralité commerciale et historique par excellence.

Et à propos **des Places de leurs quartiers**, ils s'expriment par une forme d'indifférence envers ces dernières. Malgré la régularité des formes, la multiplication des accès, l'articulation aux voies secondaires et tertiaires, leur délimitation par les habitations, **ils éprouvent un manque de confort, d'intimité et d'insécurité** au sein de ces Places. Pour eux la multiplication des accès et des ouvertures de leurs façades sont les premières caractéristiques qui rendent l'espace non accueillant. Il faut relever que la pratique esquissée par les techniciens invoque une inadaptation et un non accord entre l'espace et le mode de vie des habitants, qui poussent les individus à projeter eux-mêmes la fonction (le passage et le raccourci) et l'aménagement (plantation d'arbres à proximité des maisons pour créer une certaine séparation entre la dimension publique et la dimension privée) à attribuer à la Place.

***Le ressenti envers ces lieux et les relations développées dans ces lieux**

Pour le premier volet de cette synthèse du ressentis envers ces lieux, il faut mentionner que la différence à signaler n'est pas en fonction des catégories des habitants de Timimoun (Zénètes, Chaambas et autres catégories), mais plutôt elle est déterminée en fonction de l'avancée dans l'âge. Plus en avance dans l'âge, la pratique du lieu devient automatique (on parle des Places du Ksar déjà et celles du village), vue la familiarité développée avec ces lieux, l'appartenance et la dépendance, qui s'expriment par le besoin de les traverser même quand le passage n'est pas obligatoire (aller à la palmeraie ou bien au centre-ville). La fonctionnalité du lieu lui-même n'est plus le motif premier pour s'y rendre, mais tantôts c'est les souvenirs et tantôts c'est les ambiances (de fêtes et de sérénité) que dégagent ces lieux.

Les vieux expriment leur fascination surtout envers les *Rahbetes* du *Ksar*, vu la sérénité, la sécurité et la symbolique qui émanent de ces dernières. Quant aux Places du village, la centralité commerciale est à l'origine de l'apprentissage, à l'appréciation de cette Place et du développement de nouvelles pratiques telles que la rencontre des voisins et des amis autour d'une tasse de thé (le fameux rituel des trois thés sacrés de Timimoun).

Pour **la catégorie des jeunes**, et aussi à des degrés de différence, ils expriment tous une appartenance à la Place d'Arme surtout vu son caractère festif et de détente liées aux pratiques qui ne peuvent les laisser indifférents.

La fréquentation de ces lieux renforce et contribue dans le critère de sécurité et attribue à ces lieux des ambiances différentes selon les saisons et les moments de la journée (à développer dans les temporalités des lieux)

S'agissant **des autres Places**, relevons que pour **l'ensemble des personnes interrogées**, il s'agit d'espaces vidés de tous les sens, sans aucune histoire, ni pratique précise. Ces éléments contribuent alors à procurer un sentiment d'étrangeté et d'insécurité. Même si les formes sont précises et les tailles sont grandes, leur pratique reste impossible, vu son implantation dans le quartier, l'architecture de ses parois et son orientation. Toutes ces caractéristiques font qu'une partie de ces Places (*Hassi* Saka, 200 et 350 Logements) deviennent des espaces de passages ou de raccourcis pour se rendre au village ou bien au *Ksar*, sans le développement de rapport quelconque avec. Donc, la conception initiale de l'espace ignorait complètement l'aspect fonctionnel et climatique de ces espaces, afin de proposer au moins quelques éléments d'accroches et de pratiques.

- **Temporalité des lieux**

La temporalité des lieux sera abordée depuis les dynamiques journalières ou occasionnelles des lieux. Ces dynamiques sont liées aux pratiques dédiées à chaque espace durant les différents moments de la journée (diurne ou bien nocturne), les différentes saisons, occasionnelles ou périodiques, …. Etc. Depuis les pratiques déjà résumées dans le questionnaire, nous avons :

***La pratique commerciale :**

Cette pratique est aussi ancienne que l'établissement des *Ighamawen*, elle s'est effectuée dans plusieurs lieux, mais depuis la colonisation elle se pratique **dans la Place du Marché**. L'activité est journalière, l'exercice se fait le long de l'année et durant les sept jours de la semaine. Son ancienneté, son histoire et son urbanité contribuent dans sa fonctionnalité commerciale et récréative (célébration du Folklore) (Figure n° et graphique n°). A travers toutes ces représentations qu'incarnent, la Place du Marché est devenue le symbole de la centralité.

Arhoubete, est la seconde plateforme commerciale, au niveau de Timimoun ; sa fréquentation n'est pas aussi importante que celle de la Place du Marché, car elle a été détournée de sa vocation première (*Rahba* à échelle du *Ksar*, qui sert aux échanges avec les

caravanes pour le commerce de gros). Le type de commerce qu'elle propose (quelques épiciers d'alimentation générale, et des boutiques d'artisanat) fait qu'elle soit fréquentée majoritairement par les Zénètes et certains Chaambas qui habitent en face du *Ksar*. Elle détient la marque de son histoire ancienne liée au commerce et aux différentes *Hadrates* que l'on y célèbre, telle *Hadrate Moulay* Etayeb. Quant à la réussite des fêtes célébrées elle est liée à l'urbanité des lieux en tant que *savoir faire la ville* (voir figure n°).

***La pratique des festivités**

Les fêtes que l'on célèbre à Timimoun se passent généralement toutes dans le *Ksar* et le village au sein de la Place d'Arme et la Place du Marché.

Pour **les fêtes du *Ksar***, les places qui reçoivent ces festivités sont d'ordre public, à **l'échelle du *Ksar*** *(Arhoubète, El Mechour* et *Souk Sidi Moussa*) ou bien à **l'échelle du quartier** (*Ezzargua* et *Tadmait*). Leur déroulement ne pose aucun problème malgré les grandes foules qui y assistent, cela est dû à leur urbanité en tant que *savoir faire la ville* (voir figures n° 112, n° 114, n° 113, n°103, n° 104). Toutes les fêtes se déroulent dans des ambiances nocturnes sauf la procession du *Baroud* du *Sbou* qui se tient la journée.

La Place d'Arme au sein **du village**, est aussi identifiée par les fêtes qui s'y déroulent (variées entre des ambiances diurne et nocturne), son histoire, son architecture et aussi son urbanité (Voir figure n° et graphique n°). Comme nous signalons, que ces festivités (d'ordre cultuel ou culturel), contribuent largement dans la construction des identités des lieux et aussi celles des habitants

***La rencontre**

Concernant la rencontre, nous signalons qu'il n'existe pas de *Rahbètes* ou de Places dédiées à la rencontre des habitants, mais plutôt, nous rencontrons cette pratique dans plusieurs lieux ayant d'autres vocations et tout en assurant d'autres pratiques leur urbanité favorise la rencontre des habitants, entre voisins, amis ou autres.

***Le déplacement**

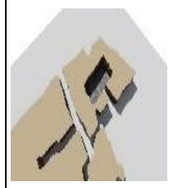
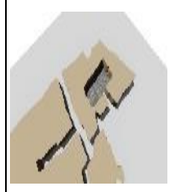
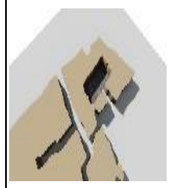
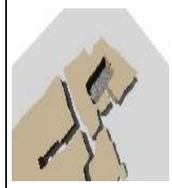
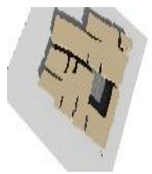
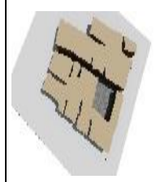
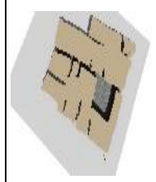
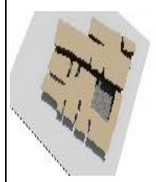
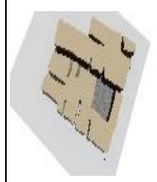
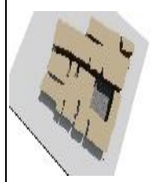
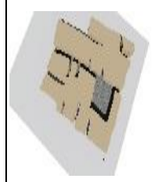
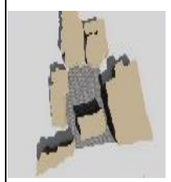
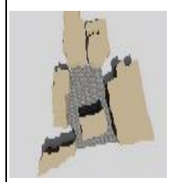
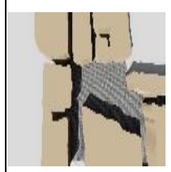
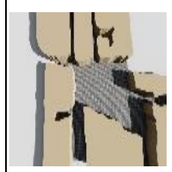
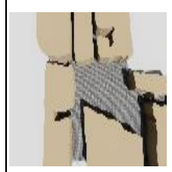
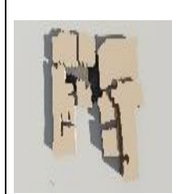
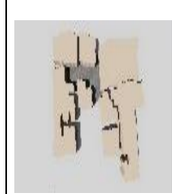
Cette dernière pratique, qui peut aussi renseigner sur les temporalités des lieux, elle se présente selon deux cas. Le premier cas est en relation avec les *Rahbètes* du *Ksar* et du village, où le déplacement prend plusieurs aspects (flânerie, rencontres, commerce, fêtes, …etc.) dans plusieurs moments de la journée, il est surtout favorisé par l'histoire des lieux, leur ancienneté, et leur urbanité. Quant au second cas, il s'agit des déplacements effectués

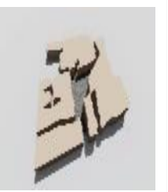
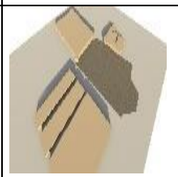
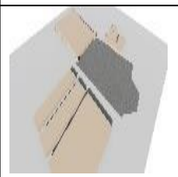
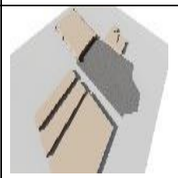
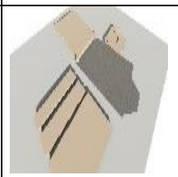
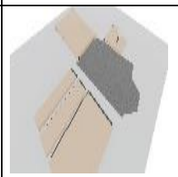
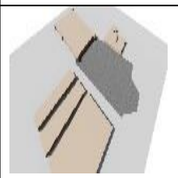
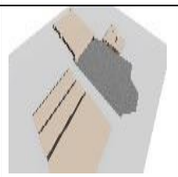
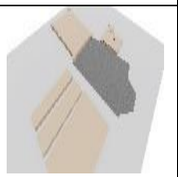
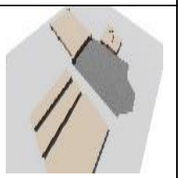
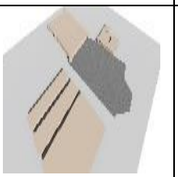
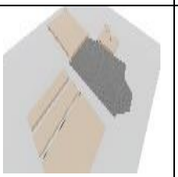
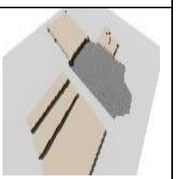
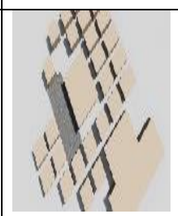
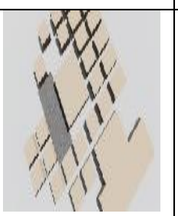
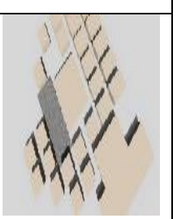
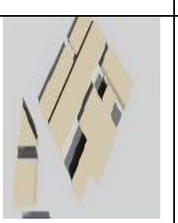
surtout et majoritairement par les habitants des quartiers de la post indépendance, ces derniers traversent les espaces, uniquement par nécessité, sans aucun attachement à l'espace.

***Adaptation des pratiques aux changements des saisons**

Il est à signaler que **le changement des saisons** n'influe pas sur les pratiques des Places (*Ksar* ou village). On signale uniquement une adaptation de la pratique en fonction de la période et du moment propice de la journée.

.

Places	1-1 (10H)	1-1 (12H)	1-1 (16H)	1-3 (10H)	1-3 (12H)	1-3 (16H)	1-6 (10H)	1-6 (12H)	1-6 (16H)	1-9 (10H)	1-9 (12H)	1-9 (16H)
Agham Sidi Brahim												
Ezzargua												
Tadmait												
Akhbou Nathghouni												
Arhoubete												
Souk Sidi Moussa												

El Mechouar												
Aghlad N'Takasrit												
Place d'Arme												
Place du Marché												
Hassi Saka												
20 et 60 Logts												

Logts OPGI												
126 Logts sinistrés												
200 Logts Sahariens												
350 Logts												

Conclusion

Au terme de ce chapitre qui traite des formes matérielles de la Place en tant qu'espace public face aux pratiques sociales liées aux différentes temporalités, nous pouvons alors se prononcer sur certaines valeur matérielles et immatérielles qui permettent de déterminer qu'un espace soit vécu, rejeté ou retourné en réponse à des logiques temporelles « à la fois synchroniques et diachroniques, occasionnelles et historiques ». Ce besoin de hausser au rang de modèle la relation entre formes spatiales et pratiques spatiales s'accorde à notre volonté d'introduire l'urbanité en tant qu'élément de connaissance supplémentaire pour les professionnels de l'espace public et de la ville qui pourrait contribuer à produire des espaces potentiellement, utilisables, vivables et aimables.

La confrontation des deux sections de ce chapitre nous détermine que la temporalité des lieux contribue pour beaucoup dans la détermination de la forme matérielle de l'espace, du vécu du lieu et sa praticité. De ce fait la temporalité des lieux dévoile que :

- La matérialité est d'abord mise en relation avec une échelle d'appartenance qui peut procurer à la Place sa vocation première (même si celle-là tend à se développer par la suite).
- De la vocation découle alors la taille, la forme, l'accessibilité et l'architecture des parois.
- Ces aspects peuvent communiquer des valeurs significatives au lieu, une fois l'implantation et l'orientation sont bien établies. Comme, ils peuvent se développer et se mettre davantage en valeur à travers l'évolution historique et urbaine du lieu.

Par la suite, et de la même manière que pour les temporalités des lieux celles des individus dépend de certaines caractéristiques à savoir :

- L'ancienneté des lieux ; qui pourvoie au lieu une profondeur historique chargée de dynamiques urbaines, de symboliques, et d'interactions sociales, poussent les individus à pratiquer les lieux pour leur fonctionnalité (journalière, hebdomadaire, mensuelle, annuelle, événementielle) ou bien pour leur singularité et authenticité, donc curiosité.
- L'ancienneté de la connaissance des lieux ; cette valeur dépend de la durée de contact de connaissance et de pratique de ces lieux par l'individu (de son avancée dans l'âge) qui peuvent procurer chez ce dernier plusieurs comportements et sentiments (familiarité, étrangeté, sécurité, appartenance, …etc.).

CONCLUSION DEUXIÈME PARTIE

A travers la deuxième partie de ce travail, nous avons surtout illustré l'épaisseur du temps des lieux de la ville de Timimoun, qui correspond à des images figurées des diverses temporalités des lieux au travers de leurs histoires, des pratiques et représentations qu'ils ont occasionnées, et qui ont évolué au cours des années.

Parmi les traces que garde encore la ville de Timimoun, nous avons le *Ksar*, le village et les opérations postcoloniales, où chaque entité nous a renseigné sur ce qui a pu se passer dans ses lieux en tant que formes urbaines et pratiques sociales, caractérisant un niveau d'urbanité propre à chaque entité, contribuant dans l'acceptation de certaines pratiques exogènes aux Zénètes et soutenant la formulation de nouvelles pratiques répondant aux aspirations des habitants.

Cette deuxième partie nous a alors permis de confirmer à travers les trois grandes périodes de construction de la ville de Timimoun l'articulation entre le contenu théorique de la première partie et l'expérimentation pratique de l'urbanité entre la forme spatiale et les pratiques sociales à travers les diverses temporalités spatiales et individuelles.

Ces dernières (les diverses temporalités des lieux), nous ont alors donné la possibilité d'affirmer aussi nos hypothèses concernant l'existence d'une relation étroite entre la forme spatiale et les pratiques sociales et l'évolution de cette relation à travers les différentes temporalités des individus.

Sur la base de l'application des différents outils techniques empruntés dans notre méthode de travail, on peut avancer que l'urbanité des villes du sud dépasse le cadre matériel, convoque le contenu des lieux (histoire, culture, mode de vie, …etc.) pour saisir les pratiques anciennes, déterminer les pratiques du moment et envisager celles d'un futur proche. « *Cette temporalité du système lieu mêlant actualité/réalité/virtualité fait appel à l'histoire du lieu généralement étayée par le biais de la mémoire individuelle et collective, tout en étant également tournée vers l'avenir, notamment pour l'aménageur qui y voit des possibilités d'évolution tant du point de vue de la morphologie, de la symbolique que des usages. Le présent, temps de la vie quotidienne ne semble devoir exister qu'en lien avec un passé et dans une projection vers le futur, attestant dès lors de la validité de l'utilisation de la métaphore du palimpseste quand il s'agit d'évoquer le lieu dans sa dimension temporelle.* » (Lévy et Thibault, 2004).

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

De nos jours, tout prime sur l'urbanité ; afin de répondre aux normes de l'urbanisme réglementaire moderne, l'espace se fragmente et la société se déstructure. Rupture de codes, changement de valeurs, l'urbanisme tout comme l'architecture peinent à répondre aux attentes de la population urbaine contemporaine. Alors crises des territoires ou crise des sociétés ?

La question qui se pose alors est autour de la construction des urbanités entre l'expérience des acteurs qui les construisent en tant que politiques, fonctions et formes et les structures sociales qui les font

De ce fait les formes d'urbanité et de leurs évolutions ont été analysées dans le contexte algérien en général et dans le cas de la ville de Timimoun en particulier à travers la composante spatiale (matérielle) et les pratiques sociales d'ordre fonctionnel, culturel, cultuel et symbolique. La mise en évidence des tendances d'évolution dans le rapport de l'urbanité entre un *savoir faire la ville* et un *savoir vivre la ville* a supposé, non seulement une confrontation entre formes spatiales et pratiques sociales en relation avec la temporalité des lieux et la temporalité des individus, mais également un éclairage sur la symbiose qui nait entre les individus et leurs espaces au point de faire corps avec ces derniers. Autrement, il s'agit de décrypter / de dévoiler les interrelations entre la matérialité de l'espace et les pratiques sociales en tant que temporalités des lieux et temporalités des individus au sein d'une approche dynamique qui implique plusieurs disciplines (dont la géographie, l'architecture, l'urbanisme, l'anthropologie et la sociologie) et nécessite la prise en compte de deux principaux axes : l'un est d'ordre urbain (anthropo-morphologique) et l'autre est d'ordre socio-spatial.

- L'analyse de l'espace urbain sous l'angle anthropo-morphologique a permis de distinguer et de comprendre entre les trois entités de la ville (le Ksar, le village, et les quartiers post-indépendance), la structuration spatiale pour chacune des entités, de recenser les Places créées à chaque période historique, de déterminer les configurations spatiales et architecturales qui les préfigurent, d'élaborer une typologie propre à chaque entité et enfin de saisir les modalités de transformations pour chaque organisation spatiale. Les nombreuses lectures et les confrontations entre paroles et documents graphiques (cartes, plans archivés et photos) ont servi de socle à la réalisation de ce volet axé sur la dimension anthropo-morphologique.

- Quant à l'analyse de la dimension socio-spatiale, elle a eu pour intérêt de saisir les usages et les pratiques socio-spatiales au niveau des *Rahba* ou Places (des trois entités que sont le *Ksar*, le village et les quartiers post-indépendance), à partir de manuscrits archivés (*Zaouia*, archives de Vincennes) et de relevés ethno-urbains élaborés à partir de photos, de films réalisés lors de l'investigation des parcours commentés et aussi des enregistrements vidéo réalisés lors des entretiens. Le recours au questionnaire a permis de conforter et d'enrichir la teneur des informations recueillis par les autres outils d'investigations.

- Les tendances d'évolution dans le rapport de l'urbanité ont été mises en lumière par la chronotopie qui a permis de comprendre les temporalités des politiques urbaines (l'urbanisme) et celles des hommes dans leurs pratiques spatiales (*la réception sociale de l'urbanisme)* pour contribuer à une meilleure inscription des changements intrinsèques des villes dans l'histoire urbaine.

Ainsi, la question de l'urbanité (entre un ***savoir faire*** la ville et un ***savoir vivre*** la ville*),* relative à l'espace public en variation entre deux cultures (l'une traditionnelle et l'autre moderne) a été réfléchie et traitée par la mise en relation entre la forme spatiale (qui émane d'une culture, d'un mode de vie et d'une politique liée à des stratégies) et les pratiques sociales à la lumière des différentes temporalités. Elle permet d'éclairer sur les tenants et les aboutissants de cette notion qui émane d'une culture exogène et son imposition sur le contexte algérien.

- De la mise en relation de la forme spatiale et des pratiques sociales dans des contextes historiques et culturels remarquables, quelques points saillants méritent un développement.

1- Construction des fondements théoriques liés à l'urbanité pour comprendre l'apport de l'espace matériel et l'espace des pratiques sociales dans le développement des espaces publics : la Place.

À travers ce premier point, nous avons essayé de lire l'urbanité selon ses deux composantes le ***savoir faire*** la ville et le ***savoir vivre*** *la ville*.

Le *savoir faire la ville*, traite de l'espace en tant que réalité physique (Newton, Kant 1869) et conditions matérielles favorisant un quelconque *être-ensemble.* Dolle, J.P. (1993). Il est alors vécu et nous renvoie à sa perception par les relations sociales et socio-spatiales, qu'il abrite et conditionne. On passe ainsi de l'espace de vie à l'espace vécu pour construire le lieu.

Le lieu, dépasse les considérations physique et mathématique de l'espace, il est relatif à l'existence, à l'histoire et au milieu de vie. (Berque. A, 2005).

Ces caractéristiques permettent à l'individu d'adopter des attitudes et des comportements, qui vont lui permettre de « *faire corps* » avec l'espace (Tuan, 1977). Par conséquent, les lieux sont authentiques, multiples, variés et imprimés d'une identité (Proshansky, 1978) où leurs associations créent le territoire via des processus d'appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes humains qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité.

Le *savoir vivre la ville*, comme deuxième volet de l'urbanité, traite surtout des actes des individus, de leurs gestes quotidiens, des pratiques et usages de l'espace pour devenir partie intégrante de soi et aussi le fruit des processus de marquages des lieux (Debarbieux, 2009). De ce fait, il convoque les processus d'appropriation (Lefebvre, H., 1974), et d'identification (Raulin, et al, 2008) de l'espace en tant que dimensions principales de la construction d'une territorialité (Di Méo, G., 1996).

Ces deux notions explicitent le rapport que nouent les individus avec l'espace, la façon dont l'homme reçoit les choses présentes sur terre (Frémont. A., (2005), les stratégies et enjeux du marquage de l'espace en mobilisant des dimensions multiples : matérielle et idéelle, pour enfin aboutir à l'habiter comme valeur garante de l'urbanité.

Si l'habiter est la valeur garante de l'urbanité, l'espace public est le lieu particulier d'exercice de l'urbanité en tant qu'interactions sociales (Goffman E., 1973), dans un espace collectif qui concerne le lieu traversé par des usages, marqué par des stratégies collectives et/ou individuelles d'appropriation et de cohabitation. C'est un territoire appartenant à la collectivité. Il est réalité phénoménale qui se manifeste comme phénomène sensible (Gauffman, E., 1963 ; Arendt, H., 1986), où les pratiques d'appropriation lui impriment un mode de vie, une identité individuelle et sociale, interprétant les états internes, la vie mentale et les formes symboliques partagées ou observables de l'individu ou bien du groupe d'individus (Rorty, R., ; Taylor, C., 1994).

Toutes ces représentations de l'espace public confirment l'idée d'une relation très intime entre la société et son (ses) espace (s) public(s) et que toute idée de transposition de la figure d'un contexte représente une violation des valeurs de la société réceptrice. Cette situation s'est surtout manifestée dans les pays (à organisation traditionnelle) colonisés par les occidentaux où l'on passe d'un urbanisme « d'intimité » (présentant une forte interpénétration entre le public et le privé marquée par les usages individuels et collectifs) en une urbanisation rapide engendrant le déséquilibre au rapport public / privé avec l'émergence de divers types

d'espaces publics, inconnus auparavant. Avec la colonisation, la société se désintégre et l'espace médinois subit de multiples violations incarnant la volonté du pouvoir colonial et l'imposition des symboles de la modernité des modèles occidentaux.

Quant à l'urbanité en Algérie, façonnée par la colonisation, elle est caractérisée par de nouveaux rythmes, des glissements, des transformations et voire même un retournement massif de son espace (Côte M., 1998) ; par le savoir et la logistique militaire basés sur la régularité et l'alignement pour des fins sécuritaires et économiques. L'espace public et particulièrement la Place sont pensés en termes de monumentalité et d'exhibitions, répondant à certaines normes d'esthétisme, favorisant l'ouverture de l'espace et l'extériorité de la société. Ainsi, entre les hommes et les lieux, un autre espace-temps se dessine, exprimant la distance maximale qui sépare deux sociétés n'ayant rien à se dire et à se partager, sinon à échanger, parce que la force de l'une se nourrit de la réduction de l'autre.

Par conséquent, les lieux sont authentiques, multiples, variés et imprimés d'une identité (Proshansky, 1978) où leurs associations créent le territoire via des processus d'appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes humains qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité.

Le *savoir vivre* la ville, comme deuxième volet de l'urbanité, traite surtout des actes des individus, de leurs gestes quotidiens, des pratiques et usages de l'espace pour devenir partie intégrante de soi et aussi le fruit des processus de marquages des lieux (Debarbieux, 2009). De ce fait, il convoque les processus d'appropriation (Lefebvre, H., 1974), et d'identification (Raulin, et al, 2008) de l'espace en tant que dimensions principales de la construction d'une territorialité (Di Méo, G., 1996).

Ces deux notions explicitent le rapport que nouent les individus avec l'espace, la façon dont l'homme reçoit les choses présentes sur terre (Frémont. A., (2005), les stratégies et enjeux du marquage de l'espace en mobilisant des dimensions multiples : matérielle et idéelle, pour enfin aboutir à l'habiter comme valeur garante de l'urbanité.

Si l'habiter est la valeur garante de l'urbanité, l'espace public est le lieu particulier d'exercice de l'urbanité en tant qu'interactions sociales (Erving Goffman, 1973), dans un espace collectif qui concerne le lieu traversé par des usages, marqué par des stratégies collectives et/ou individuelles d'appropriation et de cohabitation. C'est un territoire appartenant à la collectivité. Il est réalité phénoménale qui se manifeste comme phénomène sensible (Gauffman, …1963 ; Arendt, H., 1986), où les pratiques d'appropriation lui impriment un mode de vie, une identité individuelle et sociale, interprétant les états internes,

la vie mentale et les formes symboliques partagées ou observables de l'individu ou bien du groupe d'individus (Rorty, R., ; Taylor, C., 1994).

Toutes ces représentations de l'espace public confirment l'idée d'une relation très intime entre la société et son (ses) espace (s) public(s) et que toute idée de transposition de la figure d'un contexte représente une violation des valeurs de la société réceptrice. Cette situation s'est surtout manifestée dans les pays (à organisation traditionnelle) colonisés par les occidentaux où l'on passe d'un urbanisme « d'intimité » (présentant une forte interpénétration entre le public et le privé marquée par les usages individuels et collectifs) en une urbanisation rapide engendrant le déséquilibre au rapport public / privé avec l'émergence de divers types d'espaces publics, inconnus auparavant. C'est avec la colonisation que s'est entamé le processus de désintégration de la société traditionnelle et de l'espace médinois, repris, aménagé, approprié et diversifié, exprimant ainsi la volonté du pouvoir colonial et maints symboles de la modernité et des modèles occidentaux.

Quant à l'urbanité en Algérie, façonnée par la colonisation, elle est caractérisée par de nouveaux rythmes, des glissements, des transformations et voire même un retournement massif de son espace (Côte M., 1998) ; par le savoir et la logistique militaire basés sur la régularité et l'alignement pour des fins sécuritaires et économiques. L'espace public et particulièrement la Place sont pensés en termes de monumentalité et d'exhibitions, répondant à certaines normes d'esthétisme, favorisant l'ouverture de l'espace et l'extériorité de la société. Ainsi, entre les hommes et les lieux, un autre espace-temps se dessine, exprimant la distance maximale qui sépare deux sociétés n'ayant rien à se dire et à se partager, sinon à échanger, parce que la force de l'une se nourrit de la réduction de l'autre.

2- Proposition d'une méthode de lecture de l'urbanité à travers les temporalités des lieux et des individus, en vue de sa prise en considération lors des conceptions urbaines et architecturales.

Ce deuxième volet de la recherche tente d'établir une méthode de lecture de l'urbanité de la ville de Timimoun et de son évolution à travers les différentes périodes (*Ksar*, village et opérations post-indépendance). Pour atteindre cet objectif, on a eu recours à la multiplication des techniques d'enquêtes (consultation des archives, le parcours commenté, l'observation directe, l'entretien semi-directifs et le questionnaire) afin de cerner les stratégies, les mécanismes et les modes de faire relatifs à chaque période dans la production de son urbanité.

Le recours aux archives (*Zaouia Sidi* Othmane, le service historique de Vincennes, les services techniques A.P.C., Timimoun) nous ont permis de resituer chaque entité dans son contexte historique, de comprendre le fonctionnement de chaque société, de déterminer les bases de fondement et de fonctionnement de chaque territoire.

Par la suite, la combinaison des autres techniques (l'observation directe, le parcours commenté, l'entretien semi-directs et le questionnaire), nous a d'abord permis d'établir une typologie de Places à étudier, selon les caractéristiques morphologiques, fonctionnelles, échelle d'appartenance et les propriétés chronologiques.

Une fois la typologie déterminée, une confrontation entre les différentes Places selon les différentes échelles d'appartenance est devenue possible, pour nous renseigner sur trois aspects :

-l'un est en relation directe avec *le savoir faire la ville* en tant que conditions matérielles (voir étude morphologique, chapitre 7 section 1) ;

-l'autre concerne le contenu de la Place en tant que temporalité des lieux, historicité, ancienneté, vocations, usages, ambiances diurnes et nocturnes, …etc.

-et le dernier aspect scrute la temporalité des individus selon leur origine socio-ethnique, leur ancienneté dans les lieux, leur connaissance et pratiques des lieux et les types de relations qu'ils construisent autour de ces espaces.

Au-delà d'arborer une méthode de lecture de l'urbanité dans ces milieux traditionnels du Sahara, nous cherchons à déterminer l'influence des différentes perceptions (culturelle, militaire et moderniste) de la ville sur la relation de l'individu et de la société à son espace.

3- L'impact de la forme spatiale et des pratiques sociales sur l'urbanité de la ville de Timimoun

La présentation de l'impact de la forme spatiale et des pratiques sociales sur l'urbanité de la ville de Timimoun en tant que résultats d'une méthode de travail appropriée pour l'éclaircissement de cette dialectique et la contribution dans la prise en charge du mode culturel d'une société dans les conceptions urbanistiques, nous a d'abord contraint de répertorier tous les cas de figures de Places existantes dans la ville ; échelle d'appartenance, vocation, ancienneté et morphologie, ensuite faire un choix pour assurer la représentativité de l'échantillon. Par la suite, le deuxième point qui nous permet la généralisation, c'est la représentativité de toutes les catégories de populations (groupe social, tranches d'âge, genre et ancienneté dans la ville).

Les résultats peuvent alors se lire à travers trois volets : la connaissance des lieux, le ressentis des habitants vis-à-vis de ces lieux et les relations développées par les habitants envers ces lieux.

- La connaissance des lieux est liée à la vocation de ces derniers (commerce, festivité, rencontres, …etc.), à leur historicité (ancienneté), à leur authenticité (activité, architecture, symbolisme) et à leur praticité (accessibilité, fonctionnalité).
- Le ressentis des habitants envers les lieux (calme, repos, festivité, stress, appartenance, étrangeté, …etc.) est tributaire des caractéristiques physiques des lieux (l'accessibilité, l'orientation, l'architecture, l'intériorité, la position dans le site, l'échelle d'appartenance) et des temporalités individuelles.
- Les relations développées par les habitants envers ces lieux (convivialité, solidarité, affectivité, …etc.) dépendent elles aussi de certains facteurs à savoir les usages que renferment le lieu, la catégorie sociale des usagers et les temporalités individuelles.

Ces trois volets peuvent alors nous renseigner sur les sens que peut avoir l'urbanité au sein de la ville de Timimoun et qui sera qualifiée par :

* une introversion au sens communautaire au sein de la société *ksourienne* qui découle d'un mode de vie et d'une culture ancestrale ; point d'accroche pour le *ksourien*, d'influence et d'attraction pour le Chaambi et les autres catégories.

* une extraversion de la société forcée par le régime colonial à travers son organisation spatiale et la nouvelle urbanité proposée au sein de la Place d'Armes et la Place du Marché contribuant ainsi à l'altération de l'identité sociale et l'imposition d'un nouvel ordre social et spatial.

* et une crise identitaire s'exprimant par la recherche de soi même dans les nouvelles configurations spatiales (post-indépendance) et par la reconquête des nouveaux espaces (des tentatives d'appropriations spatiales) ou par le retour (définitif, quotidien ou occasionnel) aux anciens espaces.

Que faut-il donc faire pour que l'urbanité en tant que *savoir faire la ville* et *savoir vivre la ville* soit au diapason de la ville de Timimoun et dans les villes du sud à noyaux traditionnels ?

Comment construire un projet de ville dans un cadre urbain et architectural qui soit à la hauteur des attendus de ses habitants et à la hauteur des attendus urbaines ?

Comme manières d'ouverture et d'exploration d'autres pistes de recherche sur la question de l'urbanité des villes du Sud entre formes spatiales et pratiques sociales, il faudrait à notre sens développer davantage la notion de l'urbanité liée à ces sociétés dites traditionnelles, aux façons d'être et de faire de ses habitants en relation avec les potentialités des lieux en tant que forme matérielle architecturée et pratique à travers la quotidienneté urbaine des individus et de la société.

Cet aspect de la recherche nous pousse davantage à aller vers l'habitabilité des lieux en tant que propriétés physiques (authenticité, variabilité et complexité), et pratiques sociales (singularité et représentations sociales) des habitants. Ces deux points vont aider l'urbaniste dans son appréhension de l'espace urbain en tant que potentialités et possibilités d'expériences spatiales au lieu d'être un support pour diverses actions spatiales. Et aussi d'intégrer dans sa conception l'habiter en tant que façons d'être des habitants dans l'espace et de faire avec. Donc, il faudrait chercher comment est-ce que ces habitants arrivent-ils à faire leurs espaces, à organiser leur spatialité et à représenter leur territorialité ? Dans cette lignée, il faudrait considérer la compétence habitante et usagère ainsi que leurs stratégies de transformation/modification en tant qu'éléments informant sur la vie des lieux et comme source d'aide à la conception de projet.

Dans cette perspective, l'urbanisme en tant qu'art de faire la ville, dépassera les procédures juridiques, les règles de planification, les modèles d'opérations urbaines, les plans types d'ensembles de logements et les règlements administratifs (qui se résument en des interventions sur un site considérée comme définitives et passives, avec des « outils » valables partout), pour enfin être considéré comme un « bien-commun » , ménageant le lieu en tant rythmes urbains tout en considérant les temporalités spécifiques aux usages. Par ailleurs, une inclusion systématique de l'exploration des temps de la ville dans le processus du projet reste incontournable puisqu' « …, aucune ville ne vit aux mêmes rythmes qu'une autre, chacune a ses temps morts et des temps d'activité, sa saisonnalité, ses caprices, ses fêtes, ses pauses, ses frontières spécifiques entre le jour et la nuit » (Paquot T., 2005, …). Cette exploration contribue dans la distinction entre les temporalités vécues et les temporalités scientifiques qui sont souvent incohérentes, où les dernières imposent à toutes les cultures un temps mondialisé porté par l'urbanisation planétaire, qui vient, perturber les autres ''temps'' (saisons, calendrier liturgiques, rituels locaux, chronologies propres à un lieu, pratiques spécifiques à telle ou telle population…) (Paquot, T. (2005) ; Baudelle et Regnauld, 2004).

Il s'agit de mettre au diapason des temps différents, de trouver les compromis entre intentions des populations et les actions des urbanistes, de réconcilier entre une réflexion

d’ordre matériel (spatial) et une réflexion d’ordre immatériel (culturel et social), de bien orchestrer entre les différentes temporalités de la ville et des individus, de bien assurer l’articulation entre un ancrage dans le passé et un regard vers le futur et sans oublier l’insertion et la prise en considération de la culture en tant que forme d’instrumentalisation des politiques culturelles par les politiques urbaines. Notre vision de l’urbanisme doit refléter la volonté de notre société en tant que témoignage et expression de notre culture.

Bibliographie

AICHE B, C. F. (2005). Algérie connaissance et reconnaissance du patrimoine 1830-1962. *L'ihstoire d'architecture en méditerrannée,XIX et XX ème siècles : écrire l'histoire d'un bâti*, pp. pp 99-130.

Ananiadou, M. (2007). L'espace public dans le sud-est europeen . Dans M. Ananiadou, & A. Yérolympos, *L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains* (pp. 27-52).

Arendt, H. (1958). *Condition de l'homme moderne.*London: Camann-Léwy,coll.

Arendt, H. (1972). *La crise de la culture: Between Past and Future.* Paris: Folio.

Arendy, H. (1961). *Liberté de l'esprit.* Paris: Gallimard.

Aristote. (2002). *Physique.* Paris: Flammarion.

Ascher, F. (2001). Fabriquer la ville. Dans A. Masboungi, *Fabriquer la ville. Outils et méthodes : les aménageurs proposent* (pp. 21-32). Paris: La documentation française.

Ascher, F. (2005). *La société hypermoderne : ces événements nous dépasse.* La Tour d'Aigues: l'Aube.

Audas, N. (2007). *Le rapport affectif au lieu. Analyse comparée de méthodes de recueil d'information sur la dimension affective des représentations.* Tours: Université François-Rabelais.

Audas, N. (2010). La dimension affective du rapport au lieu des individus : techniques d'enquêtes comparées. *Nature, Sciences et Sociétés*, pp. 195-201.

Audas, N., & Martouzet, D. (2009). Penser la ville. Approches comparatives. *Saisir l'affectif urbain. Proposition originale par la cartographie de réactivation des discours*, (p. 15p.). Khenchela : Algérie.

Augé, M. (1992). *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la sur modernité* . Paris: Du Seuil.

Augé, M. (1994). *Pour une anthropologie des mondes contemporains* . Paris: Flammarion.

Baby-Collin, V. (2005). Des marges dans la ville: mobilités citadines et métissage de l'urbanié. *Liens et lieux de la mobilité: ces autres territoires*, pp. 145-167.

Bachelard, G. (1984). *La poétique de l'espace.* Paris: Quadruge PUF.

Bailleul, H. (2009). *Savoirs citoyens ou compétences habitantes.* Tours: Université de Tours.

Baudelle, G., & Regnauld, H. (2004). *Echelles et temporalités en géographie.* Paris: SEDES.

Belguidoum, S. (2002). Les fondements de l'ordre urbain dans le monde arabe. *Géocarrefour*, pp. Vol 77 – 3.

Belguidoum, S. (2012). Urbanisation et urbanité au Sahara. *Revue Méditerranée*, pp. 53-64.

Belhedi, A. (2006, Janvier 16). *Territoires, appartenance et identification. Quelques réflexions à partir du cas tunisien* . Consulté le Mai 07, 2015, sur Site web Cairn.info/revue: http://www.cairn.info

Bellil, R. (2003). *Ksour et saints du Gourara. Dans la tradition orale, l'hagiographie et les chroniques locales.* Paris: L'Harmatan.

Belouadi, L. (2005). Processus fonciers et immobiliers à Saida. *Insaniyat*, pp. 29-43.

Bendjelid, A. Brûlé, J.-C., & Fontaine, J. (2004). *Aménageurs et aménagés en Algérie. Héritages des années Boumediène et Chadle.* Paris: L'Harmattan.

Berdoulay, V., & Nicholay, J. (1998). Lieu et sujet (perspectives théoriques). *L'espace géographique*, pp. 159-171.

Bernié-Boissard, C. (2004). *Regards d'urbanité. Parcours, recherches et pistes dans la ville.* Paris: L'Harmattan.

Berque, A. (1993). *Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au Japon.* Paris: Gallimard.

Berque, A. (1996). *« Être humains sur la terre ».* Paris: Gallimard.

Berque, A. (2000). *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains.* Paris: Belin.

Berque, A. (2007). « Qu'est-ce que l'espace de l'habiter? » . *« Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie » Paris, La Découverte*, pp. 53-68.

Berry-Chikhaoui, I. (2008). *Les notions de citadinité et d'urbanité dans les villes du monde arabe.* Tours: Les cahiers d'EMMAM.

Berry-Chikhaoui, I., & Deboulet, A. (2000). *Les compétences des citadins dans le monde arabe. Penser, faire et transformer la ville.* Paris: Kartala.

Bilsel, C. (2009, janvier 01). *L'espace public existait-il dans la ville ottomane ? Des espaces libres au domaine public à Istanbul (XVIIe-XIXe siècles)*. Récupéré sur Études balkaniques : http://etudesbalkaniques.revues.org/233

Bisson, J. (1955). *Le Gourara : étude de géographie humaine.* Alger: Institut de recherches Sahariennes.

Bisson, J. (1989). Le Chaanbi et le Hammam : Zelfana, boite noire de l'aménagement au Sahara Algérien . *Fascicule de recherche URBAMA N°20, Tours.*, pp. 26-39.

Bisson, J. (1989). Le Nomade, l'oasis et la ville. *Cahiers d'URBAMA*, p. 288p.

Bisson, J. (2003). *Mythes et réalités d'un désert convoité : Le Sahara.* Paris, France: L'Harmattan.

Blanc, M. (1985, Juin Juillet). Concertation sociologie urbaine, citoyenneté . *Les annales de la recherche urbaine « Ville et états »*, pp. 45-54.

Blanc, M., & Smith, D. (1992). Citoyenneté et ethnicité : éléments de comparaison internationale. *Espaces et sociétés* , pp. 99-117.

Blanchet, A., & Gotman, A. (2005). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien* . Paris: Armand Colin.

Blin, L. (1990). *L'Algérie du Sahara au Sahel.* Paris: L'Harmattan.

Bloris, B. (2003, 2). Espace public et sphère économique. *Mon CAIRN. INFO*, pp. 127-136.

Bonfiglioli, S. (1997, Décembre). La politique des temps urbains en Italie. *Les annales de la recherche urbaine*, pp. 77-91.

Bonnin, P. (2008). *Le temps d'habiter.* Paris: L'Harmattan.

Bouchanine-Navez, F. (1998). *Fragmentation spatiale et urbaine au Maghreb.* Tours : URBAMA.

Bouchanine-Navez, F. (2007). Le quartier des habitants des villes marocaines. Dans F. Bouchanine-Navez, *Le quartier* (pp. 163-173). Paris: CAIRN.

Boudon, P. (1971). *Sur l'espace architectural.* Marseille: Parenthèses.

Boudon, P. (1979). Intégration globale, intégrations locales. *Annales de la recherche urbaine N°05.*, pp. 55-69.

BOULFANI, W. (2010). *Les Ambiances Thermiques d'été dans l'habitat de la période coloniale a patio.* Biskra: Université Mohamed Khider.

Boumaza, N. (1994). A propos des villes du Maghreb. *Regards croisés sur le patrimoine à l'aube du XX siècle*, pp. 132-154.

Boumaza, N. (1994). Connaissance des médinas et interventions : impasses et ouvertures. *URBAMA*, pp. 99-117.

Boumaza, N., & al. (2006). *Villes réelles, villes projetées, villes magrébines en fabrication.* Maisonneuve et Larose.

Bouraoui, M. (2011). *L'éveil de l'espace public tunisien.* Topia.

Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique.* Genève: Droz.

Bourdin, A. (2004). *Un urbanisme des modes de vie.* Paris: Le moniteur.

Bousquet, C. (1986). Les nouveaux citadins de Béni Isguen, M'Zab (Algérie) . *URBAMA*.

Braudel, F. (1985). *Histoire et sociologie.* Paris: PUF.

Broc, N. (1987). Les Français face à l'inconnue saharienne : géographes, explorateurs, ingénieurs (1830-1881). *Annales de Géographie*, pp. 302-338.

Brunet, R. (1997, Mars). Le territoire comme un système complexe. *Espace géographique*, pp. 115-132.

Brunet, R., Ferras, R., & Thery, H. (1992). *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique.* Montpellier-Paris: RECLUS-La Documentation Française.

Brunschvig, R. (1947). Urbanisme médieval et droit musulman. *Revue des études islamiques*, pp. 127-155.

Burgel, G. (1993). *La ville aujourd'hui.* Paris: Hachette.

Cailly, L. (2004). *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation.* Tours: Université François Rabelais.

Calame, P. (2005). Place aux citoyens. *Revue de l'Urbanisme*, pp. 88-97.

Caratini, S., Koita, T., & Ould Jiddou, I. (1991). Sahara Atlantique : de la société sans état à la ville sans âme. *Caratini. S; T. Koita ; I. Ould Jiddou. Sahara Atlantique : de la société sans état à la ville sans âme. Les cahiers d'URBAMA. N°05. 1991.*, pp. 11-26.

Carlier, O. (2007). L'émergence de la culture moderne de l'image dans l'Algérie contemporaine. *Société et représentation n° 24*, pp. pp 323-352.

Carlier, O. (2010). La dynamique associative à Alger dans le premier XXè siècle. *Annales de la recherche urbaine*, pp. 199-227.

Carlier, O. (2014). *Histoire de l'Algérie en période coloniale.* Paris: La Decouverte.

Casimir, S. (1930, 1). cultures savantes. *Revue Historique*, pp. 196-215.

Castext, J., & Panerai, P. (1989). *Analyse urbaine.* Paris: Parenthese.

Cattedra, R. (2002). Les métamorphoses de la ville. Urbanités, territorialités et espaces publics au Maroc. *Géocarrefour*, pp. 255-266.

Certeau, M. d. (1990). *L'invention du quotidien. Arts de faire.* Paris: Folio essais.

Chadouin, O. (2000). *La ville des individus, sociologie, urbanisme et architecture, propos croisés.* l'Aube .

Chalas, Y. (1996). *L'oralité sociale. Ecoute, traitement et restitution de la parole urbaine quotidienne* . Grenoble.: CRESSON CNRS-URA.

Chalas, Y. (2000). *L'invention de la ville.* Paris: Anthropos.

Chalas, Y. (2009). De la trajectoire épistémologique récente du concept de territoire. Dans M. Vanier, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives* (pp. 177-180). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Chaleard, J.-L. (1989). Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte-d'Ivoire . *Tropiques lieux et liens*, pp. 277-291.

Chaoui, M. (2005). Colonisation et patrimonialisation de l'espace bati, 1880-1960 . Dans *l'histoire d'architecture en méditarranée, XIX eme et XX eme siècles : écrire l'histoire d'un héritage bati* (pp. 99-130.). Paris: La Villette.

Chebel, M. (2007). *L'esclavage en Terre d'Islam.* Paris: Hachette.

Chédid, A. (2004). La rue espace public, quel public ? *En pays du Sud, tout est dans la rue*.

Chikhaoui, I. B. (1996). Devenir citadin et (ré) inventer la ville : l'exemple des habitants du faubourg sud de la médina de Tunis. *La citadinité en questions*, pp. 129-139.

Chikhaoui, I. B. (2009 , Juillet). Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe Essai de clarification . *Urbanité et citadinité dans les grandes villes du Maghreb*, pp. 9-20 .

Chivallon, C. (1998). *Espace et identité à la martinique: Paysannerie des normes et reconquête collective, 1840-1960.* Paris: CNRS.

Choay, F. (1965). *L'urbanisme, utopies et réalités.* Paris: Le Seuil.

Choay, F. (1994). Le reigne de l'urbain et la mort de la ville. Dans F. Choay, *La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993* (pp. 26-35). Paris : Centre Georges Pompidou.

Choay, F. (2009). Place. Dans P. Merlin, & F. Choay, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (pp. 637-639). Paris: Quadrige Manuel.

Claro, M. (1938). *Urbanisme, architecture à Alger, en Algérie. Evolution de l'architecture européenne en Algérie.* Alger: Edition de l'Office Algérien d'Action Economique et Touristique (OFALAC).

Claro, M. (1938). Urbanisme, architecture à Alger, en Algérie. Evolution de l'architecture européenne en Algérie. Algéria et l'l'Afrique du Nord. *Revue mensuelle n°68. Edition de l'Office Algérien d'Action Economique et Touristique (OFALAC), 26 b*, pp. 156-199.

Corajoud, M. (1998). *Espaces publics, conflits d'usage.* Actes Sud.

Corali, M., & Biase, A. (2009). *Espaces en commun; nouvelles formes de penser et d'habiter.* Paris: Parenthèses.

Corboz, A. (2009). *De la ville au patrimoine urbain, histoires de forme et de sens* . Quebec: Presses de l'université du Quebec.

Corbusier, L. (1957). *La charte d'Athènes.* Paris: Minuit.

Cote, M. (1993). l'Urbanisation en Algérie : idées reçues et réalités. *Travaux de l'institut de géographie de Reims*, pp. 59-72.

Cote, M. (1996). *L'Algérie, espace et société.* Paris: Masson/Armand Colin.

Cote, M. (1998). *Les mutations rurales en Algérie.* Paris: CNR.

Cote, M. (2005). *La ville et le désert, le Bas-Sahara.* Paris, Aix-en-Provence: Karthala - IREMAM.

Croize, J. C., Frey, J. P., & Pinon, P. (1991). *Recherches sur la typologie et les types architecturaux.* Paris: l'Harmattan.

Dardel, E. (1952). *L'homme et la terre: nature de la réalité géographique.* Paris: CTHS.

Daumas, M. (1845). *Le Shara Algérien, Etudes géographiques, statistiques et historiques.* Paris: Portin Masson .

David, J.-C. (2002). Les espaces publics à Alep depuis la fin du XIXe siècle: urbanisme et pratiques des usagers. *Géocarrefour*, pp. 235-244.

Davis, J.-C. (2000). Dynamiques citadines et production de l'espace en Syrie, le cas d'Alep. *La ville en Syrie et ses territoires : héritages et mutations*, pp. 280-297.

De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien.* Paris: Gallimard.

De La Casinière, H. (1924). *Les municipalités marocianes, leur développement-leur législation.* Casablanca: La Vigie marocaine.

De Maximy, R. (De Maximy. R,(1984) « Jeu de la citadinité » Editions). *Jeu de la citadinité* . Vosges: Epinal.

Debarbiaux, B. (2009). La dialectique de la spatialité et de la territotialité. Dans M. Vanier, *Territoires, territorialité, territorialisation* (pp. 60-71). Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Debarbieux, B. (2001). L'espace public ou l'heuristique heureuse. Dans C. Ghorra-Gobin, *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale.* Paris: L'Harmattan.

Deboulet, A. (1994). *Vers un urbanisme d'émanation populaire. Compétences et réalisations des citadins l'exemple du Caire.* . Paris XII –Crétéil: Institut d'urbanisme de Paris XII – Crétéil .

Deboulet, A. (1996). Devenir citadin. Ou partir à la conquête de droits urbains élémentaires : exemples tirés de faubourgs récents du Caire. *La citadinité en questions*, pp. 141-158.

Deboulet, A. (1996). Les pratiques de la ville. Transformations sociales et évolutions spatiales. *Poles industriels et développement urbain. Le cas de Gabès (Tunisie) et de Mohamadia (Maroc)*, pp. 27-41.

Depaule, J.-C. (1994). Monde Arabe, villes, pouvoirs et société . *Monde arabe Maghreb-Machrek n° 143*, pp. 13-27.

Depaule, J.-C. (1999). La pratique de l'espace urbain. Dans P. Panerai, J.-C. Depaule, & Demorgon, *Analyse urbaine* (pp. 159-185). Marseille: Parenthèses.

Derrida, J. (1991). *Donner le temps. La fausse monnaie.* Paris: Galilée.

Desanges, J. (1964). Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil. *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations, vol. 19, n°1*, pp. 27-41.

Desanges, J. (1997). La commission dite de l'Afrique du Nord au sein du CTIIS: Origine, évolution, perspectives. *Actes du VIIe Colloque International sur l'histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord* (pp. 11-24). Paris: CTHS.

Dessoureux, C. (2003). La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes. *Revue Belge de géographie*, pp. 21-46.

Destremau. (2000, Juillet-Septembre). Formes et mutations des économies rentières au Moyen-Orient. *Tiers-Monde*, pp. 489-500.

Desvages, H. (1972). La scolarisation des musulmans en Algérie (1882-1962) dans l'enseignement primaire public français. Etude statistique ». *Cahiers de la Méditerranée, N°4*, pp. 55-72. http://www.persee.fr/web/revues/hom...

Di Méo, G. (1991). *L'homme, la société, l'espace.* Paris: Anthropos.

Di Méo, G. (1996). *Les territoires du quotidien.* Paris: L'harmattan.

Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoires.* Paris: Nathan Université.

Di Meo, G. (1999). Géographie tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales . *Cahiers de géographie du Québec*(118), pp. 75-93.

Dumont-Montel, M. (2007, mars-avril). Développement et envoronnement. *Cahiers français*, pp. 62-73.

Echallier, J.-C. (1972). *Villages désertés et structures agraires anciennes du Touat-Gourara (Sahara algérien).* Californie: A.M.G.

Eleb, M. (1988). *L'apprentissage du "chez-soi".* Paris : Mardaga.

Elissalde, B. (2000, 3 29). Géographie, temps et changement spatial. *L'Esapce géographique*, pp. 224-236.

Ferry, J. (1897). *Discours et opinions politiques de Jules Ferry.* Paris: Armand Colin et Cie.

Fischer, G. N. (1981, 4 12). *La psychologie de l'espace.* Paris: PUF.

Fleury, A. (2007). *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines.Reflexions au croisement de trois expériences: de Paris au quartiers centraux de Berlin et Istanbul.* Paris: Université de Paris 1 Pantheon-Sorbonne.

Forest de Belidor, B. (1729.). *La science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortifications et d'architecture civile* . Paris: Claude Jombert .

Fort-Jacques, T. (2007). Habiter c'est mettre l'espace en commun. Dans T. Paquot, & M. Lussault, *-Fort-Jacques, T. (2007), Habiter c'est mettre l'espace en commun, in Paquot, Th., Lussault* (pp. 156-180). Paris.

Foucault, M. (2013). *Le corps entre nature et culture.* Paris: Cain.Info.

Franc, J. (1928). *Le chef-d'oeuvre colonial de la France : la Mitijda.* Paris: Champion.

Franconie, M. (1893, Janvier-Mars). Voyage au Gourara et à l'Aouguerout. *Bulletin de la société de géographie*, pp. 53-98.

Franconnie, M. (1998). *Forts sahariens, des territoires du sud.* Paris: Geuthner.

Frémont, A. (2005). A propos de l'espace vécu. *L'Espace géographique*, pp. 35-47.

Frey, J-P. (2014). Adrar et l'urbanisme ou la sédentarisation erratique des oasis du Touat*. *Les cahiers d'EMAM*, pp. 7-45.

Frey, J-P. (1983). *La fenêtre, espace et objet.* Paris: Ed. des Cendres.

Gaudin, H. (2000, Janvier 14). *Habiter le monde en architecte.* Paris, France. Récupéré sur Persee.fr.

Gaudio, A. (1993). *Les populations du Sahara occidental: histoire, vie et culture.* Hespéris.

Gautier, E. (1928). *L'islamisation de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs du Maghreb.* Paris: Payot.

Gautier, E. F. (1928). *Le Sahara algérien.* Paris: Payot.

Gautier, E.-F. (1907). Etudes Sahariennes. *Annales de Géographie*, pp. 46-69.

Gay de Vernon. (1805, vol. 1, p. 63.). *Traité élémentaire d'art militaire et de fortification à l'usage des élèves de l'Ecole polytechnique et des élèves des écoles militaires.* Paris.

George, P., & Verger, F. (Dictionnaire de la géographie). *1996.* Paris: PUF.

Gervais-Lambony, P. (2004). De l'usage de la notion d'identité en géographie. Dans P. Gervais-Lambony, *L'espace géographique* (pp. 469-488.). Paris.

Ghorra-Gobin, C. (2001). *Réinventer les sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale.* Paris: L'Harmattan.

Gibson, J. (1979). *Approche écologique de la perception visuelle.* DEHORS.

Girard, M., & Jelidi, C. (2008). *La patrimonialisation de l'architecture produite sous le protectorat français au Maroc.* Paris: L'Harmattan.

Gobin- G, C. (1994). *Penser la ville de demain: Qu'est ce qui institue la ville.* Paris: L'harmattan.

Gobin, G. C. (2001). Réinvestir la dimension symbolique des espaces publics. Dans C. Ghorra-Gobin, *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale* (pp. 5-15). Paris: L'harmattan.

Godard, J. (1954). *L'oasis moderne, essai d'urbanisme saharien.* Alger: Travaux de l'institut de recherches.

Goddart, Y. (1954). *Figures de l'orientalisme en architecture.* Paris.

Godelier, M. (1984). *L'imaginé, l'imaginaire et le symbolique.* Paris: Fayard.

Goffman, E. (1963). *Comment se comporter dans les lieux publics.* Paris: Economica.

Goffman, E. (1993). *La mise en scène de la vie quotidienne -Les relations en public-.* Paris: Minuit.

Grafmeyer, Y., & Joseph, I. (1979). *L'Ecole de Chicago Naissance de l'écologie urbaine.* Aubier: Edition du champ urbain.

Grangauud, I. (2013). Dépossession et disqualification des droits de propriété à Alger dans les années 1830. Dans I. Grangauud, *Histoire de l'Algérie coloniale* (pp. 36-77). Paris: La Découverte.

Granguillaume, G. (1997). *Langue, pouvoir et société au Maghreb.* Paris: Centre socio-cultuerl de la rue de Tanger.

Gremmo, J.-C. (2002, 3). Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines. *Géocarfour*, pp. 16-29.

Grosjean, M. (2001). *l'Espace urbain en méthodes.* Marseille: Parenthèses.

Guérin-Pace, F. (2006, 4). Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. *L'Espace géographique*, pp. 298-308.

Guignard, D. (2010). Conservatoire ou révolutionnaire? Le sénatus-consulte de 1863 appliqué au régime foncier d'Algérie. *Revue d'Histoire du XIXe Siècle*, pp. 81-95.

Guillermou, Y. (1993). Survie et ordre social au Sahara. Les oasis du Touat-Gourara-Tidikelt en Algérie. *Cahier des sciences humaines N°29*, pp. 121-138.

Gwiazdzinski, L. (2009, septembre 3). Chronotopies - L'événementiel et l'éphémère dans la ville des 24 heures. *Bulletin de l'Association de géographes français*, pp. 9-16.

Habermas, J. (1964). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société.* Paris: Collecion.

Haesler, A. (2006). Penser l'individu? Sur un nécessaire chanhttp://espacestemps.net/document2042.html

Hall, E. T. (1971). *La dimension cachée.* Paris: Seuil.

Hammache, S. (2012). Retour sur une expérience de terrain: les nouveaux pôles urbains à Ouargla. *Revue des sciences humaines et sociales*, pp. 13-39.

Heidegger, M. (1958). Bâtir, Habiter, Penser. Dans M. Heidegger, *Essais et conférences* (p. 170_193). Paris: Gallimar.

Heidegger, M. (1986). *L' Etre et le temps.* Paris: Gallimard.

Lebfevre, H. (1970). *La révolution urbaine.*Paris: Guallimard.

Hugot, H.-J. (1974). *Le Sahara avant le désert.* Pais: Hachette.

Hyard, A. (2007), Hyard, A, Montel-Dumont Olivia (dir.), « Développement et environnement », Cahiers français, mars-avril, n°337, 103 p. Développement durable et territoires [En ligne], Lectures (2002-2010), Publications de 2007, mis en ligne le 12 septem 2007

Isaac, J. (1985). Essai sur la dispersion de l'espace public. *Les annales de la recherche urbaine*, pp. 7-27.

Isnard, H. (1949). Vigne et colonisation en Algérie. *Annales de Géographie*, pp. 212-219.

Jaillet, M.-C. (2014). Territorialités: Des formes de vie en leur domaine. *Presses universitaires de Liège*, pp. 223-241.

Kadri, A. (2006). *Histoire du système coloniale scolaire en Algérie.* Tours: Université François Rabelais.

Kant, E. (1869). *Critique de la raison pure.* Berlin: Germer-Baillière.

Kant, E. (1997). *Deuxième section de l'Esthétique transcendantale : Du temps.* Dans E. Kant, *Critique de la raison pure* (p. 1997). Paris: Aubier.

Khadraoui, A. (2007). *La Foggara dans les oasis du Touat Gourara et Tidikelt (Sahara algérien)*. *RADDO*, pp. 13-29.

Khaldoun, I. (1934). *Histoire des Berbères.* Paris : Traduction de Slane.

La Martinière, H-P., & Lacroix, N. (1997). *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest Africain.* Paris.

Lacheraf, M. (1976). *Algérie nation et société.* Paris: Maspéro.

Lahire, B. (1999, 4). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. *Revue française de sociologie*, pp. 76-88.

Lakjaâ, A. (2009). Les périphéries oranaises : urbanité en émergence et refondation du lien social. *Urbanité et citadinité dans les grandes villes du Maghreb*, pp. 45-54.

Lambony, P. (2001). *le Vocabulaire de la ville* . Paris: Temps.

Lammali, C. (1996). Tamentit, Ksar du Touat, ou les transformations d'une cité du desert. *Medina*, pp. 36-49.

Le Berre, M. (1992). Territoires. Dans A. Bailly, & R. e. Ferras, *Encyclopédie de géographie* (pp. 128-144). Paris: Economica.

Le Corbuier, E. (1942). *La cité linéaire industrielle.* Paris: Minuit.

Le Tourneau, R. (1949). *Fès avant le protectorat, étude économique et sociale d'une ville de l'occident musulman* . Casablanca: SMLE.

Ledrut, R. (1973). *Les images de la ville.* Paris: Anthropos.

Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville* . Paris: Anthropos.

Lefebvre, H. (1970). *La révolution urbaine.* Paris: Gallimard.

Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace.* Paris: Anthropos.

Lefort, C. (1986). *Essai sur le politique (XIX-XX siècles).* Paris : Editions du Seuil.

Legros, O., & Grégoire, C. (2014). Gouverner par l'évacuation? L'exemple des "campements illicites". *Annales de géographie*, pp. 1262-1284.

Leneveu, C. (2002). *La structuration des pratiques sociales.* Toulouse: Université Jean Jaurès.

Lévi-Strauss, C. (1958). *Anthropologie structurale.* Paris: Plon.

Lévi-Strauss, C. (1962). *la pensée sauvage* . Paris.: Plon.

Lévy, A. (2009, 03 17). *https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-3-p-25.htm*.

Lévy, J. (1994). *L'espace légitime de la fonction politique.* Paris: Presse de la fondation nationale des sciences politiques.

Lévy, J. (1997). La mesure de l'urbanité . *Urbanisme*(296), pp. 58-61.

Levy, J. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Belin: La Découverte.

Lévy, J., & Lussault, M. (2003). Identité spatiale. Dans J. Lévy, & M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 480-481). Paris: Belin.

Lévy, J., & Lussault, M. (2003). Habiter. Dans J. Lévy, & M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et des sociétés* (pp. 440-442). Paris: Belin.

Lévy, J., & Lussault, M. (2003). Identité. Dans J. Lévy, & M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 479-480). Paris: Belin.

Lévy, J., & M, L. (2003). Espace. Dans J. Lévy, & M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 325-333). Paris: Belin.

Lévy, J., & Thibault, S. (2004). *Echelles de l'habiter.* Paris: PUCA.

Lussaul, M., & Signoles, P. (1996). *La Citadinité en question* . Paris: Presse de la Sorbone.

Lussault, M. (2000). Actions! Dans M. Lussault, *Logiques de l'espace, esprit des lieux* (pp. 11-36). Tours, Belin,.

Lussault, M. (2000). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris: Belin.

Lussault, M. (2000). *Le vocabulaire de la ville.* Paris.

Lussault, M. (2000). Logiques de l'espace, l'esprit des lieux. *Géographies à Cerisy*, pp. 11-36.

Lussault, M. (2001). *Des légendes et des hommes.* Paris: Autremen.

Lussault, M. (2003). Urbanité. Dans J. Lévy, & M. Lussault, *Lussault, M. (2003h), Urbanité, in Lévy, J. etDictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 966-967). Paris, Belin.

Lussault, M., & Lévy, J. (2009, 03 17). *Espaces et http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes*. Récupéré sur https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2004_num_113_640_1959: http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-

Lussaut, M. (2005). Les territoires urbains en quête d'images. *Revue de l'Urbanisme, N° 341*, pp. 13-29.

Lyautey, L. H. (1900). Le rôle colonial de l'armée . *Revue des deux mondes, LXX année, 57 tome*, pp. 308-328.

Lyautey, L. H. (1931). *Une leçon d'union, Sud ouest économique.* Paris: exposition coloniale internationale.

Lynch, K. (1998). *L'image de la cité* . Paris: Dunod.

Mahrour, K. (1994). Tamentit, Cité du désert ou le patrimoine comme réference dans l'enseignement de l'architecture. *Habitat, tradition et modernité, n°2*, pp. 23-36.

Maison, D. (1979). La population de l'Algérie. *Les annales de la recherche*, pp. 1079-1107.

Malte-Brun, V. (1987, Mai-Juin). Les Français face à l'inconnue saharienne: géographes, explorateurs, ingénieurs (1830-1881°. *Annales de Géographie*, pp. 302-338.

Malverti, X. (1989). *Les villes coloniales fondées entre 1830-1870 en Algérie.* Grenoble: ENSAG.

Malverti, X. (1994). Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie (1830-1870). *Figures de l'orientalisme en architecture*, pp. 229-244.

Maria Ananiadou-Tzimopoulou, A. Y. (2010). *L'espace public et le rôle de la place dans la ville* . Récupéré sur Etudes Balkaniques: http://journals.openedition.org/etudesbalkaniques/227

Marouf, N. (1999). *Pour une sociologie de la forme* . Paris: L'harmatan.

Martin, A. G. (1923). *Précis de sociologie nord-africain.* Paris: Leroux.

Martouzet, D. (2007). L'urbaniste est-il en mesure de créer les conditions spatiales de l'urbanité? Dans D. Jeffrey, & P. Boudreault, *Identités en errances : multi-identité, territoire impermanent et être social* (pp. 93-113). Québec: Les presses de l'université.

Marzano, M. (2013). Publicisation de l'espace privé et privatisation de l'espace public. *Revue internationale d'éthique, de philosophie sociale et politique.*, pp. 11-26.

Masboungi, A. (2001). Du bon usage de la chronotopie. Dans T. Paquot, *Le quotidien urbain, essais sur les temps des villes* (pp. 167-179.). Paris: La Découverte.

Masboungi, A., & Bourdin, A. (2004). *Un urbanisme des modes de vie.* Paris: Le Moniteur.

Mathieu, N. (2006, Septembre). Mode d'habiter: recherche d'un concept. *Guide des humanités environnementales*, pp. 56-79.

Mauro, F. (1972). *Essais historiques latino-américains, X-XX siècles.* Paris: La Haye.

Maximy, R. (1984). *Kinshasa, ville en suspens* . Paris: Orstom.

McKenzie, R. (1967). *The city.* Chicago: University of Chicago press.

Mechta, K. (1991). *Maghreb, Architecture et urbanisme, patrimoine, tradition et modernité.* Paris: Publisud.

Melé, P. (2009). Identifier un régime de territorialité réflexive. *Espaces et territoires*, pp. 45-55.

Mercadier, F. J. (1971). *L'Esclave De Timimoun.* France: France-Empire .

Merlin, P. (1994). *La croissance urbaine.* Paris: Editions Presses.

Merlin, P., & Choa, F. (2000). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* . Paris: FUF.

Mermier, F. (2011). Mondes et places du marché en Méditerranée. Dans M. PERALDI, *Formes sociales et spatiales de l'échange* (pp. 303- 337 p.). Paris: Karthala.

Métral, J. (1997). Reprendre et prendre la parole aujourd'hui dans les villes du monde arabo-musulman. Dans D. T. Hannah, & R. Bekkar, *Espaces publics paroles publiques, au Maghreb et Machrek* (pp. 11-21). Paris: La découverte.

Meunié, J. (1974). *Les Juifs au Sahara.* Encyclopédie Berbère.

Mezine, L. (1987). *Le Tafilalt, contribution à l'histoire du Maroc aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Rabat: Université MohamedV.

Missoum, S. (2003). *Alger à l'époque ottomane.* Paris: Edisud.

Moles, A. e. (1998). *Psychosociologie de l'espace.* Paris: L'Harmattan.

Mondada, L. (1990, juillet 26). De quelques modes de saisie et de structuration de l'espace. *sémiotique de l'espace*, pp. 59-76.

Mondéran, Y. (2003). *Les Maures et l'Afrique romaine, IV-VII s.,* . Rome: Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome.

Mondréan, Y. (2011). *Provinces et identités provinciales dans l'Afrique romaine.* Caen: Centre de recherche archéologiques et historiques anciennes et médiévales.

Mongin, O. (2005). *La condition urbaine.* Paris: Editions du Seuil.

Montal, P. e. (2005). Espace public. Dans P. e. Merlin, *Dictionaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (pp. 355-357). Paris: Quadrige.

Moussaoui, A. (2013). *Espace et sacré au Sahara. Ksour et oasis.* Paris: CNRS.

Msefer, J. (1985). *Villes islamiques. Cités d'hier et d'aujourd'hui.* Paris: Mardagua.

Mumford, L. (1964). *La cité à travers l'histoire.* Paris: Le Seuil.

Nadir, B. (1994). A propos des villes du Maghreb, mutations structurelles et formelles. *URBAMA*, pp. 51- 95.

Navez-Bouchanine, F. (2001). De l'espace public occidental aux espaces publics non occidentaux. Dans B. Guy, & H. Herrou, *La ville aujourd'hui entre public et privé* (pp. N°32-33-34). Paris X - Nanterre: université de Paris X.

Navez-Bouchanine, F. (2002). *La fragmentation en question -Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale?* Paris: L'Harmattan.

Navez-Bouchanine, F. (2012). *Effets sociaux des politiques urbaines.* Paris: Karthala.

Ostrowetsky, S. (1990). *La ville en tant qu'espace sociale et le traitement de la forme physique* . Paris: l'Harmattan .

Otmane, T., & Kouzmine, Y. (2011). Timimoun, évolution et enjeux actuels d'une oasis saharienne algérienne. *Insaniyat*, pp. 165-183.

Pacquot, T. (1990). *Homo hurbanus : Essai sur l'urbanisation du monde et des mœurs.* Paris: Editions du Félin.

Pacquot, T. (2009). *L'espace public.* Paris: Editions La Découverte.

Panerai, P., Depaul, J.-C., & Demorgon, M. (1999). *Analyse urbaine* . Paris: Editions Parenthèses.

Paquot, T. (2007). *Habiter, le propre de l'humain.* Paris: Armillaire.

Paquot, T., Lussault, M., & Body-Gendrot, S. (2000). *La Ville et l'urbain, l'état du savoir.* Paris: La Découverte.

Pellegrino, P. (1986). Espace en interactions régionales et structures locales . (p. 249). Lausane: CRAAL- UNESCO.

Pelligra, D. (2004). *Nouvelles figures de l'immigration.* Paris: Sud.

Pezeu-Massabuau, J. (2007). *Construire l'espace habité.* Paris: L'Harmattan.

Pinson, D. (1992). Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc. (URBAMA, Éd.) *Fascicule de recherche* (23), pp. 231-245.

Pinson, D. (2000). L'"usager" de la ville. Dans T. L.-G. Paquot, *La ville et l'etat des savoirs* (pp. p.233-243). Paris, France: La Découverte.

Pinson. D, (. «.-2. (1996). Pinson, D. *Volume 1*, pp. pp231-245. Montpellier: Edition de L'Esperou.

Pitsos, N. (2013, Janvier). La ville d'Athènes dans les mémoires de voyage d'Evliya Celebi et de Jacob Spon. *Cahiers balkaniques*, pp. 99-116.

Pliez, O. (2003). *Villes du Sahara. Urbanisation et urbanité dans le Fez Libyen.*Paris: CNRS.

Proshansky, H. M. (1978). *The City and self-Identity.*

Quéré, L. (1992). L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique. *Les espaces publics*(18), pp. 75-92.

Radkowski, G.-H. d. (2002). *Anthropologie de l'habiter.* Paris: PUF.

Rafaele, C. (2002). Les métamorphoses de la ville. Urbanités, territorialités et espaces publics au Maroc . *Géocarrefour*, pp. 255-266.

Raffestin, C. (1980). *Pour une géographie du pouvoir.* Paris: Librairies techniques.

Raulin, A. (2008). Utopies locales et laboratoire social: l'exemple du 13eme arrondissement de Paris. Dans A. Raulin, *L'Année sociologique* (pp. 47-70). Paris: PUF.

Raymond, A. (1993). *espaces publics et espaces privés dans les villes arrabes traditionnelles.* Tours: URBAMA .

Raymond, A. (1994). Le Caire traditionnel : une ville administrée par ses communautés. (R. A. française, Éd.) *Monde arabe Maghreb-Machrek*(Raymond André: « Le Caire traditionnel : une ville administrée par ses communautés, », Monde Arabe, villes, pouvoirn°143), pp. pp. 9-16.

Raymond, A. (2006). Ville musulmane, ville arabe : mythes orientalistes et recherches récentes . Dans J.-L. e.-C. Biget, *Panoramas urbains. Situation de l'Histoire des villes* (p. 311.). Fontenay-aux-Roses: ENS Éditions.

Raymond, H. (2001). *Paroles d'habitants : une méthode d'analyse.* Paris: L'Harmattan.

Ricoeur, P. (2003). *La mémoire, l'histoire, l'oubli.* Paris: Points.

Ridha, L. (2008). *Déficits de citadinité et mal-gouvernance urbaine dans les nouvelles périphéries de Sousse.* Alger: Les cahiers d'EMMAM.

Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005, 2). L'appropriation de l'espace comme problématique. *Environnement, Aménagement, Société*, pp. 7-15.

Roman, J. (1994). *Ville exclusion et citoyenneté.* Paris: Esprit.

Roncayolo, M. (2002). *Lectures de villes, formes et temps* (éd. Parenthèses). Marseille, Marseille: Parenthèses.

Rorty, R. (1994). *ambiguïtés et limites du post modernisme.* Vrin: Pour demain.

Rossi, A. (1981). *Autobiographie scientifique.* Paris: Parenthèses.

Saferty-Garzon, P. (2003). *Chez soi. Les territoires de l'intimité.* Paris: Armond colin.

Sansot, P. (1996). *La poétique de la ville.* (Armand-Colin, Éd.) Paris: Armand-Colin.

Santos, M. (1971). *Les villes du tiers monde.* Paris: Génin.

Sarraut, A. (1931). *Grandeur et servitude coloniales.* Paris: Ed. du Sagittaire.

Sauvaget, J. (1934). *Marche et espace urbain de l'antiquité à nos jours.* Alep: BAH.

Sauvaget, J. (1952). *Marche et espace urbain* . Paris: Maisonneuve.

Savelli, A. (2006). Lutte contre les épidémies. *L'Algérianiste*, 7-13.

Semmoud, N. (2007). *La réception sociale de l'urbanisme* (éd. L'Harmattan). Paris, France, Paris: L'Harmattan.

Semmoud, N. (2008). *Nouvelles significations du quartier, nouvelles formes d'urbanité La périphérie du Sud-Est d'Alger.* Alger: Les cahiers d'EMAM.

Semmoud, N. (2009). Nouvelles significations du quartier, nouvelles formes d'urbanité : la périphérie du Sud-Est d'Alger. (L. C. d'EMAM, Éd.) *Urbanité et citadinité dans les grandes villes du Maghreb*(n° 18), pp. pp. 45-54.

Sidi Boumedine, R. (1986). Morphologies urbaines pré et post coloniale: quelques reflexions. *villes et méditerranée* (pp. 3-16). Alger: OPU.

Sidi Boumedine, R. (1987). Aspects psychologiques du changement social. *Revue Algérienne de psychologie et des sciences de l'éducation*(N° 2 et 3), 60-73.

Sidi Boumedine, R. (2013). *L'urbanisme en Algérie. Echecs des instruments ou instruments de l'échec.* Alger: Les alternatives urbaines.

Sidi Boumedine, R., & Taieb, M. (1996, Juillet). La recherche urbaine en Algérie. Un état de la question. *URBAMA*, pp. 36-43.

Sidi Boumedinne, R. (1985). Cadre bati et société. *Cadre bâti et société* (pp. 17-34). Oran: Les cahiers de l'aménagement.

Sidi Boumedinne, R. (1986, Mars). *villes et méditerranée.* Alger: OPU.

Signoles, P. (1988). Places des medinas dans le fonctionnement et l'aménagement des villes au maghreb. *Développement des villes du Maghreb (N°19)*, pp. 34- 47.

Signoles, P. (1988.). Places des medinas dans le fonctionnement et l'aménagement des villes au maghreb. *Développement des villes du Maghreb*(N°19), pp. 34- 47.

Singly, F. (2008). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire.* Paris: Armand Colin.

Soler, J. (1957). Le Sahara, terre stérile. *Service de l'information, Gouvernement général de l'Algérie*, pp. 256-297.

Sourdel, D. (1985). L'organisation de l'espace dans les villes du monde Islamique. Dans J. Heers, *Fortification,portes de villes, places publiques dans le monde Méditerranéen* (p. 7.). Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

Sourdel, D. (1985). L'organisation de l'espace dans les villes du monde Islamique. Dans J. Heers, *Fortification,portes de villes, places publiques dans le monde Méditerranéen* (pp. 7-27). Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

Stock, M. (2004). *espacestemps.* Consulté le 09 13, 10, sur L'Habiter comme pratique des lieux géographiques: http://espacestemps.net/document1138.html

Stock, M. (2005). *Les soçiétés des individus mobiles: vers un nouveau mode d'habiter?* Consulté le 09 21, 2010, sur espacetemps: http://espacetemps.net/1353.htlm

Stock, M. (2006, 2 26). L'hypothèse de l'habiter poly-topique: pratiquer les lieux géographiques dans les soçétés à individus mobiles. *Espace Temps*, pp. 15-36.

Stock, M. (2008, 02). « Théorie de l'habiter. Questionnement ». *« Villes et architectures »*, pp. 103-121.

Strauss, C. L. (1958). *Anthropologie structurale.* PARIS: Plon.

Tag, B. (1986). La croissance des petites villes du maroc oriental steppique. *URBAMA, Fascicule de recherche N°16, Tours 1*, pp. 56-72.

Tailliart, C. (1925). *L'Algérie dans la litterature française.* Paris: Librairie ancienne Edouard Champion.

Tarot, C. (2003). *Sociologie et anthropologie de Marcel Mauss.* Paris: La Découverte.

Tassin, E. (1991). Espace commun ou espace public. Dans E. Dacheux, *Nouvelle approches de l'espace public européen* (pp. 23-38). Paris: Hermès.

Teyssier, A. (2004). *Lyautey.* Paris: Perrin.

Thibaud, J-P. (2008). La méthode des parcours commentés. Dans M. Grosjean, & J.-P. Thibaud, *L'espace urbain en méthodes* (pp. 79-100). Marseille: Parentheses.

Thiberge, C. (2002). *La ville en creux.* Linteau.

Tomas, F. (2001, Janvier). Du centre civique à l'espace public. *Géocarrefour*, pp. 9-21.

Toumi, S., & Vidal, R. (2011). *Retour sur la notion d'espace public dans la ville arabo-musulmane Espaces publics et mixité culturelle, les clés d'une alternative pour une nouvelle ère touristique en Tunisie.* Paris: Parenthèses.

Troin, J.-F. (1985). Villes du Monde arabe, aujourd'hui. *Annales de Géographie (n°521)*, pp. 85-88.

Tuan, Y.-F. (1977). *Space and Place: The Perspective of Experience.*London: Edward Arnold.

Van Staëvel, J. p. (2002). Les fondements de l'ordre urbain dans le monde arabe médiéval : réflexions à propos de Cordoue au Xème s. (Géocarrefour, Éd.) *Géocarrefour, Jean-Pierre*

Van Staëvel Géocarrefour Année 2002 Les fondements de l'ordre urbain dans le monde arabe médiéval : réflexions à propos de Cordoue au Xème s(77-3), pp. pp. 225-234.

Van Staëvel, J.-P. (2002). Les fondements de l'ordre urbain dans le monde arabe médiéval : réflexions à propos de Cordoue au Xème s. *Géocarrefour. Vol. 77 n°3, Vol. 77*(n°3), pp. pp. 225-234.

Villaverde Rey, M. (2000). *Dictionnaire d'histoire de l'art catalan.* Barcelone: DHAC.

Woitrin, M. (2005). L'intégration architecturale, Intégration urbanistique, Intégration sociale. *Annales de la recherche urbaine N°05* , pp. 26-39.

Yérasimos, S. (s.d.). « Réglementation urbaine et municipale (1839-1869) ». Dans A. Borie, & P. Pinon.

Younès, C. (2003). *Art et philosophie, ville et architecture.* Paris: La Découverte.

Younès, C. (2006). Habiter, le propre de l'humain. Dans C. Younès, *Villes, territoires et philosophie* (pp. 255-266). Paris, France: La Découverte.

Yousfi, B. E. (2012). *Dynamiques urbaines, mobilités et transports dans le Sud-ouest algérien (Wilayas d'Adrar et de Béchar).* Oran: Université d'Oran et Université de Franche-Compté.

Yousfi, B.-E. (2011). La ville d'Adrar dans un nouveau contexte urbain: vers une nouvelle réorganisation de l'espace régional des territoires sahariens du sud-ouest de l'Algérie. *Insaniyat*, pp. 27-50.

Yousfi, B.-E. (2014). Dynamiques urbaines des villes sahariennes, petites et moyennes, du Sud-ouest algérien. *Cahiers de géographie locales*, pp. 251-281.

LISTE DES FIGURES

Figure n°01 : L'insertion de l'horloge dans la vie des indigènes……91

Figure n°02 : L'école : changement d'espace et changement d'histoire……....93

Figure n° 03 : Changement des modes de transport ; du portage à la charrette..95

Figure n°04 : Changement des modes de transport : du roulage à la mécanisation……96

Figure n°05 : Changement des lieux de rencontres……97

Figure n°06 : L'intégration de l'élite algérienne dans les centres urbains coloniaux……..99

Figure n°07 : Développement du marché de travail……..100

Figure n°08 : La mosaïque sociale……..…….101

Figure n°09 : Un pays tourné vers le littoral……..104

Figure n°10 : La mise en marginalisation de tissu traditionnel et l'aliénation d'une histoire millénaire……...105

Figure n°11 : Le (re)façonnement des villes algériennes par le génie militaire...106

Figure n°12 : l'intervention du génie militaire sur la Medina de Blida……...107

Figure n°13 : La régularité et l'alignement sont la stratégie du génie militaire.109

Figure n°14 : Généralisation de la régularité àl'ensemble des villes algériennes ……110

Figure n° 15 : Respect des normes des voies……...111

Figure n°16 : Redressement du tracé de la ville par le génie militaire…….112

Figure n°17 : Les espaces publics ; éléments structurants de la ville……...113

Figure n°18 : La Place du Gouvernement : Symbole de pouvoir et de prestige..114

Figure n° 19 : Aménagement d'espaces publics…….115

Figure n°20 : Construction de la ville de Sidi Bel Abbes et ses équipements…..116

Figure n° 21 : Le respect de certaines normes d'architecture traditionnelle…..117

Figure n°22 : Conception de maisons à patios par le génie militaire……...118

Figure n°23 : L'application du prospect et l'aménagement d'arcades…..……..119

Figure n° 24 : Les barres et l'alignement des immeubles sont le nouveau paysage urbain……..…119

Figure n°25 : Le parallèle spatiale : domination et résistance……120

Figure n°26 : Limites des territoires maghrébins lors de la régence Turque …128

Figure n°27 : Le partage de l'Algérie en deux zones : la zone Nord et la zone Sud……..129

Figure n° 28 : Situation du Gourara……130

Figure n° 29 : La *Sebkha* de Timimoun : une limite naturelle……..131

Figure n° 30 : Schéma de fonctionnement d'une *Foggara* ……...133

Figure n° 31 : Bouches d'aération de la *FoggaraAmghair* à Timimoun …….134

Figure n°32 : Peigne répartiteur des parts de l'eau…….……..134

Figure n°33 : Palmeraie de Timimoun……135

Figure n° 34 : Portrait de deux *Harratins* transportant l'eau……...……138

Figure n°35 : Présentation des différentes entités de la ville de Timimoun……141

Figure n°36 : L'*Agham* : la matérialité de l'emprise du territoire……...…142

Figure n° 37 : La symbiose entre les *Ighamawen* et la palmeraie de Timimoun143

Figure n° 38 : Naissance et structuration d'un territoire ; symbiose entre l'homme et son environnement……...…….145

Figure n°39 : L'*Agham,* reflet d'une organisation sociale.....147

Figure n°40: *Agham,* refletd'unestructurationspatiale……..……149

Figure n° 41 : Mausolée de *Sidi* Hocine à Timimoun…….……150

Figure n°42 : *Lal*a Hidja, l'un des symboles du *Ksar* de Timimoun…….....155

Figure n° 43 : Parcours agricoles ; supports de la future urbanisation……...…156

Figure n° 44 : Le quartier reflète une logique spatiale et un vécu social…….....157

Figure n° 45 : Les *Ighamawen* : source d'imprégnation morphologique pour la morphologie du *Ksar*…….158

Figure n°46 : Genèse et évolution du *Ksar* ; la forme (in)forme la forme……160

Figure n° 47 : La symbolique un moyen d'orientation et d'identification des lieux……161

Figure n° 48 : Genèse et évolution du *Ksar* ; respect et obéissance de la morphologie pré-existante……162

Figure n°49 : Genèse et évolution du *Ksar* : la *Foggara,* limite et support de l'extension du quartier de *Tazaghart*……...164

Figure n°50 : Genèse et évolution du *Ksar* : une cohérence morphologique…...166

Figure n° 51 : Le quartier de *Sidi* Moussa, un centre et une centralité……167

Figure n° 52 : *El Mendjour*, Axe de structuration, d'articulation et de cohabitation……...168

Figure n°53 : La *Rahba* au sein du *Ksar* ; une symbiose entre un *savoir vivre* et un *savoir faire*……..171

Figure n° 54 : La *Rahba* ; véritable centre de l'*Agham*…….173

Figure n°55 : la *Rahba* : symbole d'ouverture et de sécurité, lieu de cohabitation et de festivités…….175

Figure n°56 : *Akhbou Nathghouni* ; symbole de la pluralité fonctionnelle …….176

Figure n°57 : *Akhbou Nathghouni* ; lieu de festivités culturels……..……..177

Figure n° 58 : La *Rahba*, un espace de convivialité et d'expression sociale…….179

Figure n° 59 : *Rahba*, changement de taille et lieu singulier pour la *Hadra*…....180

Figure n° 60 : La *Rahba*, lieu de concentration des équipements…….181

Figure n° 61 : *Rahbete* Aharach ; un repère et une articulation entre le *Ksar* et son environnement……181

Figure n° 62 : *Arhoubete ;* une échelle d'articulation entre le *Ksar* et son territoire…….183

Figure n° 63 : Le marquage matériel des espaces ; un symbole d'identification184

Figure n°64 : La *Rahba,* un articulateur entre les différents espaces du *Ksar*…185

Figure n° 65 : *Rahbete Souk Sidi* Moussa ; une cohésion sociale et spatiale……186

Figure n° 66 : La *Rahba ;* une configuration spéciale pour des événements authentiques……..…….188

Figure n° 67 : La *Rahba*; une ouverture sur le territoire et une dynamique plurifonctionnelle……..190

Figure n° 68 : Carte de regroupement des territoires sahariens français……197

Figure n° 69 : Carte traçant le trajet du Tinerkouk à Timimoun……....209

Figure n° 70 : Dar Aicha *Bent* Slami, devenue bureau arabe en 1901……..…..210

Figure n° 71 : La construction du Fort ; symbole de domination et installation d'un nouvel ordre…….…….211

Figure n° : 72: Le Fort militaire ; une nouvelle conception spatiale……....212

Figure n° 73 : La place d'Armes ; symbole de contrôle et de domination du territoire…….……213

Figure n° 74 : 1900-1903 ; Vers une nouvelle politique spatiale……..…….214

Figure n° 75 : Le *savoir-faire ksourien* : la maitrise et le respect des composants du territoire……..…….216

Figure n° 76 : Portraits relatifs aux populations de Timimoun……218

Figure n° 77 : 1900-1903 ; Vers une nouvelle politique spatiale……...…226

Figure n° 78 : Le marquage symbolique, une nouvelle matérialité de l'appropriation du territoire……..……..227

Figure n° 79 : De nouveaux équipements pour un nouveau mode de vie…..228

Figure n° 80 : L'Hôtel Transat et l'église sont de nouvelles représentations sociales……..…….229

Figure n° 81 : Le début du parallèle spatial et la forme dé-forme la forme……231

Figure n° 82 : La construction Ksourienne ; source d'inspiration pour le génie militaire……..232

Figure n° 83 : Du modèle- type au véritable village ; la forme (dé)forme la forme……..237

Figure n° 84 : Après la cohabitation, la séparation entre les deux populations238

Figure n° 85 : le changement social par l'installation de l'équipement éducatif240

Figure n° 86 : L'insertion des Ksouriennes dans une nouvelle ère sociale et spatiale……240

Figure n° 87 : *Rahbete Laabid ;* reprise de la *Rahba* à l'échelle du quartier de *Barain*……242

Figure n° 88 : L'orthogonalité et la régularité, deux ordres spatiaux ayant soutenu la genèse et l'évolution du village……..244

Figure n° 89 : La valeur militaire pour une nouvelle forme d'urbanité……..250

Figure n° 90 : Le contrôle du territoire se renforce par le déplacement de la centralité économique et l'introduction d'une nouvelle forme d'urbanité……..252

Figure n° 91 : La place *El Kadi* ; substitution du rôle de la *Djemaa* et accomplissement d'une nouvelle forme d'urbanité……...254

Figure n° 92 : 1960-1970 ; Vers une nouvelle typologie urbaine et architecturale……279

Figure n°93 : 1970-1980 ; et le début de l'étalement urbain…….282

Figure n° 94 : 1980-1990 ; Vers une ville par addition des différentes opérations……...286

Figure n°95 : 1990- 2010 : de nouvelles politiques spatiales pour une amélioration urbaine et sociale……...……289

Figure n°96 : L'histoire de Timimoun révélée à travers ses formes urbaines….291

Figure n°97 : Période 1960-1970, un essai d'adaptation au village colonial……294

Figure n°98 : Période 1970-1980, vers un essai de contextualisation……...296

Figure n°99 : Période 1980-1990, de la spatialité sectorielle vers la perte de la convivialité……...…..299

Figure n°100 : Période 1990-2010, de nouveaux dispositifs, pour la perpétuation des mêmes conceptions…….301

Figure n° 101 : Période 2010 jusqu'à nos jours, la consolidation des disparités spatiales……..303

Figure n°102 : 2010 jusqu'à nos jours…….304

Figure n°103 : Lecture morphologique de *Rahbete AghamSidi* Brahim……..312

Figure n°104 : Lecture morphologique de *Rahbete Ezzargua*……..313

Figure n°105 : Lecture morphologique de *Rahbète Tadmait*……...…..314

Figure n°106 : Lecture morphologique de la Place *Hassi* Saka……....315

Figure n° 107 : Lecture morphologique des Place des 20 et 60 logements…...…316

Figure n°108 : Lecture morphologique des Places logement OPGI…….....317

Figure n°109 : Lecture morphologique de la Place des 126 logements pour les ksouriens sinistrés…….318

Figure n°110 : Lecture morphologique de *Rahbète Akhbou Nathghouni*……319

Figure n° 111: Lecture morphologique de la Place des 200 logements sahariens……320

Figure n° 112 : Lecture morphologique de la Place des 350 logement sahariens321

Figure n°113 : Lecture morphologique de *Arhoubete*……322

Figure n°114 : Lecture morphologique de *Rahbète Souk Sidi* Moussa……323

Figure n°115 : Lecture morphologique de *Rahbète El Mechouar*……324

Figure n°116 : Lecture morphologique de *Rahbète Aghlad N'Takasrit*……325

Figure n°117 : Lecture morphologique de la Place d'Arme……..……326

Figure n°118 : Lecture morphologique de la Place du Marché…….....327

Figure n°119 : Identification des Places par les différentes catégories de population……..……334

Figure n° 120 : Ancienneté de la connaissance des Places par les différentes catégories de population……..…….335

Figure n°121 : Les motifs d'usage des Places par les différentes catégories de population……..……336

Figure n°122 : Les moments de fréquentation des Places par les différentes catégories de population……...337

Figure n°123 : La fréquence de la fréquentation des Places par les différentes catégories……338

Figure n°124 : La connaissance des fêtes par les différentes catégories de population……..……339

Figure n° 125-1 : La perception des caractéristiques physiques des Places par les Zénètes……...…….340

Figure n° : 125-2 : La perception des caractéristiques physiques des Places par les Chaanbas……341

Figure n° : 125-3 : La perception des caractéristiques physiques des Places par Les Autres catégories……...…….342

Figure n°126 : L'appréciation des caractéristiques des Places par les différentes catégories de population……...……343

Figure n° 127 : Le ressentis des différentes catégories de populations envers les Places……..……344

Figure n°128 : Les types de relations que développent les habitants avec les différentes Places……...……345

Figure n° 129 : Comportement des Places face à l'ensoleillement durant les différentes saisons……...……..353

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 01 : Répartition des différentes catégories de population de Timimoun……...……140

Tableau n°02 : Répartition des langues……..200

Tableau n°03 : Les variations de températures enregistrées par l'Atlas……..…217

Tableau n° 04 : Composition des commissions municipales mixtes à partir de 1945……...…..233

Tableau n°05 : Composition socio-ethnique du Gourara……..234

Tableau n°06 : Récapitulation des différentes opérations des années 1990…..…284

Tableau n°07 : Quelques normes concernant les dimensions idéales des Places……..311

Annexes : questionnaire

1- Prénom : Civilité : Age :

Adresse actuelle : Origine : Adresse antérieure :

2- Connaissez-vous ces lieux

Rahba	*Agham Sidi Brahim*	*Tahatait*	*Laabid*	*Sidi Moussa*	*Aghlad N'Takasrit*	*El Mechouar*	*Akhbou Nathghouni*	*Aharach*	*Arhoubet*	*Ezzargua*	Place du Marché	Place D'armes	*Hassi* Saka	Hôpital	Sinistré
Oui															
Non															

3- Depuis quand, connaissez-vous ces lieux :

Rahba	*Agham Sidi Brahim*	*Tahatait*	*Laabid*	*Sidi Moussa*	*Aghlad N'Takasrit*	*El Mechouar*	*Akhbou Nathghouni*	*Aharach*	*Arhoubet*	*Ezargua*	Place du Marché	Place D'armes	*Hassi* Saka	Hôpital	Sinistré
Moins d'une année															
Entre 1 et 3ans															
Entre 3 et 5ans															
Entre 5 et 10 ans															
Entre 10 et 20 ans															
Plus de 20 ans															
Depuis toujours															
Ne sait pas															

4- Parmi ces fêtes qu'elles sont celles que vous connaissez et aussi celles où vous y participez ?

Rahba	*Nahlou*	*Karkabou*	*Hadra Sidi Hmed Ou-Othman*	*Baroud Sbou*	*Hadra Moulay Ettayeb*	*Hadra Sidi Othman*	*Hadra Ma M'Liha*	*Ahellil Sidi Othman*					Fêtes organisées par APC
Connai-ssez													
Prenez part													

5- Vous venez dans ces lieux pour leur ? Vous pouvez donner plusieurs réponses ?

Rahba	*Agham Sidi Brahim*	*Tahatait*	*Laabid*	*Sidi Moussa*	*Aghlad N'Takasrit*	*El Mechouar*	*Akhbou Nath ghouni*	*Aharach*	*Arhoubet*	*Ezargua*	Place du Marché	Place D'armes	*Hassi* Saka	Hôpital	Sini stré
Histoire															
Ancienneté															
Fêtes															
Commerce															
Se détendre															
Prendre un thé															
Pour les réunions															
Rencontrer les voisins															
Rendre visite : Famille Amis	……. ……	……. …….	……. …….	…….. ……..	…… ……	…… ……	…….. …….	…….. ……..	…….. ……	…….. ……..	…….. ……..	…… ……..	……	……. ……..	…….
Attendre la Prière															
Raccourci															
Rentrer à la maison															
Travailler															
Autres															

6- Combien de fois vous venez dans ces lieux ? Merci de donner une réponse par lieux. (1fois/jour = 1, plus mettre +)

Rahba	*Agham Sidi Brahim*	*Tahatait*	*Laabid*	*Sidi Moussa*	*Aghlad N'Takasrit*	*El Mechouar*	*Akhbou Nathghouni*	*Aharach*	*Arhoubet*	*Ezargua*	Place du Marché	Place D'armes	*Hassi* Saka	Hôpital	Sinistré
1 fois par jour/plus															
1 fois par semaine /plus															
1fois par mois/plus															
1fois par an/plus															
Jamais															

7- A quels moments de la journée fréquentez-vous ces lieux en été et en hiver ? vous pouvez donner plusieurs réponses

Rahba	*Agham Sidi Brahim*	*Tahatait*	*Laabid*	*Sidi Moussa*	*Aghlad N'Takasrit*	*El Mechouar*	*Akhbou Nathghouni*	*Aharach*	*Arhoubet*	*Ezargua*	Place du Marché	Place D'armes	*Hassi* Saka	Hôpital	Sinistré
Eté															
Matin															
Après-midi															
Soir															
Hiver															
Matin															
A/midi															
Soir															

8- Comment trouvez-vous ces lieux ? Plusieurs réponses sont possibles

Rahba	*Agham Sidi Brahim*	*Tahatait*	*Laabid*	*Sidi Moussa*	*Aghlad N'Ta kasrit*	*El Mechouar*	*Akhbou Nat-ghouni*	*Aharach*	*Arhoubet*	*Ezargua*	Place du Marché	Place D'armes	Hassi Saka	Hôpital	Sinistré
Accessible : Facilement Moyen Difficile	…… …… …….	…… …… ……	……. …… ……	……. ……. …….	…… …… ……	…… …… ……	……. …….. ……..	……. ……. …….	…… ….. ……	…… …… ……	…….. …….. …….	……. ……. …….	…. ….. …..	…… …… …….	…… …… ……
Ouvert : Tout le monde Habitant quartier	……. …….	…….. ……..	....	……. …….	…… ……	…… ……..	…… …….	…….. …….	…… ……..	…… ……	…… ……..	…….. ……..	……. .	……. ……	…… ……
Accueillant Forme Taille Architecture	…… …… ……	……. …….. ……..	…… …… ……	…… …… ……	…… …… ……	…… …….. ……..	……. …….. …….	…… ……. …….	…… …… ……	…… …… ……..	…… …… ……				
Commode : Rencontre Commerce Fête	…… …. …….	……. …… …….	…… ….. …..	…… …… ……	…… …… ……	…… …….. ……	…….. …… …….	……. ……. …….	…… …… ……..	…….. ……. ……..	…….. …….. ……..	…… …….. ……..	….. ….. …...	…… …… …….	…… …… ……
Calme : Fort Moyen Bruyant															
Sécurisant															
Confortable : Aménagement Orientation Autres															
Insécurisant															
Repoussant : Eloignement Désertique Grandeur Absence d'intériorité	…… …… …… ……	…… …… …… ……	…… ……. ……. ……	……. …… …… ……	…….. ……. ……. ……..	……. …….. ……. …….	……. …… …… ……	……. ……. ……. …….	…… …….. …….. ……..	…….. ……. …….. ……..	…… …….. …… ……..	……. …… ……. …….	…… ….. ….. ……	…… ….. …… ……	….. …… …… ……
Inconfortable Aménagement Orientation Autres	…… …… ……	……. ……. …….	…… ….. ……	……. …… ……	…… …… …….	……. ……. …….	……. …… ……	…… ….. ……	…….. …….. ……	……. ……. …….	……. …… ……	……. …… ……..	…… ….. ……	….. …… …..	…… …… ……
Autres															

9- Comment vous-vous sentez dans ces lieux ? Plusieurs réponses sont possibles

Rahba	*Agham Sidi Brahim*	*Taha tait*	*Laabid*	*Sidi Mousa*	*Aghlad N'Takasrit*	*El Mechouar*	*Akhbou Nathghouni*	*Aharach*	*Arhoubet*	*Ezargua*	Place du Marché	Place D'arme	*Hassi* Saka	Hôpital	Sinistré
Chez-vous															
Détendu															
Au repos															
Sécurisé															
Festif															
De passage															
Attentif															
En attente (RDV)															
Joyeux (se)															
Enfermé															
Stressé (e)															
Insécurisé															

10- Qu'est-ce qui vous plait, ne vous plait pas dans ces lieux ? Aimer= (+), ne pas aimer= (-)

Rahba	*Agham Sidi Brahim*	*Tahatait*	*Laabid*	*Sidi Moussa*	*Aghlad N'Takasrit*	*El Mechouar*	*Akhbou Nathghouni*	*Aharach*	*Arhoubet*	*Ezargua*	Place du Marché	Place D'armes	*Hassi* Saka	Hôpital	Sinistré
Aména-gement															
Intériorité															
Position dans le quartier															
Ancienneté															
Histoire															
Voisinage															
Proximité de la maison															
L'ouverture des maisons sur place															
Les fêtes ?	…… ……	……. …….	…… ……	……. ……..	……. …….	…….. …….	……..... …….	…….. …….	…….. ……..	……. ……..	…….. …….	…….. ……..	….. ……	……. …… …….	…… ……
Commerce															
Raccourci															
Autres															

11- Quelles sont les relations (pratiques) que vous développez dans ces lieux ?

Rahba	*Agham Sidi Brahim*	*Tahatait*	*Laabid*	*Sidi Moussa*	*Aghlad N'Takasrit*	*El Mechouar*	*Akhbou Nathghouni*	*Aharach*	*Arhoubet*	*Ezzargua*	Place du Marché	Place D'armes	*Hassi* Saka	Hôpital	Sinistré
Convivialité															
Familiarité															
Communauté															
Solidarité															
Affectivité															
Etrangeté															
Aucune relation															
Autres : Préciser															